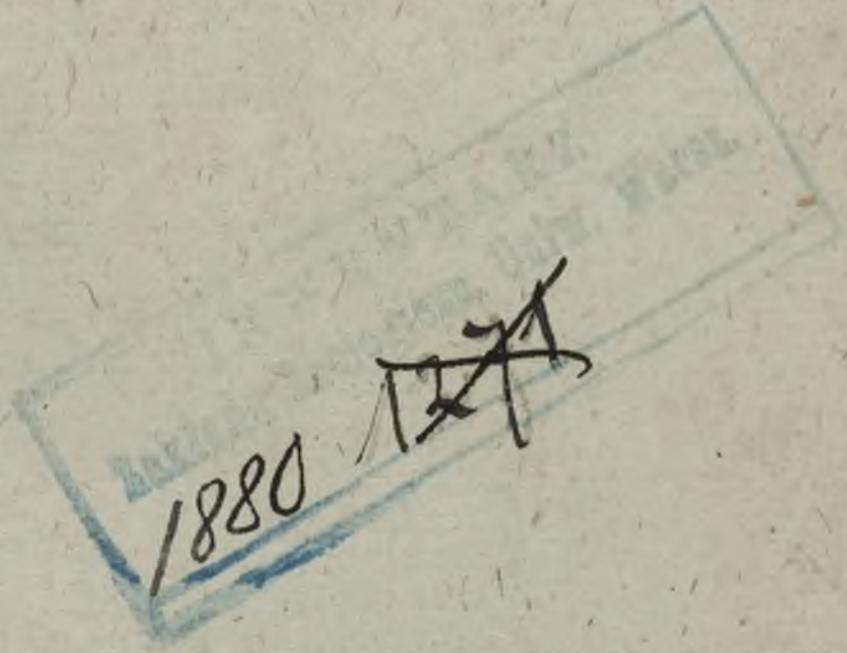




4893

4.3.



K.4918.

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Звєд. Набѣнеть Н. В. У.

№ 4.893.



PAŃSTWOWE
MUZEUM ZOOLOGICZNE
BIBLIOTEKA
Nr. K4918

DICTIONNAIRE
NÉCESSAIRE
ET
DES ANIMAUX DOMESTIQUES

5

DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE,

ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Contenant leurs mœurs, leurs caractères, leurs descriptions anatomiques, la manière de les nourrir, de les élever, & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile; auquel on a joint un Fauna gallicus.

Par M. BUCHOZ, Médecin Botaniste & de Quartier Surnuméraire de Monsieur, ancien Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, & de feu S. M. le Roi de Pologne, Docteur agrégé du Collège Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers, de Caen, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse, Membre de la Société d'Agriculture de Rouen.

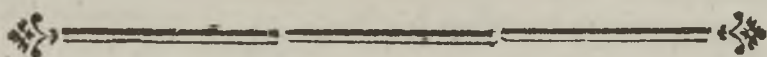
ORNE' DE 60 PLANCHES, GRAVÉES EN TAILLE-DOUCE.

TOME CINQUIÈME.

Gab. Zoology  *Univ. Würzburg*

A PARIS,

Chez BRUNET, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis de
S. Jacques-la-Boucherie.



M. D C C. L X X V.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES:

P L A

P LANTES INDIGENES. On entend en médecine & en art vétérinaire, par plantes indigenes, celles qui croissent naturellement dans nos climats, & qui sont à portée de nous; nous allons désigner dans cet article la plupart de celles dont on peut se servir dans l'art vétérinaire avec les doses auxquelles on peut les porter; nous extrairons ce que nous dirons sur cet objet, du traité des *démonstrations botaniques à l'usage de l'Ecole Vétérinaire* imprimé à Lyon: nous commencerons par l'Absynthe. C'est une plante amère, aromatique & odorante, on lui attribue une vertu antiseptique, vermifuge, fébrifuge, stomachique & antiémétique; quand on la prescrit aux animaux, c'est à la dose d'une demi-livre macérée dans du vin; son sel lixiviel se donne à la dose de deux gros, son esprit

Dict. Vétér. Tome V.

A

ardent à celle d'un gros , & la poudre de ses semences à celle de deux gros. Le faux Acacia est un arbre dont les feuilles passent pour une nourriture très-succulente aux bestiaux ; il est originaire de Virginie & naturalisé dans notre pays ; on attribue à ses fleurs une vertu émolliente & anti-spasmodique.

La racine de l'Aconit nous vient des Alpes & du Dauphiné ; elle a un goût amer & âcre ; tous les Praticiens en médecine pensent qu'elle est alexitere , diaphorétique & stomachique ; sa dose pour les animaux est d'une once. L'Aigremoine est une plante fort usuelle ; elle a une vertu astringente , vulnéraire , apéritive & dessicative ; on donne cette plante aux animaux en décoction , à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau. Rien n'est plus commun que de voir employer l'Ail dans l'art vétérinaire ; on a coutume de le donner aux animaux à la dose d'une once , broyé & mêlé dans une demi-livre de vin ; on prétend que cette racine est maturative , anti-histérique , diurétique , vermifuge & diaphorétique. L'Airelle est un arbrisseau qui croît sur les plus hautes montagnes , telles que sur les Pyrenées , les Alpes & les Vosges ; ses bayes sont rafraîchissantes & coagulantes ; on les fait prendre aux animaux à la dose d'une demi-once , ou en décoction à la dose de deux onces sur une livre d'eau. L'Alcée est une plante qui a à peu près les mêmes caractères & les mêmes propriétés que la Mauve ; sa racine est un purgatif hydragogue très-fort ; on la fait prendre aux chevaux en poudre , depuis un gros jusqu'à une demi-once. On tire des noyaux des Amandes douces , une huile qui est adoucissante , anodine & laxative ; cette huile se donne aux animaux à la dose d'une demi-livre.

La semence d'Ammi est aussi en usage dans l'art vétérinaire ; c'est une des quatre semences chaudes ; elle est carminative , stomachique & diurétique ; on donne sa poudre aux animaux à la dose de deux gros. On vante

beaucoup la racine d'Anchole, comme apéritive & rafraîchissante ; sa dose est d'une once mise en poudre. L'Anet est une plante qui approche beaucoup de l'Ammi par ses qualités ; elle est indigene à l'Espagne & à l'Italie ; elle a une odeur forte & un goût âcre & piquant ; sa vertu est d'être carminative, assoupissante, stomachique, anti-émétique & résolutive ; ses semences sont les parties de la plante les plus en usage ; on les fait prendre aux animaux, pulvérisées à la dose de deux onces, & leur essence à celle d'un demi-gros.

Les Alpes nous fournissent dans l'Angélique une plante cordiale, stomachique, carminative, vulnéraire, apéritive, emménagogue & anti-vermineuse ; on n'emploie guere que sa racine ; on la pulvérise & on la donne aux animaux à la dose de deux gros. On peut mettre dans le rang de l'Ammi & de l'Anet, l'Anis qui nous vient originairement d'Egypte ; sa semence est carminative, stomachique & apéritive ; quand on la prescrit aux animaux, c'est toujours en poudre à la dose d'une once, & infusée dans de l'eau-de-vie, à la dose d'une once & demi sur une demi-livre de liqueur. Le suc de l'Archangélique ou ortie blanche, s'emploie utilement pour les hémorrhagies ; on le donne aux chevaux à la dose d'une demi-livre. L'Argentine merite encore une place distinguée parmi les plantes vulnéraires, astringentes & dessicatives, on la croit même fébrifuge ; son suc se donne aux animaux à la dose d'une demi-livre, & sa semence pulvérisée à celle de deux gros.

La racine d'Aristolochie ronde est emménagogue, céphalique, apéritive, résolutive & très-déterfivè ; on en tire un extrait & une poudre qu'on donne l'un & l'autre aux chevaux à la dose d'une once. L'Aristolochie clématite n'est pas moins en usage ; on la dit déterfivè, vulnéraire, emménagogue & foible émétique ; on emploie sur-tout sa racine, dont la dose est d'une demi-once pour les chevaux. L'Armoise est aussi

une plante usuelle ; prise intérieurement elle a une vertu emménagogue, apéritive, stimulante, anti-hystérique ; extérieurement elle est vulnérable, détersive ; on la pulvérise & on la donne aux animaux intérieurement à la dose d'une demi-once, ou bien on la fait infuser à la dose de deux poignées dans une livre & demie d'eau.

La racine d'Arrête-Bœuf est une des cinq racines apéritives mineures ; elle est diurétique ; elle se prescrit aux animaux à la dose d'une once, ou en décoction à la dose de deux onces sur une livre d'eau. L'Asperge est aussi diurétique ; quand on mange de cette plante, elle rend les urines puantes ; sa racine est mise au nombre des cinq racines apéritives majeures ; on la fait bouillir depuis la dose d'une once jusqu'à deux, dans deux livres d'eau. L'Asphodele est encore quelquefois utile dans l'art vétérinaire ; sa racine est emménagogue, émolliente & maturative ; on l'employe pulvérisée à la dose de deux gros pour les animaux ; cette plante est indigène à l'Italie.

La Ballote, qu'on nomme aussi Marrube puant, ou Marrube noir, est une plante dans laquelle tous les Auteurs reconnoissent une vertu anti-épileptique, anti-hystérique & détersive. Boerhaave exalte sur-tout dans cette plante cette dernière qualité ; on la donne aux animaux à la dose de deux poignées sur une livre d'eau. Personne n'ignore les vertus de la Bardane ; ses fleurs, ses feuilles, ses racines sont apéritives, vulnérables & fébrifuges ; ses semences sont très-diurétiques ; on ne fait ordinairement usage que de ses racines ; la dose pour les animaux, est en poudre d'une demi-once, & en décoction, de quatre onces sur deux livres d'eau. On se sert encore quelquefois du grand Basilic sauvage, comme céphalique, & pulvérisé à la dose d'une demi-once pour les animaux : ce Basilic est connu en botanique sous le nom de *Clinopodium vulgare*. Linn. Le Beccabunga est universellement reconnu comme un

bon anti-scorbutique ; il a aussi une vertu détersive , diurétique & vulnérable ; on le donne communément en boisson à la dose d'une poignée sur une livre d'eau ; on tire aussi de cette plante un extrait , dont la dose est d'une once.

La Bella Dona est une plante qui a été regardée jusqu'à nos jours comme un poison , cependant quelques Praticiens en médecine ont recommandé depuis peu l'usage de ses feuilles pour les cancers ; si on en veut faire prendre aux animaux , il ne faut leur en donner que depuis une demi-once jusqu'à une once ; nous pensons néanmoins qu'on feroit très-bien de ne leur en pas donner , d'autant que cette plante est trop narcotique & trop vertigineuse. La Benoitte , ou Caryophyllata , mérite un rang des plus distingués dans la matière médicale vétérinaire ; elle est astringente , sudorifique , cordiale & même fébrifuge ; on donne toute la plante en décoction à la dose d'une poignée dans une livre d'eau , & les racines en poudre à la dose d'une demi-once. La Bétoine est trop intéressante pour la passer sous silence ; personne ne lui dispute sa vertu céphalique , tonique , sternutatoire , anti-hystérique , vulnérable & détersive ; on prescrit la poudre aux animaux à la dose d'un gros , & son suc à la dose de deux onces.

La racine de Bistorte qu'on tient dans les pharmacies & qu'on tire des montagnes des Alpes , se prescrit pulvérisée à la dose de deux gros , ou en décoction à la dose de quatre onces dans une livre & demie d'eau ; cette racine est astringente , on s'en sert dans les hemorrhagies. On employe quelquefois pour les chevaux des fleurs de Bouillon blanc , on les fait entrer comme émollientes , calmantes & béchiques dans leurs boissons , à la dose d'une poignée pour une livre d'eau. La Bourdaine , *frangula* , est un grand arbrisseau dont l'écorce intérieure est amère , un peu gluante , apéritive , purgative , lorsqu'elle est desséchée ; émétique , détersive , quand elle est verte ; on donne aux animaux cette écorce pul-

vérifiée à la dose d'une demi-once dans du vin blanc.

La Bourrache est regardée comme plante potagere, ses feuilles ont une vertu diurétique, expectorante, ses fleurs font béchiques; on en donne aux animaux des boissons avec quatre onces de son suc dépuré & tiré des feuilles pilées, ou deux poignées en décoction. On se sert quelquefois pour les chevaux de la Brunelle en gargarisme; on leur donne à la dose d'une poignée dans une livre d'eau. La Bugle s'emploie encore dans l'art vétérinaire, comme plante vulnéraire, résolutive & apéritive; on en fait prendre l'infusion aux animaux à la dose d'une poignée & demie dans deux livres d'eau, & son suc à la dose d'une demi-livre.

La Buglose a les mêmes vertus que la Bourrache; on la met aussi au nombre des vulnéraires: ses fleurs font cordiales; on donne cette plante en boisson aux animaux à la dose de deux poignées pour deux livres d'eau. Les feuilles du Buis sont sudorifiques, mondificatives & purgatives; on les prescrit à la dose de deux onces sur deux livres d'eau. Le Cabaret est une des meilleures plantes qu'on puisse avoir pour les animaux; c'est pour eux un excellent purgatif; on leur fait prendre les feuilles de cette plante à la dose d'une poignée macérée dans une livre de vin blanc. Rien ne purifie mieux le sang & ne donne plus d'appétit aux chevaux, que de mêler de cette plante grossièrement pulvérisée avec leur avoine. Le Caille-Lait est astringent, céphalique, essentiellement anti-épileptique & anti-spasmodique; il caille le lait, ce qui lui a donné son nom; on prescrit sa poudre à la dose d'une demi-once & son suc à celle d'une demi-livre.

La Camomille commune n'est pas rare aux environs de la mer, sur-tout dans le Languedoc; elle est universellement reconnue pour résolutive, fébrifuge, stomachique, carminative & vermifuge; on en donne aux animaux en poudre à la dose de deux gros, & en décoction à celle d'une poignée sur une livre d'eau. La

Camphrée croît dans les terrains incultes de l'Espagne: elle vient aussi aux environs de Montpellier ; la tige & les feuilles de ce sous-arbrisseau , ont une odeur de camphre & sont âcres au goût; elles sont expectorantes, incisives , anti - asthmatiques , emménagogues , sudorifiques , apéritives , & selon quelques Auteurs , vulnéraires; on en donne quelquefois aux animaux à la dose d'une once.

Le Caprier est une espèce d'arbruste qui croît dans nos Provinces méridionales de la France ; on ne se sert dans la médecine & l'art vétérinaire , que de l'écorce de sa racine , qui est âcre , amère , diurétique & résolutive ; on la prescrit aux animaux en poudre à la dose d'une demi-once , & en infusion dans le vinaigre qui a servi à faire mûrir les boutons à la dose de trois onces. La racine de Carotte se donne aux animaux pour nourriture , & sa semence pour médicament ; celle-ci se prescrit à la dose d'une once macérée dans du vin blanc ; elle est une des quatre semences chaudes mineures; elle est carminative , apéritive & diurétique. Le Caroubier , *siliqua edulis. Pin.* qui croît naturellement dans l'Italie , l'Archipel & la Syrie , donne un fruit doux , fade , mucilagineux , pectoral, adoucissant & laxatif ; ce fruit est bon à manger , on en tire un suc mielleux peu usité ; on le prescrit quelquefois aux animaux en décoction à la dose de quatre onces dans deux livres d'eau : les siliques de cet arbre donnent une excellente nourriture pour les bestiaux.

On cultive dans nos jardins le Carthame , qui est une plante naturelle à l'Égypte ; la semence de cette plante est un fort purgatif , dont il ne faut se servir qu'avec prudence ; on la prescrit cependant aux animaux à la dose d'une once. Le Carvi ou Cumin des prés , peut aller presque de pair avec l'Ammi , l'Aneth & l'Anis ; sa semence est une des quatre semences chaudes ; on la donne en poudre aux animaux à la dose de deux gros , & sa racine à celle de deux onces sur une livre d'eau.

A iv.

La Casse , telle qu'on la trouve dans nos boutiques , est une filique dont la pulpe a un goût doux & fade , nous la tirons d'Egypte & d'Alexandrie , c'est un purgatif doux & bienfaisant ; on donne aux animaux la décoction de la Casse faite avec la moëlle , à la dose d'une livre sur deux livres d'eau. On attribue à la racine du Céleri , qui est une des cinq racines apéritives majeure , une vertu apéritive , sudorifique , diurétique & emménagogue ; sa semence est une des quatre semences chaudes ; on tire de ses racines un suc qu'on prescrit aux animaux à la dose d'une demi-livre , & la semence de cette plante se donne en poudre à la dose d'une demi-once.

La petite Centaurée est peut-être un des meilleurs remèdes amers , toniques , stomachiques , fébrifuges , vermifuges & détersifs , qu'on puisse trouver dans les pharmacies ; on donne aux chevaux une demi-poignée de cette plante en infusion dans une demi-livre de vin ; la dose en poudre est d'une demi-once , & en extrait de deux onces. La grande Centaurée , totalement différente pour les caractères de la petite , vient naturellement dans les Alpes ; sa racine a une vertu stomachique , vulnéraire & apéritive ; on la prescrit aux animaux à la dose d'une once sur une livre d'eau. Parmi les plantes potageres le Cerfeuil tient un rang distingué ; il a une vertu incisive , apéritive , résolutive & diurétique ; on en donne le suc aux animaux à la dose d'une demi-livre.

Le Chardon roland , qui est si commun le long des chemins , passe pour diurétique , emménagogue & aphrodisiaque ; on se sert de sa racine en décoction à la dose de trois onces sur une livre de liqueur. Le Chardon étoilé n'est pas plus rare que le Chardon roland : il est diurétique , vulnéraire & fébrifuge ; on donne toute la plante aux animaux par infusion , & les semences macérées dans du vin à la dose d'une demi-once dans une demi-livre de vin blanc. On attribue aussi à la semence ,

aux feuilles & à la racine de Chardon marie, une vertu sudorifique , alexitere , fébrifuge & apéritive ; plusieurs Auteurs regardent la semence de cette plante comme spécifique contre l'hydrophobie ; cette semence se donne aux animaux en poudre à la dose d'une demi-once sur six onces de vin blanc. On cultive beaucoup dans les jardins de cette Capitale, le Chardon béni ; cette plante cueillie en été , est vulnérable & anti-ulcéreuse ; on la donne aux animaux en décoction à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau.

Une plante fort utile dans la médecine des animaux , est la Chelidoine ou l'Eclairé ; le suc de cette plante est âcre , piquant , un peu amer ; l'herbe & les racines en sont résolatives , apéritives , purgatives & fébrifuges ; on donne aux animaux la poudre de la racine à la dose d'une demi-once , & on la fait infuser dans du vinaigre à la dose d'une once sur huit onces de liqueur , pour être pris en deux fois.

Le Chêne a toutes les parties qui le constituent , douées d'une vertu astringente ; quand on prescrit ses jeunes feuilles aux animaux , c'est ordinairement en décoction à la dose de trois poignées sur deux livres d'eau : on peut substituer à ces feuilles , trois onces de jeune écorce. Parmi les plantes apéritives & hépatiques , la Chicorée sauvage mérite d'avoir une place ; on la donne à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau , & son suc à la dose d'une demi-livre. La racine du Chiendent connu sous le nom de pied de poule , *gramen dactylon radice repente sive officinarum. Tour.* est rafraîchissante , un peu apéritive & légèrement diurétique ; on fait manger cette plante aux animaux mêlée avec le foin , dans les cas où il faut les rafraîchir.

La semence de Citrouille est une des quatre semences froides majeures ; la dose de cette semence mêlée avec celle de Melon , de Concombre & de Calebasse , est d'une demi-livre pour les chevaux. La grande Consoude est mise au nombre des plantes vulnéraires ,

astringentes & anti-dyffentériques; on donne aux chevaux la racine de cette plante en poudre à la dose d'une demi-once, & en boiffon à la dose de deux onces sur deux livres d'eau. Le Coquelicot est une plante annuelle qui croît dans les champs & les bleds; on attribue à ses fleurs une vertu anodine, diaphorétique & sur-tout pectorale, adouciffante; cette fleur se donne aux animaux en décoction à la dose de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Dans la famille des plantes diurétiques, rafraîchiffantes & légèrement anodines, on place communément & même à la tête, l'Alkekenge, autrement le Coqueret; on donne aux animaux le suc de ses fruits exprimé & dépuré par ébullition à la dose de deux onces, & fermenté avec du mou à la dose de six onces. Une semence en même tems carminative & stomachique, est celle de Coriandre; quand on la prescrit aux animaux, c'est ordinairement en poudre à la dose d'une demi-once. Le fruit du Cornouillier, arbrisseau qui vient dans les bois & les haies, est acidule, âpre, bon à manger, rafraîchissant & astringent; on l'ordonne comme tel aux animaux à la dose d'une once.

La Coulevrée est une plante qui n'est pas moins utile dans l'art vétérinaire que dans la médecine humaine, elle est purgative, hydragogue, vernifuge, emménagogue, incisive & diurétique; on prescrit la poudre de sa racine aux animaux à la dose de deux gros, son suc à la dose d'une demi-once, & son extrait à celle de deux gros. Une plante potagere utile dans les maladies des animaux, est le Cresson alenois ou nasitor; on leur donne le suc de cette plante à la dose de quatre onces, & l'infusion à la dose d'une poignée pour une livre d'eau. Le Cresson des prés est de même que le Cresson des jardins, détersif, diurétique, emménagogue, incisif, anti-scorbutique & sternutatoire; on prescrit son suc aux animaux à la dose de quatre onces; ses fleurs sont encore, à ce qu'on prétend, anti-épileptiques. On attribue au Cresson de fontaine une vertu diurétique, anti-scorbu-

tique , apéritive & déterfivè ; on donne aux animaux le fuc de cette plante à la dofe de fix onces , & les infufions ou macérations dans du vinaigre , à la dofe d'une poignée fur une demi-livre de cette liqueur.

La Croix de chevalier , connue en botanique fous le nom de *tribulus terrestris*. Linn. eft une plante annuelle qui vient dans nos Provinces méridionales ; fon fruit eft déterfif & apéritif ; on le donne en poudre aux animaux à la dofe d'un gros. On fait avec toute la plante une eau diftillée qui paffe pour diurétique ; cette eau fe donne depuis quatre onces jufqu'à huit.

Le Cuminoides , autrement Cumin fàuvage , eft une plante annuelle qui nous vient de l'Ifle de Crete & de Lemnos ; elle eft carminative ; on l'employe en infufion pour les animaux. Une plante qui croît naturellement dans les lieux incultes , eft la Cinogloffe ; elle eft annuelle ; elle paffe pour vulnérable & pectorale ; on la croit légèrement narcotique , extérieurement émolliente , ainfi que fes feuilles ; la décoction de ces dernières fe prefcrit aux animaux à la dofe de deux poignées fur deux livres d'eau. Le fruit du Cyprès mâle & du Cyprès femelle a toujours été regardé comme un bon aftringent & comme un fébrifuge ; il fe donne en décoction dans du vin à la dofe d'une once pour les animaux. Le Domptevenin eft une plante pérennelle , dont les racines font alexipharmques , & les feuilles diurétiques , emménagogues & vulnérables ; on pulvérife la racine , & on la donne aux chevaux depuis une demi-once jufqu'à une once : on prépare avec cette même racine & les feuilles de la plante un extrait , dont la dofe pour les chevaux eft depuis deux gros jufqu'à une demi-once.

L'Aulnée , plus connue fous le nom d'*enula campana* , eft une plante très-ufitée en médecine ; fa racine paffe pour alexitere , ftomachique , vermifuge , tonique , déterfivè & réfolutivè par excellence ; lorsqu'elle eft fraîche , on la fait prendre en infufion aux animaux

à la dose de quatre onces , & quand elle est sèche , on la pulvérise ; la dose en est pour lors d'une demi-once. Les bayes de l'Epine-vinette , arbrisseau qui croît dans les terrains secs & sablonneux , sont douées d'une vertu rafraîchissante & coagulante ; on donne leur décoction aux animaux à la dose d'une poignée dans une livre d'eau.

L'Epurge est un purgatif très-violent pour l'homme , & familier au gens de la campagne ; ils prennent pour se purger depuis dix jusqu'à vingt de ses graines ; pour les animaux il faut en porter la dose depuis cent jusqu'à cent cinquante.

Parmi les plantes bisannuelles on place le Fenouil , qui croît naturellement dans les vignes pierreuses des Provinces méridionales , & qu'on cultive quelquefois dans nos jardins ; on attribue au Fenouil une vertu résolutive , carminative , diurétique , sudorifique & stomachique ; sa semence se donne en poudre aux animaux à la dose d'une once , ou macérée dans de l'eau-de-vie pareillement à la dose d'une once sur une livre de liqueur : on leur donne l'huile essentielle à la dose d'un gros. La queue de Pourceau est encore une plante très-indigene à la Provence , quoiqu'on en trouve néanmoins aux environs de Paris ; elle est apéritive ; résolutive , diurétique & anti-spasmodique ; on en donne le suc aux animaux à la dose d'un gros. On cultive dans les champs & les jardins , la Fève de marais : elle est venteuse ; sa farine est une des quatre farines résolutives ; on obtient par la lixiviation des tiges & des gouffes brûlées , un sel diurétique qu'on donne aux animaux à la dose de deux gros.

On prétend que les racines de la Filipendule sont très-astringentes ; on les prescrit en cette qualité en poudre à la dose d'une demi-once. La Fougere femelle est connue par-tout ; sa racine est apéritive , vermifuge , astringente ; elle entre dans la composition de la pierre de Fougere , astringent très-puissant ; cette racine se

donne en décoction aux animaux à la dose de quatre onces , & sa poudre à celle d'un demi-gros. On a essayé avec succès en Angleterre, d'employer les cendres de Fougere pétries dans l'eau, pour blanchir le linge & tenir lieu de savon. La Fougere mâle est douée des mêmes vertus que la femelle.

Le Frêne est un arbre très-vanté pour la médecine humaine ; ses feuilles sont vulnéraires , son écorce diurétique , fébrifuge , son bois dessicatif , stiptique ; le sel tiré des cendres de son écorce , est un puissant diurétique qui se prescrit aux animaux à la dose d'un gros. On réduit sa semence en poudre , qui est aussi un très-bon diurétique , & on la prescrit aux animaux à dose d'une once. Une herbe très-estimée & qui est détersive , apéritive , diurétique , antiscorbutique , est la Fumeterre ; on en donne le suc aux animaux à la dose de six onces ; on leur en fait aussi des infusions à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau. On prétend que le fruit & les feuilles de Fusain, autrement Bonnet de Prêtre , purgent violemment & sont très-pernicieux au bétail , sur-tout aux moutons & aux chevres.

Un arbrisseau qu'on regarde encore comme un poison pour les moutons , est le Fustet des Corroyeurs , arbrisseau des Provinces méridionales. Le Galega , autrement la Rhue de chevre , passe , sans néanmoins aucune preuve bien constatée , pour sudorifique & alexitere ; on prescrit aux animaux cette plante en boisson , infusée à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau. La Garance n'est pas moins utile dans l'art vétérinaire que dans la teinture ; sa racine est apéritive , emménagogue & diurétique ; on la prescrit aux animaux depuis la dose d'une once jusqu'à trois. La Garderobe , connue aussi sous le nom d'Aurone femelle , est stomachique , vermifuge , diaphorétique , diurétique ; on fait avec cette plante une poudre qui se donne aux animaux à la dose de deux gros.

Le Genêt des Teinturiers est diurétique, détersif; on donne aux animaux la décoction de ses fleurs à la dose de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Les bayes du Genevrier sont d'une faveur aromatique, résineuse; elles donnent, ainsi que les résines, une odeur de violette aux urines; le bois de cet arbrisseau a une odeur résineuse, agréable; on attribue à ce bois, de même qu'aux racines, une vertu sudorifique: quant aux bayes, elles sont puissamment résolatives, atténuantes, stomachiques, détersives & diurétiques. Les Arabes font des incisions à son écorce pour retirer sa résine, qu'on nomme sandaraque ou vernis des Arabes; on donne aux animaux l'infusion des bayes de cet arbrisseau à la dose d'une livre, leur extrait à celle de deux onces, & leur huile essentielle à celle d'une demi-once: on se sert souvent des bayes & du bois pour les parfums anti-putrides.

La vertu fébrifuge de la Gentiane est fort connue; elle est des plus toniques, stomachique, vermifuge & détersive; on la donne aux animaux depuis une once jusqu'à deux; sa décoction miellée est excellente pour les ulcères. La Germandrée ou petit Chêne, est trop utile pour la passer ici sous silence; on lui attribue une vertu tonique, sudorifique, emménagogue, fébrifuge, vermifuge & incisive; on prescrit aux chevaux l'infusion de cette plante à la dose d'une poignée dans du vin blanc. Le Giroflier ou Violier jaune est pérennel: il croît sur les rochers & les vieux murs; ses fleurs passent pour détersives, anodines, diurétiques, céphaliques, anti-spasmodiques & incisives; on en fait prendre la poudre aux animaux à la dose de deux gros. Une plante dont on se sert encore dans la médecine des animaux, est le Glayeul puant; sa racine est regardée comme un apéritif, un anti-hystérique & un fondant; étant sèche on la pulvérise & on la prescrit aux animaux à la dose d'une demi-livre dans une livre de vin blanc.

Le petit Glouteron ou *Xanthium* croît annuellement le long des chemins dans les champs ; ses feuilles sont amères , astringentes , résolutives ; sa semence est diurétique ; on tire de la plante entière un suc , dont la dose est de six onces pour les animaux : on assure que les feuilles pilées & appliquées de la même plante , sont anti-scrophuleuses. Le Gratteron ou Rieble pilé avec de la graisse de porc , & appliqué extérieurement , est encore anti-scrophuleux ; on s'en sert pour résoudre les tumeurs des chevaux. Un purgatif fort usité chez les pauvres , est la Gratiolle ; on attribue avec raison à cette plante une vertu hydragogue , émétique , fortement purgative & vermifuge ; on en fait pour les chevaux des infusions qu'on leur donne à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau : on peut pareillement les faire macérer dans du vin.

Le Gremil ou herbe aux Perles , quoique peu usité , est encore une de ces plantes dont on peut faire usage dans l'art vétérinaire ; sa semence est apéritive , diurétique , déterfivè & émolliente ; on la réduit en poudre & on la prescrit aux animaux à la dose d'une demi-once. Nous connoissons de deux sortes de Grenadiers , l'un à fleurs doubles qu'on nomme Balauftier , & l'autre à fruits ; les fleurs de la première espèce , connues aussi dans les boutiques sous le nom de Balauftes , sont dessicatives , astringentes , anthelminthiques ; on les prescrit réduites en poudre & en décoction , à la dose d'une once pour les animaux. L'écorce du fruit de la seconde espèce , est très - astringente ; on la prescrit aussi en poudre en cette qualité à la dose d'une demi-once pour les animaux , & en décoction à la dose d'une once & demie sur une livre & demie d'eau : cette écorce se nomme en pharmacie , *Malicorium* : on prétend encore que bouillie dans du vin , elle est un excellent vermifuge.

Le Groseiller à fruit noir , autrement le Cassis , est indigène en Languedoc ; nous le cultivons dans nos

jardins ; ses feuilles & ses fruits sont stomachiques , diurétiques & diaphorétiques ; on se sert du suc des feuilles à la dose d'une demi-livre , ou même d'une livre pour les animaux domestiques , contre la morsure des bêtes enragées & venimeuses ; on applique en même-temps les feuilles fraîches & pilées sur les morsures. Je ne vous parlerai pas du Panais ; sa racine est plus en usage comme aliment , que comme médicament ; sa semence est cependant une excellente nourriture pour les oiseaux & toute la volaille. La Paquerette, autrement petite Marguerite , est plus utile dans l'art vétérinaire ; ses feuilles & ses fleurs sont résolutive détersives , & vulnéraires ; on les donne aux animaux en décoction à la dose de deux poignées pour une livre & demie d'eau.

Une plante très en usage , tant dans la médecine des hommes que dans celle des animaux , est la Pariétaire ; cette plante est nitreuse , émolliente & diurétique ; c'est aussi une des cinq émollientes ; on s'en sert en décoction pour les lavemens , bains & fomentations ; on en donne aux animaux le suc , dans les difficultés d'uriner , à la dose de six onces chaque fois. Les feuilles de la grande Passerage , *lepidium latifolium*. Linn. pulvérisées & données en poudre aux animaux à la dose d'une demi-once , sont un puissant diurétique.

On trouve aux environs de Dijon une plante qui n'est pas des plus communes par la France , c'est le Pavot cornu ; elle est moins rare dans l'Angleterre que dans la Suisse ; cette plante passe pour détersive , résolutive & diurétique ; on en donne les feuilles aux animaux dans du vin à la dose d'une poignée dans une demi-livre de vin. Tout le monde connoît le Pourpier , c'est une plante potagere ; il est rafraîchissant , diurétique , froid ; quelques Auteurs le disent vermifuge & narcotique ; on peut en faire manger aux animaux quelques poignées le matin. La Percefeuille ou Oreille de lievre , qui est vulnéraire

vulnérable & astringente , se mêle avec d'autres vulnérables , lorsqu'on en donne aux animaux.

Une plante que quelques Botanistes regardent comme apéritive & lithontriptique , est le Percepier , *alchimilla montana minima*. Col. Part. Elle est annuelle , croît dans les champs & sur les montagnes ; on la prescrit aux animaux à la dose de six onces. On trouve au bord de la mer sur les rochers une plante qui porte presque le même nom que la précédente , c'est la percepiere , *crithmum sive fœniculum minus*. Tour. Cette plante est apéritive , diurétique , emménagogue , lithontriptique ; on s'en sert cependant rarement dans la médecine , encore moins dans l'art vétérinaire.

Le Persil commun est une plante bien usuelle ; toutes ses parties sont apéritives , ses feuilles sont résolutives & vulnérables , sa racine diaphorétique ; sa semence une des quatre semences chaudes mineures ; elle est atténuante & diurétique ; la décoction de la racine de Persil , facilite l'éruption de la petite vérole & du claveau dans les moutons ; on la donne aux animaux à la dose de deux onces sur une demi-livre d'eau , ou la poudre à la dose d'une demi-once. On attribue au persil de Macédoine , ou plutôt à sa semence , une vertu carminative , diurétique , emménagogue & alexipharmaque ; la dose doit être d'une demi-once pour les animaux. On emploie encore dans l'Art Vétérinaire les boutons de Peuplier noir ; on en tire avec l'esprit de vin une teinture utile dans le cours de ventre & pour les ulcères intérieurs , à la dose d'une demi-once dans de l'eau blanche. Personne ne conteste au Pied de Lyon une vertu vulnérable , astringente & un peu détersive ; il est très bon dans les dyssenteries ; on en donne le suc aux animaux à la dose de six onces , & la décoction à celle d'une demi-livre par jour. Le Pied d'Oiseau , plante indigène dans nos champs & nos collines , est apéritif & diurétique ; on le prescrit quelque-

fois aux animaux à la dose d'un demi-gros dans une livre de vin. On se sert très-communément dans la médecine des animaux, des racines du Pied de Veau; on prétend qu'elles sont incisives & détersives, mêlées avec du miel; elles passent pour anti-asthmiques; on les donne très-souvent ainsi mêlées, à la dose d'une once, aux chevaux. La Pilofelle ou Oreille de Rat, est universellement reconnue dans la matière médicale pour une plante astringente, vulnérable & détersive; on assure encore que cette plante infusée dans du vin pendant vingt-quatre heures, est fébrifuge; on la croit mortelle pour les moutons; on peut en donner aux chevaux l'infusion à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau.

Nos Provinces méridionales nous fournissent une plante qu'on nomme *Piment*, autrement *Botrys*; cette plante est aromatique, stomachique, résolutive, expectorante & incisive; on la donne pulvérisée aux animaux à la dose d'une demi-once. Rien n'est meilleur pour les plaies récentes que la Pimprenelle, après l'avoir préalablement pilée; sa poudre sèche arrête les progrès des ulcères cancéreux. Un excellent vulnérable, & en même temps fébrifuge, moins échauffant que la plupart des vulnérables, est la Pyrole; on la donne en poudre aux animaux à la dose d'un gros. On leur fait souvent manger la plante de Pissenlit, lorsqu'elle est fraîche; on leur en donne aussi le suc à la dose de six onces, & cela en qualité d'hépatique, de stomachique, d'apéritif & de diurétique. Sur le Mont Ida, aux environs de Montpellier, on rencontre fréquemment une plante qui se nomme *Pivoine*; elle est céphalique, anti-épileptique, anti-spasmodique & diaphorétique; on donne aux animaux la poudre de ses racines à la dose de deux gros. Rien n'est si commun & en même-temps si utile que le Plantin; cette plante est vulnérable & astringente; on l'emploie pour les chevaux, le plus souvent à l'extérieur ou en breuvage, à la dose d'une poignée, ou deux sur deux livres d'eau. Une plante caustique, détersive, ré-

folutive & en même-temps diurétique , est le Poivre d'eau ou Curage ; on en donne aux animaux l'eau distillée à la dose de six onces , & sa décoction à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau. Le Polygala est une plante dont les propriétés ont été nouvellement découvertes par M. Duhamel ; c'est, suivant ce célèbre Académicien , un excellent béchique incisif ; on peut donner le Polygala aux chevaux, comme résolutif , diurétique & sudorifique , à la dose de deux poignées pour une livre de liqueur. La racine de Polypode est apéritive, hépatique, & , suivant quelques Auteurs, purgative ; elle passe pour un très-bon remède contre le ver solitaire ; on peut la donner aux animaux depuis deux onces jusqu'à quatre en infusion ; ou en poudre à la dose d'une once. La Presle est une plante de marais , qui a une vertu astringente & détersive ; on l'emploie ordinairement dans les pissemens de pus ; on peut en donner la décoction aux bœufs & aux chevaux ; à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau ; on peut aussi la leur faire manger en verd, mais on la croit pernicieuse aux brebis. On emploie en cataplasme & comme vulnéraires , les feuilles de Primevere pour les animaux. On est encore dans l'usage de se servir pour eux des fruits de Prunier sauvage ; on leur donne en décoction à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau ; ces fruits , avant leur maturité, passent pour astringens, fébrifuges , résolutifs & répercussifs. La Pulmonaire est pectorale , vulnéraire & astringente ; on en fait pour les animaux des especes de tisanes à la dose d'une poignée dans une livre d'eau. Une autre plante qui est pareillement vulnéraire & astringente , est la Quinte-feuille ; on lui attribue encore , avec justice, une vertu fébrifuge ; on donne aux animaux ses racines bouillies dans leurs boissons à la dose de deux onces sur deux livres d'eau. On cultive dans nos jardins le Radix ou Raifort ; sa racine est âcre , piquante au goût , détersive , apéritive , emménagogue , expectorante ; elle sert quelquefois de

nourriture aux animaux ; on leur en donne le suc à la dose de six onces , & les infusions dans du vin blanc. Le grand Raifort sauvage est, de même que le Radix, de la famille des Crucifères ; ses racines sont anti-scorbutiques , détersives , emménagogues & très-diurétiques : on donne aux animaux le suc de ces dernières à la dose de deux onces , & l'infusion à la dose d'une poignée dans deux livres d'eau. Le Raifin de Renard , plante qui croît communément dans nos forêts , ne s'emploie pour l'ordinaire qu'à l'extérieur ; on fait bouillir ses feuilles & ses baies ; ou seulement on les pile & on les applique sur les bubons pestilentiels , les inflammations malignes , les panaris , les ulcères invétérés , &c. On donne le nom de Rhapontic à une certaine Rhubarbe qui croît dans la Scythie ; sa racine est un peu purgative , stomachique & astringente ; on la donne en poudre aux animaux depuis la dose d'une once jusqu'à deux. La Rave peut encore être mise au nombre des Raiforts ; sa racine est aphrodisiaque , diurétique , & anti-scorbutique ; elle sert pendant l'hiver à la nourriture des bœufs & des vaches ; on peut aussi en faire prendre aux animaux les décoctions en boissons ordinaires. On n'emploie pas moins la Réglisse pour les animaux que pour les hommes ; c'est une racine qui est adoucissante , diurétique & laxative ; on la donne pulvérisée aux animaux à la dose d'une once , mêlée avec du son. Une plante qui a encore beaucoup de vertus , est la Reine des Prés ; elle est astringente , sudorifique , anti-épileptique & vulnéraire ; on en donne aux animaux la décoction à la dose d'une demi-livre ; ses racines pilées & appliquées sont utiles contre les blessures & les ulcères. La Renoncule des marais est si caustique , qu'elle peut être mise au nombre des poisons , en la prenant intérieurement ; si on s'en sert cependant extérieurement sur les tumeurs après l'avoir pilée , elle y fait très-bien , suivant quelques Auteurs : on prétend que cette plante tue les brebis ; il est certain que cette nourriture leur devient nuisible. De

toutes les plantes les plus usitées dans différens villages, est la Renouée ; elle fait partie des vulnéraires astringens, on en donne aux animaux le suc à la dose de six onces, ou bien on leur fait prendre en décoction à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau. Le Languedoc, la Provence, nous fournissent une plante bien utile dans la Médecine & l'Art Vétérinaire, c'est le Romarin; cette plante, ou plutôt ce sous-arbrisseau, est doué d'une vertu tonique, cordiale, céphalique à un très-haut degré, très-résolutive, fébrifuge, anti-asthmaticque & anti-apoplectique; on en donne aux chevaux l'infusion à la dose d'une poignée dans une livre de vin ou d'eau, ou bien on la pulvérise; la dose en est pour lors d'une demi-once; on s'en sert aussi beaucoup pour les fumigations. Une des plantes crucifères est encore la Roquette des jardins; on lui attribue une vertu aphrodisiaque, diurétique, stomachique, anti-scorbutique & détersive; cette plante se donne aux animaux en substance à la dose de deux poignées chaque jour, ou son suc à la dose de quatre onces. La Roquette de mer est aussi en usage dans l'Art Vétérinaire que la Roquette des jardins; sa vertu est incisive & anti-scorbutique; on donne ses feuilles aux animaux en décoction à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau. On cultive dans nos jardins un Roseau qui croît naturellement dans l'Espagne & dans la Provence, & qu'on nomme pour cette raison Roseau cultivé; sa racine fait passer le lait des femelles qui allaitent; on la leur donne à la dose de deux onces sur deux livres d'eau, en un seul breuvage. Les fleurs de Rosiers de Provins sont regardées dans la matière médicale comme fortifiantes, astringentes, répercussives, vulnéraires, purgatives, lorsqu'elles sont épanouies, & seulement styptiques avant l'épanouissement; on les donne aux animaux en décoction à la dose d'une poignée dans une livre & demie d'eau. Les fleurs de Rosier sauvage, de même que celles de Rosier de Provins, sont encore astringentes.

vulnéraires, répercussives & purgatives ; les fruits de ce Rosier sont diurétiques & stomachiques ; les semences plus apéritives , le syrop plus astringent que les fleurs ; la conserve du fruit est fort recommandée dans le cours de ventre & pour les foibleesses d'estomac ; on la donne aux animaux à la dose de quatre onces en pelotte avec du son , ou les fruits en décoction à la dose de deux onces sur une livre & demie d'eau. On attribue à la Rhue des jardins , une vertu emménagogue , alexitere , anti-vermineuse , carminative , anti-spasmodique , céphalique , fondante , anti-scorbutique , résolutive & détersive ; on en donne aux animaux le suc à la dose de quatre onces , ou l'infusion dans du vin blanc à la dose de six onces , après y avoir fait infuser une demi-poignée des feuilles. Les feuilles de Thalictron ou Rhue des Prés , sont uniquement purgatives ; la dose de ses feuilles est pour les animaux de deux poignées en décoction pour une livre & demie d'eau. La Sabine est de toutes les plantes la plus usuelle pour les chevaux ; ses feuilles sont emménagogues , diurétiques , vermifuges , anti-septiques & détersives ; on les donne aux animaux en infusion à la dose d'un gros ou de deux gros ; on croit cette plante dangereuse pour les chevres : les Maréchaux l'emploient souvent pour donner de l'appétit aux bestiaux. Dans nos Provinces méridionales il croît beaucoup de Safran ; les trois stigmates du pistil de cette plante passent pour anodins , stomachiques , expectorans , légèrement cordiaux , emménagogues & diaphorétiques ; on les prescrit aux animaux depuis la dose de deux gros jusqu'à celle de quatre : on fait avec ses stigmates des collyres pour les yeux dans la clavelée des moutons , de même que dans la petite vérole des hommes. Le Sainfoin d'Espagne est plutôt une excellente nourriture pour les chevaux qu'un médicament , mais il demande d'être donné avec ménagement à cause de la succulence de ses suc : il en est de même du Sainfoin ordinaire.

Les faussaies & les fossés sont presque toujours ornés d'une plante qu'on nomme *Salicaire* : cette plante est déterfivè , astringente & vulnéraire ; on se sert de son herbe en décoction ; elle est très-efficace pour les diarrhées & les dyssenteries ; on en fait une décoction pour les animaux à la dose d'une poignée sur une livre d'eau. La Sanicle est presque connue de tout le monde comme un grand vulnéraire , un astringent & un déterfif ; on en donne aux animaux les feuilles dans une décoction vulnéraire à la dose d'une poignée sur une livre d'eau. Une plante réputée comme vermifuge est la Santoline ; elle croît en Espagne ; on la donne aux animaux en poudre à la dose de deux gros. La Sarriette vraie est une plante indigène à l'Italie ; on la regarde comme céphalique , carminative , apéritive & hystérique. On se sert de son huile essentielle ; on en donne aux animaux la dose de quarante gouttes dans une liqueur appropriée. La racine de Satyrion est aphrodisiaque , incrassante ; on en fait une poudre qu'on donne aux animaux à la dose de deux gros. La grande Sauge est trop usitée pour n'en pas parler ici ; elle est tonique , céphalique , cordiale , stomachique , sternutatoire & sialagogue : on fait avec cette plante une essence , dont la dose est d'un gros pour les animaux , & une infusion , dont la dose est de deux Poignées dans une livre & demie d'eau ou de vin. On n'ignore pas la vertu apéritive & diurétique de la Saxifrage ; on en donne aux animaux à la dose d'une livre par jour. On se sert aussi très-souvent de la Scabieuse des Prés ; elle est alexitere , sudorifique , & apéritive ; elle se donne en cette qualité aux animaux , sous la forme de décoction , à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau. On trouve dans la Picardie , le Lyonnais , la Lorraine , & dans toutes nos Provinces méridionales , une plante connue sous le nom de Sceau de Notre-Dame ; sa racine est hydragogue , apéritive ; mise en poudre ou en décoction & appliquée en cataplasme , elle est résolutive ; sa

dose pour les animaux est d'une demi-once. Le Scor-
dium ou la Germandrée aquatique, se plaît dans les
terreins humides & marécageux ; cette plante est
douée d'un vertu anti-sceptique, alexitere, fébrifuge,
vermifuge, emménagogue, diaphorétique, & sur-tout
mondificative : on en donne aux chevaux en breu-
vage ; on la fait pour lors infuser à la dose de deux
poignées dans une livre & demie d'eau, ou bien on
la leur donne simplement pulvérisée à la dose d'une
once. La Scorfonere fait partie des plantes potageres ;
sa racine est alexitere, diurétique & diaphorétique ;
ses feuilles & ses fleurs ont à peu près la même vertu ;
on en peut faire manger aux animaux. La grande Scro-
phulaire a encore ses usages dans l'Art Vétérinaire ;
on lui attribue une vertu résolutive, émolliente & car-
minative ; on en donne la poudre aux animaux à la
dose d'une once.

Les feuilles de Serpentaire, plante pérennelle &
indigene dans nos Provinces méridionales, sont très-
bonnes, appliquées extérieurement contre les mor-
sures des bêtes venimeuses ; plus ces mêmes feuilles,
ensemble avec les racines, sont fraîches, plus elles
sont douées d'une vertu anti-putride ; son fruit est
encore plus puissant ; on en donne la poudre aux ani-
maux à la dose d'une once : en général les feuilles &
les racines de cette plante sont les mêmes quant aux
vertus, que celles du Pied de Veau.

La Soldanelle ou Chou marin, croît sur les rivages
de la mer ; elle est un grand purgatif hydragogue ;
on réduit cette plante en poudre, & on la donne de-
puis la dose d'une demi-once jusqu'à une once aux
chevaux : la dose de son suc tiré par expression, est
d'une demi-once, & si on le laisse épaisir jusqu'à con-
sistance, on le fait prendre depuis la dose d'un gros
jusqu'à un gros & demi. Nous ne parlerons ici du
Sorghum ou grand Millet d'Afrique, que pour vous
rappeller ce que Cœsalpin rapporte de cette plante.

Il dit que si un bœuf la mange verte, il enfle à l'instant & meurt ; si au contraire il la mange sèche, elle lui profite considérablement ; c'est à l'expérience à en décider. Personne n'ignore la vertu stomachique, emménagogue, diurétique, détersive, céphalique & masticatorie du Souchet long : on fait avec sa racine desséchée une poudre, qu'on donne aux chevaux à la dose de deux gros. Le Soucy n'est pas moins utile dans l'Art Vétérinaire ; on lui attribue une vertu emménagogue, fondante, céphalique, anti-spasmodique & hépatique ; on en donne le suc aux animaux à la dose de six onces, & l'infusion dans du vin blanc à la dose d'une poignée sur une livre d'eau. Le Populago est ce qui s'appelle trivialement le Soucy des marais ; ses feuilles & ses fleurs sont très-vantées contre les ulcères & les érysipèles.

On trouve dans nos boutiques un Oignon qu'on nomme *Squille* ou *Scille rouge* ; il nous vient d'Espagne ; il se plaît dans les sables des bords de la mer ; cet Oignon ou Bulbe passe avec raison pour âcre, amer & nauséeux ; on lui attribue une vertu apéritive, diurétique, purgative, émétique & anti-asthmaticque : on fait avec la Squille une poudre, dont la dose pour les animaux est d'un gros, & un oximel qui se prescrit aussi aux animaux à la dose d'une once. Une plante peu usitée & qui est néanmoins très-vulnérable & astringente, est le Statice, le Gazon d'Espagne ou d'Olympe ; il vient dans les montagnes du Forez ; dans le Soissonnois & aux environs de Mantes ; on en tire un suc qu'on donne aux animaux à la dose de quatre onces : on réduit encore cette plante en poudre ; on s'en sert à l'extérieur pour les plaies & ulcères. Les usages du Sureau sont très-étendus ; cet arbrisseau tout commun qu'il est, n'en est pas moins estimable ; ses feuilles sont purgatives, diurétiques, laxatives, lorsqu'elles sont fraîches ; diaphorétiques lorsqu'elles sont sèches ; ses fleurs sont résolatives, ré-

percussives , diaphorétiques ; son écorce intérieure est purgative , hydragogue & diurétique : on donne aux animaux la décoction des fleurs à la dose d'une poignée sur une livre d'eau , & l'écorce intérieure de cet arbruste infusée dans le vin , à la dose d'une once sur une demi-livre de vin.

Le Tabouret ou Bourse à Pasteur , est aussi très-vanté dans l'Art Vétérinaire ; c'est un excellent vulnéraire astringent ; on le dit aussi fébrifuge : on en donne aux animaux le suc à la dose d'une demi-livre ; sa poudre à la dose d'une demi-once ; & sa décoction à celle d'une poignée sur une livre d'eau. Une plante qui est aussi vulnéraire , & qu'on place dans la classe des détersifs , des astringens , des vermifuges & des fébrifuges , est le Thalictron des boutiques ; on en donne aux animaux la semence en poudre à la dose d'une demi-once.

Le Tamarin , tel qu'il se vend chez nos Pharmaciens , est la pulpe du fruit d'un arbre qui porte le même nom & qui croît dans l'Egypte , l'Arabie , les Indes & le Sénégal ; cette pulpe contient un acide purgatif , doux , léger , qui corrige l'acrimonie & la violence des purgatifs ordinaires : si on l'éteint dans beaucoup d'eau , elle perd sa qualité purgative , & devient une espece de limonade très-agréable ; on en donne aux animaux en substance à la dose de deux onces , & d'une demi-livre en décoction dans deux livres d'eau.

Nos Botanistes distinguent ordinairement deux sortes de Tamariscs , l'un qu'ils nomment *Tamarisc d'Allemagne* , parce qu'il croît dans les terrains humides de l'Allemagne ; & l'autre *Tamarisc de Narbonne* , parce qu'il est fort commun aux environs de cette ville & dans nos Provinces méridionales : ces deux Tamariscs ont l'un & l'autre la même vertu , c'est-à-dire , que toutes leurs parties , si on en excepte néanmoins les feuilles , sont apéritives & incisives ; leur écorce ,

lorsqu'elle est fraîche, est un doux balsamique, astringent & dessicatif : on prescrit aux animaux la racine de cet arbre dans les décoctions à la dose de trois onces sur deux livres d'eau ; son extrait à la dose d'un gros, & son sel à celle de deux gros. La Tanaisie est encore plus usuelle que le Tamarisc ; on attribue à la Tanaisie une vertu stomachique, carminative, vermifuge, vulnéraire & détersive ; on fait avec ses fleurs une poudre contre les vers, qu'on donne aux animaux à la dose de deux gros. Nous cultivons dans nos jardins une espece de Thym qui nous vient originaiement de la Grece & de l'Archipel, & que pour cette raison nous appellons *Thym de Crête* ; ce Thym est doué d'une vertu incisive, cordiale, céphalique, stomachique, carminative, diaphorétique, alexitere & résolutive : on emploie pour les animaux ses infusions à la dose d'une poignée dans une livre d'eau ou de vin, & sa poudre à la dose de deux gros.

Dans les Pays méridionaux il croît une espece de Thlaspi, qui a l'odeur de l'ail ; la semence de ce Thlaspi est incisive, détersive, apéritive & anti-scorbutique : on en donne la poudre aux animaux depuis la dose d'un gros & demi jusqu'à deux. Les fleurs de Tilleul ont leur usage dans la médecine des animaux comme dans celle de l'homme ; elles passent pour être céphaliques & anti-spasmodiques : on en donne aux animaux la poudre à la dose d'une demi-once : les baies & les fruits de cet arbre sont astringens ; ses feuilles sont au contraire apéritives ; l'eau tirée par incision de son tronc vers la racine, est encore un meilleur céphalique que les fleurs. Aux bords des étangs se trouve une plante à fleurs bleues, qu'on nomme la *Toque*, *cassida palustris vulgatiore flore cœruleo*. *Tour.* cette plante est très-amere, stomachique & vermifuge ; on ne se sert dans l'Art Vétérinaire, que de

ses fleurs , dont la dose est d'une demi-poignée pour les chevaux.

Nous croirions passer sous silence une des plantes peut-être la plus intéressante dans la médecine des animaux , si nous ne parlions pas ici de la Tormentille : cette plante est un des plus grands vulnéraires & astringens ; on en donne aux animaux la poudre à la dose d'une demi-once.

La Toute-Bonne , l'Orvale n'est pas de grand usage dans l'Art Vétérinaire , quoique cette plante soit originaire des pays chauds ; on prétend que son suc & ses feuilles seches trempées pendant quelque temps dans du vin chaud conviennent pour les ulceres. Un arbrisseau fort commun dans nos haies , & qu'on cultive dans nos jardins pour former des palissades , est le Troesne ; ses feuilles & ses fleurs sont astringentes & détersives , principalement les dernieres ; on donne aux animaux la décoction de toute la plante à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau.

Le Turbith blanc est le Séné des Provençaux ; il se nomme *globularia fruticosa myrti folio tridentato*. Tour. il est fort commun aux environs de Montpellier ; c'est un violent purgatif ; on en donne aux animaux à la dose de deux onces. Une petite plante bien utile est la Turquette , autrement l'Herniaire ; elle est annuelle , & croît dans les lieux secs & sablonneux ; elle est douée d'une vertu apéritive , fondante & astringente : on donne aux animaux le suc de cette plante à la dose de six onces , sa poudre à celle d'une demi-once ; on en fait pour eux des décoctions à la quantité de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Quel meilleur béchique & adoucissant peut-on trouver , tant pour les hommes que pour les animaux , que le Tussilage ? on donne à ces derniers toute la plante en infusion à la dose d'une poignée sur une livre & demie d'eau. La racine de la grande Valériane , qui se plaît

dans nos hautes montagnes & nos bois , est anti-spasmodique , diurétique , emménagogue & céphalique ; on en donne en boisson aux chevaux à la dose d'une once , ou en substance à celle d'une demi-once.

La Valériane sauvage l'emporte de beaucoup sur la précédente , qui est le phu des jardins , celle-ci est un anti-épileptique très-vanté : on donne aux animaux sa racine en substance & pulvérisée depuis une demi-once jusqu'à une once. Une plante pour le moins aussi usitée que la Valériane , mais dans un cas totalement différent , est l'Erysimum ou Velar ; cette plante est expectorante , incisive , anti-scorbutique & diurétique : on en donne aux animaux le suc à la dose de quatre onces , & les décoctions à celle d'une poignée dans une livre d'eau. La Verge d'or , plante qui peut servir d'ornement par la beauté de sa fleur dans les parterres , peut être d'un très-grand secours dans l'Art Vétérinaire ; elle est détersive , vulnérable ; quand on la prescrit aux animaux , c'est ordinairement avec toutes ses parties , & en infusion à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau.

L'Ilécébra est une plante très-âcre au goût , piquante , anti-scorbutique , vomitive , diurétique , fébrifuge , anti-septique & anti-cancereuse ; lorsqu'on l'emploie à l'intérieur , il faut que ce soit avec la plus grande circonspection , à cause de son extrême acreté : on en fait bouillir huit poignées après l'avoir lavée & mondée dans huit livres de biere , jusqu'à ce que le tout soit réduit à moitié ; quand on prescrit cette biere aux animaux , c'est pour l'ordinaire à la dose d'une demi-livre.

La Véronique mâle est connue de tout le monde , sur-tout quant à ses propriétés médicinales ; elle passe pour stomachique , vulnérable , tonique , détersive & diurétique ; on en donne la décoction aux animaux à la dose d'une poignée sur une livre d'eau. La Ver-

veine n'est pas moins vantée ; elle est vulnérable , déterfivè, fébrifuge & résolutive : on la donne infusée aux animaux à la dose de deux poignées dans une livre de vin , ou bien on leur fait prendre son suc à la dose de deux onces.

On cultive annuellement dans les champs la Vesse ; elle est plus utile dans les basse-cours comme alimens , que dans l'Art Vétérinaire : elle est sur-tout une excellente nourriture pour les pigeons ; les poules & les canards la rebutent souvent : on la croit même nuisible à ces derniers. Rien n'est si commun que de trouver dans les champs & terres labourables de l'Yeble , c'est le petit fureau ; l'écorce moyenne de ses racines est un fort purgatif ; sa substance intérieure est plus astringente que le reste de la plante ; ses baies & ses graines sont légèrement purgatives ; on croit que ses feuilles & ses jeunes pousses sont plus douces : on donne aux animaux le suc de cette plante à la dose de quatre onces , de même que le vin où on a fait macérer son écorce ; & quand on leur prescrit ses semences pulvérisées , c'est pour l'ordinaire à la dose d'une demi-once : plusieurs personnes assurent que l'Yeble , par l'odeur forte & désagréable qu'il exhale , chasse les rats des greniers.

Outre les différentes plantes que nous avons rapportées , il y en a encore de plusieurs sortes , dont on pourroit faire usage pour l'Art Vétérinaire ; mais comme les doses auxquelles on les doit porter pour les animaux , n'en sont pas encore bien constatées , nous avons pris le parti de les omettre , en attendant qu'elles soient mieux connues.

PLUVIER. C'est le nom qu'on donne à un genre d'oiseaux qui ont trois doigts devant & point derrière , ou au plus un faux doigt , qui ne leur sert ni à marcher , ni à se percher , ni à prendre leur proie ; on en distingue de plusieurs especes en France.

La première espece est le *Pluvier verd* ou *doré* ; il

est un peu plus grand que le Vanneau ; son envergure est de deux pieds ; le sommet de sa tête , son col , ses épaules , son dos & généralement tout le dessus , sont d'un brun foncé , entremêlé de beaucoup de taches verte tirant sur le jaune : si on observe chaque plume à part , le milieu paroît être d'un brun sombre ou noirâtre , & les bords du contour sont tachés d'un verd jaunâtre ; le bec de cet oiseau est droit & noir , long d'un pouce & cannelé autour des narines ; son col est court ; sa tête & ses yeux sont grands ; sa poitrine est d'un brun pâle nuancé ; son ventre est blanc , mais gris ou brunâtre vers les côtés ; ses ailes sont brunâtres & la plupart de leurs dards sont blanchâtres ; sa queue est courte & brunâtre ; ses pattes & ses griffes sont noires ; ses pattes sont longues ; de même que celles de tous les oiseaux qui fréquentent les lieux bas , les eaux , les prairies , &c. elles sont dégarnies de plumes un peu au-dessus des genoux : ce Pluvier est assez commun en France , sur-tout aux environs de Sologne en Gâtinois ; c'est un fort bel oiseau ; les François estiment sa chair comme un excellent mets , & en effet elle est douce & fort tendre : on s'est imaginé faussement que le Pluvier vivoit de rosée , parce qu'on ne lui trouve aucun excrément dans les intestins ; il se nourrit comme le Vanneau , de vers & d'escargots : la raison pour laquelle on ne trouve jamais rien dans le ventre du Pluvier , c'est que cet oiseau n'a que l'intestin *jejunum* dans lequel il ne se trouve jamais rien , comme cela s'observe dans plusieurs autres animaux ; cet oiseau va seul la nuit ; mais le jour il vole de compagnie en suivant l'appellant , selon le rapport des Chasseurs : c'est un oiseau de passage qui s'en va au printemps & qui ne fait point de nid en France.

La seconde espece est le *Pluvier gris* ; sa chair n'est pas moins exquise que celle du Pluvier doré ; le champ de son plumage est noirâtre , & les mouche-

tures grises verdâtres ; son menton est blanc , ainsi que le ventre , la poitrine & les cuisses ; les dards des ailes sont blanchâtres ; la queue est diversifiée de raies ou couches de noir & de blanc qui la traversent ; son bec est noir ; ses pattes sont d'un verd sale ; ses griffes sont petites & noires : cette espece de Pluvier est plus rare dans l'Orléanois que le précédent ; il est de la grosseur d'un moyen pigeon , de même que le Pluvier doré.

Il y a encore en France une autre espece qu'on nomme *Pluvier criar* , c'est le *Vanellus Vocifer* des anciens ; il est aussi gros qu'une Beccassine ; ses yeux sont grands & cerclés de rouge ; sa tête est bigarée de blanc , de noir & de brun ; sa mentonniere est blanche ; & au-dessous il y a un collier noir ; sa poitrine est blanche , traversée d'une raie noire qui va d'un aile à l'autre ; son ventre est pareillement blanc ; son dos & ses ailes sont bruns ; les plumes du croupion , qui recouvrent sa queue , sont d'un rouge jaunâtre ; le reste de sa queue est noir ; ses jambes sont de pareille couleur , & ses cuisses nues.

Le Pluvier est toujours en mouvement ; il vole rapidement & fait en volant un assez grand bruit ; il est quelquefois comme un peloton de graisse , aussi dit-on en proverbe , *gras comme un Pluvier* ; sa chair , quoiqu'exquise & délicate , n'en est pas plus nourrissante. On sert pour nourriture sur nos tables cet oiseau cuit à la broche , à la braise & à la cendre , &c.

Nous allons actuellement exposer les moyens dont on peut se servir pour les attraper ; le véritable temps pour cette chasse , c'est le mois d'Octobre , lorsqu'ils arrivent dans nos contrées , & le mois de Mars , temps où ils s'en retournent , ils sont alors moins solitaires , parce que c'est la saison de leurs amours : comme ils se plaisent dans les prairies ou dans les champs ensemencés , c'est-là où on doit leur tendre des pieges ; on choisira un endroit où il n'y ait ni
arbre ,

arbre, ni haie, ni buisson à plus de trois cens pas aux environs; & comme ces oiseaux viennent encore se baigner au bord des ruisseaux, quand ils sont rassasiés, on peut se servir de cette connoissance pour y tendre des pieges.

Les grands froids, ainsi que ceux qui durent longtemps, sont contraires à la chasse des Pluviers; un froid modéré & un temps de pluie douce y sont favorables; les vents de bise & de mer sont meilleurs pour cette chasse; le vent de basse galerne n'y vaut jamais rien.

Pour faire venir les Pluviers aux filets, on se sert d'un ou de deux Vaneaux vivans, attachés par les pieds & par la queue, que l'on fait voler; d'une douzaine d'*entes*, qui sont des moquettes faites de foin ou de paille, couvertes de peaux de Pluviers, auxquels on met un piquet pour les faire tenir sur terre comme s'ils étoient vivans; on a un ou deux filets appellés *rets saillans* & plusieurs instrumens, on se munit de deux perches grosses comme le bras, dont l'une a neuf pieds trois pouces & l'autre deux pieds; les perches se nomment, en termes de l'Art, *Guêdes*. 2°. De deux morceaux de douelle de tonneaux, longs d'un pied, larges de trois ou quatre pouces, taillés en pointes par un des bouts auxquels on donne le nom de *palettes*. 3°. De deux bâtons gros comme le pouce, longs de neuf pouces ou d'un pied, & pointus par un bout, qu'on appelle *Sarrots*; 4°. de trois autres morceaux de bois, longs de deux pieds, gros comme un manche de fourche, pointus par chaque bout, qu'on appelle *Paux* ou *Pieux*; 5°. d'une tranche de fer, dont le tranchant n'aura que trois pouces de large, & dont la tête se trouvera être assez forte pour coigner les paux; 6°. d'une serpe ou gouet, ou bien d'un grand couteau, on s'en sert pour couper la guêde qui est en terre; 7°. d'un morceau de bois appelé *Billard* long de trois pieds, dont une partie de la longueur d'un pied sera

recourbée , & l'autre de deux pieds fera droite & se terminera en pointe : ce morceau doit être coupé à trois angles ; 8°. d'un sifflet pour appeller les Pluviers ; ce sifflet doit être fait d'un gros os moulier de la cuisse d'une Chevre ou d'un puissant Mouton ; coupé par les deux bouts de la longueur de trois pouces ; pour le faire en sifflet , on le remplit de cire par le bout jusqu'à l'ouverture, puis on fait un trou plat par-dessous l'os , pour faire entrer le vent ; on fera un trou au milieu , droit par-dessus , qui soit assez gros pour y faire entrer une petite plume à écrire ; & une autre bien plus grand par le côté vers l'extrémité , pour lui donner un son plus clair , pour le pendre au cou , on le percera légèrement à l'autre bout , afin d'y attacher une ficelle ; 9°. on aura aussi un panier de la forme d'un œuf & de grandeur convenable pour y mettre trois Vanneaux vivans ; il y aura une ouverture pour les faire entrer , & quelque chose pour le fermer , avec une boucle , ou corde afin de pouvoir le porter ; ce panier se nomme souvent Bourroche ; 10°. on aura en outre deux ou trois petits travaillets , qui servent à plier la ficelle dessus ; on les fait de deux morceaux de bois , larges d'un demi-pouce , & longs de six pouces , qu'on percera proche des bouts pour y ajuster deux bâtons moins gros que le doigt ; on percera les deux morceaux de bois plats dans le milieu , afin d'y mettre un bâton , sur lequel les autres bâtons tourneront facilement ; 11°. on doit se munir encore d'un panier , ou pour mieux le nommer , d'un vaisseau de toile , nommé *Charotte* ; il sert à mettre les entes , les oiseaux morts que l'on a pris , les ficelles & autres ustensiles nécessaires ; il se fait avec trois morceaux de bois quarrés , longs de deux pieds , & épais d'un pouce & demi , ils sont percés en trois endroits d'un trou gros comme le pouce ; l'on prend trois autres gros bâtons longs de trois pieds , qu'on plie en arc , qu'on fait entrer dans le trou du milieu d'un bâton jusqu'à la moi-

rié ; puis on fiche l'un des bouts dans le trou du milieu du deuxieme bâton & l'autre dans le trou du milieu du troisieme , on les arrête avec de petits coins de bois ; on passera les deux autres du haut & du bas de la même façon & on mettra trois autres bâtons longs de dix-huit pouces entre deux morceaux de ces bois , on les fera entrer dans des trous faits exprès , pour tenir le reste en état ; on attachera deux fangles , courroyes , ou cordes au bâton du milieu , & les autres bouts seront mis avec des cordes aux pieds ; lorsque le tout sera disposé de cette façon , on le couvrira de toile neuve ou grise. On laissera un morceau de bois par-dessus , qu'il faudra coudre autour d'un arçon de bois , qui servira de couverture ou de couvercle , comme seroit celui d'un coffre , c'est ainsi que la charotte se trouvera prête à servir.

12°. Quelques-uns se servent d'un pipeau ; ce pipeau n'est autre chose qu'un petit bâton , moins gros que le petit doigt , long de trois pouces , fendu par le bout jusqu'au milieu , pour y mettre un morceau de feuille de laurier ou lierre , & contrefaire le Pluvier ou Vanneau.

13°. On a encore deux verges de meute , qui sont deux petites baguettes longues de deux pieds & demi , bien droites , légères & menues , ayant au gros bout un piquet long de trois ou quatre pouces , attaché avec une ficelle assez proche de la verge ; on lie au milieu ou pour mieux dire , un peu plus proche du gros bout , deux ficelles longues de deux pieds chacune avec deux piquets de même grandeur & grosseur que l'autre ; on attache une autre petite ficelle , qui n'est gueres forte , au petit bout de la verge , dont un bout est double & fait comme une boucle pour passer au col du Pluvier ou Vanneau , & l'autre simple beaucoup plus long pour en attacher la queue ; 14°. enfin on aura encore une verge de *huau* , longue de quatre ou cinq pieds & un peu forte , à laquelle on attache

des deux côtés du gros bout deux piquets gros comme le petit doigt , & longs de six pouces , & à dix-huit pouces plus loin deux ficelles de deux pieds & demi de longueur, ayant chacune un piquet au bout de même grandeur que les deux autres.

Tels sont les instrumens préparatoires pour cette chasse ; mais cela ne suffit pas , il faut encore connoître les vents , pour pouvoir faire par avance des formes à tous vents , & tendre de tout côté d'où viendront les Pluviers , parce qu'il est nécessaire que les filets versent avec le vent , d'autant que les oiseaux passant par-dessus , ou se voulant asseoir dans la forme , portent toujours la tête à l'opposite du vent ; quand le filet est tendu du vent d'amont ou d'orient , c'est-à-dire , quand le vent vient du côté d'orient , comme les oiseaux porteront la tête de ce même côté , le filet versera du côté d'occident , mais comme les huit vents , qu'on est obligé de connoître pour tendre , pourroient très-bien ne pas être entendus de tout le monde par les noms vulgaires de Preneurs de Pluviers , nous allons rapporter ici les noms ordinaires des huit vents principaux , tels qu'ils les nomment ; le vent d'est , qui est celui qui vient ou souffle du côté du soleil levant , se nomme *Amont* par les Chasseurs ; le couchant ou ouest , *Abas* ; le nord , *Galerie* ; le midi , *Sud* ; le sud-ouest , *Mer* ; le Nord-ouest , *Basse-Galerie* ; le nord-est , *Bise* ; & le sud-est , *Soufflaire*.

Lorsqu'on fera les formes , il n'est pas absolument nécessaire d'attendre qu'il fasse du vent de chaque côté , il suffit seulement de savoir à-peu-près les endroits où les vents sont placés ; il n'est pas non plus nécessaire que les formes soient directement dressées au vent , on s'accommodera suivant la situation de l'endroit , quelquefois un peu plus à gauche ou à droite , pourvu néanmoins , que quand le vent souffle par exemple directement du midi , la forme ne se trouve placée de *Mer* tirant vers *Abas* , ou de

Soufflaire tirant vers amont ; sinon il arriveroit que les oiseaux en volant suivroient le long du filet & n'iroient pas de travers , il seroit pour lors très difficile d'en prendre ; d'ailleurs en tirant la corde pour les prendre , le vent poufferoit le filet de loin & l'empêcheroit de s'étendre en large , comme il doit faire.

Il s'agit actuellement de savoir faire les formes qu'on destinera à tendre les filets. Il est de principe qu'il faut tendre aux Pluviers dans de grandes prairies , ou dans les campagnes de bleds verts , dans lesquelles on ne rencontre ni arbres , ni haies , ni buissons à plus de trois cens pas du lieu où l'on veut tendre ; si on tend dans les prairies , il faudra que ce soit près de l'eau , parce que les Pluviers la cherchent ordinairement pour se laver , quand ils ont marché pendant quelques temps dans les terres labourables. On prendra garde aussi que le lieu , où sera faite la forme , soit plus bas que l'endroit de la loge ou pour le moins égal.

Ayez d'abord une ficelle de quatorze ou quinze pieds de long , attachez-la sur la prairie , & dans l'endroit , où vous voulez placer vos filets , à deux piquets que vous ficherez en terre pour tracer le lit qui est la place du filet ; vous prendrez ensuite le billard , & vous en frapperez la terre par le côté triangulaire , comme si vous la vouliez couper. Vous ferez la même chose en suivant tout le long de la ficelle , jusqu'à douze toises de longueur que contient le filet que vous y devez tendre , le billard fera une rigole de deux ou trois toises de large ; lorsque le lit sera fait , on ôtera la ficelle & on prendra la plus courte des guêdes , on en couchera à bas le petit bout au bord du lit , & le gros de côté , non pas tout droit , mais en tirant au dedans de la forme , de sorte qu'il s'en faille environ deux pieds qu'elle ne soit droite ; cette guêde étant une fois couchée , mettez

une main dessus pour la tenir arrêtée ; & de l'autre vous tracerez avec le doigt , des deux côtés , tout le long & par le bout ; fichant ensuite dans la terre le bout de la serpe ou couteau , vous la couperez suivant la trace ; après quoi avec la tranche vous creuserez & vous enlèverez de la profondeur de quatre ou cinq pouces , la terre qui se trouve sous la guède , qui sera ainsi noyée , ou cachée dans la garrerie : c'est ainsi qu'on appelle cette place creuse.

Quand elle sera faite , portez l'autre guède à l'autre bout du lit , & couchez-la de la même façon , pour faire sa place ou garrerie semblable à l'autre ; vous prendrez ensuite les palettes , & les ficherez en terre au bout extérieur de chaque garrerie ; & afin d'empêcher que les guêdes , poussées par la roideur de la corde du filet , n'entrent dans la terre , vous ficherez aussi en terre , au bord des garreries , à un demi-pied du lit , les farrots ; on les piquera de biais dans le bord de de-là & non deçà , parce qu'ils servent pour empêcher que les guêdes ne s'en retournent quand le filet est tendu , excepté quand on tire la corde ; & si on les piquoit en deçà , il seroit impossible de faire jouer le filet , car plus on tireroit la corde , & plus les guêdes se rangeroient sous les farrots.

Quand la forme sera achevée , vous porterez bien loin toute la terre , que vous avez ôtée des garreries , & en laissant sur les bouts un morceau gros comme les deux poings , pour donner le faut aux guêdes : cela fini , la forme sera en état de servir.

Si vous faites en outre deux autres garreries de l'autre côté du lit à l'opposite des premières , la forme vous servira pour deux vents contraires , savoir , pour celui du midi & pour celui du septentrion ou galerne : c'est ainsi qu'il ne faudra que quatre formes pour les huit vents principaux : celles d'amont & d'abas feront ensemble , de même que celles du midi & de galerne , de souflaire & de basse-galerne , de mer & de bise.

Il ne restera plus ensuite qu'à fichez les paux aux endroits nécessaires , le premier qui est le pau de derriere , sera piqué à sept ou huit pas du lit à droite derriere la forme , & à côté , par exemple , d'environ un demi-pied ; le deuxieme qui est le pau forceau , doit être cogné en terre à six ou sept pieds du bout du lit , & à côté , environ un pied & demi plus loin que la palette , & le dernier sera mis en terre derriere la loge à une toise plus loin , vis - à - vis les deux palettes : c'est ainsi que le piege sert pour l'orient & l'occident ; mais si l'on veut tendre pour le vent de galerne , il faudra attacher les paux & les tourner de l'autre côté de la forme , en les posant à la même distance qu'il a été dit. Quand on veut tendre , il faut être du matin sur le champ avec tout le bagage nécessaire ; & pour ne rien embarrasser , il faudra mettre les guêdes dans les garrieres ; prendre le filet sur le bras gauche , s'en aller au pau de la loge , distant de la forme d'environ quinze ou seize toises , y mettre la boucle , qui est au bout de la corde du filet , & marcher à reculons vers la forme , laissant tomber la corde tout au long. Quand vous serez au pau forceau , il faudra y attacher la corde de la poulie , en sorte que la poulie soit en ligne droite des deux palettes , & on reculera toujours le long de lit , en laissant couler le filet à bas. Lorsque vous serez au pau de derriere , vous tirerez la corde , jusqu'à ce qu'elle se trouve droite , & vous l'attacherez pour lors au pau , de façon qu'elle ne puisse couler.

Lorsque le bout de la corde du rets sera ainsi attaché , il faudra lever la guêde , mettre son gros bout dans le bout de la garriere , prendre la corde du filet , la tirer vers le lit , puis la faire entrer dans la coche qui est au petit bout de la guêde , & la faire tenir par une personne , si l'on en a avec soi , sinon on en logera dans la garriere , sous le farrot ; vous piquez ensuite le bout pointu du billard en terre par-dessus pour

les tenir , tandis que vous irez à l'autre guède où vous mettrez aussi la corde en coche : mais cette corde doit être si ronde , qu'on ait de la peine à la cocher ; cela fait , vous logerez la guède dans la garrerie sous le farrot ; vous ôterez le billard de dessus la guède ; vous ferez entrer tout le filet dans le lit , enforte qu'il se trouve caché sous la corde , & vous planterez les entes des Pluviers & des Vanneaux , en commençant néanmoins par celle des Pluviers , vous les disposerez de la façon suivante , si le vent ne souffle pas droit d'*Amont* , & qu'il soit un peu vers *soufflaire* , la première ente sera à un demi-pied du lit , & à huit ou neuf pieds dans le filet & toutes les autres arrangées , à deux ou trois pieds les unes des autres : les premières de celles qui sont dans le derrière de la forme , seront à neuf pieds du lit. Si au contraire le vent tiroit du côté de la *bise* , il faudroit que les entes fussent plus loin de six autres pieds , à cause que les oiseaux portent toujours la tête dans le vent ; & comme ils passent ordinairement au-dessus des entes , c'est-à-dire , entre les entes & le *pau* , il se peut faire qu'ils passeroient par-dessus la corde : car le filet se raccourcit d'un tiers , lorsqu'il est détendu , & de la moitié , quand le vent est fort.

Lorsqu'il ne fait gueres de vent , on met les deux tiers des entes au derrière du filet , & au contraire , si le vent est fort , on n'y en met que le tiers , & le reste devant , à cause que les Pluviers se posent à côté des entes.

Pour ce qui est des Vanneaux (car la chasse des Vanneaux est la même que celle des Pluviers) on ne les mêle point parmi les Pluviers : il faut les mettre à côté & fort proche des garreries , ils sont censés être le long de la guède quand toutes les entes sont plantées , on pique les verges de meutes ; si on en veut mettre deux , on en pique une devant & l'autre derrière en cette sorte.

Faites entrer en terre le piquet qui est attaché au gros bout de la verge, & tirant le petit bout, regardez s'il est vis-à-vis de la loge, s'il y est, tenez-le à un pied de hauteur pendant que vous ficherez en terre les deux piquets; puis vous y attacherez un Vanneau vivant, à qui vous mettrez au pied la boucle de la ficelle, qui doit être assez longue pour qu'il ne se blesse pas. Posant la queue sur le bout de la verge, vous l'y attacherez avec une autre ficelle, & prenant un des travouillets vous lierez le bout de la ficelle qui est au-dessus, au quart de la longueur de la verge, ensuite portez le travouillet dans la loge. Si vous voulez mettre deux Vanneaux en meute, il faudra placer l'autre de même façon au devant de la forme.

Le huau doit être placé à trois ou quatre toises du lit, & à environ une toise au-dessus des dernières entes. Pour le placer, il faut prendre la verge & fichez en terre les deux piquets qui sont attachés au gros bout, de sorte qu'elle se puisse mouvoir, ainsi qu'un essieu de carrosse entre ses deux roues. Pour le petit bout, levez la verge presque toute droite, de sorte qu'elle soit vis-à-vis de la loge & fichez en terre les deux piquets, qui sont liés au bout des ficelles; après quoi attachez le bout de la ficelle d'un des travouillets, au milieu de la verge, & portez l'autre bout à la loge; le huau s'attache au bout de la verge, il le faut poser à bas, & le couvrir de quelques brins d'herbes ou de chaume, afin qu'il ne soit point apperçu des oiseaux, qui s'en épouvanteroient.

Ce huau n'est autre chose que deux ailes d'un Milan ou d'une Buse, qui sont liées avec trois ou quatre sonnettes de chasse au bout de la verge, qui font l'effet que nous dirons ci-après; quand le tout sera ainsi tendu, il faudra accommoder la loge, qui sera faite de quelques branches piquées en terre avec du chaume auprès & les paniers par derrière dans le dedans de la loge, qui ne

fera pas plus haute que de trois pieds & fans être couverte d'aucune chose ; mais seulement faite comme une haie tout au tour de la personne , qui ne doit pas être habillée de blanc , ni d'autre couleur éclatante ; cette loge est aisée à comprendre , fans qu'il soit besoin d'en faire la description.

On fait un siege avec un gazon large d'un pied & de quatre ou cinq pouces d'épaisseur, lequel se met dessous la corde , à l'endroit où les cordes se croisent , d'où l'on peut toucher aux poignées pour tirer les filets. Il faut mettre sur le gazon , par-dessous la corde , une poignée de chaume , pour l'empêcher de pourrir , & en outre une brassée à terre dans la loge , pour la tenir plus nette & seche. On fera deux trous en terre , tout proche des cordes & des poignées , pour y placer les talons des pieds , afin d'avoir plus de forces pour tirer les cordes & faire détendre les filets ; toutes ces observations se doivent faire pour un filet seul comme pour deux.

Quand tout sera en état, vous vous asseierez dans la loge , ayant le sifflet pendu au cou , l'oreille & la vue en l'air , regardant de côté & d'autre , & dès que vous entendrez ou verrez quelque chose , prenez le sifflet & appelez. Il faudra , pendant que vous sifflez , faire voler de temps en temps les Meutes , parce que les oiseaux s'approchent facilement quand ils apperçoient remuer les Meutes , & qu'ils voyent les entes , qu'ils croient être en vie aussi bien que les Vaneaux. Lorsque vous les verrez venir à vous , prenez garde de ne pas faire voler les Meutes , car ils connoitroient que les Vaneaux seroient attachés , il ne faut pas aussi les appeler si fort , que lorsqu'ils sont éloignés , mais baisser le ton du sifflet pour le moins de moitié.

On trouve notés dans le Dictionnaire Economique les tons qu'il faut donner au commencement. Il faut tâcher de bien imiter la voix de ces oiseaux. Quand on

n'y est pas encore habile, on doit écouter attentivement ceux qui sifflent en passant & tâcher de rendre leur ton sur le sifflet.

Lorsqu'on a un Vaneau vivant en Meute, ils approchent pourvû qu'on siffle en le faisant remuer. Pour les faire venir, tenez la ficelle du Vaneau avec la main gauche, le sifflet avec la droite & mettant le premier doigt sur le trou du milieu, vous ferez les tons selon l'oiseau que vous verrez.

Il faut continuer de les appeller, lorsqu'ils sont proche des filets & tenir la corde du filet de la main gauche en état de tirer quand les oiseaux seront près de passer par-dessus, ayant la tête dans le vent: car s'ils passoient à contrevent, il ne faudroit pas tirer le filet, quand même ils seroient tous au rez de terre. Lorsque vous les verrez venir assez bas, & qu'ils commenceront à approcher à trois toises de la forme, laissez aller le sifflet, & portez les deux mains à la corde, pour la tirer avec force, quand les premiers seront entre les deux palettes; & si vous voyez qu'ils soient élevés plus de six pieds au-dessus de la terre, il faut les laisser passer, ils reprendront le tour, car ils passeront souvent dix fois sans être à bonne portée. Le plus souvent ils se posent à bas loin des formes; quand vous vous apercevrez, qu'ils voudront le faire, il faudra tousser pour les en empêcher; si nonobstant le bruit que vous aurez ainsi fait, ils se posent, alors il faut qu'une personne aille les faire venir; c'est pour cette raison qu'il est bon d'être toujours deux, quand ce ne seroit qu'un petit garçon de huit ou dix ans, il sortira par le derriere de la loge & ira faire un grand tour par derriere les Pluviers, & se tenant courbé comme une bête qui pâture, il les approchera peu-à-peu, allant de côté & d'autre sans s'arrêter; & lorsqu'ils trotteront ou marcheront, il les conduira doucement jusqu'aux deux toises du lit, jettant ensuite son chapeau en l'air, il fera en sorte qu'ils s'envolent par-dessus

le filet, que vous tirerez pour les prendre. Il faudra y courir promptement, leur crever la tête, les ôter du filet au travers des mailles pour retendre vivement, & ramasser toutes les plumes qui se rencontreront par terre. Si le filet est lâche, vous le banderez en détachant la corde du pau de derriere pour la tirer & remettre après dans son lieu.

Il arrive quelquefois que les oiseaux se jettent au-devant du lit; il faut les trotter & les faire repasser par-dessus la forme; & lorsqu'ils y seront, on fera le tour par derriere pour les faire lever.

Quand il viendra des *Guinettes* ou *Guignettes*, qui sont des oiseaux un peu plus gros que des *Allouettes*, ne vous amusez pas à les tirer les unes après les autres, mais frappez dessus à grands coups de chapeau, comme si c'étoient des mouches, parce qu'elles passent bien vite au travers du filet, qui a les mailles grandes. Vous en mettez quelquefois dans les rets plus de cinq cens tout d'un coup, & cependant il n'y en demeurera peut-être pas trente.

Lorsque vous aurez deux filets tendus, si vous voyez que les oiseaux soient un peu trop haut pour le bord du premier filet, attendez-les pour le deuxieme, quelquefois ils se posent entre les deux filets: ne vous pressez pas pour lors de tirer, mais tenez seulement la corde du devant, pendant que l'homme que vous aurez avec vous, ira les faire lever; ils se levent cependant souvent quelquefois d'eux-mêmes.

Quand vous voyez venir une grande bande de *Pluviers*, ou d'autres oiseaux qui sont écartés, il faut que votre compagnon tienne la ficelle du huau prête à la tirer lorsque les premiers oiseaux de la bande volant bas seront à une toise près du lit: sitôt qu'ils appercevront le huau, les derniers passeront les premiers, & tous se baisseront à un pied près de la terre, en sorte qu'on prend souvent toute la bande de sept ou huit douzaines; mais il faut que les deux hommes s'en-

tendent bien. Ce huau ne se doit point tirer, que les oiseaux ne soient tout au moins à sept ou huit pieds de terre, ou même plus près, parce qu'ils auroient passé le lit avant de fondre au bas.

On chasse encore les Pluviers au fusil, & cette chasse est beaucoup moins embarrassante; il faut seulement avoir un huau, ou quelques entes de Pluviers ou de Vaneaux, pour leurrer ceux de ces oiseaux que l'on veut tirer. Ayant mis cet attirail dans la bourroche, on s'en va dans une prairie, on y fait une loge de branches d'arbres, on bien on se met derrière un buisson à quarante ou cinquante pas de l'endroit où l'on veut présenter le leurre. La loge étant faite, on plante les entes & le huau à l'endroit susdit, & l'on y attache des cordes qui s'étendent jusqu'à la loge, par le moyen desquelles le Chasseur fait jouer les ressorts, & donne aux entes le mouvement nécessaire pour faire descendre les Pluviers; il est bon d'être deux ou trois de compagnie pour cette chasse; après avoir tendu & après s'être placé dans une loge, on écoutera attentivement & on aura les yeux attachés du côté où l'on croit que doivent venir les oiseaux. Il sera d'autant plus facile de les découvrir, qu'ils volent toujours le nez au vent, car on n'a qu'à prendre le dessus, on ne fau- roit manquer de les appercevoir. Aussitôt qu'ils paroissent, le Chasseur doit les appeller avec le sifflet & un de ceux qui sont dans la loge avec lui, doit faire mou- voir en même temps les entes & le huau. Le son de l'appeau, & le mouvement des entes, feront infailli- blement descendre les Pluviers, & alors un des Chasseurs prenant son fusil à la main, & marchant courbé à peu près comme une vache qui paît, pren- dra le tour pour aller par derrière les Pluviers, en marchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour les amuser & ne pas les épouvanter, & quand il sera assez près des oiseaux, & qu'il les aura ramassés comme dans un tas, il lâchera son coup, qui sera suivi aussi-

tôt de celui de son compagnon , lequel tirera sur les Pluviers dans le moment qu'ils auront pris la volée , c'est ainsi que l'un & l'autre pourront en faire un grand abâtis ; après cela ils ramasseront le gibier , changeront d'endroit & iront tendre leur piège dans quelque autre qui leur paroîtra favorable : par conséquent il n'est point nécessaire de faire une loge en forme , il suffit de planter quelques branches d'arbres pour se cacher derrière ; les mêmes branches peuvent se déplanter après la chasse , & se transporter dans d'autres endroits qui paroissent propres.

On prend aussi les Pluviers de nuit à la faveur du feu ; on va pour cet effet dans les chaumes d'avoine & le long des chemins ; deux Chasseurs traînent un filet appelé *traîneau* ; on marche sans bruit , ayant toujours l'oreille au guet & l'on se conduit de la même manière que pour prendre les Perdrix.

Cette chasse rend beaucoup : elle se fait vers le temps où les Pluviers arrivent. Aussitôt qu'on présente du feu aux Pluviers , ils étendent l'aile , & se ramassent les uns contre les autres ; on les approche aisément ; si l'on n'a pas de traîneau , il faut être deux ou trois avec chacun un fusil chargé de menu plomb , se toucher du pied l'un l'autre , afin de se donner le signal de tirer tous en même temps , & pour lors on en tue une grande quantité.

Lorsqu'on veut se servir du traîneau , il faut cacher la lumière aussitôt qu'on a aperçu les Pluviers.

PLYE. C'est un poisson de mer qui ressemble assez pour la figure au Turbot ; mais il est plus plat que la Sole ; il entre dans les étangs de mer , & il remonte même quelquefois les rivières fangeuses ; on distingue de deux espèces de Pyles , la grande & la petite , la petite est aussi connue sous le nom de *Carrelet*.

Ce poisson est si rusé , que lorsqu'il aperçoit les Pêcheurs , il gagne le gué , s'attache à la terre & trouble l'eau , pour mieux cacher sa marche aux regards

de ses ennemis ; il faut un temps calme pour pêcher ce poisson ; on entre pour cet effet dans l'eau avec des bottes , ou même à pieds nus , si on est dans une saison favorable, & on imprime fortement sur le sable ses traces ; à peine s'est-on retiré que ces traces se remplissent de Plyes & on les prend avec la main ; la chair de la Plye est de bon goût & de facile digestion.

POCHE. On donne, en terme de pêche, le nom de Poches à certaines parties creuses qui se font autour du filet nommé *Epervier* ; on les relève avec de la lignette , c'est toujours dans les Poches que se prend ce poisson. On donne aussi, en terme de chasse, le nom de Poche ou Pochetes à une espece de *Filet*, dont on se sert pour prendre les Perdrix & les Lapins.

POIGNARD. On donne ce nom à un brochet de moyenne taille.

POILS. Ce sont des corps filamenteux qui sortent des pores de la peau des animaux ; on entend généralement sous ce nom les cheveux , la barbe , les moustaches , les cils , les poils qui viennent sur tout le corps , aux bras , aux jambes & particulièrement aux aisselles , à l'estomac & aux parties de la génération , même le duvet des oiseaux , le crin de la queue & de dessus le col des chevaux , les moustaches des quadrupedes , la laine du belier , le poil qui couvre le corps des brutes , des chenilles.

POISSON. C'est un animal sanguin aquatique , qui vit continuellement dans l'eau , & n'en sort jamais volontairement : il n'a point de pieds , mais en revanche il a des nageoires : il est couvert d'écailles ou d'une peau unie & sans poils : il respire par les poumons & n'a qu'un seul ventricule.

S'il étoit permis , dit le redacteur du Dictionnaire Théorique & Pratique de chasse & de pêche , à l'homme de s'enorgueillir , il le feroit sans doute en voyant le vaste sein des mers , dont il a fait la conquête , & en donnant la loi à ces Citoyens muets qui ne la re-

çoivent que de Dieu même. On ne connoît pas à beaucoup près tous les poissons , ceux qui jusqu'à présent ont échappé à nos recherches , dateront sans contredit le tems de leur existence pour nous par celui de leur servitude. Sans entrer dans les différentes divisions que les naturalistes ont admise , nous ne diviserons ici ces animaux , qu'en poissons d'eau douce & en poissons d'eau salée.

Rien n'est plus admirable pour un Scrutateur de la nature que l'examen de l'organisation des poissons , la flexibilité de leurs écailles , la promptitude du mouvement de leurs nageoires , l'huile qui les couvre & qui les rend impénétrables à l'action de l'eau & du froid , la structure de leurs corps qui facilite leur mouvement dans un élément épais , tout nous annonce dans cet animal les vues prévoyantes du Créateur , de même que dans tous les êtres , & doit bien nous engager à lui marquer notre reconnoissance pour tous les bienfaits dont il nous comble journellement.

On peut juger du jeu étonnant de la machine des poissons par le dénombrement que quelques naturalistes ont fait , entr'autres M. Petit , des seules parties qui servent à la respiration de la Carpe ; les pièces osseuses y sont au nombre de quatre mille trois cens quatre-vingt-six , on y compte soixante-neuf muscles ; les arteres des ouies , outre leurs branches principales , jettent quatre mille trois cent vingt rameaux , & chaque rameau jette encore une infinité d'autres ramifications ; on y découvre autant de nerfs que d'arteres , & les huit branches des veines jettent aussi quatre mille trois cens vingt rameaux , mais qui ne subdivisent point ; on peut encore ajouter à cette énumération qu'une seule Morue donne neuf millions trois cens quarante-quatre mille œufs , & si tous se conservoient , avant quatre ans , l'Océan se trouveroit trop petit uniquement pour contenir des Morues.

On a pensé pendant très long-temps que les poissons /
étoient

Étoient privés du sens de l'ouïe , mais il est constaté du contraire par les Ephémérides d'Allemagne ; puisqu'il est souvent arrivé qu'on a rassemblé les poissons renfermés dans une piece d'eau au son d'un cloche pour leur donner à manger.

Si on en croit Leuwenhoeck , les poissons doivent être immortels , ou du moins ils ne peuvent périr de vieillesse ; cependant la raison & le fait se réunissent pour combattre ce sentiment ; tout ce qu'on en peut dire , c'est que les poissons qui vivent dans un élément plus uniforme , doivent nécessairement s'y conserver plus long-temps ; une chose encore qui doit contribuer à augmenter la durée de leur vie , c'est que leurs os ne se durcissent point avec l'âge ; & qu'ils sont moins sujets aux vicissitudes de l'air , vicissitudes qui sont la principale cause de la destruction des êtres. On voit dans le bassin de Fontainebleau des Carpes d'une grosseur prodigieuse , & qui ont déjà un nombre considérable d'années.

Les poissons ne se multiplient pas tous d'une manière uniforme ; il y a des mâles qui fécondent leur femelles sans un véritable accouplement ; dans la plupart la femelle se contente de déposer ses œufs & le mâle vient les féconder en les arrosant de sa laite ; à la Chine où le poisson multiplie plus qu'ailleurs , les rivières , les lacs & les étangs sont remplis en un certain tems de l'année de frai ou d'œufs de poissons ; les Habitans font des digues pour arrêter cette frai : ils en remplissent des tonneaux , & ils en font un objet important de commerce.

Pour ce qui est de l'organe du tact dans les poissons , il paroît qu'en général ils en sont privés , il s'en trouve cependant , qui meurent quand on les touche , & presque tous craignent le bruit des armes à feu & celui du tonnerre.

Les poissons n'attendent pas que nous leur tendions des pièges pour se détruire , ils se font entr'eux une guerre

éternelle , on ne remarque chez ces animaux que ruses, détours & violences ; le foible est dans les eaux comme sur la terre la proie du plus fort.

On a découvert le moyen de châtrer les poissons pour les engraisser & les rendre de meilleur goût ; on ouvre pour cette opération l'ovaire & on remplit la plaie avec un morceau de chapeau noir.

On a observé que dans les lieux où se fait la pêche de certains poissons tels que le Thon , le Hareng , la Sardine , &c. la mer s'engraisse pendant ce temps , file comme de l'huile , & souvent même étincelle sous la rame : il n'en est pas de même dans les lieux où se pêche le Saumon.

La chair & le goût de divers poissons , tant d'eau douce que de mer , sont très variés ; on prétend que les poissons de mer sont les meilleurs de tous , & parmi ceux-ci , on estime ceux qui habitent les sables & les roches : ils sont les plus sains , on les nomme *Saxatiles* ; on donne ensuite la préférence à ceux qui habitent le fond de la mer , & on accorde seulement le dernier rang aux poissons de mer qui habitent sur les bords , parce que l'eau , où ils se trouvent , est moins pure. Les poissons de mer qui entrent dans les fleuves , & qui ont habité pendant quelque temps dans l'eau douce , sont beaucoup plus agréables au goût , mais il n'est pas encore bien décidé qu'ils en soient pour cela plus sains.

Quant aux poissons de riviere , les meilleurs sont ceux qu'on pêche dans les rivieres rapides ; il est de fait que les poissons qu'on pêche dans les rivieres qui arrosent les grandes villes , sont toujours moins bons au-dessous de ces villes , par rapport aux immondices qui les y attirent , & dont ils se nourrissent.

La méthode la plus saine pour préparer le poisson comme aliment est de le faire frire soit au beurre , soit à l'huile : en général la chair des poissons est assez saine , suivant les Médecins ; mais elle est peu nour-

rissante , se corrompt promptement , & est moins propre à fournir un bon suc substantiel que la chair des animaux terrestres ; par conséquent le poisson est très-convenable à ceux qui abondent trop en suc nourricier , & qui font trop de chyle & de sang ; il se trouve même certaines maladies , où le poisson peut être très bien indiqué , principalement dans les cas où les nourritures succulentes peuvent donner lieu à des inflammations.

Il se trouve des poissons , à ce qu'on prétend , dont la chair est venimeuse , telle que celle du Lion marin & de la plus grande partie des poissons de la nouvelle Providence ; dans le haut Languedoc , il regne un préjugé parmi le peuple : il prétend que l'usage du poisson est très nuisible sur la fin de l'été ; un accident arrivé à Montpellier pendant le mois d'Août 1774 , n'a pas peu contribué à accréditer ce préjugé.

Un particulier avoit éventré un Cabot , les Chats qui en mangerent la curée , moururent en peu de temps ; on en donna la chair à d'autres animaux & ils ne furent point incommodés , on en informa la Police , le public en fut instruit , & plusieurs personnes renoncèrent à l'instant à l'usage du poisson. M^e. Esteve , Médecin de Montpellier , examina si ces craintes étoient raisonnables ; avant lui Ettmuller , Senneft , Hoffman , Verloff , témoins de pareils accidens , en avoient déjà recherché la cause , ce dernier qui fut lui-même attaqué d'une maladie après avoir mangé des Moules de mer , combat ceux qui attribuent les mauvais effets extraordinaires de cette nourriture à l'influence de la Lune , à celle des saisons , à la putréfaction des eaux , à la séchereffe , &c. il prouve d'après M. de Reaumur , que ce vice malfaisant dans les poissons , ne provient que de ce qu'ils ont mangé des limaces & autres herbes vénimeuses en trop grande quantité (ce qui est rare). Il a été observé que cette espece d'empoisonnement

varie selon les diverses especes d'animaux , on pourroit même assurer d'homme à homme.

Il en est qui n'en reçoivent aucune fâcheuse impression ; M. Esteve pense qu'en pareils cas les antidotes à employer sont les huileux , le lait , les poudres diaphorétiques nitrées : mais il est des circonstances , où il conviendrait de provoquer doucement le vomissement & d'user d'alexipharmques alliés aux narcotiques , tels que la thériaque , &c.

Ce que Verloff pense au sujet de la nourriture qui peut rendre venimeuse la chair des poissons qu'on mange , se confirme par l'expérience journaliere ; quand par exemple la Becune & la Bonite mangent du fruit du Mancelinier , leur chair devient un poison pour les personnes qui en mangent , on s'apperçoit que les poissons sont ainsi envenimés , lorsque leurs dents sont noires & que leur foie est amer.

Les poissons , dont la chair ne nous plait pas , ne sont pas pour cela inutiles ; les poissons du Nord , dont le goût nous paroît trop huileux , conviennent parfaitement à d'autres peuples , aux besoins desquels ils sont plus proportionnés.

Au sujet des poissons , il est encore à observer que ces animaux sont bien différents des terrestres , il faut nourrir ceux-ci avec soin pour les rendre meilleurs au goût , tandis qu'au contraire les poissons ont besoin de jeûner quelques jours & d'être retenus en eau courante , pour devenir un mets plus agréable & plus flatteur.

Les poissons ne servent pas seulement de nourriture aux hommes ; mais on en tire de grands avantages pour l'économie & pour les arts ; leurs barbes , leurs arrêtes , leurs écailles , tout peut servir à notre usage ; il se trouve spécialement un poisson dont les arrêtes sont si fortes , que les habitans de la Groënlande , s'en servent au lieu d'aiguilles , pour coudre les peaux d'Ours ,

dont ils font leurs coëffures & leurs habits, qu'ils assemblent avec des boyaux desséchés en guise de fil; ces peuples construisent encore la carcasse de leurs barques avec des os de Baleine, qu'ils revêtent de peaux de Veaux marins ou de Baleines; parmi les différens poissons, les uns nous fournissent une substance propre à faire de la colle, d'autres une quantité prodigieuse d'huile, & il s'en trouve encore qui nous donnent une espece d'ivoire.

Lorsque les cadavres des poissons morts se trouvent poussés vers le rivage, les poissons voraces, tels que les Squales, les Lamproyes, y accourent en foule pour les manger; & quand ceux-ci se trouvent arrêtés par le reflux de la mer dans des fossés, ce qui arrive souvent, il servent eux-mêmes de pâture aux bêtes de rapine, qui habitent le long des rivages: c'est ainsi que l'air se trouve purgé de l'infection des cadavres, & que par les effets d'une providence extrêmement sage, tous les animaux trouvent de quoi se nourrir.

A l'article *Pêche* nous avons parlé des moyens d'attrapper les poissons; mais comme ce n'est que succinctement, nous croyons devoir y revenir dans cet article; l'art de la pêche exige une grande patience, soit pour préparer ce qui y est nécessaire, soit pour attendre le poisson.

Quand on a en outre bien pris de la peine, il survient souvent quelque chose qui fait échapper le poisson, au moment où on croyoit le tenir; mais cela n'est rebutant que pour les premières fois.

Le poisson est fort curieux de son naturel; quand il apperçoit quelque chose d'extraordinaire, il s'en approche peu-à-peu en tournant tout autour, jusqu'à ce qu'il connoisse ce que c'est. Il fait de même quand il entend un petit bruit; il s'écarte d'abord, mais il revient bientôt après, pour reconnoître d'où le bruit venoit; par conséquent dans toutes fortes de pêches, il faut, 1°. garder le silence, 2°. ne pas remuer quand

on voit le poisson , ni même en pêchant la ligne , quoi qu'on ne le voie point.

Le poisson mord à tout sorte d'appât, lorsqu'il a frayé; nous en avons déjà rapporté quelques-uns à l'article *Appât* ; voy. cet article. On peut prendre les poissons à la main en la frottant de suc de Joubarbe , d'Ortie & d'Ail.

On fait distiller à feu lent dans un vase de verre des Vers luisans ; on prend l'eau qui s'en évapore , on la mêle avec quatre onces de vif-argent , dans une phiole bien bouchée , & quand on veut attirer du poisson dans un filet tendu , on met le vase dans le filet.

On attire les poissons dans un filet en trempant un drapeau dans le sang d'un homme mêlé avec de la farine d'orge & en mettant le drapeau dans le filet ; ce prétendu secret nous paroît un peu suspect , à cause de la crédulité excessive de l'auteur, d'où nous l'avons tiré, il vaut mieux , suivant nous , mettre pour appât dans un filet , du poisson pareil à celui qu'on veut pêcher.

On prend encore une quantité de poissons dans l'eau courante avec les filets dormans , si on y met quelque appât qui ait l'odeur forte , & si on l'attache de telle façon , qu'il soit suspendu comme au milieu du filet ; on y mettra tout autour cinq ou six fleurs de couleurs vives ; la curiosité de voir les fleurs fait venir le poisson ; d'ailleurs comme l'eau courante emporte peu-à-peu de l'odeur & du goût de l'appât , & que le poisson cherche naturellement à monter contre le cours de l'eau , & nâge la bouche ouverte , il favoure cette eau , & sentant l'odeur & le goût de l'appât qu'elle emmene , il monte encore plus vite pour en chercher l'origine ; après quoi , lorsqu'il vient à approcher , il apperçoit les fleurs qu'il croit être l'appât , il entre pour lors bien vite sans crainte dans le filet ; dès qu'il y est entré , il tâche de manger la pâture,

& en la dépeçant il en fait sortir davantage l'odeur & le goût , ce qui engage les autres poissons à s'en approcher encore avec plus d'ardeur.

Quelques Pêcheurs mettent dans le filet pour appât des os de Porc salé , dont on a tiré la chair après être cuite ; d'autres prennent de la fiente de Cheval récente , ils la mettent dans un sac , & ils prétendent , que quand ce sac sera dans l'eau , le poisson s'y assemblera promptement.

Un des meilleurs appâts pour les poissons , mais qui coûte beaucoup , se fait avec un Levraut corrompu & à demi pourri : on l'embroche & on le fait rôtir à petit feu , on l'arrose de miel à mesure qu'il tourne , on en emploie même quelquefois jusqu'à une chopine ; quand il sera à demi cuit , on fera des rôties de pain blanc , qu'on mettra dans la lechefrite par-dessous le levraut , de sorte qu'en continuant d'arroser , le miel & ce qui sort de l'animal puissent tomber sur les rôties ; lorsque la viande sera assez cuite , on la tirera du feu & on fera encore d'autres rôties pour les faire imbiber jusqu'à la dernière goutte.

Quand on tendra un grand filet dormant , on mettra dedans un morceau de ce levraut , & on tiendra suspendue la rôtie au milieu du filet ; cependant de tous les appâts celui que nous conseillons par préférence pour en avoir fait usage , est la tourte de Chenevis , voy. ce que nous en avons déjà dit à l'art. *Appât*.

Quand on veut prendre du poisson avec la seine ou le tramail , on étend dans l'eau son filet comme un arc , voy. ce que nous en avons encore dit à l'art. *Pêche* ; ou du moins on lui donne cette forme , lorsqu'on le tirera à bord , afin d'y renfermer le poisson , qui se tire toujours vers le milieu , à mesure qu'on approche de la terre , pour fuir le bruit qu'il entend , & celui que les cordes des côtés font en battant l'eau , ce qui l'épouvante & l'empêche de fuir par les bouts du filet , tellement que le poisson se laisse facilement

traîner jusqu'au chantier & ne se tourmente gueres ; que lorsqu'on commence à fouler l'eau , pour tirer tout-à-fait le filet sur la terre. Alors , pour se sauver , il met le nez ou la tête dans la bourbe , & laisse passer le filet par-dessus lui , principalement la Tanche & la Carpe ; pour l'empêcher , il faut toujours avoir une longue perche qui soit légère , droite , unie , & coupée en rond par le gros bout , & quand les deux bouts de la seine & du tramail seront approchés , on les joint , enforte que le bout de la corde du plomb soit sur la terre , & coule tout au rez du chantier jusques dans le fond ; allongeant ensuite la perche dans l'eau , on posera son gros bout sur le bas du filet au milieu , & en la tournant deux tours , le filet se tournera alentour. Après quoi on l'attirera en pesant dans la bourbe ; enfin on retournera la perche & on la tournera aussi deux tours pour amener le filet , rafant la vase toujours plus près du bord , on opere de même de tous les côtés , & on tourne le bâton à mesure qu'on amene le filet.

C'est ainsi qu'on parviendra à faire quitter le fond au poisson , d'autant qu'on continuera de fouler le fond de l'eau à chaque fois que l'on fera approcher la corde du plomb ; quand le filet sera ainsi proche du bord , on prendra la corde du liege & celle du plomb , d'un même côté ensemble , pour tirer le filet hors de l'eau ; on aura attention qu'en le tirant sur la terre , le plomb suive toujours le fond de l'eau ; sinon le poisson s'échapperoit par-dessous le filet.

Voyons actuellement quel moyen on doit employer , lorsqu'on veut prendre d'un seul coup de filet quantité de poissons dans une riviere ; si par hazard on a une riviere où il n'y ait point de crônes , ou s'il y en a un si grand nombre , qu'ils ne puissent tous se fermer qu'avec beaucoup de filets , ou bien si la riviere se trouvant sans crônes , est fournie de quantité de forts herbiers , d'arbres renversés ou de roches

qui empêchent d'y pouvoir pêcher de la même façon que l'on pêche ordinairement avec des seines ou des trameaux, en des endroits où rien ne fait obstacle, on nettoye dans la riviere, (cela se peut faire aussi dans un étang ou fossé) un espace de trente, quarante ou cinquante pas de long sans herbier ni aucun empêchement; on fait appâter au milieu de cette place avec des fèves cuites; dès le premier jour qu'on les aura jettées, on y pique des perches au-travers de l'eau.

On a pour cet effet plusieurs perches non pelées, longues selon la profondeur de l'eau, bien droites, grosses comme le bras, unies tout du long, de sorte que le filet ne puisse s'y accrocher; le gros bout sera taillé en pointe, pour le faire entrer dans le fond de la riviere. Les perches se trouvant ainsi préparées, on les met dans un bateau & on les va planter, en commençant par piquer la premiere, tout au rez du chantier, & delà en traversant l'eau, on en plante une autre à deux toises plus loin, & en tirant vers l'autre bord; après quoi on en plantera une troisieme éloignée de la deuxieme de deux toises; on continuera ainsi de planter toutes les autres en droite ligne sur le bord du lieu appâté; & la derniere, tout près de l'autre chantier; on en mettra encore autant sur l'autre bord de la place, nettoyées de la même façon que les autres. Quand elles seront toutes posées, on y fera à fleur d'eau, un trou propre à recevoir une cheville grosse comme le doigt. Les chevilles doivent y entrer à l'aïse & avoir une coche ou un trou à leur gros bout pour y attacher une ficelle bien forte, longue d'un pied & demi; toutes les ficelles seront liées à une longue corde; les chevilles seront aussi fichées dans chaque trou des perches; ces perches ainsi accommodées, il faudra appâter soir & matin, jettant à chaque fois cinq ou six poignées de fèves au milieu de l'endroit préparé; & le jour qui précédera celui de la pêche, on appâtera des

fèves cuites avec l'aloës, & on prendra la précaution de disposer les filets sur les deux ou trois heures après midi de la façon suivante.

On a deux trameaux aussi longs, qu'est large la riviere où l'on veut pêcher; on commence à attacher la corde du liege sur les bord du chantier, on laisse aller à fond la corde du plomb; après quoi on mène le bateau tout le long des perches, & on tend le filet jusqu'à l'autre rive, à laquelle on attachera pareillement la corde du liege. Cela fait, on étend la corde des chevilles, & on en lie un bout sur la terre à quelque branche ou piquet, éloigné de la perche d'environ six pieds, du côté de l'endroit appâté; puis menant le bateau au milieu de l'eau, on prend la corde du liege avec la main gauche & on tire peu-à-peu le filet, jusqu'à ce qu'on tienne le plomb, le liege & le filet froncé dans la même main; vers la deuxieme perche on fiche la cheville par-dessous dans le trou & on pose tout le filet dessus; après cela on va à la troisieme perche, on en fait autant, & on continue de perche en perche, jusqu'à ce que le tramail soit tendu; on porte ensuite l'autre bout de la corde sur l'autre chantier, vis-à-vis le milieu de la place appâtée, & on y fait une boucle pour la passer sur un piquet.

Après avoir ainsi tendu le filet, on en pose un autre en observant tout ce que nous venons de dire; l'un des bouts de la corde ira aussi se rendre à un piquet, où il sera attaché.

Lorsque tout sera prêt, on jette vers les sept heures du soir, le reste des fèves dans le milieu de la place nette; & lorsqu'il est nuit, on mene trois ou quatre personnes avec soi, qui doivent aller fort doucement, deux d'un côté & deux de l'autre, se séparant pour se tenir chacune au bout d'un tramail sans en approcher néanmoins plus près que de deux toises, excepté seulement quand le signal aura été donné par celui qui doit faire jouer les filets.

Les quatre personnes ainsi disposées, la plus prompte & la plus adroite de la bande, qui sera destinée pour donner le signal, prendra les deux bouts des cordes des chevilles, qui sont au dernier piquet mentionné, & en courant il les tirera de toute sa force; il détachera par ce moyen toutes les chevilles, qui donneront liberté aux filets de s'étendre, & d'enfermer le poisson, qui se trouvera manger l'appât qu'on a jetté entre les deux machines: en même temps qu'on tire cette corde, le signe se donne, & les quatre personnes courent promptement chacune avec une perche pour ajuster le bout du filet près du bord, afin que rien ne puisse passer, & que les cordes du plomb soient l'une sur le long d'un des bords & l'autre sur l'autre; par ce moyen le poisson se trouve enfermé entre les deux trameaux comme dans une cage; il ne restera plus qu'à le prendre; pour y parvenir, deux hommes prendront chacun un bout d'un des filets, & l'approcheront peu-à-peu de l'autre, pendant que les autres fouleront les rives & le fond de l'eau pour empêcher que le poisson ne laisse passer le tramail par-dessus lui; & pour l'obliger à fuir vers l'autre filet, on poursuivra jusqu'à ce que les deux trameaux se touchent, & que le poisson soit enfermé comme entre deux nappes ployées en double, ensuite on retirera le tout hors de l'eau; par ce moyen on prendra toute sorte de poissons, même les plus rusés; il est néanmoins à observer, qu'on ne peut pas se servir de cette méthode pour pêcher dans une eau courante, parce que le cours de la riviere empêcheroit les filets de s'étendre, & de se tenir sur les chevilles; c'est la raison pour laquelle on doit toujours choisir un endroit où l'eau ne soit point trop rapide, afin de ne pas travailler inutilement.

Il y a encore une autre méthode de prendre toutes sortes de poissons & en quantité, c'est avec le feu & les filets; on choisit à cet effet une place qui ait pour le moins quarante à cinquante pas d'étendue en quarré

sans herbiers, bois, roches, ou autre chose qui puisse empêcher d'y traîner un grand filet. Si c'est dans un étang qu'on veuille pêcher, on détermine le lieu précis de la pêche, qui vienne aboutir sur le bord de la terre, auquel on doit amener le filet; on appâtera trois ou quatre jours de suite dans le milieu de cette place nette, environ à deux toises proche le bord, pour habituer le poisson dans cet endroit le matin du jour qu'on desire pêcher; on appâte avec des fèves purgatives cuites avec de l'aloës, & on se tient sur le lieu prêt à tendre le filet, vers les deux ou trois heures après midi.

On met un grand tramail, ou une feine dans un bateau sur le bord de la place nette; on posera le filet dans cet endroit, de façon qu'il se trouve arrangé dans un monceau, qu'en tirant les deux bouts, il puisse s'étendre de toute sa longueur sans s'embarrasser, & que néanmoins il ne paroisse dans l'eau, que comme quelque piece de bois éloignée du bord de quarante ou cinquante pas, on attachera une longue perche à l'un des bouts, qui aura son autre bout en terre, liée à un piquet, & une autre à l'autre bout, dont l'extrémité fera pareillement à terre, éloignée du lieu appâté, d'environ cent pas, plus ou moins, selon la disposition du lieu. On suppose que la place où sera mis l'appât soit précisément entre les deux piquets; & vis-à-vis du lieu où est le filet; celui-ci étant ainsi disposé, on évitera de faire du bruit aux environs; on apportera préalablement un peu de bois sec & de paille sur le bord de l'eau, au milieu des deux piquets, & vis-à-vis du filet, pour y mettre le feu quand il sera temps, après quoi on se retire jusques vers huit ou neuf heures du soir; le temps le plus obscur est le meilleur pour cette pêche. La nuit étant venue, comme le poisson sortira des crônes, herbiers & rochers, il ne manquera pas de se trouver où il a coutume de manger l'appât, sur-tout s'il a mangé des

fèves qu'on y aura jettées le matin, & qui l'auront inmanquablement affamé, & ayant été obligé de se vuider à cause de l'aloës, qu'on avoit fait bouillir avec elles; on ne manquera donc pas de se rendre à l'endroit de la pêche à l'heure convenable & d'y mener avec soi deux ou trois personnes, dont l'une ira sans bruit prendre l'une des cordes & aura sur-tout attention de ne la pas faire remuer dans l'eau, & l'autre prendra de même l'autre corde; tous deux se tiendront en repos jusqu'au signal qu'on leur donnera. On ira aussi le plus secrètement que l'on pourra, mettre le feu au bois préparé; après quoi on se couchera sur le ventre au bord de l'eau, pour voir & entendre remuer le poisson, qui viendra au feu par curiosité. Aussitôt qu'on s'en appercevra, on lui jettera des fèves en abondance, & on l'amusera pendant un demi quart d'heure; lorsqu'on doutera qu'il peut s'y trouver du poisson abondamment, on donnera un coup de sifflet à ses gens pour le signal, & dès l'instant ils tireront leur corde le plus promptement que faire se pourra, pour faire étendre le filet, qu'ils ameneront de chaque bout à terre peu-à-peu en rond, pour que le poisson s'y arrête; dès que les deux bouts du filet seront abordés, il faudra, avec des boutoires, battre & fouler le fond & le bord de l'eau & approcher peu-à-peu les deux bouts du filet l'un de l'autre au milieu. Quand ils seront joints ensemble, on prend avec les mains les deux cordes plombées du bas du filet, & deux autres prendront chacun la corde du liege & on finira par tirer tous trois le filet bien doucement au rez de terre, jusqu'à ce qu'il soit hors de l'eau.

Si on veut pêcher du poisson la nuit avec le feu & le filet dans une eau courante, il faut trouver le moyen de tenir son filet arrêté & plié au milieu de l'eau, en un seul endroit le plus ferré qu'il se pourra, sinon l'eau pourroit l'emporter; on peut se servir pour cet effet du moyen suivant.

Lorsqu'on aura destiné l'endroit où l'on veut arrêter le filet , éloigné du bord du chantier selon l'étendue ou la longueur de la riviere , on y pique un gros pieu de bois , qui soit fort & droit , bien uni en toute son étendue , de peur que le filet ne s'y accroche , & de longueur convenable à la profondeur de l'eau , hors de laquelle il en paroitra seulement la longueur d'un pied pour poser le filet auprès ; on y met d'abord l'un des bouts , & on tourne le filet à demi au tour du pieu &c. après quoi , il faudra retourner & continuer de le plier ou arranger comme on a commencé , jusqu'à ce qu'on soit à l'autre bout , en sorte que le plomb soit au fond de l'eau & le liege au-dessus. Cela fait , on attache une corde à chaque extrêmité , on porte leur bout à terre & on les attache chacun à son piquet ; le filet se trouvera pour lors tendu. On fera l'amas du bois pour le feu vis-à-vis du filet , & on ne manque pas d'observer que le filet soit posé toujours contre le pieu au-dessus du courant de l'eau , & non au-dessous : par exemple si le cours de la riviere vient d'orient , le filet doit être posé du même côté au-dessus du pieu , car s'il étoit de l'autre côté , l'eau l'ameneroit.

Pour ce qui est du reste de l'opération , elle se fera de même qu'il a été dit précédemment , à la seule exception que l'homme qui tiendra la corde , tirera plutôt & plus fort que l'autre , d'autant que le courant de la riviere menera assez le filet vers le bas ; celui-ci ne tirera pas sa corde , jusqu'à ce qu'il sente le filet tout à fait hors de l'eau près du pieu ; c'est pour cette raison que la corde au-dessus du courant , doit toujours être éloignée du feu ; de cent pas plus que l'autre corde qui est au-dessous.

Il arrive quelquefois que les Carpes & autre gros poissons sautent par-dessus le filet en pêchant ; pour y obvier on étend un tramail comme pour pêcher à l'ordinaire , c'est-à-dire , qu'on pose un des bouts au bord de la terre & on étend le reste dans l'eau en demi-

ronde, en rapportant l'autre bout pareillement sur la terre, en sorte que le plomb soit au fond de l'eau & que le liege joigne la rive ; après quoi on fait approcher, ou plutôt abaisser le filet volant, qui est cousu au tramail : ce qui s'exécutera facilement en tirant la corde attachée, en Y grec au filet volant ; le sommet du filet simple se rapprochera ainsi du bord & du filet principal & formera le même arc que lui, de façon qu'après cette précaution, on pourra fouler le fond & le bord de l'eau avec le bouterolle, pour contraindre le poisson de se mailler. S'il est trop rusé, il fera effort pour sauter par-dessus le liege, comme il avoit accoutumé ; mais il trouvera le filet volant, qui lui fermera le passage, de sorte que n'ayant pu s'échapper, il tâchera de se sauver au travers du tramail, ou il se maillera ; & si on étoit d'abord assuré qu'il y eût de gros poissons dans l'enceinte qui forme le filet, il faut avant de fouler dans le milieu, approcher peu-à-peu les bouts du tramail l'un de l'autre, jusqu'à ce qu'on voie que les deux lieges du filet simple puissent atteindre le bord, & qu'il n'y ait pas plus de quatre ou cinq pieds entre les deux cordes : de cette façon aucun poisson ne pourra échapper des filets ; on peut se servir également de ce moyen, soit qu'on pêche avec le tramail, soit qu'on pêche avec la seine.

Nous ne parlerons pas ici de la garenne à poisson, ni de la manière dont on se sert pour y pêcher ; nous en avons suffisamment parlé aux articles *Fond & Garenne à poisson*, voyez ces articles. Nous parlerons seulement de la méthode qu'on doit employer pour bombarder les Carpes, d'autant que nous n'en avons rien dit à l'article *Carpe* ; on choisit pour cet effet un endroit de rivière ou d'étang, où l'eau forme une espèce de bassin, net de toutes sortes de joncs ou racines d'arbres, & où l'on est assuré, qu'il se trouve abondance de Carpes, & par le moyen d'un petit bateau, on l'entoure de filets, dont, suivant la manière ordinaire, le plomb

touche le fond & le dessus se soutient sur l'eau, par les morceaux de liege qui y sont attachés.

On prend douze, quinze ou vingt bombes, qui ne font que des petards ordinaires, où l'on a attaché des pierres pour les faire couler à fond : on les allume, puis on les jette dans le bassin promptement les unes après les autres ; les petards troublent l'eau si fort & d'une façon si épouvantable par l'effet qu'ils font dans la vase, que la Carpe toute troublée ne fait où fuir, mais se trouvant contrainte de chercher un air plus pur, elle donne dans les filets, & les Pêcheurs la prennent. On en a vû prendre jusqu'à soixante d'un coup de filet, mais quelquefois beaucoup moins ; la composition du petard est la même que celle des fusées ordinaires. Il faut pour cette pêche que le temps soit favorable, car il est quelquefois arrivé qu'avec vingt bombes on n'a pris qu'une ou deux Carpes, parce qu'on avoit pêché le matin après une nuit, où il avoit tombé de la pluie d'orage, accompagnée de tonnerres & d'éclairs, & il pleuvoit même encore doucement, lorsqu'on pêchoit. Il n'est pas encore bien prouvé, si sur un fond de sable & dans une eau très claire, les bombes font autant d'effet que dans un fond vaseux.

Il y a encore une méthode beaucoup plus facile de pêcher les Carpes ; quoique nous en ayons déjà fait mention dans quelques articles de ce Dictionnaire, elle est trop intéressante pour n'en pas encore parler dans cet article ; on pratique cette pêche dans les rivières, mais principalement dans les étangs. On a une vieille chaloupe qu'on remplit de branchages, on se sert par préférence de branchages de buis ; cependant à son défaut on peut se servir de bois ordinaire : la chaloupe se trouvant pleine de bois, on la fait descendre au fond de l'eau ; elle doit y rester trois mois & même plus sans qu'on y touche : il faut aussi que l'eau soit assez profonde, pour que le poisson puisse entrer dans cette chaloupe sans être vu ; quand on

veut

veut pêcher, on prend deux autres bateaux, auxquels on attache avec des cordes la vieille chaloupe, qu'on retire du fond de l'eau par le moyen des cordes, qui y sont attachées à des gonds ou boucles de fer, qu'on y a mis exprès; après avoir retiré cette chaloupe du fond de l'eau, on la conduit par le moyen des autres bateaux, dans quelque fossé, ou sur un bord de l'étang ou de la rivière, où l'eau soit si peu profonde, que la chaloupe s'y puisse vider d'eau, sans que celle de la rivière y rentre; lorsqu'elle est une fois dans cet endroit, on ôte tout le bois qu'il y a dans la chaloupe; on en puise l'eau avec un seau; la chaloupe étant vidée, on prend les Carpes qu'on trouve au fond; l'on a pris dans un bateau dans une seule fois plus de cent Carpes, & presque toutes grosses, car les petites n'y entrent point; après cela on remplit la chaloupe de même bois & on la traîne au milieu de l'eau, où on la fait enfoncer, comme auparavant, pour la pouvoir repêcher en un autre temps.

Nous avons parlé à l'art. *Filet* de celui qu'on nomme *quinqueporte*, parce qu'il a cinq entrées ou portes; mais nous n'avons pas donné la manière de le tendre: c'est ce que nous allons faire dans cet article, pour ne rien laisser à désirer sur ce qui concerne la pêche.

On fait provision de quatre perches bien fortes, droites & de longueur convenable, selon la profondeur de l'eau où le filet doit être tendu; on les coupe en pointe par leur gros bout; on les coche à un pied proche de la pointe; on y attache à chacun le coin du bas du filet; & à quatre pieds plus loin tirant vers le petit bout des perches, on lie pareillement avec les quatre coins du haut le bas du filet, & la pièce quadrée, où il n'y a point de goulet ou d'entrée. Le filet étant ainsi attaché aux perches, on le mettra dans un bateau, pour le mener au milieu de l'eau & le poser de la manière suivante.

Si c'est une eau courante, on fait arrêter le bateau

au-travers du courant , & prenant les quatre perches ensemble , on les enfonce toutes droites dans l'eau , puis on en pique une dans le fond , la plus droite & le plus avant que l'on pourra. On prend l'autre perche qui la suit , & on la tire tout près le long du bateau jusqu'à ce que le côté du filet soit tendu bien roide : on la pique pareillement bien fort & droite tout au rez du bateau , en droite ligne de l'autre ; cela fait , on retire & on tourne le bateau pour l'arrêter de long au courant de l'eau , afin de planter la troisieme perche , ainsi & de même qu'on a planté les deux autres , & delà en tournant encore le bateau , on ajoutera la quatrieme perche , de sorte que les quatre perches se trouvant piquées bien ferme dans le fond , le filet soit tendu en forme quarrée.

L'eau courante fera remuer sans cesse les perches , & par conséquent tout le corps du filet , ce qui épouvantera le poisson ; pour obvier à cet inconvenient , on aura six ou sept bâtons longs de neuf ou dix pieds chacun , qu'on liera bien ferme par le haut des perches pour les tenir en état ; mais si on tend le filet dans une eau morte , comme un étang , un vivier , un fossé ou un marais , il suffit de piquer les quatre principales perches du filet , pourvu qu'elles soient plantées bien droites & en quarré.

On peut encore prendre des poissons , sur-tout des Brochetons & des Perches , avec un collet de crin ; & ce qui facilite cette pêche , c'est que les Brochets & Brochetons dorment au soleil pendant les mois de Février , Mars , Avril , Mai , Juin , Juillet & Août , & se tiennent ordinairement pendant ce temps à fleur d'eau proche du bord.

On a pour cet effet une petite gaule ou perche , longue d'environ neuf pieds , qui soit assez forte & néanmoins légère , pour la pouvoir manier d'une main ; on attache au petit bout un collet de crin de cheval en six ou huit doubles , ouvert en rond le long

de la perche & non de travers : lorsque le soleil fera bien clair & haut , on se promene le long des eaux : on y appercevra les Brochets & Brochetons endormis sans mouvement ; on s'approche tout doucement du premier qu'on découvrira , jusqu'à ce qu'on puisse le toucher bien à l'aise avec une perche ; on lui passe légèrement le collet jusqu'au milieu du corps , & on l'enleve tout d'un coup hors de l'eau.

Si par hazard le Brochet qu'on veut prendre , avoit la tête ou la queue tournée de son côté , il faut bien doucement le faire tourner de travers , en lui touchant légèrement le bout de la queue avec la gaule ; il le souffrira , pourvu qu'il n'entende point de bruit , & qu'on ne branle point.

On prend de la même maniere les Perches dans les mois d'Avril & de Mai.

La méthode que nous allons encore indiquer est encore plus facile pour les attraper que la précédente : on a un bâton long de dix à douze pieds , fait par un bout en façon de fourche , qu'on tiendra en état avec une corde ou un gros fil de fer , attaché aux deux bouts des branches ou fourchons ; ils doivent avoir deux pieds de longueur & un pied & demi d'ouverture ; on y met un filet fait en façon de poche , de fil bien délié & de mailles assez grandes ; on le prend sur son épaule & on se promene pendant le soleil , comme nous avons dit ci-devant ; quand on découvre quelque poisson endormi , on fait doucement entrer le filet dans l'eau jusqu'au dessous du poisson ; on hausse peu-à-peu le filet jusqu'à ce qu'on soit prêt de le toucher ; on leve pour lors la fourche de toute sa force , & on emporte le poisson : cette espece de pêche est divertissante & profitable sans être pénible.

Voici actuellement une autre méthode de pêcher que nous allons rapporter : c'est celle avec la truble ; on a donc pour cet effet une truble , un bateau pour l'homme qui pêche , une perche qu'on enfonce dans

le fond de l'eau , à laquelle on attache le bateau , afin que le courant de l'eau ne l'emporte point ; lorsqu'on veut que le bateau tienne bien , on en met encore une semblable à l'autre bout du bateau. La corde qui tient à la truble , passe dans une poulie attachée au haut d'une perche fixée dans le bateau , & va se rendre sur le moulinet , qu'un homme fait tourner par une manivelle ; c'est ainsi qu'il entortille la corde fort vite & sans peine , & tire ainsi la truble hors de l'eau. Par le moyen d'un tel moulinet on peut pêcher avec une truble de dix-huit pieds en quarré & même de vingt. Pour faire enfoncer la truble dans l'eau , on attache des morceaux de plomb au bout des quatre bâtons qui tiennent le filet étendu.

La pêche sur le bord de la mer se pratique un peu différemment de celle des rivieres ; on prend pour cette pêche deux chevaux & un filet semblable aux filets ordinaires , garni de plomb en bas & de liege en haut. On l'attache aux chevaux , l'un à un bout , & l'autre à l'autre bout , & on entre dans la mer lors du reflux ; il faut que la côte soit plate & peu profonde ; on avance assez loin en mer pour que le cheval le plus avancé ait de l'eau à deux ou trois doigts près du haut de la croupe ; quand il a une fois de l'eau à cette hauteur , le cheval le plus proche du rivage doit s'en approcher assez pour que le filet bande un peu ; on chemine ensuite en travers de l'eau la longueur de cinquante ou soixante pas.

Alors le cheval le plus proche du rivage s'arrêtera ; & l'autre faisant son cours comme fait la jambe d'un compas , avec laquelle on trace , viendra à la hauteur de celui qui étoit resté immobile ; tous deux se rendront alors sur le bord du rivage , traînant derriere eux le filet , qui peut avoir soixante ou soixante-dix pieds de longueur & quatre de hauteur , & dans lequel on trouve quelquefois peu , beaucoup , ou point de poisson.

M. Templer donne un moyen bien simple pour attraper les Carpes ; il ne s'agit ici que de les chercher dans les herbes ou roseaux , qui sont sur les bords d'un étang , en les chatouillant avec les doigts sous le ventre , on en passe un dans leurs nageoires & on les tire ainsi à terre ; les Carpes & vraisemblablement tous les poissons qui se tiennent près du fond , sont toujours dans les endroits où l'eau est basse ; quand elles passent d'un lieu à un autre , elles élevent la vase pendant la chaleur du jour , de maniere qu'on peut clairement appercevoir la route qu'elles prennent & en couvrir la plus grande partie en jettant l'épervier.

Le lieu de la retraite des Carpes se distingue par la chaleur de l'eau : ainsi quand on sent cette chaleur, quoiqu'on ne voie , ni ne sente aucune Carpe dans le milieu des étangs , on peut hardiment gagner les bords & poursuivre cet amusement.

Nous fournirons ce qui concerne la pêche du poisson en rapportant une méthode très curieuse pour rempoissonner un canal ou un étang & le fournir de différentes sortes de poissons ; vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai , on prend la racine d'un des saules qui croissent sur le bord de quelque riviere ou piece d'eau , & qui sont bien garnis de fibres : on ôte bien toute la terre qui y tient ; on la lie ensuite au bout d'une perche , & on la fixe dans une riviere ou étang bien fourni des différentes sortes de poissons qu'on desire d'avoir.

Le poisson s'amassera autour de la racine , s'y attachera & déposera son fray ou ses œufs , qui resteront embarrassés parmi les fibres de la racine. Au bout de quelques jours , on ôte la perche avec la racine de saule hors de cette riviere ou étang ; & on la porte dans celui qu'on a envie de rempoissonner ; on plonge la racine d'environ trois pouces au-dessous de la surface de l'eau ; en moins de quinze jours on appercevra tout autour un grand nombre de petit fray.

Mais si on a plus d'un canal ou étang à garnir de poissons, il faut prendre garde de ne pas laisser la racine trop long-temps dans le premier, de peur que la chaleur du Soleil n'anime & ne fasse éclore tout le fray : car aussitôt que les petits poissons commencent à avoir vie, ils se débarrassent d'eux-mêmes & se détachent de la racine.

Il ne s'agit pas d'attraper du poisson, il faut encore dans un ouvrage œconomique indiquer la méthode pour le transporter vivant, à une grande distance du lieu où il a été pêché ; on prend pour cet effet une once de sucre candi blanc, du salpêtre environ la grosseur d'une noix, & autant de farine de froment ; on mêle le tout ensemble & on le met dans une boîte ; cette quantité est suffisante pour un seau d'eau.

Quand on s'est pourvu d'un vaisseau convenable pour transporter le poisson, il faut y jeter un peu de mie de pain blanc. Lorsque l'eau commence à s'échauffer, & que le poisson montre sa tête à la surface de l'eau, on ajoute une petite quantité de cette poudre qui se délaye dans l'eau ; cela raffraîchit l'eau & conserve le poisson ; on doit, si faire se peut, changer l'eau souvent & à toutes les deux lieues, & y ajouter du salpêtre en poudre, aussi souvent qu'on le juge nécessaire ; par ce moyen on peut voiturier des Truites à plus de quinze lieues de distance, bien vivantes & en bon état.

On a observé, au sujet des poissons d'étang, que quand on les fait passer dans une eau de qualité différente, ceux qui étoient foibles dans celle où ils vivoient, reprennent peu-à-peu leur vigueur & multiplient beaucoup.

Le poisson, lorsqu'il est hors de l'eau, est souvent sujet à se gâter ; pour y obvier, il n'y a qu'à le faire sécher au soleil ou à la cheminée ; il se gardera tant qu'on voudra ; on assure encore que si l'on tire de l'eau des Carpes ou des Anguilles par un vent du

nord, & qu'on les mette dans de la paille le ventre en haut, on conservera les Carpes en vie pendant trois jours & les Anguilles pendant six : ce qu'on ne sauroit obtenir pendant un jour entier, lorsque le vent du midi souffle médiocrement.

Comme on ne peut toujours avoir le poisson de mer frais, on le marine pour l'ordinaire; on le rôtit sur le gril, ensuite on le frit dans de l'huile d'olives, & on le met dans des barils avec une sauce composée de nouvelle huile d'olives & d'un peu de vinaigre assaisonné de sel, poivre, cloux de gerofles & feuilles de laurier ou de fines herbes; les meilleurs poissons marinés & dont il se fait quelque négoce, sont le Thon, le Saumon & l'Esturgeon.

A l'égard des Soles, Mulets, Rougets, Plyes, Limandes, Dorades & Carlets, on les écaille, vuide, lave & égoutte bien; on les poudre de sel, & on les laisse en cet état pendant quatre ou cinq heures; ensuite on les essuie bien, on les poudre de farine, & on les fend sur le dos d'un bout à l'autre. On les fait frire dans de l'huile & on les laisse égoutter & entièrement refroidir sur des clayons. Après quoi, on met au fond d'un baril du poivre en grains, des cloux de geroffle & des feuilles de laurier; on fait un lit de poisson, un autre du même assaisonnement, & on continue de même.

Quand le baril est plein, on achève de le remplir de bonne huile d'olives: on le fonce, & on le tient en lieu frais; pour en manger, on peut les faire frire dans leur huile même, ou les passer dans un peu de beurre, & les mettre sur le gril; après quoi on les sert avec une rémoulade, ou une sauce à l'échalote. Il faut avoir la précaution que tout le poisson qu'on accommode ainsi, soit bien frais, bien cuit & encaqué froid.

Les Lubines se coupent en filets pour les mariner; pour ce qui est de la Dorade, comme elle est ferme,

on peut la faire cuire au court-bouillon bien assaisonné, l'y laisser refroidir, puis la mettre en baril & la couvrir d'huile, ou de saindoux, ou de beurre fondu; ce poisson se mange froid, ou bien on le fait chauffer dans de l'eau avec du sel & du vinaigre, & on le sert avec une sauce rousse ou blanche.

Quant au Thon, il suffit de le faire cuire au court-bouillon, pour le garder froid dans l'huile; on le mange froid, ou bien on le coupe en tranches, dont on fait de petites salades; on peut aussi faire frire les tranches dans l'huile.

POITRAIL. C'est le nom qu'on donne à la partie antérieure de la poitrine du Cheval, contenue entre les deux épaules; elle commence au bas du gosier & finit entre les deux bras; elle ne doit être ni trop large, ni trop avancée, ni trop étroite, voy. art. *Cheval*.

PONTE d'un oiseau: c'est un certain nombre d'œufs, que l'oiseau donne pendant l'année avant de couver.

PORC, voy. art. *Cochon*.

PORTÉE. En terme d'économie rustique, c'est le temps que les femelles emploient pour porter leur fruit; la portée des Brebis est de six mois, celle des Jumens de onze, & celles des Vaches de neuf mois; on dit encore ce mot, en terme de chasse, des branches du jeune bois que le Cerf a pliées ou rompues avec sa tête, en se rembuchant dans son fort. Pour être de la tête de Cerf, il faut qu'elles soient de six pieds de hauteur.

POSÉES, terme de venerie: c'est l'endroit où le Cerf s'est couché.

POTTÉE. On dit, en terme d'Oiseleur, l'oiseau a bonne pottée, il faut tirer le filet; cela signifie que l'oiseau est attaché avidement à l'appât.

POU. C'est un insecte ovipare & aptère (sans ailes), qui s'engendre sur le corps de l'homme, sur celui des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, même sur

les végétaux ; son caractère distinctif est d'avoir six pattes, deux yeux, une antenne filiforme & un ventre simple ; nous allons commencer l'histoire de ce genre d'insecte par celui de l'homme ; nous consulterons à ce sujet le savant Swammerdam, qui de tous les Auteurs est celui qui a écrit le plus éruditement sur cet insecte vermineux.

On y distingue toujours la tête, la poitrine & le ventre ; la tête est antérieurement d'une figure un peu oblongue & arrondie postérieurement, couverte d'une peau assez dure, semblable à du parchemin, transparente & hérissée de poils soyeux. A son extrémité antérieure est placé un aiguillon rarement visible, parce qu'il est presque toujours retiré en dedans ; des deux côtés de la tête sortent deux antennes revêtues de la même peau que la tête, composées chacune de cinq articulations joliment parsemées de petits poils ; & comme elles sont transparentes, on y apperçoit certains petits vaisseaux blancs. Derrière les antennes sont situés des yeux saillans & noirs, qui ne paroissent point avoir ces divisions hexagones qu'on a coutume d'observer dans les autres insectes : mais il y a quelques poils à côté, en devant & en arrière.

Le col qui soutient la tête est fort court ; la poitrine unie au col est comme partagée en trois parties, au milieu desquelles se présente en-dessous une espèce de petit bouclier. On voit en-dessous des deux côtés six pieds joints avec la poitrine, dont chacun est composé de six articulations d'inégale grandeur, très joliment orné de poils fins, & si transparens, qu'on y découvre plusieurs vaisseaux blanchâtres. Le bout de chaque pied est armé de deux ongles, qui servent de pinces à ces insectes pour saisir les cheveux, moyennant quoi ils grimpent tout le long assez promptement. Vers le centre des articulations des pieds avec la poitrine on trouve une courte cannelure blanchâtre, qui va se terminer à une partie de couleur un peu brune

qu'on voit paroître à travers les anneaux du ventre, ayant un mouvement très-fort, & à chaque côté de cette cannelure, deux autres petites parties transparentes semblables à la précédente, qui montent bien avant dans la poitrine. Le ventre se divise en six parties, & finit en-dessous par une maniere de queue fendue; on découvre en outre, au milieu même du ventre, une particule blanchâtre, semblable à un point, & transparente, qui se meut distinctement haut & bas; & sur les bords de ce ventre, qui est par-tout velu, certains corpuscules rougeâtres pareillement transparents, & un nombre considérable de petits vaisseaux blancs repandus çà & là par tout le ventre; ce qui se remarque aussi au dos & à la poitrine. Au reste la peau du ventre est tissue de petites cannelures, comme les extrêmités de nos doigts; cette structure n'est pourtant pas uniforme, du moins sur les bords; car la peau y est, ainsi que par tout le corps, d'une texture assez ferme, transparente, & semblable à un parchemin, qui étant pressé rudement, fait du bruit & creve.

Quant à l'anatomie des parties internes, si l'on fend avec précaution la peau du ventre en-dessus, il en jaillira du sang, qui étant reçu dans un petit tube de verre, & examiné avec un bon microscope, semble composé, comme le lait de vache, de globules transparents.

On apperçoit, sous la peau de l'insecte, divers muscles destinés à mouvoir les anneaux du ventre; & ces muscles, dont les uns sont un peu larges, & les autres plus étroits, s'étendent quelquefois d'un anneau à l'autre; car il y en a qui sont beaucoup plus courts que d'autres. C'est au bord du ventre que l'animal est le plus musculeux; aussi est-ce là que ses mouvemens sont les plus forts, & que sont placés les trachées ou les vaisseaux aériens qui servent à la respiration. Les trachées paroissent sous les muscles avec la graisse;

mais Swammerdam n'a jamais pu découvrir la moindre apparence de cœur à la partie supérieure du ventre , comme il arrive dans les autres insectes ; cependant il dit avoir cherché le cœur dans le Pou avec tout le soin possible , mais toujours inutilement : ce qui provient peut-être de son extrême finesse , ou de l'agitation forte & continuelle du ventricule qui se repose à peine un seul moment.

Les parties que Swammerdam prend pour de la graisse , sont très-abondantes , les unes plus petites & les autres plus grandes ; la figure des premières est presque globuleuse , & celle des dernières plus irrégulière. Elles sont d'une couleur transparente comme de la gelée , comme sont toutes les parties du Pou.

Mais ce qui constitue la principale partie de cet insecte , ce sont les ramifications des trachées ; il s'en trouve un nombre infini à la tête , à la poitrine , au ventre , aux pieds & même aux antennes ; on remarque encore que ces trachées sont liées ensemble çà & là par le moyen de la graisse ; ce sont là les petits vaisseaux blancs qu'on voit paroître à travers le corps en divers endroits , & la raison pour laquelle les trachées se manifestent ainsi au-travers de la peau , c'est que leur couleur est argentée , semblable à de la nacre de perle ; ce qui fait un très beau spectacle , tant que l'animal vit. Elles conservent même constamment cette couleur , après avoir été tirées hors du corps , sans jamais s'affaïffer , parce que leur structure est telle , qu'elles demeurent toujours ouvertes. Cette structure consiste en deux sortes de matière ; une partie est composée d'anneaux , qui ressemblent aux cartilages de la trachée-artère dans l'homme , & le microscope fait voir très-distinctement que les anneaux se réfléchissent plusieurs fois sur eux-mêmes pour former un canal ouvert , quoiqu'ils fassent moins de circonvolutions que dans les autres insectes , étant plus courts ; ils sont aussi plus froncés & plus entortillés. Il est encore à remarquer

qu'aux endroits où la trachée-artere se divise en rameaux, les anneaux sont les plus grands, & qu'ensuite ils se partagent insensiblement en de plus petits anneaux. L'autre partie est membraneuse, & située dans les intestins des anneaux, qui par son moyen se peuvent courber & fléchir commodément; ce qui arrive principalement dans les mouvemens merveilleux du ventricule, environné d'un nombre infini de trachées; on ne connoît point d'insecte, dit toujours Swammerdam, dans lequel on puisse voir plus facilement les trachées, même sans aucune dissection. On est ravi d'admiration en contemplant dans le Pou la situation & le cours des vaisseaux pulmonaires; aussi le célèbre M. Hooke les a-t-il élégamment dépeints dans son incomparable *Micrographie*; quoiqu'il ne les ait connus, qu'en les voyant reluire à travers le corps de l'animal; mais par l'anatomie Swammerdam s'est convaincu, que ces sortes de vaisseaux ne se trouvent pas seulement à la tête, à la poitrine & au ventre, mais qu'ils s'étendent encore jusqu'aux intestins mêmes, à l'ovaire, à la moëlle de l'épine, au cerveau & à toutes les parties internes de l'insecte.

Le Pou n'a ni groin, ni dents, ni bouche qui donne entrée dans son gozier; mais seulement une trompe, ou plutôt un aiguillon pointu & creux, avec lequel il pince la peau & suce le sang pour s'en nourrir; cet aiguillon est d'une si grande finesse, qu'on ne peut le démontrer qu'avec bien de la peine; on ne peut même l'apercevoir que par un heureux hazard. A l'extrémité de la tête paroît une éminence obtuse, qui étant creusée dans le milieu, se recourbe en dedans sur elle-même, sans néanmoins pénétrer dans le corps.

C'est de cette manière qu'on voit quelquefois l'aiguillon sortir, à peu près comme l'on voit rentrer & sortir la corne d'un limaçon.

L'œsophage est un canal très-délié, qui n'est visible, que quand le sang pompé par l'aiguillon passe

dans le ventricule , près duquel il paroît comme un petit filet limpide & diaphane. Le ventricule est situé en partie dans la poitrine & dans le dos , mais pour la plus grande partie dans le ventre gonflé de sang , il paroît d'un brun foncé à travers la peau. La partie du ventricule qui est dans la poitrine , ressemble à une fourche garnie de deux dents , qui en font les deux appendices locales ; mais la partie qui est dans le ventre , mérite sur-tout attention ; car elle est figurée comme un fâchet oblong , qui se contracte , & se dilate continuellement çà & là. Lorsque le ventricule est vuide , il est sans couleur & diaphane , de même que ses appendices.

On le trouve manifestement composé de deux tuniques , dont l'extérieure est plus épaisse , & l'intérieure très-déliée , comme dans tous les insectes : il est même croyable qu'il a pareillement trois tuniques , dont la troisième est musculieuse ; sa tunique extérieure est fournie d'un nombre infini de trachées , dont les gros rameaux sont fort apparens ; l'intérieure est très mince ; & la troisième qui est supposée être située entre les deux précédentes , comprend sans doute les fibres musculieuses du ventricule , à l'aide desquelles il exécute ses mouvemens admirables.

Au fond du ventricule on découvre le pylore suivi d'un intestin grêle de même structure que le ventricule , & dilaté par intervalles. Cet intestin grêle est ordinairement contourné en S romain & vers sa fin on apperçoit quatre petits vaisseaux , qui sont plus droits dans le Pou que dans le Ver à soie , assez longs , & de la même structure que les intestins ; or ces quatre vaisseaux sont proprement quatre intestins *cæcum* , qu'on trouve dans tous les intestins & qui s'anastomesent avec l'intestin grêle. Vient ensuite le colon , auquel succede une dilatation considérable , qui est le cloaque , c'est-à-dire , le lieu où les excréments prennent leur figure ; car les excréments sont fort irré-

guliers & nullement disposés comme dans les autres insectes, dont les excréments sont souvent figurés d'une façon fort singulière. Au-dessous de cette dilatation est l'intestin *rectum*, qui présente son anus sur le ventre entre la division de la queue; & sous l'anus une peau hérissée de poils foyeux.

Quant au mouvement du ventricule, il est admirable; & l'on pourroit avec raison appeler ce viscère animal dans un animal, à cause des fortes agitations, contractions, froncemens, développemens, qui lui sont propres, & qu'on ne sauroit voir sans étonnement à travers le corps, sur-tout quand l'estomac est plein de nourriture, & que par la succion il y entre un nouveau sang. De-là on peut aisément se figurer combien les trachées situées sur l'estomac souffrent alors de changemens étranges, de combien de manières différentes l'air qui y passe, est pressé, agité, poussé, dépuré, chargé, atténué. Ces merveilleux mouvemens s'observent particulièrement dans le viscère que Swammerdam nomme *pancreas*, parce qu'il est contraint d'obéir à tous les mouvemens du ventricule auquel il est uni; or ces mouvemens se répètent sans cesse alternativement, & varient à l'infini.

Pour ce qui concerne la manière dont le Pou suce le sang & conduit les alimens dans son estomac, il en vient à bout avec son aiguillon; d'abord s'il a jeûné un ou deux jours, & qu'il soit fort affamé, on n'a qu'à le poser sur la main pour l'y voir chercher sa vie, qu'il trouve bien vite, sur-tout si l'on s'est frotté auparavant la main jusqu'à rougeur. Alors le Pou incline sa tête entre ses deux pieds de devant vers la peau de la main; il y cherche diligemment quelques pores, & quand il l'a trouvé, il y enfonce son aiguillon; un instant après, on voit le sang monter à la tête avec une rapidité qui étonne le spectateur armé de microscope.

Après que le sang, en montant dans le gosier, est

parvenu jusqu'à l'œsophage, on observe qu'il passe aussitôt de-là dans le ventricule, & que ce viscere s'en remplit avec ses appendices, qui ressemblent à une fourche. Dès-lors les mouvemens du ventricule augmentent considérablement; car comme ses parties musculieuses sont distendues, elles en prennent occasion de se contracter de nouveau: aussi remarque-t-on que les excréments restés dans les gros intestins commencent pareillement à se mouvoir, & même il arrive souvent que le Poules rend dans le moment; l'aliment reçu dans l'estomac est agité de mille manieres, remué sens dessus-dessous, & comme criblé à force de contractions & de dilatations; on croiroit, au premier aspect, que le sang se distribueroit du ventricule par différens vaisseaux dans le reste du corps; mais le phénomène vient de la peau, qui n'est pas par-tout également diaphane, & du sang même qui n'est pas d'une couleur homogene; au bout de quelques heures on voit l'aliment devenir insensiblement plus brun ou noirâtre, & se consumer lentement; de-là les intestins de plus en plus distendus par les excréments & même les excréments divisés quelquefois comme en petits globules: la raison en est, que les intestins se contractant par intervalles sur les excréments, les expulsent aussi hors du corps en divers temps.

Nous ne parlerons point ici des muscles qui servent à mouvoir les jambes & la tête, ni de la moëlle de l'épine, qui est composée de trois ganglions remarquables; ni des nerfs qui en partent & qui se distribuent aux muscles des pieds & à tous les viscères, y communiquent la vie, le sentiment & le mouvement; ni du cerveau enveloppé de la dure-mere, ni des nerfs optiques; tous ces objets sont plus ou moins difficiles à démontrer.

Il n'a pas été possible à Swammerdam d'observer si les Poux sont distingués en mâles & en femelles,

comme les autres insectes , il dit néanmoins que quelquefois il a remarqué que les Poux montoient les uns sur les autres ; mais il n'a pu voir ce qu'il en étoit par la dissection , il a trouvé au contraire un ovaire dans quarante qu'il a disséqués : ce qui l'a engagé de croire que ces animaux sont hermaphrodites comme les limaçons ; l'ovaire s'étend par toute la capacité du ventre , mais il a une issue distincte de celle des intestins ; les appendices de *l'oviductus* sont comme deux tuyaux , qui vont naturellement se réunir en un point ; on aperçoit dans *l'oviductus* les œufs tant parfaits qu'imparfaits , de sorte que Swammerdam a compté dans un seul ovaire dix gros œufs & quarante-quatre petits.

Ce grand scrutateur de la nature a vu dans *l'uterus* même un œuf parfait & prêt à être pondu. Dans tous les Poux il y a double ovaire , & chaque partie se subdivise en cinq *oviductus* , qui viennent tous aboutir à un canal commun , après lequel suit *l'uterus* où l'œuf acquiert sa dernière perfection. Après *l'uterus* se trouve un sachet plein de glu qui s'ouvre dans le viscere , & dont la glu sert à coller les œufs à mesure qu'ils sont pondus. Les *oviductus* embrassent si étroitement les œufs , qu'on n'observe presque aucune différence des uns aux autres ; & lorsqu'on veut les séparer , on ne peut le faire qu'avec beaucoup de peine , la vue étant troublée par de nouveaux sachets de graisse qui s'en séparent. C'est ce qui m'a fait connoître que les *oviductus* étoient de même structure que le ventricule & les intestins , quoique beaucoup plus tendres.

A l'égard de la structure de la peau , on y découvre bien des choses dignes d'attention ; on ne sauroit mieux la comparer qu'à un parchemin transparent. Elle est tissue en plusieurs endroits de fines cannelures , comme les extrêmités de nos doigts , lesquelles examinées avec un bon microscope semblent être autant

de

de divisions de vaisseaux pulmonaires. Dans d'autres endroits , comme aux bords du ventre , la peau est d'une autre structure.

Les œufs du Pou sont ce que nous appellons communément *lentes* ; mais il est à observer que l'œuf ou la lente est véritablement le Pou même , qui venant à sortir de sa membrane , sitôt que l'humidité superflue s'en est évaporée , devient incontinent propre à la génération ; & c'est cette promptitude , avec laquelle il engendre immédiatement après être sorti de son œuf , qui a fait dire à quelques-uns par plaisanterie , qu'un Pou devient bifayeul dans l'espace de vingt-quatre heures. Il est cependant vrai de dire que ces animaux multiplient en très-peu de temps prodigieusement ; mais ils ne le font qu'autant que leurs œufs sont tenus dans un lieu chaud & humide , sinon les lentes meurent ; aussi arrive-t-il toujours que celles qui sont engendrées la nuit dans les cheveux , pendant qu'ils sont chauds , meurent ensuite pendant le jour , lorsqu'elles viennent à être exposées à la fraîcheur de l'air , & qu'après avoir resté collées pendant quelques mois aux cheveux , elles perdent enfin tout-à-fait la forme extérieure qu'elles avoient.

Les Poux s'attachent à toutes les parties du corps de l'homme , mais principalement à la tête des enfans ; il s'en trouve sur-tout en quantité dans les habits des pauvres , des mendiants , des matelots , des soldats & en général de toutes les personnes mal-propres , qui n'ont point de chemises , ou qui n'en changent pas souvent ; comme ces insectes sucent le sang en perçant la peau , ils y occasionnent souvent des pustules qui dégèrent en galle , & même en teigne. On a vu plusieurs personnes attaquées d'une maladie mortelle , provenant d'une très-grande quantité de Poux , qui s'engendrent sur la chair , & qui font par-tout le corps des plaies pénétrantes jusqu'aux os ; l'Histoire fait mention d'un bon nombre d'hommes frappés de la maladie

pédiculaire, & qui ont été dévorés tout vivans ; ce fut même la troisieme plaie dont Dieu frappa toute l'Égypte.

Linnæus dit qu'il n'a point trouvé de plus gros poux que dans les cavernes chaudes de la mine de Fahlun, ville de Suede dans la province de Dalécarlie.

Oviedo a observé qu'à un certain point de latitude, les Poux quittent les Espagnols qui vont aux Indes, & les reprennent à leur retour dans la même latitude ; & en effet, quoique les domestiques & les matelots, qui se trouvent en grand nombre dans leurs vaisseaux, soient fort mal-propres, il ne s'en trouve néanmoins aucun, qui ait des poux, lorsqu'ils arrivent aux Tropiques & dans les Indes, quelque sale que l'on soit, personne n'en a qu'à la tête ; cette vermine se multiplie de nouveau, quand on en vient à la hauteur des isles de Madere dans la traversée d'Amérique en Europe.

Quoique les Poux soient une si vilaine vermine, il se trouve néanmoins des gens qui en sont friands & qui les croquent à belles dents. Le Docteur Gabriel Clauderus cite un homme qui mangeoit avec avidité des Poux vivans récemment pris. Cet homme étoit sexagénaire, né au milieu des fureurs de la guerre & avoit été élevé dans un village par ses parens, qui étoient des pauvres payfans ; il s'étoit trouvé obligé, vu les circonstances, à traîner une vie misérable, en se tenant caché dans les bois pour éviter avec les siens les cruautés des soldats, qui dans leurs fréquentes irruptions leur ravissoient tout, ou les payoient à coups de bâtons. Après la mort de ses pere & mere, il conserva avec l'âge son caractère sauvage, & quoiqu'il vécût quelquefois dans son village parmi les hommes, il continuoit néanmoins de passer la plus grande partie de sa vie dans le fond des Forets.

Sa raison s'obscurcit par-là, & il donna plus d'une fois des preuves d'une brutalité mélancolique, jusqu'à

croquer ses poux comme un mets succulent. D'ailleurs on fait qu'un des plaisirs des Negres de la côte occidentale de cette partie du monde , est de se faire chercher leurs poux par leurs femmes , qui ont grand soin de les manger , à mesure qu'elles en trouvent. On nomme *pthrophages* les Tartares & les Hottentots qui mangent des poux. On donne ce nom aux singes , qui en sont aussi très friands.

Le Docteur François Paullini rapporte qu'il rencontra un jour près d'un hameau du Duché de Westphalie un jeune porcher au pied d'un haie , qui ayant quitté ses habits , se grattoit la tête & le corps par devant & par derriere en pleurant , & que lui ayant demandé pourquoi il pleuroit , il ne lui répondoit autre chose sinon de lui montrer une bande d'animaux qui voltigeoient autour de sa tête ; le Docteur Paullini approcha de plus près de ce jeune Porcher , & tâcha d'attraper une ou deux de ces petites bêtes , qui le mordirent jusqu'au sang ; en les examinant avec attention , il reconnut que c'étoient des Poux à six pieds , & noirs , mais ailés : ils égaloient en grandeur les poux ordinaires des pourceaux , & voltigeoient en l'air avec un certain bourdonnement ; le Porcher apprit en même-temps au Docteur Paullini , qu'il tenoit cette vermine du troupeau qu'il gardoit , & que si ses pourceaux se vau-
troient , selon leur coutume , dans telle fosse fangeuse , ils ne manquoient gueres d'en rapporter un pareil essaim ; & en effet le Docteur Paullini y trouva quelques milliers de ces insectes , mais il ne put savoir des payfans s'ils y paroissoient tous les ans dans la même saison , c'est-à-dire , vers la fin du mois de Juillet. Ce trait a quelque rapport avec ce que les Historiens racontent d'après Diodore de Sicile touchant les *acridophages* , ou mangeurs de Sauterelles : avec cet aliment ils vivent jusqu'à quarante ans ; mais ils meurent presque tous de la maladie pédiculaire ; des Poux ailés déchirent ces hommes ; leur corps tombe en pour-

riture , & ils meurent dans de grandes douleurs.

Les Auteurs disent que pour se préserver des Poux , il faut manger des viandes succulentes , user de boisson salutaire , se tenir le corps propre , sur-tout si l'on est vêtu de laine , en un mot garder un bon régime de vivre.

Pour remédier à la maladie même , Jérôme Mercurial prétend qu'il n'y a rien de plus efficace que la purgation souvent répétée ; cependant il est vrai de dire que c'est un mal opiniâtre , qui résiste à presque tous les remèdes tant internes qu'externes ; parmi les premiers on exalte principalement l'ail , la moutarde , la thériaque , la corne de cerf , les nourritures salées , acides , austères ou autres ; & parmi les derniers , les fomentations , les bains d'eau douce , & spécialement ceux de mer , d'autant qu'ils sont plus détersifs , une décoction de Lupins , le suc de bette , les poudres de pyrethre & de noix de galles mêlées ensemble , le vinaigre mêlé avec l'eau de la mer , une lessive faite avec la cendre de stœchas , dont on se frotte la tête , le sandarac avec de la chaux & de l'huile ; enfin des onctions ou linimens , des cataplasmes , des onguens ; mais les remèdes qu'on emploie avec plus de succès pour faire mourir les Poux , sont la semence de staphisaigre , les coques du levant , le soufre ; les racines de patience sauvage & d'*enula campana* , le tabac , le mercure , le cinnabre , le verdet , le vinaigre scillitique.

Mappus , dans son histoire des plantes d'Alsace , nous assure , que la graine d'ache ou de celeri pulvérisée & répandue dans les cheveux le soir en se couchant chasse tous les Poux , si l'on a l'attention de bien ferrer le bonnet autour de la tête.

On vante beaucoup contre les Poux la composition de la pommade suivante. Prenez suc de scabieuse une demi-once , poudre d'ellebore blanc un gros & demi , thérébentine une once , avec une pareille quantité de graisse de porc ; à défaut de cette pommade , on peut

se bassiner tout le corps avec du vinaigre & du jus d'oignons & de squilles un peu dégourdis ; on pourra prendre aussi des feuilles d'amaranthe , on les fera cuire dans une lessive , & on en lavera la tête de celui qui a des Poux ; ou bien on les frotera seulement avec du jus de genêt & de l'huile de rave ou du genievre mêlées ensemble.

Quand on veut détruire les lentes , on fait un onguent avec de l'huile de laurier , de l'huile d'amandes ameres , du vieux oing , de chacun deux onces ; de la semence de staphisaigre , du suc de tanaisie , de chacun une demi-once ; deux gros d'aloës & autant de myrrhe ; on y ajoute petite centaurée , sel , souffre de chacun un gros ; on mêle le tout ensemble pour un onguent ; avant de s'en servir , on frotte les cheveux avec du vinaigre.

On fait encore bouillir dans un pot de terre plombé , portion égale d'oliban & de lard , on les réduit en consistance d'onguent , on passe le tout par un tamis & on réserve le mélange , pour en frotter la tête dans les endroits où sont les poux.

On prétend que la pédiculaire automnale à fleurs purpurines & celle à fleurs jaunes qu'on nomme crête de coq , sont propres à occasionner des Poux aux animaux dans le foin desquels ces plantes se trouvent. Lobel est néanmoins d'un sentiment contraire , & soutient que la vertu de ces plantes est de ruer les poux ; quoi qu'il en soit , on a observé en Angleterre , que la brebis la plus saine devient toute couverte de gale , déguenillée & mangée de vermine en moins de quinze jours pour avoir brouté dans un endroit où il se trouve beaucoup de ces herbes. La cevadille qui est aussi une espece de pédiculaire a une vertu tout opposée il est d'expérience , qu'une pincée de cevadille répandue sur les cheveux d'une jeune personne , a suffi pour en détruire les Poux , sans que cette personne ait ensuite éprouvé aucun accident , même en

n'usant d'aucune précaution. M. Lotthinger, Médecin de Sarbourg, en fait un grand éloge dans ce cas : il desireroit même que la vertu des capsules de cette plante qui sont les parties en usage, fût plus connue.

Les Poux ne sont pas d'une grande utilité en médecine, cependant on les croit aperitifs & fébrifuges ; on prétend même encore qu'ils sont très-bons pour guérir des pâles couleurs ; on en fait avaler cinq ou six, plus ou moins suivant leur grosseur, à l'entrée de l'accès de la fièvre ; la répugnance, dit Lémery, avec laquelle le malade avale ces vilaines bêtes, contribue peut-être plus à chasser la fièvre que le remède même. Pour la jaunisse, l'usage est d'en donner le même nombre le matin à jeun dans un œuf mollet, ce qu'on répétera jusqu'à trois fois, en mettant quelques jours d'intervalle entre chaque prise ; cependant comme nous avons d'autres remèdes aussi efficaces, nous ne conseillons pas l'usage de celui-ci ; il n'en est pas de même de l'usage extérieur qu'on peut faire des Poux ; on peut s'en servir dans la suppression d'urine, qui arrive quelquefois aux enfans nouveaux nés ; on en introduit un vivant dans l'urethre ; cet insecte par le chatouillement qu'il excite sur ce canal doué d'un sentiment exquis, oblige le sphincter à se relâcher & à laisser couler l'urine ; cette expérience a réussi plusieurs fois.

On trouve dans les éphémérides d'Allemagne qu'un homme ayant une grosse tumeur à la tête, qui rendoit une matière tenue & ichoreuse, on lui conseilla d'appliquer dessus des Poux vivans, ayant soin d'environner la tumeur d'une espèce de sac, de façon qu'ils puissent se mouvoir, sans néanmoins s'échapper ; ce qu'il fit ; & au bout de quelque temps, après avoir beaucoup souffert de leurs morsures, les Poux avoient si bien sucé la tumeur, qu'il n'en restoit aucun vestige.

Une deuxième espèce de Poux qui attaque l'homme est celui qu'on nomme *Morpiœn* : cette espèce, qui

naît dans la peau , est plus courte , plus large & plus arrondie , que le Pou ordinaire ; sa couleur est aussi plus brune , & sa consistance plus dure ; la multiplication de cet insecte est prodigieuse ; il s'attache spécialement aux parties naturelles de l'homme , & de la femme , aux aînes , aux aisselles & aux fourcils ; mais plus ordinairement aux poils du pubis des personnes sales & mal-propres , il s'y nourrit du sang qu'il y suce.

Les Morpions sont si petits au commencement, qu'à peine le peut-on appercevoir ; ils causent des démangeaisons insupportables , des rougeurs , des cuiffons , & s'attachent si fortement à la peau , qu'il est bien difficile de pouvoir les en détacher, ils s'infinuent même quelquefois sous l'épiderme , & y occasionnent des démangeaisons très-vives ; rien n'est meilleur pour détruire dans un instant cette vermine que l'onguent Napolitain.

Telles sont les deux especes de Poux qui infectent l'homme, les animaux n'en sont pas plus exempts; nous avons rapporté à chacun de leurs articles la méthode de les garantir de ces fortes d'insectes , nous allons donner ici la description de quelques-unes de leurs especes d'après M. Geoffroy.

La premiere espece est le Pou du bœuf à ventre chargé de huit bandes transverses ; cette espece est très-petite & blanche ; sa tête est d'une couleur un peu fauve , ainsi que ses pattes , dont l'extrémité est plus blanche. Son ventre est blanc & chargé en-dessus de huit bandes transverses d'un rouge fauve & en-dessus de cinq bandes transverses semblables. Les bandes tant en-dessus qu'en-dessous , ne vont point jusqu'aux bords du ventre ; les bords paroissent cependant plus formés que le reste , à cause des huit points de couleur brune , dont ils sont tachés ; on trouve cet insecte sur les vaches & les bœufs.

La deuxieme espece est le Pou du bœuf à ventre

F iv

de couleur plombée ; ce Pou est plus grand que le précédent ; ses pattes sont courtes & grosses : elles sont de couleur grise , ainsi que sa tête & son corcelet ; son ventre est de couleur bleuâtre plombée , il est gros & se termine en pointe.

La troisième espèce est le Pou du busard. Ce Pou est très-grand : il a quatre lignes de longueur , sur une ligne de largeur ; sa couleur est d'un brun clair , excepté le ventre qui est jaunâtre ; on y remarque cependant un bord brun & une bande longitudinale de même couleur dans son milieu ; sa tête est allongée & terminée en devant par une section droite , comme si elle étoit coupée quarrément ; ses antennes sont très-courtes & ses yeux sont gros ; son corcelet est un peu taillé en cœur , & a un large rebord ; le ventre est composé de dix anneaux , il est oblong & il a sur les côtés un rebord brun. Ce Pou se trouve ordinairement sur un grand oiseau aquatique , connu sous le nom de Busard des marais , d'où on lui a donné le nom de Pou du busard.

La quatrième espèce est le Pou du Moineau-franc : il est long de trois quarts de ligne , sa tête est grosse , luisante , de couleur fauve , avec les yeux noirs & les antennes courtes ; son corcelet est étroit & de même couleur que la tête , le ventre est ovale , un peu allongé , d'un blanc sale , diaphane , & qui laisse entrevoir l'intestin de l'animal , ce qui représente une tache noire ; les bords du ventre de chaque côté sont terminés par des points ou taches brunes rondes ; on trouve cette espèce entre les plumes du Moineau-franc ; lorsque le Pou est jeune , il paroît tout blanc , à l'exception de la tache noire du milieu du ventre.

La cinquième espèce est le Pou du Pigeon ; celui-ci est long , étroit , presque filiforme , un peu plus large néanmoins vers la partie inférieure de son ventre ; sa tête est allongée en fuseau avec des antennes presque aussi longues qu'elle ; son ventre est fort étroit de

haut; son corps est d'un blanc jaunâtre, bordé des deux côtés d'une raie brune: cette bordure est plus rougeâtre dans les jeunes qui ont le corps tout blanc.

La sixieme espece est le Pou du Corbeau: il est un des plus beaux, si cependant un Pou peut-être un joli animal; sa couleur dans le fond est grise; sa tête est petite & noire, & ses antennes sont courtes & recourbées en arriere, ce qui fait un effet assez singulier. Son col est court, ses pattes sont aussi courtes, tachetées de noir, ainsi que les antennes; le ventre est ovale, presque rond, applati, de couleur cendrée, orné de chaque côté de huit bandes noires à la jonction des anneaux, ce qui fait une jolie bigarrure; le corps de cet insecte est fort dur, & on peut le presser fortement dans les doigts sans le tuer. On le trouve sur le Corbeau ordinaire entre les plumes de cet oiseau; lorsque le Pou est jeune, il est blanc, avec une simple rangée de points noirs de chaque côté du ventre.

La septieme espece est le pou du Dindon. Les antennes de cet insecte sont courtes, la tête est aplatie, arrondie sur le devant & forme par derriere des angles aigus, presque semblables à des dents pointues; son corcelet figuré en cœur, a des angles de chaque côté; son ventre est composé de huit anneaux, gris sur les côtés & blanc au milieu dans toute sa longueur; on trouve cette espece de Pou sur les Dindons. Rhedi en a trouvé de pareils sur l'Epervier.

La huitieme espece est le pou de la Poule à ventre bordé de noir; ses antennes sont petites & l'insecte les tient souvent en mouvement; sa tête est blanche, arrondie en-devant; son corcelet est large & anguleux, ou pointu sur les côtés; le ventre est applati & finit en pointe mouffe; ses bords sont noirs, mais le milieu est blanc & transparent, excepté une tache noire, qui se trouve vers le corcelet, & qui n'est autre chose que le cœur de l'insecte, qui paroît à travers

les membres ; on trouve ce pou sur les Poulets de même que le suivant.

La neuvieme espece est le Pou *de la Poule à tête & corcelet pointus des deux côtés*. Ses antennes sont fort courtes ; sa tête est d'une forme assez singuliere : elle est arrondie en devant & représente une espece de croissant , dont les angles ou pointes regardent le corcelet. Celui-ci est court , large , armé de chaque côté d'une pointe droite , aiguë & faillante ; le ventre est allongé & composé de huit anneaux , tout le corps est parsemé de quelques poils gris ; cet insecte est plus petit que le Pou ordinaire & se trouve sur les Poules.

Il y a encore une infinité d'autres especes de Poux ; mais nous ne les décrirons pas ici ; si nous le faisons , ce seroit nous éloigner du plan que nous nous sommes proposé.

POUDRER , c'est un terme de chasse , dont on se sert , quand on chasse un lievre dans un temps de la secheresse , & qu'il passe dans les chemins poudreux & les terres nouvellement labourées ; où il fait voler la poudre , qui recouvre ses voies , ce qui en diminue beaucoup le sentiment. On dit communément ; *le lievre poudre trop , les chiens en perdent la voie à tout moment*.

POULAILLE , voy. volaille.

POULAILLER. C'est l'endroit où les Poules se perchent & où elles pondent. Il est très-avantageux de le placer près du four , auprès du toit des porcs , ou de quelqu'autre endroit de la basse-cour , qui ne soit exposé , ni aux grands froids , ni aux chaleurs excessives. Le grand froid engourdit les Poules , les empêche de pondre & leur cause la goutte. La trop grande chaleur leur occasionne la pepie , des inflammations , la constipation & souvent les fait mourir.

Le poulailler doit être plus long que large , afin d'y pouvoir poser plus facilement les bâtons , sur lesquels les Poules se perchent : on aura soin d'en bien crepir

le mur avec de la chaux, & même de le blanchir en dedans & en dehors, pour empêcher les fouines, belettes, & autres animaux malfaisans, d'y grimper & de s'y introduire pour égorger la volaille.

On peut joindre au grand poulailler deux ou trois autres qui se communiquent ensemble, afin que les Poules puissent choisir celui qui leur conviendra le mieux, & qu'elles évitent les coups de bec de celles qui pourroient leur faire la guerre, si elles juchoient toutes ensemble. Ces poulaillers auront chacun une petite fenêtre garnie d'une treille de fer, assez ferrés les uns contre les autres pour donner seulement du jour à la volaille & pour empêcher les bêtes leurs ennemies d'y entrer. Le dedans des poulaillers sera garni de gros bâtons ou perches quarrées, afin que la volaille se tienne mieux; car la poule ne courbe pas ses ongles comme d'autres oiseaux pour se tenir sur le montoir. Les perches ou montoirs sont appuyés contre les murs par leurs extrêmités, & il faut les assujettir de manière qu'elles soient fermes; elles doivent être élevées au moins d'un pied & demi au-dessus du plancher, enforte toutefois que les poules y puissent voler sans effort; ce qui pourroit être cause qu'elles casseroient leurs œufs. Si on étoit obligé d'y placer des perches fort haut, il faudroit mettre une espece d'échelle, qui leur donne moyen d'y monter facilement; on mettra aussi pour lors une échelle en dehors, sous l'ouverture de chaque poulailler, pour en faciliter l'entrée aux poules, quand elles veulent pondre ou se jucher. Il faut placer aux deux côtés du poulailler, contre les extrêmités des perches, des paniers enfoncés dans le mur, ou qui soient attachés, afin que les poules y puissent entrer facilement pour y pondre. On garnit ordinairement ces paniers de paille, pour que les poules y soient plus à leur aise, & qu'elles ne cassent pas leurs œufs en pondant; mais le foin est plus doux, & peut-être moins sujet aux poux & autres vermines.

Il est à propos de planter quelques arbres ou treilles auprès des poulaillers , pour donner de l'ombre à la volaille pendant les grandes chaleurs de l'été , & pour leur servir de retraite , en cas que le milan ou quelque autre oiseau de proie voulût les inquiéter. On tiendra le poulailler ouvert pendant le jour , afin que l'air s'y renouvelle & chasse la mauvaise odeur de celui de la nuit , ce qui contribue beaucoup à la santé des poules.

On place auprès du poulailler un fumier préparé de cette manière. On prend du terreau , dont on remplit un trou creusé exprès en pente , pour que l'eau ne croupisse pas ; on l'arrose de sang de bœuf , sur lequel on jette un peu d'avoine , & on mêle bien le tout avec un rateau ; bientôt le terreau sera rempli de vers , qui ont une vertu particulière pour engraisser la volaille , voy. art. *Verminiere*.

POULAIN , voy. ce que nous en avons dit à l'art. *Cheval*.

POULARDE. C'est le nom qu'on donne à une poule , à laquelle on a ôté l'ovaire , pour la rendre grasse & tendre , en même temps que stérile. Cette opération se pratique à peu près de même que celle qu'on emploie pour ôter au coq ses testicules ; sa chair est sans contredit plus délicate , plus succulente , plus nourrissante & d'un goût plus fin que celle de la poule & du poulet. On apprête cette volaille d'une infinité de façons.

La poularde est un aliment savoureux , fin , nourrissant , facile à digérer & fort sain. On en peut donner aux personnes les plus délicates & même aux convalescens , dès qu'ils ont une fois permission de manger de la viande. Ils prendront par préférence les ailes & ce qu'on appelle les blancs de l'estomac , comme les parties les plus tendres.

POULE. C'est un animal domestique des plus précieux que nous ayons , à cause du tribut que nous en

tirons tous les jours ; sa fécondité est admirable, mais cette richesse de production tarit vers la fin de l'automne & en hiver ; le port de la queue des poules est particulier à ce seul genre d'oiseau ; & en effet il nous paroîtroit des plus singuliers, si c'étoit pour la première fois que nous le voyons. Elles sont les seules dont la queue est dans un plan vertical & pliée en deux parties égales. Les poules nous présentent une infinité de variétés, de même que les coqs, voy. ce que nous en avons dit à l'art. *Coq*.

Quand on en achete pour peupler une basse-cour, il faut s'arrêter à celles qui sont d'une moyenne taille & qui ont la tête haute & grosse, la crête bien rouge & pendante d'un côté ; Plin & d'autres naturalistes donnent la préférence à la crête double & droite, l'œil vif, le cou gros, la poitrine large, le corps gros & carré, les jambes jaunâtres ; le plumage noir, ou tanné, ou roux, ou pommelé de noir, ou de blanc. On fait peu de cas des grises, & encore moins des blanches, parce qu'elles ne sont ordinairement ni fécondes, ni d'un bon suc, & qu'elles sont plus exposées que les autres aux ravages des oiseaux de proie à cause de leur plumage qui est d'une couleur plus voyante. Lorsqu'une poule est jeune, elle a les ergots courts & en bon état, mais il se trouve des marchands trompeurs qui les parent & les grattent pour duper. Une marque sûr de jeunesse, tant à l'égard de la poule que du coq, est que la crête & les jambes soient douces ; car elles sont rudes, quand les animaux sont vieux.

Les poules ergotées, c'est-à-dire, celles qui ont des ergots aux jambes, comme le coq, doivent être totalement rejetées ; elles pondent rarement, sont farouches, cassent leurs œufs, quand on les met couver, & les mangent quelquefois par impatience pour quitter leur nid. On rejettera pareillement celles qui grattent, ou qui chantent & qui appellent comme des coqs ; celles qui ont plus de quatre ou cinq ans, parce

qu'elles font pour lors vieilles , & qu'elles ne peuvent plus couvrir , ni pondre ; celles qui font malignes , acariâtres , querelleuses , parce qu'elles ne pondent presque jamais , qu'elles abandonnent leur couvée , & cassent leurs œufs ; celles qui font trop grasses , parce qu'elles ne pondent plus ; en un mot toutes celles qui ne veulent pas couvrir , qui perdent leurs œufs ou qui les cassent & les mangent ,

Les Poules n'ont pas besoin de Coq pour produire des œufs ; il en naît sans cesse de la grappe , comme de l'ovaire , lesquels indépendamment de toute communication avec le mâle , peuvent y grossir , & en grossissant acquierent leur maturité , se détachent de leur collier & de leur pédicule , parcourent l'*oviductus* dans toute sa longueur ; chemin faisant , s'affimilent , par une force qui leur est propre , la lymphe dont la cavité de cet *oviductus* est remplie , en composent leur blanc , leurs membranes , leurs coquilles & ne restent dans ce viscere , que jusqu'à ce que ses fibres élastiques & sensibles étant gênées , irritées par la présence de ces corps , devenus de formais des corps étrangers , entrent en contraction & les poussent au-dehors , les deux bouts les premiers.

Les Poules pondent indifféremment pendant toute l'année , excepté pendant la mue , qui dure ordinairement six semaines , ou deux mois , sur la fin de l'automne & au commencement de l'hiver ; la fécondité consiste à pondre presque tous les jours ; il s'en est trouvé qui ont pondu jusqu'à deux fois par jour. Pour les faire pondre en hiver , il ne s'agit que de les tenir dans une écurie , où il y a toujours du fumier chaud , sur lequel elles puissent séjourner.

On observera de ne pas garder plus de Poules qu'on n'en peut nourrir : plusieurs personnes s'imaginent , qu'il ne s'agit que d'avoir beaucoup de Poules sans pourvoir à leur nourriture ; en cela elles se trompent , une petite quantité à laquelle on ne

laisse point manquer de grains , donne plus de profit , qu'une grande quantité qu'on laisse jeûner , ou qu'on ne fait vivre , que de ce qui peut se trouver dans la cour.

L'heure la plus propre pour donner à manger aux Poules , est toujours , autant que faire se peut , lorsque le soleil se leve & le soir un peu avant que le soleil se couche ; on fera même très bien de leur donner quelque chose sur le midi. On pourra néanmoins se dispenser de les nourrir dans le temps de la moisson , & lorsqu'on bat dans la grange , parce que les Poules trouvent pour lors assez de quoi vivre , sans qu'on se donne cette peine , pourvu seulement que la neige ne couvre point la terre ; on les fait rentrer au poulailler sur les cinq à six heures du soir en été & dès trois heures en hiver.

Pour les nourrir , on amasse toutes les criblures & les vanures des grains qu'on a soin de ferrer , on leur entremêle quelquefois cette nourriture avec de l'herbe ou de la laitue , qu'on hache ; du fruit , qu'on dépêche ou d'autres choses, suivant la saison, ou même simplement du son trempé dans l'eau.

Quand on veut échauffer les Poules de façon à les faire pondre en quantité pendant l'hiver , on leur donne de l'avoine pure , du bled de farrasin ou du chenevis. Un vrai moyen pour bien nourrir la volaille , c'est de faire provision de marc de raisin , qui reste dans la cuve , après qu'on en a coulé le vin , & de le bien mêler avec du son ; on fait un creux en terre , on met par lit & par couche le marc & le son & par-dessus un lit de terre grasse , ensuite un de marc mêlé avec du son , ce qu'on continue de la sorte jusqu'à la dernière couche. On peut aussi donner aux Poules de l'ivraye , du mays , des vers , de la pâtée de viande , de l'orge , quelquefois même des vesces ; mais une nourriture exquisite pour les Poules , c'est de conserver une partie des eaux de layure de la cuisine ,

les croutes & les miettes qui tombent à terre pendant le repas des ouvriers & des gens de la ferme ; on rassemble encore tous les débris des herbages & des légumes , qu'on emploie dans la cuisine. On met toutes ces différentes substances dans un chaudron que l'on remplit des lavures des assiettes ; on fait bouillir le tout jusqu'à une certaine consistance avec du son tantôt d'orge , tantôt de seigle , tantôt de froment , & on leur donne de ce mélange le matin , & sur le midi une petite poignée de grains par Poule : le millet commun, le chenevis sont pour les Poules des graines favorites.

Ces oiseaux aiment beaucoup les mûres, il est très important de leur procurer cette nourriture ; on fera donc très-bien de planter quelques mûriers aux environs de la ferme ; il y a aussi une ronce , qui porte des especes de mûres noires ; elle croît dans les haies ; son fruit est excellent pour toute sorte de volaille : il rend la chair délicate & la graisse blanche.

On se gardera bien de donner aux Poules le marc, dont on aura exprimé l'huile d'amandes douces , c'est un poison pour elles ; il est à propos de leur jeter toujours leur nourriture dans le même endroit ; & pour qu'elles y mangent commodément , cet endroit doit être uni & à couvert des vents , qui leur feroient souffrir du froid.

On agira avec précaution , si on donne à manger aux Poules de grand matin ; l'impatience qu'elles ont en attendant , les porte à faire ressentir les effets de leur colere sur les herbes les plus précieuses qui croissent dans les jardins , lorsqu'elles y peuvent atteindre , & qu'elles ont l'occasion de pouvoir sortir du poulailler, où on a coutume de les tenir renfermées pendant la nuit ; quand on est une fois dans l'habitude de leur donner à manger aux lieux & aux heures accoutumées , on évite , ou du moins on modere cette perte, après leur avoir donné le premier repas , on fera bien de

de remuer & étendre le fumier dans la cour , & d'y semer un peu de grain , pour occuper les Poules à le chercher & à gratter le fumier.

Quand on fait la récolte des œufs que les Poules ont pondus , on en fait une séparation , pour distinguer les plus frais ; on visitera pendant le jour les paniers où elles pondent , & on y mettra de la paille ou du foin , s'il est nécessaire ; à mesure qu'on fera la récolte des œufs , on les mettra sur de la paille bien propre dans un endroit vaste & aéré , afin qu'ils ne s'échauffent pas.

Dans le pays de Saltzbourg , près de Nunreith sur les frontières de cette principauté il se trouve un homme , qui fait pondre à ses Poules en hiver comme en été des œufs qui pèsent jusqu'à deux onces & demi , & dont la plupart ont deux jaunes. Il se sert pour cet effet de la méthode suivante : il prend une mesure quelconque de gouffes de lin , dont la graine est ôtée , il la met sécher dans un four médiocrement chaud : il la fait battre comme du grain , & la passe dans l'eau bouillante : il la mêle ensuite avec une pareille quantité de son de froment qu'il remue bien , & il y ajoute autant de farine de gland ; il fait du tout une pâte pour une quantité d'eau proportionnée , & il en nourrit ses Poules ; il est par-là bien dédommagé de ses peines.

Le bon ordre veut que le poulailleur soit nettoyé toutes les semaines une fois , qu'on le parfume aussi d'herbes odoriférantes , telles que le thym , la marjolaine , ou la lavande , quelquefois même d'encens. C'est une pratique des plus salutaires pour les Poules , que ces sortes de fumigations ; elles préservent la volaille d'une infinité de maladies ; il est encore de la dernière utilité de nettoyer & de décrotter , tous les matins , les bâtons sur lesquels les Poules ont passé la nuit ; on renouvellera aussi toutes les semaines la paille ou le foin qu'on aura mis dans leurs nids ,

pour en ôter les poux, puces & autres insectes nuisibles à la volaille.

Si on veut se procurer des œufs pendant l'hiver, on choisit dans le nombre des Poules qu'on a, celles qui paroissent être les meilleures; les jeunes Poules pondent plus volontiers dans cette saison que les vieilles; on les mettra dans une chambre séparée; on les y renfermera, de peur que les autres Poules ne viennent dérober leur nourriture; on fera bouillir pour les Poules séparées, de l'orge, qu'on leur donnera chaude & à demi cuite; l'avoine leur est encore très-bonne, de même que toute sorte de criblures de bled; mais si on les veut échauffer davantage, on pourra leur donner de temps en temps du chenevis; cependant il n'en faut pas faire leur nourriture ordinaire, car les œufs coûteroient plus qu'ils ne vaudroient, ce qui est contre l'économie; le fenugrec nommé par quelques-uns *dragées de chevaux*, est encore bon pour échauffer les Poules en hiver; on aura grand soin que la nourriture ne leur manque pas, & que l'eau, dont on les abreuvera, soit nette & claire. Les tenir proprement est aussi un point essentiel, ainsi que de remuer & changer souvent le foin, dont on garnit leur nids.

On perdrait la race des Poules, si on n'avoit pas soin de les renouveler toutes les années; pour y réussir, on leur fait couver leurs œufs; on peut le faire dès le mois de Janvier, quand elles le demandent. Ces sortes d'animaux seroient comme les autres oiseaux & couveroient alors leurs propres œufs. M. Lottinger a même observé que si les chiens, les renards & nous-mêmes ne les leur derobions pas, leur ponte seroit de quatorze à vingt œufs, qu'elles font tout de suite sans se reposer; elles commencent à pondre en Février & Mars, & quelques-unes dès leur première année; la ponte de celles d'un an & demi & de deux ans, est la meilleure. Quand elles ont quatre ans

passés , elles ne sont plus bonnes que pour bouillir au pot ; les Coqs peuvent se maintenir jusqu'à six , mais il faut qu'ils soient robustes. Lorsque les Poules sont bien nourries , elles pondent dès le mois d'Avril & même beaucoup. Pendant leur ponte on fera bien de leur donner une nourriture abondante , quelquefois de l'avoine ou du fenugrec , pour les échauffer ; & si on veut qu'elles fassent de gros œufs , car communément lorsqu'elles sont très-grasses , elles n'en font que des petits , nous avons rapporté ci-dessus la méthode usitée à Saltzbourg pour avoir de gros œufs : on mêle & on détrempe de la craie rouge parmi leur mangeaille , & on met de la brique broyée dans du son , on la délaye avec un peu de vin & d'eau , & on en fait leur nourriture ordinaire , ou on leur donne tant qu'elles voudront de l'orge à demi cuite , avec de la vesce & du millet.

Leur ponte finie , ce qu'on reconnoît , lorsqu'elles commencent à gloffer , on travaillera à leur préparer un nid dans un lieu retiré pour que personne n'effarouche les couveuses ; on placera ce nid hors de la portée des chiens & des fouines ; quelques fermieres ont attention de mettre un morceau de fer au fond de chaque nid , pour empêcher , à ce qu'elles disent , en cas qu'il vienne à tonner , que les œufs ne se troublent , ce qui les empêcheroit de produire ; on arrange sur le fer du foin plutôt que de la paille , parce qu'il est plus chaud , & on pose bien doucement les œufs sur le foin pour ensuite les faire couvrir par la Poule qui gloffera , & qui aura gardé pendant deux ou trois jours le nid , il sera à propos de parfumer le nid de temps en temps.

Quoique toutes les Poules après leur ponte gloffent & gardent leur nid pendant quelque temps , ce qui est un indice qu'elles veulent couvrir , cependant pour ne pas perdre son tems & sa peine , on fera un choix , en rejetant , malgré ces indices , toutes celles qui

n'ont pas deux ans , celles qui paroissent farouches & celles qui ont de trop longs ergots. Les unes font sujettes à abandonner leurs œufs dans le temps qu'elles les ont à moitié couvés , ou les ayant couvés jusqu'à avoir des Poulets, elles les quittent trop tôt , ce qui fait que bien souvent il n'en reste que fort peu , les autres cassent leurs œufs en marchant trop rudement dessus , ou tuent leurs poulets pour la même cause. Les meilleures Poules pour couver , sont celles qu'on nomme *Franches* , c'est-à-dire , celles , qui ne prennent l'épouvante de rien , & qu'on peut lever du nid , pour leur donner à manger , sans qu'elles s'effarouchent. On les choisira aussi d'une complexion qui marque beaucoup de force & d'un naturel fort éveillé.

Après avoir nourri les Poules , selon la méthode que nous avons indiquée pour les faire pondre , on fera sûr qu'elles couveront de bonne heure ; & comme le plutôt est souvent le meilleur pour avoir des premiers Poulets , on aura soin , dès qu'on entendra glosfer de bonnes couveuses , de leur préparer des nids , pour que les Poulets étant devenus grands avant l'été , puissent être chaponnés sur la fin de Mai ; par ce moyen on a de beaux Chapons , ainsi que de jeunes Poules , qui commenceront à pondre de bonne heure.

On est dans l'habitude de mettre près des Poules couveuses leur nourriture , pour ne pas les obliger de sortir de dessus leurs œufs , de peur qu'ils ne se refroidissent ; cependant on n'agira ainsi qu'avec celles qui sont les moins attachées à leurs œufs , encore fera-t-on bien de les lever , pour leur faire prendre l'air , comme une chose qui leur est très-nécessaire. On fera même très-bien de les lever toujours , pour leur donner à manger , d'autant plus encore qu'il se trouve des Poules qui ne mangent jamais dans leurs nids. On ne touchera aux œufs qu'une ou deux fois , après qu'ils auront été mis sous la Poule , & ce sera pour les tourner , supposé que la poule ne le fasse pas , afin qu'ils se

puissent échauffer également. Les manier davantage, par l'impatience qu'on a de voir les poussins éclos, c'est bien souvent tout perdre : la couvée dure dix-neuf à vingt-un jours.

Nous allons actuellement parler des maladies des Poules, qui sont également propres aux Coqs, aux Poulardes, aux Poulets, & généralement à toute la volaille.

La maladie à laquelle la jeune volaille est la plus sujette est la pépie ; la disette ou la mal-propreté de l'eau en est souvent la cause. Quand les Poules manquent d'eau, l'humidité naturelle de la bouche se durcit au bout de la langue, & forme cette espece d'écaille que l'on appelle *pépie*, & qui n'est qu'une pellicule racornie qui les empêche de manger. Lorsque l'eau est mal-propre, elle est chargée de particules nitreuses & corrosives, qui dessèchent cette même humidité, d'où doit s'ensuivre nécessairement le même accident. On ne sçauroit croire, par exemple, combien l'eau de fumier est préjudiciable à ces animaux ; ils n'y ont recours qu'à défaut d'autre. On leur donnera, pour y obvier, sous l'hangar ou auvent, une eau qu'on aura soin de renouveler tous les jours. Il est très-important d'observer à temps les Poules attaquées de cette maladie, parce que le remede en est alors plus facile.

On prend la Poule malade, on en assujettit le corps avec les jambes, & l'on appuie le pouce gauche à un angle du bec, & l'index à l'autre ; on lui ouvre par ce moyen le bec, ensuite on gratte légèrement la pellicule avec l'ongle ou une aiguille, on l'arrache & on la sépare de la langue, que l'on mouille, après l'opération, d'une goutte de vinaigre, ou d'un peu de salive ; quelques-uns y mettent un grain de sel marin. M. Dupuy d'Emporte préfere une goutte de lait bien butyreux ; on en oint l'extrémité de la langue, qui, comme on se l'imagine, est très-sensible, & on ne donnera à boire à l'animal au moins d'un quart-d'heure.

La seconde maladie des Poules est l'inflammation qui survient au croupion. Cette maladie est une petite tumeur enflammée, qui se place à l'extrémité de cette partie. Toutes les volailles qui en sont affectées ont le plumage hérissé & languissant ; ce symptôme est le plus caractéristique de cette maladie, il n'y a aucun équivoque à craindre. Quant à la cause, il est facile de l'indiquer ; ce n'est, sans contredit, autre chose qu'un sang épais, qui communique ce défaut à la lymphe ; aussi l'animal est-il toujours échauffé dans ce cas, & la maladie précédée de la constipation.

Voici actuellement la méthode qu'on peut employer pour la guérir. On cherche d'abord cette enflure ; on l'ouvre avec un couteau bien tranchant ; on ferre latéralement la plaie avec les doigts, & l'on fait sortir toute la matière ; ensuite on la lave avec du vinaigre bien chaud, & l'on peut être assuré de la guérison. Certaines femmes se contentent de l'ouvrir avec une aiguille ; mais cette méthode est très-pernicieuse, parce que la matière ne trouvant point, relativement à sa quantité & à son épaisseur, une issue assez libre, séjourne, cave en dedans, & très-souvent carie l'os, ce qui entraîne le dépérissement de l'animal.

On observera encore que la coction de la matière soit faite, autrement l'opération devient trop douloureuse, & la cure trop longue. M. Dupuy d'Emporte veut que l'eau-de-vie, tempérée d'autant d'eau tiède, soit préférable au vinaigre, & la raison, c'est que celui-ci crispe trop, par son acreté, les levres de la plaie.

On fera bien de tenir, pendant quelques jours, les animaux auxquels on a fait cette opération, à un régime rafraîchissant, c'est-à-dire, de leur donner de la verdure, telle que de la laitue, du son d'orge, du seigle bouilli dans une suffisante quantité d'eau ; pourvu qu'on suive exactement cette méthode, on ne perdra point de volaille.

La troisième maladie de la volaille est le cours de

ventre. Cette maladie est occasionnée par une trop grande quantité de nourriture humide ; quand elles en sont affectées, on fera bien de leur donner , pendant quelques jours , des coffes de pois , après les avoir fait tremper auparavant dans de l'eau bouillante ; & quand on ne parvient pas à suspendre le flux par ce régime , on y ajoutera un peu de racine de tormentielle réduite en poudre : ce remede est presqu'infailible. Cependant , celui de tous qui produit le plus prompt effet , est la raclure de corne de cerf impalpable. On en met infuser une pincée dans du bon vinaigre rouge , & on en donne sept à huit gouttes le matin & autant le soir. Mais pour faire usage de ce remede , il ne faut pas que le cours de ventre soit occasionné par une indigestion , ce remede deviendrait pour lors funeste à l'animal ; aussi se gardera-t-on bien de l'administrer ni le premier ni le second jour , parce que les indigestions peuvent durer long-tems , mais seulement le quatrieme & le cinquieme , parce qu'alors on peut être sûr que l'animal est attaqué d'un cours de ventre.

La maladie contraire à celle-ci est la constipation. On peut l'attribuer à une trop grande quantité de nourriture sèche & échauffante ; les criblures de bled , par exemple , l'avoine , le chenevis , la graine de spargelle , continuée trop long-temps à la volaille , la rendent sujette à cette maladie. Le remede qui convient dans ce cas est du pain trempé dans du bouillon de tripes ; mais il arrive quelquefois que ce remede ne suffit pas pour guérir le mal. On aura pour lors recours à l'écume du pot ; on y ajoutera un peu de farine de seigle , & de la laitue hachée bien menue ; on fait bouillir le tout ensemble ; & on le donne pour régime. Si le mal continue à être opiniâtre , & résiste encore à ce remede , on usera pour lors de deux onces de manne , qu'on délayera dans la composition précédente , & on lui donnera , pour cet effet ,

un peu plus de liquidité : on y met tremper du pain , la volaille en mange , & l'expérience prouve que toute constipation se guérit par ce seul régime.

Les Poules sont encore affectées d'une autre maladie , qui est le mal des yeux ; on en distingue de deux sortes , l'*Ophthalmie* ou *inflammation* , qui provient d'une grande chaleur intérieure , & qui reconnoît souvent pour cause le trop grand usage du chenevis , & d'autres graines aussi échauffantes ; la fluxion catharreuse provenant d'une nourriture trop humide ou de la qualité de l'air , qui , dans certains tems , est si humide & si chargé de brouillard , que les hommes en sont même incommodés. Dans le premier cas , il faut faire usage d'un collyre fait avec de l'alun & de l'eau de plantain. M. Hall dit avoir employé , avec beaucoup de succès , le mélange suivant dans pareils cas : prenez , par quantité égale , de l'herbe qu'on appelle *éclair* , de *lierre terrestre* , & d'*anchuse* ; exprimez-en bien le suc ; lorsque vous en aurez une chopine , vous y ajouterez quatre cuillerées de vin blanc , frottez-en soir & matin les yeux de l'animal.

Dans le second cas , il faut avoir recours à l'eau-de-vie , mêlée avec égale quantité d'eau , en frotter matin & soir les yeux de l'animal , avoir la précaution de ne lui donner pour nourriture que des graines échauffantes , telles que celle de spargelle & des criblures de froment , & , tous les matins , du son de froment bouilli dans les lavures de vaisselle ; cependant , lorsque ce régime ne suffit pas , on emploiera le remède suivant. On prend un peu de manne , une pincée de rhubarbe de moines , on pêttrit bien le tout ensemble , avec une quantité suffisante de farine de seigle , sur laquelle on laisse tomber neuf ou dix gouttes de sirop de fleurs de pêcher ; on donne à ce mélange la consistance & la forme de pilules de la grosseur d'un pois ; on en fait avaler deux le matin & deux le soir ; on aura soin de frotter deux fois par jour les

yeux avec le premier collyre indiqué, & l'animal se trouve par là guéri radicalement. Cet animal est encore attaqué d'une vermine particulière qui le tourmente beaucoup, lorsqu'on n'a pas la précaution de le tenir proprement. Quant à celle qui inquiete la volaille, & altere considérablement sa santé, elle n'est occasionnée que par une eau mal-propre, ou par les ordures qu'on laisse vieillir dans le poulailler.

Lorsqu'on s'apercevra que la volaille en est affectée, on fera bouillir la quatrième partie d'une livre d'ellebore blanc dans quatre pintes d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte & demie; on passera cette liqueur à travers un linge, & on ajoutera une once de poivre, & une demi-once de tabac grillé: on lavera avec ce mélange l'animal, qui, après deux ou trois bains de cette espèce, se trouve radicalement guéri.

On remarque souvent sur le corps des Poules de petites tumeurs ulcéreuses qui les font languir. Dès qu'on s'aperçoit qu'une poule est abbatue, & que son plumage est hérissé, on peut conclure qu'elle est affectée de cette maladie; elle ne provient le plus souvent que d'une mauvaise nourriture, ou d'une eau de mauvaise qualité: on donnera pour sa guérison le remède suivant.

On fait fondre ensemble une égale quantité de résine, de beurre, de goudron; on en fait un onguent dont on frotte la partie affectée, après l'avoir auparavant délayé avec du lait chaud, coupé d'une égale quantité d'eau: deux ou trois pansemens sont pour l'ordinaire suivis de la guérison.

Le catharre est une fluxion, ou une espèce de distillation d'humeurs qui attaquent les Poules, quand elles ont été pendant long-tems exposées au froid, ou lorsqu'elles se sont trouvées trop long-tems au soleil. On connoîtra facilement quand les Poules sont infectées de cette maladie; elles reniflent fréquemment & ont un râlement qui leur occasionne souvent une espèce

de mouvement convulsif ; elles s'efforcent de repousser la matiere âcre qui leur tombe dans le gosier, & en effet, elles l'expectorent quelquefois, mais jamais suffisamment pour se guérir. Si on prend bien garde à la matiere qu'elles chassent dehors en toussant, on verra que c'est une matiere âcre & purulente, qui, par le séjour qu'elle a fait dans le gosier, a acquis, de transparente qu'elle étoit d'abord, cette espece de consistance & de couleur qui constitue le pus. D'autres symptômes accompagnent encore cette maladie: les Poules sont dégoûtées & ne mangent qu'avec répugnance; pour les en guérir, il faut prendre, dit Liger, une petite plume, avec laquelle on leur traverse les naseaux, pour faciliter l'écoulement des humeurs; & lorsque la fluxion se jette, comme il arrive quelquefois sur les yeux, ou à côté du bec, & s'il s'y forme une tumeur, il faut l'ouvrir & faire sortir la matiere, bien déterger la plaie avec du vin chaud, & mettre ensuite un peu de sel, qui soit aussi broyé qu'il est possible.

Les Poules sont, de même que tous les animaux, sujettes à l'ophtalmie, ou inflammation des yeux: cette inflammation, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, leur cause souvent une douleur si vive dans cette partie, naturellement délicate, qu'elles ne peuvent ni manger ni boire. Il n'y a point de remede plus sûr contre cette maladie, dit M. Dupuy d'Emporte, que de leur bassiner les yeux avec de l'eau de pourpier, ou avec du lait de femme, ou bien avec du blanc d'œuf, que l'on agite & fouette avec un morceau d'alun; on peut encore leur laver cette partie avec du vin éventé. Comme cette maladie n'a pour cause qu'une lympe trop âcre & chargée de sels, qui rongent & picotent les yeux, il faut, pour détourner la cause morbifique, pendant que l'on applique l'une ou l'autre des recettes ci-dessus indiquées, tenir le ventre libre par un régime de son de seigle, de poirée

hachée menu , & d'un peu de manne ; & pour que l'animal puisse résister aux évacuations , il faut de temps en temps lui donner un peu de millet , qui sert à aiguïser son appétit. Quant à la boisson , on donne de l'eau , dans laquelle on jette un peu de poivre pilé ; cette recette est excellente contre la constipation.

La Teye est encore une autre maladie des Poules ; sa véritable cause est celle de l'inflammation ; conséquemment les remèdes prescrits contre cette maladie , peuvent avoir le même succès contre celle-ci ; on ajoute seulement l'usage des drogues qui sont propres à briser & atténuer cette humeur , telles que le sucre candi , l'urine ou l'alun , qui en effet sont de vrais spécifiques. Quelques fermières se servent de sel ammoniac & de miel mêlés ensemble par parties égales ; il s'en trouve aussi qui enlèvent la cataracte avec la pointe d'une aiguille : c'est la meilleure méthode ; mais il faut beaucoup d'adresse & bien de l'attention pour assujettir la tête de l'animal , pour qu'il ne fasse aucun mouvement pendant l'opération. Après cette opération , on humectera l'œil avec du lait de femme , pour que l'impression subite de l'air ne l'attriste point ; on fera même très-bien , dès que l'opération est faite , de mettre la poule dans un endroit obscur , après lui avoir introduit dans le bec & fait avaler quelques boulettes composées de poivre haché , de son de seigle , & de millet , mêlés ensemble , jusqu'à la consistance de pilules , & de l'y tenir jusqu'au lendemain , lui donnant peu-à-peu du jour , jusqu'à ce qu'enfin la lumière ne lui fit plus d'impression violente. Le troisième jour , après l'opération il n'y a plus rien à craindre.

La volaille est encore très-sujette à l'éthysie , ou phtysie ; cette maladie est ordinairement une suite de l'hydropisie ; la cause est , ou dans le gosier , ce qui approche beaucoup de l'hydropisie de poitrine , à laquelle les hommes qui en sont attaqués , échappent

rarement ; ou elle est dans les intestins , ou enfin dans les vaisseaux cutanés. Dans le premier cas , cette maladie , si dangereuse pour les hommes , est très-curable dans les Poules ; il suffit de leur donner pour toute nourriture , de l'orge bouillie mêlée avec de la poirée , & pour boisson , du suc de cette même plante avec un quart d'eau commune ; on emploiera le même remede dans le deuxième cas ; mais pour ce qui concerne le troisième , l'animal se trouve sans ressource , d'autant que toutes les parties vitales se trouvent insensiblement en défaillance.

La galle est une maladie très-commune à la volaille ; on s'apperçoit qu'elles en sont attaquées , lorsque leurs plumes tombent hors le temps de leur mue. Pour les guérir , il faut les rafraîchir en leur faisant manger des feuilles de laitue , de bette & de choux , hachées menu & mêlées avec du son détrempe dans un peu d'eau ; on leur soufflera aussi avec la bouche du vin chaud sur la partie affectée , & on les fera sécher aussitôt , ou au soleil ou au feu ; ce qu'on continuera jusqu'à parfaite guérison.

On dit des Poules , qu'elles ont la goutte , lorsque leurs jambes se trouvent roides , quelquefois enflées , & lorsque ces oiseaux ne peuvent marcher à l'ordinaire , ou même se tenir sur les perches dans le poulailler. Pour les en garantir , on tiendra le poulailler bien net , & on empêchera que les Poules ne marchent dans leur fiente , parce qu'elle pourroit s'attacher à leurs pieds ; & leur causer ce mal. Il faut aussi faire en sorte qu'elles ne soient point exposées au froid , qu'elles ne couchent jamais dehors , que le poulailler soit assez chaud , & même parfumé de temps à autre en hiver.

Pour guérir la graisse des Poules , il est très-bon de leur frotter les jambes avec de leur graisse , ou à son défaut , avec du beurre frais.

La plupart des oiseaux sont sujets au mal caduc , en-

tr'autres le genre de volaille, dont il s'agit dans cet article ; ce mal rend les Poules lourdes, presque immobiles, les maigrit extrêmement, les empêche de manger, les jette quelquefois dans des especes de convulsions violentes, & leur cause souvent la mort ; le remede le plus propre pour ce mal est de rogner les ongles à ces oiseaux & de les arroser de vin. Il faut encore les nourrir d'orge bouillie, pendant sept jours, les purger ensuite avec des feuilles de blettes & de choux, après quoi leur donner pendant deux ou trois jours du grain de froment tout pur ; on pourra ensuite les remettre dans la cour comme les autres ; au reste il est difficile d'en guérir ; on se gardera bien de leur donner pour lors du chenevis ; on prétend encore que le seigle nouvellement cueilli, quoique mûr, porte beaucoup à la tête des Poules.

La mue est une maladie ordinaire à toute sorte d'oiseaux ; les Poulets y sont spécialement sujets, quand ils sont encore petits ; ils sont pour lors tristes & mornes ; leurs plumes se hérissent ; ils secouent souvent de côté & d'autre celles de leur ventre, pour les faire tomber, & les tirent avec leur bec, en se grattant la peau ; ils mangent peu ; quelques-uns même en meurent, principalement les tardifs, qui ne muent que dans le temps des vents froids de Septembre ou d'Octobre, tandis que ceux qui muent dès la fin de Juillet, s'en tirent bien, parce que la chaleur contribue à la chute de leurs plumes & à en reproduire de nouvelles. Ceux-ci même ne perdent pas toutes leurs plumes, & celles qui ne tombent pas dans la première année, tombent dans la suivante.

Si on veut les garantir du péril de la mue, il faut les faire jucher de bonne heure, & ne les point laisser sortir trop tôt le matin, à cause du froid ; les nourrir de millet ou de chenevis ; faire fondre un peu de sucre dans l'eau qu'ils boivent ; arroser leurs plumes avec du

vin, ou de l'eau tiède dans la bouche, en la soufflant sur eux.

Lorsque les Poules ont pris une nourriture qui les échauffe trop, leur jabot s'enfle, & est plus gros que de coutume. Il y paroît des veines rouges qui proviennent de la maigreur de l'estomac : elles se hérissent, & rejettent la nourriture en la becquetant. Ce sont là les indications d'une autre maladie de Poule, connue sous le nom de *mélancolie*. Pour guérir cette indisposition, il faut piler de la graine de melon, & la mêler avec un peu de millet, ou bien hacher menu des feuilles de bette ou de laitue, qu'on mêlera avec du son détrempe dans de l'eau, dans laquelle on aura fait fondre auparavant un morceau de sucre. Il faut les nourrir avec cette mangeaille, de deux jours l'un, pendant une semaine, ou même plus long-temps s'il est nécessaire ; on mettra aussi un peu de sucre dans l'eau qu'on leur fera boire, & on commencera par leur ôter l'avoine ou le chenevis.

Pour ce qui concerne les fractures des jambes, qui peuvent survenir aux Poules, il est inutile d'avoir recours à l'art ; il suffit de laisser agir la nature ; on mettra seulement la Poule, dont la jambe est rompue, sous une mue, on lui donnera bien à manger & à boire, & on ne laissera aucun bâton, sur lequel elle puisse se percher, parce qu'elle pourroit s'appuyer sur la jambe cassée, ce qui empêcheroit ou retarderoit considérablement la guérison. On la laissera tranquille, & on tâchera d'empêcher qu'elle se donne du mouvement ; c'est la raison pour laquelle on la mettra dans une chambre, où l'on entre peu. On se donnera sur-tout de garde de vouloir aider la nature, en liant, ou en empaquetant la jambe ; cela donneroit lieu à quelque inflammation ou apothume.

Lorsqu'une Poule est trop grasse, on l'amaigrira en mettant de la craie dans son eau, & de la poudre de

Brique détrempée parmi sa mangeaille, & s'il venoit à lui survenir un cours de ventre, on lui donnera pour première nourriture, du blanc d'œuf rôti, après l'avoir fait durcir. On le mêlera bien avec le double de raifin sec bouilli, on pilera le tout ensemble.

Après avoir rapporté les maladies des Poules & la manière de les guérir, il convient d'exposer la méthode de les engraisser, pour en rendre la chair plus succulente; on peut 1°. consulter sur cet objet ce que nous en avons dit à l'article *Chapon*. 2°. On enferme les Poules dans une chambre, où le grain ne leur manque point, de même que l'eau; les meilleurs grains sont l'orge & le froment, avec un peu de son bouilli qu'on leur donne de temps en temps.

3°. Une autre manière d'engraisser la volaille est la suivante; quoi qu'un peu pénible, elle est très-profitable. On prend indifféremment dans la basse-cour, quelque volaille que ce soit, Chapons, Poules; & avant de les mettre dans les épinettes qui est une loge faite exprès, où la volaille est fort à l'étroit, & chacune séparée des autres, on leur plume la tête & les entre-cuisses, parce qu'on prétend que ces plumes attirent à elles trop de subsistance, & que par conséquent tout le corps en profite moins. On place les épinettes dans un endroit chaud & obscur; on prétend que le grand air, qui pénètre au-dedans du corps par l'organe des yeux, subtilise trop la substance, & que celle-ci venant à se dissiper, profite moins aux animaux. On leur crève même encore les yeux; & en effet plus les animaux seroient en mouvement, plus la substance de la nourriture qu'ils prendroient, se convertiroit en excréments, plutôt qu'en bonne nourriture; le mouvement se trouvant être une des principales causes de la digestion.

On aura de la farine de millet, d'orge ou d'avoine; on en composera une pâte, qu'on leur fera avaler par morceaux deux ou trois fois le jour; dans

le commencement on ne leur en donnera que peu ; & de jour en jour on leur en fera prendre de plus en plus , jusqu'à ce que ces oiseaux y soient entierement accoutumés ; après quoi on les obligera d'en avaler autant qu'ils en peuvent prendre.

Quand on voudra les remplir de cette pâte , on ne manquera pas de leur manier d'abord le jabot , afin que si on le trouve entierement vuide , on ne craigne pas de leur donner à manger ; au lieu que si on s'apercevoit que la digestion ne fût pas encore faite , on attendroit que la nature eût fait ses fonctions , sans quoi ce seroit perdre son temps. La trop grande abondance de nourriture prise coup sur coup , étouffe la chaleur naturelle , qui n'étant ni assez abondante , ni assez forte pour cuire l'aliment , ne se tourne qu'en crudité , au lieu de se convertir en bonne nourriture. Toutes les fois qu'on fait prendre de cette pâte à ces animaux , il faut en tremper les morceaux dans l'eau , pour qu'elle puisse leur servir de mangeaille ou de boisson , car on ne leur donne pas à boire. Si on trempe les morceaux dans du lait , la volaille en est plus blanche & plus délicate ; on fera encore bien , pour éviter la vermine , de les plumer jusques sous les ailes , pour que leur fiente ne puisse s'y attacher , & pour nettoyer plus facilement le petit espace , que les oiseaux occupent dans les épinettes ; on les ôte pour un peu de temps , on les laisse promener , pour qu'ils puissent s'éplucher pendant ce temps , de ce qu'ils peuvent sentir qui les incommode. /

La Société d'Agriculture d'Alençon , dit que pour bien engraisser la volaille , il faut mêler tous les jours dans ce qu'on lui donne à manger un demi-gros de jusquiame.

Dans le pays du Mans les Poules se mettent dans une muë ; on leur présente à manger trois fois le jour une espece de pâte composée de deux parties de farine d'orge , & d'une partie de bled noir , ou de l'orge

mouïue

moulue ensemble après en avoir fassé la farine & ôté le gros son. On en fait des morceaux un peu plus longs que ronds , de grandeur convenable ; on en donne sept ou huit chaque fois ; dans quinze jours au plus elles se trouvent chargées de graisse ; quelques-uns engraisent aussi la volaille en lui faisant avaler du bled de Turquie trois fois par jour , ou en lui donnant à manger de cette graine à son ordinaire & à sa faim.

Dans quelques pays on prend des orties , feuilles & graines , qu'on cueille & qu'on fait sécher à propos , on les met en poudre & on les passe par un tamis. Lorsqu'on veut s'en servir , on les pétrit avec du son ou de la farine de froment ; on les délaye avec des lavures de vaisselle , ou avec de l'eau chaude , & on en donne à la volaille une fois par jour.

Il y a des Provinces dans lesquelles on se sert , pour engraisser les Poulets , d'une pâte faite avec la farine de mays ou bled de Turquie , & on y mêle du lait ou du miel. On leur fait avaler les pilules , en leur ouvrant le bec , s'ils ne veulent pas manger ; & pour donner meilleur goût à cette volaille , on peut encore mêler du genievre dans sa nourriture.

On prétend que la chair des Poules , qu'on a engraisées dans une mue , n'est pas si bonne que celle des Poules qui s'engraissent lorsqu'elles jouissent de leur liberté ; les dernières sont spécialement bonnes en Janvier & Février , & pour lors elles valent des Chapons.

Les Poules se mangent bouillies au pot ; on fait rôtir celles de Caux.

La chair de ces oiseaux est d'un très-bon suc : elle est pectorale , rafraîchissante , nourrissante : elle convient à toute sorte de tempéramens , spécialement aux personnes convalescentes ; elle rétablit leurs forces , fortifie leur estomac. Quand les Poules sont jeunes , leur chair est bien plus succulente que lorsqu'elles sont vieilles ; la chair de celles-ci est même dure &

de digestion difficile ; elle ne convient qu'aux personnes d'un tempérament robuste, & habituées à des exercices violens : néanmoins on peut en faire usage pour des bouillons ; cette chair est même préférable à celle des jeunes , sur-tout quand il s'agit de faire des bouillons nourrissans & fortifiens.

Pour ce qui concerne les usages médicinaux de la Poule , ils sont intérieurs & extérieurs ; on fait des bouillons & des gelées avec cet oiseau , de même qu'avec le Coq ; ces bouillons passent pour rafraîchissans , humectans , & fournissent une nourriture bonne & facile ; on les préfère dans la maigreur , la phthisie & la convalescence.

On fait sécher & pulvériser la membrane intérieure de l'estomac de la Poule , & on l'emploie de cette manière , à la dose d'un-demi gros , pour exciter l'urine & pour arrêter le cours de ventre. Quelques Auteurs recommandent cette poudre pour fortifier l'estomac & aider à la digestion , mais c'est un préjugé mal fondé.

On applique la Poule entière & encore toute chaude sur la tête dans les fièvres & dans les maladies du cerveau , telles que l'apoplexie , la léthargie , la phrénésie & le délire ; on la plume sous le ventre & on l'applique aussi toute entière sur la région du cœur dans les fièvres malignes pétéchiâles , accompagnées d'anxiétés & de défaillances ; elle attire le venin ou l'humeur morbifique , mais aux dépens de sa vie , car elle meurt aussitôt ; & s'il y a beaucoup de malignité dans la maladie , il faut quelquefois appliquer successivement jusqu'à trois Poules pour soulager efficacement le malade.

La graisse de Poule est émolliente , adoucissante ; elle tient le milieu entre celle d'oie & de porc : elle est un peu moins pénétrante & acrimonieuse ; on s'en sert pour remédier aux fissures des levres , aux douleurs d'oreilles & aux pustules des yeux.

La fiente de Poule a les mêmes propriétés que celle de Pigeon , quoique dans un degré plus foible ; on la recommande contre la colique , la jaunisse , le calcul & la suppression d'urine ; la partie blanche de cette fiente est la meilleure ; la dose en est d'un demi-gros soir & matin , quatre ou cinq jours de suite , soit en bol ; soit en potion , dans une eau appropriée. Outre cet usage intérieur de la fiente de Poule , on s'en sert encore à l'extérieur ; on la calcine & l'on en saupoudre les gales humides de la tête , qu'elle desseche promptement ; la partie jaune de cette fiente sert à consolider les ulceres de la vessie ; on la frit pour cet effet dans du beurre frais ou de l'huile d'olive ; on laisse ensuite refroidir le tout , pour en séparer les ordures , qui se précipitent au fond.

La fiente de Poule est très-nuisible aux chevaux , à ce qu'on prétend ; s'il s'en trouve dans le foin , le cheval dans le corps duquel elle passera , courra risque de mourir , ce qui se reconnoîtra à sa fiente , qui sera mouflée. Le remede est de prendre de la nouvelle fiente de Poule , un gros de graisse , douze livres de farine d'orge ; on mêle le tout avec du vin & on le fait avaler au cheval , ou bien on lui fait avaler de la semence de persil dix onces , avec une livre & demie de vin , & une chopine de miel. On exerce l'animal jusqu'à ce que le mouvement lui lâche le ventre ; s'il arrive que le poil lui dresse , on prend des baies de laurier , autant qu'on le juge à propos , une demi-livre de nitre , trois livres d'huile & autant de vinaigre ; on l'en frotte durant trois jours , & on le tient dans un lieu chaud , pour qu'il ne sente pas le froid. On lui fera boire pendant ces trois jours de l'eau fraîche , dans laquelle on mettra tremper des feuilles de figuier sauvage.

Toute dangereuse que soit la fiente de Poule aux chevaux , les maquignons ne laissent pas d'en faire

usage avec succès dans une espece de colique violente & dangereuse qui arrive à ces animaux, & qu'ils appellent *tranchées rouges*. Ils choisissent & séparent la partie blanche de cet excrément; ils en dissolvent une cueillerée dans environ deux livres de lait de vache, & ils font avaler le remede un peu chaud au cheval malade.

La fiente de Poule s'emploie pour les engrais, de même que celle des Pigeons; voy. *art. Pigeon*. Les pauvres gens font des lits avec ses plumes.

POULE D'EAU. Il y a deux especes de Poules d'eau, la grande & la petite. Nous allons les décrire successivement; la grande Poule d'eau, connue aussi sous le nom de *Colin noir*, a dix-sept pouces de longueur, à prendre depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, & vingt-deux pouces d'envergure; elle a le bec noir & de la longueur d'un pouce; sa mâchoire inférieure d'un jaune pâle & ensuite rouge, l'iris des yeux rouge, les jambes vertes & les griffes d'un brun sombre, les doigts comme ceux de la *Foulque*, mais plus larges & plus noirs par le bas que ceux des autres oiseaux à pieds fourchus: ils lui font d'un grand secours pour nager, le doigt de derriere de la Poule d'eau est large; ses cuisses se trouvent garnies de plumes presque jusqu'aux genoux, & le reste en est rouge; le plumage de sa poitrine est de couleur de plomb, & l'étendue de ses ailes est ornée d'une raye blanche. Lorsque cet oiseau nage, on lui voit agiter la queue & on apperçoit visiblement le plumage blanc qui est en-dessous. Quant aux plumes de son dos, & à celles du petit rang de l'aile, elles sont d'un gris de fer, d'ailleurs l'oiseau est presque noirâtre.

La petite Poule d'eau est un peu plus petite que la première; on la prendroit par sa figure pour un petit Râle d'eau; elle a le bec applati, étroit & pointu; l'iris blanc, le plumage de la tête d'un brun nuancé de rouge; le dessus du dos, du col, des ailes aussi de la même couleur, avec des entre-deux de rayes blanches dé-

chiquetées en travers , le plumage de la poitrine d'un brun jaunâtre ; le bas du ventre rougeâtre & sale , la queue courte ; & ce qu'il y a de remarquable , c'est qu'étant unie , elle forme un creux singulier. Les plumes du milieu sont les plus longues & ticquetées de blanc ; pour le reste elle est tout à fait semblable à la grande Poule d'eau.

Cet oiseau fait son nid d'assez bonne heure dans les roseaux , sur les étangs , ou sur les ruisseaux. Ses petits vont à l'eau dès qu'ils sont éclos , & suivent leur mere. La Poule d'eau crie la nuit comme le jour ; elle peut s'appriivoiser aisément : elle mange de tout : elle est fort agile pour la course : elle est d'une hardiesse à ne craindre ni le chien , ni le chat ; & si une Poule domestique emporte quelque chose dans son bec , elle lui monte sur le dos , & lui arrache le morceau ; ses œufs sont pointus à l'extrémité , d'un blanc verdâtre & marqueté de taches rouges : elle en fait deux ou trois pontes pendant l'été ; sa chair est favoureuse & peut être comparée à celle de la cercelle.

POULETS , on donne ce nom, de même que celui de poussins , aux petits de la Poule , dès qu'ils sont sortis de l'œuf ; quand ils sont prêts à éclore , ils se donnent des mouvemens dans l'œuf : ils portent des coups de bec à la coquille ; ce sont eux-mêmes qui travaillent à se mettre en liberté & à renverser avec leurs becs les remparts de leurs prisons.

Comme la personne qui est chargée de la volaille , est obligée de visiter les Poules pour leur donner de la nourriture , au bout de dix-neuf jours de leur couvée , qui est le temps où les Poulets peuvent commencer à éclore , elle prêtera à l'oreille , & en cas qu'elle en entende pioler quelqu'un , elle s'apercevra aussitôt , s'il n'a pas besoin de secours pour sortir de sa coque ; elle prendra pour lors l'œuf , elle le rompra fort doucement de peur de blesser le poussin , &

elle le remettra sous la Poule, où il achevera d'éclore; elle gardera les mêmes soins jusqu'au vingt-un ou vingt-quatrième jour : elle sevrera pour lors tout à fait la Poule, & examinera combien il y aura de poussins éclos : elle jettera les œufs, qui n'auront rien produit ; après ce tems il n'y a plus rien à espérer.

Quand les premiers poussins se trouveront éclos ; on les laissera sous la Poule sans leur rien donner : ils n'en valent pas pis ; le peu de nécessité qu'ils ont de manger leur permet bien d'attendre que les autres poussins soient hors de la coque. Dès qu'ils sont tous éclos, on les fait sortir du nid, & on les met avec leur mere, ou dans une futaille, ou dans quelque autre chose semblable pendant un jour seulement ; on place cette futaille dans un lieu chaud, & on la couvre bien à cause du froid, dont les petits animaux sont très-susceptibles ; on leur donne néanmoins de temps en temps de l'air pour les y habituer insensiblement.

Il y a des personnes qui parfument légèrement les poussins avec du romarin, ou d'autres herbes odoriférantes, qu'ils brûlent, pour les délivrer, disent-ils, de certaines maladies auxquelles ils sont sujets en naissant ; ils les mettent à cet effet sur un crible, au-dessus de la vapeur.

Le premier jour passé, on ôte les poussins de la futaille, & on les transporte dans une chambre un peu claire, dans laquelle on a placé une grande cage ou mue, sous laquelle on les met avec leur mere ; on les visite ensuite de temps à autre pour leur donner à manger.

On leur donnera pendant les premiers jours pour nourriture du millet crud, ou bien de l'orge, du seigle, de l'avoine, du mays, du sarrasin, ou du froment bouilli ; on pourra aussi leur présenter quelquefois de la mie de pain trempée dans du vin, du lait ou du caillé. Rien ne les excite mieux à manger,

& rien ne les engraisse mieux. On peut encore leur donner du jaune d'œuf durci & émiété, & le mêler même avec du pain aussi émiété; les pouffins mangent volontiers la mie de pain seule, ils sont encore très-friands de la navette & du chenevis.

Lorsque les pouffins auront deux ou trois jours, on leur émiettera du pain tendre, & on le mêlera avec du fromage mou, ou bien on mélangera de la farine d'orge avec un peu de cresson qu'on aura haché bien menu, & que l'on détrempera avec de l'eau & un peu de vin; on pourra y ajouter des feuilles de porreau un peu bouillies, & hachées bien menu; on les garantira par là des catarrhes & de la pepie, mais il ne faudra leur en donner que de deux jours en deux jours.

Comme ces oiseaux ne peuvent pas toujours vivre renfermés, & que d'ailleurs il convient de leur faire prendre l'air pour les fortifier, on ne négligera pas de leur en donner, mais néanmoins par degrés. Si on vouloit tout d'un coup les mettre dehors pour se promener avec leur mere, on les mettroit en danger de périr; c'est la raison pour laquelle on les exposera au commencement pendant quelques heures au soleil, lorsqu'il se montrera.

On continuera exactement les mêmes soins, jusqu'à ce que ces oiseaux étant devenus plus forts, on leur permettra de sortir de la chambre pour aller avec plus de liberté dans la campagne. Au bout de quinze jours on peut les laisser sortir de la chambre ou de dessous la cage, avec leur mere, & les nourrir comme elle.

Quand une seule Poule peut conduire autant de pouffins que deux en peuvent faire éclore, il est de l'économie de séparer l'une de ces Poules de ses propres pouffins, & de la mettre dans la cour avec les autres, pour qu'elle ponde: elle oublie bientôt qu'elle avoit des petits à conduire; une seule Poule, quand elle est grosse, en peut embrasser jusqu'à trente.

On renverra conséquemment dans la cour celle qui est la plus jeune ou la moins propre à conduire les pouffins. Les Chapons peuvent aussi conduire les pouffins, voy. ce que nous en avons dit art. *Chapons*. On fait encore élever des pouffins sans qu'ils soient couvés de la Poule; on emploie à cette fin divers moyens voy. déjà ce que nous avons dit à l'art. *Oufs*.

Il faut d'abord observer, que le degré de chaleur que la Poule fait prendre aux œufs qu'elle couve, est le degré convenable pour faire les pontes des œufs de presque toutes les espèces d'oiseaux, les plus gros œufs, comme les plus petits, ceux qui ont la coque la plus épaisse & la plus dure, comme ceux qui l'ont la plus mince & la plus tendre, doivent tous être conservés dans ce degré de chaleur, pour être couvés avec succès; la seule différence qui s'y rencontre, c'est que dans les uns il n'opere que dans un temps plus long, & dans d'autres il opere dans un temps plus court. Ce degré est le trente-deuxième du thermometre construit sur les principes donnés en 1730 par M. de Reaumur dans les Mémoires de l'Académie des Sciences; pour être sûr d'un de ces thermometres surtout quand ce sont de ceux qu'on a achetés, il n'y a qu'à le détacher de dessus sa planche, en faire passer la boule sous son aisselle immédiatement contre la peau, & l'y tenir pendant environ un quart-d'heure; lorsqu'on les retirera, on marquera avec un fil ciré & noué le terme où la liqueur aura monté on remettra ensuite le thermometre sur la planche, & si le fil répond à la ligne marquée pour le trente deuxième degré, on sera assuré qu'il est bien gradué par rapport à ce terme essentiel; M. de Reaumur lui-même nous donne cet expédient. Après ces préliminaires, voyons comment on peut s'y prendre pour faire éclore les pouffins sans Poule.

1°. On remplit deux couffins de fiente de Poule en poudre fort menue, on y ajoute des plumes de Poules molles & les plus épaisses que faire se pourra;

On met les œufs sur un des couffins, on tourne le plus petit bout de l'œuf en haut, & on met l'autre couffin par-dessus. On place le tout dans un lieu chaud, & on les laisse ainsi deux jours sans y toucher; & ensuite jusqu'au vingt-deuxième jour, on les tourne jusqu'à ce qu'ils soient couvés, enfin depuis le dix-neuvième jour jusqu'au vingt-unième on tire doucement les poussins hors de l'œuf.

2°. On a l'expérience qu'avec un petit feu fait de bouze seche de vache, ou de mottes de tanneur, on réussit à faire éclore des poussins.

On y a encore réussi avec un petit feu & du fumier chaud; mais il s'en perdoit souvent beaucoup de cette manière; le feu servoit à conserver la chaleur du fumier.

A vingt lieues du Caire, ainsi que nous l'avons observé à l'art. *Œufs* dans un village nommé *Maxmé*, il se trouve encore des fours destinés à faire éclore habituellement cette volaille; les fours des verreries, les fourneaux où on fond les mines, les fours même des boulangers & des pâtisseries suffisent pour cela; pourvu que la chaleur soit au trente-deuxième degré du thermometre de M. de Reaumur, il n'en faut pas davantage. Cette chaleur égale celle qui fait éclore les Poulets sous leur mere.

Nous avons dit que pour l'ordinaire il falloit environ vingt-un jours pour que toute une couvée puisse éclore sous la Poule; mais elle se fait un peu plutôt par la chaleur du four, & la raison c'est que cette chaleur est plus constante & plus uniforme que celle des Poules. Cependant l'humidité, le trop de chaleur, principalement les vapeurs du fumier, sont très-capables de faire périr les germes. On remédie à cet inconvénient, en mettant les œufs dans des tonneaux placés sous un hangard, où il regne un peu d'air, enduits en dedans de plâtre, pour empêcher les vapeurs du fumier, de pénétrer dans le tonneau, entourés de

fumier & couverts par-dessus d'un couvercle percé d'un grand nombre de trous fermés avec des bouchons ; on choisira aussi & on appréciera la qualité du fumier ; on appliquera des enduits en dedans & en dehors des tonneaux ; on éprouvera leur chaleur par le moyen des thermometres , on leur ménagera l'air par des couvercles troués ; on y placera des paniers d'œufs , de façon qu'on puisse veiller sur chacun & espérer du succès de tous. Il est néanmoins à observer que les premières tentatives dans ces sortes de choses , de même qu'en toutes autres , ne sont pas toujours heureuses ; on néglige quelquefois des circonstances qu'on ne croit pas importantes & qui néanmoins le sont beaucoup ; il est par conséquent de la dernière importance de ne pas commencer par des essais trop en grand.

Quoique la chaleur doive toujours être entretenue à trente-deux degrés , il ne faut pas croire que tout est perdu , lorsqu'on aura été surpris , & qu'elle aura monté à trente-quatre ou même trente-six degrés. M. de Reaumur l'a vu monter quelquefois à trente-huit & même au delà , sans qu'il en soit rien résulté de funeste aux Poulets renfermés dans les œufs , d'autant que cette chaleur avoit duré fort peu. Une chaleur foible , qui subsistera des jours entiers , n'empêchera pas non plus les œufs de produire des poulets ; il s'en est trouvé dont la naissance a seulement été retardée d'un jour plus tard à cause que la chaleur n'avoit pas excédé pendant quatre ou cinq jours à vingt-neuf degrés ; & se trouvoit même souvent entre ce terme & le vingt-quatrième degré jusqu'auquel elle descendoit.

La même couche de fumier , qui a servi de mere pour faire éclore les Poulets , en tiendra encore lieu pour leur conserver la vie & les faire croître ; on fera pareillement usage des autres fours , dont la chaleur a couvé les œufs ; ainsi une partie du dessus des fours des boulangers , peut être réservé pour donner des

logemens aux Poulets nouvellement nés dans un air doux , où on les laissera pendant quelques jours , ce qui est très-avantageux pour l'hiver.

Sans exposer les poussins hors des endroits où ils sont nés , M. de Reaumur leur fait préparer des boîtes , qu'il nomme *poussinieres* , où on ajuste de petits réduits semblables à des pupitres , c'est-à-dire , des coffres qui ont la forme de plan incliné ; une peau d'agneau , ou de mouton bien garnie de poil , tapisse le dedans ; & les poussins en s'y refugiant , quand le reste de la boîte n'a pas le degré de chaleur qui lui est nécessaire , jouissent dans cet asyle de la plupart des avantages qu'une Poule pourroit leur procurer ; ils s'y trouvent très-chaudement , & la peau d'agneau ou de mouton qui leur frotte le dos dans l'endroit où le plan incliné est plus bas , peut contribuer à les perfectionner en quelque sorte , les fortifier & les faire croître.

Cependant , comme il est souvent arrivé que les Poulets sont devenus cagneux par l'habitude de fléchir les jambes pour entrer dans le pupitre , plusieurs personnes se sont mieux trouvées de confier à la conduite d'un Chapon les Poulets éclos sans incubation.

M. de Reaumur donne à ses Poulets pour première nourriture , vingt-quatre heures après leur naissance , de la mie de pain ; ensuite il la leur présente , dès le même jour , mêlée avec un peu de millet ; ce mélange , dont le millet fait la plus petite portion , est la nourriture à laquelle il les tient pendant quatre ou cinq jours ; dans les jours suivans il commence à leur faire goûter de la pâtée , soit grasse , soit maigre ; il fait succéder à cette nourriture les mets d'orge crevée , de mie de pain avec du lait , de chenevis , de navette , de feuilles de salade , de vers de terre , &c. Ce dernier aliment est toujours le plus délicat & le plus à estimer ; pendant le jour on les exposera au soleil le plus qu'il sera possible.

Si on veut avoir des Poulets en hiver, & si on veut les faire couvrir selon la methode ordinaire, il faudra faire choix de quelques Poules, parmi celles qu'on aura renfermées pour faire pondre durant cette saison (voy. art. *Poules.*). On prendra donc les meilleures, on les mettra dans une autre chambre séparée, & on leur donnera, outre la nourriture qu'on leur présente pour les faire pondre pendant l'hiver, tantôt du chenevis, tantôt de la rôtie au vin avec du pain blanc, & tantôt de la feuille ou de la graine d'ortie mise en poudre; cette nourriture les échauffe beaucoup; aussi l'envie de couvrir leur prend bien vite; sitôt qu'elles glofferont, on leur préparera des nids dans le lieu le plus chaud de la maison, qui est ordinairement derrière le four; & comme le four ne s'allume point tous les jours, & que pendant la rigueur de l'hiver cette chambre peut être très-froide, on aura pour lors soin d'en bien fermer les fenêtres, d'y faire du feu pour chasser l'air le plus froid, & pendant qu'elles couvriront, on ne manquera point de les pourvoir de nourriture proche leurs nids, pour les obliger, si on peut, à manger sans en sortir; ou bien si elles ne le veulent pas, on prendra un torchon de cuisine bien chaud, qu'on mettra sur les œufs, de peur qu'ils ne se refroidissent, tandis qu'on levera la Poule de dessus, pour lui donner à manger; il n'y a que cela à observer. Quand les petits sont éclos, on les tient dans une chambre chaude, & on les élève comme ceux d'été.

On pense communément que ce n'est point un point d'économie que d'élever des Poulets pendant l'hiver, tant à cause de la dépense qu'il faut faire, que de la peine qu'il semble d'abord qu'on est obligé de se donner pour vaincre la rigueur de la saison. Cependant il est de fait que ces soins quand rien n'y manque, loin d'être infructueux, sont très-profitables; les Poulets étant très-rare dans cette saison, on les vend fort

cher, on se dédommage bien par leur vente, de la nourriture qu'on pourra leur avoir donné.

Le Poulet, pour qu'il soit bon à manger, doit être jeune, tendre, gros & bien nourri; il est meilleur & plus salutaire à l'âge de deux ou trois mois, qu'en tout autre temps; il est humectant, nourrissant, restaurant & rafraîchissant; sa chair fournit un bon suc & se digere facilement; elle a beaucoup de rapport avec celle de Poule, elle passe même pour être encore plus délicate & plus succulente; le Poulet est donc un aliment très-salutaire; il convient en santé comme en maladie, jamais son usage n'a produit de mauvais effets; il convient en tout temps, à tout âge & à toute sorte de tempérament: il convient cependant beaucoup moins que la Poule à ceux qui font de grands exercices de corps & qui ont besoin d'un aliment solide & durable.

Dans la médecine on fait avec les Poulets différens bouillons: on donne le nom d'*eau de Poulet* à une espece de bouillon fort léger qu'on prépare en faisant bouillir un Poulet pendant trois heures dans trois pintes d'eau de fontaine, sans beaucoup de réduction; après quoi on passe la liqueur par un linge & on l'exprime fortement; on donne cette boisson aux malades auxquels on veut faire faire diette, ou quand, en cas de fièvre, on ne veut prescrire aux malades qu'une nourriture fort légère: elle convient encore dans les douleurs d'entrailles & dans le *cholera morbus*; pour cet effet, on la fait boire abondamment, pour tempérer la bile qui regorge dans l'estomac.

On farcit aussi quelquefois le Poulet avec l'orge mondé ou les quatre grandes semences froides, ou avec des racines ou d'autres drogues, pour donner à l'eau de Poulet la vertu qu'on veut qu'elle ait; on les nourrit encore quelquefois avec de la chair de vipere hachée qu'on mêle avec du pain & dont on fait des pâtées; on fait ensuite manger ces Poulets à des malades attaqués de lepre, de gales invétérées, de dartres rebelles; ce qui

produit un effet merveilleux , en purifiant fortement la masse du sang.

Le Docteur Següier donne comme un vrai spécifique dans la lienterie le bouillon suivant : on prend un Poulet , que l'on vuide ; on lui remplit le corps d'une once de feuilles de roses seches , ou bien des roses seches & des balauftes de chacune une demi-once ; on y ajoute de la poudre de trochisque ramicle de mesué trois gros pour un adulte , & deux gros pour un enfant ; on place cette poudre au milieu des feuilles de rose , de sorte qu'elle en soit toute enveloppée ; le tout étant ainsi rangé dans le corps du Poulet , on le coud exactement de tous les côtés , pour que rien ne puisse sortir du corps dans le temps de la cuisson & après quoi on fait bouillir dans trois pintes & demi d'eau de riviere , à la consommation d'une demi-pinte ; on retire pour lors le pot du feu , & on le met dans un autre chaudron plein d'eau chaude , pour conserver par le moyen du bain marie la chaleur du bouillon.

On donne au malade un septier de ce bouillon de deux heures en deux heures , après lui avoir fait précédemment une onction sur la région de l'estomac avec l'onguent de la comtesse ou le baume catholique , ou avec quelque'autre liniment fortifiant. On applique par-dessus un cataplasme fait avec de la mie de pain arrosée dans du vin , dans lequel on aura fait bouillir de l'absynthe , de la menthe , des roses seches & des balauftes : on répète ce traitement de deux heures en deux heures avant de donner le bouillon.

POUPPE , se dit, en terme de venerie , destêtes des femelles d'Ours ou d'autres bêtes mordantes ; c'est aussi l'endroit par où leurs petits tettent.

POURCHASSER , c'est-à-dire , suivre le gibier avec opiniâtreté , jusqu'à ce qu'il soit pris.

POURPRE, c'est un coquillage univalve qui fournit la brillante couleur de pourpre ; les Romains teignoient leurs belles robes avec le suc des murex & des pour-

pres, & les habitans de la ville de Tyr, au rapport même de Virgile, excelloient sur-tout pour cette teinture. A Panama dans le Pérou, mer du sud, on tire une couleur pourpre de la conque persique que l'on appelle pour cet effet pourpre de Panama; on en teint des étoffes de coton faites de fil de plantes & d'arbres. Dans l'Amérique septentrionale, au royaume de Guatimala, on amasse ces coquilles, & l'on en teint pareillement des morceaux d'étoffes faites de fil de coton.

La pourpre & le murex servent encore aujourd'hui dans la Sicile à la teinture, & si on ajoute foi aux relations de plusieurs voyageurs, beaucoup de coquillages ont la même propriété; on tire également cette belle couleur du buccin, comme du murex & de la pourpre.

Nous allons entrer ici dans quelques détails sur ces différens coquillages, nous ne pouvons mieux enrichir cet article que d'y exposer comment nous pouvons parvenir à nous procurer la vraie couleur de pourpre des anciens, du moins ce que nous en dirons pourra donner quelques jours à l'éclaircissement de cet objet.

Nous commencerons d'abord par le buccin: ce coquillage tire sa dénomination de sa ressemblance avec une trompette; son caractère distinctif est d'avoir l'ouverture de sa coquille, ou pour mieux dire, la bouche large, très-longée & peu garnie de dents, en quoi ce coquillage differe des pourpres, dont l'ouverture est ronde; il differe des murex, en ce que sa coquille n'est point couverte de pointes. L'animal qui habite ce coquillage est remarquable par une trompe qu'il porte à l'extrémité de la tête, qui lui sert à fouiller le limon & à pomper l'eau de la mer; c'est par ce canal qu'il laisse écouler une liqueur purpurine, usitée chez les anciens pour teindre en rouge, ainsi que nous venons de l'observer. Le réservoir de cette liqueur est dans un petit vaisseau, à côté du collier de l'animal. Ce vaisseau ne contient qu'une bonne

goutte d'un fluide un peu jaunâtre , qui passe à la couleur de pourpre , après qu'il a été à l'air un certain temps. La Société Royale de Londres a découvert il y a environ quatre-vingts ans , sur les côtes d'Angleterre , une espece de buccin qui s'y trouve communément , & qui fournit la vraie couleur pourpre des anciens. Sur les côtes du Poitou, M. de Reaumur a aussi découvert une espece de buccin qui donne cette belle couleur ; on les voit ordinairement assemblés autour de certaines pierres ou sables , sur lesquelles on remarque beaucoup de grains ovales, longs de trois lignes, pleins d'une liqueur blanche , un peu jaunâtre , assez semblable à celle qui se tire des buccins même , & qui après quelques changemens , prend la couleur de pourpre. Ces grains écrasés sur la toile , ne font d'abord que la jaunir imperceptiblement ; mais si on expose cette toile au grand air , à un soleil vif , ou au feu , elle passe en trois ou quatre minutes de cette couleur foible , à un beau rouge de pourpre , qui s'affoiblit cependant un peu par le grand nombre de blanchiffages. Si la toile n'étoit exposée qu'à un soleil peu vif , elle prendroit d'abord une couleur verdâtre , ensuite une couleur de citron , ou verd plus clair & puis plus foncé , de-là le violet , & enfin un beau rouge. L'effet de l'air sur la liqueur de ces grains , provient , suivant que l'a observé le célèbre M. de Reaumur , de ce qu'il change l'arrangement des parties qui composent cette liqueur. La liqueur qu'on en tire , comparée à celle des buccins , est à peu près la même ; elle n'en differe , qu'en ce qu'elle est plus aqueuse , qu'elle a une faveur salée , tandis que celle des buccins , est extrêmement poivrée & piquante. Ces grains , dit M. de Fontenelle , nous fourniroient peut-être , si nous les employions , un beau rouge pour la toile. La couleur qu'on en pourroit tirer pour la teinture , seroit sans contredit moins coûteuse & plus commode , que celle qu'on obtient de l'animal.

On

On pourroit écraser une grande quantité de grains à la fois , tandis que pour avoir la liqueur des buccins on est obligé d'ouvrir le réservoir de chaque buccin en particulier , ce qui demande beaucoup de temps ; ou si pour expédier , on écrase les plus petits de ces coquillages , on gâte la couleur par le mélange des différentes matieres que fournit l'animal. M. de Reaumur a observé qu'au moyen du sublimé corrosif , on peut de beaucoup perfectionner la liqueur des buccins.

Le murex qui fournissoit vraiment aux anciens la couleur de pourpre , est un autre coquillage univalve , communément garni de pointes & de tubercules , avec un sommet chargé de piquans , quelquefois élevés & quelquefois aplatis ; sa bouche est toujours alongée , & dentée ; sa levre est ailée , garnie de doigts ou pattes , repliée & déchirée , le fût ridé , quelquefois uni. On appelle en Amérique le *murex* , pissieur , parce qu'il jette promptement une liqueur qui est celle du pourpre ; cette liqueur , dit le P. Plumier , est conservée dans un grand repli , que cet animal a sur le dos près du col , en façon de gibbeciere. Il faut être des plus adroits pour recueillir ce suc , car il le jette très-rapidement dehors. Chacun de ces animaux en contient environ la coquille d'une petite noix. Ce suc étant tiré de l'animal est d'abord blanc , ensuite d'un beau verd , puis d'un magnifique rouge pourpre. Le linge teint de ce suc conserve toujours sa couleur. Il n'est pas surprenant , ajoute le P. Plumier , que le pourpre des anciens fût si précieux , eu égard au grand nombre de ces animaux , qu'il falloit seulement pour fournir à teindre un manteau. Le Journal de Trevoux du mois d'Octobre 1712 , fait mention d'un petit limaçon des Indes qu'on trouve au sud de Guatimala. Ce petit animal , dit l'Emery , paroît être le murex des anciens , il est de la grosseur d'une abeille ; sa coquille est mince & peu dure ; on le ramasse à mesure qu'on en trouve , & on le conserve dans un pot

plein d'eau. Après en avoir ramassé une certaine quantité, on les écrase avec une pierre bien polie, & l'on mouille aussitôt le fil de coton ou l'étoffe dans la liqueur rouge qu'on en tire ; on parvient à avoir la teinture de pourpre la plus riche qu'on puisse desirer.

Ce qu'il y a de plus avantageux, c'est que plus on lave l'étoffe qui en est teinte, plus sa couleur en devient belle & éclatante.

Elle ne s'altère point par la vieillesse ; cette teinture est d'un haut prix, les femmes Indiennes les plus riches s'en parent.

Le pourpre qui est aussi un coquillage, qui a pris son nom, ainsi que nous l'avons dit, de la couleur qu'on en tire, & qui est précisément celui qui fait l'objet de cet article, est univalve & opertulé ; sa robe est assez semblable, suivant M. d'Argenville au *murex* ; on l'en distingue cependant, en ce qu'elle n'a pas la bouche si alongée, ni si garnie de dents & d'ailes. Son corps & sa tête ne sont point si élevés, ils sont garnis de feuilletts, comme un coquillage qu'on appelle la chichorée, & quelquefois de longues pointes, avec une queue plus ou moins longue, creusée en tuyau & souvent recourbée. En général quand on considère cette coquille, on trouve qu'elle est découpée, depuis le sommet jusqu'à la base, de tubercules, de stries, de boutons, & de pointes, avec une bouche mince & presque ronde & une queue courte ; quelques-unes ont cependant, dit cet Auteur, leur base terminée en une longue queue.

M. Duhamel a fait plusieurs expériences sur ce coquillage. Le suc qui s'y trouve est blanc, quand il est bien sain & conditionné ; mais dès qu'il est exposé au soleil, il devient successivement en moins de cinq minutes, verd pâle & jaunâtre, verd d'émeraude, verd plus foncé, bleuâtre, rouge, pourpre, vif & très-foncé. Quand ce suc est verd dans l'animal, ce qui est une maladie, suivant le même M. Duhamel,

il devient aussitôt d'un beau rouge au soleil ; sa coquille même , qui en ce cas est quelquefois verte , rougit aussi. Un linge frotté de ce suc , & dont une partie seulement est exposée au soleil , ne rougit que dans cette partie , & ce qui ne devient pas pourpre ou rouge , reste verd. M. Duhamel ajoute que cette couleur pourpre auroit par sa viscosité un grand avantage dans la teinture ; elle a résisté aux grands débouillis , par lesquels il l'a fait passer. Dans le magasin de Décembre 1753 , on trouve une dissertation de M. Templeman , qui a été pareillement rapportée dans le Journal étranger du mois de Juin 1754. Par la lecture de cette dissertation , on remarque 1°. que la maniere d'écraser le buccin pourpre pour en retirer sa liqueur colorante , est défectueuse , en ce que plus il se trouve de la chair & de l'excrément de l'animal même , & moins la couleur en est belle ; 2°. qu'il faut se servir d'un chaudron d'étain pour chauffer & évaporer l'eau , dans laquelle on a étendu & comme dissous l'animal écrasé ; 3°. qu'il faut y mettre du sel marin , non pour allumer la couleur , mais pour la garantir de la corruption ; 4°. enfin qu'Aristote & Pline n'ont point connu les changemens de couleurs , qui arrivent à la liqueur pourprée , parce qu'ils la faisoient passer tout d'un coup à la couleur rouge , en la délayant dans une grande quantité d'eau.

Les trois coquillages , qui nous donnent la pourpre , & dont nous venons de faire mention , ont aussi leurs usages médicaux. Si on en croit Jonston , le buccin convient dans les palpitations du cœur & dans les douleurs de l'estomac ; mais comme nous avons déjà parlé des propriétés médicales de ces coquillages , à l'article *Coquilles* , il est inutile d'y revenir ici , voyez cet article.

PRENDRE LE VENT , signifie en termes de chasse , mener les chiens courans , quand on prend les devants d'une bête ; il signifie aussi faire une course à

bon vent ; pour y mettre les lauriers ; enforte que le vent vienne du côté du bois , où fera détournée la bête. On se fert encore de cette phrase , pour désigner quand un limier ou un chien courant a le vent d'une bête & qu'il va la lancer au vent.

PUCE. C'est un genre d'insecte aptere , c'est-à-dire , qui n'a point d'ailes , mais en revanche il a six pieds qui lui servent à marcher & à sauter.

On ne connoit dans le genre des Puces qu'une seule espece : elle s'attache aux hommes & sur-tout aux enfans & aux femmes. Cet insecte est très-petit , il est ovipare , de couleur brune , sa tête est presque ronde , sa bouche est armée d'un trompe aiguë , longue , cannellée & très-propre à piquer & à fucer le sang , dont il se nourrit ; sa poitrine est cuirassée & son ventre est gros ; sa tête est en quelque façon semblable à celle de la Sauterelle commune , ses yeux sont très-noirs , ronds & brillants ; on remarque sur son front deux petites cornes qui ont six nœuds velus ; à côté de la bouche & de l'aiguillon sortent les pieds de devant , qui se replient sur trois articulations ; ils sont hérissés d'épines & garnis de deux crochets , qui servent de mains à cet insecte : de la poitrine naissent les autres pieds également épineux ; ceux de de derriere sont fort musculeux & les plus longs ; ils servent à la Puce pour sauter ; les crochets des pieds sont tous élevés en haut ; il y a sur le dos six écailles dures & fermes ; il s'y trouve aussi des épines ou des poils ; le ventre est sillonné ou un peu velu ; cet insecte grossi à la loupe présente une figure terrible.

De tous les insectes sans ailes la Puce est la seule qui se métamorphose , & qui ne sorte pas toute formée , ou d'un œuf , ou du ventre de sa mere. Elle pond d'abord de petits œufs , qui s'attachent à la base des poils de animaux par une matiere gluante , dont ils sont enduits ; quelquefois elle se contente de les mettre dans les endroits où les animaux vont se cou-

cher , ou sur des couvertures de lit. De ces œufs éclosent , au bout de quatre ou cinq jours , des petites larves longues , à plusieurs pattes , composées d'anneaux , & semblables à de petits vers bruns , dont le corps est garni de quelques poils longs , mais en petite quantité. Les larves viennent sur les animaux , cachées entre leurs poils ; l'espece de crasse que fournit la transpiration , leur sert de nourriture ; on peut aussi les nourrir dans des boîtes avec des mouches , dont elles sont fort friandes ; elles sont petites , vives , agiles & rampent comme des Chenilles.

Lorsqu'elles sont parvenues à leur grandeur , au bout de douze ou quinze jours , elles forment de petites coques blanches en dedans comme du papier , sales en dehors & couvertes de poussiere. Dans ces coques sont renfermées les nymphes ou chrysalides , qui sont d'abord blanches , & qui brunissent ensuite ; c'est de ces nymphes que sort la Puce ou l'insecte parfait , après avoir subi les trois métamorphoses.

La Puce par cet endroit paroît s'écarter beaucoup de tous les insectes de sa famille , dont elle se rapproche néanmoins par ses autres caractères ; elle pique fortement , sur-tout les femmes & les enfans dont la peau plus tendre & plus délicate semble l'attirer davantage , & elle saute avec beaucoup d'agilité.

Les merveilles que quelques Auteurs rapportent à son sujet , servent à justifier également sa force prodigieuse & l'adresse surprenante de quelques ouvriers , qui ont sçu l'enchaîner & l'atteler à de petits chariots. Au rapport de Mouffet , un nommé Mark , Anglois , avoit fait une chaîne d'or de la longueur du doigt , avec un cadenas fermant à clef ; une Puce attachée à cette chaîne la tiroit avec facilité , & le tout , y compris le petit animal , pesoit à peine un grain. Hooek raconte un fait encore plus surprenant. Un ouvrier Anglois avoit construit en ivoire un carrosse à six chevaux , un cocher sur le siege avec un

chien entre ses jambes, un postillon, quatre personnes dans le carrosse & deux laquais derriere, & tout cet équipage étoit trainé par une Puce. L'Emery dit avoir vu une Puce de médiocre grosseur enchainée à un petit canon d'argent qu'elle traînoit. Ce canon étoit long comme la moitié de l'ongle, gros comme un ferret d'aiguillette, creux, mais pesant quatre-vingt fois plus que la Puce; il étoit soutenu de deux petites roues; en un mot il avoit exactement la figure d'un canon dont on se sert à la guerre; on y mettoit quelquefois de la poudre à canon, & on l'allumoit sans que la Puce eu parût épouvantée; sa maîtresse la gardoit, dit-il, dans un boîte veloutée qu'elle portoit dans sa poche & elle la nourrissoit aisément en la mettant tous les jours un peu de temps sur son bras, d'où la Puce suçoit quelques gouttes de sang, sans se faire presque sentir: l'hiver la fit mourir, quoiqu'elle fût gardée bien chaudement.

La Puce incommode fort les chiens & les chats, surtout en été & en automne, il s'en trouve une quantité dans les nids d'hirondelles de rivage, les rats en sont toujours couverts, & l'endroit où la Puce a mordu, est toujours rouge; cet insecte ne s'attache jamais aux personnes mortes, ni aux épileptiques, ni aux moribonds, parce que leur sang est corrompu pour lui.

Lorsqu'une Puce veut sauter, elle étend ses six jambes en même temps, & ses différens articles venant à se débander ensemble sont autant de ressorts, qui par leur propriété élastique, lui font faire un saut si prompt, qu'on la perd de vue: elle saute souvent deux cents fois la hauteur de son corps.

Si on en croit Ovington, il se trouve près de Surate un hôpital fondé en faveur des Pucés, Punaises & autres vermines qui sucent le sang humain; il faut pour les nourrir trouver un homme qui veuille bien se livrer à leur voracité; on soudoie pour l'ordi-

naire un pauvre qui se vend pour une nuit, & laisse sucer son sang; on l'attache nud sur un lit dans la salle du festin, où ces insectes se trouvent rassemblés. Au surplus le soin que les Indiens prennent des Pucés, quoiqu'extravagant & contraire à l'humanité, est une suite de leur croyance sur la métempsychose.

On trouve dans les Auteurs plusieurs recettes pour se débarrasser de ces insectes, nous en allons rapporter ici quelques-unes.

1°. On fait une décoction de tribule terrestre, ou de persicaire, ou de coloquinte, ou de ronce, ou de feuilles de choux, & on en répand dans la maison: ces remèdes, au rapport d'Alexis Piémontois, chassent les Pucés & les font mourir.

2°. Arnould de Villeneuve prétend que si on frotte un petit bâton avec de la graisse d'hérifson, & si on le plante au milieu de la chambre, toutes les Pucés s'y attacheront & mourront.

3°. On rapporte que si on arrose la chambre avec différentes eaux composées, on parvient aussi à se débarrasser de ces animaux; on prend pour ces arrosemens 1°. de la lessive & du lait de chevre mêlés ensemble; 2°. une décoction de lupin & d'aluine. 3°. Une décoction d'aluine, de feuilles de pêcher, de verveine & de coriandre; 4°. de l'eau en assez grande quantité pour pouvoir y fondre une livre de coupe-rose; 5°. une dissolution de sublimé corrosif à la dose d'une once dans un seau d'eau, qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure; on repete quatre jours de suite cet arrosement; 6°. enfin une décoction de rhue mêlée avec de l'urine de jument.

On assure, en quatrieme lieu, que rien n'est plus propre pour faire mourir les Pucés que les onguens mercuriels avec le soufre, & les autres drogues dont on se sert pour guérir la gratelle.

5°. On met sous le lit, une claie couverte de cro-

tins de cheval ; la raison sans doute qui a engagé d'indiquer ce remede, c'est qu'on prétend que le fumier & l'urine de cheval font fuir les Pucés : mais cette assertion paroît un peu trop vague ou mal circonstanciée ; car nous avons été témoins plusieurs fois qu'après avoir mis dans un mannequin sous un lit du fumier de cheval, & même du crotin seul, les Pucés n'en étoient que plus incommodes & même plus nombreuses ; d'ailleurs le Redacteur du nouveau Dictionnaire œconomique dit encore qu'il connoît une maison où les chiens de chasse attachés dans une écurie où il y a au moins six chevaux, étoient tout couverts de Pucés en 1763, année où ces insectes furent effectivement très-nombreux à Paris de même que dans plusieurs Provinces de la France : la recette cinquieme que nous venons de rapporter, ne mérite donc pas qu'on y fasse attention.

6°. On parfume aussi pour cet effet sa chambre avec du serpolet ou du pouliot. 7°. On met de la tanaïsie autour du lit & entre les matelats. 8°. On frotte les bois du lit avec une décoction de feuille d'aune. 9°. On lit encore dans Alexis, que pour fait mourir les Pucés & Punaises, il faut prendre aluine, rhue, aurone, farriette, feuilles de noyer, fougere, lavande, coriandre verte, l'herbe aux pucés, dit psyllium, anagyris ou bois puant, & mettre quelques-unes de ces plantes sous la courte-pointe, ou bien les faire cuire dans du vin scillitique & en arroser la couverture. 10°. On prétend qu'on se préservera de Pucés & autres vermines en mettant entre les draps & la couverture une peau de loup passée en mégie, en observant que le poil soit du côté des draps pendant l'hiver & la peau en été ; ce même secret garantit en même temps du froid pendant l'hiver & du chaud pendant l'été. 11°. On dit encore que si on suspend de la conyse dans une chambre, toutes les Pucés vont s'y attacher,

& que pour lors il est facile de les détruire , voy. aussi ce que nous avons dit aux articles *Poules & Chiens*, en parlant de leurs maladies.

Pour faire mourir les Puces d'un chien , on prend une quantité d'absynthe , on la fait bouillir dans de l'eau , l'espace d'une heure & demie ; on la tire ensuite de dessus le feu ; lorsqu'elle sera froide , on prend l'herbe , on en frotte le chien à contre poil & on le lave avec cette eau.

PUCERON. Les caracteres distinctifs du Puceron sont de n'avoir qu'un seul article aux tarses , & deux especes de pointes ou cornes plus ou moins longues sur l'extrémité du ventre ; dans quelques especes ces cornes sont longues , droites & dures ; dans d'autres elles sont grosses , courtes & semblables à des tubercules ; mais elles se trouvent dans toutes les especes.

Il n'y a point d'insectes aussi communs que les Pucerons ; on en trouve sur presque toutes les plantes , presque toujours en société & souvent en grande quantité ; ces petits insectes ont tous six pattes grêles & menues. Leur corps est gros , massif & lourd , & ils ne marchent qu'avec peine. Beaucoup restent très-long-temps immobiles sur les tiges & les feuilles des plantes , & quelquefois cachés sous les mêmes feuilles recourbées & comme figurées en calotte.

Les ailes de ceux qui en ont , sont grandes & plus longues que leur corps. Leur trompe , souvent très-longue , prend son origine du corcelet entre les pattes de la première paire ; mais il y a souvent un stylet qui part de la tête , & qui est couché sur la base de cette trompe , en sorte qu'elle paroît naître de la tête ; peut-être ce stylet conduit-il à la tête une partie de la nourriture que prend cet insecte.

Le Puceron est un des insectes qui offre le plus de singularités à un naturaliste ; il s'en trouve qui sont ailés , & d'autres sans ailes ; on croiroit d'abord que les

aîlés sont les mâles, & les autres, les femelles ; mais il s'en trouve quelques - uns de ceux - ci qui sont encore aîlés ; au reste il est facile de distinguer les larves & les nymphes des Pucerons qui doivent devenir aîlés, d'entre ceux qui sont sans aîles ; ces larves ont de chaque côté, à la partie postérieure du corcelet, un bouton ou paquet qui renferme les aîles qui doivent se développer par la suite. Ces individus sont imparfaits : ils n'engendrent point, mais pour les autres ils s'accouplent & font des petits, soit qu'ils soient aîlés ou non. C'est donc une première singularité dans ce genre d'insectes d'avoir des femelles aîlées & sans aîles, également parfaites les unes & les autres. Une deuxième singularité particulière aux Pucerons, c'est que ces insectes sont ovipares & vivipares tout à la fois ; tantôt ils rendent des œufs oblongs, assez gros pour leur corps, d'où sortent par la suite des petits ; tantôt & le plus souvent on les voit faire des petits vivans ; selon les différentes observations qu'on a faites, il est probable que ces animaux sont vivipares durant l'été, & qu'ils ne pondent des œufs que pendant l'automne, qui est précisément le temps de l'accouplement ; comme ces insectes paroissent pendant la saison rigoureuse de l'hiver, l'espece ne pourroit s'en perpétuer, s'ils ne laissent des œufs tout fécondés.

Les petits qui naissent vivans sortent du ventre de la mere le derriere le premier, & il arrive quelquefois qu'une même mere en fait quinze ou vingt dans un jour sans paroître moins grosse qu'auparavant ; une expérience à faire c'est de presser doucement une de ces meres, on voit pour lors sortir de son ventre une infinité de Pucerons, qui se trouvent toujours de plus petits en plus petits, & qui filent comme des grains de chapelets.

Une troisième & dernière singularité dans ces insectes, c'est qu'un seul accouplement paroît féconder les femelles pour plusieurs générations. Qu'on prenne un

petit Puceron dans l'instant qu'il sort du ventre de sa mere , qu'on l'enferme en particulier , ayant soin seulement de lui fournir la nourriture qui lui convient , ce Puceron , s'il est femelle , fera bientôt des petits ; qu'on prenne pareillement un de ces petits venu de ce Puceron non accouplé , de ce Puceron vierge , si on peut se servir de ce terme , on voit ce petit en faire encore d'autres ; & en répétant de nouveau la même expérience , il en résultera d'autres petits. Quelques naturalistes l'ont répété jusqu'à la troisième & quatrième génération , & M. Bonnet jusqu'à la neuvième dans l'espace de trois mois. Mais comment expliquer un pareil phénomène ? c'est-là le point difficile ; tout ce qu'on en peut dire de plus probable , c'est que la fécondation que produit l'accouplement se transmet à plusieurs générations de suite , qui produisent jusqu'à ce que cette vertu prolifique s'épuise peu à-peu dans les générations suivantes.

Tous les Pucerons , tant ailés que sans ailes , changent plusieurs fois de peau ; c'est après ce changement que les ailes se développent dans les premiers ; quand ils sont sous la forme de larve , à peine peut-on distinguer les endroits où les ailes doivent paroître ; mais lorsqu'ils ont acquis l'état de nymphe , on remarque de chaque côté une espèce de bouton qui renferme les ailes futures ; à l'égard des Pucerons qui restent toujours sans ailes , les métamorphoses se terminent uniquement aux changemens de la peau ; au surplus la forme de la larve , de la nymphe & de l'insecte parfait est précisément la même ; & il est impossible de les distinguer.

Plusieurs de ces insectes , dit M. Geoffroy qui nous a fourni une partie de cet article , sont couverts d'une poudre blanche , & quelques-uns même d'une espèce de duvet cotonneux & blanc. L'un & l'autre est plus abondant , quand l'insecte est sur le point de changer de peau. Cette poudre & ce duvet ne tiennent que légé-

rement à l'insecte, & paroissent transpirer de son corps. Outre ce duvet, on remarque encore de petites gouttes d'eau à l'extrémité des deux cornes, que le Puceron porte sur son derriere. Cette eau suinte & sort de ces cornes, qui sont creuses en dedans: elle est douce & sucrée; les Pucerons en rendent aussi une assez grande quantité par l'extrémité de leur corps. C'est cette eau mielleuse qui attire un si grand nombre de fourmis sur les arbres chargés de Pucerons.

Les arbres qui se trouvent les plus chargés de Pucerons, en souffrent considérablement; ces insectes enfoncent leur trompe aiguë dans la substance de la feuille, pour en tirer leur nourriture, ce qui fait contourner les tiges & les feuilles, & cause dans les dernieres des cavités en-dessous, des tubérosités en-dessus, & même dans quelques-unes des especes de galles creuses, remplies de ces insectes; on est souvent surpris que la piquure légère d'une aussi petit insecte que le Puceron, puisse autant défigurer une plante; mais la surprise cesse, lorsqu'on réfléchit que les Pucerons sont toujours en grande compagnie, qui croît même à vue d'œil, par la fécondité prodigieuse de ces insectes; ainsi quoique chaque piquure soit légère, le nombre est si grand, si répété, qu'il n'est plus étonnant que les feuilles en soient défigurées; aussi les amateurs du jardinage & des plantes cherchent-ils à délivrer & à nettoyer les arbres de cette vermine; mais souvent leurs soins sont inutiles, cet insecte est si fécond, qu'il reproduit bientôt une autre peuplade.

On en peut néanmoins faire périr beaucoup en pressant les feuilles qui en sont attaquées entre deux éponges imbibées d'une forte décoction de tabac (le tabac en poudre jetté sur le Puceron blanc le tue en un instant), ou d'eau de chaux vive, ou d'une forte eau de savon, ou d'une décoction de suie de cheminée, de sauge, d'hyssope, d'absynthe & autres plantes

ameres ou d'une odeur forte. La saie, la chaux, le savon ont l'inconvenient de salir les feuilles, les fruit, les plantes environnantes ; le tabac & l'absynthe laissent des particules irritantes, qu'on seroit fâché de trouver sur des fruits ou des légumes ; les autres matieres sont souvent insuffisantes : la tanaïsie, l'ellebore blanc, la rhue, le porreau, la coloquinte, le poivre long, ont un des inconveniens indiqués ci-dessus. On a conseillé de l'huile de pétrole, de l'essence de térébenthine & d'autres huiles ; mais il faut se garder de les employer, parce qu'elles agissent en même temps sur les végétaux, & les rendent malades ou les font périr.

Quelques-uns emploient ces différentes substances acres & irritantes en poudre : mais elles n'ont pas moins d'inconveniens sous cette forme ; un des meilleurs moyens de se débarrasser des Pucerons, c'est de couper les feuilles & les sommités des pousfes, où il s'en trouve, & de les jeter dans le feu, dans l'eau ou de les enterrer. Cependant quelques Jardiniers blâment ce retranchement sur les arbres fruitiers, parce qu'il occasionne la naissance de beaucoup de branches foibles, & fait par conséquent tort à la beauté & à la bonté de l'arbre.

Au reste c'est ce qu'on doit faire pour fèves & chevrefeuilles ; si on n'a pas beaucoup d'arbres attaqués des Pucerons, & qu'il soit facile de les voir, on peut les écraser entre les doigts, ou en les frottant légèrement entre les doigts & la partie qu'ils occupent, ou bien on les fera tomber avec la barbe d'une plume, ou d'une petite brosse sur un papier, ou dans une soucoupe, pour les écraser ensuite.

Quelques Auteurs conseillent de mettre sur les arbres attaqués des Pucerons, d'autres insectes, qui sont des larves, que l'on appelle *lions de Pucerons*, ces larves voraces détruisent tous les jours une grande quantité de ces insectes, avec d'autant plus de facilité

que ceux-ci restent tranquilles & immobiles auprès de leurs ennemis. Cette larve est un ver à six pieds, dont le corps est ovale, un peu alongé & terminé en pointe par derrière ; la tête est garnie de deux pincés avec lesquelles elle faifit les Pucerons, qu'elle dévore promptement ; cet infecte fe trouve fur les branches garnies de Pucerons.

Nous ne rapporterons pas ici les différentes especes de Pucerons : nous les avons fuffifamment désignées dans notre *Diétionnaire des Plantes, arbres & arbustes de la France*, aux différens articles des plantes où peuvent fe trouver ces Pucerons ; & ce avec d'autant plus de raifon que ce Diétionnaire, le *Diétionnaire Minéralogique & Hydrologique de France* & le *Diétionnaire Raifonné des plantes* ne font qu'un feul & même ouvrage, qui est l'*Hiftoire Naturelle & Economique du Royaume* ; c'est malgré l'auteur que cet ouvrage général fe trouve dirigé en forme de Diétionnaire, les circonftances du temps & les Libraires ont paru le defirer au préjudice de l'honneur de l'Auteur.

PUNAISE. Il n'y a aucune ville dans l'Europe où les Punaises foient plus communes qu'à Paris ; ce font les ennemis les plus fâcheux & les plus importans que nous puiffions avoir au lit pendant la nuit ; on peut les appeller avec raifon le fléau de la vanité & de la moleffe ; elles nous piquent cruellement pour nous fucer le fang ; elles fe trouvent d'ailleurs fi puantes, que nos fens & nos efprits font plus offensés par leur mauvaife odeur, que les parties de notre corps ne peuvent encore l'être par leur morsure. Ces infectes fuient la lumiere, ils fe tiennent cachés pendant le jour ; mais dès que la lumiere est éteinte & qu'ils sentent qu'on est au lit, ils fortent à l'inftant de leurs différentes retraites, ils livrent pour ainfi dire un affaut à la perfonne couchée, ils la tourmentent fans cefse & s'attachent principalement à fon vifage, & aux parties de fon corps où la peau fe trouve la plus

tendre. Ils sont , de même que les cousins , avides de sang , & préfèrent aussi pour piquer certaines peaux à d'autres , sans doute parce que ces dernières se trouvent trop dures , ou que la sueur & transpiration qui s'en exhale , les éloignent & les rebutent ; combien n'y a-t-il pas des personnes qui dorment au milieu d'une légion de Punaises , sans se sentir en aucune façon incommodées de leur morsure ; tandis qu'il s'y en trouve d'autres qui en sont dévorées , & qui en perdent même le repos ; une seule Punaise devient souvent le plus grand supplice pour certaines gens.

La Punaise de lit , qui est précisément celle dont nous venons de parler , est semblable à une lentille pour la figure & pour la grosseur ; elle est courte , fort plate , rhomboïdale , molle , facile à écraser pour peu qu'on la touche , rouffâtre , d'une odeur puante & fort désagréable. On remarque dans cet insecte trois parties principales , la tête , la poitrine & le ventre ; la tête est munie sur les côtés de deux petits yeux bruns un peu saillans ; en devant il y a deux petites antennes composées chacune de trois articulations fort déliées , & au-dessous est une trompe recourbée dans son état de repos , & renflée dans son milieu ; la pointe est placée entre les deux jambes de devant ; la poitrine ou le corcelet est formée uniquement d'un anneau un peu large , qui tient à la tête par un étranglement & auquel est attachée inférieurement la première paire des jambes. Le corps de cet insecte va en s'élargissant : il est composé de neuf anneaux , dont le premier est comme séparé en deux par une petite échancrure formée d'une pièce triangulaire qui fait la jonction avec le corcelet ; sous le ventre sont deux dernières paires de jambes , qui ont également chacune trois articulations ; la dernière qui est le pied , est armée d'un crochet aigu semblable à un homme ; tout le corps de la Punaise est lisse , excepté quelques petits poils qu'on y apperçoit avec le microscope ; quand la Punaise est

gonflée du sang qu'elle a sucé , elle a le dos un peu convexe , mais son ventre est toujours applati ; le mâle & la femelle s'accouplent ensemble queue à queue ; la femelle dépose ordinairement ses œufs dans un lieu propre à les faire éclore , d'où sortent par la pointe de petites Punaises , qui au moment même qu'elles sont écloses , étant à peine visibles , courent avec la plus grande vitesse.

L'hiver est la saison la plus contraire aux Punaises ; elles périssent ordinairement presque toutes pendant cette saison dans les climats froids ; mais les œufs qui servent à leur reproduction , se trouvent placés dans des endroits si favorables pour éclore , qu'aux premières approches de l'été ils s'ouvrent pour donner passage aux petits animaux qu'ils renferment. De tous les insectes les Punaises sont peut-être les plus fécondes ; les matières putrides qui s'exhalent des corps animés , fournissent sans doute leur fécondité. Ces insectes réussissent très-bien dans les vieux bâtimens , dans les endroits qui avoisinent les poulaillers , les colombiers , les cages de cailles & les fours ; on en voit ordinairement beaucoup dans les vieilles solives des maisons , dans les lits , sur-tout dans ceux qui sont construits de bois de sapin , & garnis de vieilles paillasses , dont les matelas ne sont pas souvent rebattus , & dont la paille & les draps ne se trouvent pas assez fréquemment renouvelés ; on en trouve principalement dans les lits , qui sont près des vieilles cloisons , ou des vieilles murailles enduites de plâtre & même près des vieux livres ; les Punaises habitent principalement les chambres d'en haut , & les lieux secs & exposés au midi & notamment les grandes villes bien peuplées , & où les maisons sont à plusieurs étages.

Dans les Auteurs anciens & modernes on lit une infinité de recettes , qu'ils nous indiquent à l'envi les uns des autres , pour empêcher que ces vilains
insectes

infectes ne troublent notre repos ; il n'y a rien qu'ils ne mettent en usage , huiles , graisses , onguents , lotions , fumigations : ils en viennent même aux talismans & aux amulettes ; les plus spécifiques , à ce qu'on prétend , sont l'huile de vitriol versée sur le sel marin , la fumée de tabac , de soufre , de mercure , de cuir brûlé & toutes autres odeurs fortes ; on prétend que c'est par rapport à ces drogues , qu'on trouve rarement de ces insectes chez les Apothicaires , chez les Droguistes & chez les Corroyeurs. Nous allons rapporter ici la plupart de ces recettes : nous nous attacherons sur-tout à celles qui paroissent les plus sûres.

Mettez dans un réchaud plein de charbons allumés une demi-once de galbanum & autant d'assa fætida. Après avoir lavé les couvertures , les matelats , les sommiers ou paillasses , & jusqu'aux barres du lit , vous tiendrez votre chambre bien close , ayant soin de boucher même avec un drap , l'ouverture de la cheminée ; vous ferez cette opération du matin , pour n'ouvrir la chambre que le soir à l'heure que vous voulez vous coucher ; à l'instant , dit-on , que la vapeur des drogues s'exhale , les Punaises tombent sans mouvement , & s'il en reste quelques-unes , un jour ou deux après , vous les trouverez toutes desséchées. Une once de ces drogues suffit pour la fumigation de deux lits ou de deux chambres ; de peur qu'il ne se soit échappé quelques-uns de ces insectes incommodés , on réitere l'opération ; le temps le plus propre à la faire est celui des grandes chaleurs ; ou bien :

On prend une once de vif-argent & les blancs de cinq ou six œufs , on mêle & on bat bien le tout ensemble dans un plat de bois avec une brosse ou balai , jusqu'à ce que les globules du vif-argent ne puissent plus s'appercevoir ; ensuite ayant démonté les bois du lit , on en prend les pieces les unes après les autres ; on les brosse bien pour en enlever toute la poussière &

les sal-tés , sans les laver ; ensuite on en frotte toutes les jointures & les fentes avec cette composition & on les laisse sécher. Dès la première application , les Punaises seront détruites entièrement ; mais s'il en reste encore quelques-unes, à coup sûr une deuxième opération ne manquera pas de les détruire absolument ; on prétend que la vapeur du soufre fait aussi périr les Punaises ; on met donc un peu de soufre dans un vaisseau de terre ou de fer , & après l'avoir placé au milieu de son appartement , on y met le feu , ayant préalablement le soin de fermer bien exactement toutes les portes & les fenêtres, afin que la vapeur se communique par-tout , & qu'elle ne se dissipe point au-dehors : on fait encore brûler du tabac dans l'appartement , où il se trouve de ces insectes , en observant les mêmes précautions que pour le soufre, c'est-à-dire , en tenant tout clos & tout fermé ; cette fumigation est un remède presque infallible ; quelques-uns font encore dissoudre du mercure dans de l'esprit-de-nitre , sur un réchaud placé au milieu de la chambre ; le mercure & l'esprit-de-nitre s'évaporent , l'effet en est certain , aucun insecte n'y résiste ; mais ce secret est fort dangereux : l'esprit-de-nitre corrompt les meubles ; & si l'on habite trop-tôt l'appartement sans l'avoir laissé suffisamment purifier par l'air , le mercure peut attaquer la fanté ; cependant ce remède est d'un secours prompt & ne doit pas par conséquent être négligé pour purger absolument de tout insecte un appartement vuide & qu'on se propose d'habiter.

Une recette encore très-bonne pour détruire les Punaises est la suivante ; prenez sel ammoniac une livre , alkali ou potasse une livre & demie , chaux vive une demi-livre , verd-de-gris commun , un quart de livre. Pulvérisez chacun de ces ingrédients séparément ; mêlez les promptement dans un grand mortier de pierre ; mettez-les ensuite dans un petit alembic de cuivre ; versez-y une pinte de bonne eau-de-vie ; après

avoir mis le chapiteau , luttez-le avec une vessie mouillée , que vous entortillerez avec de la ficelle ; distillez lentement à travers un vaisseau rempli d'eau fraîche ; garnissez encore avec de la vessie mouillée , l'endroit où le tuyau passe dans les récipients ; pour verser ce que vous aurez retiré par la distillation , apprêtez une bouteille où vous aurez mis du verd-de-gris crystallisé , réduit en une poudre très-fine ; remuez votre liqueur , jusqu'à ce que le verd-de-gris soit entierement dissous.

Pour faire usage de cette liqueur , servez-vous d'une seringue , dont le canon soit fort mince , pour que vous puissiez en injecter jusques dans les plus petites crevasses ; non-seulement , à ce qu'on assure , les insectes en sont tués en un instant , mais leurs œufs en sont encore tellement resserrés , que les petits ne peuvent jamais y parvenir à leur perfection.

Un moyen encore très-éprouvé pour la destruction des Punaises est de prendre de l'esprit-de-vin rectifié & bien déphlegmé une chopine, & autant d'huile nouvellement distillée ou d'esprit de térébenthine ; on les mêle bien ensemble , & on y ajoute une demi-once de camphre cassé par petits morceaux , qui ne s'y dissoudra qu'au bout de quelques minutes ; remuez bien le tout , trempez-y ou une éponge ou une brosse , & frottez-en tous les endroits du lit , où il y aura des Punaises. Ce mélange les fera mourir & détruira les œufs , de maniere que vous n'en aurez plus.

Le Seigneur Alexis rapporte dans ses secrets l'onguent suivant , pour faire périr les punaises qui se trouvent dans les fentes & jointures du lit ; prenez , dit-il , absynthe une livre , huile commune , eau , quantité suffisante ; faites cuire le tout jusqu'à ce que l'eau soit consommée ; puis coulez l'huile avec laquelle vous mêlerez suffisamment de graisse pour faire un onguent dont vous frotterez les endroits infectés de Punaises. On emploie encore pour la même fin l'onguent

napolitain ; qui est composé de graisse de porc & de vif-argent , de même que la teinture de soufre ; autrement prenez du suc d'absynthe & vieille huile d'olive : faites les cuire ensemble jusqu'à la consommation du suc , puis coulez l'huile : fondez-y du soufre vif & frottez - en vos lits & les fentes des murs. On dit encore qu'on fait périr les Punaises d'une chambre , en l'arrosant avec une décoction de chauffe-trappe ou de persicaire , de coloquinte , de ronces & de feuilles de choux ; mais cette recette ne paroît pas bien sûre.

On donne comme spécifique contre les Punaises le reste de l'huile qui a servi contre les poissons , ou uniquement l'huile d'aspic ; on en frotte les endroits où ces insectes habitent ; l'huile de chenevis mêlée avec du fiel de bœuf , passe pareillement pour avoir cette vertu. On peut aussi frotter les bois du lit avec du jus de citron pourri ou de vieux concombres , qu'on laisse pour avoir de la graine ; on assure que ce jus fait mourir les Punaises. On recommande encore pour détruire cette vermine , de laver les bois de lit avec un mélange de fort vinaigre & de fiel de bœuf , & de mettre de la grande consoude sous son chevet.

Prenez , ainsi que prétendent quelques Auteurs , des noix de cyprès : concassez-les : mettez-les ensuite infuser dans de l'huile , qui y furnage de deux doigts ; laissez ce mélange au soleil , & au ferein pendant vingt-quatre heures ; & après avoir coulé l'huile en exprimant bien les noix , frottez-en les bois du lit. On dit pareillement que la graisse de rôti fondue , la plus vieille qu'on peut trouver , est excellente pour frotter les endroits où se mettent les Punaises ; vous ne sentirez point de Punaise , assure-t-on encore , si vous faites cuire de la colle de poisson & si vous en frottez les fentes & les jointures des lits : la lie d'huile cuite & mêlée avec du fiel de bœuf & de l'huile , les fait de même mourir.

Aldrovande approuve fort l'usage des claies d'osier

misés au chevet du lit ; les Punaises s'y retirent volontiers , quand elles voyent le jour : il suffit de secouer les nattes ou claies : elles s'en détachent & on les écrase aisément ; plus les nattes sont vieilles , meilleures elles sont , parce que ces insectes ayant l'odorat très-fin , l'odeur de leurs semblables les y attire en foule. Les araignées mangent les Punaises , quand elles en peuvent attraper ; les Punaises se détruisent quelquefois elles-mêmes ; elles sont très-carnacieres , & en mangent fort bien d'autres de leurs especes , quand elles le peuvent.

Lorsque l'intérieur des Punaises a été percé & sucé par l'aiguillon ou la trompe de leurs compagnes , leur squelette ressemble pour lors à cette dépouille complete , dont elles se défont toutes les années. Si les Punaises se détruisent ainsi , c'est donc à tort , pouvons nous dire avec M. de Reaumur , qu'on cite si souvent contre nous la maxime , qu'il n'y a que l'homme qui fasse la guerre à l'homme , & que les animaux de la même espece s'épargnent.

M. Linnæus en parlant des différentes Punaises de Suede , estime qu'il faudroit s'attacher à voir , s'il ne se trouveroit point parmi les Punaises de campagne quelques especes , qui étant introduites dans les maisons , puissent détruire les Punaises de lit. M. Geoffroy , dans son Histoire abrégée des insectes des environs de Paris , fait la description d'une Punaise , qu'il nomme *Punaise Mouche* ; qui dévore , à ce qu'il prétend , la Punaise des lits. La trompe de cette Punaise , suivant qu'il l'a décrit , est grosse , courbée en arc & produit une piquure très-sensible ; tout l'insecte est alongé , lisse & noir ; il vole très-bien ; on le trouve souvent dans les maisons ; il a de l'odeur , lorsqu'on le tient dans les doigts : il fait un bruit qui ressemble à une espece de cri.

On rencontre aussi dans les maisons la larve qui produit cet insecte , couverte de poussiere & d'ordure ;

elle ressemble à une araignée mal-propre, ou à une petite motte de terre qui marcheroit. Cependant ses longues antennes composées de quatre ou cinq articles, & sa trompe semblable à celle de l'insecte parfait aident à la reconnoître.

Si on la touche avec une plume, la poussière & les ordures tombent aisément, & on reconnoît toute la forme de cette Punaise, excepté qu'elle n'a ni étui, ni ailes, & que les pattes sont un peu plus grosses que dans l'insecte parfait, il s'y en trouve une variété mêlée de rouge & de noir.

M. Geoffroy rapporte encore qu'on voit dans les bois quelques Punaises brunes, beaucoup plus grandes que celles des lits, & qui ont une odeur très-infecte; celles-ci ont des ailes: elles ne sont pas moins avides de sang que les précédentes, & se servent de leurs trompes pour fucer des chenilles, des mouches & d'autres insectes; on sent même quelquefois leur piquure quand on ne les prend pas avec assez de précaution: on prétend que les Chartreux sont, généralement parlant, exempts de Punaises; la vraie raison qu'on en peut apporter, c'est qu'ils ne sortent point & qu'ils ont leurs cellules, ainsi que leurs habillemens dans une très-grande propreté: cela est si vrai, qu'il y a des Chartreuses où les domestiques sont mangés de Punaises, tandis que les Religieux n'en ont point.

Dans certains hôpitaux on a cru pouvoir se garantir d'une vermine si incommode, en substituant le fer au bois pour les lits; mais les lits de fer sont plus utiles pour la durée que pour empêcher la production des Punaises, qui savent bien se loger ailleurs que dans les bois de lit. Le Continuateur de la matière médicale de Geoffroy, dit avoir éprouvé quelquefois avec succès certaines plantes & feuilles rudes & épineuses, telles que la bourrache, la buglosse & surtout la grande consoude. On étend leurs feuilles sur le traversin ou oreiller, & le lendemain matin on y

trouve les Punaises comme empétrées au milieu des épines.

M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel des Invalides, a publié, en 1773, quelques-unes de ses observations sur les moyens de détruire les Punaises (voy. *la nature considérée sous ses différens aspects*, n^o. 1. *Ouvrage Périodique qui se trouve chez la Combe, Libraire, rue Christine.*). Elles nous ont paru assez intéressantes pour les consigner dans ce Dictionnaire, qui est purement œconomique. On a donné, il y a quelque temps, comme une plante exterminatrice des Punaises, le *Thlaspi arvense*. M. Parmentier s'en est servi pour quelques endroits des infirmeries de l'Hôtel des Invalides, où la Punaise est assez commune, malgré la propreté qui y regne; mais elle n'a pas produit tout le succès auquel il s'attendoit: le nombre de Punaises a seulement diminué, sans que la race en soit absolument détruite ou évadée.

M. Parmentier a eu ensuite recours à d'autres plantes de la même famille, telles que le cochlearia, le raifort, la passerage, &c. Il en a fait froter les endroits soupçonnés de servir de retraite à ces insectes: ils font sortis en partie & ont pris la fuite. Notre Observateur a distillé ensuite les mêmes plantes; la liqueur qui en est résultée, ayant été employée avec une petite éponge ou plumaceau, a encore procuré un effet plus prompt & plus marqué. M. Parmentier a aussi observé que l'odeur violente de la ciguë avoit la propriété d'éloigner la Punaise, même de la tuer. J'ai donné un jour, dit l'Observateur, cette plante à éplucher à quelques-uns de nos soldats convalescens, qu'une légion de Punaises attaquoit toutes les nuits; j'ai été curieux sur le soir de les aller visiter, & de voir, à la faveur de la bougie, si cet insecte nocturne se disposoit à livrer assaut à nos anciens grenadiers. Ils m'ont assuré que le nombre en étoit diminué de moitié. Plusieurs d'entr'eux ont froissé les bois de leurs lits avec les

plantes antiscorbutiques ci-dessus indiquées; d'autres en ont fait une décoction, & tout cela leur a assez réussi, mais jamais au point de les en délivrer entièrement.

L'eau distillée de ces plantes, ajoute M. Parmentier, est préférable aux plantes mêmes, soit parce qu'il n'est pas possible de se pourvoir en tout temps de ces mêmes plantes, soit parce qu'on a beaucoup plus de facilité de l'insinuer dans les fentes & crevasses de lit, dans les replis des rideaux, sans être obligé d'exposer les étoffes à se tacher; l'odeur en est plus développée. On pourroit encore rendre cette odeur plus active, continue M. Parmentier, en mettant l'eau dans un vase sur le feu, & en faisant circuler la vapeur dans le lit, dont les rideaux seroient tirés. Cette substance aura un avantage sur celle des substances métalliques, dont nous avons parlé plus haut, en ce qu'elle ne contient rien de nuisible. Le Frere Cosme a assuré à M. Parmentier qu'il avoit fait déloger des pépinieres de Punaises d'une chambre, en y brûlant de l'encens, & que depuis elles n'y avoient point reparu; on fait, il y a long-temps, que la vapeur du tabac est bonne pour détruire les Punaises; il y a un dortoir à l'Hôtel Royal des Invalides, voisin d'une chambre commune, où l'on fume continuellement; on n'y connoit point les Punaises.

Une autre observation relative à la propriété anti-vermineuse des plantes cruciferes, dont nous venons de parler, c'est que les scorbutiques des infirmeries de l'Hôtel Royal des Invalides, qui font usage de ces sortes de plantes, tels que le cochlearia, le creffon, le beccabunga, n'ont presque point de Punaises, tandis que leurs camarades attaqués de la même maladie, couchés dans la même salle, sans faire usage de ces plantes antiscorbutiques, en sont infectés.

Les Punaises, malgré leur incommodité, ont néanmoins leur utilité en médecine; brûlées & prises en

Poudre, elles chassent l'arrière-faix ; on les conseille encore dans la suppression d'urine. Dioscoride en faisoit introduire la poudre dans le canal de l'urethre ; on les introduit actuellement toutes vivantes dans ce canal, de même que les poux, afin qu'ils y excitent une espèce de chatouillement, & qu'elles obligent par-là le sphincter de la vessie à se relâcher. Quelques Auteurs font prendre sept à huit Punaises pour guérir les fièvres intermittentes au moment de l'accès ; mais ce remède répugne trop pour le préférer, à moins qu'on ne se trouve forcé de l'employer par disette d'autres remèdes.

Linnæus fait mention de quarante-trois espèces de Punaises dont les unes se nourrissent dans le fumier, d'autres sur les plantes, & quelques-unes sur la surface de l'eau ; nous ferons mention de chacune de ces Punaises dans le *fauna gallicus*.

PUTOIS. C'est un animal qui ressemble beaucoup, selon M. de Buffon, à la fouine par le tempérament, le naturel, les habitudes ou les mœurs, & la forme de son corps. Il est plus petit que la fouine, sa queue est plus courte, son museau plus pointu, son poil plus épais & plus noir ; il porte du blanc sur le front, de même qu'aux côtés du nez & autour de la gueule ; sa voix est tout à fait différente de celle de la fouine : le cri de celle-ci est aigu & assez éclatant, tandis que celui du Putois est plus obscur : ils ont néanmoins tous deux un grognement d'un ton grave & colere, & leur grognement est fort fréquent lorsqu'on les irrite ; le Putois est aussi très-différent en odeur de la fouine ; son odeur est si fétide, qu'il est très-facile de le distinguer à l'instant ; elle est encore insupportable, lorsque cet animal est échauffé & irrité ; les chiens ne mangent point de sa chair, & sa peau, quoique bonne d'ailleurs, est méprisée, parce qu'elle conserve continuellement son odeur. Cette odeur provient de deux follicules, ou vésicules, que ces animaux ont auprès de l'anus, elles filtrent leur matière onctueuse, dont

l'odeur est très-désagréable & qui est une espece de parfum dans la fouine , la civette , &c. Le Putois s'approche des habitations , monte sur les toits , s'établit dans les greniers & ne sort que la nuit pour chercher sa proie ; il se glisse dans les basses-cours , monte aux volieres , & colombiers, où sans faire autant de bruit que la fouine , il fait plus de dégât ; il coupe ou écrase la tête à toutes les volailles ; après quoi il les transporte une à une & en fait un magasin ; s'il ne peut les emporter entieres , faute de passage , il leur mange la cervelle & emporte les têtes ; il est aussi très-friand de miel ; il oblige souvent les abeilles à abandonner leurs ruches : il est toujours dans les endroits habités , c'est au printemps qu'il entre en amour ; c'est dans ce temps qu'on entend les mâles se battre sur les toits & se disputer une femelle ; après quoi ils l'abandonnent & vont passer l'été à la campagne ou dans les bois ; la femelle au contraire reste dans son grenier , jusqu'à ce qu'elle ait mis bas ; elle emmene ses petits sur la fin de l'été ; sa nichée est de trois , quatre , quelquefois même cinq ; elle ne les allaite pas long-temps , & les habitue de bonne heure à sucer du sang ou des œufs ; on les prend avec des traquenards.

Comme le Putois fait une guerre continuelle aux lapins , lorsqu'on en veut diminuer le nombre dans une garenne , on peut y introduire ce quadrupede , & détruire ensuite le destructeur.



Q

QUACQUESCENDRE. On désigne par ce mot le flux de ventre & le flux de sang des chiens ; ce limier est, dit-on, attaqué de *Quacquescendre*.

QUADRUPÉDES. Ce sont des animaux vivipares, couverts de poils & qui ont quelque rapport avec l'homme, en ce qu'ils ont du sang, qu'ils respirent par les poumons, qu'ils ont deux ventricules au cœur, qu'ils allaitent leurs petits ; ils marchent sur quatre pieds, ou ongulés, ou onguiculés, & analogues aux pieds & aux mains de l'homme ; en général ce sont les animaux qui approchent le plus de la perfection, parce qu'ils approchent le plus de la nature de l'homme.

Aristote divisoit les Quadrupedes en *solipedes*, en *pieds fourchus*, & en *fissipedes*, par conséquent il n'établissoit de différence que celle des pieds, soit que l'animal les eût terminés par une corne d'une seule piece, soit qu'il en eût deux, soit que les pieds se trouvassent divisés en plusieurs doigts : ce philosophe rejettoit toute sous-division.

Klein réduit les Quadrupedes vivipares à deux genres. Le premier comprend les ongulés, & le deuxieme les digités ; Linnæus en distingue trente-neuf, dans six ordres qu'il établit. Le premier, sous le nom d'*Antropomorphes*, comprend tous les animaux, qui comme le singe, le paresseux, l'ourang outang, ressemblent à l'homme. Le deuxieme, sous le nom de *Feræ*, renferme l'ours, le lion, le léopard, le loup, le renard, la taupe, &c. Le troisieme est destiné pour les bêtes sauvages, *Agriæ*, telles que le *Tamandua*. Le

quatrième comprend, sous le nom de *Glires*, le lièvre le castor, le porc-épic, la marmotte, &c. Le cinquième, sous le nom de *Jumenta*, renferme l'âne, le cheval, le zèbre, le sanglier, &c. Le sixième enfin, sous celui de *Pecora*, comprend le dromadaire, le cerf, le chevreuil, le daim, le bœuf, le buffle, la gazelle, &c. M. Brisson tire les caractères particuliers des Quadrupèdes, de la position de leurs dents, de leur nombre & de leur figure.

Il est clair par cette courte exposition, que chaque méthodiste ne juge des animaux, que par quelques parties de leur corps, qu'il n'est déterminé dans les divisions que par des conventions arbitraires, & qu'il se joue avec son système des animaux & de la nature.

M. de Buffon, ennemi de toute méthode tendante à dénigrer les êtres, ne suit dans la division des Quadrupèdes, que l'ordre le plus simple & le moins systématique, il décrit d'abord les animaux domestiques, ensuite les sauvages, & enfin les animaux étrangers. Plus on simplifie les opérations de la nature, plus on est digne d'en interpréter les secrets.

On nomme Quadrupèdes *solipedes*, ceux qui n'ont qu'un seul ongle aux pieds, tels que le cheval, l'âne & les zèbres. Les Quadrupèdes à pieds fourchus ou bisulces, ont le sabot fendu en deux, comme le bœuf, la brebis, le cerf, &c. On donne le nom de *Fissipedes* ou *Digités* aux Quadrupèdes qui ont plusieurs doigts fendus aux pieds, tels que le chien, le lièvre, le lion, le renard. Les animaux ongulés sont ceux qui ont les doigts ou les extrémités des pieds couverts & entourés d'ongles; cette substance est dure, de consistance de corne, & concave: elle couvre & contient les extrémités des doigts, & c'est sur elle que l'animal marche en partie.

Au contraire les animaux onguiculés ont les doigts découverts & seulement armés au bout supérieur,

D'ongles naiffans , fouvent étroits , pointus , courbés & garnis de poils , fur-tout en-deffous , & quelquefois larges comme ceux des finges.

En général on peut confidérer les Quadrupedes , par leur efpece d'habitation & d'habillement , par leur maniere de vivre , par leurs armes , &c.

Parmi ces animaux les uns font couverts de poils & font dénués de dents , tel eft le *fourmiller* ; d'autres ont des écailles tuilées & mobiles comme le *taton* , ou non tuilées & fixes , comme le *crocodile* ; d'autres ont la peau chargée d'aiguillons , comme le *hériffon* & le *porc-épic* ; les uns marchent lentement & n'ont que des dents molaires , comme le *pareffeux* ; d'autres ont pour défenses une trompe mobile , comme l'*éléphant* , ou une corne fixe fur le nez , comme le *rhinoceros* ; ou fur la tête , comme le *cerf* ou le *bœuf* ; d'autres ont les pattes palmées , comme la *loutre* ; ou garnies de poils & digités , comme le *tigre* , ou garnies de corne & de sabot non fendu , comme le *cheval* ; d'autres ont les membranes étendues en aîles , qui fixent ou joignent les jambes poférieures aux antérieures , comme dans la *chauve-fouris* ; d'autres ont cinq doigts aux pieds de devant , & quatre à ceux de derriere , comme le *chien* ; d'autres s'appuyent fur le talon en marchant , comme l'*ours* ; d'autres ont les jambes très-courtes , & vivent fous terre comme la *taupe* ; les uns ont les cuiffes de devant beaucoup plus longues , tels que le *cameléopard* ; ou d'égale hauteur , tel que le genre du *bouc* , qui a de plus les cornes tournées en haut ; d'autres les ont en arriere , comme le genre de *belier* , ou vers les côtés , comme le genre du *bœuf* , ou rameufes comme le *cerf* ; d'autres n'ont rien de tout cela , mais ils ont une figure humaine , tels font les *finges* ; d'autres ont la queue platte , comme le *castor* , ou longue & chevelue , comme l'*écureuil* , ou courte , comme le *lapin* ; d'autres font infectivores , comme le *tamandua* ; il y en a qui peuvent s'allonger

& pour ainsi dire se retrécir , pour passer par de petits trous , tel que le genre des *belettes*.

Nous n'aurions jamais fini , si nous voulions entrer seulement dans les moindres détails , qui caractérisent les Quadrupedes . Le desir violent de perpétuer leur espece n'est pas moins différent en eux : les loups & les renards hurlent dans les bois ; les chiens suivent en troupe les chiennes en chaleur ; les taureaux ont un regard sombre & féroce , de même que les cerfs , dont le bois tombe chaque année & se répare après leur accouplement.

Les femelles des Quadrupedes ont grand soin de conserver leur fœtus dans une chaleur modérée , & si ces animaux ont un instinct si vif pour se reproduire , ils n'en ont pas moins un très-tendre pour la conservation de leurs petits ; on remarque spécialement cette tendresse dans les plus féroces , sur-tout pendant tout le temps que les petits sont encore trop foibles pour pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Ils les gardent , les nourrissent & les soignent jusqu'à ce qu'ils soient assez grands ; & lorsqu'ils les voyent menacés de quelques dangers , ils emploient tout pour les sauver.

Les Quadrupedes ne nourrissent leurs petits de leur lait qu'aussi long-temps qu'il faut pour que leur estomac soit assez fort pour digérer des alimens plus solides & pour que leurs dents soient en état de les broyer.

Lorsqu'une brebis fait deux agneaux d'une seule portée , elle a la précaution de n'en pas allaiter l'un , que l'autre ne tette en même temps , de peur que l'un ne périsse de faim , tandis que l'autre seroit bien nourri.

En un mot , tout est tellement relatif à l'instinct & aux propriétés de chaque Quadrupede , & répond en même temps si bien aux différens lieux que les uns & les autres habitent , qu'il semble que tout autre endroit seroit absolument contraire à leur destination.

Pourquoi les singes , les éléphants & les rhinoceros , ont-ils leur demeure fixe dans les pays chauds ? c'est qu'il croît uniquement dans ces pays pendant toute l'année des végétaux dont-ils se nourrissent ; mais comme les ardeurs du soleil y sont excessives , le Créateur y a pourvu , en les constituant de façon qu'ils ne puissent être incommodés par la chaleur.

Les rhennes qui sont obligés d'habiter les climats glacés de la Laponie , parce que c'est-là l'endroit seul où ils trouvent leur nourriture , ont une peau extrêmement dure & velue , comme tous les animaux du nord , & se trouvent par-là suffisamment munis contre les rigueurs de l'hiver. Rien n'est plus admirable que les ressources que la Providence a ménagées pour les besoins particuliers des chameaux , qui habitent les déserts chauds & sablonneux , où ils trouvent des plantes propres à leur nourriture. Pourquoi les bœufs se plaisent-ils dans les bas pâturages ? C'est qu'ils y trouvent l'herbe qu'ils aiment le plus. Et pourquoi les moutons préfèrent-ils les collines à tout autre endroit ? Il y croît de petites plantes aromatiques dont-ils sont friands : les chevres grimpent au haut des rochers ou des monts escarpés , c'est pour y brouter les sommités des arbrisseaux ; aussi la nature leur a-t-elle donné des jambes grêles & menues , par le moyen desquelles , elles peuvent grimper & sauter par-tout ; les chevaux aiment par préférence les bois : ils s'y nourrissent de feuillages. En général les animaux sont si différents en goût , qu'il ne se trouve presque aucune plante sur la terre , qui ne plaise à l'un & ne déplaise à l'autre (voy. l'art. *Fourrage.*).

Le cheval abandonne la ciguë aquatique à la chevre ; la vache cede la ciguë à la brebis ; la chevre laisse l'aconit au cheval , méprise la feuille & le fruit du fufain. Certaines herbes engraissent des animaux , & d'autres les évitent comme un poison : il est de fait.

que les plantes venimeuses ne le font que respectivement & non absolument ; l'euphorbe , qui est si nuisible à l'homme , devient une nourriture propre à une espee de phalene. Chaque espee d'animaux est douée d'une finesse de goût & d'odorat , qui lui fait distinguer ce qui est salutaire d'avec ce qui est nuisible.

Les pourceaux fouillent dans la terre avec leur grouin , pour y découvrir des racines succulentes propres à les nourrir. Le paresseux & l'écureuil vivent de feuilles & de fruits : c'est la raison pour laquelle ils ont des pattes , qui paroissent être taillées tout exprès pour s'accrocher aux branches.

On ne peut faire attention à toutes ces singularités sans être obligé de convenir que rien n'est si sage , que ce bel ordre & cette harmonie parfaite qui regne parmi tous les individus de l'univers. Qui peut voir sans admiration , comment la nature veille à la conservation de certains Quadrupedes qui , dans certains temps de l'année , à cause du froid excessif & des tempêtes , ne peuvent se procurer les secours nécessaires pour les faire vivre ? L'ours en automne s'enveloppe dans un gros monceau de mousse , dont il a eu soin de faire sa provision , & s'y tient caché pendant tout l'hiver , en ne vivant que de la graisse , qui s'est amassée durant tout l'été , dans sa membrane cellulaire , & qui le nourrit pendant tout le temps d'abstinence ; il tire pareillement une espee de substance de ce suc graisseux , que contiennent les glandes qui se trouvent sous ses pattes & qu'il exprime en les léchant. Le hérisson , le taïsson & la taupe ont aussi coutume de remplir leurs trous de plusieurs especes de plantes , & ils y restent endormis pendant les plus grands froids.

La chauve-souris est toute glacée & comme morte pendant l'hiver , & la plupart des Quadrupede amphibies passent cette saison dans un trou , ou au fond
d'un

d'un lac , ou d'un marais. La chauve-souris & la tette-chevre voltigent uniquement pendant la nuit pour attraper les phalenes , qui volent pour lors de toute part.

Parmi les Quadrupedes , les bêtes féroces & carnacieres font les plus cruelles de toutes ; elles exercent leur rage fur les autres pour affouvir leur faim ; mais la nature a mis des bornes à la fureur de ces animaux de rapine ; les ravages qu'ils peuvent faire , ne font pas excessifs ; ils naissent en bien plus petit nombre que les autres animaux , qui ne font pas malfaisans , & ils jouissent encore d'une vie plus courte. Les animaux féroces ne font pas non plus également nombreux dans tous les pays ; on ne trouve ni lions , ni tigres dans les pays septentrionaux ; d'ailleurs les animaux cruels se détruisent mutuellement. Le loup mange souvent le renard ; les loups assemblés ne craignent point d'attaquer un ours , & les tigres dévorent quelquefois les mâles de leur portée.

Quoique chaque animal ait un ennemi particulier , qui ne cesse de lui nuire , ou de lui tendre des pieges , il n'est pas dépourvu de ressources pour s'en garantir : il a recours à certaines ruses , qui lui réussissent souvent très-bien. Le lievre fait des détours pour mettre en défaut le chien qui le poursuit ; si par hazard l'ours vient à attaquer des bestiaux ou autres troupeaux domestiques , ceux-ci ne manquent pas de se rassembler pour leur commune défense ; les chevaux se rangent front à front , & combattent à coups de pieds ; les bœufs se joignent ensemble queue contre queue & repoussent l'ennemi à coups de corne. Les pourceaux se servent de leurs dents , & ont tant de vigueur dans leur défense , qu'à peine l'ours peut les vaincre. Ce qu'il y a de plus singulier dans toutes ces défenses , c'est que toutes ces différentes especes de troupeaux placent leurs petits au milieu d'eux , usqu'à ce que le combat soit fini.

Dict. Vétér. Tome V.

L

La précaution que prennent encore certains animaux pendant la nuit , n'est pas moins digne d'admiration ; lorsque les chevaux dorment en troupe dans les forêts , il y en a toujours un qui fait sentinelle & qui est relevé successivement par un autre. Dans le Bresil , quand les singes passent la nuit sur les arbres , il s'en trouve toujours un qui fait la garde ; il donne le signal , si quelque tigre veut y monter : malheur à la sentinelle que cet ennemi redoutable trouve endormie , car il la met à mort sur le champ.

Ce sont toutes ces précautions de la part des animaux les plus foibles , qui empêchent souvent les bêtes de rapine d'enlever leur proie ; aussi l'Auteur de la nature leur a-t-il donné la facilité de supporter pendant long-temps la faim sans s'en trouver incommodés , n'ayant pas toujours à points nommés de quoi se satisfaire ; le lion reste souvent plusieurs jours dans sa caverne sans manger ; le loup , dès qu'il a fait une fois un bon repas , peut se passer de nourriture pendant plusieurs semaines ; c'est ainsi que les animaux foibles servent de pâture à ceux de rapine. Ceux-ci se détruisent mutuellement ou périssent par d'autres accidents ; de là cette juste proportion parmi toutes les espèces qui subsistent toujours également.

Linnæus observe que le renard blanc qui se trouve dans les Alpes & la Laponie , y rend les plus grands services en y détruisant les rats , qui sans cela s'y multiplieroient à l'infini , & dévoreroient toutes les plantes des champs & des jardins.

De toutes ces observations on peut conclure que les bêtes carnivores ont leur utilité dans l'ensemble de cet univers ; toute la terre se trouveroit couverte de cadavres infectés de différentes espèces , s'il n'y avoit point sur sa surface d'animaux avides de semblables nourritures ; par conséquent s'il arrive qu'il y ait une bête morte dans les champs , les loups ,

les ours , les renards , les corbeaux , les chiens , la consument bientôt sans qu'il en reste le moindre morceau. Si un cheval ou tout autre animal vient par hasard à périr sur les grands chemins , où les bêtes féroces n'ont pas coutume de se rendre , le cadavre se trouve bientôt rempli d'une infinité de nymphes & de mouches carnivores , qui consomment toutes les chairs , en sorte que les passans se trouvent bientôt délivrés de l'horrible puanteur qui pouvoit s'en exhiler.

Mais c'est assez entretenir nos lecteurs sur les généralités des Quadrupedes ; venons à quelque chose de plus intéressant & qui a plus de rapport à l'objet que nous traitons dans ce Dictionnaire Vétérinaire. Il s'agit ici de traiter des appareils & des bandages propres à ces animaux : nous ne pouvons suivre dans cette matiere un meilleur guide que M. de Bourgelat ; aussi c'est d'après lui que nous parlerons dans cet article , nous y donnerons l'extrait de l'essai qu'il a publié à ce sujet.

Les opérations manuelles seroient en général plus dangereuses qu'utiles , & l'action de la plupart des topiques sans effet , si une mécanique industrieuse & raisonnée n'en préparoit & n'en assuroit le succès , & si le génie de l'Artiste , sollicité & mis en mouvement par de premières notions , ne venoit à son secours dans une infinité de cas non prévus & de circonstances hors des regles.

La partie des appareils & des bandages , n'est donc pas un des points les moins intéressans de la Chirurgie. Hipocrate fut pénétré de cette vérité ; Galien a laissé sur cette matiere un très-ample traité , que les commentaires de *Vidus Vidius* , n'ont pas rendu plus accessible à ceux qui tenteroient d'abord d'y puiser des lumieres ; & les écrits de Paré , de Jacques de Marque , de Verduc , de le Clerc , de Bassius , de Dulhoorne , du

célèbre Heister & de M. Sue , prouvent assez de quelle importance peut être cette portion de la doctrine des pansemens ; les connoissances que ces mêmes écrits renferment , ne sont pas à la vérité des loix , dont on ne puisse s'écarter , parce qu'un art dans l'exercice duquel l'esprit doit sans cesse diriger la main , ne sauroit être constamment asservi à des modeles ; mais les principes une fois établis , c'est à l'homme instruit à les étendre , à les resserrer , à les combiner , à en imaginer de nouveaux dans le besoin , & à se frayer en un mot des routes , qui le rendent supérieur à toutes les difficultés & à tous les obstacles ; telles sont les réflexions que M. de Bourgelat fait au commencement du traité dont nous allons donner l'analyse.

Il ajoute que jusqu'ici l'art vétérinaire a été , pour ainsi dire , un art sans art , également dénué de préceptes & d'exemples ; des recettes informes amoncelées d'âge en âge , en font toute la richesse ; d'une autre part , on s'est armé du feu & du couteau ; on a brûlé , on a coupé indirectement au milieu des ténèbres épaisses qui voiloient la structure & l'usage des parties sur lesquelles on operoit ; rien de rationnel , nulles vues , nulle méthode , nulle trace , ni dans les Auteurs anciens , ni dans les ouvrages même les plus récents , du plus léger progrès de la chirurgie des animaux. Nuls vestiges des appareils , continue notre savant hippiatre , ni des bandages contentifs des médicamens , ni des bandages contentifs des parties ; des embrocations le plus souvent capables de contrarier & d'étouffer les efforts de la nature , font encore relativement à différentes portions du corps des brutes les uniques secours , suggérés sans doute par la facilité des poils à retenir les graisses & les huiles , & tels ont été les malheureux effets d'une routine aveugle & méprisable , que les événemens les plus funestes & les plus multipliés n'ont pu guérir

les Artistes qui n'ont jamais procédé que d'après elle , de l'insensibilité la plus opiniâtre sur la grossiereté de leurs écarts & sur l'énormité de leur misere.

M. de Bourgelat divise son essai sur les bandages en trois parties ; la premiere contient l'exposition de toutes les pieces à employer dans les pansemens , & les regles générales à observer dans l'emploi qu'on en peut faire. La deuxieme est l'ouvrage de M. *Goiffon* ; on y trouve la disposition de ce qu'on nomme *travail* en terme de maréchallerie , & qui est destiné dans les hôpitaux vétérinaires à contenir les chevaux , ainsi que les bêtes à corne ; il y en a de deux sortes propres à l'une & à l'autre espece de ces animaux.

Dans la troisieme partie , M. de Bourgelat a rassemblé tous les bandages que l'on pratique le plus communément : il les a rangés chacun en particulier selon les différentes portions du corps du cheval , en commençant par la tête & en suivant ainsi toute la machine. Les ferremens terminent tous ces détails.

Par le nom d'appareils on entend dans la chirurgie vétérinaire l'assemblage de toutes les substances nécessaires à un pansement , & on donne le nom de pansement à l'application de toutes les pieces d'un appareil , c'est-à-dire , de toutes les choses convenables au traitement d'une maladie extérieure ; ces choses sont , quant à la matiere , la charpie , l'étoupe , la toile , la peau , les rubans de fil , le bois , le cuir , le fer , &c. De ces substances différemment unies , taillées , figurées , arrangées , forgées , on fait des bourdonnets , des tentes , des meches , des plumaceaux , des étoupades , des compresses , des bandes , des bandages , des ferremens , des liens , des attelles , &c. La charpie est un amas d'une certaine quantité de filamens , dont la toile est tissue ; tout le monde fait que pour faire la charpie , il faut effiler simplement un morceau de toile d'une grandeur proportionnée à la grandeur

dont on la veut ; on choisit pour cela de la toile médiocrement fine , unie & très-propre , & pour que la charpie soit plus commode pour l'emploi , on abandonnera en la faisant les fils à l'arrangement fortuit qu'ils prennent en tombant , ou bien pour faire la charpie plus simplement , on ratisse un morceau de toile avec quelque instrument tranchant ; le duvet qu'on en obtient , sert à couvrir les plaies ; on l'emploie pour lors sous une forme sèche. L'étoupe est ce que les Filassiers regardent comme la moindre filasse : cette substance est à peu près pour le pansement des animaux , ce qu'est la charpie relativement au pansement des hommes ; le Maréchal se sert de l'étoupe pour garnir des plaies profondes ou pour en couvrir la surface : il en forme des bourdonnets, des plumaceaux ; il l'emploie sèche ou chargée de médicamens ; on se servira cependant par préférence de charpie dans le pansement des parties extrêmement sensibles.

Les Bourdonnets sont de petites pelottes d'étoupes ou de charpies roulées dans les deux mains , pour les rendre lisses & unies & leur donner une sorte de fermeté ; la figure en est ordinairement oblongue , & leur volume est proportionné à leur usage. On s'en sert pour remplir le vuide des plaies ou des ulcères profonds , pour en absorber les matières purulentes , quand il s'agit d'affujettir les médicamens dont on les imbibe ; lorsqu'il s'agit d'opérer une compression sur les vaisseaux sanguins.

Si les bourdonnets doivent être fermes , il ne faut pas qu'ils soient trop durs , & si on prévoit qu'on aura de la peine de les retirer de la plaie , il faudra avoir la précaution de les attacher par un fil ; on leur donnera pour lors le nom de *bourdonnets liés*. On agit plus sagement de mettre plusieurs bourdonnets d'un moindre volume dans des plaies qui présentent des cavités considérables ; que d'en mettre un seul : on en garnit plus sûrement & plus aisément toutes les

inégalités , & on a plus de facilité à les en tirer ; une chose très - essentielle , c'est de ne jamais en placer un si grand nombre , que la compression qui en résulte en puisse être trop forte.

Les tentes sont des especes de bourdonnets faits avec de la filasse ou de la charpie. Les filamens en sont parallelement rangés & maintenus dans leur longueur par des circonferences d'un fil plus ou moins ferré, suivant qu'il faut que la tente soit plus ou moins ferme & dure. On leur donne quelquefois la forme d'un clou , c'est-à-dire , qu'elles sont pointues par leur extrémité , tandis que de l'autre , l'étope ne se trouvant point liée , présente , lorsqu'elle est rabattue , une espece de tête. D'autres fois on ne lie pas l'étope jusqu'à cette pointe , ce qui en reste sans être lié , offre une espece de pinceau , qui prévient toute impression fâcheuse. On n'emploiera que très-rarement les tentes & avec beaucoup de circonspection ; on ne les adoptera que dans le cas d'une fistule , que l'on ne pourroit dilater avec succès , & dont il importe de maintenir l'ouverture jusqu'à la réplétion de tout le vuide ; mais on en diminuera le volume insensiblement , & on les supprimera le plutôt qu'il sera possible.

On forme encore des tentes avec de la toile roulée sur elle-même , & dont on fixe l'enroulement avec de la cire , ou par le moyen de quelques circonvolutions de fil ; avant de la rouler , on en effile les bords : ce qui forme une espece de houpe. M. de Bourgelat forme plus communément des tentes semblables avec de la filasse , en observant de les lier seulement dans leur milieu.

On substituera souvent les meches aux tentes , d'autant qu'elles n'offrent pas le même danger ; on nomme ainsi l'assemblage de plusieurs brins de filasse , ou une bandelette de toile légèrement roulée , d'une longueur & d'un diametre proportionnés à l'ouverture qui doit la recevoir : on en introduit une extrémité

dans une plaie , qui pénètre quelque grande cavité : on s'oppose par ce moyen à la coalition trop prompte des bords de cette plaie ; & à l'aide de cette meche , il se fait encore une espece de filtration de matiere , qui ne peut être que très-favorable ; on l'enduit même quelquefois des médicamens convenables ; d'autres fois on se contente de l'introduire sous une forme seche ; enfin on entretient par cette voie des communications entre plusieurs ouvertures , & pour lors les meches font l'office de seton.

Les plumaceaux sont des especes de coussinets faits avec de la charpie & plus ordinairement avec de la filasse : les filamens en sont arrangés de façon qu'ils restent unis & ne forment absolument qu'un seul & même corps ; pour cet effet , après avoir joint & rangé à peu près parallelement une certaine quantité de brins , on en remplit les bouts à une des faces , on les comprime assez fortement entre les deux mains pour les fixer , & pour que la face opposée soit fort unie. L'épaisseur du plumaceau fera telle qu'il y ait plusieurs brins les uns sur les autres , & que le médicament , dont on le garnit , ne puisse suinter & pénétrer jusqu'à l'autre face ; la forme en est le plus souvent ovalaire : cependant pour sa figure & pour son étendue , on se réglera toujours sur la plaie , il en dépassera les bords au moins de deux ou trois fortes lignes ; d'ailleurs il faut qu'il soit mollet , & qu'on n'y remarque aucun durillon considérable.

On emploie les plumaceaux pour couvrir des bourdonnets & des tentes , ou on les emploie seuls afin de garantir par la souplesse & le moëlleux de leur tissu , des chairs sensibles de l'impression des compressees & des bandes , ou enfin on les applique directement & immédiatement sur les plaies.

Les emplâtres considérées comme parties d'appareils , sont des pieces de toile ou de peau enduites d'un seul côté d'une matiere emplastique. Le but qu'on doit

avoir en appliquant des emplâtres, est de défendre une partie de l'accès de l'air, de maintenir le médicament qui est immédiatement appliqué sur une plaie, de favoriser la réunion des bords d'une blessure; d'opérer par l'efficacité du topique appliqué une guérison entière. En raison de ces indications, on réglera le choix des emplâtres, la manière de les faire, & la substance sur laquelle il convient de les étendre.

Les compresses sont des morceaux de toile pliés en plusieurs doubles; le nombre qu'on en emploie, leur forme, leur volume varient eu égard aux différences plus ou moins sensibles qu'offrent les maladies, & relativement aux pansemens qu'elles exigent; il ne faut pas que la toile, dont les compresses sont formées, soit trop grossière, ou trop dure; il faut qu'elle soit propre, & qu'il n'y ait ni couture, ni ourlet, ni fortes inégalités; on emploie les compresses pour garantir une plaie de toute impression extérieure & étrangère, pour maintenir l'appareil, qui se trouve au-dessous d'eux, pour aider à la compression, pour assurer un bandage, pour en favoriser la perfection, pour faciliter l'expulsion des matières qui séjourneraient dans le fond d'un ulcère, enfin pour fixer sur la partie les médicamens dont elles sont imbues. L'usage des compresses n'est pas si commun pour le pansement des animaux, que pour celui des hommes: on y substitue des étoupades, ou pour mieux dire, des portions d'étoupes figurées, graduées, arrangées & multipliées de façon à en pouvoir tenir lieu.

Les attelles sont des morceaux de bois destinés dans quelques pansemens, à assurer l'appareil & à assujettir fermement une partie; il faut les choisir d'un bois léger, qu'on réduit en lames de l'épaisseur d'une ou deux lignes; on en mesure la longueur sur l'étendue

de l'appareil & des compresses, qu'elles ne doivent jamais excéder.

Il y a plusieurs choses à observer dans leur application. 1°. On en retranche les angles, qui pourroient offenser & blesser. 2°. On ne les applique jamais immédiatement sur la peau, on place souvent des compresses au-dessous. 3°. On les trempe dans quelques liqueurs pour les assouplir, quand il est nécessaire qu'elles se moulent sur une rondeur. 4°. On les assujettit les unes après les autres par des tours de bandes ou par des liens, ce qui les rend beaucoup plus stables. 5°. On évitera, en les plaçant, la route des gros vaisseaux & le trajet des tendons considérables & superficiels, auxquels une compression forte pourroit nuire.

Les fractures sont les uniques cas où les attelles sont nécessaires; mais la fracture des mâchoires antérieure & postérieure, des os de la tête, des côtes, celles de l'avant-bras, de la jambe, du canon, du paturon, de la couronne, étant presque les seules dont on peut espérer la guérison dans le cheval, leur usage ne doit pas être trop familier dans la pratique de la chirurgie vétérinaire.

Quand on destine les attelles à contenir un appareil sur la sole, ou sur le pied de l'animal, on leur donne le nom d'*éclisses*: elles doivent avoir moins de flexibilité ou de souplesse que les autres; c'est la raison pour laquelle on les fait plus épaisses, qu'on emploie du bois moins pliant, & que le plus souvent on les fait avec de la tôle; on les place de deux manières, ou en plein ou en X: en plein, lorsque les ingrédients qui entrent dans la composition du topique ont trop de fluidité & ne sont pas assez liés; en X ou en croix, quand ils ont une certaine consistance, ou lorsque le mal est léger, ou quand il s'agit dans le cheval dessolé d'opérer une exacte & uniforme compression, pour

éviter que la sole charnue ne contracte des inégalités, & ne surmonte en quelques-unes des portions de son étendue, lors de sa régénération & de son accroissement.

Quand dans le premier cas on se sert des écliffes de tôle, il n'en faut que deux; l'une aura la figure d'un ovale tronqué & garnira toute la partie; on l'engage en frappant légèrement avec le brochoir, en sorte qu'elle se trouve arrêtée par ses côtés & par son extrémité antérieure entre les branches, la voûte du fer & le pied; la forme de la deuxième est la même que celle des attelles ordinaires; on l'introduit au talon entre l'éponge & les quartiers; on la pousse le plus près qu'il est possible de la première étampure, pour maintenir par-là très-solidement celle sur laquelle on la pose transversalement & qui fait l'office de semelle. On observera qu'elle ne déborde point le fer, parce que l'animal pourroit se blesser en marchant, s'atteindre, se couper, &c.

Quand les écliffes sont de bois, il en faut pour l'ordinaire trois, & même quelquefois quatre; on en taille deux ou trois d'entr'elles, de façon qu'étant unies elles représentent le même ovale figuré par l'écliffé de tôle. On les engage pareillement l'une après l'autre, après quoi on les fixe par le moyen de l'écliffé transversale; il est aisé de concevoir comment on peut poser deux écliffes en X ou en croix: celle qui est engagée dans le côté droit de la voûte du fer, est prise par son autre extrémité dans l'éponge gauche, tandis que celle qui est engagée dans le côté gauche de cette même voûte, est arrêtée par son autre bout dans l'éponge droite.

Le liens sont des portions de rubans de fil d'une étendue proportionnée; on s'en sert quelquefois au lieu de bandages à l'effet d'entourer une partie couverte d'une assez grande compresse; on en arrête les bouts l'un à l'autre. Pour l'ordinaire les liens sont cousus & fixés aux bandages composés: ils les assujettissent,

soit en s'attachant les uns aux autres , soit en devant s'unir par nœuds à d'autres liens dépendans de quelques soutiens placés à propos pour cet usage.

Le soutien dont on fait l'usage le plus fréquent pour la fixation de plusieurs liens des bandages , de l'encolure , du poitrail , de l'épaule , est un surfaix portant un poitrail de fangle , soutenu par une piece pareille , qui passe sur le garot & descend à plomb sur l'une ou l'autre épaule , jusqu'à ce même poitrail qu'elle supporte , & auquel elle est bredie par ses extrémités. Il est bredi lui-même au surfaix & porte plusieurs anneaux de fer tant à sa lisiere supérieure , qu'à sa lisiere inférieure ; il en est de même aux lisieres antérieure & postérieure du surfaix.

A la partie supérieure de ce surfaix , à cinq pouces du milieu de droite & de gauche , sont appliquées & bredies des courroies d'environ un pied en allonge , ayant à l'une & à l'autre de leurs extrémités des anneaux de fer échappés : les antérieures dépassant de deux pouces la lisiere du surfaix & les postérieures recevant chacune une des branches d'une croupiere : ces branches sont repliées sur elles-mêmes , pour revenir à une boucle enchapée suivie d'un passant , au moyen de quoi elles sont susceptibles d'allongement & de raccourcissement ; on observera encore qu'à la naissance du culeron de l'un & de l'autre côté , les branches qui le portent , sont engagés dans des anses , formant une traverse terminée à l'un & à l'autre bout par un anneau aussi enchapé. Les branches de la croupiere , ainsi que les allonges , se raccordent au surfaix en un point , quoiqu'elles partent de deux points séparés ; conséquemment ces mêmes allonges doivent être appliquées en biais sur le surfaix , ce qu'on ne peut faire avec justesse que sur l'animal même. Les uns & les autres des anneaux sont destinés à recevoir les liens desdits bandages , qui peuvent y répondre.

Les sacs consistent , à parler strictement , dans ce que

nous appellons communément des *cordes* ; on mesurera leur force & leur grosseur au besoin & à la nécessité d'affervir invinciblement l'animal ; on donne quelquefois à ces sacs la forme d'un licol , tel est celui que les Maréchaux mettent comme licou de force au cheval , lorsqu'il s'agit de pratiquer une opération qui doit être suivie de douleurs excessives.

Les lacs sont encore des moyens sans lesquels il seroit assez difficile d'abattre & de renverser les chevaux , & par conséquent de les mettre dans une situation convenable à l'opération qu'on médite ; au reste on ne doit pas se servir de lacs sans l'intermede des *entravons* sur les extrémités.

On donne ce nom à la partie de l'entrave , qui ceint précisément le paturon : il est fait d'un cuir fort & épais , d'une longueur proportionnée à son usage , & il est garni d'une boucle , qui sert à l'attacher , ainsi que d'un anneau de fer ; il faut qu'il soit rembourré , pour qu'il ne blesse pas l'animal. Quant aux entraves , elles sont composées de deux entravons unis l'un à l'autre par une chaîne de fer , ou par une lanière forte & d'une juste longueur. On met des entraves aux chevaux pour s'en rendre maître , pour les empêcher de s'écarter dans les pâturages , pour leur ôter dans l'écurie la liberté de mettre les pieds de devant dans l'auge ou dans le ratelier , &c.

Lorsqu'on veut assujettir l'animal , il est donc à propos de se servir d'entravons & de lacs ; on fixe les *entravons* dans le pli des paturons des quatre jambes ensemble , ou d'une ou de deux seulement selon le besoin. On aura la précaution de les boucler toujours de manière que les boucles soient en dehors ; quand il ne s'agit que d'empêcher le cheval de ruer ou de frapper du derrière , par exemple lorsque veut couper la queue à l'angloise , ou autrement , faire servir une jument , &c. &c. On ne met des entraves qu'aux extrémités postérieures , & l'on passe un lac de chaque

côté dans l'anneau dont doit être pourvu chacun d'eux ; on croise ensuite ces lacs sous le ventre de l'animal , & on les arrête fermement à l'encolure par une boucle coulante , & quelquefois à des anneaux de fer , dont un collier de cuir que l'on passe sur la tête du cheval se trouve garni.

Quand il s'agit de faire couvrir une jument , on fera mieux d'employer une sorte de *bricole* portant de chaque côté un anneau de fer , dans lequel on fixe par le nœud coulant , chaque *lac* venant des *entravons*. Il n'est pas nécessaire pour lors de les croiser : ils marchent directement chacun à leur anneau ; non-seulement on ne gêne point l'encolure de la bête , mais la facilité avec laquelle on dénoue ces lacs , met sur le champ la cavale , & aussitôt après que la semence du mâle a été lancée dans *l'uterus* , en état de se porter en avant , de manière que l'étalon n'étant point obligé pour la descendre de se retirer en arrière sur des jarrets déjà fatigués dans les efforts du coït , ces parties essentielles sont moins exposées à une ruine totale : M. de Bourgelat desire ardemment que cette pratique fût connue & adoptée dans toutes les Provinces.

Lorsqu'on se propose d'abattre un cheval , on lui préparera un lit de paille très-épais sur un terrain uni : on placera les quatre entravons aux paturons , on attachera un *lac* à l'anneau de celui qui a été mis au pied de devant opposé au côté sur lequel l'animal doit être renversé ; on le fait passer ensuite dans celui de l'autre *entravon* , placé au paturon de l'extrémité postérieure , qui avec l'antérieure forme un bipède latéral ; de là ce même lac doit cheminer dans l'anneau de l'entravon de l'extrémité postérieure répondante à celle-ci , traverser celui de l'entravon de l'extrémité antérieure répondante à la première , & enfin passer dans l'anneau de celui qui est à cette même première extrémité , & auquel le lac a d'abord été attaché ; dans cet état plusieurs hommes saisissent ce

qui reste de ce *lac* , & réunissant leur force en le tirant , rapprochent insensiblement les quatre pieds de l'animal & en préparent ainsi la chute. Plusieurs hommes portés au côté opposé l'un à la tête , d'autres à l'encolure , au garrot & à la queue , l'operent & l'effectuent. Il est certain que si elle n'étoit due qu'à l'effet subit de ceux qui sont chargés de réunir peu-à-peu les quatre extrémités , elle seroit très-dangereuse ; c'est aux derniers à tirer l'animal à eux , après que les autres ont agi : si les uns & les autres agissoient ensemble , il en résulteroit inévitablement un ébranlement funeste dans toute la machine ; dès que le cheval est à bas , l'essentiel est d'en fixer la tête à terre , enforte qu'il ne puisse la relever , c'est l'office d'un seul homme qui doit peser & s'appuyer fortement sur la partie supérieure de l'encolure , ou sur la tête , si le cheval est fort & vigoureux ; mais il faut glisser une bonne quantité de paille de peur que l'animal ne se blesse : on arrête ensuite le lac de façon que les quatre pieds demeurent réunis , s'il est besoin.

Un autre moyen de s'affurer du cheval & operer , est celui que présentent le travail & ses diverses dépendances ; c'est la description de cette machine qui forme la deuxième partie de l'ouvrage de M. de Bourgelat ; mais comme il est nécessaire de voir la figure de cette machine pour pouvoir la bien décrire , nous invitons nos lecteurs d'en lire la description dans le texte même de l'ouvrage de M. de Bourgelat.

Le chapelet est encore une machine qui est en usage dans la Chirurgie Vétérinaire. C'est un assemblage de plusieurs bâtons taillés en forme d'échellons à peu près également espacés , dont la longueur concourt avec celle de l'encolure , & qui sont attachés à chacune de leurs extrémités , au moyen de cordes & d'encoques faites pour affermir ces petits lacs. Il y a encore une autre espece de chapelet , dont les bâtons sont percés à l'un & à l'autre bout pour recevoir une

corde, ou une courroie arrondie, & des olives en bois qui les tiennent espacés; celles destinées à porter contre le poitrail étant plus longues que celles de l'extrémité opposée, parce que l'encolure est plus mince à cette même extrémité. Si les bâtons & les olives sont enfilés par une corde, cette corde a à l'un de ses bouts un œillet pour recevoir son autre bout qui s'y fixe par le nœud. Si c'est une courroie qui les enfile, l'un des bouts porte une boucle, & l'autre est piqué de plusieurs trous & arpillons: on place le chapellet & on le fixe sur le cou de l'animal, en sorte que ces bâtons contre-buttent du poitrail & des épaules à la mâchoire, & rendent impossible la flexion de cette partie; c'est ainsi qu'on empêche l'animal dans une foule de circonstances, de lécher les plaies, qui peuvent exister sur son corps, ou sur ses extrémités postérieures, de faire usage de ses dents pour se gratter en se mordant, &c.

La partie la plus essentielle d'un appareil est le bandage; mais il est à propos de distinguer ce que l'on appelle de ce nom & ce que l'on nomme vraiment bande. La bande est un lien de toile beaucoup plus long que large, qui ne présente qu'une même direction & qui est destinée à entourer une partie, selon les indications quelconques: elle est, à proprement parler, l'instrument avec lequel on forme le bandage.

On y remarque un centre, deux extrémités & deux bords: le centre en est le milieu, les lisières en sont les bords, & les extrémités ou les bouts qui le terminent, sont ce que nous appellons les *globes*, les *chefs*. On proportionnera sa longueur au nombre des circonvolutions qu'elle doit faire; & sa largeur sera telle, que ses tours puissent être facilement couverts les uns par les autres sans être exposés au moindre dérangement. Les rubans de fil de la largeur d'un pouce ou deux sont ceux dont l'usage est le plus commun

commun dans la Chirurgie Vétérinaire , les bords ou lifieres , les coutures que l'on rejette dans la Chirurgie humaine , n'étant à l'égard de l'animal d'aucun inconvénient.

On roule toujours la bande sur elle-même ; on ne l'appliquera commodément qu'autant qu'on sera forcé de la dérouler à mesure des circonvolutions à faire ; une bande roulée d'un bout à l'autre , est une bande roulée à un globe ou à un chef ; une bande roulée par ses deux extrémités à la fois également ou inégalement , est une bande roulée à deux globes , ou à deux chefs ; il ne faut jamais , en défaisant une bande , la laisser traîner à terre dans la boue & dans le sang : il faut la recevoir successivement de l'une & de l'autre main.

L'application d'une bande passée simplement autour d'une partie , forme un bandage simple ; pour qu'il soit bien fait , il faut qu'il soit solide , qu'il ne soit ni trop serré , ni trop lâche , que les bords de la bande soient également tendus par-tout , que le bout qui en reste , soit arrêté & se termine au côté opposé à celui du mal ; enfin qu'on se soit conduit en l'appliquant d'après les indications qui doivent guider. Le bandage simple est à peu près le seul qu'on puisse pratiquer sur le cheval ; on peut néanmoins dans certains cas employer le bandage unissant que l'on fait avec une bande roulée à deux globes.

Quoiqu'on se soit servi , en parlant des bandes appliquées méthodiquement , du mot de *bandage* , on entend encore dans l'art Vétérinaire , & même plus particulièrement par ce mot , des piéces de toile coupées selon les directions différentes , & auxquelles on a ajouté des liens ou des chefs , telles que celles qui forment dans la chirurgie ce que l'on nomme des *bandages* composés & figuratifs.

On désigne la plupart d'entr'eux par le nom des parties sur lesquelles ils doivent être placés , consé-

quemment on dit *bandage du front*, *bandage du nez*, *bandage du poitrail*, *bandage du garrot*, &c. On leur donne aussi le nom de la maladie pour laquelle on s'en sert ; on dit pour lors *bandage pour l'hernie umbilicale*, *pour la fistule à l'anus*, *ferrement pour telle fracture*, &c. ; on les nomme aussi du nom de leurs effets ; on appelle , par exemple , *bandage unissant*, celui qui tend à rapprocher les bords d'une plaie & à en assurer la réunion ; *bandage expulsif*, celui qui provoque la sortie de la matière purulente retenue dans des ulcères sanieux, dans des sinus, &c. ; *bandage compressif*, celui qui est en usage dans des cas de rupture des vaisseaux & d'hémorrhagie & où il est nécessaire de s'opposer promptement par la compression, à l'effusion & à la perte du sang ; *bandages contentifs* de remèdes ou d'appareils, ceux qui servent à contenir des médicamens & des appareils nécessaires, &c. après tous les détails dans lesquels nous sommes entrés d'après M. de Bourgelat ; & avant d'entrer dans ceux qui concernent la description des bandages en particulier, il est important de tracer quelques préceptes généraux propres pour l'instruction des élèves.

1°. Un bandage quelconque doit toujours être solide & placé de manière que non-seulement il ne puisse être dérangé & que toutes les pièces de l'appareil soient maintenues les unes par les autres, mais qu'il produise exactement tous les effets qu'on est en droit d'en attendre.

2°. Il doit se mouler exactement sur la partie sans laisser aucun vuide, aucun intervalle, aucun godet ; & comme la plupart des parties de l'animal présentent des inégalités, telles que celles qui résultent de l'arrondissement de l'épaule, de l'éminence du jarret, de l'enfoncement de la ganache, ou de l'auge, du pli de l'encolure, &c. on pratiquera à propos des replis, des échancrures ; on changera la direction des bords, on variera la forme de la pièce essentielle, de façon

à pouvoir a conformer à la figure de la partie ; on placera par cette même raison les liens , ou aux angles , ou aux bords en plus ou moins grand nombre , & toujours de façon qu'ils affujettissent le bandage & maintiennent l'appareil , soit en s'attachant les uns aux autres après avoir ceint la partie , soit en se fixant à quelques pieces placées pour cet effet , qu'on appelle *soutien*.

3°. Les pansemens doivent être faits avec promptitude , & non pas à la hâte , & on évitera soigneusement les inconvéniens de l'intervalle entre le moment où on leve l'appareil , & celui où on applique un autre. Le plus grand de ces inconvéniens provient des effets de l'air sur les plaies & sur les ulcères , & si on ne peut pas les défendre absolument de cette impression fatale , du moins ne doit-on rien négliger des précautions qui peuvent la rendre moins durable ; pour cet effet , avant que de lever l'appareil , on préparera le nouveau ; on ne s'arrêtera point , lorsque l'ancien sera levé , à des soins minutieux , à toucher , à sonder une plaie sans nécessité , & on recouvrira avec célérité la partie , soit par des étoupades , soit de quelqu'autre maniere.

4°. Les pansemens doivent être faits avec propreté ; on n'emploiera donc pas pour les appareils des matieres chargées de poussieres & d'ordures. On se servira de la spatule pour garnir les bourdonnets & les plumaceaux des médicamens indiqués & convenables ; on fera usage de pincettes à pansemens , plutôt que de ses doigts , pour enlever & pour placer ces mêmes plumaceaux ; on nettoiera les plaies avec art , soit en essuyant les environs avec des compresses , ou des étoupades , soit en ôtant , au moyen de la spatule , les matieres épaisses , purulentes ou emplastiques qui peuvent être attachées aux poils , soit par des injections dans la plaie , lorsqu'elle se trouvera profonde , soit par des lotions de quelques liqueurs propres à la

circonstance , soit par le pompement subtil de la plus forte partie des matieres avec des bourdonnets , &c. En un mot , on doit & on peut faire le pansement le plus compliqué , fans que les mains se trouvent remplies de pus & de médicamens.

5°. Les pansemens exigent un certain ordre ; après qu'on a nettoyé une plaie , il faut appliquer successivement les bourdonnets , les plumaceaux , les emplâtres , ou les linimens , les étoupades ou compresses , le bandage & les liens. Pour ce qui concerne le bandage , on arrête d'abord les liens qui concourent le plus à le soutenir : on passe ensuite à ceux qui servent proprement à le fixer : on débute donc assez généralement par les liens supérieurs ; on finit en mettant dans une situation nécessaire la partie seule , ou le corps entier de l'animal , ce qu'on exécute par le secours du licou , des longes , des fangles , des surfaix , des entraves , des soupentes , du chaquet , & autres moyens quelconques capables d'en borner les mouvemens selon le besoin & l'exigence des cas.

6°. On fera les bandages avec adresse & légèreté , pour n'occasionner de la douleur , que le moins qu'il est possible , & pour ne pas dégrader des portions tendres & végétantes qui succèdent dans une plaie , ou un ulcere aux portions qui ont été détruites.

7°. Les pansemens doivent être fréquens ou rares : on ne peut néanmoins fixer d'une manière précise les justes limites des intervalles à mettre entr'eux , & on ne peut s'en tenir ici qu'à des regles purement générales , c'est aux élèves instruits à prévoir toutes les exceptions. Tout pansement , dont l'objet principal est de contenir les parties , ne doit pas être fréquent : les fractures , les luxations n'exigent ensuite de la réduction que d'être maintenues ; & en les supposant compliquées , nul ne peut se déterminer sur les soins plus ou moins multipliés qu'elles demandent , qu'en

Comparant & en balançant l'éminence du danger du dérangement des os , & celle du péril qui pourroit résulter de la complication. Dans l'exomphale , il ne s'agit aussi que de contenir l'intestin , de même que dans l'hémorrhagie , où il est urgent de s'opposer à l'effusion du sang , soit par la voie de la ligature , soit par les effets des styptiques suffisans ordinairement dans l'ouverture des petits vaisseaux , soit enfin par le moyen de la compression ; ce ne seroit pas dans ces cas remplir l'indication , que de réitérer souvent les pansemens.

On en doit dire de même , 1°. relativement aux plaies récentes ; la levée continuelle de l'appareil détruiroit inévitavelmente les liaisons heureusement renouvelées entre les parties , elle donneroit mal-à-propos & fréquemment accès à l'air , & produiroit une infinité de désordres. 2°. Dans ce cas, ou succède à une première suppuration d'une plaie compliquée , le suc homogène , qui doit procurer la régénération & la réunion des parties , cimenter leur consolidation & s'assimiler avec elles ; pourvû néanmoins que ce suc ne fût pas surabondant , & que son croupissement dans le sein ou le foyer de la plaie , ne fit appréhender sa perversion. 3°. Dans le cas de l'emploi des topiques , dont l'action & l'efficacité ne se manifestent , qu'après avoir été fixés & appliqués un certain espace de temps. 4°. Dans des cas où les efforts de la nature n'accélérent qu'avec peine la guérison & où ils demandent à être secondés par la suppuration même , dans la résolution des tumeurs osseuses , dans les cas de tumeurs dues à la lenteur & à la viscosité des liqueurs , rebelles par leur dureté , inaccessibles par leur profondeur ; dans celui de l'indolence & de la foiblesse des canaux engorgés , de même que dans les cas d'expulsion de toutes matieres nuisibles , &c.

Les pansemens seront fréquens au contraire , 1°. lors de la suppuration première d'une plaie, la matiere pouvant

s'aigrir, en irriter de plus en plus le fond, devenir caustique, creuser des fusées, des clapiers, refluer dans la masse, &c. &c. 2°. Quand les symptômes de la maladie augmentent en violence & ses progrès en rapidité, soit pour examiner l'état du mal, soit pour décider d'après les changemens que l'on apperçoit de ceux qui pourroient être nécessaires dans le moment, eû égard à l'application de nouveaux topiques. 3°. Dans le cas où l'on est obligé, comme dans les tumeurs œdemateuses, de recourir à des spiritueux à l'effet de rétablir le ressort des parties, de rendre aux liqueurs l'action & la fluidité qui leur manquent, d'autant que la dissipation ou l'évaporation dépouille bientôt ces remedes des parties dans lesquelles consiste leur efficacité. 4°. Lorsqu'il s'agit des plaies compliquées de quelques virus particuliers aux différentes especes d'animaux. 5°. Quand il est question d'une matiere corrompue, corrosive, maligne, telle que la sanie cancreuse de certains fics ou crapauds, la sanie putride & vermineuse de certains ulcères farcineux, la sanie maligne, que fournit quelquefois une carie, &c. 6°. Dans des cas de mortifications promptes, de dépôts critiques & inflammatoires. 7°. Dans celui de l'extraction de corps nuisibles & étrangers, d'esquilles piquantes qu'on ne peut obtenir dans une seule fois. 8°. Dans le cas d'un amas prompt & suivi de matieres quelconques dans quelque cavité.

Telle est la premiere partie de l'ouvrage que nous analysons : nous omettons la seconde, ainsi que nous l'avons observé, d'autant que l'éclaircissement qu'on en peut donner, dépend de la figure ; c'est la raison pour laquelle nous renvoyons la description du travail du cheval & de celui du bœuf à l'ouvrage même ; il n'en fera pas de même de la troisième partie : nous examinerons avec M. de Bourgelat tous les différens bandages particuliers propres à l'art vétérinaire.

10. *Le frontal simple ou bandage premier du front.* Ce bandage est formé d'une piece de toile de longueur proportionnée ; sa largeur est fixée par l'intervalle des oreilles , sa longueur par l'étendue du front , mesuré depuis les sourcils jusqu'à la partie postérieure de la nuque ; chaque côté à la partie supérieure du bandage est raccourci d'un pouce au moins d'un repli , d'où résulte une espece de cavité propre à loger l'éminence , qui se trouve à l'endroit du toupet. Cette piece de toile a à chacun de ses angles un lien d'une longueur convenable ; les deux liens de la partie supérieure descendent le long de la ganache , se cousent au-dessous de cette partie , viennent ensuite en remontant s'attacher sur la nuque ; les liens inférieurs , à peu près de la même longueur des premiers , entr'ouverts à six pouces de leur naissance par une ganse pour livrer passage à ceux-ci , vont pareillement se croiser sur la ganache , & remontent le long de cette partie pour se fixer également l'un à l'autre sur la nuque dans l'endroit de ce bandage , où une anse reçoit les uns & les autres de ces liens.

20. *Le frontal composé.* C'est le deuxième bandage du front : il est à peu près comme le frontal simple , il est seulement beaucoup plus étendu en longueur ; les replis qu'on pratique à celui-ci , ne different de ceux faits au premier bandage que parce qu'ils sont plus considérables , & l'usage en est le même : sa partie supérieure , de même que son inférieure , n'a que la moitié de la largeur de la partie moyenne ; celle-ci se trouve environ aux deux cinquièmes de la longueur totale ; six liens se trouvent unis à ce bandage , deux supérieurs , deux moyens & deux inférieurs. Les deux moyens , qui partant de la partie la plus large , un de chaque côté , sont chacun terminés par une anse , destinée à donner passage aux liens supérieurs : ceux-ci traversent ces anses dans leur trajet

le long de la ganache , ils se croisent au-dessous de cette partie , & viennent en remontant sur la tête , où on les fixe par nœuds dans une anse supérieure semblable à celle de frontal simple. Ces quatre liens se soutiennent réciproquement.

Les deux liens inférieurs doivent être conduits sous la mâchoire : ils s'y croisent obliquement , ou en X : ils viennent en passant & remontent le long de la ganache , traversent la même anse des liens moyens , pour être , comme les supérieurs , fixés par nœuds sur la tête , ou pour être conduits & fixés sous la ganache , si les liens moyens ont trop de disposition à remonter.

3°. *Bandage contentif des oreilles.* Ce bandage est composé de deux pièces de toile , dont chacune a une forme triangulaire , mais mutilée en un de ses angles ; elles sont unies par leur base & par le côté résultant de la mutilation de l'angle : cette réunion répond à la partie supérieure de l'encolure : les pointes se croisent ou se chevauchent sur le front ; dans la partie moyenne & interne de ces pièces de toile , est un goufflet destiné à loger les oreilles. Six liens principaux sont unis à ce bandage : deux supérieurs , deux moyens & deux inférieurs ; les supérieurs ne forment ensemble qu'une pièce & réunissent les deux parties du bandage : ils descendent de chaque côté de la ganache , & dans la partie moyenne de ce trajet , ils sont percés d'une ganse , destinée à recevoir les liens moyens. Parvenus les uns & les autres sous la ganache , ils se croisent & remontent pour être fixés ensemble par un seul nœud sur le sommet de la tête , où le bandage est muni d'une anse semblable à celle des bandages précédents. Les liens moyens partent de l'endroit , qui répond à la partie extérieure de la base des oreilles , se portant obliquement pour gagner la ganse pratiquée aux liens supérieurs , & descendent sous la ganache , pour après avoir remonté être fixés

comme les précédens. Les liens inférieurs, qui terminent le sommet de chaque triangle, se portent de droite à gauche & de gauche à droite, en passant obliquement sous les yeux, & sont munis dans cet endroit l'un & l'autre d'une anse pour recevoir leurs extrémités, qui, après s'être croisées sous la ganache viennent y passer & être fixées l'une à l'autre sous le chanfrein; quant à ce qui concerne les liens particuliers, fixés au nombre de trois sur le bord interne de chacune des pièces du bandage, ils se répondent de manière qu'en se fixant les uns aux autres, ils tendent tous à rapprocher les deux pièces du bandage & conséquemment les oreilles, ce qui étoit le but & l'objet de l'opération.

40. *Bandage contentif de la partie supérieure de l'encolure.* Ce bandage est composé d'une pièce de toile. Sa partie carrée est destinée à couvrir le haut de la crinière, tandis que sa partie antérieure, dont la largeur est d'environ six doigts, & dont le prolongement s'étend au-delà d'un pied, doit se porter sur le chanfrein, jusqu'au dessous des yeux; les bords latéraux dans leur partie moyenne sont raccourcis d'un pouce au moyen d'un repli nécessaire pour racheter la courbure du contour supérieur de l'encolure. Neuf liens sont fixés à ce bandage, deux aux angles du prolongement antérieur de chacun huit pouces, & terminés par une anse; quatre à chacun des quatre angles du corps du bandage: deux dans le milieu des bords latéraux, un dans le milieu du bord postérieur. Ce bandage appliqué sur le sommet de l'encolure, & le prolongement disposé, comme il doit l'être, on fixe d'abord les liens, on les attache après les avoir fait passer dans les anses des liens sous la ganache ou sur le sommet de la tête: quant aux liens, ils marchent le long de la partie latérale & inférieure de l'encolure pour être fixés au

surfaix , & s'attacher à quelques - uns des anneaux , tandis que le lien parvenu sur le garrot se bifurque pour aller de chaque côté aux anneaux de ce même surfaix ; à l'égard des liens , ils embrassent l'encolure & sont fixés & arrêtés au-dessous de cette partie.

N^o. 5^o. *Le bandage pour l'œil simple.* Il est composé de deux parties : la première qui est le soutien de tout le bandage , est une bande forte & large de trois doigts & d'une longueur suffisante : cette bande , qui pourroit être une courroie appropriée pour l'usage , est destinée à être fixée autour de l'encolure en prenant de dessus la tête , jusqu'au-dessous de la ganache ; à cette pièce se trouvent trois liens de toile ou trois bouts de cuir , dont l'un est précisément sur la tête , & les deux autres à chaque partie latérale , ou moyenne. La deuxième partie de ce même bandage de toile , ou de peau , ou de cuir , présente un quarré long échancré dans l'un de ses angles , & doit être d'une grandeur convenable ; les deux bords latéraux ou montans sont raccourcis au moyen des replis , d'où résulte une cavité pour loger la convexité de l'orbite & de l'œil ; quant à l'échancrure , elle sert à dégager l'oreille ; à chacun des cinq angles est fixé un lien , ou une boucle , si la pièce est faite de cuir ; comme ce bandage doit être placé obliquement , des deux liens supérieurs le plus rapproché de l'oreille s'attache au lien du soutien , qui est sur la tête , où le morceau de corroie qui peut former le même lien entre dans la boucle de fer , qui supplée au lien , si le bandage est de cuir. Le deuxième lien supérieur va répondre au lien du soutien du même côté ; le troisième va partant de l'angle inférieur résultant de l'échancrure , s'attacher au lien du soutien. Le quatrième & le cinquième qui portent des angles inférieurs de la pièce , passent & s'attachent sous la mâchoire au soutien.

6°. *Bandage pour l'œil double.* Ce bandage est composé de deux parties , dont la première est le soutien de tout ce bandage & doit être garni de sept liens , dont un est sur le sommet de cette pièce considérée en place ; la deuxième est une pièce de toile , formant un carré légèrement allongé pour s'accommoder à la largeur du front ; & doit être d'une grandeur proportionnée ; les deux bouts latéraux se trouvent raccourcis d'environ trois pouces par les replis , qui y sont pratiqués à l'effet de favoriser le logement des yeux , au moyen de la concavité que ces replis occasionnent. La pièce a sept liens , un à chacun des quatre angles , un partant de chaque repli , & le septième du milieu du bord supérieur ; ces sept liens doivent répondre & être fixés aux sept liens du soutien.

7°. *Bandage pour les plaies antérieures & latérales de l'encolure.* Les quatre angles de ce bandage , composé d'une pièce de toile carrée , sont tronqués de manière qu'elle présente un octogone à peu près régulier : le bord antérieur est échancré pour loger l'endroit du gosier ; des deux pointes qui terminent cette échancrure partent deux liens , qui passent au-dessus de la tubérosité de la mâchoire , & sous les oreilles , pour être fixés l'un à l'autre par nœud sur le front des angles les plus voisins ; de ces premiers , partent deux autres liens , qui sont conduits sur le sommet de la crinière , & qui s'y nouent l'un à l'autre ; les deux liens fournis par les angles suivans , se croisent en X sur le garrot pour se fixer , le droit à l'anneau gauche du surfaix , & le gauche à l'anneau droit ; enfin les liens des deux derniers angles se portent à quelques-uns des anneaux de ce même surfaix , ou de ce même soutien.

8°. *Bandage du garrot.* Ce bandage composé d'une pièce de toile en forme de carré long , porte au milieu de chacun de ses bords antérieur & postérieur

rieur, un repli qui en diminue la longueur d'environ trois pouces pour former une cavité propre à répondre à la faille du garrot; les deux angles postérieurs de ce même bandage sont tronqués de deux ou trois doigts; il est muni de cinq liens, dont deux partent des angles antérieurs, deux des angles postérieurs & tronqués, & le cinquième du repli pratiqué dans le milieu du bord postérieur appliqué par le milieu sur le garrot, où portent les deux liens antérieurs, de manière à les fixer audevant du poitrail de l'animal, cette partie servant des lors de soutien; les deux liens postérieurs sont conduits sous la poitrine, & on les y arrête par nœuds & de côté, l'un étant plus long que l'autre. Le cinquième lien ou une corroie qui y suppleroit, s'étendra le long de l'épine & sera fixé à une croupière.

90. *Bandage du poitrail.* Ce bandage est formé d'une pièce de toile d'une grandeur proportionnée; la forme est à peu près un carré, du milieu d'un côté duquel sort un appendice, ou prolongement d'une largeur mesurée sur la distance qui se trouve entre les avant-bras du cheval d'un ais à l'autre; ce bandage en cet endroit ne pouvant être froissé & réplié comme il seroit à son passage entre ces parties, s'il avoit la même largeur que sa portion supérieure, on doit régler celle de cet appendice sur les proportions de l'animal; le bord supérieur de ce bandage sera refendu, pour que la fente entr'ouverte d'un pouce & demi, ou environ, soit recouverte d'une pièce de toile appliquée par couture, à l'effet de loger commodément le bas de l'encolure. A chacun des deux bords latéraux & dans le milieu de leur longueur, feront des replis qui les raccourciront de deux pouces chacun; par ce moyen ils peuvent répondre à la convexité du poitrail; on observe six liens à ce bandage, un à chacun des angles supérieurs qui doivent se croiser en X sur le garrot, pour s'attacher le droit à gauche & le gauche à droite, aux anneaux du surfaix, duquel

On a supprimé le poitrail & le suspensoir : deux autres liens partant des angles moyens , sont conduits sur le bras supérieurement au coude , & sont fixés à quelques - uns des anneaux de ce même surfaix : enfin les derniers liens forment les liens inférieurs , se relevent de dessous le sternum , remontent sur les côtés du thorax jusques sur le garrot, où ils sont fixés par un nœud l'un à l'autre.

10°. *Bandage pour la partie inférieure de la poitrine.* Ce bandage est composé d'une piece de toile quarrée , tronquée légèrement dans ses angles postérieurs , & plus considérablement dans ses angles antérieurs : on observe un appendice ou prolongement triangulaire à son bord antérieur , ce prolongement dans l'application du bandage , passant entre les avant-bras de l'animal : ce bandage a sept liens. Le premier partant de la pointe de l'appendice , va s'attacher à un des anneaux du poitrail du surfaix; deux latéraux les plus voisins de la base de l'appendice , sont conduits de derriere le coude à la naissance de l'encolure supérieurement , pour y être fixés par nœud l'un à l'autre : enfin les deux derniers liens partant du premier angle , résultant de la mutilation , remontent le long des flancs jusques sur la croupe pour être fixés aux anneaux de surfaix.

11°. *Bandage pour les parotides , ou avives.* Ce bandage fait d'une piece de toile , a environ six pouces de largeur sur assez de longueur pour s'étendre d'un parotide à l'autre en passant sous la ganache. Ses bords antérieur & postérieur sont refendus dans leur milieu , au milieu du tiers de sa largeur , au droit l'un de l'autre , pour , à l'aide de l'application d'une piece , ou d'une sorte de gouffet fixé par couture , augmenter l'étendue du bord antérieur , qui doit loger la ganache , d'environ trois pouces , & celle du bord postérieur , qui doit loger le gosier d'environ deux pouces seulement. Des angles antérieurs partent deux liens que

l'on conduit sur le milieu du front pour y être attachés par nœud l'un à l'autre. Les deux angles sont légèrement mutilés, & du milieu du pan qui en résulte, s'élevent des liens, qui marchent jusques sur la partie postérieure de la nuque, où ils sont fixés & noués l'un à l'autre.

12°. *Bandages pour les maladies des glandes maxillaires & sublinguales.* Ce bandage doit être composé d'une piece de toile, qui a la forme d'un triangle, dont les deux côtés seroient égaux & auroient sur une base d'environ sept pouces, dix-huit pouces de longueur, si ce même triangle n'eût été tronqué dans son sommet & réduit à moitié; on observe à sa base une échancrure en demi-cercle, à l'effet de loger commodément le gosier.

Quatre liens principaux lui sont unis. Ces liens terminent les angles résultans du bord échancré, cheminent le long des parotides, pour être fixés l'un à l'autre sur la nuque. Les liens partant du tiers inférieur du bandage & précisément du lieu où il répond au masseter, marchent en droite ligne pour être attachés l'un à l'autre, à la partie antérieure des os du nez, & à ces mêmes liens viennent s'unir par couture, à environ quatre doigts de leur naissance; au point des brides partent des angles inférieurs, qui assujettissent la partie inférieure du bandage contre l'auge.

13°. *Bandage sur la région de l'omoplate.* Ce bandage est formé par une grande piece de toile d'une figure à peu près trapezoïde; on observe à la partie moyenne de son bord antérieur, un repli d'environ trois pouces, & il en est un autre d'environ un pouce & demi, pratiqué au bord inférieur dans le lien qui répond au-dessous de la pointe du bras. De ces deux replis résulte une espece de cavité propre à recevoir cette même pointe. On appliquera ce bandage dans un sens oblique; le côté supérieur de ce trapeze a environ cinq pouces de longueur; le côté antérieur fait angle

droit avec le premier côté ; le repli en interrompt la ligne droite , & en réduit la longueur à environ un pied & demi. Le côté inférieur coupé d'abord parallèlement au bord supérieur , & par conséquent d'équerre avec le côté antérieur , a son angle mutilé de quelques doigts ; vient ensuite le repli , & après ce repli un pan coupé de sept à huit pouces de longueur , qui regagne le côté postérieur. Ce bandage a sept liens , deux aux angles du côté supérieur , un à l'angle inférieur du côté antérieur , un quatrième entre le troisième côté & le grand pan coupé , un cinquième à l'angle formé par le pan coupé & le commencement du côté postérieur , un sixième à quatre doigts plus haut , enfin un septième à cinq pouces au-dessus de celui-ci.

14°. *Bandage pour l'articulation même de l'épaule.*

Ce bandage est formé d'une pièce de toile à peu près carrée : son angle supérieur est tronqué de quelques doigts , son bord supérieur antérieur est légèrement échancré , pour se prêter à la saillie de l'omoplate ; un autre bord est raccourci d'environ trois pouces par deux replis qui en divisent la longueur en trois parties à peu près égales ; le troisième bord est sur une ligne droite , enfin au quatrième est pratiqué un repli d'un travers de doigt dans son milieu ; de ces divers replis & échancrures résulte une cavité suffisante pour offrir un logement à la saillie du bras ; six liens servent à fixer le bandage , trois antérieurs & trois postérieurs.

15°. *Bandage pour le coude.* Ce bandage composé d'une pièce de toile , est garni de différens replis tendant les uns & les autres à l'amener à une forme propre à se mouler sur celle de l'olécrane. Cinq liens servent à le fixer.

16°. *Bandage pour le dos.* Une pièce de toile présentant un carré long forme le bandage ; les deux angles postérieurs en sont tronqués d'environ quatre

doigts : ses bords antérieur & postérieur sont , dans leur partie moyenne , refendus pour être alongés , l'antérieur de trois pouces , le postérieur d'un pouce & demi seulement , au moyen de deux pieces appliquées par couture comme deux especes de gouffet. Six liens , un à chaque angle , sont adaptés à ce bandage.

17°. *Bandage des reins & de la croupe.* L'étendue de ce bandage est telle , qu'il peut couvrir toute la croupe & même une partie des reins. Les angles postérieurs en sont tronqués d'environ quatre pouces. De cette mutilation résultent six bords dans la piece , dont cinq sont à peu près égaux entr'eux , l'intérieur ayant le double de leur longueur : on observera dans chacun des autres cinq bords un repli d'environ deux doigts pour répondre à la convexité de la croupe. Six liens , trois de chaque côté , sont unis à ce bandage & partent de chacun de ces angles.

18°. *Bandage pour la fesse.* Une piece de toile une fois & demi aussi longue qu'elle est large , compose ce bandage ; il faut en considérer les bords ; le supérieur oblique , l'antérieur aussi oblique , l'inférieur , enfin le postérieur. La longueur de l'antérieur oblique est diminuée de trois pouces par un repli pratiqué dans son milieu & celle de l'inférieur de quatre pouces au moyen de deux autres replis ; mais elle est restituée par une piece triangulaire ajoutée , les replis n'ayant point eu son abbreviation pour objet , & n'ayant été fait que pour ménager une concavité nécessaire à la réception de la fesse.

19°. *Bandage pour le dessous du ventre.* Ce bandage est formé d'une piece de toile présentant un quarré long , sa longueur étant deux fois sa largeur. Dans le milieu de chacun des grands côtés est un repli : celui du côté antérieur n'est que d'un travers de doigt , tandis que celui du côté postérieur est de plus d'un pouce ; l'un & l'autre favorisent le logement de la
convexité

convexité du ventre. Chaque petit côté porte trois liens , un à chaque angle & un dans son milieu dans la direction de la figure de la piece ; on l'applique sous l'abdomen.

20°. *Bandage pour les maladies des bourses.* Ce bandage fait d'une piece de toile , imite par sa forme un triangle alongé , tronqué dans son sommet ; on y remarque quatre liens , deux attachés aux angles de la base dans la direction de cette même base , & deux autres attachés à la partie tronquée près des angles & dans la direction de l'axe du triangle. Cette piece est placée de maniere à être contentive de l'appareil appliqué sur les bourses.

21°. *Bandage pour la fistule à l'anús.* Ce bandage est une espece de fronde à quatre chefs , c'est-à-dire , un morceau de toile long & refendu en deux branches , à chaque extrémité , l'enfourchure des inférieurs étant plus aiguë que celle des supérieurs , qui doivent embrasser le tronçon de la queue , tandis que les autres ne contiennent que le principe du scrotum. On adapte un lien à chaque division ou à chaque chef.

22°. *Bandage pour les hernies ombilicales.* Ce bandage est de cuir ; sa forme est un quarré long , légèrement échancré dans un de ses grands côtés , pour éviter de gêner le fourreau , tandis que le côté opposé offre une saillie dans son milieu , qui répond à la partie antérieure de l'abdomen. Chacun de ses petits côtés porte trois courroies également espacées , & laissant autant de vuide entr'elles qu'elles ont de largeur ; ces courroies sont tirées du même cuir dans la direction des grands côtés ; trois d'entr'elles , d'environ un pied de longueur , portent les boucles & ceignent le corps du côté gauche , les trois autres ayant assez de longueur pour passer sur le dos de l'animal & venir se boucler aux premieres. Une septieme courroie est bredie à angle droit au milieu du côté antérieur

de ce bandage. Cette courroie , de la même largeur que les autres , a dans son milieu une boucle à ardillon avec un passant pour , son extrémité percée de différens trous , être reçue dans cette boucle après avoir passé entre le ventre & le surfaix : c'est ainsi qu'elle peut empêcher le bandage de glisser en arriere ; la face interne de ce bandage , formée d'une peau de mouton passée à l'huile , doit s'appliquer par son milieu contre le ventre de l'animal. Ce milieu sous cette même peau est armé d'une plaque de fer , d'environ cinq pouces de diametre , convexe de trois ou quatre lignes , laquelle est appliquée sur la face externe au moyen d'un cuir qui la recouvre , & qui dans toute sa circonférence est cousu à cette même face.

23°. *Bandage pour les plaies du grasset.* La forme de ce bandage est un triangle , dont la base seroit à peu près quatre fois la hauteur , les deux côtés étant égaux & également raccourcis d'un pouce par un repli pratiqué à chacun d'eux ; à chacun des angles est attaché un lien.

24°. *Bandage pour l'avant-bras.* Ce bandage est formé par une piece de toile ; on doit en remarquer les côtés , le supérieur , de dix-huit à vingt pouces de longueur , est échancré de trois pouces de profondeur dans toute cette longueur ; les côtés droit & gauche , longs d'environ un pied , sont droits en eux-mêmes , mais obliques , & se rapprochent dans leur extrémité inférieure au point que le côté inférieur n'a que dix pouces de longueur ; toutes ces mesures au surplus ne sont exprimées ici que pour indiquer à peu près les proportions du bandage : on applique ce bandage de façon que l'échancrure embrasse le pli de l'articulation , & que les côtés droit & gauche se réunissent au milieu de la face externe de l'avant-bras , & y sont rapprochés l'un de l'autre par cinq cordons partant de chacun de ces côtés & noués les uns aux autres.

25°. *Bandage pour le genou.* Ce bandage est tiré d'une piece de toile quarrée, dont le côté supérieur est alongé de deux pouces & plus, par deux fentes recouvertes de pieces appliquées par couture; la premiere de ces fentes descend parallelement au côté le plus voisin, jusqu'aux deux tiers de la hauteur du bandage, à la distance de trois pouces; la seconde faite à trois pouces de distance de la premiere, ne descendant que de trois pouces seulement; il en est encore une troisieme pratiquée au milieu de la piece: elle est d'environ un pouce & demi de largeur sur trois de hauteur. L'angle le plus voisin de la premiere fente est tronqué de deux ou trois doigts; le bord latéral répondant à cette mutilation, est lui-même tronqué d'un pouce & demi, mesuré sur le côté inférieur, & de six pouces mesuré sur lui-même; le côté opposé est aussi tronqué de la même maniere, de telle sorte que le côté inférieur se trouve réduit à sept pouces. Chaque bord latéral porte cinq liens répondant l'un à l'autre.

26°. *Bandage pour la jambe postérieure.* La figure de ce bandage est trapezoïde: ce bandage est si composé, qu'on ne peut le décrire sans voir la figure; nous dirons seulement qu'à ce bandage sont attachés quatre principaux liens dans son bord supérieur, & quatre autres petits liens à chacun de ses bords latéraux.

27°. *Bandage du jarret & du canon postérieur.* Ce bandage est formé d'une piece de toile, dont l'étendue est celle qui se trouve entre le haut du jarret & le milieu du boulet de l'animal; supérieurement elle est entr'ouverte de quatre pouces de profondeur sur autant de largeur, mesuré sur le bord supérieur, qui dans son principe avoit quatorze pouces de longueur, le bord inférieur n'en ayant que huit ou neuf, tandis que les latéraux aussi dans leur principe décrivoient une ligne droite; chacun de ces bords latéraux porte un repli, qui le raccourcit d'un pouce & demi; l'infé-

rier est alongé d'environ deux pouces par une piece appliquée sur une fente pratiquée dans son milieu.

28°. *Ferremens pour les fractures des os du nez.* Ce ferrement est composé de deux lames de quinze lignes de largeur sur une & demi d'épaisseur, plus fortes à leur extrémité supérieure & dans les endroits destinés à leur servir de point d'appui & de point de compression : elles s'étendent depuis environ un pouce au-dessous de la commissure des levres, jusqu'à cinq pouces au-dessus de la tête ; elles sont fidelement contournées sur les parties qu'elles doivent couvrir. Une espece d'anneau quarré, formé de dehors en dedans, termine leur extrémité supérieure ; & l'application de ces anneaux l'un contre l'autre, leur procure un point d'appui réciproque, tandis qu'un boulon à quatre pouces & demi au-dessous de cette même extrémité, les comprime de dehors en dedans, l'un par sa tête, l'autre par son écrou. Chaque bande est coudée à cet effet sur plat en dedans, & percée l'une d'un trou quarré pour recevoir la partie quarrée de la tige du boulon, & l'autre d'un trou rond, pour en recevoir la partie filtrée, au moyen de laquelle l'écrou opere le resserrement ; le plus inférieur des toudes appuyé directement sur la nuque ; les extrémités inférieures de ces lames sont retournées en ourlet ; il y a onze trous à chacune de ces branches, dont six au long de la rive antérieure depuis l'ourlet jusqu'à un quart de la longueur totale, quatre au long de cette même rive après quatre pouces d'intervalle, & un seul au long de la rive postérieure, vis-à-vis le milieu des quatre derniers dont nous venons de parler ; les uns & les autres sont égaux, ayant trois lignes de largeur & six lignes de longueur ; ils sont espacés aussi de six lignes. Ils offrent un passage à des liens qui correspondent très-exactement entr'eux. Les antérieurs d'un côté se fixent avec les antérieurs de

l'autre , les uns sur le front pour contenir le ferrement de concert avec les liens venant de chaque trou postérieur s'attacher sous la ganache , & les autres sur le chanfrein pour contenir l'appareil placé sur la fracture.

29°. *Ferrement pour les fractures du boulet & de la couronne , ainsi que pour les luxations de ces parties.* Ce ferrement consiste en une bande de fer de cinq lignes d'épaisseur sur un pouce de largeur ; sa partie supérieure présente deux oreilles , lesquelles embrassent le canon au-dessous du genou , les oreilles se trouvent percées chacune d'un trou propre au passage d'une courroie destinée à fixer la piece en cet endroit ; à quatre pouces plus bas sont deux anneaux oblongs , unis par le moyen d'une chape commune , dont la longueur égale la largeur de la bande , & qui y est fixée à l'aide d'un ou de deux rivets , ces anneaux servant au passage d'une courroie , qui se fixe sur le canon. A environ quatre pouces au-dessous de la chape est pratiqué un premier coude pour suivre le contour du boulet , & un peu plus bas , un second coude pour suivre celui du pâturon. De ce dernier coude , la piece se prolonge en ligne , à peu de chose près , parallele à celle de la premiere partie de la tige , & elle est dans cet endroit & dans sa partie postérieure , munie de deux anneaux semblables à ceux dont nous avons fait mention. Des angles de ce prolongement partent deux autres oreilles percées comme les premieres , & situées de maniere qu'elles embrassent les deux talons de l'animal , tandis que du milieu de ce même prolongement par le jambage d'un T dont la tête coudée & relevée contient les quartiers du pied qui porte à plat sur toute cette partie , ce ferrement peut être d'usage pour les canons postérieurs.

30°. *Ferrement pour les fractures du canon , du genou , au cubitus , & du coude , ainsi que pour les luxations de ces mêmes parties.* Ce ferrement est une répétition du précédent dans toute sa partie inférieure : il en differe

par le prolongement de la tige , qui postérieurement s'éleve jusqu'à l'origine de l'avant-bras : par une courbure sur plat & en arriere au droit de l'os crochu qu'elle recoit : par la grandeur & la forme des oreilles, dont l'intérieur a six pouces de longueur , deux pouces & demi environ de largeur , son extrémité antérieure étant percée d'un trou propre à livrer passage à une courroie & son milieu d'un autre trou formant l'écrou d'un vis. Cette vis est rivée à une plaque de tôle à la face intérieure de la grande oreille , & qui vu sa grandeur est soutenue par deux vis. Cette grande oreille a sept pouces & demi de longueur , mesurée comme la pointe du milieu de la tige , & quatre pouces de largeur ; son extrémité antérieure est percée de deux trous placés l'un sur l'autre, par où passent deux courroies qui avec celle qui part de la petite oreille , servent à fixer ce ferrement à la partie supérieure de l'avant-bras. On observera que le bord supérieur de la petite oreille est à peu de chose près de niveau avec le bord inférieur de la grande. L'usage de leur plaque se borne à maintenir par une compression plus ou moins forte , l'appareil placé sur la partie malade.

31°. *Ferrement pour les fractures du tibia , du canon & pour les luxations du grasset & du jarret.* Ce ferrement est une répétition des deux précédens , approprié néanmoins aux jambes postérieures , sa tige étant pliée de maniere à suivre le contour antérieur de ces même jambes. Les oreilles supérieures sont semblables l'une à l'autre à même hauteur , percées également chacune de trois trous à courroies , dont deux au long de leurs bords montans , & un au long du bord supérieur. Les oreilles destinées à embrasser le jarret sont , ou immobiles , ou mobiles par charniere. Dans le premier cas , elles sont munies dans leur centre d'une vis & d'une plaque comme dans le bandage précédent ; elles sont percées de trois trous à courroies , dont l'un au long du bord montant , & les deux

autres au long des bords supérieur & inférieur. L'extrémité inférieure est semblable à celle des deux ferremens précédens. Quelquefois à cette extrémité des uns & des autres indifféremment, on substitue au T un fer ordinaire, à cela près, qu'il est prolongé en piece pour être percé en cet endroit de trous formant écrou. Les anneaux qu'on y distingue sont semblables à ceux du ferrement vingt-neuvième. Il est deux chapes doubles dans la longueur du tibia, & une seulement dans la longueur du canon.

32^o. *Ferrement pour contenir les épaules d'un cheval, qui a souffert une entr'ouverture.* Ce ferrement est composé d'une bande de fer pliée sur plat en conformité du contour que présentent les épaules de l'animal, quand on le considère de face : elle forme une sorte d'arc, dont les deux mammelles sont largement épanouies à leurs extrémités, non en platine pleine, mais en platine évadée & réduite à une sorte d'anneau plat dans la vue d'éviter un poids inutile. Cet anneau est ovalaire dans sa forme ; son grand axe tend de l'avant en arrière & fait angle droit avec les mammelles, ou les branches qu'il termine ; son centre répond à l'emmanchement de l'épaule avec le bras ; cette sorte d'arc a environ quinze lignes de largeur sur trois d'épaisseur dans toutes ses parties, excepté dans celle qui en forme l'enfourchure, qui doit reposer sur le garrot, & qui sans qu'il en ait rien coûté à son épaisseur, est élargie de quelques lignes antérieurement, & de quelques pouces postérieurement, à l'effet d'étendre le point d'appui de ce ferrement sur cette partie sensible, & par ce moyen de le lui rendre moins onéreux : cette piece seroit facile à entr'ouvrir, si elle ne se défendoit que par son épaisseur particulière ; la véritable source de sa résistance est une autre bande de fer de trois lignes d'épaisseur seulement, comme la première, dont même la plus grande largeur, qui recouvre l'enfourchure, est réduite à neuf lignes, mais qui assen-

blée de champ sur cette première par les cinq tenons, à l'aide desquels elle la traverse par des trous ajustés ; ces tenons au surplus sont rivés intérieurement. Sur le haut & près de la rive postérieure de l'arcade, est un point implanté & fixé par rivure, propre à donner passage à une courroie de seize à dix-huit lignes de largeur, sa direction concourant avec celle de la rive.

Les deux anneaux plats portent chacun quatre trous taraudés pour recevoir quatre vis. Chacune de ces vis a un anneau pour qu'on puisse les tourner avec facilité, & se trouve filtré dans la longueur d'un pouce ou quinze lignes, à partir de l'anneau même ; vient ensuite un carré d'une ligne de largeur, ayant de côté tout ce que peut fournir le corps de la vis réduit à cette forme, filet supprimé ; le reste de la tige est cylindrique sur le diamètre du carré précédent ; ces vis, par leurs parties filetées traversent les anneaux dans les écrous qu'ils leur présentent ; ils reçoivent par leur partie carrée un embrase postiche, & elles traversent par leur partie cylindrique, le platine de tôle par des trous ronds pour être rivés sur la face intérieure de cette platine, sans perdre la liberté de tourner sur leur axe : or chaque branche de ce ferrement a sa platine emboutie sur la forme extérieure de l'épaule du cheval à traiter & présente des concavités convenables aux saillies de cette partie. L'anneau qui s'applique sur cette platine, la touche par tous les points de sa propre surface interne, tant que les vis sont entièrement retirées ; mais si on les fait tourner, elles poussent la platine contre l'épaule ; par ce moyen cette même épaule est comprimée au point où on le juge nécessaire, & ce même point de compression subsiste jusqu'à un nouveau pansement.

Il auroit fallu des planches gravées de ces différens bandages pour pouvoir les décrire d'une façon à être compris généralement de tout le monde ; mais comme

On ne s'est proposé dans cet ouvrage, que de donner simplement celles de quelques-uns des animaux domestiques, nous invitons nos lecteurs de recourir pour les planches à l'ouvrage même de M. de Bourgelat; & si nous en avons donné ici l'extrait, ce n'est que pour mieux faire connoître cet ouvrage important.

QUARTAN. Un sanglier en son quartan est un sanglier qui a quatre ans.

QUARTIERS : en terme de maréchallerie, ce sont les parois latérales du sabot, les deux côtés du sabot depuis la pince jusqu'au talon. Il faut qu'ils soient égaux en hauteur, sans quoi le pied seroit de travers; ce défaut provient ordinairement d'une mauvaise ferrure.

QUATROUILLE : on donne ce nom à un poil étranger, mêlé à celui qui forme la couleur principale des chiens.

QUENOUILLE, en terme de chasse, est la même chose que guide.

QUERELLEUR, se dit en termes de chasse, d'un chien pillart.

QUÊTER, ce mot s'emploie pour les veneurs qui vont détourner les bêtes avec le limier. On dit : *ce limier quête bien, & ce valet fait bien aller en quête.* On quête aussi une bête pour la lancer & la laisser chasser avec les chiens courans.

QUÊTEUR : on donne ce nom aux chiens qui cherchent le gibier.

QUEUE. C'est la partie du derrière des animaux. Celle des oiseaux de fauconnerie s'appelle balay.

QUEUE DE CHEVAL. Il faut que la queue du cheval soit ferme & garnie de poils; le tronçon en doit être gros, & il ne faut pas qu'elle soit trop haute ou trop basse; le cheval doit la porter horizontalement & en trompe, comme on dit; celle qui se trouve dégarnie de poils, & dont les crins sont rongés par une espèce de dartre, qui occasionne de grandes démangeaisons au cheval, porte le nom de *queue de rat.*

Souvent aussi ces démangeaisons proviennent de faux crins qui croissent sous le tronçon, & qui sont extrêmement gros & courts; & ce qui confirme cette assertion, c'est que ces démangeaisons cessent, lorsque ces faux crins ont été arrachés.

QUINQUEPORTE. C'est une espèce de filet quarré, qui ressemble à une loge, & qu'on tend dans toutes sortes d'eaux. *Voy.* ce que nous en avons dit, art. *Poisson.*



R

RABATTRE. C'est une expression dont on se sert pour désigner qu'un limier ou chien courant tombe sur les voies de la bête qui va de tems & en donne connoissance à celui qui le ramene. En fauconnerie les oiseaux de proie rabattent sur le gibier.

RABLE. C'est la partie du dos des animaux ; on estime beaucoup sur nos tables un rable de lievre.

RABOUILLIERES. Ce sont des trous , que font les lapins dans les garennes pour se retirer ; les lapins y cachent leurs petits , pour les dérober à la voracite des oiseaux de proie ; quand un bois se trouve endommagé par les lapins , il faut s'attacher à détruire les rabouillieres.

RACCOUPLER. C'est remettre les levriers en *lesse* & en *couple*.

RACER. C'est un terme d'oïseleur , qui signifie faire faire race aux oiseaux.

RAFLE. C'est un filet dont on distingue deux especes ; l'une sert à prendre des poissons , & l'autre à chasser aux petits oiseaux ; nous allons donner ici la description de l'un & l'autre : le rafle à poisson est le premier dont nous parlerons : ce filet est ainsi nommé , parce qu'étant bien fait & tendu dans une grande ou petite riviere , pourvu que l'eau n'y soit pas trop rapide , il s'y prend une prodigieuse quantité de poissons. Il est composé de trois pieces , du coffre , de deux entonnoirs & de deux ailes. Le plus difficile à faire de tout ce filet , c'est le coffre , qui contient tout ouvert ou monté , six pieds de longueur , & qui a trois ou quatre pieds de diametre ou

d'ouverture entre les deux bords du cercle, selon la hauteur de l'eau, dans laquelle il doit être rendu; si on le veut de trois pieds de diametre, il faudra faire la levure de deux cents mailles d'un demi-pouce de largeur; lorsque la levure sera faite & les mailles enfilées, on attachera la ficelle à un clou, & on continuera de mailler à l'ordinaire, jusqu'à la longueur d'un pied; après cela il faudra joindre les deux côtés ensemble pour travailler en rond, c'est-à-dire, qu'au lieu de prendre la maille pour travailler à l'ordinaire, on prendra l'autre maille, faisant joindre les deux bords du filet; après quoi on continuera le filet toujours en rond jusqu'à quatre pieds de longueur, où étant parvenu, il faudra changer d'aiguille & en prendre une couverte de fils en double, pour faire un rang de mailles doubles; cela fait, vous reprendrez la première aiguille chargée de fil simple, de laquelle vous continuerez le filet, & vous travaillerez tout autour comme auparavant, en prenant une maille simple, ou pour mieux dire, la moitié de chaque maille double, & laissant l'autre pour faire dans un autre temps la même chose qu'à celle-ci. Après avoir ainsi fait deux rangées de maille, il faudra diminuer d'une maille à tous les quarts du filet.

Pour mieux comprendre le tout, supposons que le rang des mailles du tour du filet soit de deux cent: lorsque vous aurez fait les deux rangées complètes, prenez deux mailles à la fois pour n'en faire qu'une des deux, & quand vous serez à la cinquantième, prenez-en deux autres ensemble, & poursuivez jusqu'à la centième pour y en prendre encore deux autres à la fois, enfin à la cent-cinquantième, vous ferez encore la même chose; c'est ainsi que le filet se trouvera diminué d'une maille à toutes les cinquantièmes mailles, qui font le quart de deux cent, ce qui fera quatre mailles de diminution par chaque rang. Cela s'observera à toutes les autres rangées suivantes; non

pas de cinquante en cinquante mailles , mais à tous les endroits auxquels on aura commencé de diminuer, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que vingt ou vingt-quatre mailles de tour , & c'est ainsi que le goulet ou l'entrée sera faite. Il faudra le laisser , & retourner prendre le rang des mailles qui faisoient la moitié des doubles , pour faire aussi deux rangées de mailles ordinaires tout autour. Ces rangées étant faites , on jettera des accrues de quarante en quarante mailles , jusqu'à vingt rangs ; lorsqu'on aura fait ces vingt rangées sur le même moule , on en prendra un autre plus gros d'un demi-quart, pour y travailler dix autres rangs de mailles ; & après ces dix rangées , on prendra encore un autre moule plus gros d'un demi-quart ; on accroît toujours de la sorte par degrés & on jette des accrues de quarante en quatre mailles jusqu'à ce que le filet ait six ou sept pieds de long , & que les dernières mailles aient un pouce & demi de largeur ; quand le filet sera assez long , on partagera le dernier rang des mailles en quatre parties égales ; & pour achever ce filet , dont il ne se trouvera que la moitié de fait , vous reprenez par l'endroit où il a été commencé , pour en faire autant de l'autre côté que vous en avez de fait.

Pour commencer à monter le tout , vous aurez cinq ou six bâtons , ou petites perches de châtaignier , ou d'autre bois pliant , bien droites & unies , de longueur convenable , selon le tour que doit avoir le coffre du filet. Vous ploierez ces perches comme des cerceaux , & vous ferez joindre les deux bouts ensemble l'un sur l'autre ; vous passerez ensuite le filet par dedans , & l'attacherez tout autour à ces cercles , commençant par en mettre un à l'entrée sur l'endroit où a été fait le rang des mailles doubles , & un à l'autre bout du coffre , & ensuite les deux ou trois autres entre ces deux-là également éloignés.

Faites ensuite tenir les deux cercles des deux extré-

mités du coffre par deux personnes , qui feront étendre le coffre également de côté & d'autre ; attachez les quatre ficelles séparément & en égale distance , au deuxième cercle qui lui est opposé , en sorte que ces deux goulets soient toujours tendus roides , & que l'ouverture paroisse assez pour pouvoir y passer le pied chaussé ou un sabot ; & quant à ce qui concerne l'ouverture ou regard , il faudra le fermer avec une ficelle , qui lacera ensemble les mailles des deux côtés ; après quoi on aura une longue & forte ficelle , qui soit en double & qui embrasse toutes les ficelles des deux goulets , pour que , quand on voudra lever le filet de l'eau , on puisse fermer les goulets en tirant cette ficelle , & empêcher que le poisson ne s'échappe , lorsque les deux cercles de l'entrée du coffre viendroient à s'approcher l'un de l'autre. Cette ficelle du secret est une bonne invention pour frustrer ceux qui voudroient dérober du poisson.

Pour ajuster les ailes de la rasle , vous prenez une corde cablée , grosse comme le petit doigt , vous la cousez au bas du filet tout du long , vous y attachez ensuite de six en six pouces , des morceaux de plomb , longs de deux ou trois pouces , qui entoureront la corde. Après avoir ainsi accommodé les cordes du bas de la rasle , vous prenez plusieurs morceaux de liege , larges de deux ou trois pouces en carré , épais d'un pouce : ils seront percés dans le milieu pour y passer une corde , qui sera aussi cablée & de même grosseur que l'autre ; vous arrangerez sur cette corde tous les morceaux de liege , éloignés de six ou neuf pouces les uns des autres ; après quoi vous y coudrez le haut du filet de la même façon que le bas ; il faudra laisser pendre au bout de chaque aile un morceau de la même corde , tant du haut que du bas , long de trois ou quatre pieds , pour les attacher à des perches , lorsqu'on voudra tendre le filet : on peut mettre au bas du filet plusieurs sortes de morceaux de plomb.

Pour pêcher avec ce filet , ayez cinq ou six perches de faule , à peu près grosses comme le poignet , longues de neuf à dix pieds , & coupées en pointe par le gros bout , pour qu'elles entrent mieux. Coupez aussi des herbiers , s'il y en a dans le lieu où vous voulez tendre le filet : vous pouvez facilement les couper avec un instrument de fer ; cet instrument est nommé par quelques pêcheurs un *fauchon* , & par d'autres un *volant* , à mesure que les herbiers seront coupés , vous les rangez hors du lieu dans quelqu'endroit proche du bord , pour qu'ils n'empêchent pas de tendre le filet.

Cela fait vous attachez une de vos perches à chaque bout des aîles du filet , savoir la corde du bas où est le plomb , au gros bout aiguîsé de la perche , & celle du haut , à laquelle est le liege , vers le bout plus mince de la perche , plus ou moins éloignée de la corde plombée selon la profondeur de l'eau. Les perches se trouvant ainsi attachées , jetez le bout d'une autre corde à un homme qui sera de l'autre côté de la riviere ; supposé que vous n'avez point de bateau pour mener les aîles du filet , vous lierez cette corde à une des perches qui tiennent au filet.

L'homme ayant tiré la corde en tenant la perche , il la piquera tout près du bord , le gros bout dans le fond de l'eau ; & vous piquerez l'autre perche opposée à votre bord vis-à-vis de lui ; après quoi il vous rejettera un bout de sa corde , & vous lui renverrez encore l'aîle du filet ; comme vous avez fait la première , & tenant la perche de son côté entre ses mains , & vous l'autre qui est opposée.

Il faudra tous deux les porter en toute la longueur du filet , afin qu'il soit tendu bien roide , & chacun de vous fichera sa perche dans le fond de l'eau tout près du bord , comme vous avez fait les deux autres aîles : lorsque le filet sera tendu , on retiendra le bout de la ficelle du secret ou des goulets qu'il faudra couler

si bien dans l'eau, qu'elle ne puisse être découverte que par celui qui l'aura cachée.

Prenez ensuite une longue perche fourchue par le petit bout, avec laquelle il faudra pousser & étendre les herbiers, qui sont coupés par tout sur le filet, pour le cacher à la vue des voleurs, & pour y attirer le poisson, qui cherche souvent l'ombrage, quand le soleil est ardent; laissez caché dans cet endroit pendant une ou deux nuits votre filet; si l'endroit est bien poissonneux, il s'y prendra quantité de poisson; si vous ne voulez pas laisser votre filet dans l'eau pendant la nuit, de peur de le perdre, & que vous desiriez seulement pêcher le jour, il faut le tendre de même que pour la nuit.

Après que la rafle sera tendue, une personne ou plusieurs iront bien loin avec le Fauchon pour couper les herbiers & approcher toujours peu-à-peu vers le filet, & foulant de temps en temps le fond & les bords de l'eau avec des boutes ou perches, pour contraindre le poisson d'entrer dans le filet; quand vous aurez ainsi fait d'un côté, vous retournerez de l'autre pour faire la même chose, & lorsque vous voudrez lever la rafle hors de l'eau pour prendre le poisson, vous attacherez une corde à chaque bout des ailes, qui sont de l'autre côté de la rivière, & vous les tirerez à vous, avec la précaution de tenir ferme la ficelle du secret, de peur que le poisson qui est pris, ne s'échappe, comme il feroit, lorsque les cercles des deux entrées viendroient à s'approcher l'un de l'autre; car s'il vient à se débattre, il fait ouvrir les goulets & sort à la fin; la manière de se servir de cette ficelle s'apprend mieux par la pratique que par la théorie, elle est placée à dessein de tromper les voleurs; comme ils ne se doutent point de la vase, ils croient en tirant le filet à la hâte, dérober le poisson, & ils le laissent échapper n'en connoissant pas le secret.

Voilà

Voilà tout ce qui concerne la rasle pour les poissons ; voyons actuellement ce qui a rapport à la rasle aux petits oiseaux ; celle-ci est un filet contre-maillé ; ou plutôt c'est une espece de tramail , ou de pantiere contre-maillée ; les aumées en seront faites en mailles quarrées , & les mailles seront larges chacune de trois pouces ; la toile ne peut être que de mailles à lozanges de la largeur de neuf lignes ; on fera chaque aumée de dix ou douze pieds de longueur , & la hauteur de six ou sept pieds , faite de fils bien retors en trois brins ; on fera la toile deux fois aussi longue & aussi large que l'aumée , & de fil brun délié , retors en deux brins ; pour le monter , on observera tout ce qui est prescrit dans l'art. *Pantiere*. voy. cet article.

On laissera seulement aux quatre coins deux bouts de corde , longs chacun d'un pied ; on en attachera en deux ou trois autres endroits des deux côtés pour lier la rasle à deux perches ; la corde qu'on coudra autour ne sera pas plus grosse qu'une plume à écrire , afin que le filet soit plus léger , ou moins embarrassant ; voici actuellement la maniere de se servir de cette rasle. Vous aurez deux perches bien droites & légères , grosses comme le bras , & longues de douze ou quinze pieds , auxquelles vous attacherez le filet depuis le bout plus menu jusques vers le gros bout , en quatre endroits ; lorsqu'il sera ajusté , vous le pliez , & vous partez au moins quatre personnes , dont deux porteront le filet , un autre des torches de paille , & le quatrieme une forte & longue perche , qui servira pour battre les buissons ; vous suivez le long des chemins , garnis de fortes haies bien épaisses & à l'abri du vent ; vous y déployez le filet ; deux hommes des plus forts le prennent par les deux perches , le levent aussi haut qu'il est nécessaire , & tirent ferme chacun de leur bout , de façon que la rasle se trouve bien sans toucher à la haie , parce que la toile ou petit filet du milieu s'y accrocheroit ; & comme elle est délicate ,

elle seroit aussi-tôt rompue. Celui qui porte le feu doit se tenir derriere le milieu du filet , en sorte que la lumiere se trouve vis-à-vis le milieu de la rafle , éloignée d'une ou de deux toises , selon la commodité de l'endroit. Pendant qu'on étendra le filet , le porte-perche passera derriere la haie , & lorsqu'on l'avertira par quelque petit signal , que le tout est en état , il frappera dessus la haie pour en faire sortir les oiseaux ; ceux-ci s'éveillent tout épouvantés , & voulant fuir du côté du feu , qu'ils croient probablement être le jour , ils donnent dans la rafle , où ils se maillent & demeurent pris.

Il ne faudra pas s'arrêter à prendre les oiseaux qui sont dans le filet , à mesure qu'ils se maillent ; mais continuer de battre la haie jusqu'à ce que les oiseaux en soient sortis ; pour lors vous les ôtez tous , car il ne s'en peut échapper aucun , si le filet n'est rompu ; lorsque vous irez dans le bois , ne vous embarrassez pas dans les forts , vous rompiez la rafle , & vous ne pourriez l'étendre ; suivez les chemins qui sont à l'abri , & bordés de beaux buissons taillis ; & quand vous remarquerez un bel endroit , déployez le filet , & faites sortir les oiseaux.

Ce qu'il y a de pénible dans cette chasse , c'est d'être obligé d'être quatre ou cinq personnes ; pour le reste , il est agréable , puisqu'on prend des quinze & vingt douzaines d'oiseaux de diverses especes dans une soirée ; plus il fait froid & noir , plus cette chasse est abondante. Cette méthode a un grand avantage sur toutes celles dont on se sert pour prendre les oiseaux pendant la nuit , c'est de pouvoir les attraper nonobstant qu'il fasse clair de lune , pourvu que l'on ne fasse pas de bruit , que le froid soit vif , & que l'on tende toujours le filet du côté du vent.

On gardera le silence le plus profond dans cette chasse comme dans toutes celles qui se font de nuit ; parce que si l'on parle & si on s'amuse à rire les

oiseaux préviennent cette ruse, tellement qu'étant éveillés par le bruit, au lieu de voler du côté du feu ils s'élèvent en haut, & ils aiment mieux le plus souvent sortir du côté qu'on bat le buisson, que de celui où ils ont entendu parler & rire.

On observera encore, autant que la commodité du lieu pourra le permettre, d'étendre son filet du côté que vient le vent; parce ces oiseaux sont toujours perchés la tête du côté du vent; quoiqu'il ne donne point aux endroits où ils sont retirés.

RAIE. On donne ce nom à des poissons plats, larges, cartilagineux, & très-connus dans les poissonneries; ces poissons sont sans nageoires, ils nagent sur leur largeur & ils ont des piquans à la queue semblables à ceux des ronces; les espèces d'aîles que les raies ont à la queue, ne servent qu'à diriger leur route; elles regardent toutes de côté, & elles ont toutes devant les yeux une taie, & près des yeux, des grands trous, qui sont ouverts quand la bouche est béante, & qui sont presque fermées quand la bouche l'est; elles ont aussi d'autres trous devant la bouche à la place des narines. Il se trouve des raies qui ont des dents, & d'autres qui en sont dépourvues; mais ces dents se trouvent remplacées dans celles-ci par un os âpre. Les ouies de toutes les différentes espèces de raies se trouvent découvertes inférieurement; les seules choses qui les différencient, ce sont les aiguillons: les unes en sont armées dessus & dessous, les autres dessus seulement, & d'autres dessous le museau; enfin il s'en trouve qui n'ont des aiguillons qu'à la queue; quelques espèces en ont trois rangs, & on en rencontre qui n'en ont qu'un. Ces aiguillons différent encore dans les différentes espèces; dans les unes ils sont foibles, mous & longs; & dans d'autres, fermes, forts, & petits; tous sont également tournés vers la queue, excepté les plus longs qui le sont vers la tête. Le foie de certaines raies est rouge, & dans d'autres il est

jaune : mais leur rate est toujours dans l'entortillure de l'estomac.

La raie est très-féconde & en même temps très-commune ; & la raison en est bien évidente, c'est qu'il n'y a point de poisson, si on en excepte la lamie, dont la gueule soit assez grande pour avaler les raies ; d'ailleurs leurs aiguillons empêchent les poissons d'en approcher.

Les raies ressemblent aux poules : elles ne déposent leurs œufs qu'un ou deux à la fois, quoiqu'elles en aient beaucoup ; ces œufs sont couverts d'une coque, qu'ils acquièrent en sortant de la matrice, & les autres sont placés au-dessus de la matrice.

On distingue de plus de quinze espèces de raie ; nous ne parlerons ici que des principales. 1^o. La raie bouclée : elle est ainsi nommée, parce que ses aiguillons ont la figure de cloux : c'est la plus délicate de toutes les espèces de raies. 2^o. La raie étoilée ; elle a le corps orné de taches étoilées : elle habite la haute mer. 3^o. La raie lisse. Sa peau est parfaitement unie & son museau transparent. Sa chair est meilleure l'hiver que l'été. 4^o. La raie au bec pointu : elle a passé pendant quelque tems pour le bœuf marin des anciens ; on fait sécher la chair de ce poisson à la fumée & au soleil. 5^o. La raie ondée. Son corps est oval & de couleur moirée ; il s'en trouve du poids de deux cens livres.

Il se rencontre quelquefois des raies d'une grandeur démesurée. En 1734 on en pêcha une près de l'Isle saint Christophe, qui avoit douze pieds de long & dix de large ; elle avoit résisté pendant très-long temps aux efforts réunis de quarante hommes. Les voyageurs font encore mention d'un poisson monstrueux, long de vingt pieds, qui s'élance hors de l'eau à une certaine hauteur, & y retombe avec fracas, ils l'appellent la *raie diable*. Les voyageurs trouvent le diable par-tout, quoique souvent ils n'y croient pas.

Toutes les especes de raie sentent le sauvagin & ont une mauvaise odeur de mer; elles perdent cette mauvaise qualité en les gardant pendant quelque temps; il est de fait que la raie transportée est meilleure que celle que l'on mange sur les bords de la mer; sa chair est dure & de difficile digestion, mais elle est meilleure en hiver qu'en été; on estime beaucoup le foie de ce poisson, il passe en France pour un mets exquis. Les raies se nourrissent de petits poissons, & habitent dans les lieux fangeux & humides de la mer près des rivages.

RAIRE. Cela signifie en terme de venerie, *crier*; les cerfs raient lorsqu'ils vont en rut.

RALE. C'est un oiseau gros comme un pigeon, qui a les jambes & les doigts longs; aussi court-il avec une rapidité extraordinaire: on distingue en général de deux especes de râle: le râle aquatique & le râle de terre.

Le râle aquatique est le plus grand des râles: il est long d'un pied, & quoiqu'il soit assez semblable à la poule d'eau, il ne fait ni nager, ni se plonger dans l'eau; mais il court fort vite & va se cacher sur le bord des rivieres, on diroit qu'il marche sur l'eau; en volant il tourne ses pattes par en bas; sa queue est aussi plus longue, & la tache sur le sommet du bec plus petite que dans la poule ordinaire; son bec ressemble à celui du héron étoilé; la mâchoire inférieure est un peu rouge; le champ de son plumage approche pour la couleur de celui du râle terrestre; en général cet oiseau n'a aucun des caracteres qui conviennent au râle proprement dit, ni à la poule d'eau; il a une plume blanche de chaque côté de la queue, le dessous de la poitrine est bleu, le dessus du dos tanné, les plis des ailes blancs; sa maniere de nicher & de nourrir ses petits est comme le râle de terre: on connoît le râle aquatique sous le nom de *poulettes d'eau*; des Ornithologites célèbres ont

distingué deux autres râles , outre celui dont nous venons de parler. C'est le foulque , qui s'engraisse aisément , & qui devient alors aussi bon que la querrelle ; le deuxieme est un râle d'eau du Bengale , dont le bec est long & jaune , le col brun , les jambes sans poils & les griffes noires.

En général le râle d'eau a un goût sauvagin , qui rebute quelquefois jusqu'au peuple , si difficile d'ailleurs à rebuter ; cependant on peut dire que sa chair est tendre & qu'elle a le goût de la poule d'eau.

Quant aux râles de terre , on en connoît trois especes. 1^o. Le râle de genêt : il a le corps applati sur les côtés & semblable à ceux des poules d'eau ; les jambes longues & nues au-dessus du genou ; la queue courte , le bec longuet , & par toutes ses marques il a du rapport avec les oiseaux aquatiques ; sa couleur est testacée & fort semblable à celle de la caille ; son caractère consiste dans un bec qui est presque comme celui de la poule , dans les narines percées d'outre en outre , dans une langue entiere , & dans des pieds à quatre doigts plus longs que le bec.

Cet oiseau se nourrit de vers de terre ; lorsqu'il marche , il s'appuie à peine sur le pouce ou le doigt postérieur ; il se prend difficilement , quoiqu'on l'entende facilement : il pese cinq onces un tiers , & il est long d'onze doigts & demi ; l'étendue de ses ailes est de dix-neuf doigts : il a de la peine à s'envoler ; aussi vole-t-il mal , se tenant les doigts pendans comme un oiseau d'eau ; il coaxe tout d'une tirade , comme la petite grenouille des haies , qu'on nomme communément *grenouille de saint Martin* , & les chasseurs y sont quelquefois trompés.

La chair de cet oiseau est exquise & bien plus estimée que celle du râle d'eau : elle est même plus délicate que celle de perdrix.

La deuxieme espece de râle de terre est le râle noir , il est charnu comme le merle , & aussi commun que

lui. Comme il n'a qu'un vol, il est aisé de le prendre à pays découvert.

La troisieme espece de râle de terre, est le râle rouge : il vit dans le bois taillis ; c'est le moins commun de tous les râles.

On chasse les râles au fusil & aux halliers ; la chasse au fusil est plus prompte, celle aux halliers est la plus sûre ; voici comme elle se pratique : on prend des halliers de quinze à dix-huit pieds de long, & hauts de quatre mailles, dont chacun aura au moins deux pouces de large ; on les attache à des piquets éloignés de deux pieds en deux pieds, & on en place deux vis-à-vis l'un de l'autre sur le bord de l'eau.

Il suffit de marcher à travers les joncs, en tirant tantôt d'un côté d'un hallier, tantôt de l'autre ; on ne verra point les râles s'élever, mais courir en fuyant ; c'est dans les mois de Mai & de Juin que cette chasse est la plus lucrative ; c'est alors que ces oiseaux font leurs petits & on les trouve le long des étangs : comme ils chantent nuit & jour, les chasseurs sont avertis sûrement du lieu de leur retraite, & ils ne doivent se prendre de leur mauvais succès qu'à leur maladresse.

RALLER. Le cerf ralle, quand il est en rut ; pour le sanglier, il grumelle.

RAMAGE. C'est le chant naturel des oiseaux : ce mot se dit aussi en terme de venerie, des branches d'arbres. On nomme *épervier ramage*, celui qui a volé dans les forêts.

RAMURE, c'est le bois de cerf.

RANDONNÉE : on se sert de cette expression, quand une bête donnée aux chiens, tourne deux ou trois fois aux environs du même lieu.

RAPPORT. Un valet de limier fait son rapport, lorsqu'il donne aux chasseurs ses diverses connoissances sur les bêtes qu'il a détournées.

RAPPROCHER : on rapproche un cerf, quand on le parchasse avec un chien courant.

RASER : on dit en terme de fauconnerie *raser* l'air, c'est comme si on disoit, planer : on dit aussi *raser* par rapport au gibier qui se tapit contre terre pour se cacher ; la perdrix se rase , quand elle apperçoit les oiseaux de proie , & le lievre , quand il entend les chiens : on se sert aussi de ce terme pour désigner les chevaux , qui ayant passé sept ans ne marquent plus.

RAT. Sous le nom de rats on entend différentes especes d'animaux , qui approchent les uns des autres par leur configuration. Leur caractere est d'avoir deux dents incisives à chaque mâchoire , point de dents canines , les doigts unguiculés , la queue nue , ou couverte de poils clair semés ; la longueur de leurs queues & la différence de leurs couleurs en constituent les especes. Le rat domestique est le plus commun ; on en voit dans presque toutes les granges & les vieilles maisons : il a environ sept pouces de longueur & une queue de beaucoup plus longue que son corps ; ses oreilles sont grandes , arrondies , transparentes : il a quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derriere. Tout son corps est couvert d'un poil d'un brun obscur , & sa queue de très-petites écailles , entre lesquelles sont quelques poils clair semés.

Le rat des champs a , comme le rat domestique , la queue longue , grosse & arrondie & son corps couvert de poils bruns , excepté aux côtés. Ils ont l'un & l'autre les pieds de derriere plus longs que ceux de devant.

Le rat est carnassier , dit M. de Buffon , & même carnivore : il semble préférer les choses dures aux plus tendres ; il ronge la laine , les étoffes , les meubles ; il perce le bois , fait des trous dans les murs , se loge dans l'épaisseur des planchers , il en sort pour chercher sa subsistance , & souvent il y transporte tout ce qu'il peut traîner : il y fait même quelquefois des magasins , sur-tout lorsqu'il a des petits. Il produit plusieurs fois par an , sur-tout en été ; les portées

ordinaires sont de cinq ou six ; il cherche les lieux chauds & se niche en hiver auprès des cheminées , ou dans le foin , la paille ; malgré les chats , le poison , les pièges & les appâts , ces animaux pullulent si fort , qu'ils causent souvent les plus grands dommages dans les endroits où le voisinage des granges , des greniers & des magasins à foin , facilite leurs retraites & leur multiplication.

Ils se trouvent quelquefois en si grand nombre , qu'on seroit obligé de désertter , s'ils ne se détruisoient eux-mêmes ; mais heureusement ils se tuent , ils se mangent entr'eux , pour peu que la faim les pousse , enforte que quand il y a disette à cause du grand nombre , les plus forts se jettent sur les plus foibles , leur ouvrent la tête , & mangent d'abord la cervelle & ensuite le reste du corps. Le lendemain la guerre recommence , & dure ainsi jusqu'à la destruction du plus grand nombre ; c'est par cette raison qu'il arrive ordinairement qu'après avoir été infecté de ces animaux pendant un temps , on les voit souvent disparaître tout à coup.

Les rats sont aussi lascifs que voraces : ils glapissent dans leurs amours & crient quand ils se battent ; ils préparent un lit à leurs petits & leur apportent à manger. Lorsque les petits commencent à sortir de leurs trous , la mere les veille , les défend , se bat même contre les chats pour les sauver ; un gros rat est plus méchant & presque aussi fort qu'un jeune chat : le rat le mord & le chat ne se défend gueres que de la griffe ; ainsi il faut , pour résister au rat , qu'il soit non-seulement vigoureux , mais encore aguerri. La belette , quoique plus petite que le chat , est un ennemi que le rat redoute , parce qu'elle le poursuit jusques dans son trou , & qu'elle le suce pendant le temps même qu'il la mord ; aussi le rat succombe-t-il presque toujours.

Il y a beaucoup de variétés dans l'espece des rats

domestiques , quant à la couleur ; quoiqu'elle soit noirâtre pour l'ordinaire , on voit cependant des rats bruns , de presque noirs , d'autres d'un gris plus blanc & plus roux , & d'autres tout-à-fait blancs. Ces derniers ont les yeux rouges comme le lapin blanc , la souris blanche , & comme tous les autres animaux qui sont tout-à-fait blancs.

M. Morand, Docteur Régent de la Faculté de Paris & Membre de l'Académie Royale des Sciences , a observé que les rats sont particulièrement sujets à la maladie de la pierre , sur-tout les mâles ; les pierres se trouvent dans les conduits urinaires de ces animaux , dont les reins en général sont toujours malades , ulcérés & d'un gros volume , principalement lorsqu'ils deviennent vieux. Les rats grimpent aisément le long des murs ; si on leur présente de la lumière pendant la nuit , ils ne s'enfuient point , leurs yeux en sont éblouis ; leur odeur dégoûtante , de même que leurs excréments , font connoître que leur chair est plus chaude & plus acre que celle de la souris : on prétend que les chats ne mangent gueres que leurs têtes ; on ne doit pas cependant en conclure que ces animaux sont venimeux , voy. art. *Venimeux*.

Les Auteurs débitent une infinité d'histoires fausses sur les rats , qu'il seroit trop long de rapporter ici ; nous observerons seulement que l'Égypte , après le débordement du Nil , se trouve souvent si affligée de la multitude des rats acharnés à la dévastation du pays , qu'après avoir employé sans succès tous les moyens , que l'industrie humaine peut imaginer , les habitans de ce pays sont obligés d'avoir recours au secours céleste , c'est ce que nous apprend Elien.

Cet Auteur ajoute que ces animaux , dans la crainte d'éprouver alors la colere céleste , cédant à la force des cérémonies Religieuses & apparemment magiques qu'on employoit contr'eux , prennent leur parti & se retirent en très - bon ordre sur une montagne ; ils for-

ment dans leur marche une espece de bataillon quarré; les jeunes sont à l'avant-garde, les vieux conduisent l'arriere-garde, ils ont soin de faire avancer les malades & les traîneurs. Si la tête s'arrête, tout s'arrête; on fait halte avec autant d'ordre que l'armée la mieux disciplinée; se remet-on en marche, tout part. Si plusieurs rats tombent dans l'eau, ils se tiennent mutuellement par la queue, afin de s'échapper tous à la file. Combien de merveilles, mais en même temps de ridicule dans un pareil narré!

En Allemagne on est encore dans la fausse opinion, que parmi les rats il s'en trouve assez souvent un plus grand que les autres, qu'ils appellent par cette raison *le roi des rats*. Le roi, dit-on, s'assied sur son trône & est nourri par ses sujets sans rien faire. Pline prétend que les rats nourrissent avec beaucoup d'amour & d'affection leurs parents accablés sous le poids de la vieillesse; ce fait est visiblement contraire à l'humeur carnassière de ces animaux, qui se dévorent les uns les autres. Il doit par conséquent être rejeté, comme marqué au coin de la fausseté.

Les éphémérides d'Allemagne font mention de plusieurs rats blancs, dont l'un nourri par un particulier dans une cage, étoit si privé, qu'il avoit appris à discerner la voix de son maître, & à lui faire, pour ainsi dire, des caresses, lorsqu'il approchoit de sa cage. Un autre, lit-on aussi dans les éphémérides, nourri dans un couvent de Cordeliers, étoit si familier, qu'il jouoit quelquefois avec les Religieux; mais ce qu'il y avoit de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il faisoit la chasse comme un chat, à tous les autres rats qui paroissoient dans le refectoire en sorte qu'il en tuoit tant qu'il en pouvoit attraper, sans pourtant les manger. Le Docteur Frédéric Lachmun parle d'un rat blanc comme neige, qui, après avoir vécu en cage pendant sept ou huit ans, fut à la fin tué par deux rats ordinaires, qui avoient forcé la cage. Or

il est à remarquer , ajoute notre Observateur , qu'un animal , qui d'ailleurs a la vie très-courte , se soit conservé pendant tant d'années.

Le rat mange de tout indistinctement , quoique cependant il aime mieux le dur que le mou : il boit aussi du vin & leche de l'huile , s'il en trouve dans les caves. Gesner dit avoir donné à des rats de l'aconit à manger , sans que cette plante leur eût été nuisible. Belon assure avoir vu un rat qui vivoit uniquement de semence de jusquiame. Scaliger dit que la fumée de la corne du pied d'un mulet , fait fuir pour l'ordinaire ces animaux. On prétend que si on prend un rat en vie , & si on le lâche ensuite , après lui avoir lié un grelot autour du col , il met tous les autres en fuite.

De tous les moyens qu'on peut employer pour détruire les rats , celui qui les fait périr le plus promptement , est l'arsenic en poudre , s'il n'en résulteroit aucune mauvaise suite ; on en met sur du fromage blanc ou autre , ou sur du beurre , mais on aura surtout attention de ne placer cet appât , que dans les endroits où les chiens & les chats ne peuvent aller , de peur qu'ils n'en soient empoisonnés ; cependant comme cet expédient est très-dangereux , il vaut mieux avoir recours à d'autres.

Prenez , par exemple , une *querte* , ce qui fait à peu près la valeur d'une pinte de Paris , de farine d'avoine ; quatre gouttes d'huile de bois de Rhodes , un grain de musc , deux noix de saint Ignace ; réduisez le tout en une farine très-fine , & placez-le à l'endroit où il y a des rats ; il faut continuer d'en mettre journellement , tant & si long-temps qu'on ne s'apercevra pas que ces petits animaux en aient mangé. La Société de Dublin a accordé en 1662 , une gratification de cinq guinées au nommé Laurent *O'hara* , Auteur de cette découverte.

On a profité de l'inclination qu'on a remarqué dans les rats pour la destruction de leurs semblables ; on

s'est servi conséquemment d'eux-mêmes, comme d'un moyen fort sûr pour en garantir une maison ; voici comme on s'y prend.

Vous tâchez d'avoir dix ou douze gros rats vivans ; vous les renfermez dans un vaisseau de terre ou de bois assez ample, mais où ils ne puissent rien trouver à gruger ; vous en assurez bien le couvercle, pour qu'ils ne puissent pas s'échapper, & vous y ménagez un petit trou pour examiner ce qui s'est passé. Bientôt ces prisonniers pressés par la faim se dévoreront les uns & les autres : vous allez voir de temps en temps combien leur nombre est diminué, & lorsqu'il ne reste plus qu'un de ces rats, qui est le Thygeste de la bande, vous le laissez courir dans la maison. Ce rat devenu féroce, & accoutumé à vivre aux dépens de son espece, détruira jusqu'au dernier tous les autres rats, bien mieux qu'aucun chat, parce que ces autres rats ne se défient pas de lui : il peut aussi d'ailleurs pénétrer par tout.

Quand il aura bien nettoyé la maison, il ne s'agira plus alors que de vous saisir du mangeur de rats, & d'en faire justice à l'instant.

Si vous faites une pâte dans laquelle entre du verd-de-gris, & si vous l'exposez à manger aux rats dans les endroits qui sont le plus fréquemment habités par ces animaux, tous les rats qui en mangeront deviendront furieux, se déchireront les uns & les autres, & se détruiront en fort peu de tems.

Vous pouvez aussi vous défaire des rats & des souris (car les moyens que nous indiquons sont les mêmes pour les uns & les autres de ces animaux), en les faisant noyer : vous remplissez d'eau un grand vase de terre, dont le ventre soit large & l'embouchure fort étroite ; vous aurez cependant soin qu'il ne soit pas totalement plein d'eau, & qu'il s'y trouve au moins un vuide de quatre ou cinq doigts ; vous couvrez la surface de cette eau d'un morceau de

linge flottant , ou d'une pellicule très-mince ; vous mettez dessus de la farine , ou du fromage , ou quelque autre amorce ; les rats attirés par l'odeur & trompés par la solidité apparente de la surface , qui leur présente un mets de leur goût , y courent , enfoncent & se noyent. Autrement , & ce qui revient à peu près au même , vous pouvez encore mettre dans un chaudron d'airain de l'eau , vous couvrez cette eau avec de la menue paille de bled vanné ; les rats s'y jettent pour chercher & manger le bled , & ils s'y noyeront quelque gros qu'ils soient.

Quelques expériences font présumer que ces animaux s'apperçoivent de la ruse , quand plusieurs de leurs semblables y ont péri ; car on a beau alors changer le vaisseau de place , renouveler l'eau & l'amorce , vous ne pouvez plus les y faire noyer.

Vous pouvez encore vous servir d'un autre piège pour surprendre ces petits animaux : il ne vous réussira pas moins ; vous coupez plusieurs morceaux de parchemin , vous les roulez , & vous en faites , en les crevant ou les collant , de petits capuchons , taillés de manière que la tête d'un rat puisse y entrer sans peine ; au fond de chaque capuchon , vous mettez des morceaux de noix , de fromage & d'autres amorces , & vous enduisez l'intérieur de poix liquide , ou de bonne glu ; vous distribuerez ces capuchons autour des trous , où vous soupçonnez des rats : ils s'enfroqueront bien vite , & cherchant d'abord à se sauver , pendant qu'ils courent de côté & d'autre dans cet équipage , vous les frapperez avec des baguettes , puis vous les prendrez sans beaucoup de peine , parce que se trouvant embarrassés de leur froc & ne voyant clair , ils ne pourront regagner leur trou.

Ou bien mettez tout simplement sur leurs routes des feuilles de parchemin frottées de glu & qui ne tiennent à rien ; en se débattant , ils se rouleront avec le parchemin sans pouvoir s'en débarrasser.

Un expédient bien simple encore pour les noyer , c'est de mettre uniquement un bâton plat sur un chaudron rempli d'eau , & de placer sur le milieu de ce bâton du lard , du pain , des noix attachées avec du fil ; les rats y voudront aller , le bâton tournera , aussitôt ils tomberont dans l'eau & se noyeront , les quatre de chiffre que chacun fait ordinairement faire sont aussi très-propres pour prendre les rats ; on prétend qu'en brûlant dans les chambres & greniers communément fréquentés par les rats trois ou quatre poignées de bruyere , la fumée de cette plante , pourvu qu'elle puisse pénétrer exactement dans tous les coins & recoins , fait périr immanquablement ces petits animaux ; on attribue encore la même vertu à la fumée de cornes de mulets & de vieux fouliers ; on assure encore que toutes les fleurs qui répandent une odeur forte , sont un vrai moyen qu'on peut employer pour éloigner les rats.

Si vous mettez dans leurs trous des cendres de chêne , ceux de ces animaux qui en feront encendrés , deviendront galleux & mourront ; rien n'est plus propre encore à ce qu'on dit , pour les faire mourir , que de mêler de la limaille de fer avec du levain , & de mettre de ce mélange dans les endroits où ils abondent : ils en goûteront & périront à l'instant.

Voici encore un autre expédient qu'on peut employer pour les détruire : vous prenez une noix vomique , vous la mettez en poudre bien fine ; vous mêlez de cette poudre avec du beurre & du lard pour en faire une pâte , vous en enveloppez gros comme une noisette dans un morceau de papier blanc & fin , ou vous en formez des especes de pois sans les envelopper. Vous passez un , ou plusieurs de ces pois ou paquets dans les trous des rats ; quand ils en auront mangé , ils chercheront le grand air & mourront sans paroître avoir envie de boire. Si par hasard un chien ou un chat venoit à manger de cette pâte , il en pour

roit devenir fort malade ; mais en lui donnant une cueillerée d'huile , dès l'instant vous le guérissez.

Vous pouvez aussi employer pour faire périr les rats , le mélange suivant ; associez de la pâte de farine d'orge , ou de la semence de concombre sauvage avec de l'ellebore noir & de la coloquinte , & incorporez avec des griottes ; la poudre de maron d'inde incorporée avec de la graisse fait encore , dit on , mourir ces animaux.

Une composition pareillement fort vantée pour leur destruction est la suivante : vous prenez quatre onces de staphisaigre pulvérisée , & trois parties de gruau d'avoine , vous les mêlez bien , & vous en formez une pâte avec du miel , vous en mettez un morceau dans les trous & aux endroits fréquentés par les rats. Quand vous collez quelque chose , si vous voulez empêcher qu'il ne soit dévoré par ces animaux dangereux , détrempez la farine de votre colle avec de l'eau , dans laquelle vous aurez fait infuser une bonne quantité de suie de cheminée.

Les habitans de la Louisiane construisent la plupart de leurs granges à bled presque toutes de nattes de cannes. Ces granges sont cylindriques, élevées de terre à la hauteur de deux pieds , garnies de nattes de cannes en dedans ; leur fond porte sur de grosses cannes entières ; & le dehors en est aussi garni ; les dents des rats ne peuvent les entamer à cause du verni naturel qui les couvre , il les empêche aussi de monter par dehors pour entrer par la couverture.

Outre le rat domestique dont nous venons de parler , il se trouve en France plusieurs autres especes de rats : le rat des bois est , après le rat domestique , celui qui se présente le plus naturellement ; sa queue est très-longue & couverte de petites écailles ; toute la partie supérieure de son corps & l'intérieur des jambes sont blanchâtres : on ne trouve cet animal que dans les bois. M. de Buffon pense que le prétendu rat

de bois est un surmulot ; ce n'est que depuis quelque temps qu'on le connoît ; son nom est très-impropre , car il differe autant du rat que le mulot de la souris ; il ressemble plutôt au mulot qu'au rat , tant par sa couleur que par ses habitudes naturelles. Le nom de surmulot lui convient donc beaucoup mieux : ce nom signifie , *grand mulot*. Cet animal , dit M. de Buffon , est plus fort & plus méchant que le rat , l'épine de son dos est arquée comme celle d'un écureuil , & son corps plus épais : il a des moustaches comme le chat : on ne fait pas le lieu de l'origine de ces animaux ; tout ce qu'on fait , ils se sont prodigieusement multipliés dans la France , ce qui est d'autant moins surprenant , qu'on n'ignore pas actuellement que ces prétendus rats produisent ordinairement , à chaque portée , depuis douze jusqu'à dix-neuf petits , & qu'ils engendrent trois fois par an. Les endroits où on s'est aperçu des surmulots pour la première fois sont Chantilly , Marly la Ville & Versailles ; les dégats qu'ils ont faits dans ces endroits , les ont bien vite fait remarquer ; les mâles sont plus gros , plus hardis & plus méchans que les femelles ; si on les poursuit , & si on les veut saisir , ils se retournent & mordent le bâton , ou la main qui les frappe ; leur morsure est non-seulement cruelle , mais dangereuse ; une enflure considérable l'accompagne bien vite , & la plaie , quoique petite , est long-temps à se refermer.

Les chiens ont autant d'acharnement pour chasser les surmulots , que les rats d'eau ; cet acharnement tient même de la fureur. Quand ceux-ci se sentent poursuivis , & lorsqu'ils ont le choix , ou de se jeter dans l'eau , ou de se jeter dans un buisson d'épines à égale distance , ils choisissent l'eau , ils y entrent sans crainte & nagent avec une merveilleuse facilité ; ils ont cependant leurs terriers , & quand ils peuvent les regagner , ils y vont de préférence

Les surmulots passent l'été à la campagne ; ils s'y

Dist. Vétér. Tome V.

R

nourrissent de fruits & de grains : cela n'empêche pas cependant qu'ils ne soient très-carnassiers ; ils mangent très-bien les lapereaux , les perdreaux , la jeune volaille ; & quand ils pénètrent un poulailler , ils y causent pour l'ordinaire autant de dommage que le putois.

Lorsque le mois de Novembre approche , les meres , les petits & tous les jeunes surmulots abandonnent la campagne pour se retirer par troupes dans les granges , où ils causent de très-grands dégâts : ils hachent la paille , consomment beaucoup de grains & infectent le tout de leur odeur. Les vieux mâles restent dehors , chacun d'eux habite seul son terrier : ils s'y munissent de gland , de fève pour leur provision ; ils remplissent leurs trous jusqu'au bord & ils restent au fond : ils ne s'y engourdissent cependant pas comme les loirs , mais quand il y a de beaux jours d'hiver , ils en sortent ; ceux qui vivent dans les granges , en chassent les rats ordinaires & les souris ; & depuis que ces animaux se sont si fort multipliés aux environs de Paris : on s'est apperçu que l'espece des rats domestiques y est diminuée de beaucoup.

Les Naturalistes placent aussi au nombre des rats les mulots , voy. ce que nous en avons dit art. *Mulots*.

Une autre espece de rat qu'on trouve dans notre continent est le rat d'eau : c'est un petit animal , qui approche pour la grosseur , d'un rat ordinaire ; mais quant à son naturel & à ses habitudes , il a plus de ressemblance à la loutre ; il ne fréquente , comme elle , que les eaux douces , & c'est pour l'ordinaire sur les bords des rivieres , des ruisseaux & des étangs , qu'on le voit communément ; ils se nourrit de poissons ; les goujons , les moutailles , les verrons , les ablettes , le frai de la carpe , du brochet , du barbeau , sont sa nourriture ordinaire : il mange aussi des grenouilles , des insectes d'eau , & quelquefois des racines & des

herbes ; il a tous les doigts des pieds séparés , & cependant il nage facilement ; il se tient fort long-temps sous l'eau , & rapporte sa proie pour la manger à terre , sur l'herbe ou dans son trou ; c'est-là où les pêcheurs le surprennent quelquefois , quand ils cherchent des écrevisses ; cet animal leur mord pour lors les doigts , & cherche à se sauver en se jettant dans l'eau ; il fuit , de même que la loutre , les rivieres trop fréquentées. C'est avec une espece de fureur , que les chiens chassent le rat d'eau ; on n'en voit jamais dans les maisons ni dans les granges : il ne quitte pas le bord des eaux , il ne s'en éloigne pas même autant que la loutre , qui quelquefois s'écarte & voyage en pays sec à plus d'une lieue.

La tête du rat d'eau est plus courte que celle du rat commun ; son museau est plus gros , son poil plus hérissé & sa queue beaucoup moins longue ; ses poils sont mêlés de jaune & de noir dans la partie supérieure de son corps , & dans la partie inférieure ils sont cendrés & mêlés d'un peu de jaune. Les mâles & les femelles de cette espece d'animaux se cherchent sur la fin de l'hiver ; les femelles mettent bas au mois d'Avril ; leurs portées sont de six ou sept. La chair des rats d'eau n'est pas absolument mauvaise , les payfans la mangent les jours maigres.

Le rat d'eau d'Europe se trouve encore en Canada , mais avec des couleurs différentes : il n'est brun que sur le dos , le reste du corps est blanc & fauve en quelques endroits ; la tête & le museau même sont blancs , aussi bien que l'extrémité de la queue ; le poil paroît plus doux & plus lustré que celui de notre rat d'eau ; mais au reste tout est semblable ; & l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espece. Le blanc du poil vient sans doute , dit M. de Buffon , du froid du climat , & l'on peut présumer , ajoute-t-il , qu'en recherchant ces animaux dans le nord de l'Europe , on y trouvera , comme en Canada ,

le rat d'eau blanc , quoique cependant on n'en voie point dans les climats trop rigoureux du Pole. Willugby , Rai , & plusieurs Naturalistes ont donné dans l'erreur en parlant des rats d'eau , lorsqu'ils prétendent que ces animaux ont des membranes entre les doigts du pied.

Un autre animal qui paroît tenir de la nature du rat , est le loir ; aussi l'appelle-t-on le *rat velu* , voy. ce que nous en avons dit dans l'article qui le concerne au mot , *Loir*. Il est inutile de revenir ici à son sujet ; nous ne parlerons pas non plus des autres especes de rats : il sont la plupart étrangers à la France , & conséquemment ils ne doivent pas faire partie de cet ouvrage.

Nous finirons cet article par une anecdote , qui paroît confirmer le sentiment de Plin sur l'affection des jeunes rats envers leurs parens : cette anecdote a été écrite de Spithéad le 12 Avril 1757 , par M. Joseph Pardew , premier aide du Chirurgien-Major du Lancestre , vaisseau de guerre de Sa Majesté Britanique , à unde ses amis résident à Londres.

J'étois , dit l'Observateur , ce matin dans mon lit à lire : j'ai été interrompu tout à coup par un bruit semblable à celui que font les rats , qui grimpent entre une double cloison & qui tâchent de la percer : le bruit cessoit quelques momens & recommençoit ensuite ; je n'étois qu'à deux pieds de la cloison , j'examinois attentivement ; je vis paroître un rat sur le bord d'un trou , il regarda sans faire aucun bruit , & ayant apperçu ce qui lui convenoit , il se retira ; un instant après je le vis reparoître : il conduisoit par l'oreille un autre rat plus gros que lui , & qui paroissoit vieux ; l'ayant laissé sur le bord du trou , un autre jeune rat se joint à lui : ils parcoururent l'un & l'autre la chambre , ils ramassent des miettes de biscuit , qui au souper de la veille étoient tombées sous la table , & les porterent à celui qu'ils avoient laissé sur le bord

du trou. Cette attention dans ces animaux m'étonna, continue M. Pardew, je les observois même avec plus de soin. J'apperçus que l'animal auquel les deux autres portoient à manger, étoit aveugle, & ne prenoit qu'en tâtonnant le biscuit qu'on lui présentoit. Je ne doutai plus que les deux jeunes rats ne fussent ses enfans, qui étoient les pourvoyeurs assidus d'un pere aveugle; j'admirois en moi-même la sagesse de la nature, qui a mis dans tous les animaux une intime tendresse, une reconnoissance, je dirois presque, une vertu proportionnée à leurs facultés; dès ce moment, ces animaux abhorrés sembloient devenir mes amis: ils me donnoient pour me conduire en pareils cas, des leçons que je n'aurois pas souvent trouvées chez les hommes. J'étois dans une rêverie agréable, admirant toujours ces petits animaux, que je craignois qu'on interrompît; le Chirurgien Major entra dans ce moment: les deux jeunes rats firent un cri pour avertir l'aveugle, & malgré leurs frayeurs, ils ne voulurent pas se sauver, que le vieux ne fût en sûreté: ils rentrèrent à sa suite, & lui servoient, pour ainsi dire, d'arriere-garde. Telle est l'observation de M. Pardew; si le fait est vrai, comme il l'affure, combien de matieres à réflexion!

Il y a dans le Rhin, près de Rudisheim une espece de petite isle; au milieu de laquelle se trouve une tour, que l'on nomme dans le pays *Tour aux rats*. Selon la tradition du pays, on prétend que Halton II. furnommé *Bonose*, Archevêque de Mayence, fut dévoré dans cette tour par les rats. Ce Prélat, qui étoit le plus cruel & le plus méchant des hommes de ce temps-là, tomba malade dans une maison qui n'est pas éloignée de cette Isle, & dont on voit encore les ruines: par un jugement extraordinaire de Dieu, ajoute-t-on, il y fut environné de tant de rats, qu'il étoit impossible de les chasser: il se fit pour lors transporter dans l'isle, où il espéroit d'en être délivré;

mais les rats s'y multiplierent , y passerent à la nage & enfin le dévorèrent.

Dans un temps de famine , cet homme cruel , dit l'histoire , fit assembler quantité de pauvres dans une grange , où il les fit brûler ; alleguant que cette vermine étoit inutile , & qu'elle ne servoit qu'à manger le pain nécessaire aux autres. La plupart des habitans de l'Electorat croient cette histoire , & quelques-uns la regardent comme chymérique ; il y a souvent de la précipitation & de la légèreté à recevoir trop rapidement ce qui tient du prodige , mais on peut bien pécher aussi par une trop grande incrédulité.

D'ailleurs on trouve deux histoires à peu près semblables dans le *Fasciculus Temporum*. Une infinité de rats , dit l'Auteur de cet ouvrage , se rassemblèrent de toutes parts & se jetterent avec une espece de rage sur un certain Prince , au milieu de ses convives ; ils ne le quitterent point qu'ils ne l'eussent entièrement dévoré. Ce fait arriva vers l'an 1074 : on raconte la même chose d'un autre Prince de Pologne : ce Prince étoit Poppiel II. surnommé *Sardanapale*. Il avoit fait empoisonner les Princes de Pologne ses oncles , & avoit ordonné qu'on laissât leur corps sans sépulture ; il sortit de ces cadavres , dit la chronique de Poppiel , des rats qui le dévorèrent , lui , sa femme & ses deux enfans. Garon place cet événement en l'an 830 , & il ajoute , en parlant de l'Archevêque Halton , que les rats rongerent jusqu'à son nom , qui étoit en plusieurs endroits sur la tour du Rhin ; au reste l'histoire de Halton est très-amplement rapportée dans les chroniques rédigées par Thriteme , & dans les méditations de Camerarius. Calvisius raconte aussi qu'en 1013 , un certain soldat fut dévoré par les rats. Si l'Histoire Sainte nous représente un Pharaon chargé de poux & de grenouilles , & un Herode dévoré de vers , pourquoi se hâteroit-on de traiter de fables , les histoires que nous venons de rapporter ?

L'odeur mauvaise & dégoûtante des rats (on en peut dire autant des souris) fait qu'on n'en use point en aliment ; cependant il se trouve des pays, où on les mange avec plaisir ; leur usage n'est même suivi d'aucun mauvais effet ; en Europe on a pour ces animaux une aversion naturelle ; il faut être bien pressé par la famine pour en pouvoir manger.

La médecine, qui fait tirer parti de tout, fait cependant usage de ces animaux ; l'animal entier, son sang & sa fiente deviennent pour elle d'excellens médicamens : on prend deux ou trois rats (on peut aussi prendre à leur place des souris), on les écorche, on en ôte la tête & les pieds, on les fait cuire & on les donne à manger aux enfans, qui laissent échapper leur urine pendant le sommeil. Le peuple connoît très-bien ce remède, on l'a souvent vu, dit-on, réussir, mais il demande d'être répété plusieurs fois ; d'autres pour éviter le dégoût d'un mets aussi désagréable, font sécher au four & réduire en cendres trois petits rats : ils les partagent en trois doses à prendre dans la journée ; ils les mêlent aussi dans une omelette, ou avec tout autre mets pour les faire manger.

Ces mêmes cendres mises sur les verrues & sur les engelures, ulcères, les guérissent très-prompement. On attribue au sang de rat une vertu discutive & résolutive ; on s'en sert même pour résoudre les tumeurs scrophuleuses : le Docteur Hangerdron assure avoir vu sous ses yeux une jeune fille guérir de tumeurs scrophuleuses par des seules frictions faites avec le sang chaud d'un rat ouvert tout vivant ; ces frictions furent continuées pendant quelques momens, & on eut en même temps la précaution de mettre autour du col de la malade, un ruban trempé dans le même sang, & de l'y laisser jusqu'à ce qu'il tombât de lui-même ; par le moyen de ce topique, les tumeurs

diminuèrent insensiblement & disparurent enfin sans retour.

La fiente de rat ou de souris , connue dans les pharmacies sous le nom de *Musarda* , ou *Stercus nigrum* , est douée d'une vertu purgative ; si on en donne aux petits enfans trois ou quatre crottes dans le lait de leur mere , on les hache suffisamment ; les personnes délicates en delayent six crottes dans du lait ; elles les passent en travers d'un linge & en prennent l'expression.

On pulvérise encore la fiente de ces animaux , après l'avoir fait sécher : elle se prescrit depuis douze grains jusqu'à un gros pour faire couler les urines , déterger les conduits urinaires & chasser les graviers. Ces mêmes crottes s'emploient aussi à l'extérieur ; on les fait dissoudre dans du vinaigre pour guérir la gratelle , on les mêle pulvérisées avec le miel & le jus d'oignons pour faire croître & revenir les cheveux.

RAYER Quand on dit *raier* les voies d'une bête , cela veut dire faire une *raie* derrière son talon. On ne le pratique qu'à l'égard des bêtes qu'on a dessein de détourner pour les faire connoître aux chasseurs.

RAZER, ou *rafer*. C'est un terme de chasse qui s'emploie pour désigner le gibier qui se tapit contre terre pour se cacher ; la perdrix se rase , quand elle aperçoit les oiseaux.

REBONDIR. Les chiens rebondissent lorsqu'ils ont la queue droite & qu'ils sentent quelque chose d'extraordinaire.

REBUTÉ. Un oiseau rebuté est celui qui a perdu courage & qui ne veut plus voler.

RECELER. Le cerf est recelé , lorsqu'il demeure deux ou trois jours dans son enceinte , sans en sortir.

RECHASSER. C'est faire rentrer dans les forêts les bêtes qui se sont écartées dans les buissons.

RECLAMER. C'est un terme de chasse, qui signifie les pipeaux, les filets & autres instrumens avec lesquels on attire les oiseaux pour les faire tomber dans le piège; on emploie aussi ce terme en fauconnerie pour désigner les oiseaux de proie qu'on prend au poing avec le tiroir & la voix.

REDONNER. C'est un terme de venerie & de fauconnerie. On *relance* & on donne un cerf aux chiens, quand on le requête. Un faucon redonne à propos, quand il se remet sans peine à la poursuite du gibier.

REER, ou *rayer*. C'est, en terme de chasse, le cri d'un cerf, d'un daim, & d'un chevreuil, lorsqu'ils sont en rut; les chevreuils reent presque continuellement, quand ils entrent en amour.

REFAIT. C'est un terme de maréchallerie; un cheval refait est un cheval ruiné, ou qui a quelques défauts, dont un maquignon a pris soin pour en affronter quelqu'un.

REFUIR, se dit, en venerie, du cerf & autre gibier qui fuit devant le chasseur, qui rase & revient sur ses pas pour dérouter les piqueurs.

REFUITTE. Par ces mots on entend les lieux où se rendent les bêtes fauves quand on les rechasse.

REFUS. Un cerf de refus est un cerf de trois ans.

REGUINDER. Un oiseau de Fauconnerie se reguinde, quand il s'élève en l'air par un nouvel effort.

REJETS. Ce sont, en terme d'oïseleurs, des petites baguettes élastiques qui servent dans les pièges qu'on tend aux oiseaux.

REINS. En terme de maréchallerie, on qualifie du nom de reins les vertebres des lombes; mais en terme d'anatomie, ce sont des viscères qui servent à l'excrétion de l'urine, voy. les différentes descriptions anatomiques des quadrupedes. Les vertebres des lombes commencent à l'extrémité du dos, entre cette partie & la croupe.

Un cheval peut quelquefois éprouver un effort de reins, c'est-à-dire, une extension forcée des ligamens qui attachent les vertebres, ou une contraction violente des muscles dorsaux; cet accident est ordinairement occasionné par une chute de fardeaux trop pesans; par des efforts faits à l'animal pour sortir d'un mauvais pas, en glissant, en sautant ou même en se relevant de l'écurie.

On s'apperçoit de cet accident aux mouvemens & à la démarche du cheval; il ressent une douleur extrême en reculant; sa croupe est bercée: elle chancelle, elle balance, si l'effort n'est pas considérable. S'il étoit considérable, le cheval est incapable de mouvement, & pour peu qu'on veuille le contraindre, son derriere qu'il traîne est sans cesse prêt à tomber; si l'effort est considérable, on ne peut le guérir.

REINTER: on dit qu'un chien est reinteré, lorsqu'il a les reins larges & élevés en arc, c'est en lui un signe de vigueur.

RELAIS, c'est la distribution qui se fait dans les forêts, des chiens & des chevaux pour la chasse des bêtes fauves & pour celle des bêtes noires.

RELAISSER, se dit d'un lievre qui s'arrête sans aller au gîte, & qui se met sur le ventre à cause de son excessive fatigue.

RELANCER, c'est lancer une deuxieme fois une bête; on le fait d'ordinaire lorsqu'il y a des relais.

RELEVER; on dit en venerie le relevé d'une bête, lorsqu'elle sort du lieu où elle a demeuré pendant le jour pour aller se repaître.

REMARQUE. C'est le mot que crie celui qui mene les chiens, quand les perdrix partent.

REMARQUER. Se dit en fauconnerie de ceux qu'on mene à la chasse pour remarquer le départ des perdrix.

REMBUCHEMENT. C'est quand une bête est entrée dans le fort, & qu'on brise sur ses voies haut

& bas de plusieurs brisées. Le *faux rembuchement* se fait quand la bête entre quelques pas dans un fort , & revient tout court sur elle pour se placer dans un autre fort.

REMBUCHER. C'est la même chose que si on disoit , se remettre dans les bois ; on dit , le lievre est *rembuché* , ce qui le rend difficile à relancer.

REMEDE. Par remede on entend dans l'Art Vétérinaire , comme dans la Médecine des Hommes , tout médicament , qui appliqué au-dehors ou pris intérieurement , cause dans les humeurs & dans tout le corps un changement salutaire ; on en distingue de deux sortes : le simple & le composé. Le simple est celui qu'on emploie sans le mélanger avec d'autres ; le composé est un mélange de plusieurs ingrédients , qui se préparent selon les regles de l'Art.

L'aliment differe du remede , en ce qu'il nourrit & augmente la substance , tandis que le remede ne peut que l'altérer , soit qu'on l'applique extérieurement , soit qu'on le prenne intérieurement. Le venin differe du remede , en ce qu'il détruit la substance : on peut cependant l'employer quelquefois comme remede , mais c'est en corrigeant & même domptant ce qu'il peut avoir de mauvais : on le rend par-là salutaire , tant pour l'appliquer au-dehors , que pour le donner par la bouche.

Lorsqu'on emploie les remedes composés , il est à craindre que beaucoup d'ingrédients , qui sont de qualité différente , ne s'alterent & ne se corrompent mutuellement , & n'agissent pas suivant l'intention de celui qui les prescrit & l'indication de la maladie ; les remedes sur lesquels il faut être le plus réservé , sont les purgatifs âcres & narcotiques ; ceux qui sont propres aux mulets , aux ânes , au cheval , sont également indiqués pour les bœufs ; & si on les donne aux moutons , il faut les diminuer de trois quarts ; cependant on ne peut rien statuer de certain sur cet

objet. Il est réservé au praticien de faire attention au siege, à l'état, à la violence, à la gravité des causes & des symptômes de la maladie, aux forces vitales du malade, à son tempérament, à la masse, au volume de son corps, à une disposition particuliere, qui souvent dépend de la conformation de la machine, des maux qui ont précédé : on aura aussi égard à l'habitude & à la familiarité de l'animal avec tel remede, au régime auquel il a été tenu, au travail qu'il a fait, au pays où il est né & qu'il habite, à l'intégrité de ses parties ; pour ce qui concerne le sexe, les difformités ne sont pas aussi sensibles que dans l'espece humaine : quand les maux sont violens & enracinés, il faut qu'en général les doses soient plus fortes que foibles ; quant à l'âge, si la dose pour un cheval est d'une once, il suffira qu'elle soit de trois gros pour le poulain d'un an, & de six gros pour celui de trois ans, en ayant toujours égard aux circonstances particulieres.

Nous avons rapporté aux articles de chaque bestiaux les remedes qui peuvent lui convenir : nous allons cependant en exposer encore ici quelques-uns ; & pour rendre même cet ouvrage plus complet, nous donnerons le détail des principaux remedes qui se trouvent dans le *Parfait Bouvier*. Nous commencerons d'abord par indiquer les remedes qui conviennent pour les fievres des chevaux : on connoît qu'un cheval a la fievre, quand il a la tête pesante & immobile, lorsque ses yeux sont enflés, qu'à peine il peut les ouvrir, & que quelquefois ils se trouvent remplis d'eau, lorsque ses levres & tout le corps sont mous, que son haleine & tout le corps sont brûlans, qu'il étend les jambes, qu'il est insensible aux coups, & qu'en marchant, il semble qu'à tout moment il doive tomber ; il frissonne par tout le corps, ses dents craquent, les testicules sont pendans, le scrotum quelquefois ulceré, les

fillons supérieurs du palais mous, chauds & relâchés, le cheval rend en outre, au rapport d'Anatolius, des excréments durs & desséchés; cependant il n'est pas toujours certain, que le cheval ait la fièvre, quand il baisse sa tête, qu'il étend ses jambes & qu'il tremble; pour en être bien certioré, on présentera de l'avoine ou de l'orge au cheval malade: s'il en mange, c'est signe qu'il est seulement fatigué, car il est de fait que le cheval qui a la fièvre, abhorre toute sorte d'aliment, est triste & ne peut se relever; si la maladie augmente & si le cheval ne mange pas, il ne lui faut souvent que trois jours pour mourir.

Quelques-uns prétendent qu'on peut connoître la fièvre par l'attouchement des oreilles, ou bien en mettant la main sur le repli de l'épaule, mais cet attouchement ne peut fournir aucune conjecture réelle.

La fièvre est occasionnée, selon Apfite, par la lassitude, les courses violentes, la chaleur, la froidure & l'indigestion, spécialement par celle qui reconnoit pour cause d'avoir mangé des herbes nouvelles au printemps, ou du grain nouvellement moissonné, qui se dépouille difficilement de sa bale.

Pour parvenir à la cure de la fièvre, il faut tirer au cheval du sang des tempes ou de la tête, le faire jeûner le premier jour, ne lui donner que peu à boire, & l'exercer modérément; si c'est l'hiver, on le couvrira bien & on le tiendra dans une écurie chaude; lorsqu'il commencera à mieux se porter, il faudra, si le temps le permet, le laisser aller paître ou arroser son foin avec de l'eau fraîche, on lui augmentera son manger peu-à-peu, & on fera très-bien de lui donner un peu d'eau d'orge dans le commencement.

Si le cheval a le ventre resserré, on lui donnera des mures nouvelles; s'il est trop lâche, on mêlera une livre de miel & trois livres d'eau bouillie, on lui en jettera à plusieurs reprises dans les naseaux,

après quoi on le baignera dans de l'eau chaude & on le frotera d'huile & de vin, on le couvrira ensuite, lorsqu'il commencera à reposer. On lui donnera de l'aliment peu-à-peu, on lui tirera du sang des tempes à la quantité de trois livres, & le jour suivant, des veines qui sont au-dessus du genou, jusqu'à six livres, & on le nourrira bien.

On pourra encore le traiter de la façon suivante; on aura spécialement l'attention de le médicamenter en été dans un bain chaud, & en hiver dans une étuve, pour qu'il ait moins de frisson; on le nourrira médiocrement avec de la farine de vesce ou de bled, on lui donnera de l'eau froide, on lui lâchera le ventre avec des médicamens, on lui tirera du sang du cou, ou des veines qui sont aux environs de la poitrine ou de la gorge on lui étuvera les genoux avec du vinaigre chaud, & lorsqu'il sera hors du paroxisme, on pourra le laver d'eau chaude.

Si la fièvre est occasionnée par la lassitude, & si le cheval est languissant, on lui fera prendre pendant trois jours une livre de lait de chevre, quatre œufs crus, un peu d'amidon, & du suc de pourpier mêlés ensemble, ce qu'on réitérera jusqu'à parfaite guérison.

Mais si la fièvre est produite par une inflammation des amygdales, ou des ulcères de la bouche, ou par quelque fluxion catharrale, on tiendra l'animal chaudement, on lui frotera la bouche avec du sel, de l'oignon, de l'huile & de la poix: on le tiendra chaudement: on lui frotera les jambes avec de la lie de vin, dans laquelle on aura fait bouillir de la morelle, & si la saison le permet, on lui fera manger des herbes; si le sang coule de ses naseaux, on y injectera du suc de millepertuis.

Eumelius dit que si un cheval a la fièvre, il faut lui tirer du sang du cou, & lui injecter dans les naseaux pendant trois jours de la casse, de la myrrhe,

de l'encens , à la dose de chacun six onces , un peu de sang de tortue marine & du vin vieux ; on lui fera ensuite prendre pendant trois jours une décoction froide composée de rhue , de persil , de pastenade , & de menthe.

Agathoricus ordonne pour un cheval qui a la fièvre , de lui faire prendre trois œufs , six onces d'huile rosat , & une livre de bon vin ; mais il ne faut pas , ajoute-t-il , que l'animal soit dans un lieu resserré ou étroit , ni qu'il mange de l'avoine , mais seulement un peu de foin , qu'il boive souvent de l'eau froide , & en cas qu'il n'en veuille point , il faut lui en faire avaler avec la corne ; trois jours après on lui donnera de l'avoine , en augmentant peu à peu la quantité.

Pelagonius préfère un autre traitement ; quand la fièvre , dit-il , est accompagnée de douleurs d'intestins , pour la guérir , il suffit de lui frotter le corps avec le mélange suivant : on prend semence de toute-bonne & fumac de chacun deux onces , poivre blanc une once , deux livres de vin , jus de panais trois onces , semence de persil deux onces & demi , myrrhe quatre onces , germandrée deux onces , camomille trois onces , encens mâle quatre onces , poivre noire deux onces , gentiane une demi-once : on pilera ce qui doit l'être : on mêlera le tout ensemble & on en frottera le corps de l'animal.

Quelques-uns prétendent que pour chasser la fièvre , ôter la douleur des intestins & restaurer le cheval atténué , il faut prendre deux onces de mauve , une demi-livre d'encens , une demi-once d'iris , une demi-livre de poivre , de la graine de laurier & de la semence de persil de chacune une once ; après avoir pilé le tout , on le lui fait avaler avec du vin.

D'autres se servent de la potion suivante : on prend du lait d'ânesse une livre , de l'huile quatre onces , du safran un scrupule , de la myrrhe deux scrupules &

une cueillerée de semence de persil : on mêle bien le tout ensemble ; en hiver on pourra lui donner du froment humecté, & en été de l'avoine.

Un autre remede , c'est d'oindre tout le corps du cheval avec une livre de rose , & autant de vieille huile ; vinaigre , huile commune , pourpier & feuilles de noyer de chacun une demi-livre ; menthe & rhue en quantité suffisante ; on pile le tout , on le mêle ensemble , on le cuit, & on le réduit en forme d'onguent.

Une potion qu'on peut encore donner après la saignée dans la fièvre est la suivante : prenez gentiane une demi-livre , aristoloche quatre onces , hyssope , figues , absynthe , de chacun deux onces , semences de persil une demi-livre , rhue une poignée ; faites bouillir le tout avec de l'eau en suffisante quantité : on reconnoitra qu'il aura assez bouilli, lorsque l'eau sera devenue noire ; on donnera à l'animal malade une livre de ce remede avec la corne.

Il y en a qui donnent en pareil cas la décoction de fenugrec , passé par un linge , ou la décoction de persil , de rhue , de melilot & d'hyssope.

Il se trouve quelques Auteurs qui conseillent le remede suivant pour ôter la lassitude & guérir la fièvre des chevaux : on prend suc de panais une once , huile de laurier , iris , castoreum & suc d'hyssope de chacun quatre onces , huile vierge quatre onces & demie , suc d'absynthe une demi-livre : on mêle le tout ensemble & on en fait un onguent : ou bien on prépare une composition avec de l'aurone , de l'aunée , du nitre , du sel , des bayes de laurier à la dose de chacun deux onces : on mêle bien le tout ensemble & on en frotte le cheval.

Suivant d'autres Auteurs, on ne donnera pas à manger le premier jour à l'animal malade ; le lendemain on le saignera sous la queue , & à quelque intervalle de distance , on lui fera manger à jeun pendant cinq jours des choux avec de l'huile : on lui donnera

pour

pour nourriture des fommités de lentisque, d'olivier, de vigne ou quelques autres feuilles tendres, & avec une éponge pleine d'eau on nettoiera les ordures de la bouche & celles qui s'amassent aux oreilles : on lui donnera à boire de l'eau froide trois fois le jour, & il ne sortira pas de l'écurie que lorsqu'il sera guéri.

Plusieurs appliquent un bouton de feu sous les yeux, & lavent cette plaie avec de l'urine deux fois par jour, jusqu'à ce que les croûtes tombent & que la cicatrice soit solide. Ils scarifient même les oreilles jusqu'à ce que le sang en coule.

D'autres donnent à manger aux chevaux malades de la farine de froment mêlée avec du vin ; d'autres les lavent avec de la saumure, & les tiennent couverts & chaudement ; d'autres leur donnent du miel & du vin mêlés ensemble, & en certain pays lorsqu'une mule est attaquée de la fièvre, on lui donnera des choux verts.

La plupart des remèdes que nous venons de rapporter ne sont autre chose, comme il est aisé de voir, que de recettes informes que nous nous gardons bien de conseiller, ou du moins si nous les ordonnions, ce ne seroit qu'avec beaucoup de modifications ; cela nous prouve combien l'Art Vétérinaire étoit peu cultivé parmi les anciens, & combien il y a de réforme à y faire ; toutes les fièvres des chevaux ne sont pas de même, & par conséquent il leur faut un traitement différent, & ce traitement doit encore varier selon les circonstances ; nous allons donc distinguer ici les différentes espèces de fièvre. Voy. ce que nous en avons déjà dit aux art. *Cheval. Médecine Vétérinaire, &c.*

La première est la fièvre éphémère : cette fièvre se termine dans les vingt-quatre heures ; ce n'est autre chose qu'une effervescence du sang : toutes sortes d'excès peuvent donner lieu à cette fièvre, tels que le travail, la faim, la soif, les coups, les aposthumes, les chûtes, les blessures, les obstructions de la peau & les ali-

mens trop chauds ; lorsque cette fièvre est occasionnée par le travail excessif , il ne faut pour la guérir que le repos ; si c'est la faim qui a donné lieu à cette maladie , on la guérira en donnant de l'aliment ; si c'est la soif , on donnera à l'animal malade des potions ; si elle provient de coups , il faudra avoir égard à la partie offensée : on la pansera & on remédiera ainsi toujours aux causes qui peuvent avoir donné lieu à la maladie.

La fièvre tierce est la deuxième espèce de fièvre à laquelle les chevaux sont sujets : elle commence par le frisson & finit par la sueur ; quand elle est vraie , le paroxysme ne dure que douze heures ; quand il passe ce temps , elle est appelée batarde ; les chevaux courageux sont sujets à cette fièvre.

Pour y apporter remède , il faut tirer du sang plus abondamment que n'ont prescrit les Auteurs ci-dessus cités ; il est de fait que la saignée est fort salutaire en pareil cas , tant celle du cou que celle du palais & des autres parties ; les breuvages sont aussi très-bien indiqués ; on aura sur-tout la précaution dans toute sorte de fièvres , & même dans toute sorte de maladies , de tenir le ventre libre au cheval par des clysters mondifiants faits avec une décoction de mauve , mercuriel , feuilles de violier , diaprunis , lenitif , miel & autres semblables.

Pour purger , on pourra faire prendre au cheval dix jaunes d'œufs , de la graisse de porc sans sel , six onces de casse , une once d'hiera picra & deux verres de vin.

La troisième espèce de fièvre est la quarte : elle vient ordinairement aux chevaux qu'on a nourris avec des alimens grossiers & difficiles à digérer : on tiendra le cheval chaudement , & on le nourrira d'alimens chauds faciles à digérer , tels que des pois rouges , du foin arrosé avec du miel , des raves , du persil & du fenouil ; pour le purger , il faudra pren-

dre de la décoction de stœchas, de buglosse, de capillaire, avec du pouliot, de la casse & du catholicon.

La quatrième fièvre est la continue : elle est occasionnée par des humeurs putrides ; dans cette espèce de fièvre on découvre de trois jours en trois jours de nouveaux accidens ; on donnera dans ce cas au cheval malade des alimens qui humectent & qui rafraîchissent, comme chiendent, chicorée, pourpier ; les boissons de farine d'orge sont aussi très-bien indiquées dans cette fièvre & dans toutes les autres, de même que les clysters faits avec la décoction ci-dessus indiquée, le catholicon, la benedicté laxative, le miel violet ou mercuriel, réitérés plusieurs fois le jour, & on saignera en outre l'animal du cou, du palais ou de la poitrine. On purgera comme pour la fièvre tierce.

On voit souvent des chevaux gros & gras, & particulièrement ceux de Flandres, avoir vers l'automne des fièvres continues, très-difficiles à guérir, ce qui provient de l'abondance de pituite, occasionnée par des alimens grossiers ; on exercera modérément les chevaux, on les frottera à contre-poil avec une huile chaude, telle que celle de mélilot & de camomille, & en cas que le ventre ne soit pas libre, on leur donnera des clysters faits de décoction de camomille & de mauve, d'*hiera picra*, de lenitif & d'huile de lin ; on purgera ensuite avec de la poudre d'aristoloche & de gentiane de chacune une once, trois onces de casse, une demi-once d'agaric, mêlés avec une suffisante quantité d'eau d'orge ; la nourriture qu'on présentera à l'animal malade sera chaude & sèche, tel que du persil, du foin arrosé d'eau de miel, de la pâte de son avec du miel, de la poudre de réglisse, des bayes de laurier & des pois chiches.

Quelques-uns prétendent avoir remarqué dans les chevaux une fièvre quarte continue, mais elle est fort rare. On la reconnoît par le redoublement qui

Q ij

se fait au quatrieme jour & par la siccité de la peau & les excréments secs , noirs ; elle ne vient qu'en automne , & aux chevaux de complexion foible : elle dégénere à la fin en hydropisie.

Tels sont les remedes qu'indique le rédacteur du Dictionnaire œconomique contre la fièvre des chevaux ; il rapporte aussi des remedes pour leur lassitude : ces remedes méritent d'occuper une place dans ce recueil.

Quand les chevaux sont lassés d'avoir marché , ou qu'ils sont hors d'haleine , ou incommodés de trop longues évacuations , on leur donne de la fleur de farine , qu'on mêle avec d'excellent vin. S'il paroît quelques ulcères , on fait dissoudre dans une chopine d'eau un scrupule de safran , & on la fait avaler à l'animal.

On reconnoît qu'un cheval est dompté par la lassitude lorsqu'il ne peut demeurer sur les pieds sans trembler , qu'il a la tête baissée , les oreilles panchées , les yeux enfoncés & le crin redressé ; si on le pique , il leve la tête , mais aussitôt il la baisse.

Pour le rétablir , il faudra avoir soin qu'il ait de la litiere bien douce pour se coucher ; on lui fera ensuite avaler du vin un peu chaud avec de l'huile : on le frotera & on le lavera avec quantité d'eau chaude , on lui passera souvent la main sur le dos : on le couvrira bien & on le tiendra chaudement.

Quant à ceux qui se mettent hors d'haleine en marchant , on leur donnera pendant sept jours une chopine de vin & d'eau ; si les flancs se gonflent , on ne leur donnera point de vin , mais on injectera dans le naseau gauche deux livres d'eau & un demi-gros de safran , après qu'on l'aura frotté souvent.

Le trop grand cours de ventre affoiblit le corps & les forces du cheval , quoiqu'il ne semble pas malade ; de même la perte de sang ôte une grande partie des forces : c'est pourquoi on fera bien de le restaurer par

quantité de nourriture, & on l'excitera à manger par la diversité des alimens.

En général quand ces animaux sont las & échauffés, on les couvre bien de peur du froid, & on leur frotte la tête & l'échine avec un mélange de graisse & de vin; il n'importe pas moins de frotter tout le corps des chevaux que ceux des hommes pour les délasser.

Nous trouvons encore dans le Dictionnaire Economique différens remedes contre la furie des chevaux, que nous allons rapporter pareillement ici.

Vous remédieriez à cette furie, dit le Redacteur, & vous dompterez dans ces animaux ce vice, si après les avoir liés avec des cordes, vous leur jetez dans les naseaux trois livres de gros vin, ou si vous leur faites avaler de la racine de concombre sauvage, cuite dans deux chopines de vin avec du nitre.

On leur frottera aussi rudement le corps, mais principalement la tête, d'ellebore noir bouilli dans du vinaigre, on leur fera faire beaucoup d'exercice; on les saignera aux cuisses & on ne leur donnera plus d'orge, jusqu'à ce qu'ils se soient plus modérés; quelques-uns les tiennent dans un lieu sombre & tranquille, ce qui les rend souvent plus vicieux, ou les fait mourir; le plus grand de tous les remedes dans ce cas, c'est de châtrer le cheval.

Nous donnons le nom de remedes pastoraux à ceux qui sont usités chez les laboureurs, les marquaires, les bergers & les pâtres; la plupart de ces remedes ne sont que des recettes assez informes qui se sont perpétuées d'âge en âge parmi les gens de cet état, & qui ont formé jusqu'à ces derniers siècles la matiere vétérinaire. On ne commence que depuis peu à donner des principes sur cette science; l'Auteur du *Parfait Bouvier* a rassemblé une partie de ces recettes; pour ne rien laisser à négliger dans un Dictionnaire

de l'étendue de celui-ci, nous allons donner l'extrait de ce petit ouvrage.

L'Auteur commence d'abord par indiquer la méthode de connoître l'âge des bœufs & vaches : on le connoît à leurs dents de même que celui des chevaux ; ces animaux ont deux dents à la pince à quatre ans, huit à cinq ans, & à six les coins sont à l'égal des autres ; ces animaux cessent pour lors de marquer ; quand il sont plus vieux, leurs dents s'usent, deviennent plus courtes, même à l'uni des gencives, se décharent & branlent.

M. Boutrolle, Auteur de cet ouvrage, donne ensuite des observations sur la saignée : on ne saigne pour l'ordinaire, suivant lui, les bœufs & les vaches que de trois manières, à la veine du col ou jugulaire, avec des flammes pareilles à celles dont se servent les maréchaux pour saigner les chevaux, à la veine de l'œil & aux huit *petits galets* ou *caignons* ; la saignée de la queue, des oreilles, du lampas & de la langue est inutile ; cependant ceux qui ne savent saigner autrement, y ont recours.

Il ne faut pas saigner, ajoute M. Boutrolle, dans les indigestions d'eau ou de manger, dans les bouchures, dans les flux provenans des raclures de boyaux, dans les flux noirs ou sanguins, ni même dans les flux ordinaires ; mais il sera à propos de saigner dans les grosses & médiocres fièvres, dans les apparences d'abcès, maux de cerf, tumeurs, lait épanché dans le sang, dans le trop de sang ou plénitude, dans le venin hâté ou venin dormant, dans les robinieres ou taurelieres, fourbures, ruptures, pissement de sang, hémorrhagie par le nez, mal de tête & maladies pestilentielle, enfin dans toutes celles dont il sera parlé ci-après.

La saignée du col ou jugulaire se fait de la même manière qu'aux chevaux, à la réserve que le plus sou-

vent il n'est pas nécessaire d'épingle , le sang des bœufs & des vaches s'arrête aisément seul.

La saignée de la veine de l'œil se fait par le moyen d'une ligature au bout du col près des oreilles , qu'il faut serrer de manière à ne point empêcher la respiration : on attache l'animal par la longe à un piquet fort court , en sorte que le nez touche presque à terre ; au-dessus de l'œil on trouve avec l'ongle du doigt une petite cavité dans l'os : on pele la place avec un couteau en pinçant le poil avec le pouce contre la lame ; après quoi on prend un canif & on le plonge de biais dans cette cavité assez profondément pour couper la veine obliquement ; quand la saignée est faite , on retire la ligature , il est inutile d'y rien mettre.

La saignée des huit petits galets ou casignons ne consiste qu'à les couper tout-à-fait avec un couteau , à une ligne près de la peau.

De ces observations préliminaires , M. Boutrolle passe aux maladies : & il indique les remèdes propres à les guérir ; il commence par les maladies de la tête ; il se forme , dit-il , des abcès dans la tête : on s'en apperçoit , en ce que l'animal porte sa tête basse , que les paupières s'enflent , que les yeux sont bordés de rouge & larmoyans , & qu'il sort une grande chaleur par les naseaux ; pour y remédier , on saignera dans les vingt-quatre heures des huit petits galets ; & si le mal continue , on fera deux saignées au col en douze heures ; on donnera des breuvages rafraîchissans , tels qu'un pôt d'eau , dans lequel aura bouilli du son : on y joindra une demi-livre de miel & deux onces des quatre semences froides pilées , ou si c'est en été , on y mettra deux poignées de feuilles de laitue & deux poignées de pourpier pilé : on répétera ledit breuvage deux ou trois fois le jour , s'il est nécessaire.

L'hémorrhagie du nez s'arrête dans les bêtes à corne par le moyen d'une ou de deux bonnes sai-

Q iv

gnées de la veine du col , suivant la force de l'animal & de la quantité qu'il a perdu de sang : on le mettra ensuite à l'eau jusqu'au ventre pendant une heure , si c'est en été , & un quart d'heure si c'est en hiver.

S'il arrive , comme cela est très-ordinaire , que la vache se casse une corne & qu'elle ne soit pas tombée tout-à-fait , il la faut faire sauter de l'endroit où elle est cassée pour en arrêter plus facilement l'hémorrhagie : on l'arrête par le moyen d'une poignée d'orties grieches , ou orties à fleurs blanches , qu'on pile avec une demi-poignée de sel & qu'on enveloppe avec des étoupes ; il arrive encore très-souvent que les cornes recourbées rentrent vers la tête & blessent l'animal : on les coupera pour lors par le bout avec un fer tranchant que l'on fera rougir.

Quand les bêtes à corne jettent par les naseaux , cela ne peut provenir que de l'engorgement du poumon ; s'il y a ulcère , il n'y a point de guérison ; mais s'il n'y en a point , on guérira l'animal malade avec le remède suivant : il consiste dans un breuvage composé d'un quarteron de beurre frais , qu'on fait noircir sur le feu comme celui de la friture ; après l'en avoir retiré , on y ajoute la plus petite mesure d'eau de vie & la même quantité de vinaigre de vin , avec environ un demi-gros de poivre blanc moulu ; le lendemain qu'on aura donné ce breuvage , on lui fera boire ce qu'elle rendra d'urine dans la matinée , & cela pendant quatre ou cinq jours de suite , pendant lesquels & même encore trois jours après , on lui donnera chaque jour dans de l'avoine une demi-once de foie d'antimoine & autant de fleur de soufre en poudre : on fera boire l'animal malade tous les jours environ une heure après midi , & on lui donnera sa nourriture ordinaire.

On donne le nom d'ongle à une taie , qui part du coin de l'œil & qui vient couvrir la prunelle ;

ce mal occasionne beaucoup de douleur à l'animal & le fait larmoyer : on l'extirpe , dit M. Boutrolle , en prenant un sol marqué , qu'on introduit doucement par-dessous , après quoi avec une aiguille & du fil on perce la taye , & en prenant les deux bouts du fil qu'on tire à soi , l'on coupe avec de petits ciseaux la circonférence de cette taie : on tiendra les paupieres de l'animal bien ouvertes ; l'opération étant finie , on souffle un peu de sucre blanc ou du sel de verre une fois seulement.

Pour ce qui concerne les coups & les meurtrissures des yeux , il ne faut qu'une compresse imbibée souvent de bon vieux vin rouge ; quant aux autres maladies des yeux , telles que les fluxions & autres humeurs & taies qui se forment dessus ou dans la prunelle , il faut saigner dès le commencement à la veine du col deux fois dans les vingt-quatre heures, & souffler tous les jours une fois dans les yeux du sel de verre calciné de lui même , & à son défaut , de la poudre de tuile ou de cloportes.

M. Boutrolle parle ensuite d'une autre maladie de la tête , à laquelle il donne le nom de taupe ; cette maladie vient ordinairement sur le col depuis les cornes jusqu'auprès des épaules : elle est occasionnée souvent par quelques meurtrissures, ou par un sang trop épais , qui en séjournant forme un dépôt ; on attendra pour y apporter remede que la taupe ou enflure soit bien formée , après quoi on ouvrira la peau en quatre : on levera les quatre parties pour en bien découvrir toute la grosseur , après quoi on la coupera en entier avec un rasoir , si le sang ne cache pas le travail ; on prendra garde aux nerfs & aux gros vaisseaux sanguins , il est quelquefois difficile d'en arrêter l'écoulement ; s'il arrive que le sang gagne , on quittera l'opération pour ce jour , & on mettra dans la plaie des orties pilées avec du sel pour arrêter le sang , ce qui donnera aisance pour couper le lendemain jusqu'à

la chair vive , après quoi on répétera la pareille dose d'orties & de sel.

Si c'est en hiver , on se fert d'amadou au lieu d'ortie : on en applique sur les vaisseaux que l'on voit saigner ; quant à la plaie , on la lavera tous les jours deux fois avec l'eau forte , que nous indiquerons ci-après , & on mettra de la térébenthine avec de la charpie de corde goudronnée ; après avoir incorporé dans un quarteron de térébenthine , deux jaunes d'œufs ; si les chairs pouffent trop vite , on mettra un peu de ver. -de-gris dans la térébenthine.

Si c'est en été , il suffira de laver trois fois le jour avec l'eau de cynoglosse : on mettra deux poignées de cette herbe dans un pot & demi d'eau de fontaine : on l'y laissera bien macerer , c'est de cette eau dont on se fert , & on appliquera sur la plaie un peu de marc ; l'eau de cynoglose est excellente pour toute sorte de plaies & très - douce : on attachera un bout de ficelle à chacun des quatre coins de la peau , après quoi on les nouera ensemble pour tenir l'appareil dans la plaie ; comme il arrive très-souvent que les chairs pouffent vite & qu'il se forme des bubons de chair gourmande , qui empêcheroient la réunion solide , on les saupoudrera avec de l'alun calciné sans en faire tomber dans la plaie , ce qu'on évitera aisément en se servant d'un plumaceau ; la plaie venant à se réunir , les quatre lambeaux de peau se retirent ; ils tombent , ou il les faut couper avec des ciseaux ; on laisse ensuite la plaie découverte & on la lave deux fois le jour jusqu'à guérison avec l'eau ci-dessus indiquée ; sur la fin on saupoudre toute la plaie de la poudre à dessécher suivante , & pour faire revenir le poil , on frotte la place de miel un peu chaud deux fois en quatre jours : on prend pour faire cette poudre quatre gros de blanc de ceruse , pareille quantité de verd-de-gris , autant de sucre blanc , une demi-once de poivre , quatre gros de mine de plomb , deux gros

de litharge d'or : on réduit le tout en poudre fine & on saupoudre une fois par jour les plaies que l'on veut dessécher : on a soin de les mouiller auparavant avec de l'urine pour que la poudre tienne mieux.

M. Boutrolle donne en même-temps la composition d'une excellente eau pour les plaies ; dans un pot d'eau de fontaine , on mettra , dit il , pour quatre sols de couperose blanche , quatre blancs d'œufs durcis au feu , avec quatre pincées de rhue : on fait infuser le tout pendant vingt-quatre heures sans bouillir ; quand l'eau est faite , on la passera dans un linge ; après quoi on la mettra dans une bouteille bien bouchée : plus elle sera ancienne , meilleure elle sera.

Il se trouve naturellement , dit M. Boutrolle , au coin de la gueule de la vache , des barbes qui devenant quelquefois trop longues , l'empêchent de boire : on peut les couper avec des ciseaux sans aucun risque.

Passons actuellement aux maladies de la langue : elle se peut corroder ou cicatrifier par un ulcère chancreux , qui se forme dessus ou dessous vers la racine , & qui par la suite la fait tomber ; dans le commencement on s'en apperçoit par une touffe de poils jaunâtres , un bouton , ou une vessie , quelquefois même par le chancre : on raclera dans ce cas la partie malade , ou cicatrisée , jusqu'à ce qu'elle saigne , avec une piece de vingt-quatre sols , mise un peu en taillant d'un côté , ou on l'emportera avec le bistouri & même des ciseaux ; après quoi on fera uu gargarisme avec fort vinaigre , poivre & sel , de l'ail , de la rhue , du blanc de poireau & deux gros de camphre dissous dans un mortier : on en étuvera bien la langue jusqu'à guérison.

Il arrive quelquefois que la bête à corne traînant le musle contre terre , rencontre quelquefois du venin ou de petits insectes qui le piquent ; si on s'apperçoit que le musle soit enflé , on pilera du plantin

& après en avoir exprimé le jus , on le lavera deux fois en deux jours , ensuite on le graissera avec de l'onguent de basilic chaud jusqu'à guérison.

Le goîtron est une enflure qui vient sous la gorge : cette enflure provient d'une inflammation des amigdales ou glandes du gosier, occasionnée par un sang épais ; pour y remédier : on fera faire une bonne saignée à la jugulaire , & on graissera l'enflure deux fois le jour avec la mixtion suivante : on prend trois onces de savon d'Alicante qu'on coupe menu , un quarteron de graisse de porc , un petit pot d'eau de vie : on fait bouillir le tout ensemble & on s'en sert tout chaud.

Quant à l'enflure qui peut survenir au col , soit par accident ou par une saignée mal faite, on pourra se servir du beurre suivant , qui est tout à la fois aromatique , anodin , résolutif & émollient : on fera cueillir à la fin de Mai, ou au commencement de Juin , plein les deux mains de chacune des plantes ci-après indiquées : on en épluchera bien les grosses tiges : on mettra le tout dans une chaudière : on y ajoutera douze livres de beurre frais , & douze pots de grosse lie de bon cidre ou de vin ; on fera cuire le tout sur le feu pendant sept à huit heures ; quand on l'aura retiré & que le tout sera à moitié refroidi , on pressera les herbes dans un gros linge pour en tirer le liquide : on le mettra dans des cruches , sans cependant les remplir , parce qu'il est sujet à fermenter pendant les chaleurs : on aura soin de le bien couvrir ; il est à observer , qu'on ne mettra point de ce beurre sur les plaies , mais seulement autour & sur l'enflure seulement ; ce beurre est excellent pour la tension des nerfs , la descente des boyaux & enflures ; en un mots il résout , calme la douleur , ramollit , aide la circulation & donne nourriture à la partie ; les herbes qui composent ce beurre sont la benoîte ou caryophyllaire , le mouron à fleurs rouges , le basilic , le

pouliot , le thim , le romarin , la fauge , la lavende , l'hyssope , la farriette , la marjolaine , le laurier , le baume du Pérou , le baume commun qui est une espece de menthe , le coq-plante , la melisse , la pariétaire , le fenéçon , l'épinars , les oignons de lis , la racine de confoude ou oreilles d'âne , le millepertuis , la grande scrophulaire , la linairé , les chardons aux ânes , la ciguë , la morelle , la persicaire , la camomille , le melilot , les fleurs de safran , les fleurs d'yeble ou de sureau , la bardane , la jusquiame , la mauve , la joubarbe , la mandragore , le bouillon blanc ou motene , la cynoglossé , la guimauve , & la mercuriale ou foëvolle.

Parmi les maladies des bêtes à corne on donne le nom de mal de cerf à un mal pestilentiel , qui se communique si facilement , qu'on est obligé de panser dans les vingt-quatre heures toutes les bêtes à corne de l'endroit où s'en est seulement trouvé un affecté de ce mal , sinon elles périroient immanquablement. Celles qui en sont attaquées , ont d'abord le col roide , médiocrement enflé , de même que la tête ; cette maladie provient d'une eau rouffe qui court entre cuir & chair , tant au col , qu'à la tête : ce qui rend les bêtes à corne furieuses , folles & comme enragées ; cette eau rouffe corrode & corrompt ainsi que la gangrene : on prétend , sans en donner cependant aucune raison valable , que ce mal est occasionné par la fiente d'oies sauvages , qui se trouve dans les pâturages & que les bestiaux mangent avec l'herbe.

Pour remédier à cette maladie , il faut tirer de la veine de l'œil gauche environ trois demi-onces de sang de chacune des bêtes à corne , excepté seulement des genisses , dont on en tirera moins ; le lendemain matin on mettra sur le feu dans une chaudiere , autant de chopines de vin blanc ou de bon vieux poiré qu'on aura de bestiaux : on y ajoutera autant de paires de têtes d'ail pilées , autant de muscades aussi pilées ;

autant de scrupules de canelle en poudre & autant de deux gros d'extrait de genievre : on infusera le tout dans le vin ou le poiré , & on le laissera sur le feu une heure sans bouillir ; après quoi on en donnera à chacun un breuvage à la dose d'une chopine , en observant cependant d'en donner moins aux genisses.

Les bêtes à corne se trouvent quelquefois incommodées de pommes ou de poires qui restent dans leur gosier : elles enflent pour lors , bavent & étouffent d'autant qu'elles ont peine à respirer ; souvent on sent avec la main la poire ou la pomme qui se trouve à travers leur gosier ; le meilleur secret pour les guérir , c'est de forcer avec la main , en poussant la pomme pour la faire entrer de force dans le corps , ce qui réussit très-souvent.

Dans le cas où elle n'entreroit point , il faudroit la pousser le plus droit qu'il sera possible , avec la queue d'une pelle à feu suffisamment longue , en observant de la tenir bien ferme.

Une maladie approchant de celle dont nous venons de parler, est ce qu'on nomme dans les campagnes *bouchure du devant*. On reconnoît cette maladie aux signes suivans : l'animal ne pouvant respirer tombe comme mort , bave & enfle : ce qui arrive ordinairement à une bête qui mange goulument sans macher suffisamment , enforte que son manger reste en pelotte dans le gosier ; quelquefois à force de se débattre la pelotte passe : on peut aussi aider sa descente avec la main.

Pour obvier à cette maladie , on donnera promptement à l'animal malade un breuvage composé de vingt-cinq blancs d'œufs , qu'on debattera avec un peu d'huile d'olive ; après quoi on y ajoutera deux ou trois onces de gros plomb à tirer : on fera prendre le breuvage & on promenera l'animal.

Telles sont les maladies de la tête , dont M. Bourtrolle fait mention : il traite ensuite des maladies de

la peau , mais d'une façon auffi fuccinte. Il commence par ce qu'on nomme *vers du bouvier*. Ces vers fe forment entre cuir & chair , & font prefqu'auffi gros que le poing , ils font quelquefois en fi grande quantité , que l'animal en a jufqu'au col & aux jambes , ce qui le rend le plus fouvent étique.

Le remede que l'Auteur du Parfait Bouvier indique pour remédier à ces fortes de vers , c'est de faigner l'animal deux fois en trois jours de la jugulaire , & à mefure que les vers ont fait un trou au cuir , de les imbiber d'huile d'olive deux fois le jour ; comme ces vers ne peuvent vivre dans l'huile & ne tardent point par conféquent à percer le cuir , il eft pour lors facile de les détruire : il ne fera pas plus difficile de faire fortir les vieux par les trous déjà faits , en les preffant avec les doigts.

Les bêtes à corne font encore fujettes aux dartres , dit M. Boutrolle : il y en a de deux fortes ; des vives & des farineufes encroûtées. Quand les bestiaux en ont beaucoup , on les faignera une fois à la jugulaire & on les graiffera avec du lard chaud , dans lequel on mettra force poivre , & de la fuie groffe broyée bien fine : on ne l'aura pas fait deux fois , ajoute notre Auteur , que les dartres difparoîtront.

M. Boutrolle donne la compofition d'une excellente graiffe pour le farcin & la galle : on prend fuyvant lui , pour vingt-quatre fols de vif argent (nous aurions fouhaité qu'il en fixât le poids , nous penfons que c'est quatre onces) ; on l'incorpore dans une livre de graiffe de porc qu'on met dans un mortier : on remue bien le tout enfemble , jufqu'à ce qu'il foit transparent ; après quoi on y ajoute une demi-once de verd-de-gris , deux onces de mine de plomb & deux onces de blanc de cerufe , le tout en poudre : on les mêle bien enfemble , & on fait la friction par-tout où fera le mal , avec un petit morceau d'étoffe : on graiffe légèrement au foleil ou

au feu, & on prendra garde que l'animal n'aille point à la pluie pendant trois jours : on ne graissera point l'endroit de la mammelle : on saignera l'animal la veille de cette friction; & si c'est le farcin qu'il a, on lui donnera pendant six jours consécutifs un breuvage composé d'une chopine d'eau dans laquelle on aura fait bouillir pendant un demi-quart d'heure de la racine de patience.

Si on veut détruire les poux auxquels les bêtes à corne pourroient être sujettes, on prendra un pot de bon vinaigre de vin : on y mettra tremper pendant vingt-quatre heures deux onces de staphisaigre & une demi-once de poivre, réduit en poudre; & on en lavera l'animal; il y en a qui se servent d'arsenic, mais ce remede est dangereux : il endommage l'animal & lui brûle le cuir.

On donne, suivant M. Boutrolle, le nom d'*éraigne* à une espece de dartre chancreuse au cuir & souvent sur les reins, qui s'élargit & suppure un peu. Pour y remédier, il faut *blaser* l'animal (dit M. Boutrolle, car c'est toujours d'après lui que nous parlons & en nous servant de termes qui lui sont propres) avec de l'eau de vie camphrée; pour préparer cette eau de vie : on fait dissoudre dans un mortier pour six sols de camphre dans une demi-once d'eau de vie : on triture dans ce mortier le camphre & on y met peu à peu de l'eau de vie à mesure de la dissolution, on blase six jours de suite; après quoi on y met six onces de *tarc* dans lequel se trouvent une once de suie grasse passée au tamis, une once de mine de plomb, une demi-once de verd-de-gris & une demi-once de blanc de ceruse, le tout en poudre bien mêlé : on n'en mettra que deux fois sur le mal sans enveloppe.

M. Boutrolle parle ensuite d'une autre maladie des bêtes à corne, qu'il appelle *pienne* & à laquelle par ignorance on a donné, selon lui, le nom de *venin dormant*; la description de l'une & de l'autre de ces maladies

maladies en fait voir la différence ; la piëne , dit M. Boutrolle , provient d'un sang trop sec & trop chaud qui desséchant la peau , la resserre de façon qu'on a peine de la détacher avec les mains , & quand on le fait , elle craque comme du bois sec ; l'animal est toujours maigre , quand il est affecté de ce mal.

Pour y remédier , on fera une saignée à la jugulaire ; le lendemain on lui tiendra pendant douze heures un drap de lessive imbibé d'eau chaude sur le corps , ayant la précaution de le remouiller souvent , & on lui donnera deux breuvages pendant les douze heures. Ces breuvages seront composés d'une chopine de bon poiré ou de vin blanc : on mettra dans cette chopine une once & demie de cumin & une once & demie de *maniguette* en poudre , après quoi on fera *herber* de la manière suivante ; *herber* , signifie pincer à la largeur d'environ deux pouces & demi la peau de dessus la poitrine , la percer d'une part à l'autre avec une grosse alêne , & y passer une racine d'hellebore noir , appelée dans le public , *pas de corbeau* , de la grosseur d'un gros fil de fer , après en avoir extirpé avec un couteau la petite pellicule noire : on la passera ensuite dedans de façon que chaque bout sorte par les deux trous qu'on a fait , en tirant la peau par les deux côtés pour que cette racine appuie sur la poitrine : on la laissera ainsi ; par ce moyen le trop d'humeurs que pourroit avoir l'animal , se ramassera dans cette partie.

Le venin dormant , différent de la piëne , ainsi que nous venons de l'observer , est une humeur froide qui court entre cuir & chair , soulevant un tant soit peu la peau , l'animal ne mange que peu , & quand on promène les doigts sur son dos , cela craque , comme s'il étoit soufflé. On saigne pour cette maladie deux fois à la jugulaire , & deux heures après on donne un breuvage composé d'une chopine d'urine d'homme , dans laquelle on aura dissous avec le pouce

dans une cueillerée en différentes fois une cassotée de poudre à tirer : on y ajoutera deux têtes d'ails pilées. Si cela ne suffit pas pour guérir l'animal , on le fera suer aux orties , de la façon suivante , & en hiver dans le fumier de la même manière.

L'on fait un trou dans un fumier à l'endroit le plus sec , de façon qu'on puisse y faire entrer l'animal par un bout , & qu'étant arrivé à l'autre bout , il ait du fumier à la hauteur du dos ; après quoi on l'entoure d'orties , qu'on a eu soin de ramasser auparavant , & on l'en couvre , mettant seulement un peu de fumier par dessus & lui laissant simplement la tête à l'air ; quand l'animal aura sué environ pendant trois heures , selon sa force , on l'en retirera : ce remède est excellent contre un trop grand froid dont l'animal aura pu être affecté , contre la piene dont nous avons parlé ci-devant , & aux fins de ranimer la circulation trop rallentie.

On dit que la bête à corne est affectée d'une maladie que M. Boutrolle nomme *venin hâté* , lorsqu'elle ne mange point , qu'elle enfle promptement & furieusement , qu'elle *tegue* , qu'elle urine souvent & qu'elle rend quelquefois de l'écume par le fondement : on fera promptement à l'animal malade une saignée de la jugulaire , & si le sang ne vient pas assez vite d'un côté , on le saignera tout de suite de l'autre : on lui mettra promptement un drap de lessive mouillé sur tout le corps : on jettera trois ou quatre seaux d'eau dessus & dessous ce drap , ce qu'on réitérera de temps à autre ; on lui fourrera un bâton de la longueur d'un pied & de la grosseur de cinq à six pouces dans la gueule , par les deux bouts duquel on aura fait passer une corde par-dessus les cornes , & on fera monter le bâton jusqu'au coin de gueule , c'est ce qu'on nomme *bavoir*.

Pour que l'animal bave bien , il faut l'attacher bas , afin que la gueule soit vers la terre ; pendant

qu'il bavera, on apprêtera le breuvage suivant; prenez une chopine d'urine d'homme, & à son défaut, une chopine de vin blanc, delayez-y une *cassotée* de poudre à tirer dans une cuiller avec le pouce, & ajoutez deux têtes d'ail pilées; donnez ce breuvage: retirez le bavoir: & quand l'animal sera guéri, retirez le drap.

M. Boutrolle donne le nom *d'eau rousse entre cuir & chair*, à un épanchement de sang & d'eau, qui provient souvent d'une forte maladie accompagnée d'une grande fièvre, ce qui fait, par la grande chaleur des vaisseaux sanguins, transpirer cette eau rousse, & dessécher le sang: on reconnoît cette maladie aux symptômes suivans; la peau se trouve soulevée par cette eau; pour mieux s'en appercevoir, on promene les doigts sur la peau de l'animal; la peau nage pour lors & ne touche point sur les chairs.

Pour remédier à ces accidens, on ouvrira le cuir au plat des cuisses au dehors, environ à neuf ou dix pouces de la hanche, de la longueur d'un pouce & demi, la pointe de l'ouverture en bas; on fera autant au bas des deux *palerons*, si on voit qu'il y en ait sur le devant; après quoi on promene la main sur la *quarre* pour amener par les ouvertures l'eau qui s'y trouve: on fera ensuite quatre emplâtres, composées de partie égale de poix noir & de poix de bourgogne, qu'on appliquera un peu chaudes sur les ouvertures; s'il tombe quelques-unes de ces emplâtres avant les quatre jours, on en remettra une autre.

Après les maladies de la peau, viennent, suivant l'examen de M. Boutrolle, les maladies du ventre & des intestins; la première de ces maladies que M. Boutrolle examine, est le flux nommé improprement flux bilieux: cette maladie, dit M. Boutrolle, est facile à connoître par la fiente, qui est comme de la bile, & qui cependant n'est autre chose, que la *oclure* des boyaux.

Pour y remédier , on fait boire à l'animal pendant quatre jours le lait de deux vaches sans le couler ; on lui donnera aussi pendant les quatre jours deux breuvages chaque jour , composés de trois *demi-ons* d'eau de son & d'une demi-livre de miel chaque fois.

La deuxième maladie est le *flux noir* ou *flux sanguin* ; ce flux est ordinairement accompagné de beaucoup de fièvre ; la fiente est toute noire & liquide , l'animal est fort altéré & ne mange point ; pour guérir cette maladie on donnera de huit heures en huit heures deux pots de lait , & une fois le jour , de l'eau de son , dans laquelle on aura mis trois quarterons de miel ; on fait une tisane avec six poignées de benoite feuilles & racines bien lavées , on les laisse bouillir pendant un quart-d'heure dans sept pots d'eau , après quoi on en donne sans crainte à l'animal malade jusqu'à sept à huit pots par jour ; ce remède dissipe la fièvre ; si en quatre jours le flux ne cesse point , on met dans le lait qu'on lui fait prendre , huit jaunes d'œufs chaque fois.

La troisième maladie dont il est question dans cet article est le flux ordinaire : ce n'est qu'un relâchement occasionné souvent par le changement d'herbe ou par l'eau bue en trop grande quantité dans les chaleurs , ou un jour ou deux avant de pisser le sang ; lorsqu'on s'apperçoit du flux , on examinera si l'animal malade ne pisse point de sang ; dans ce cas on donnera le remède suivant.

Prenez des poussées de sureau d'un an : grattez-en la deuxième écorce deux fois plein les deux mains : vous la mettez tremper dans une chopine de bon cidre pendant quatre heures , après quoi vous frottez bien avec les poings & vous lavez ladite écorce ; & après l'avoir pressée , vous la jetez ; vous pilerez un scrupule de vitriol de Chypre (notre Auteur dit pour six liards) : vous le faites fondre dans deux verres

d'eau devant le feu sans bouillir, & après être fondu, vous le mettrez dans le cidre ; ensuite vous balayez de la suie de cheminée que vous passez au tamis, en froissant avec la main dans le tamis pour la faire passer ; vous mettrez ensuite deux fois plein une cuiller à bouche de cette suie, dans le breuvage ; & après l'avoir bien remué, il sera prêt à donner : on prendra aussi garde s'il ne reste point d'eau dans le corps, dans ce cas on donnera à l'animal malade le breuvage suivant. On délayera dans un pot de bon poiré un levain & une once de thériaque, on y ajoutera quatre gros oignons pilés ; l'animal jettera toutes ses eaux, si elles n'ont pas trop séjourné ; & dans le cas où elles aient trop séjourné, il est à craindre qu'il n'y ait une corruption totale des intestins, dit M. Boutrolle, *car nous nous garderons bien de donner une pareille théorie, qui répugne le plus souvent aux principes de l'Art.* On fonde pour lors le corps avec le poing, suivant notre Auteur : on entend un tintement, après quoi on fouille l'animal par le fondement ; s'il vient du sang dans les intestins, c'est un signe de mort : l'animal grince les dents, se couche toujours sur le ventre, enfle neuf à dix heures avant de mourir, & meurt ventre à terre, pour se servir toujours des expressions de notre Auteur, comme la grenouille, les quatre jambes dans la même attitude.

Il arrive souvent, continue M. Boutrolle, que l'animal mange trop de grain, ce grain reste dans la *panse* ou *barque*, ce qui s'appelle aussi être *embarqué*, c'est une *indigestion du manger* ; la nourriture ne digère que difficilement, l'animal ne mange que peu & sans appétit : il a cependant toujours le corps plein ; ce qui arrive plus ordinairement à ceux que l'on engraisse au grain. On se gardera bien de saigner dans cette occasion, car pour lors le mal deviendrait incurable ; on lui fera prendre le breuvage suivant : dans un pot d'eau de son, on mettra une muscade,

pour deux fols de canelle , une demi-livre de savon noir , & un *demi-ard* d'huile d'olive ; l'on répétera le breuvage au bout de vingt-quatre heures s'il en est besoin ; on ne donnera point à manger à l'animal , mais seulement à boire.

Une autre maladie , c'est la mauvaise eau ou indigestion d'eau ; elle provient de la crudité des eaux , qui prises en trop grande quantité , séjournent par leur froideur , & qui à force de séjour , putrescent & corrompent la panse , la vessie & les intestins , ce qui cause la mort : il est facile de s'en appercevoir , la vache ne donne pas tant de lait , & ne mange que peu ou point ; si on fait flotter le flanc droit avec le poing gauche , & si ayant la main droite appuyée sur l'échine du dos , on prête l'oreille , on entendra pour lors *clabauder* la mauvaise eau ; pour remède dans ce cas , on met dans une chopine d'urine six têtes d'ail , deux pincées d'absynthe pilée & une bonne demi-poignée de sel ; s'il en reste encore au bout de douze heures , on lui donnera le breuvage indiqué ci-dessus pour le flux ordinaire.

M. Boutrolle donne encore pour maladie des bêtes à corne , ce qu'il appelle *bouché dans le corps* ou *dans la mulette* : on la reconnoît à ces signes.

L'animal est morne , triste , ne mange presque point & fiente fort peu ; pour guérir cette maladie , on donne à l'animal vingt-cinq ou vingt-six blancs d'œuf battus avec un *demi-ard* d'huile d'olive ; si l'animal ne guérit pas par ce remède dans l'espace de douze heures , on lui donnera dans un bon pot d'eau de son deux onces de savon de Marseille coupé menu , qu'on fera dissoudre dans cette eau ; on ne donnera point à manger à l'animal qu'il ne soit guéri , mais on lui donnera de l'eau blanchie & émiellée.

La colique ou mal de ventre est une maladie fort commune aux bêtes à corne : on reconnoît que ces animaux sont atteints de cette maladie , lorsqu'ils

paroissent se tordre çà & là, qu'ils piétonnent & se couchent, & lorsqu'en se relevant, ils tremblent: c'est que le mal est occasionné par un froid; on donne un *demi-on* (mesure du pays de l'Auteur) d'huile de rabette, chauffée à trois fois différentes sur le feu dans une poêle, comme pour de la friture; on la laisse refroidir un peu par deux fois dans l'intervalle des trois qu'il faut qu'elle soit chauffée, de peur que le feu n'y prenne; & quand elle n'est plus que tiède, on la fait prendre à l'animal, qu'on tient chaudement pendant quatre heures seulement.

Le pissement de sang n'est pas moins commun aux bêtes à corne que la colique; il y a des pâturages, dit M. Boutrolle, qui sont fort sujets à faire uriner le sang, sur-tout ceux où les herbes sont trop fortes; ce mal est toujours accompagné de flux & de fièvre plus ou moins violente: on tâchera d'entretenir le corps de l'animal toujours frais, de peur que ses excréments ne se recuissent: on lui donnera beaucoup de soupe à la crème avec de l'oseille, au moins quatre à cinq pots le jour, ainsi & de même qu'une poignée d'avoine pilée & mise dans un pot de lait nouvellement tiré, seulement une fois ou deux pendant le cours de la maladie, & dans le cas où l'on verroit que les excréments viendroient à se recuire; en tout cas on donnera toujours un breuvage dès qu'on s'apperçoit du mal, & on le réitérera même par la suite jusqu'à trois fois s'il est nécessaire, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. L'Auteur indique le remède suivant comme un des meilleurs dans ce cas.

Prenez une bonne poignée d'herbe à mille-feuilles, une poignée d'ortie blanche, une poignée de persil sauvage & une poignée de sel: pilez le tout ensemble & le mettez dans une chopine ou trois *demi-ons* de lait nouvellement tiré; répétez ce breuvage jusqu'à trois fois, de jour à autre, s'il est nécessaire.

Un deuxieme remede qu'on peut donner danscette maladie, c'est celui que nous avons déjà indiqué dans le flux ordinaire, où il se rencontre pissement de sang; ce remede est beaucoup plus sûr que le précédent, mais il devient dangereux dans le cas où l'animal ne pisseroit point de sang, car sitôt le breuvage pris, l'animal mourroit: on repete ce dernier jusqu'à deux fois de jour à autre; on observera qu'il faut, lorsqu'on est prêt à donner le breuvage, frotter dessous la naissance de la vache & dessus le nerf du bœuf avec la main, ce qui fait uriner l'animal; si l'urine se trouve ensanglantée, on donne le breuvage tout de suite; si la bête n'est malade que depuis peu, on fait à la jugulaire une moyenne saignée sitôt le breuvage donné; mais dans le cas où il y auroit deux ou trois jours de maladie, on ne feroit point saigner, d'autant que l'animal a déjà assez perdu de sang; comme cette maladie survient plutôt en été qu'en hiver, on laissera l'animal dehors au frais, & s'il fait trop chaud, on lui mettra un drap mouillé sur le dos, qu'on aura soin d'humecter d'eau fraîche pendant la chaleur du jour seulement.

Après avoir parlé de toutes les maladies ci-dessus M. Boutrolle traite des tumeurs, des loupes, aposthumes & abscesses en général: ces différents maux ne proviennent, selon lui, que de coups, d'indisposition d'humeurs, ou de la mauvaise qualité ou malignité du sang. Lorsque les abscesses se forment au dedans du corps, il est difficile de distinguer ce mal, si ce n'est par la violence de la fièvre, & quand l'animal ne mange point, dès qu'on s'en apperçoit & que l'on n'y trouve aucun autre mal qui puisse occasionner ce désordre, il faut faire ce qui suit.

On saignera à la jugulaire deux fois dans un jour, & s'il y avoit beaucoup de fièvre, on saignera trois fois, on répétera encore le lendemain la saignée s'il en est besoin; on donnera chaque jour un breuvage

rafraîchissant composé d'une chopine d'eau de son, dans laquelle on aura pilé un quarteron des quatre semences froides ; on peut même le premier jour en donner deux breuvages si le mal presse : on aura soin aussi de donner beaucoup de tisane de benoîte.

Il arrive fort souvent que la grande quantité de sang engourdit les membres & fait perdre l'appétit : il ne faut alors pour guérir qu'une bonne saignée à la jugulaire.

Pour ce qui concerne les tumeurs & aposthumes, on commence toujours par la saignée pour diminuer le volume du sang, dont le cours est arrêté dans cette partie, après quoi on examinera dans les vingt-quatre heures si l'humeur est fixée ; car après la saignée elle peut changer de place & se dissiper peu à peu ; on graissera une fois le jour l'enflure avec de l'onguent de *basilicum* chaud pour faire supurer ; & s'il est besoin, on fera ouverture quelques jours après pour donner issue aux matieres, s'il y en a, & on pansera la plaie comme il sera dit ci-après en parlant des plaies en général.

Il peut y avoir souvent des tensions de nerfs & gonflemens des chairs soit par coups, soit par la trop grande abondance d'humeurs inflammatoires : il n'y faut point mettre de graisse chaude, ni maturative, mais plutôt des graisses résolutives, émollientes, anodines & aromatiques toutes ensemble, tel que le beurre dont nous avons donné la composition ci-dessus ; on s'en servira tous les jours pour graisser, & même deux fois par jour.

M. Boutrolle passe ensuite à la fièvre : en général c'est, dit-il, un bouillonnement extraordinaire du sang, qui fait battre le cœur & les artères plus fréquemment que dans l'état ordinaire & naturel. Toute fièvre continue a une disposition inflammatoire, & il est impossible de guérir aucune maladie, à laquelle la fièvre est jointe, si on ne commence à sapper la

fièvre ; pour connoître si les animaux en ont , il faut placer la main deffous l'épaule vis-à-vis du cœur ; c'est là qu'on sent le battement déréglé du cœur & des artères. Dans toute fièvre il faut saigner hardiment à proportion de la force de l'animal & de la fièvre.

Dans l'intervalle de ces saignées on donnera force tisane de benoite ; mais si la fièvre continue jusqu'au troisieme jour , on donnera un breuvage composé d'une demi-poignée , moitié rhue, moitié sabine bouillies dans une chopine de cidre , qu'on fera diminuer d'un tiers : on coulera & on le fera avaler à l'animal.

La purgation est inutile aux bêtes à corne , dit M. Boutrolle , en ce que les renvois fréquens de leurs alimens détruisent le trop de bile qu'ils pourroient avoir. Comme les alimens leur reviennent plusieurs fois dans la gueule , ces animaux sont obligés d'en manger & ravalent une partie , qu'ils ont déjà mangés auparavant , & ces alimens entraînent avec eux la bile.

Les plaies en général forment ensuite la matiere de l'objet que M. Boutrolle examine , toutes sortes de plaies doivent être pansées une fois par jour , & même deux si c'est en été , lorsqu'elles sont dangereuses & qu'il fait chaud , on fera ces pansemens promptement & doucement sans occasionner aucune meurtrissure aux chairs ; on tiendra les plaies couvertes , pour que l'air n'y entre point jusqu'à l'entiere réunion des chairs.

Les plaies ordinaires , telles qu'aposthumes , coupures , &c. se pansent de la maniere suivante : on a une seringue à injection , on seringue par ce moyen dans les plaies de l'eau de vie camphrée , lorsqu'on a à craindre la gangrene , ou bien du jus de morelle ; & quand les plaies sont nouvelles , on se sert de l'eau forte , dont nous avons donné la composition en parlant de la maladie de la taupe ; l'eau faite avec la

cynoglosse est aussi très-bonne , on ne peut s'en fervir qu'en été ; mais il ne suffit pas seulement de laver les plaies, il faut encore les panser chaque fois avec de la charpie de corde goudronnée, imbibée de térébenthine, dont on prendra un quarteron : on y delayera deux jaunes d'œufs, & on mettra dans les plaies plusieurs petites tentes suivant le besoin, sans cependant trop les entasser : on fera seulement enforte qu'elles aillent jusqu'au fond ; on lavera toujours bien les plaies à chaque pansement, & quand il n'y aura plus de suppuration, on y feringuera deux fois par jour des eaux indiquées ci-dessus, après quoi on fera usage de la poudre dessicative suivante.

Prenez une demi-once de mine de plomb, trois gros de verd-de-gris, une demi-once de blanc de ceruse, deux gros de sucre blanc, pour deux liards de poivre, trois gros de litharge d'or : réduisez le tout en poudre & mêlez-le ensemble ; saupoudrez-en les plaies que vous voulez dessécher une fois par jour, pendant quatre ou cinq jours de suite sans les envelopper ; s'il étoit trop difficile d'en arrêter le cours, l'on mettroit dans le fond, à plusieurs reprises, gros comme un grain de bled de pierre de vitriol de Chypre.

Quand il y a apparence de beaucoup de matiere dans la plaie, on emploie de la poix noire & de la poix de Bourgogne mêlées ensemble, autant de l'une que de l'autre : on change le cataplasme tous les jours ; ce cataplasme tire beaucoup & calme la douleur ; s'il y avoit hemorrhagie, on arrêteroit le sang avant de faire aucun pansement avec de l'herbe de millefeuille & celle de grande chelidoine pilées ensemble avec du sel, & mises dans la plaie.

On fait l'eau de cynoglosse, dont nous avons parlé ci-dessus, de la manière suivante : on en prend quatre poignées, on en frotte & écrase avec les poings dans trois pots d'eau de fontaine & on y laisse le

marc ; cette eau devient de couleur de lessive dans les vingt-quatre heures ; elle ne peut se conserver que sept à huit jours dans les chaleurs : elle est excellente pour laver toutes sortes de plaies : elle nettoie , consolide les chairs , accélère la guérison , & empêche la gangrene ; on s'en servira , par préférence , pendant l'été.

M. Boutrolle place encore au rang des maladies des bêtes à cornes , celle qu'on nomme *denture* ou *morsure de loup* , ou *de chien qui auroit les dents venimeuses*. Il faut commencer , dit-il , par arrêter le venin des morsures , qui pourroit occasionner une enflure , gagneroit le cœur & feroit périr l'animal ; on y parvient par le moyen de l'huile d'aspic chaude , qu'on coulera jusqu'au fond des plaies , après quoi on garnira , pendant trois jours de suite , les plaies de lierre terrestre , qu'on pilera avec une partie égale de grande chélidoine & de berle d'eau , & avec une demi-poignée de sel ; ensuite on mettra pendant trois autres jours , par parties égales , de la bardane & de la cynoglossé ; enfin , on y feringuera une des eaux , ou de cynoglossé , ou d'eau-forte , indiquées ci-dessus.

M. Boutrolle parle ensuite des coups de corne qui percent le ventre ; dans ces fortes de cas , on aura soin de bien nettoyer la plaie avec de l'eau tiède , ainsi que les intestins , s'ils sont visibles ; après quoi , on recoudra la peau bien uniment à fil double , & on graissera cette partie jusqu'à guérison , c'est-à-dire , encore pendant huit jours , avec graisse de porc , un demi-gros de savon de Marseille , coupé menu , & de l'eau-de-vie ; on fait bouillir le tout ensemble & on l'emploie fort chaud. Le lendemain du premier pansement , l'animal sera un peu enflé ; on lui ouvre le cuir dans le haut au creux du flanc , d'un pouce & demi de longueur , la pointe en bas , sans couper cependant tout profondément dans la chair ; on mettra sur cette ouverture une emplâtre , composée moitié

de poix noire & moitié de poix de Bourgogne, sur de la toile neuve, & on l'appliquera médiocrement chaude; s'il arrivoit que cette emplâtre tombât avant sept ou huit jours, on en substitueroit une autre; on observera de ne pas trop laisser manger l'animal pendant six à sept jours.

Certains pâturages rendent les bestiaux sujets à différentes maladies. M. Boutrolle rapporte ici un préservatif: quinze jours après qu'ils seront dans les herbes, il les faut saigner, dit-il, à la jugulaire, & donner à chacun un breuvage, composé d'une chopine de bon poiré, ou de vin blanc, dans lequel on mettra trois têtes d'ails, une muscade & de la canelle pour deux sols; on répétera ce breuvage au commencement de Septembre, & on suivra, pour les faire *herber*, la méthode que nous avons indiquée en parlant de la *pienne*.

Rien n'est si commun aux bêtes à cornes que la fourbure; lorsqu'un de ces animaux est fourbu, il a peine à marcher, & en marchant il avance ses pieds les uns près des autres, les tenant rassemblés par la peine qu'il a de se mouvoir, sur-tout s'il se trouve fourbu du devant & du derriere: quelquefois cependant il ne l'est que d'une de ces deux parties; mais il est toujours facile de s'en appercevoir, par la difficulté qu'il a de mouvoir les membres affligés; le pansement est égal pour une partie comme pour deux.

Pour remédier à cette maladie, il faut couper les huit petits galets ou casignons, & quand l'animal a bien saigné, cela suffit pour le guérir; cependant, s'il est nécessaire, on le saignera encore à la jugulaire, & si les jambes se trouvent enflées, on les graissera avec partie égale d'huile d'aspic & d'huile de laurier un peu chaude.

M. Boutrolle indique deux moyens pour faire tarir le lait des vaches: 1°. on tirera, dit-il, du lait dans un pot tenant environ une écuelle, on y ajoute pour un sol de térébenthine de Venise, on la fait chauffer

devant le feu jusqu'à ce qu'elle soit fondue sans bouillir, on en lave bien les mamelles par-tout, deux ou trois fois, pendant deux ou trois jours de suite.

2°. On prendra de bon vinaigre de vin, on y détrempa de la vieille argille, on y ajoutera pour trois fols de fang de dragon, & on en barbouillera la mamelle deux ou trois fois de suite; un de ces deux remedes suffit sans les employer tous les deux.

Une maladie qui survient très-souvent aux vaches, est le lait épanché dans la masse du fang; on connoît l'existence de cette maladie, lorsque l'animal devient triste & dégoûté, & qu'il rend quelquefois le lait par les naseaux; cette maladie est occasionnée par la grande abondance de lait; dans une vache qu'on veut tarir, le lait fait un grand ravage dans la masse de fang, si on n'a pas soin de prévenir l'accident par une saignée.

Lorsque le lait est épanché, il faut saigner à la jugulaire souvent trois fois pendant trois jours de suite, & donner deux ou trois breuvages pendant ce tems; ce breuvage sera composé d'une chopine d'eau de la forge d'un Maréchal, la plus ancienne; on la coulera dans un linge; après quoi, on y ajoutera deux onces de résine en poudre; on la laissera infuser à froid pendant environ dix-huit heures; on y ajoutera ensuite une once de foie d'antimoine, & on donnera le breuvage.

Souvent, dit M. Boutrolle, on prend pour piquure de bêtes venimeuses, ce qui n'est qu'airs de terre: ces airs proviennent de l'exhalaison; quand la vache se couche la mamelle dessus, il y survient une enflure fort dure & même enflammée dans un côté de la mamelle, ou seulement dans un quart du *pis*; on ne peut pas en tirer le lait, ce qui augmente beaucoup l'enflure ou l'inflammation; on aura la précaution, dans ce cas, de tirer, le plus qu'il sera possible, le lait quinze ou vingt fois pendant le jour, pour empêcher l'inflammation. Il est à observer qu'on ne doit

jamais graisser cette partie avec des graisses trop chaudes ou trop fortes , on met dans la *tette* ou trayon une petite plume par le bout pour en conserver la lumiere, & on graisse la mamelle une fois par jour jusqu'à guérison , avec le beurre un peu chaud , dont nous avons donné ci-dessus la composition.

Si la bête à corne se trouve être piquée par une bête venimeuse , on la saignera d'abord de la jugulaire , dès qu'on s'apercevra d'une enflure rapide ; on lui fera ensuite prendre une once d'orviétan dans une chopine de poiré ou cidre. On lavera l'enflure & la piquure deux fois en deux heures avec du jus de plantain ; après quoi , on la graissera avec le même beurre dont nous venons de parler , & ce jusqu'à la guérison & que l'enflure soit entièrement passée ; faute d'orviétan , on mettra trois bonnes pincées de poudre à tirer dans une chopine d'urine avec deux têtes d'ails ; on délayera bien la poudre.

Il survient quelquefois des gales aux trayons : ces gales proviennent ou des exhalaisons de la terre , ou d'un tems trop pluvieux ou de trop de froid ; les vaches y sont particulièrement sujettes , lorsqu'elles commencent à coucher dehors , ou lorsqu'elles couchent dehors après avoir nouvellement velé , ou lorsqu'elles passent trop souvent dans l'eau jusqu'à la mamelle. Le remede qui convient dans ce cas , est de prendre une demi-once de blanc de céruse , une demi-once de mine de plomb , une demi-once de litharge d'or , le tout en poudre ; on le mêle dans de la graisse de porc fondue , & on en oint le *pis* de la vache après l'avoir tiré.

Lorsqu'il se forme des crevasses aux tettes ou trayons , il suffit de faire fondre de la cire vierge avec de l'huile d'olives , & de les engraisser deux fois le jour après avoir tiré la vache.

Le fil est encore une maladie extérieure à laquelle s'attache M. Boutrolle ; s'il est pendant , dit-il , on

pourra le lier avec de la foie retorse cramoisie, que l'on doublera pour ferrer mieux : on liera le plus près de la peau qu'il sera possible à nœud double, & par la suite le fil pourra tomber.

Un autre moyen encore plus sûr, c'est d'abattre l'animal, & après avoir cassé tout le fil au ras de la peau, on l'arrachera avec la main ; après quoi, on mettra une poignée de cendre dans l'endroit pour arrêter l'hémorragie ; si le fil est trop long, on l'arrachera en deux fois, pour que l'animal ne perde pas trop de sang.

Les verrues ne different qu'en très-peu de chose du fil ; on les raclera jusqu'à ce qu'elles faignent ; après quoi, on les saupoudrera avec du reagal, ou arsenic jaune, très-peu à la fois, ce qu'on répétera tous les six à sept jours. On détruira ainsi les verrues jusques dans leurs racines ; mais on aura la précaution de ne pas trop mettre d'arsenic à la fois, pour que les bonnes chairs n'en soient pas mangées ; on empêchera aussi que l'animal n'y porte la dent.

M. Boutrolle donne le nom d'*épaule démontée & déboîtée* à une luxation de cette partie ; l'épaule démontée, dit-il, provient d'un fort coup ou *treffaut* à l'épaule, c'est un vrai écart ; il se forme, ajoute-t-il, des glaires entre le coffre & l'épaule, qui mettent l'animal hors d'état de marcher ; la bête à corne y est beaucoup plus sensible que le cheval. On prend, dans ce cas, parties égales d'huile d'aspic, d'huile de pétrole & d'esprit-de-vin ; on graisse toute l'épaule au soleil ou au feu, après avoir fait auparavant une bonne saignée à la jugulaire ; ensuite on couvre l'épaule de parties égales de poix de Bourgogne, de poix noire & de résine ; on place une *ortie à l'Angloise*, graissée de basilicon, au bas de l'épaule, entre l'épaule & la poitrine, qu'on a soin de faire tourner avec le doigt tous les jours ; l'on peut aussi faire herber l'animal de la façon que nous avons indiquée ci-dessus.

L'épaule

L'épaule est déboîtée, dit M. Boutrolle, lorsque la boîte de l'omoplate ou palleron se trouve hors de sa place, ce qui fait que l'omoplate descend d'environ trois ou quatre doigts, selon que les parties nerveuses d'autour de la boîte sont relâchées; ce qui est facile à voir dans tout le haut de l'épaule. On abattra l'animal sur le côté opposé; on remontera l'omoplate dans son endroit, & on replacera la *boîte* en remuant la jambe; après quoi, on mettra une *charge* depuis un demi-pied au-dessous de la boîte jusqu'au haut, de façon qu'elle prenne quatre doigts de l'autre côté pour qu'elle tienne, & on la laisse jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même; cette charge n'est autre chose qu'un composé d'une livre de poix noire, une livre de poix de Bourgogne & une demi-livre de résine; on fait bouillir le tout ensemble & on l'étend sur un morceau de toile neuve suffisamment grand, on l'applique un peu chaud; ensuite on chauffe par-tout avec une pelle à feu, pour que cela tienne, en passant de tems en tems la main dessus.

M. Boutrolle traite ensuite dans un article séparé des *jambes enflées par mémarches, coups, tressaut de nerfs, ou humeurs qui tombent sur cette partie*. Si l'enflure est molle, & s'il n'y a point de matière, il suffit, dit-il, de la graisser avec onguent de basilic chaud, une fois par jour jusqu'à guérison. Lorsqu'il y a matière, il faut faire ouverture, pour qu'elle s'écoule; s'il y a engorgement ou tumeur dure, ainsi que pour la douleur des nerfs, il faudra graisser deux fois le jour jusqu'à guérison avec le beurre composé, indiqué plus haut.

Quant aux ruptures, elles ne sont faciles à guérir que lorsqu'elles se trouvent dans une partie où on peut faire tenir des bandages, telles qu'aux jambes & au bas des cuisses; pour opérer la cure, il faudra tirer fortement du haut & du bas; pour tirer du haut, on se sert d'un drap, qu'on passe au-dessous de la cuisse ou de l'épaule, après avoir auparavant abattu l'animal.

sur le côté opposé ; après quoi , tirant fort , celui qui opere , replace les deux parties de l'os l'une sur l'autre , c'est-à-dire, bout-à-bout ; & pendant qu'il les tient ainsi , on applique une compresse simple trempée dans de l'eau-de-vie , ensuite une bande , à laquelle on fait faire trois tours ; après quoi , on en met une autre , qui fait aussi trois tours de l'autre sens ; on met alors des compresses de six à huit doubles de haut en bas , tant qu'il en faudra pour remplir tous les vuides ; après quoi , deux éclisses de bois & une bande fort longue ; on observera qu'il ne faut serrer ni trop , ni trop peu , mais seulement de façon que les bandages tiennent les os en état , & que la circulation ne soit pas interceptée. Le calus sera formé dans la quarantaine : au bout de ce tems on retirera le bandage , & on graissera la partie avec le beurre composé ci-dessus ; on ajoutera à ce beurre un peu de beurre frais , ce qu'on réitérera pendant huit jours deux fois par jour , pour rassouplir plus promptement la partie affectée ; pendant les quarante jours on laissera l'animal libre , c'est-à-dire , sans souppente , car il se gardera bien de s'appuyer dessus.

Une autre maladie des parties inférieures , c'est celle qu'on nomme le *fourchet* ; ce mal vient dans le fourchet des pieds de devant ou de derriere , ce qui lui a donné son nom ; c'est un pus qui s'y ramasse , & s'y racornit comme un peloton jaunâtre de chair morte , il est quelquefois gros comme un jaune d'œuf ; on est pour lors obligé de l'extirper , car il feroit boîter considérablement l'animal ; les remedes que nous allons indiquer ne sont que pour faire racornir ou découvrir le mal plutôt.

On prend de la bouillie faite avec de l'eau , de la farine de froment , deux blancs de poireaux pilés , & de la graisse de porc fondue , de la grosseur d'un jaune d'œuf ; on en met sur des étoupes , & on en enveloppe le mal deux fois en deux jours ; après quoi , on met dessus parties égales de verd-de-gris , sucre blanc &

poivre, le tout pulvérisé, & un astringent en cataplasme sur des étoupes, composé de suie grasse, broyée & passée au tamis, incorporée dans des blancs d'œufs, & ce tous les jours, jusqu'à ce qu'on puisse décharner le peloton de mauvaises chairs; ce qui sera pour lors très-facile. On le tirera avec le doigt ou le couteau; après quoi, il restera un creux, dans lequel on mettra deux ou trois fois sans envelopper du tare, & on y incorporera de la poudre dessicative, dont nous avons donné ci-dessus la composition.

Il arrive souvent que l'animal ayant trop marché pendant plusieurs jours de suite, il se forme une courbature dans les gros galets, ce qui les fait tomber, si on n'y apporte remède auparavant; pour prévenir cet accident, quand on s'apperçoit que l'animal boîte fort bas, on lui enveloppe le pied dans un cataplasme fait avec des oignons cuits, de la graisse de porc & du tare; on applique le tout ensemble chaud une fois par jour pendant trois jours, & l'animal guérit.

Lorsque le galet est tombé, on met par-dessus parties égales de verd-de-gris, sucre blanc & poivre, le tout pulvérisé, pour empêcher qu'il ne croisse de petits bubons de chair vive; après l'en avoir saupoudré, on y applique un restringent, tel que de la suie grasse, broyée, passée au tamis, incorporée dans des blancs d'œufs & un peu de vinaigre de vin; on réitère ce pansement pendant quatre ou cinq jours, suivant la disposition des chairs; lorsqu'il n'y aura plus de chair trop vive, ni d'excroissance, on pansera seulement avec le cataplasme restringent, & sur la fin on n'y mettra que du tare chaud sans envelopper le pied, ayant sur-tout l'attention que l'animal ne mette le pied dans l'eau jusqu'à guérison.

Il arrive souvent qu'il se fourre dans le pied des bêtes à cornes des clous de rue, des épines, des esquisses de bois, ou qu'il s'y forme un petit amas de pus; la première chose qu'on fera dans ce cas, c'est

de retirer tous les corps étrangers, tels que le clou, &c. après quoi, on fera ouverture à la corne sur le mal, pour donner issue aux matieres & les empêcher de séjourner dans cette partie; on introduira dans l'ouverture de l'huile d'aspic chaude, ou du suif avec du poivre, qu'on fera bouillir dedans avec des pinces à feu rouges, ce qu'on répétera jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de matiere.

Il est à observer que dans le cas où la matiere auroit trop séjourné, & sortiroit par la couronne du pied, on mettra autour de la couronne le restringent indiqué ci-dessus, & on aura soin de tenir l'ouverture que l'on a faite sous le pied, toujours ouverte, pour en faciliter l'écoulement; dans le cas où les matieres seroient trop abondantes, l'on ne mettra pas d'abord le feu, ni l'huile d'aspic, mais seulement parties égales de verd-de-gris, sucre blanc & poivre, le tout en poudre. On fera ce pansément tous les jours, jusqu'à ce que l'abondance des matieres soit tarie; après quoi, on y mettra suif & poivre, & on le fera bouillir, comme il vient d'être dit; car dans le cas où il y auroit apparence de matiere née ou à naître, cela seroit inutile.

M. Boutrolle passe ensuite aux cuisses démisées: elles ne se démettent, dit-il selon sa connoissance, qu'au troisieme joint, vis-à-vis la mamelle, l'autre joint d'au-dessus n'étant sujet qu'à un relâchement & tressaut de nerf; ce qu'il nomme *ouin*. La jointure paroît plus grosse qu'à l'ordinaire, & l'est effectivement. En faisant marcher l'animal, on voit tressauter les nerfs, ce qui le fait souvent boîter & le rend pesant; cette jointure est la quatrieme dans le haut au gros de la cuisse, au-dessous de la hanche, vers les cimiers; le remede qu'on peut pour lors employer, c'est d'y mettre, dès qu'on s'en apperçoit, la même charge que nous avons rapportée pour l'épaule démontée; quant à la cuisse démise, dit M. Boutrolle, comme ce n'est qu'un os plat du dedans de la cuisse qui se déplace par le devant &

reste en-dehors, ce qui empêche l'animal de marcher, il est facile d'y remédier : on tire la jambe en arriere ou en avant, suivant l'aifance qu'on a, pour donner liberté à l'os de repasser sous la peau par le devant de la cuisse, pendant que celui qui opere l'aide à repouffer avec ses mains; l'os rentre aussi-tôt dans sa place, & l'animal ne boîte plus.

Le mal de cuisse, autre maladie du bœuf, selon M. Boutrolle, oblige l'animal de boiter d'un pied de derriere; c'est une espece de gangrene ou *tac*, maladie presque incurable, à cause de la quantité de sang qui se ramasse dans cette partie; dès qu'on s'en apperçoit, on fera des saignées fréquentes & on graifera la cuisse avec de l'eau-de-vie camphrée, dans laquelle on mettra un tiers d'huile d'aspic, après quoi on frotera bien toute la partie avec du savon d'Alicante, ce qu'on répétera deux fois en vingt-quatre heures, & nonobstant cela, souvent on n'obtiendroit point de guérison.

On appelle dans les campagnes vache robiniere ou tauriniere, une vache qui ne se fait point remplir, & qui néanmoins se fait servir par le taureau à chaque instant sans rien retenir; elle mugit souvent comme le taureau, & a la queue haute, ce qui provient de la chaleur de son sang & de l'abondance de l'humidité; on peut la calmer, dit M. Boutrolle, par deux grandes saignées qu'on lui fera deux jours de suite; on lui donnera deux breuvages, les deux autres jours suivans, composés d'une poignée de rhue pilée & mise dans une chopine de poiré, avec une demi-once de foie d'antimoine; on lui coupera encore auparavant dans la *naissance*, un petit bouton vermeil qui se trouve presque tout dans le bas, avec des ciseaux, & on brûlera la place avec des pinces à feu rouge, après cette opération, la vache fera tranquille pendant un mois ou deux, & pendant ce tems elle pourra se trouver pleine ou grasse. Si cela n'arrive

pas & qu'elle recommence , on aura recours aux mêmes expédiens. Il est à observer que les geniffes qui ont le derriere, le col & les cornes semblables à celles du taureau , portent le nom de *taurelieres* ; ces fortes de geniffes ne portent jamais de veaux.

Après le détail de toutes les maladies, & l'exposition de la maniere de les traiter, M. Boutrolle traite du vélage. Lorsqu'une vache est malade pour avorter, dit M. Boutrolles, elle meugle, piétine & se détord, comme si elle avoit le mal de ventre : elle *amouille de naissance* (expression singuliere) & jette des filandres ; lorsqu'on s'apperçoit de ces symptômes, on fondera avec le poing le veau, on sentira au tact sa position, & suivant qu'il doit être haut, proportionnellement au tems que la vache est pleine ; on examinera s'il n'est pas déplacé, s'il est mort ou vivant ; quand il est vivant, il est mobile au tact & balance ; & au contraire, lorsqu'il est mort, il est immobile. Dans le cas où le veau n'est que déplacé, on prendra un drap, que l'on passera dessous le ventre, on le ferrera doucement & peu-à-peu à quatre personnes ; quand elles se seront fatiguées, elles le relâcheront tout doucement ; après quoi, on résoudra au tact pour voir s'il est monté ou retourné ; s'il ne l'est pas, on répétera jusqu'à trois fois la même opération. S'il n'est pas pour lors replacé tout-à-fait, c'est une marque qu'il est bien foible ou qu'il est mort ; de même si en relâchant le drap doucement, la vache s'abat, c'est encore signe que le veau est mort, ou qu'il a les quatre pieds en haut vers le faite de la vache ; on s'apperçoit au tact si le veau a les pieds en haut, du même côté que l'on sent si la vache est pleine de deux veaux. La seule différence consiste en ce que les deux veaux sont placés à côté l'un de l'autre, & qu'au contraire, lorsqu'un veau est renversé, on diroit qu'on en sent un dans le haut & l'autre dans le bas ; dans cette position, le veau ne peut se remettre dans sa place, il faut le tirer

comme on fait un veau mort , pourvu qu'il y ait du passage.

Le veau étant bien replacé , on saigne la vache à la jugulaire : cela l'empêche d'avorter , & lui fait conserver son veau , qu'elle porte jusqu'au bout du tems , qui est pour l'ordinaire de neuf mois & quelquefois même quinze jours plus tard.

Il se trouve des vaches qui ne sont point ouvertes , c'est-à-dire , où il n'y a point assez de passage pour aller chercher le veau , qui y restant , pour lors se racornit comme une boule ; la vache ne perd point pour cela , si on en a grand soin ; mais il y en a beaucoup qui périssent , lorsque le veau , au lieu de se racornir , tourne en corruption. La vache qui porte son veau racorni dans la vèliere ou portiere , ne demande plus le taureau. Il est très-facile d'y être trompé dans un marché & de l'acheter encore pour *amouillante* ; car l'on trouve le veau au tact & du lait d'*amouille* dans la mamelle pendant plus de deux mois & même trois ; mais on s'apperçoit bien au tact qu'il est immobile & mort ; on gardera ces sortes de vaches près de dix mois ou un an , à les bien nourrir , sur-tout dans le tems que le veau se racornit ; car elles mangent pour lors fort peu , & deviennent extrêmement maigres en quinze jours de tems ; au bout de dix mois & même avant , s'il y a de l'herbe , on y met les vaches pour graisser & ensuite les envoyer à la boucherie.

Voyons actuellement en quoi consiste l'opération du vèlage ; on fera chauffer de l'eau nette un peu plus que tiède , & on s'en lavera le bras & la main chaque fois qu'on le passera dans la matrice ; s'il est d'abord possible de passer deux ou trois doigts à l'entrée de la vèliere , à force d'essayer , on y passera la main & le bras ; si , au contraire , on ne peut y passer qu'un doigt , & que le trou soit en tournant , c'est une marque que la vèliere est renversée , c'est-à-dire , qu'elle

a fait un demi-tour, & il est impossible d'y entrer. Lorsqu'on y sera entré, on remarquera la position du veau, & on le tournera, s'il est possible, dans la même position où il doit être pour venir, qui est les deux pieds de devant sur lesquels est la tête; après quoi, avançant un peu les pieds, tenant la tête dessus, vous passerez un petit cordeau qui ait un nœud coulant au bout, que vous mettez dans la matrice, laissant l'autre bout dehors pour vous en servir; lorsque vous serez arrivé à la tête, vous creuserez la *taie* vis-à-vis de la gueule avec les ongles, & vous passerez le nœud du cordeau dedans la gueule à la mâchoire inférieure, que vous ferrerez bien, pourvu que la tête soit bien placée sur les pieds; ensuite vous tirerez les deux pieds avec la main qui sera dans la matrice, & la tête avec le cordeau, avec la main qui est au-dehors, de sorte que tout vienne ensemble; lorsqu'on est arrivé une fois dans la croisée, on tirera toujours peu-à-peu, & à mesure que la vache fera ses efforts, jusqu'à ce que le veau soit entièrement sorti. Comme il peut arriver que l'animal se couche, ou qu'on a le bras trop court pour pouvoir atteindre le veau, on le retourne, on prend un drap à quatre pour soutenir le ventre, ou une planche à deux, ce qui donne facilité à l'opérateur d'y atteindre; il arrive aussi quelquefois que le veau vient le derriere devant, ou bien, il y est disposé, & qu'il est pour lors impossible de le retourner; on peut le faire venir en tirant les deux pieds de derriere & la queue.

Lorsqu'un veau présente les pieds de devant seulement sans la tête, on se donnera bien de garde d'aller le tirer; car quelquefois la tête se trouve renversée sur les épaules, ou elle est en bas vers la mamelle de la vache, & pour lors il faudroit trop de violence pour le faire venir; mais on repousse les pieds dans la matrice pour faire suivre la tête. Comme il se trouve des veaux qui sont difformes & tortus de membre, ce

vêlage est souvent trop difficile ; cependant il ne faut point y atteler des chevaux , comme quelques-uns ont coutume de faire ; mais on peut attacher la vache avec deux traits par les cornes , & se trouvant pour lors en suffisance de monde , on tirera à mesure que la vache s'efforcera & non autrement ; s'il arrivoit qu'une vache , après avoir vêlé , fût forcée dans la croisée , on mettroit une *charge* sur les reins vis-à-vis la croisée , & cette charge sera composée de poix navale ; on l'appliquera chaude dessus la toile , & on la chauffera encore après avec une pelle à feu ; on observera que si l'opération du vêlage est longue , on peut donner du cidre ou du vin à la vache , pour la fortifier , ainsi qu'après l'opération. Il peut arriver , dit encore M. Boutrolle , qu'un de ces animaux taurelant sur l'autre , se blesse dans les reins ou croisés ; on y mettra pour lors la même charge que dessus.

La vache ayant vêlé , on nettoie à la main , ou on la fait nettoyer par vêlage. Nettoyer à la main , c'est suivre le cordon qui pend à la naissance , & aller détacher la *taie* tout autour , afin de pouvoir l'avoir ; faire nettoyer , c'est donner deux breuvages en vingt-quatre heures , composés chacun d'une livre de levain & d'une once de thériaque dissous en trois *demi-ons* de bon cidre ou poiré , & ne donner presque point à manger à la vache qu'elle ne soit nettoyée ; on répètera jusqu'à trois fois , s'il est nécessaire.

Il se trouve des vaches qui font voir leur *ros* (terme patois) avant de donner leur veau , ce qui les empêche quelquefois de pouvoir vêler ; d'autres le jettent après le vêlage en s'efforçant , soit pour se nettoyer , soit à cause du ros même , qui se trouvant au passage , oblige la vache de le jeter dehors ; dans ces circonstances , on nettoiera bien le ros avec un linge fin & de l'eau tiède , & le soutenant dans un linge bien blanc , on le repassera doucement sans le meurtrir jusqu'au-delà de la croisée ; après quoi , il se retrouvera dans sa place :

de peur que la vache ne s'efforce pour le jeter derechef, on lui mettra sur le dos une besace pleine de cailloux, & on jettera beaucoup de f mier sous ses pieds de derriere, pour lui tenir cette partie plus haute que le devant; on ne lui donnera pas beaucoup à manger pendant quarante-huit heures: il y en a qu'on est obligé de boucher.

Il arrive en certains endroits, continue M. Boutrolle, que les bœufs ou vaches meurent subitement, ce qui est occasionné par une eau rousse qui se trouve dans l'enveloppe du cœur; on aura soin de faire ouvrir la premiere morte, & d'en faire la visite. Quant aux autres, quoiqu'elles ne paroissent pas malades, on les saignera à la jugulaire, & on donnera le lendemain à chacun un breuvage, composé de quatre gouffes d'ails, d'une muscade, de la canelle pour deux fols, le tout pulvérisé & mis dans une chopine de bon poiré ou de vin blanc; après quoi, on les fera herber de la maniere indiquée ci-dessus.

La jaunisse, autre maladie des bêtes à cornes, est souvent occasionnée par défaut de nourriture, ou pour avoir souffert long-tems, faute d'être saignée. (*Nous ne pouvons admettre une pareille théorie, non plus que la plupart des recettes de M. Boutrolle, nous ne pouvons même assez le répéter; si nous donnons ici l'extrait de son Ouvrage, c'est pour faire voir combien peu de progrès a fait l'Art Vétérinaire. La plupart qui en ont traité, n'ont parlé que dans le langage des paysans, & d'une façon obscure, sans employer d'autres termes que des mots qui ne paroissent avoir aucune signification, tels que ros, taie, naissance, &c. mais revenons à l'analyse de l'Ouvrage.*) La jaunisse se connoît par le tour de la prunelle des yeux qui est jaune, ainsi que le dedans des levres; on saignera pour cette maladie, continue M. Boutrolle, deux fois en quatre jours (*ce qui est contre les principes de la Médecine humaine*), & on donnera deux breuvages dans le courant de ces quatre jours, le jour

qu'on ne saignera point ; ces breuvages seront composés d'une chopine de poiré, dans laquelle on mettra une once de safran & une once de foie d'antimoine ; après quoi, on herbera de la maniere indiquée ci-dessus.

Quand la bouse ou fiente est trop claire & qu'elle pue, c'est signe que l'animal est gâté ; il arrive aussi quelquefois qu'elle est aussi claire sans sentir si mauvais, lorsque l'animal pisse le sang, ou qu'il a mauvaise eau ; la même chose arrive, quand on les met à l'herbe tendre, mais il n'y a point alors de danger ; si la fiente est trop dure, c'est signe de fièvre ; quand elle est ensanglantée & noire, c'est signe de corruption dans les intestins.

Lorsqu'on donne des breuvages aux bêtes à cornes, c'est toujours à jeûn, à moins que le mal ne presse, & ce avec une corne, comme pour les chevaux, & on tient à l'animal, d'une main, les naseaux, & de l'autre la langue ; on leur donne des lavemens, lorsqu'on remarque que le corps ne fait point ses fonctions, & on se sert pour ce d'une corne menue & longue de la pointe ; on fouillera l'animal avant pour le disposer à le recevoir ; les lavemens seront composés d'eau de son, d'une demi-livre de miel, & d'une demi-livre de beurre frais.

La tisane de benoite ou cariophyllata, dont nous avons parlé, se fait avec six poignées de benoite, feuilles & racines bouillies, pendant un quart d'heure, dans six pots d'eau ; cette tisane est très-bonne pour détruire toute sorte de fièvres, en en donnant aux bestiaux jusqu'à six ou sept pots par jour. On reconnoît que les bêtes à cornes n'en peuvent revenir, qu'elles sont même prêtes à mourir, lorsque le bas de leurs oreilles est froid, quand la respiration se trouve trop gênée par des sanglots, quand l'animal se donne des coups de pieds au ventre, que ses boyaux tintent, que la tête est couchée vers le flanc, que les yeux sont

tournés & rentrés, que le cœur bat précipitamment, lorsque la gueule est froide & ferrée, que l'haleine sent mauvais, & que l'animal grince des dents.

Telle est la pratique de M. Boutrolle sur les maladies des bêtes à cornes : nous allons actuellement voir sa pratique au sujet des maladies des moutons. La première maladie dont il traite, est celle qu'on nomme *bouchure* : un animal bouché, dit M. Boutrolle, est triste & ne mange point; on fera bouillir du fon de froment, en faisant fondre dedans gros comme le pouce de savon coupé menu, on lui en fait avaler plein une écuelle, & on répétera ce remède au bout de vingt-quatre heures, s'il est nécessaire.

La seconde maladie est la galle des moutons ; on séparera bien la laine pour graisser, & on le fera non seulement sur la galle & bubons de galle, mais encore tout autour & un peu au-delà; ce qui s'appelle *arrêter la galle* : à l'égard de la graisse dont on se sert, on incorpore dans une livre de graisse de porc cinq gros de vif-argent, jusqu'à ce qu'il soit imperceptible, ce qui est essentiel pour que la graisse soit bonne ; on y ajoute de l'ardoise neuve pilée & passée au tamis fin, jusqu'à ce que la graisse soit bien bleue ; on pourra alors s'en servir.

Le pouillotement ou les poux forment la troisième maladie des moutons, que M. Boutrolle examine. Ce que l'on appelle ainsi, ce sont des petits poux qu'ont les agneaux ou jeunes moutons, qui y sont beaucoup plus sujets que les autres, quoique dans le même bercail ; ce qui se communique : on s'en apperçoit en ce qu'ils se tirent, c'est-à-dire, que la laine surpasse l'autre en bien des endroits, comme si elle étoit arrachée, ce qui s'appelle *tirons*. Le remède que M. Boutrolle indique pour lors, est celui-ci : pour cent bêtes, il faut un quarteron d'arsenic pilé, qu'on fait bouillir dans douze pots & demi d'eau, pendant un demi-quart d'heure ; après que cette eau est refroidie, on sépare la laine de chaque mouton les uns après les

autres , depuis le col jusqu'à la queue, & on verse sur chacun un demi-ard de cette eau le long de cette séparation de la laine ; on frotte ensuite par-tout avec les deux mains en remontant , pour que cette eau mouille tout le corps : cela fait mourir les poux & empêche la galle ; pour parer les moutons , après le pansement , on tondra les tiron de laine qui surpassent ; on choisira pour le pansement un jour de beau tems , & on ne le négligera pas.

Le trop de sang est une autre maladie des moutons. Selon M. Boutrolle , lorsque l'animal en est attaqué , il *tégue* , se couche , se vautre quelquefois par terre , & meurt à l'instant ; on le saignera promptement des deux veines de dessus les yeux avec un canif ou un petit couteau pointu , que l'on enfoncera & on relevera de biais , dans les deux petites cavités dessus les yeux ; après quoi , on donnera une demi-once de foie d'antimoine dans un demi-ard de cidre.

Un mouton se trouve pris de *chaleur* , lorsqu'il est trop chargé de laine ; pour y remédier , il faut le mouiller promptement dans l'eau fraîche , le mettre à l'ombre , & lui faire prendre une demi-once de foie d'antimoine dans un *demi-ard* de cidre.

Une maladie de mouton est encore ce que M. Boutrolle nomme *eau croupissante dans le corps*. Cette eau provient souvent des rotoires du fumier ; on abattra le mouton sur le dos , & on lui fera flotter le ventre avec la main ; s'il y a de l'eau , on entendra le bruit. M. Boutrolle indique deux remèdes dans ce cas ; 1°. dans un *demi-ard* de cidre , on delayera deux onces de levain & une demi-once de thériaque ; & on le répètera au bout de vingt-quatre heures , s'il est besoin ; 2°. dans un demi-ard d'urine d'homme , on mettra deux gouffes d'ails pilées , & une bonne pincée de sel ; ce qu'on répètera au bout de vingt-quatre heures , s'il est nécessaire. Quand un mouton se trouve mordu par des loups ou par des chiens , on

commencera d'abord par arrêter le venin des morsures par le moyen de l'huile d'aspic chaude, de l'huile d'olive bouillante ou du fel menu ; on mettra une de ces choses dans la plaie ; après quoi , on pilera des feuilles de bardane avec un peu de fel , & on prendra le marc pour en faire tomber le jus dans les playes ; si c'est en hiver , on se servira de l'huile d'*hypericum* , à laquelle on ajoutera un peu d'onguent rosat , que l'on fera fondre ensemble , & on la mettra un peu chaude dans les plaies ; on les pansera une fois par jour.

Le goîtron est une enflure qui vient dessous la gorge des moutons , & qui étouffe souvent l'animal ; pour y remédier , il faut tondre la laine , & graisser cette enflure avec un quarteron de graisse de porc , dans laquelle on mettra deux onces de savon noir ou de l'eau-de-vie pour trois sols ; on brouillera le tout ensemble pour en graisser une fois le jour jusqu'à guérison. M. Boutrolle donne le nom de *gobbes* à une petite pelote plate , large d'un pouce par le milieu , & pointue des deux bouts , qui est indigeste & quelquefois empoisonnée ; elle reste pour l'ordinaire dans la mulette , ou en bouche l'entrée ou la sortie ; ce qui empêche de faire passer les immondices & fait périr le mouton : un mouton engobbé cesse de manger , regarde en haut , & fait un peu le haut dos. Cette maladie n'est qu'accidentelle & occasionnée par des empoisonneurs & ennemis du maître de l'animal. Selon M. Boutrolle , quand la pelote n'est pas empoisonnée , & si elle n'est qu'indigeste , on aidera à la faire passer par le breuvage suivant.

Prenez six blancs d'œufs , auxquels on ajoutera pour quatre sols d'huile d'olive & le tiers d'une cassotée de poudre à tirer , le tout battu ensemble , & on le lui fera avaler ; on répétera vingt-quatre heures après , s'il est besoin.

Une autre maladie du mouton , à laquelle M. Bou-

trolle donne le nom de la *vérole pouacre* ou *mauvais museau*, ne vient qu'à la tête ou sur le nez; on grattera le mal avec un couteau, sans cependant le faire beaucoup saigner; ensuite on le graissera de la manière suivante.

Dans une livre de graisse de porc, on incorpore une once de vis-argent, jusqu'à ce qu'il soit imperceptible; après quoi, on y ajoute une demi-once de verd-de-gris, deux onces de blanc de ceruse, & deux onces de mine de plomb, le tout pulvérisé; on l'incorpore avec la spatule, & on le graisse de suite; s'il est encore besoin, on réitérera cette onction au bout de huit jours, & cela suffit; & quand le mal est trop invétéré, on le graisse avec de la friture de poisson, avant de répéter le remède; cela donne plus de facilité à enlever les croûtes qui seroient formées.

Si les moutons ont des meurtrissures, & si les meurtrissures sont occasionnées, dit M. Bourtolle, par des *coups ou dentures* de chien, sans cependant aucune ouverture pour pouvoir laisser épancher le sang qui y survient & qui se corrompt, on calmera avant toute chose la partie irritée, & on aidera la circulation du sang empêchée, par le moyen du beurre, dont nous avons donné plus haut la composition, d'après M. Bourtolle, en parlant des bêtes à cornes; & dans le cas où les matieres seroient formées, ou qu'il y auroit amas de sang corrompu, on fera l'ouverture, & on graissera la partie avec eau-de-vie, savon noir & beurre frais, parties égales bouillies ensemble.

Il survient quelquefois aux bêtes à laine des enflures connues sous le nom de loupes; elles ne contiennent ni pus, ni eau rousse, mais une humeur rancornie; cela n'est pas douloureux, mais si on le néglige, il peut augmenter considérablement. On ouvrira, dans ce cas, la peau en quatre, & on extirpera la grosseur avec le bistouri; ensuite on pansera la plaie avec lierre terrestre, berle d'eau & bardane,

parties égales, qu'on pilera ensemble avec un peu de sel; pour ce qui est des autres enflures, qui paroissent ne contenir que du pus ou de l'eau rousse, on leur fait ouverture pour donner issue à la matiere; après quoi, on feringue dans la plaie de l'eau de cynoglossie jusqu'à guérison.

M. Boutrolle finit ses observations sur les bêtes à laine, en indiquant la méthode de faire la castration par la ligature. Quand un mouton a servi de *ran*, dit cet Auteur, il n'est plus question de le châtrer de la même façon que lorsqu'il est agneau; on le liera de la manière suivante. On prendra environ trois pieds de ficelle, une fois plus grosse que celle d'un fouet; on attachera à chaque bout une bûchette de bois de la grosseur du doigt & longue de trois pouces, pour donner aisance de tenir & ferrer ladite ficelle, qu'il faudra graisser pour la rendre plus coulante; ensuite on abattra le mouton sur le dos, & on mettra un homme devant & un autre derriere, tous deux assis par terre; pour lors l'opérant fera descendre, le plus qu'il est possible, la peau des testicules, n'en laissera autour que ce qu'il faut pour les contenir, & les comprimera en remontant; on liera au ras au-dessous, à nœud simple, avec la ficelle, que les deux hommes ferreront bien en tirant l'un contre l'autre; on fera ensuite un second nœud double, après quoi on rognera les deux bouts de ficelle restans, & on coupera avec un rasoir les testicules par la moitié en travers; on aura soin de laisser le mouton deux ou trois jours à la bergerie, après quoi, on mettra du tare chaud sur le mal; ensuite on le laissera aller en campagne avec les autres.

Les maladies des porcs se trouvent encore traitées dans l'Ouvrage de M. Boutrolle. La première dont il parle, est celle qu'il nomme *bossé*; c'est une enflure inflammatoire des glandes du gosier, qui conséquemment vient sous la gorge & se communique; on fendra
l'enflure

Yenflure par aiguillettes larges de cinq quarts de ponce, en prenant bien garde au gosier ; on fera les ouvertures avec un rasoir, & plus profondes dans les côtés ; après quoi, on remplira ces ouvertures de sel menu, graisse de porc ou vieux oing ; on tiendra la plaie enveloppée pendant trois jours, & on pansera une fois par jour jusqu'à guérison.

M. Boutrolle donne à la seconde maladie des porcs le nom de *soies* : on reconnoît que ces animaux en sont atteints, par une touffe de poils qui paroît au-dehors du col, vis-à-vis du gosier ; le porc ne peut plus pour lors manger, parce qu'il se trouve une autre petite touffe de poils dans les chairs jusqu'au gosier, ce qui forme au-dehors & au-dedans un petit rond comme une fistule ; ce n'est cependant autre chose que ces touffes de poils, & il ne s'y forme point de pus.

Pour remédier à cette maladie, il faut avec une aiguille enfilée de fil double, la passer deux fois, c'est-à-dire, faire un arriere-point sur le rond où est ladite touffe de poils, pour après soulever doucement par le moyen de ce fil, & couper tout autour avec le bistouri ; on prendra garde de couper la touffe de poils qui est au-dedans, & on grattera peu-à-peu tout autour en descendant, pour l'avoir en entier ; après quoi, l'on mettra dans la plaie du sel menu & de la graisse de porc une fois par jour, pendant deux ou trois jours seulement.

M. Boutrolle parle ensuite des plaies en général. Les plaies des porcs se pansent toujours avec le sel ; comme pour une morsure de chien ou de loup, on y mettra quantité de sel, pour arrêter le venin, avec de la graisse de porc, du blanc de poireau ou quelques simples, telles que le lierre terrestre, la grande éclair ou bardane, toujours pilées avec du sel ; par conséquent, il suffit, pour toutes sortes de plaies de porc, de les panser avec sel menu & graisse de porc ; & lorsqu'on

voit qu'il n'y à point de pus , on couvre la plaie de *tare* chaud , dans lequel on mettra du fel.

La gourme , autre maladie du porc , n'est autre chose que les apothumes , qui lui viennent aux cuisses ou aux jambes , lorsqu'il est jeune ; on les ouvre avec le bistouri , lorsqu'elles sont mûres , pour en faire sortir le pus , & mettre dedans du fel & de la graisse de porc.

Lorsqu'un porc reçoit quelque coup violent , qui rompt quelques vaisseaux , cela occasionne un gonflement considérable dans la partie , de même que lorsqu'il est mordu par un chien , & que le sang ne s'épanche point au-dehors , ce qui occasionne une enflure très-douloureuse & des nerfs blessés. Le remede qu'on emploiera dans ce cas , sera de prendre un quarteron de graisse de porc , trois onces de savon coupé menu , la plus petite mesure d'eau-de-vie & un quarteron de *tare* ; on fera bouillir le tout ensemble , & on en graissera chaud , une fois par jour , jusqu'à guérison.

On connoît , par la langue , avec le doigt , qu'un cochon est ladre , elle vacille quand on la touche : la ladrerie n'est autre chose qu'une petite vessie pleine d'eau , ou une espece de chyle blanc , qui se trouve , quand on débite un porc , dans le maigre & non dans le gras ; il y en a qui en ont plus ou moins. Dans presque tous les pays , la chair de cochon attaquée de ladrerie , est confisquée & jetée à l'eau , excepté en Flandre & à Dieppe ; on ne diminue dans ces endroits , qu'un sol pour livre , du prix de la vente du gras , & deux sols pour livre , du prix de la vente du maigre. Quelques Auteurs prétendent que si l'on fait manger aux porcs ladres une once de foie d'antimoine par jour , pendant un mois , dans du son ou de la farine d'orge , on les guérira radicalement ; mais M. Boutrolle n'a pas expérimenté ce remede.

Les avives des porcs , continue M. Boutrolle , sont sujettes à s'aposthumer ; un porc qui a mal aux avives

ne mange presque point, fait le haut dos & est tremblant. On lui couchera l'oreille le long de la ganache entre le col & la tête, & où tombera la pointe de l'oreille, là fera l'avive de chaque côté; on l'ouvrira en descendant, de la longueur d'environ deux pouces & demi, avec le bistouri; après quoi, on grattera avec la pointe d'un couteau dans cette ouverture, & on en fera sortir du gravier & même du pus, s'il y a plusieurs jours que l'animal est malade.

On mettra dans la plaie, après l'avoir bien grattée, du sel menu & de la graisse de porc une fois par jour, & cela pendant trois ou quatre jours seulement.

Les porcs sont aussi sujets à avoir mal dans le corps, non par indigestion, mais par tranchée ou venin, ayant mangé quelque bête prétendue venimeuse; quand ils sont dans ce cas, ils ne mangent point, ils se tiennent presque toujours couchés, & ont quelquefois le ventre gonflé: on leur fera prendre pour remède, six onces de beurre frais, dans lequel on aura incorporé une cassotée de poudre à tirer & deux têtes d'ails; on pile le tout ensemble, & on réitère le même remède douze heures après, s'il est besoin. M. Boutrolle rapporte ensuite quelques remèdes qu'il dit avoir expérimentés pour les chevaux; c'est par-là qu'il finit son *Traité du Parfait Bouvier*, & c'est en même tems par-là que nous finirons l'article *Remède*.

Quand un poulain, dit M. Boutrolle, enfle beaucoup sous la gorge pour jeter sa gourme, il n'y a point de meilleur remède que le savon noir chaud; on graisse une fois chaque jour l'endroit de l'enflure, & on tient cet endroit couvert d'un morceau de peau de mouton, en laissant la laine en-dedans; on guérira bien plus vite la gourme qu'avec l'huile de laurier & le *populeum*: si la gourme fait aposthume en plusieurs endroits du corps, on graissera avec l'onguent de basilicon chaud, de même que les enflures qui ne sont point douloureuses.

Le beurre dont nous avons donné ci-dessus la composition, en parlant des maladies des vaches, est très-bon, selon M. Boutrolle, pour guérir la tension de nerfs, les coups de pied, les meurtrissures & descentes de boyaux des chevaux; on les graisse chaudement deux fois le jour jusqu'à guérison.

Lorsqu'on soupçonne des chevaux morveux, on leur donnera le remède suivant; dans une chopine de vin blanc, on fait bouillir deux poignées de feuilles ou de fleurs de tuffilage, & on le donne en breuvage au cheval pendant deux jours de suite, & le troisième jour on leur donne un autre breuvage. Il consiste dans un quarteron de beurre frais, qu'on fait noircir comme le beurre de friture; dès que le beurre est retiré du feu, on y ajoute une petite mesure d'eau-de-vie, autant de bon vinaigre de vin & pour deux liards de poivre blanc; on donne le breuvage par les naseaux, à jeûn, & une heure après on donne à manger au cheval par terre, pour donner lieu à la morve de s'épancher: le lendemain & jours suivans on lui donnera des feuilles de rhue vertes ou seches dans son avoine, pendant trois ou quatre jours; chaque fois que le cheval mangera l'avoine, on aura soin de le changer d'écurie, ou de bien laver la mangeoire & le ratelier avec de l'eau & chaux vive. M. Boutrolle assure avoir vu plusieurs chevaux ainsi guérir, qu'on croyoit morveux; il faut tuer ceux qui ne guérissent point ainsi; c'est une indice qu'il y a ulcere aux poulmons, & pour lors ils sont incurables.

L'opération de la taupe se fait pour les chevaux comme pour les vaches; on peut se rappeler ce que nous en avons dit plus haut, d'après M. Boutrolle; on observera seulement qu'on peut éviter de couper avec un rasoir, lorsque la taupe est sur le col ou sur le garot, & non pas sur le sommet de la tête; on mettra pour lors une botte de chaque côté qui le fera tomber en pourriture; on percera donc deux trous dans

Le haut de cette taupe, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, entre cuir & chair, de la profondeur de deux pouces & demi; après quoi, on liera avec du fil dix allumettes cinq à cinq, après en avoir coupé les bouts ensoufflés: on appelle ces deux paquets bottes; on les mouillera bien de salive, & on les saupoudrera de la poudre suivante, qui sera composée d'arsenic calciné & de camphre pulvérisé à parties égales; après avoir bien saupoudré ces deux bottes, on les mettra dans les deux trous que l'on a fait sur la taupe du cheval, & lorsqu'elle sera tombée en pourriture, ce qui arrive souvent au bout de trois jours, l'on coupera les lambeaux, s'il s'en trouve qui pendent, & l'on pansera les plaies avec l'eau de cynoglosse indiquée ci-dessus; sur la fin, l'on y mettra aussi de la poudre dessicative, dont nous avons pareillement rapporté la composition ci-dessus.

M. Boutrolle donne ensuite la méthode qu'on doit suivre pour guérir un écart manqué. La plupart des Maréchaux ne font, pour les écarts, que graisser l'épaule du cheval; mais cela ne peut, dit M. Boutrolle, ni tirer, ni diminuer les glaires qui se forment trop promptement, ou qui sont même déjà formées entre l'épaule & le coffre du cheval; c'est le plus souvent là la raison pour laquelle ils ne réussissent point à la guérison des écarts; quand même, continue M. Boutrolle, il se seroit écoulé un an, après avoir manqué de guérir un écart, on peut encore y remédier par le moyen d'une botte qu'on place à l'aire du côté de l'écart: on compose cette botte de la façon suivante; on prend des dernières poussées de marronnier d'Inde, on les fend en forme d'allumettes, de la longueur d'environ deux pouces & un quart, on en lie cinq ensemble avec un peu de fil d'un bout à l'autre; on les met tremper pendant vingt-quatre heures, dans du jus de tithymale. Voici actuellement comment on s'y prend pour les placer: on pince

la peau quatre à cinq pouces au-dessus de la veine des *aires*, entre le poitrail & le gras de l'épaule ; on y fait une incision avec les flammes ou le bistouri, pour pouvoir y passer le bras des pinces à ferrer, ou un petit bâton de la même grosseur, & l'introduire entre cuir & chair en descendant, à la profondeur d'environ trois pouces & demi ; on mettra dans ce trou la botte apprêtée, & on y versera un peu de jus dans lequel elle a trempé ; il surviendra dans cet endroit une enflure assez considérable, & il en coulera continuellement des eaux : on laissera ainsi agir pendant vingt-quatre heures, après quoi, on fera une ouverture au bas de l'enflure, pour que l'amas du pus s'écoule & que la botte s'en aille ; on feringuera par l'ouverture d'en-haut, avec une seringue à injection, de l'eau de cynoglosse, pour bien laver la plaie ; on réitérera ce pansément deux fois le jour jusqu'à guérison : s'il manque du poil aux endroits des ouvertures, on les frotera, après qu'elles seront guéries, avec du miel chaud, deux ou trois fois en différens jours.

M. Boutrolle indique ensuite un remède pour les crevasses, les mules traversières, ou la jambe gorgée : on fera faire, dit-il, à proportion que le mal est grand, de la bouillie avec de la farine de froment, de l'eau, de la graisse de porc, & des blancs de poireaux pilés ; on appliquera cette bouillie, avec des étoupes, sur le mal ; on répétera cette opération trois jours de suite en tenant le mal bien enveloppé, après quoi, la dureté se ramollira & l'enflure se dissipera ; on lavera ensuite le mal, sans néanmoins l'envelopper avec le composé dont nous allons parler ci-après, en traitant des eaux aux pieds du cheval ; il est à observer qu'on se gardera bien de laisser mettre les pieds du cheval à l'eau jusqu'à guérison. Voyons actuellement avec M. Boutrolle, de quelle manière il faut s'y prendre pour guérir les pieds des chevaux des eaux auxquelles ils sont sujets : on laissera couler les eaux jusqu'à ce qu'elles

sentent mauvais , après quoi , on tondra le poil , & on fera le composé suivant : prenez un quarteron de verd-de-gris , pareille quantité de mine de plomb , & du blanc de ceruse , une once de litharge d'or & un grain de sublimé corrosif ; pulverisez le tout : prenez ensuite une livre de miel , vous la ferez bouillir dans un pot devant le feu , vous y ajouterez ensuite les poudres ci-dessus rapportées , en remuant toujours bien ; après avoir fait bouillir ensemble le mélange , lavez-en chaudement le mal avec un morceau d'étoffe , sans l'envelopper , & gardez-vous bien de laisser mettre les pieds du cheval à l'eau , pendant trois ou quatre jours ; la dose que nous venons d'indiquer est pour quatre pieds : s'il y en a moins d'infirmes , on la diminuera proportionnellement ; deux jours après le pansement , on saignera le cheval à la jugulaire , & on lui fera le lendemain un breuvage pour expulser par les narines les humeurs qui pourroient se renfermer dans le corps : prenez , pour ce breuvage , une chopine d'eau de la forge d'un Maréchal : la plus ancienne est la meilleure ; passez-la dans un linge , mettez ensuite dedans trois onces de poix refine pilée & tamisée , laissez-la tremper pendant douze heures , ajoutez-y une once d'antimoine crud porphirisé , & faites prendre ce breuvage à l'animal ; réitérez-le pendant deux jours , sans réitérer la saignée.

M. Boutrolle rapporte plusieurs remedes , dont il certiore l'efficacité , pour l'indigestion d'eau & les tranchées telles qu'elles soient.

Prenez , dit-il , un *demi-on* d'huile de rabette , faites-la chauffer dans une poêle à frire , à trois reprises , aussi chaudement que pour la friture ; laissez-la un peu refroidir par intervalle ; faites-la prendre tiède au cheval , en le laissant tranquille dans l'écurie.

Ou bien , quand le mal est trop violent , à défaut d'huile de rabette , vous donnerez dans une chopine

d'urine d'homme une cuillerée d'essence de térébenthine ou d'huile d'aspic.

Lorsque le javart encorné est trop difficile à faire décharner, on prend trois gros de sublimé corrosif, trois gros d'arsenic jaune ou réagal, trois gros de camphre, deux gros d'alun; on met le tout en poudre, on le mêle dans un verre de jus de tithymale, & on en incorpore un quart avec suffisante quantité de blancs de poireaux pilés; on met ensuite le tout sur des étoupes, on en enveloppe le pied & un linge par dessus; on panse de même, tous les jours, jusqu'à ce que le javart soit décharné; il ne faut souvent que trois jours: lorsque le javart est une fois bien décharné, on desseche la plaie avec la poudre dessicative que nous avons indiquée ci-dessus, d'après M. Boutrolle.

Cet Auteur indique ensuite un remède qu'il dit certain pour la galle: on commencera d'abord par saigner les chevaux & les étriller, après quoi, on les graissera le lendemain avec le remède suivant.

Prenez deux onces de vif-argent, une demi-once de verd-de-gris, deux onces de blanc de ceruse, deux onces de mine de plomb; reduisez les trois dernières drogues en poudre, après quoi, incorporez bien le vif-argent dans une livre de graisse de porc froide, dans un mortier, jusqu'à ce que le vif-argent soit imperceptible; après quoi, incorporez les poudres, & faites-en, avec un morceau d'étoffe, une friction par tout le corps, excepté à la mamelle ou aux testicules; vous ferez cette friction au soleil pendant l'été, & au feu en hiver, ou pour mieux dire, vous échaufferez fortement l'écurie; on pourra mettre les chevaux dès le lendemain au travail, mais il faudra les garantir de la pluie au moins pendant quatre jours, & les laisser huit sans les étriller.

M. Boutrolle finit enfin son recueil par indiquer un remède pour les vieux maux dans toute la capa-

cité de la jambe , depuis la cuisse jusqu'au fabor. Lorsqu'un Maréchal, dit-il, a manqué la cure, soit sur les jointures, soit ailleurs, si la partie reste douloureuse & même gonfle, on fera bien d'avoir recours au remede suivant, pourvu cependant qu'on n'ait pas appliqué le feu sur la partie malade.

Prenez deux onces de térébenthine fine de Venise, une once d'huile de millepertuis, autant d'huile de pétrole, deux gros d'orcanette en poudre, & de la cire jaune à la grosseur d'une grosse noix ; faites fondre le tout ensemble sans bouillir, & graissez-en chaudement la partie affectée deux fois le jour.

Tel est le contenu du petit Ouvrage de M. Boutrolle. La théorie, comme nous l'avons déjà observé, n'est point tout-à-fait conforme aux principes qu'on enseigne actuellement sur l'Art Vétérinaire ; les formules qui y sont rapportées pèchent en ce qu'elles sont dosées d'une façon peu régulière, car c'est une très-mauvaise méthode de dire qu'on prendra telle & telle drogue pour deux, trois ou quatre sols : il peut se trouver que différens Droguistes donnent pour le même prix différens poids ; d'ailleurs les drogues peuvent être plus ou moins chères selon les différens pays : nous observerons en outre que M. Boutrolle a employé plusieurs termes propres à sa Province & même aux gens les plus grossiers, pour désigner les maladies des bestiaux & les remedes qu'on peut employer pour leur guérison ; au surplus, il se trouve dans ce petit Traité beaucoup de remedes qui peuvent être très-utiles ; nous ne les rejettons pas entièrement, nous les avons même rapportés ; une personne tant soit peu versée qu'elle puisse être dans l'Art Vétérinaire, ne pourra pas manquer d'en tirer quelques avantages.

REMISE. C'est le lieu où le gibier s'arrête, après qu'on l'a fait lever.

REMOLADE. C'est, en terme de maréchalerie,

un remede qu'on applique aux chevaux qui ont des enflures , des foulures ou autres maladies ; on prépare ce remede avec de la lie de vin , du miel , de la térébenthine , de la graisse & autres drogues , avec lesquelles on fait une espece d'onguent.

REMONTER. C'est un terme de fauconnerie , qui veut dire voler de bas en haut ; on dit aussi remonter l'oiseau , quand on le lâche du haut d'un côteau ; on emploie encore la même expression , lorsqu'on veut engraisser un oiseau de proie : il faut , dit-on , remonter le *faucon*.

REMONTRER , c'est donner connoissance des voies de la bête qui est passée ; il est , dit-on , essentiel à un bon piqueur de savoir remonter les voies d'une bête qu'on chasse , lorsqu'une fois on les a perdues.

RENARD. Cet animal a beaucoup de ressemblance avec les chiens , principalement par ses parties inférieures ; sa tête est cependant plus grosse proportionnellement à son corps , ses oreilles sont plus courtes , sa queue beaucoup plus grande , son poil plus long & plus touffu , ses yeux plus inclinés ; d'ailleurs , il a une mauvaise odeur , qui est très-forte & qui lui est même particulière ; en outre , il ne s'apprivoise pas aisément & même jamais tout-à-fait ; il languit , lorsqu'on lui a enlevé la liberté ; il meurt même d'ennui , si on veut le soumettre pendant long-tems à la domesticité ; il ne peut pas s'accommoder avec la chienne , quoiqu'il ne lui est pas antipathique , il lui est du moins indifférent ; il ne produit pas beaucoup , la portée de sa femelle est de quatre ou cinq , rarement & jamais moins de trois ; quand elle est pleine , elle se roule & rarement la voit-on sortir de son terrier : elle y prépare un lit à ses petits ; elle entre en chaleur pendant l'hiver , & dès le mois d'Août elle a déjà mis bas ; dès qu'elle s'aperçoit qu'on a pu découvrir sa retraite , & que par conséquent on a pu inquiéter ses petits pendant son

absence , elle les transporte à l'instant tous les uns après les autres , & va chercher un autre domicile : les renards naissent les yeux fermés de même que les chiens : ils font pareillement dix-huit mois ou deux ans à croître , & peuvent vivre treize ou quatorze ans.

M. de Buffon , ce grand Naturaliste , s'exprime ainsi au sujet du renard : cet animal , dit-il , est fameux par ses ruses , & mérite sa réputation ; ce que le loup ne fait que par force , il le fait par adresse , & réussit plus souvent ; sans chercher à combattre les chiens & les bergers , sans attaquer les troupeaux , sans traîner les cadavres , il est plus sûr de vivre : il emploie plus d'esprit que de mouvement , ses ressources semblent être en lui-même ; ce font , comme l'on fait , celles qui manquent le moins ; fin autant que circonspect , ingénieux & prudent même jusqu'à la patience , il varie sa conduite ; il a des moyens de réserve , qu'il fait n'employer qu'à propos ; il veille de près à sa conservation ; quoiqu'aussi infatigable & même plus léger que le loup , il ne se fie pas entièrement à la vitesse de sa course ; il fait se mettre en sûreté , en se pratiquant un asyle où il se retire dans les dangers pressans , où il s'établit , où il élève ses petits : il n'est point animal vagabond , mais domicilié.

Le renard a les sens aussi bons que le loup , le sentiment plus fin , & l'organe de la voix plus souple & plus parfait ; le loup ne se fait entendre que par des hurlemens affreux ; le renard glapit , aboie , & pousse un son triste , semblable au cri du paon : il a des tons différens , suivant les sentimens dont il est affecté ; il a la voix de la chasse , l'accent du desir , le son du murmure , le ton plaintif de la tristesse , le cri de la douleur , qu'il ne fait jamais entendre qu'au moment où il reçoit un coup de feu qui lui casse quelque membre ; car il ne crie pas pour toute autre blessure , & il se laisse tuer à coups de bâton , comme le loup , sans se plaindre , mais toujours en se défendant avec cou-

rage ; il mord dangereusement , opiniâtement , & on est obligé de se servir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre. Son glapissement est une espece d'aboïement qui se fait par des sons semblables , & très-précipités en hiver , sur-tout pendant la neige & la gelée , il ne cesse de donner de la voix , & il est au contraire presque muet dans l'été.

Cet animal , continue M. de Buffon , se loge aux bords des bois , à la portée des hameaux ; il écoute le chant des coqs & le cri des volailles , il les savoure de loin ; il prend habilement son tems , cache son dessein & sa marche , se glisse , se traîne , arrive , & fait rarement des tentatives inutiles ; s'il peut franchir des clôtures ou passer par-dessous , il ne perd pas un instant ; il ravage la basse-cour , il y met tout à mort ; il se retire ensuite lestement , en emportant sa proie , qu'il cache sous la mousse ou qu'il porte à son terrier ; il revient quelques momens après en chercher une autre , qu'il emporte & cache de même , mais dans un autre endroit , enfin une troisieme , une quatrieme fois , jusqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maison l'avertisse qu'il faut se retirer & ne plus revenir. Il fait la même manœuvre dans les pipées & les boquetaux où l'on prend les grives , & les becasses au lacet ; il devance le pipeur , va de grand matin & souvent plus d'une fois par jour visiter les lacets , les gluaux , emporte souvent les oiseaux qui sont empêtrés , les dépose tous en différens endroits , sur-tout au bord des chemins , dans les ornières , sous la mousse , les y laisse quelquefois deux ou trois jours , & fait parfaitement les retrouver au besoin ; il chasse les jeunes levrauts en plaine , saisit quelquefois les lievres au gîte , ne les manque jamais , lorsqu'ils sont blessés ; déterre les lapreaux dans les garennes , découvre les nids de perdrix , de cailles , prend la mere sur les œufs , & détruit une quantité prodigieuse de gibier.

On dit que quelquefois deux renards se joignent

ensemble pour chasser le lievre ou le lapin ; lorsqu'un renard poursuit son gibier , il jappe comme un chien basset après la bête , & pendant ce tems-là , un autre renard se tient au passage ou sur le bord du terrier , en attendant que le gibier vienne passer & qu'il puisse le surprendre. On dit qu'il se débarrasse de ses puces en se mettant dans l'eau peu-à-peu , le derriere le premier , & les puces avançant toujours jusqu'au bout du museau , il se plonge pour lors rapidement dans l'eau & s'en débarrasse.

Le renard n'est pas aisè à prendre au piege ; son odorat est si fin que la plus légère trace de l'homme l'affecte , & sa méfiance continuelle fait qu'il supporte un danger certain dans les endroits où il n'apperçoit pas une entiere sûreté ; il y a cependant plusieurs manieres de tendre des pieges aux renards , & il y a encore plus de plaisir à les chasser avec des chiens & des fusils.

Pendant l'hiver , lorsqu'il y a de la neige sur terre , si on remarque les pieds d'un renard , on pourra pour lors le pouriivre avec les chiens ; comme il ne peut ruser dans cette saison , on le prend sans beaucoup de peine , après l'avoir poursuivi vivement ; le pied du renard ressemble assez à celui d'un chien de chasse , seulement il n'écarte pas tant les ergots , à moins qu'il ne soit pressé de fuir ; lorsqu'il marche , il s'appuie très-légèrement du talon.

Quelques chasseurs , pour avoir le plaisir de tirer les renards au sortir de leurs terriers , prennent de la chair de porc nouvellement rôtie , de la largeur de la main , ils en frottent la semelle de leurs souliers , lorsqu'ils sont arrivés au bois où se trouvent ces animaux ; après quoi , sortant du bois , comme si chacun vouloit s'en retourner chez soi , ils jettent par les chemins des morceaux de cette chair ; les renards , qui sentent cet appât , ne manquent pas de sortir de leurs terriers ; c'est alors que le chasseur qui les veille , les tue à coups de fusil.

On fait en toute saison la chasse aux renards avec des chiens courans ; c'est pour l'ordinaire dans les bois que se fait cette chasse ; quoique c'est là où ils se retirent pour l'ordinaire, ils y font leur nuit & leurs mangeures ; cependant il s'en trouve encore dans les autres endroits de la campagne, tels que dans les garennes, dans les bleds, en plein champ & le long des ruisseaux ; & les chiens qu'on emploie à cette chasse, doivent être plutôt petits que trop grands, pour qu'ils aient moins de peine à percer dans le bois où le renard a coutume de les mener ; on prend aussi deux leffes de grands levriers, hardis à se jeter sur lui & à le mordre ; on les emploie, lorsqu'on a détourné les renards dans un buisson de médiocre grosseur.

Le renard a coutume de se retirer dans ses terriers, lorsqu'on veut le chasser ; il faut donc avoir soin d'en boucher toutes les issues ; s'il entre dans un fort, il en faut prendre les devans, & quand on voit que les chiens s'en rabattent, on regardera à terre pour connoître & juger du pied du renard, qui n'est cependant, ainsi que nous l'avons déjà observé, presque point différent de celui du chien de chasse.

Quand le renard qu'on a détourné, s'est retranché dans un buisson où il ne se trouve point de terriers, on tendra des panneaux aux trous des terriers que l'on connoît ; après quoi, on placera les leffes dans la fente la plus assurée & la plus commode pour courir le renard ; ensuite on découplera la meute au rembûchement & sur les voies du renard ; on fera bien aussi de leur faire rabattre les gros halliers & les plus grands.

Si on rencontre quelques renards de l'année, on sonne d'un ton grêle, comme pour le loup, & l'on crie, *harlou mes bellots, harlou s'en va chiens, s'en va* ; quand les chiens sont hors de la voie, on prend les devans & on les fait secourir par les relais ; autrement les chiens se rebuteroient, à force de percer dans

les brouffailles & dans les forts garnis d'épines.

Lorsque les chiens cessent tout d'un coup de chasser, c'est une marque que le renard qu'on poursuivoit, s'est terré; il faut pour lors faire tourner les chiens, sans leur laisser perdre la voie, & chercher le terrier. Dès qu'on l'a trouvé, si le pied du renard a fait connoître qu'il y est entré, on tâche de le découvrir avec des pioches ou autres instrumens; après quoi, on fait entrer un basset dans le trou, on garde un profond silence pour écouter la voix du basset, & quand il est nécessaire, on se couche à plat, l'oreille contre terre, pour le mieux entendre.

Quand le terrain est propre à être fouillé, tel qu'un terrain sablonneux, on ouvre la tranchée, & dès qu'on apperçoit le renard, on le prend pour le faire fouler aux chiens, en leur criant pour les animer, *voy delà, voy delà*, en sonnant le grêle, puis on sonne la mort & la retraite, comme on fait dans les autres chasses.

Il seroit inutile de fouiller dans les rochers; mais on peut pour lors avoir recours à un moyen dont se servent quelques chasseurs: au lieu de basset, pour faire sortir le renard qui est entré dans le terrier, on y fait brûler du soufre, dont la fumée le contraint de sortir & de quitter le gîte; mais ce n'est qu'après avoir bien disputé le terrier, que le renard cède la place, sur-tout lorsque le terrier est de quelque étendue; il met aussitôt la tête hors du trou & rentre à l'instant; quand il sort, il faut que les chasseurs soit à portée de le tirer avec leurs fusils ou de l'assommer; car quand il est une fois en course, il longe les chemins autant qu'il lui est possible, pour dérober la piste aux chiens & les faire tomber, jusqu'à ce qu'il entre dans quelques terriers.

On attrape aussi les renards avec des pieges, & cette méthode est la plus usitée; les payfans qui s'en mêlent, n'y tendent que l'hiver, depuis la S. André jusqu'à Pâques, dans la saison où la peau est bonne pour en tirer profit, & où la mue n'est pas encore

commencée. Comme il ne se trouve plus de fruits sur les arbres dans ce tems, ni de grenouilles & de limaçons le long des eaux, les renards sont pour lors contraints de chercher leur pâture en tous lieux, soit de jour, quand ils font la guerre aux volailles, soit de nuit, lorsqu'ils courent aux lapins & aux lievres qu'ils vont chasser dans le bois.

Le payfan qui veut prendre des renards, choisit un endroit très-peu fréquenté dans le bois, où il se trouve une place du moins de deux toises de large, sans arbres ni buissons qui puissent empêcher d'y tendre le piège, ou qu'il y ait aussi quelque petit chemin ou sentier qui y aboutisse ou en soit bien proche, afin que les renards puissent sentir l'appât en y passant; il fait dans cet endroit comme une espece de fosse longue d'environ un pied & demi, large d'un pied & profonde de deux pouces, & dans le milieu il pratique un trou rond, large de six pouces & profond de cinq ou six; il remplit tout le vuide de feuilles seches, & il en jette sur la terre par-tout aux environs, de peur que la bête ne s'épouvante, en n'en voyant que dans un endroit; après avoir ainsi disposé l'endroit qu'il a destiné pour le piège, il fait des rôties de pain blanc qu'il fricasse avec du suin de porc nouvellement fait; il les rompt par morceaux de la grosseur d'une noix, il les disperse de côté & d'autre le long du chemin & aux environs de la petite fosse, ayant soin d'en mettre trois ou quatre morceaux dans le trou, qu'il mêle parmi les feuilles; après quoi, il s'en retourne jusqu'au lendemain: il va pour lors voir si l'appât a été mangé, sur-tout celui de la fosse; il continue ainsi trois ou quatre jours, jusqu'à ce qu'enfin il s'aperçoive que le renard a tiré les rôties du trou; car dès qu'une fois un renard a goûté de ce met, il ne passe aucune nuit sans retourner dans l'endroit pour l'y chercher; le payfan y peut tendre alors son piège.

Il y a un autre appât qu'on dit infailible pour le renard : on a un pot de terre vernissé tout neuf ; on y fait fondre quatre onces de sain-doux , qu'on écume bien jusqu'à ce qu'il soit bien clair. On y jette pour lors une petite pincée d'oignon blanc , hâché menu presque comme de la poudre , il se friera dans l'instant. On retire ensuite le pot du feu , on y met une cuillerée de miel & on a soin de bien mêler ; on y ajoute une bonne pincée de camphre en poudre : on jette dans cette composition dix ou douze morceaux de pain , chacun environ d'un pouce en quarré & vingt ou vingt-cinq autres de six lignes de long sur trois de large ; on les laisse frire , en remettant le pot devant le feu , jusqu'à ce qu'ils soient à-peu-près comme ceux qu'on sert sur les épinards ; on ôte pour lors le pot du feu , on retire le pain & on le met dans un morceau de drap de laine neuf , que l'on aura imbibé de la graisse du même pot. On enferme ce drap & les amorces dans une boîte ; ce drap sera pour frotter & graisser le piege auprès du feu ; le piege sera de fer & sans aucune rouille , sans quoi l'odeur de la rouille pourroit donner de la méfiance à l'animal. Chaque fois que l'on se sert du piege , on fera très-bien de le frotter avec ce drap imbibé de graisse.

Un , deux ou trois jours avant de tendre le piege , on fera faire deux ou trois trous de la grandeur du pieu , pour l'y cacher ; on choisira pour cet effet la plaine ou les environs du bois , & non pas le bois , à cause de l'enceinte dont nous parlerons ci-après ; quand on fera les trous , on aura grand soin d'observer que la place où doivent se trouver le ressort du piege & la personne qui le tendra , soit au-dessous du vent , selon l'endroit d'où il viendra , lorsqu'on tendra le piege , c'est-à-dire , qu'il faut que les trous aient différentes dispositions pour pouvoir choisir la plus convenable ; il est très-essentiel que l'homme soit au-dessous du vent relativement au piege , pour que le

vent emporte au loin sa transpiration, & que conséquemment le renard n'ait aucun sentiment ni soupçon du corps humain ; dès que les trous sont faits, on y peut jeter quelques amorces, & quand le lendemain on ne les y trouve plus, c'est signe que le renard les a mangées, & on peut assurer qu'il reviendra se prendre au piège.

Après avoir tendu le piège, on met sur le ressort un morceau de papier graissé, pour que la paille éparse dont on le couvre, n'y entre pas, & ne l'empêche point de partir. On se sert de paille d'orge, & on met encore par-dessus du crotin de cheval bien écrasé & éparpillé ; l'amorce qu'on attachera au piège, fera au-dessus de la paille & du crotin, pour que le renard puisse l'apercevoir & sentir.

On prend ensuite un chat, ou plutôt un renard grillé, on l'attache au bout d'une corde & on le traîne depuis le piège, en commençant au-dessus du vent, & formant une grande enceinte d'un quart de lieue ou d'une demi-lieue, que l'on terminera où on l'aura commencée ; on ne passe pas dans l'intérieur de cette enceinte, & à mesure qu'on traînera l'animal grillé, on semera sur terre à tous les cinquante ou soixante pas une des petites amorces de pain frit ; le lendemain on trouvera le renard tout vivant pris au piège ; on observera de tenir les chiens à l'attache pendant que les pièges sont tendus, car ils sont très-friands de ces amorces ; à l'égard des renards, ces mêmes amorces ont, dit-on, un appât si puissant, que si l'on en prend un au piège, & si, après l'avoir marqué, on le lâche, il viendra s'y prendre de nouveau.

Nous allons actuellement donner la construction d'un piège, nous parlerons d'abord de celui qu'on fait avec du bois : on prend pour le faire une planche longue d'un pied & demi, large d'un pied, épaisse pour le moins d'un demi-pouce ; on y fait au milieu une ouverture ronde, qui soit de trois ou quatre

pouces de diametre , avec une fouillure , qui prenne la moitié de l'épaisseur du doigt , & qui soit large d'un demi-pouce ; on la continue depuis l'ouverture jusqu'au bout de l'ais , & on l'entaille un peu en queue d'hirondelle à un pouce près de la fouillure ronde : on fait ensuite une petite palette de bois de même épaisseur que le grand ais , & qui ait une queue d'hirondelle ; enforte qu'ayant posé la queue d'hirondelle sur le grand ais au bord du trou , la palette remplisse tout-à-fait l'ouverture , en y laissant néanmoins un espace assez grand pour qu'on y puisse fourrer le doigt.

On perce les quatre coins des grands ais pour y mettre des chevilles de fer ou de bois , afin de le tenir ferme en terre ; la longueur des chevilles sera proportionnée à la dureté du lieu où on les fichera. On aura une ficelle qui ne sera pas plus grosse qu'une plume à écrire , mais beaucoup plus forte , longue d'environ sept ou huit pieds , à laquelle on fera une espece de boucle à l'un des bouts & un nœud à un pied plus loin , & de peur que le nœud ne se coupe par la longueur du tems , on a un petit morceau de corne , grand comme un fort dez à jouer , qu'on perce par le milieu , & qu'on passe par dedans le bout de la corde pour l'arranger auprès du nœud ; on aura aussi une autre corde , longue de quatre à cinq pieds , ayant à un des bouts un bâton attaché , long de deux pieds.

On fait pareillement provision d'une bonne perche d'ormeau ou d'érable , qui ait dix ou douze pieds de longueur , assez grosse & forte , & de trois ou quatre crochets de bois , longs d'environ un pied & demi , gros & pointus par le bout , pour les coigner en terre sur la perche qu'ils doivent tenir en état lorsque le piege sera fait , & qu'on aura appâté les renards en quelque lieu pendant quatre ou cinq jours , selon que l'on aura jugé à propos : on tendra le piege une

demi-heure ou une heure avant le soleil couché.

La première chose que l'on fera, ce sera de bien froter les mains & le dessous de ses fouliers avec du *galbanum*. On tirera ensuite toutes les feuilles hors du trou & de la place du piège ; après quoi, on mettra de la rôtie dans le fond & la palette dessus, ayant la queue d'hirondelle du côté où doit être mise la perche. On place ensuite le grand ais, en sorte que la fouillure soit dessous, & la queue d'hirondelle du même côté que sera celle de la palette ; on fiche les quatre chevilles dans les trous faits aux quatre coins de la planche, & on les cogne en biaisant dans la terre, pour qu'elles tiennent plus fort ; on couche la perche à bas, le gros bout en droite ligne du piège, & l'autre bout de travers, en sorte qu'il soit éloigné du bord de l'ais d'environ six pieds ; après quoi, on cogne un crochet sur le gros bout, un autre à trois pieds plus loin, & un troisième à trois autres pieds du second. On attache au petit bout la corde ou le bâton ; après quoi, mettant cette corde entre les jambes, le bâton étant en travers des deux cuisses par devant, on chemine jusqu'au piège ; la perche prendra une forme d'arc, on prend la corde où est la boucle, qu'on ajustera comme un collet ou lacet, & on la fait passer avec un petit bâton par dedans la fouillure, ou coulisse, qui est entaillée par dessous l'ais ; on ouvre & on étend le lacet sur la palette, en sorte que le nœud de la corde avec son petit morceau de corne soit justement dans une petite coche, qui est faite exprès au bord de l'ouverture ; après quoi, on place la palette en sorte qu'elle ferme l'ouverture & que le collet soit bien ouvert & étendu par dessous la fouillure du grand ais.

Le lacet ainsi ajusté, on attache le bout de la corde à la perche, le plus court que l'on pourra, pour que la perche tire plus fort, & on recule peu-à-peu ; lorsque la perche sera tout-à-fait arrêtée, on en détache

tout doucement la corde qui y tient & au bâton ; le piège étant ainsi tendu, on le couvre de feuilles comme la place l'étoit auparavant, & on jette de côté & d'autre des morceaux de rôtie.

Le renard qui aura mangé de l'appât les autres jours, étant arrivé à l'endroit, pensera tirer avec ses pattes la pâture qu'il sentira dans le trou, comme il avoit coutume ; il fera tomber la palette, & cette palette sortant de sa place, donnera liberté de passer au nœud qui est à la corde ; mais la perche s'en retournant fera que le lacet prendra la bête par le pied ; le renard demeurera l'épaule tout au ras de terre, ne pouvant remuer que les jambes de derriere ; on ira le matin de bonne heure pour l'en tirer, & on retiendra tous les soirs son piège ; car dès qu'on aura pris un renard dans un endroit, on en prendra bien d'autres, s'il y en a dans le pays ; on peut tendre plusieurs de ces pièges en différens endroits.

On a inventé une méthode pour prendre un renard ou un blereau, sans guetter, & cela est très-utile ; car il arrive quelquefois qu'on veut avoir promptement un renard (cela peut s'appliquer aussi au blereau), pour faire de l'onguent ou autre chose ; on fait bien qu'il se retire en certains endroits, mais on ne peut les avoir faute de chiens pour les chercher, ou d'arquebuse pour les tirer ; d'ailleurs, on ne doit pas compter de les guetter le soir à la sortie du trou, ou le matin à la rentrée. Ces animaux ne sortent des terriers que la nuit sur les neuf à dix heures du soir, & s'y retirent aussi de grand matin ; c'est seulement depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre, qu'ils sortent de meilleure heure, suivant que les jours sont plus ou moins grands ; en outre, les endroits où se terrent les renards & les blereaux, sont ordinairement entourés de bois & d'épines qui empêchent de les tirer, d'autant qu'on ne peut les découvrir au travers des branches, ou qu'on ne rencontre point d'arbres assez proches

pour se mettre dedans à l'affût. Voici donc le moyen qu'on se propose, sans y guetter & sans s'exposer aux incommodités du tems & de la saison.

On suppose qu'on fait le trou où est le renard ; on y pique un bâton, long d'un demi-pied, tout au bord de l'ouverture, & un autre, gros comme le pouce, long d'environ un pied, de l'autre côté de l'ouverture à deux pouces près du trou ; ce dernier piquet doit avoir une coche à quatre pouces au-dessus de terre ; on a ensuite un bâton qui a quatre doigts de plus que l'espace qu'il y a entre les deux piquets ci-dessus ; ce bâton a un crochet à l'un de ses bouts, & à l'autre une petite coche.

On cherche un endroit éloigné du terrier de dix ou douze pas, d'où on puisse tirer un coup de fusil dans le trou, sans empêchement d'aucune branche ; on y plante une fourchette de bois, haute de quatre pieds environ, & une seconde fourchette un peu plus courte, pour y poser un fusil, & l'y ajuster de façon qu'il soit pointé ou braqué droit dans l'ouverture du trou. Lorsque les deux fourchettes seront solidement affermies, que le fusil sera bien posté, on le liera bien ferme aux deux fourchettes par la crosse & par le canon ; on a ensuite une ficelle forte, qu'on passe par-dessous le fusil dans les fourchettes, & on attache au bout du côté de la crosse, une pierre pesant sept à huit livres, & à l'autre bout, un petit bâton, gros comme la moitié du petit doigt, & long d'environ deux pouces ; on tire le bâton & la ficelle jusqu'à ce que la pierre joigne presque la crosse du fusil, & que le petit bâton puisse être mis d'un bout dans la coche du grand piquet dont nous avons parlé ci-dessus, & de l'autre bout, dans la coche du crochet ou marchette, en sorte que cette marchette soit élevée de terre d'un pouce, & que la pierre tienne le tout en état par sa pesanteur : on pose sur le crochet un petit ais, long de huit à neuf pouces & large de quatre ou

cinq; on le couvre de feuilles seches ou de terre , de façon que le trou paroisse peu.

Il ne restera plus pour mettre la machine en état, que de bander l'arme à feu & de lier à la détente du fusil , le bout d'une petite ficelle ; l'autre passant dans la fourchette , sera attaché à la pierre ; cela fait , on se retire jusqu'au lendemain matin.

Il est probable & presque indubitable , que la machine étant bien dressée , supposé qu'il ne pleuve point la nuit sur le fusil , la premiere bête qui sortira du trou ou y entrera , venant à passer le pied sur l'ais , fera tomber la marchette , & celle-ci faisant décocher le petit bâton , donnera liberté à la pierre de tomber ; cette pierre par sa pesanteur fera détendre le fusil , qui tirera dans l'ouverture du terrier & tuera la bête.

On tend aussi au renard avec des pieges de fer , mais pour l'ordinaire ceux que l'on vend sont trop foibles pour leur grandeur ; on en pourra faire faire de semblables & plus forts du tiers ou de la moitié : au reste , voici la maniere de les étendre & l'endroit où on le doit faire.

On se promene le long des petits chemins écartés & on prend garde à l'animal qui y passe : on le reconnoît par la pique de leurs pieds après la rosée.

Supposé donc que l'on ait découvert par où passe le renard , & que le chemin soit large d'un ou deux pieds , on fait une petite fosse dans le milieu de deux ou trois doigts de profondeur , pour y placer le piege , & dans le milieu de cette fosse on en fait une moyenne , qui soit plus profonde que l'autre de trois ou quatre doigts , afin que la marchette puisse se mouvoir dedans , lorsque la bête marchera dessus ; cela fait , on y pose le piege au travers du chemin , ensuite on attache le bout de la chaîne avec une corde à une branche ou piquet , éloigné du piege de trois ou quatre pieds ; on couvre le tout de feuilles seches , qu'on jette dessus négligemment ; on en met pareillement à quatre

ou cinq pieds autour, afin que l'animal qui voudra passer n'appréhende rien, comme il feroit s'il n'y avoit des feuilles que sur le piege seulement.

Pour y mieux faire passer les renards & autres animaux carnassiers, on prend quelques morceaux de chair crue, on les attache au bout d'un bâton ou d'une corde, & on la traîne bien loin tout le long du chemin d'un côté & d'autre du piege; ensuite on se retire jusqu'au lendemain matin, qu'il faudra y aller voir. Si on pratique bien cette ruse, on ne tendra pas deux fois inutilement; on peut aussi tendre ce piege au milieu d'une muce ou passée dans une haie, là où il y a apparence qu'il passe quelque chose; & en ce cas, on couvrira de feuilles seches ou de quelques herbiers, le piege, comme on a déjà dit.

Le renard ne produit que deux fois l'année, sa chair est moins mauvaise que celle du loup, & les hommes comme les chiens peuvent en manger en automne; sa peau d'hiver fournit de bonnes fourrures, on la met même dans le rang des meilleures pelleteries; sa queue sert à faire des especes de petits balais, qui servent à ôter la poussiere de dessus les glaces & les tableaux; comme le renard détruit beaucoup de gibier & qu'il fait la guerre à la volaille, on ne doit pas en négliger la chasse, & si on en veut détruire un grand nombre, il faut nécessairement réunir la force à l'industrie. L'huile de renard, qu'on prépare en faisant bouillir l'animal entier dans de l'huile d'olive, est adoucissante, nervine, résolutive; on l'emploie avec succès dans les rhumatismes, dans la rétraction des membres, la dureté des tendons; sa graisse a les mêmes vertus & est en usage dans les tremblemens & dans les maux d'oreilles.

RENTRÉE. C'est, en terme de vénerie, le tems que le gibier rentre dans le bois le matin, & où on se met à l'affût pour le tirer.

REPOSÉE. C'est l'endroit où les bêtes fauves se

mettent sur le ventre pour y demeurer & dormir pendant le jour. Les *écureuils* sont à la *reposée* : la *reposée* du cerf se nomme quelquefois *lit* & *chambre*.

REPRISE. Quand un oiseau s'arrête plusieurs fois dans son vol, on dit *voler* à la reprise.

REQUETÉE. Nouvelle chasse que l'on fait du gibier, lorsqu'on est en défaut, qu'on a perdu ses voies, & qu'on le fait relancer; cela se dit principalement du cerf & du chevreuil.

RÉSERVOIRS. Ce sont des endroits où l'on met le poisson que l'on a pêché, pour le prendre lorsqu'on en a besoin. Pour faire ces réservoirs, on creuse un fossé ou un petit canal, dans une terre propre à recevoir les eaux du ciel, ou plutôt celles de quelque ruisseau voisin : ces sortes de réservoirs portent communément le nom de viviers. On donne encore le nom de réservoirs artificiels à des endroits que l'on destine pour y ramasser du poisson; ces endroits se pratiquent dans les viviers ou les étangs qui ont peu de profondeur, & dans des endroits dégagés de racines & d'herbages; on leur donne environ quatre ou cinq toises d'étendue, pour qu'un filet puisse s'y tendre en rond.

On prend à cet effet vingt ou trente fagots de branches tortus, liés par les deux bouts, longs de six ou sept pieds & gros comme le corps; on les met en rang dans le fond de l'eau, éloignés les uns des autres d'environ un pied; on en met d'autres en travers par-dessus les premiers, & on continue la pile jusqu'à ce qu'elle monte à un demi-pied de la surface de l'eau. On charge le tout de pierres, pour tenir la fascine en état; comme dans la composition de ce *réservoir* on a eu soin de laisser autant d'espaces vuides que de pleins, le poisson s'y retire; & lorsqu'on croit qu'il y en a suffisamment, on enveloppe le tout d'un filet, & la prise répond à l'attente du pêcheur.

RESSUY. C'est un endroit où se met une bête

fauve, pour s'effuyer de la rosée du matin, avant de se mettre à la reposée; ce terme ne se dit que pour le cerf & autres bêtes qui viennent du brout.

RETOUR. On dit en terme de vénerie: le cerf trop long-tems poursuivi fit un *retour* qui donna beaucoup de tablature aux chasseurs.

RETRAITE. C'est une espece d'enclouure, autrement une portion de clou restée dans l'ongle du cheval; pour opérer la guérison, on doit faire l'extraction de ce corps étranger; mais il faut un habile Maréchal pour faire cette opération. On se sert aussi du mot de *retraite* en terme de vénerie; on dit, par exemple, *sonner la retraite*, c'est comme si l'on disoit, faire tirer les chiens.

REVENU, en terme de vénerie, c'est la queue qui revient aux perdreaux, & le bois qui renaît à la tête du cerf, du daim & du chevreuil.

REVOIR: on entend par-là la piste de la bête que l'on chasse; on dit revoir du cerf par le pied, pour dire, faire revue de ses voies.

RIDÉES. On entend par ce terme les fientes & fumées des bêtes fauves; ce sont pour l'ordinaire celles des vieux cerfs & des vieilles biches qui sont ridées.

ROGNE. On donne ce nom à une maladie de la peau des chiens; pour la guérir, hachez bien menu de la racine de patience sauvage, après l'avoir lavée & ôtée le nerf du milieu: pilez-la le mieux que vous pourrez dans un mortier de pierre ou de marbre, avec un pilon de bois, & incorporez-y du beurre frais en forme d'onguent; vous en frotterez la partie le soir devant le feu, & vous continuerez ce remede jusqu'à guérison.

ROGNONS. C'est, en terme de maréchallerie, la partie de l'épine du dos qui est la plus proche de la croupe.

ROITELET. C'est un petit oiseau fort connu en France, dont la description se trouve dans le *Fauna*

Gallicus ; il rampe à travers les haies & les trous des murailles , il vole bas & ne prend jamais un essor de longue durée ; il est toujours solitaire , il se nourrit de vers & d'araignées ; il chante assez mélodieusement , & s'apprivoise sans peine ; dans certaines Provinces , les gens de la campagne se font un scrupule de le tuer , plutôt par superstition que par philosophie.

ROSSE. C'est un poisson de la grandeur d'une carpe , qu'on trouve communément dans les rivières de la Lorraine.

ROSSIGNOL. C'est de tous les oiseaux celui dont le chant est le plus mélodieux ; aussi occupe-t-il la première place , suivant les Naturalistes , parmi les oiseaux de chant ; il est un peu moins gros que le moineau & est à-peu-près de la grosseur de la fauvette ; sa tête , son col & son dos sont communément d'un gris brun tirant sur le roux ; sa gorge , sa poitrine & son ventre sont gris blancs ; mais cette couleur est un peu plus foncée à la partie inférieure de la gorge & très-claire sur le ventre ; les ailes sont mêlées de gris brun & de blanc roussâtre : la première plume de chaque aile est fort courte ; il y a douze plumes à sa queue , nuancées de brun plus ou moins roux , & la longueur de cette queue n'est que de deux pouces & demi ; son bec est tout au plus de trois quarts de pouce de long & est fait en alêne ; chaque pied a trois doigts en avant , & par derrière un quatrième dont l'ongle est courbé en arc.

On distingue le mâle & la femelle par son plumage , qui est d'un gris plus cendré ; mais le vrai caractère distinctif , selon Aldrovande , c'est que l'anus de celui-là forme un tubercule ou une éminence qui excède de deux lignes au moins le niveau de la peau , tandis que cela ne se rencontre pas dans la femelle.

Le rossignol ne vit point en société de même que les autres oiseaux ; aussi ne place-t-il jamais son nid dans le voisinage d'un autre. Il est de sa nature craintif

& sauvage, & ce n'est qu'avec peine qu'on peut l'apprivoiser; cependant on parvient à le rendre familier. Il est jaloux de sa femelle, vorace, gourmand; quoiqu'il cherche toujours un endroit à l'abri du vent du nord, on l'a vu néanmoins resortir plusieurs fois au froid & chanter même en plein air sur un arbre, pendant les jours de froids piquans, qui regnent quelquefois en Avril. Il n'est pas par conséquent aussi délicat qu'on l'a pensé jusqu'à présent. Des amateurs & des curieux assurent en avoir conservé pendant douze & quinze ans, même davantage. C'est un de ces oiseaux qu'on nomme de passage, il ne paroît gueres avant la mi-Avril, & dès la fin d'Octobre on n'en voit plus pour l'ordinaire.

Quant à sa nourriture, lorsque cet oiseau est en liberté, comme il est naturellement vorace & carnassier, il se nourrit d'araignées, de cloportes, de mouches, d'œufs de fourmis, de vers & autres insectes, de figues & de bayes de cornouilliers. Les lieux frais & ombrageux, tels que les bosquets, treilles, haies vives, forment pour l'ordinaire son séjour; il se garantit même par-là du froid, qui, généralement parlant, lui est nuisible; il n'habite que fort rarement sur les arbres élevés, si on en excepte cependant le chêne. Une observation qu'on a encore fait au sujet de l'habitation du rossignol, c'est qu'il choisit par préférence les endroits où se trouvent les échos, & que pour chanter, il se place communément dans un lieu le plus convenable à être entendu par sa femelle pendant qu'elle couve, & à pouvoir veiller en même tems sur son nid; mais il ne se tient pas néanmoins toujours dans la même place, il en adopte deux ou trois, qui lui paroissent les plus avantageuses; il s'y rend constamment pour récréer sa femelle par son chant & pour faire en même tems sentinelle.

C'est au mois de Mai que cet oiseau commence à entrer en amour: il se fabrique un nid de forme hé-

misphérique, & c'est avec le plus grand art qu'il le construit. Il emploie à cet effet de la paille, des feuilles d'arbres & de la mousse, & il arrange si bien ces divers matériaux, qu'on diroit qu'ils sont collés ensemble pour ne former qu'un seul tout. Cependant, si on manie un peu rudement ce petit édifice, il est bientôt détruit; ce nid est pour l'ordinaire placé dans des bosquets épais, de façon néanmoins que le soleil dans son lever & dans son coucher y puisse darder ses rayons; mais pour les rayons brûlans du soleil du midi, notre architecte a grand soin d'en défendre son petit édifice. On trouve encore quelquefois les nids de rossignol placés à terre sous des haies & des rejettons d'arbres, & d'autres fois à une petite élévation de la terre, dans des buissons verts & touffus. Quand les nids des rossignols sont ainsi placés, il arrive rarement que leurs pontes réussissent; les œufs ou les petits deviennent presque toujours la proie des renards, des fouines, des belettes, des chiens de chasse & d'autres animaux.

La ponte des femelles est de trois œufs, quatre ou cinq au plus, fort agréables à la vue, d'une écaille très-fine & d'une couleur obscure d'olives, & chaque femelle ne fait gueres que trois pontes par année; encore la dernière ne réussit que très-rarement, d'autant qu'elle tombe au mois de Septembre, & que c'est pour l'ordinaire dans ce mois que le froid commence à se faire sentir. Quelques oiseleurs croient que la ponte d'Août est la meilleure, mais d'autres préfèrent les premières; ils prétendent même & avec raison, que les petits qui en proviennent ont plus de force & de vigueur que ceux des autres pontes, & qu'ainsi ils doivent l'emporter de beaucoup pour le chant sur ceux de ces dernières pontes. Un autre agrément qu'on a encore en se procurant les petits de la première ponte, c'est que la mue si meurtrière pour les oiseaux arrivant durant l'été, ceux-ci y résistent plus

facilement que ceux chez lesquels elle se feroit en hiver, & c'est là précisément celui des petits de la dernière ponte.

Il s'agit actuellement de pouvoir découvrir les nids des rossignols pour en enlever les petits, & les élever dans les appartemens. Rien n'est plus facile : comme le rossignol mâle ne s'éloigne jamais beaucoup de son nid, il ne s'agit que de se rendre le matin au lever du soleil ou le soir à son coucher, à l'endroit où on l'a entendu chanter les jours précédens, pourvu qu'on se tienne tranquille sans faire le moindre bruit, les allées & venues du mâle & de la femelle, & les cris des petits décèleront bien vite ce que l'on cherche ; mais on se gardera bien, si on veut élever les petits du rossignol, de les tirer hors du nid, ou du moins de les enlever avec leurs nids, qu'ils ne soient bien couverts de plumes. Après les avoir ainsi soustraits à leurs pere & mere, on les mettra avec le nid ou de la mousse dans un panier de paille ou d'osier, muni de son couvercle, qu'on tiendra cependant un peu ouvert pour la communication de l'air, & on ne placera le panier que dans un endroit qui ne soit pas des plus fréquentés. On leur préparera pour nourriture du cœur de mouton ou de veau crud ; on en enlèvera exactement les peaux, les nerfs & la graisse, & on le hachera fort menu ; on en formera des boulettes de la grosseur d'une plume à écrire, & on donnera aux petits rossignols, de ces boulettes deux ou trois, huit ou dix fois par jour, avec un peu de coton trempé dans de l'eau. On pourroit aussi leur donner pour nourriture une préparation faite avec de la mie de pain, du chenevis broyé, & du bœuf bouilli & haché avec un peu de persil.

On continuera de tenir les petits dans un panier couvert, jusqu'à ce qu'ils commencent à se bien soutenir sur leurs jambes ; on les mettra pour lors dans une cage, dont on garnira le fond de mousse nou-

velle ; dès qu'ils pourront prendre la nourriture au bout du petit bâton , & dès qu'on s'apercevra qu'ils veulent manger seuls , on attachera à leur cage un morceau de la grosseur d'une noix de cœur de bœuf , préparé de la façon prescrite ci-dessus. On mettra aussi dans la cage une auge pleine d'eau , & on renouvellera cette eau une ou deux fois par jour , surtout pendant les grandes chaleurs de l'été ; on renouvellera aussi leurs alimens solides , qui pourroient très-bien se corrompre en peu de tems dans cette saison. Quand les petits mangeront une fois seuls , on mettra leur nourriture dans les augets de la cage ; on en garnira le fond d'une petite pierre quarrée , pour que cette nourriture puisse s'y conserver sans se gâter : on placera la pâte d'un côté & le cœur de l'autre.

On connoît le mâle de la nichée , à ce qu'on dit , aux signes suivans ; dès qu'il a mangé , il se perche & s'essaie à former des sons , du moins on peut en juger par le mouvement de sa gorge. Il se tient assez long-tems ferme sur un seul pied , & quelquefois il voltige tout autour de sa cage avec une ardeur inquiète & une espece de fureur.

Il y a des personnes qui prétendent que les petits ainsi enlevés du nid , ne chantent pas si bien que ceux qui sont élevés dans les bois , & la raison qu'elles en donnent , c'est que ceux-là n'ont pas été instruits par les pere & mere ; aussi recommandent-elles de tenir les jeunes rossignols à portée d'entendre le chant d'un rossignol de bois : l'expérience nous apprend cependant qu'une pareille précaution est très-inutile.

Lorsqu'on veut apprendre à un jeune rossignol mâle des airs sifflés ou de flageolet ; dès qu'il peut manger seul , on le met dans une cage couverte de serge verte ; on le place dans une chambre éloignée , non seulement de tout oiseau étranger , mais encore des autres rossignols , tant jeunes que vieux , pour

qu'il ne puisse entendre aucun ramage : on mettra la cage les huit premiers jours à côté de la fenêtre , ou à la clarté du plus grand jour de la chambre ; après quoi , on l'éloignera peu-à-peu jusqu'au fond de la chambre , & on l'y laissera tout le tems qu'on fifflera le rossignol.

Mais il ne suffit pas encore que le rossignol , auquel on veut apprendre des airs , soit éloigné de tout autre oiseau ; il faut encore qu'il soit tranquille , & qu'il ne vienne presque personne dans l'endroit où on l'a placé.

Quant au tems & aux heures qu'il faut observer pour le fiffler , voici l'usage le plus communément reçu : ce n'est pas à force de leçons qu'on parvient à lui apprendre à fiffler plus vite , c'est une erreur dans laquelle tombent bien des gens ; une demi-douzaine de leçons par jour suffit , deux le matin en se levant , deux autres dans le milieu de la journée , & autant le soir en se couchant ; les leçons du matin & du soir seront les plus longues , l'oiseau est moins dissipé & il retient pour lors plus aisément ; à chaque leçon on répète au moins dix fois l'air qu'on lui enseigne , mais il faut avoir attention de lui fiffler ou jouer le même air tout de suite , sans lui répéter deux fois le commencement ou la fin. On ne lui en apprendra que deux au plus ; on doit être bien content , quand un rossignol en fait chanter deux.

L'instrument dont on se servira pour les instruire , doit être plus moëlleux & plus bas que celui du petit flageolet ordinaire , ou des serinettes propres à fiffler les serins de Canarie & autres petits oiseaux : on se servira donc à la place de ceux-ci d'un gros flageolet fait en flûte à bec , son ton grave & plein convient mieux au gosier du rossignol. On pourroit très-bien construire un instrument , dont les tons seroient semblables à celui de ce flageolet , & on nommeroit cet instrument *rossignolette*. On ne se fatigueroit pas par

ce moyen la poitrine. Il est cependant vrai de dire qu'en sifflant un oiseau avec la bouche, on peut plus facilement se conformer au ton naturel de l'oiseau, & quand même on feroit quelque faute ou qu'on ne pourroit pas donner à l'air les tons de voix & les inflexions qui le rendroient gracieux, l'oiseau lui redonneroit ce qui manqueroit du côté de l'agrément.

Il faut profiter du jeune âge du rossignol pour l'instruire, autrement on court risque de perdre son tems & ses peines; mais il ne faut pas s'attendre que cet oiseau puisse répéter une partie des leçons qu'on lui a données, même après la mue; il s'en est trouvé qui ne l'ont fait qu'après l'hiver; c'est la raison pour laquelle il ne faut pas se rebuter lorsqu'on les siffle, s'ils ne profitent pas tout de suite.

On peut encore apprendre aux rossignols à parler. Pline rapporte que les fils de l'Empereur Claude avoient des rossignols qui prononçoient très-bien le grec & le latin; tous les jours on les entendoit dire quelque chose de nouveau. Pour parvenir à les faire parler, il faut, selon ce Naturaliste, les instruire en secret, précisément dans un endroit où ces oiseaux ne puissent entendre d'autres voix que celle de la personne qui leur donne la leçon. Cette personne leur inculque assidument ce qu'elle veut leur faire entendre: elle les caresse même à cet effet en leur donnant quelques friandises.

Mais c'est assez parler des jeunes rossignols; venons actuellement aux vieux: lorsqu'on a bien remarqué l'endroit où un rossignol a enfin établi sa demeure, rien n'est plus facile que de l'attraper. Le vrai tems pour cette espece de chasse est depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin; ceux qui sont pris plus tard, & lorsqu'ils sont déjà accouplés, ne chantent presque plus du reste de l'année. Pour ce qui est de l'heure propre à les attraper, c'est au lever du soleil, tems où l'oiseau se trouvant à jeun est beaucoup plus

vorace & plus avide de vers & d'insectes. La veille au soir on se rend au lieu qu'on a remarqué propre pour tendre le filet le lendemain ; après y avoir un peu remué la terre , on y enfonce une petite baguette , longue d'un pied , à l'extrémité supérieure de laquelle on attache quelques vers de farine. Au point du jour le rossignol en cherchant sa nourriture , apperçoit les vers dont il doit faire sa proie , & il revient sûrement au même endroit : ainsi dès qu'on trouve tous les vers mangés dans cet endroit , on y tend son filet & on est sûr d'y prendre l'oiseau.

Il y a toutes sortes de filets ou trébuchets propres à cette chasse. M. Salerne décrit ainsi le sien : ce filet est simple dans sa composition , & comme on peut le mettre facilement dans la poche , sans faire de volume considérable , il est fort commode ; on fait faire à cet effet un demi-cercle de fer de huit pouces de diamètre & de l'épaisseur de la moitié du petit doigt ; il doit y avoir un trou à chaque bout , par lequel on passe de la ficelle double & menue , mais très-forte ; dans les ficelles on arrête un second demi-cercle de fer par le moyen de deux petits morceaux de bois plats , dans lesquels sont arrêtés les deux bouts de ce second demi-cercle , qui doit être plié & accommodé ainsi qu'on peut le remarquer dans la figure qu'en donne M. Salerne , & de la grosseur du fil de fer dont on se sert pour les cages des perroquets. Aux deux demi-cercles sera attaché un filet qui sera de soie , & qui doit être un peu large , afin que quand le rossignol est pris , il ne s'y trouve pas trop à l'étroit : le tout se trouvant ainsi disposé , on tend le trébuchet par le moyen d'un piton de bois pointu ; on le passe au milieu des ficelles doubles , on le retourne assez pour que le trébuchet soit bien bandé , & on l'enfonce ensuite en terre jusqu'à la tête , au moyen de quoi , le trébuchet se trouve fermé & bouché contre terre ; on aura un autre piton de bois à crochet pour arrêter le

demi-cercle plus fortement à terre , afin qu'il ne se leve point de derriere lorsque l'autre se fermera.

Pour tendre le trébuchet , on levera le second demi-cercle , on ouvrira le trébuchet , & on l'arrêtera par le moyen d'un crochet ou d'une petite machine de bois , à laquelle on aura fait deux coches avec un canif , dans lesquelles s'arrêtent les deux demi-cercles ; à ce crochet seront attachés les vers de farine avec des épingles , après quoi , on retire le filet de soie du milieu du trébuchet , en le plaçant entre les deux demi-cercles , & le reculant en arriere autant qu'il se pourra , afin de ne pas l'accrocher dans les coches du crochet de bois qui tient le trébuchet ouvert. On aura soin que le trébuchet étant tendu , le demi-cercle soit élevé de terre d'environ deux pouces , ce qui empêchera le roffignol de venir prendre les vers de farine par derriere , & de passer le bec par dessus les demi-cercles sans entrer au dedans du trébuchet. On aura encore attention que le trébuchet puisse tomber facilement , & qu'il ne soit point arrêté dans sa détente par quelque pierre ou de la terre qui se trouveroit sous les deux petits morceaux de bois , ou sous la partie inférieure du crochet , où sont attachés les vers de farine.

Lorsqu'on est maître de l'oiseau , on le tire adroitement du trébuchet , afin de lui conserver son plumage & de ne point lui casser les pattes ; on le transporte chez soi dans une espece de bourse construite de maniere que l'oiseau puisse entrer d'un côté & sortir de l'autre ; on le met ensuite dans une cage qu'on place au-dehors d'une fenêtrre , & qu'on attache solidement sous un petit auvent à l'exposition du soleil levant.

Cette cage sera construite avec des planches de sapin ou de hêtre , bien saines & bien seches , en forme de caisse quarrée , de seize pouces de longueur sur quatorze de hauteur & dix de profondeur. Le devant en

en est fermé par une grille de fer ou de bois ; on recouvre dans les premiers jours cette cage avec une serge verte , qu'on arrête par le moyen de petits clous ; la portiere en est placée sur le côté & en bas ; elle sera assez grande pour que la main puisse y entrer & sortir aisément , afin de pouvoir donner à manger & à boire à l'oiseau sans l'effaroucher. Au-dessus du pot destiné à mettre la mangeaille ou la pâtée , on pratiquera au haut de la cage un petit trou pour pouvoir y mettre un entonnoir de fer blanc , au moyen duquel on pourra jeter au rossignol les vers de farine. C'est donc dans une pareille cage ainsi couverte & obscure qu'on tiendra le rossignol nouvellement pris , & ce pendant tout le tems qu'il a coutume de chanter ; mais quand on sera au mois de Juillet , on l'habituerà peu-à-peu au grand jour , en levant insensiblement la serge qui ferme le devant de la cage. Quelques amateurs conseillent de le mettre dans une autre cage ; mais celle-ci , dont ils donnent la description , peut très-bien être la demeure du rossignol ; il suffit uniquement de lui mettre un double fond & de pratiquer une seconde porte en devant , afin de le pouvoir mettre en liberté quand on le veut.

Quant au boire & au manger , dès que l'oiseau ne sera plus dans l'obscurité , on placera les pots , qui contiennent l'un & l'autre , un peu plus haut , à la hauteur des bâtons , tant & si long-tems que le rossignol est privé du grand jour ; il ne faut pas nettoyer sa cage de peur de l'effaroucher , il n'en résulte aucun inconvénient pour les pattes de cet oiseau , car dans sa prison il est presque toujours sur ses bâtons ; il ne descend que pour manger & boire. Rendu à la lumière , on ne sera pas même obligé de le nettoyer bien souvent , il suffit de répandre sur le fond de sa cage de la mouffe seche ; la fiente de l'oiseau s'y desseche bien vite : l'entonnoir qui servoit à faire tomber dans les pots la pâte , les vers de farine ,

devient pour lors inutile , car on peut très-bien habiter l'oiseau à venir les prendre à la main. Il est à observer que si l'on donne trop de vers de farine au rossignol , il devient maigre ; l'excès les fait même toujours tomber dans l'étié.

On se sert quelquefois des rossignols pour élever leurs petits : on les fait même nicher , mais il faut auparavant les apparier ; il ne s'agit pour cela que de tendre deux filets près l'endroit où on aura découvert un nid ; il ne faut pas cependant que ce soit au commencement du printems , afin qu'ils soient déjà au fait d'élever les petits. Le *mâle* & la femelle feront bientôt pris. On les place pour lors dans une grande voliere ou dans un cabinet où il n'y ait que très-peu de jour , ils se chargeront eux-mêmes du soin d'élever leurs familles ; on leur donne à boire , & on leur prépare un mélange de mie de pain , de chenevis broyé & de foie de bœuf bouilli & hâché avec un peu de persil ; on y ajoute de tems en tems un jaune d'œuf dur , ou bien la pâte décrite ci-dessus. Quand les petits mangeront seuls , on en séparera le pere & la mere , que l'on mettra dans deux cages différentes , & on les y laissera jusqu'au printems suivant ; on les mettra pour lors en liberté dans le cabinet , & on y jettera des feuilles seches de chêne , de chiendent , de la mouffe , & un ou deux nids de rossignols , qu'on aura conservé des années précédentes , on placera dans un des angles de la voliere ou du cabinet une botte de branchages secs , dont on assujettira le gros bout ; on imitera ainsi un buisson dans lequel ces oiseaux ont coutume de construire leurs nids. On mettra aussi dans le cabinet une petite caisse profonde de deux ou trois pouces & de trois pieds de diametre , qu'on remplira de terre , & une petite baignoire de terre ou de faïance , dont on renouvellera l'eau tous les jours ; dès que la femelle commencera à couver , on ôtera la baignoire ,

de peur qu'en fortant de l'eau & étant entièrement mouillée, elle n'aille se remettre sur ses œufs, qui pourroient très-bien en souffrir.

Le cabinet ou la voliere où on les mettra, doit être exposé au midi. On a observé plusieurs fois qu'on pouvoit lâcher le pere & la mere tant & si long-tems que les petits ne sont pas en état de voler, ni de manger seuls, sans crainte de les perdre; il suffit seulement d'avoir d'abord l'attention de ne pas les laisser sortir tous deux à la fois, mais de lâcher d'abord le mâle seul, ensuite la femelle encore seule; après quoi, seulement tous les deux ensemble: mais il faut sur-tout que l'ouverture par laquelle ils sortent & rentrent, soit proche de leurs nids; ils profiteront de cette liberté pour attraper mille especes d'insectes qu'ils apporteront à leurs petits; on se gardera bien encore d'entrer souvent dans le cabinet, tandis que le mâle & la femelle ont la liberté d'en sortir, & de n'y laisser entrer sur-tout aucun animal, tel que chien, chat, &c. Il n'en faudroit pas davantage pour les empêcher de rester dans leur demeure.

Nous avons rapporté dans nos Lettres périodiques sur les animaux, année 1770, la nourriture qui convient pour élever les rossignols. M. Villemette, Apothicaire à Nancy, nous l'a communiqué dans le tems; & quoique cette méthode ne differe pas de celle déjà indiquée dans cet article, nous croyons cependant devoir la rapporter ici, pour ne rien laisser à desirer sur ces oiseaux; ceux qui veulent jouir du plaisir de les entendre chanter dans leurs appartemens, le payent bien cher par la difficulté qu'il y a de leur trouver une nourriture propre; les oiseaux à bec fin, tels que le rossignol, sont insectivores, conséquemment cette classe de volatils n'est pas facile à nourrir & à élever en cage; cependant avec des vers de farine, ainsi que nous l'avons déjà observé, on parvient à les habituer à y rester & même à les faire

chanter huit ou dix jours au plus tard après leur détention ; mais comme on n'a pas toujours de ces vers à sa disposition , après cinq ou six jours de détention , on les habituera à de la viande bouillie hachée très-menue , à laquelle on ajoutera , ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut , une petite pincée de chenevis concassée & un peu de blanc d'œuf cuit dur , qu'on aura soin aussi de faire bien hacher ; on mêlera cependant avec cette nourriture des vers de farine coupés en plusieurs morceaux , & on ne les leur retranchera que par gradation pour les habituer uniquement à se nourrir avec la viande bouillie de bœuf sans graisse , le chenevis & le blanc d'œuf ; on pourra encore de tems en tems y mêler du mouton bouilli , du veau & même du porc , suivant les saisons. Les variations dans les alimens du rossignol font souvent très-bien ; on aura grand soin de renouveler tous les jours cette nourriture , de même que l'eau qu'on lui donnera à boire , il ne lui en faut que très-peu , pour qu'il ne puisse pas se baigner ; on ne nettoiera point sa cage , s'il est nouvellement pris , pendant tout le tems qu'il chante , de peur de l'effaroucher & de lui faire discontinuer sa mélodie : en suivant ces préceptes , on aura le plaisir de l'entendre chanter pendant toute la saison , laquelle passée on l'habituera comme par degrés au grand jour , en soulevant de tems en tems la serge qui se trouve à la partie antérieure de sa cage , dont nous avons donné ci-dessus la description.

Le rossignol entre en mue pour l'ordinaire en Juillet & Août ; après cette mue , c'est-à-dire , sur la fin de Septembre , on le placera dans un poêle bien aéré pour y passer l'hiver , tems des plus critiques pour le rossignol , qui périt ordinairement dans notre climat pendant cette triste saison ; les Allemands , par le moyen de leurs poêles chauds , parviennent à conserver les rossignols pendant quinze à seize ans ; ils ont le plaisir

de les entendre chanter dès le commencement de Décembre, & ces oiseaux y continuent presque toujours leur chant mélodieux jusqu'en Juin, Juillet & Août; mais on a soin dans ce pays de ne les point changer de place, ou le moins qu'il est possible; pendant l'été, faison dans laquelle les œufs & vers de fourmis sont très-communs, on peut en donner quelques-uns au roffignol; on le rend par-là plus robuste: on fera même très-bien d'en faire sécher pendant l'été, pour lui en donner en hiver.

Une nourriture, à laquelle on peut encore très-bien habituer les roffignols, est une pâte préparée avec une livre de rouelle de bœuf, quatre onces de pois de jardin ordinaires, pareille quantité de millet jaune, autant de semences de pavots blancs ou noirs, de même que d'amandes douces, une once de farine de froment, une demi-livre de miel blanc, & du beurre frais de la grosseur d'un œuf de pigeon; on fait pulvériser ensemble les pois, le millet & la semence de pavot, & on les étamise bien; on hache encore très-menue la rouelle de bœuf, ou bien, on la pile dans un mortier de marbre ou de pierre, après en avoir auparavant ôté les graisses & les membranes; on réduit aussi en pâte les amandes douces après les avoir dépouillées de leurs écorces, & pour les empêcher de s'huiler pendant qu'on les pile, on y verse de tems en tems quelques gouttes d'eau; on mêle ensuite le tout, excepté le beurre, qui servira à graisser le poëlon de terre qui doit servir à la cuisson de cette pâte; on ajoute à tout cela six jaunes d'œufs frais: on met le tout sur un petit feu, ayant bien soin de remuer sans discontinuer. Quand ce mélange est cuit, ce dont on s'apperçoit lorsque la viande n'a plus d'humidité, qu'elle est bien desséchée, & que le tout peut se réduire en poudre; on l'ôte pour lors de dessus le feu, &, après l'avoir fait refroidir, on la garde dans un pot de terre ou de faïence bien bouché; avec un tiers.

de cette pâte en poudre, autant de viande bouillie & pareille quantité de mie de pain ; on en fait une autre pâte que l'on rend liquide, en y ajoutant de l'eau en suffisance ; par le moyen de cette nourriture, dont les rossignols sont fort friands, on les déshabitude insensiblement de boire de l'eau, d'autant qu'elle sera suffisamment aqueuse, & que les rossignols ne sont pas naturellement altérés ; pendant l'été, on pourra ajouter à cette pâte un huitième d'œufs de fourmis ; les rossignols en chanteront beaucoup mieux ; on leur renouvellera journellement cette nourriture ; on nettoiera même très-proprement leur mangeoire.

Avec une pareille nourriture, ou avec des vers de farine, on pourra habituer parfaitement toutes sortes d'oiseaux de la famille des mésacilles de Linnæus, telles que les fauvettes, les longues queues, les rouges gorges, même les roitelets, les allouettes des bois, les gorges bleues & les bergeronnetes ; mais il faut à ces oiseaux des cages pareilles à celles des rossignols, & les placer pendant l'hiver dans des appartemens bien chauds & bien aérés. M. Villemette, qui nous a communiqué ces détails, dit en avoir lui-même fait l'expérience ; il ajoute que les curieux pourront avec cette même nourriture composée, élever à la brochette, non seulement tous les petits oiseaux des espèces dont nous venons de parler, mais encore les différentes espèces de hochequeue, de culblanc, de gobe-mouches & de traquet, enfin tous les oiseaux qui vivent d'insectes.

Une autre nourriture plus aisée à préparer pour ces différens oiseaux & qui n'est pas moins bonne, est une pâte faite simplement avec deux tiers de cœur de bœuf, dont on aura ôté les membranes & les graisses, & un tiers de farine de semence de pavots noirs ou blancs, n'importe ; on alliera ces deux substances avec un peu d'eau, & on en fera une pâte, qu'il faudra renouveler tous les jours, ayant même grand soin de

nettoyer chaque jour la mangeoire où est cette nourriture.

On ne donnera plus d'eau aux rossignols, lorsqu'on les aura habitués à cette vitaille; elle est sur-tout excellente pour les jeunes rossignols qu'on élève à la brochette; mais il faut observer très-exactement de ne leur donner jamais d'eau; lorsqu'on voudra les régaler de vers de farine, on coupera auparavant la tête de ces vers, sans quoi les jeunes oiseaux pourroient même très-bien en périr. On ne leur en donnera même qu'un ou deux par jour, parce que ces vers les échauffent trop.

On peut encore nourrir un rossignol en cage, tant en hiver qu'en été, avec une pâte composée de six onces de pois chiches, six onces d'amandes douces, quatre onces de beurre frais, trois jaunes d'œufs, trois onces de miel & un gros de safran.

En Gascogne, on engraisse les rossignols pour en faire un mets exquis; lorsque cet oiseau est gras, il a la chair blanche, tendre & aussi agréable à manger que celle de l'ortolan; ses vertus & ses propriétés sont les mêmes que celles du bec-figue.

ROTELE. C'est un poisson de riviere, blanc, plus large que la roffe & la carpe, & plus épais que la brême; sa couleur est d'un brun jaune, & ses écailles sont de la grandeur de celles de la carpe; ce poisson a la queue & les nageoires du ventre rouges; on remarque aussi une tâche rouge sur ses ouies; ses yeux ont l'iris jaune, marquée de points noirs; les dents & le palais sont semblables à ceux de la carpe; la nageoire du dos en occupe la moitié en longueur, elle est garnie de six rayons; la nageoire des ouies en a dix-neuf; le ventre a deux nageoires, qui répondent à celle du dos, chacune a neuf rayons; les nageoires des ouies sont plus blanches que les autres; l'anus est fort éloigné de la queue: on pêche de ces poissons dans le Rhin: il s'en trouve qui ont douze à seize pouces de long.

ROUGET. C'est un poisson de mer à nageoires épineuses, charnu par le corps, rond & un peu large vers la queue ; sa chair est ferme, blanche, & même, disent les Médecins, prolifique ; on en trouve sur les côtes de France. Il est à observer que la chair de ce poisson est plus ferme & de meilleur goût en hiver qu'en été, la meilleure raison qu'on en puisse donner, c'est que ce poisson fraie dans les chaleurs, & par conséquent maigrit, comme il arrive aux bêtes fauves dans le tems du rut.

Le rouget étoit aussi estimé des anciens qu'il l'est des modernes. Pline & Martial en parlent avec éloge sous le nom de *rubellio* ; nous le regardons comme la perdrix de la mer.

RUCHE. C'est un panier en forme de cloche, fait d'osier, de paille, de jonc, &c. & destiné à nourrir & à ferrer des mouches à miel. Voyez les articles qui concernent ces insectes.

RUSE. Le bout de la *ruse*, c'est quand on trouve au bout du retour qu'a fait une bête, que ses voies sont simples.

RUSER. Une bête fauve ruse, quand elle va & vient sur les mêmes voies pour se défaire de ceux qui la poursuivent ; mais ses ruses échouent toujours contre les nôtres.

RUT. Se dit du tems où les bêtes sont en amour. Quelques cerfs y entrent dès le commencement de Septembre, & tous finissent vers la mi-October ; ce sont les vieux cerfs qui y entrent les premiers, c'est-à-dire, les cerfs de dix cors, & ceux de dix cors jeunement. Chacun est en fureur pendant cinq ou six jours, après quoi, il va chercher la biche, qu'il tourmente beaucoup avant d'en jouir. Les jeunes cerfs n'entrent en rut que peu de tems après ceux-là, & en usent de même à l'égard des biches. La plus grande ardeur du rut est ordinairement depuis les quatre heures après midi, jusqu'au lendemain neuf heures du matin ; pendant ce

tems, ils se battent vigoureusement, se blessent quelquefois, & même à mort; lorsque les cerfs ont atteint les biches, ils se servent de leur tête pour les chasser du milieu des forêts, & dès qu'un cerf, vainqueur d'un autre, a quitté la biche qu'il disputoit, d'autres, spectateurs de leur combat, l'approchent en furie, jouissent précipitamment de la biche, & fuyent de même que lui, pour se jeter dans l'eau la plus voisine, où ils se mettent sur le ventre, grattent du pied, jettent la boue de côté & d'autre; lorsqu'ils en sortent, ils donnent de la tête en terre, font voler la terre par-dessus eux & rayent de toutes leurs forces; on connoît qu'un cerf veut quitter les biches, quand on l'entend rayer, finissant bas & court, de même qu'au commencement du rut. Le rut dure trois semaines aux grands cerfs, & seulement quinze jours aux jeunes; les cerfs sont à craindre dans cette saison pour les hommes & pour les chiens; lorsqu'on les chasse pour lors, on va adroitement à eux le couteau à la main, & on le leur donne au défaut de l'épaule; on commence cette chasse sur les huit ou neuf heures du matin, pour faire curée aux chiens.

Le rut des chevreuils commence en Octobre, & ne dure que douze ou quinze jours; car le chevreuil jouit seul de sa femelle & quand il veut.

Le rut, ou plutôt l'amour des lievres, qu'on nomme aussi *bouquinage*, se fait d'ordinaire dans les mois de Décembre & de Janvier; mais le tems n'en est pas si certain que celui des autres bêtes; le rut ou chaleur des loups, se tient dès la fin de Décembre, jusqu'au commencement de Février; celui des sangliers se tient tout le mois de Décembre, & quand il leur manque de femelles, ils viennent, dit-on, chercher des truies domestiques; le rut ou amour des renards, se tient en Décembre & Janvier.

S

SAC. C'est une espece de petits filets qui se met au fond des grands appellés *didz aux*. Ce sac se nomme aussi chauffe.

SAGES (Chiens). C'est un terme de chasse ; ce sont ceux qui conservent le sentiment de la bête qui leur a été donnée , & qui en gardent le change , chassent bien & tournent juste.

SANGLIER. Cet animal n'est qu'une simple variété du cochon. Voyez ce que nous en avons dit art. *Cochon*. Cependant il n'a point les habitudes grossières, les goûts immondes & les sensations brutales du cochon ; il vit de grains , de fruits , de glands & de racines ; il aime aussi beaucoup les vers de terre , & pour les trouver , il fouille la terre avec son boudoir : comme sa hure est plus forte & plus longue que celle du cochon , il fouille plus profondément ; le dégât qu'il fait , oblige les cultivateurs à le tenir sans cesse éloigné des champs ensemencés.

Les sangliers ne vont ordinairement seuls , que quand ils se trouvent assez forts pour ne plus craindre les loups ; lorsqu'ils n'ont pas encore passé trois ans , ils forment d'eux-mêmes des especes de troupes , & c'est delà que dépend leur sûreté ; quand ils sont attaqués , ils résistent par le nombre ; les plus gros font face en se poussant en rond les uns contre les autres , & en mettant les petits au centre. Il est rare que ces animaux jettent des cris distincts ; mais quand ils sont effrayés subitement , ils soufflent avec une violence qu'il est difficile de concevoir.

On ne pourroit pas affirmer que le sanglier fût

carnivore ; cependant il mange quelquefois de la chair corrompue ; on en a vu qui mangeoient des chevaux morts , & on a même trouvé quelquefois dans leur estomac de la peau de chevreuil & des pattes d'oiseaux ; mais c'est plutôt par nécessité que par instinct.

Le sanglier peut vivre vingt-cinq à trente ans ; dans le tems du rut, le mâle cherche la femelle, la suit & demeure trente jours avec elle dans le plus épais des forêts ; il est pour lors plus farouche que jamais , & il devient même furieux , quand un autre mâle veut occuper sa place ; les deux rivaux se battent pour lors , se blessent & se tuent quelquefois ; la femelle de son côté devient furieuse , lorsqu'on attaque ses petits ; & en général , dans les animaux sauvages , on remarque que le mâle devient plus féroce dans le tems de l'accouplement , & la femelle quand elle a mis bas ; c'est l'instinct de la nature qui veille à la multiplication des individus & à leur conservation ; les layes ne font des petits qu'une fois l'année.

Quand un sanglier est jeune , on l'appelle *marcassin* ; à deux ans, *ragot* , à quatre ans, *quartan* , ou à son tiers , il est pour lors fort dangereux ; à six ans , *grand sanglier* ; à sept ans , *grand vieux sanglier*.

Il se nomme *sanglier miré* , lorsqu'il a passé quatre ans ; c'est alors que ses défenses ne peuvent plus faire , dit-on , du mal. Il n'y a que très-peu d'animaux qui aient des défenses ou des dents canines très-allongées ; celles du sanglier se courbent en portion de cercle , & sont plattes & tranchantes. M. de Buffon en a vu de neuf à dix pouces de longueur : elles sont enfoncées très-profondément dans leurs alvéoles & elles ont une cavité à leur extrémité supérieure ; il se trouve de ces défenses aux deux mâchoires de l'animal, celles de la mâchoire inférieure lui sont plus utiles ; aussi sont-elles plus dangereuses , c'est avec les défenses d'en-bas que le sanglier blesse.

Les sangliers sont du nombre des bêtes qu'on

nomme *noires*. Ils reviennent tant qu'ils peuvent au bois où ils ont pris naissance, comme à un asyle; ils mettent en leurs allures toujours le trou de derrière dans celui de devant, ou bien près, ils appuient plus de la pince que du talon, & donnent communément des gardes en terre, lesquelles ils élargissent par dehors; quand ils vont en grain, ils abattent les bleds en rond, & lorsqu'ils arrivent dans les champs semés, ils suivent volontiers un rayon, nazillant tout le long du fillon, jusqu'à ce qu'ils soient au bout.

La partie anatomique du sanglier est à-peu-près la même que celle du cochon. Voyez art. *Cochon*. Cet animal a entre les foies un poil plus court, très-souple & de couleur jaunâtre, cendrée ou noirâtre sur différentes parties de son corps, ou dans ses différens âges; ce poil est doux & frisé à-peu-près comme de la laine; le marcaffin, c'est-à-dire, le sanglier qui est dans le plus bas âge, a des couleurs qu'il perd dans la fuite; c'est ce qu'on appelle la *livrée*: elle est marquée sur le fœtus, dès qu'il commence à avoir du poil; cette livrée forme des bandes qui s'étendent tout le long du corps, depuis la tête jusqu'à la queue; ces bandes sont alternativement de couleur fauve claire, & de couleur mêlée de fauve & de brun; celle qui passe sur le garrot & qui se prolonge le long du dos, est noirâtre. Le reste de l'animal est d'une couleur mêlée de blanc, de fauve & de brun.

Lorsque les jeunes sangliers ont quitté la livrée, la tête est pour l'ordinaire mêlée de gris, de roux & de noir; les plus longues foies sont sur le cou, & ont environ quatre pouces de longueur; la plus grande partie de chaque foie est noire, au-dessus du noir il y a du gris, & plus haut du roux, qui s'étend jusqu'à l'extrémité de la foie: ces trois couleurs paroissent mêlées, lorsque les foies sont placées les unes contre les autres; le corps est de couleur fauve avec des raches brunes ou noirâtres, parce que chaque foie est

en partie fauve & en partie noire; la queue a une couleur fauve, excepté l'extrémité qui est noire, & le bas des jambes a cette même couleur.

Un sanglier (dit M. Daubenton) qui pesoit deux cens cinquante-sept livres & dont la longueur mesurée en ligne droite, depuis le boutoir jusqu'à l'origine de la queue, étoit de cinq pieds huit pouces, & la circonférence, prise sur le milieu du corps à l'endroit le plus gros, de quatre pieds deux pouces, avoit le groin & les oreilles noires, & le reste de la tête de couleur mêlée de blanc, de jaune & de noir dans quelques endroits; la gorge étoit rouffâtre; il y avoit sur le dos des foies longues de trois pouces & demi, & leur couleur étoit noire sur la longueur de deux pouces depuis la racine; plus haut elles avoient du blanc sale, & au bout une couleur brune rouffâtre sur la longueur d'environ un demi-pouce. Ces foies étoient couchées en arriere & se couvroient les unes les autres, de façon qu'on ne voyoit que la couleur brune de leur extrémité. Les foies des côtés du corps & du ventre n'avoient qu'environ trois pouces de longueur, leurs couleurs étoient les mêmes que celles des foies du dos; mais quoiqu'elles fussent aussi couchées en arriere, leur couleur blanche paroissoit aussi bien que le brun, parce qu'elles étoient plus rares & moins ferrées les unes contre les autres que celles du dos. Les foies des aisselles & des aïnes avoient une couleur rouffâtre; celles du ventre, de la face intérieure des cuisses & du scrotum, étoient peu touffues, elles paroissoient aussi de couleur rouffâtre; cependant la plupart étoient blanches & n'avoient que la pointe rousse; les autres étoient en partie noires, blanches & rouffes; la tête, le bout de la queue & le bas des jambes, avoient une couleur noire. Les foies du bout de la queue d'une laie avoient sept pouces de longueur.

Le sanglier a la tête plus longue, la partie inférieure du chanfrein plus arquée, & les défenses plus grandes

&

& plus tranchantes que les autres cochons, ainsi que nous l'avons déjà observé; sa queue est courte & droite: nous ne nous étendrons pas davantage sur l'anatomie de cet animal, d'autant que nous en avons déjà parlé à l'article *Cochon*. Voyons actuellement ce qui concerne sa chasse.

La principale science de cette chasse est de bien juger l'animal, c'est-à-dire, bien distinguer l'âge, le mâle de la femelle & les traces d'un porc privé de celles d'un sanglier; une *bête mâle de compagnie* a plus de pied devant que derrière, & pose la trace de derrière un peu à côté & en-dehors dans celle de devant, ce qui est occasionné par ses *suites* ou testicules, qui lui font écarter les cuisses; ses pinces sont grosses, les côtés tranchans; il donne de ses gardes en terre, & commence à les tourner; ce qu'il ne fait pas, lorsqu'il est plus jeune, à cause de sa foiblesse. A son *tiers-an*, il devient plus bas jointé, ses gardes s'élargissent & s'écartent davantage l'une de l'autre; son talon s'élargit & les pinces deviennent plus grosses & plus rondes; la laie, au contraire, qui a les *gardes* hautes & proches l'une de l'autre, en donne rarement en terre, & quand cela lui arrive, on voit qu'elles sont minces & peu écartées. Les quartanniers & autres vieux sangliers se jugent par les traces, qui sont grandes & larges; les pinces de la trace de devant sont rondes & grosses, les tranchans sont usés, le talon est large, leurs gardes sont abaissées, grosses & ouvertes; les rides qui sont entre les gardes & le talon s'impriment sur la terre. Il se trouve des sangliers qui ont un ongle plus long que l'autre & tourné en croissant; on nomme ces especes de pieds *pigaches*: ils sont commodes pour reconnoître le change & les distinguer dans l'accompagnement.

On juge par les *bouts* de la grosseur & longueur de la hure, qui s'imprime dans la terre que le sanglier renverse dans son travail, & il fait des trous qui ont

jusqu'à deux pieds de profondeur ; la place du *souil* offre l'empreinte du sanglier ; lorsqu'un valet de limier trouve à la sortie du fouillard, que le sanglier qui a été se frotter contre un arbre, a donné un ou deux coups de défenses dans ce même arbre, c'est une preuve qu'il ne fera pas bon quartier aux chiens & qu'il est méchant.

On juge, par la bauge, de la grosseur d'un sanglier ; les vieux la font profonde, & quand ils en sortent, ils jettent tout auprès leurs laissées qui sont d'autant plus grosses, que la bête est vieille & grande ; il est très-facile de distinguer les traces d'un sanglier de celles d'un cochon domestique, & cette connoissance est nécessaire ; car les cochons des fermes voisines sont toujours dans les bois, & le verrat couvre quelquefois une laie de même qu'un sanglier peut couvrir une truie ; pour les reconnoître, il faut observer, ainsi que nous l'avons déjà dit plusieurs fois, que le sanglier met la trace de derrière dans celle de devant, & en-dehors, si c'est un mâle, ce que ne fait pas le porc privé ; le sanglier appuie plus de la pince que du talon, & le porc appuie plus du talon que de la pince ; le sanglier donne des gardes en terre en les élargissant, & les gardes du porc touchent la terre à plomb, sans s'écarter que très-peu ; le dessous de la sole du porc privé est pleine de chair, & il écarte les pinces en marchant, tandis que le sanglier allant d'assurance, marche les pinces ferrées ; nous avons encore rapporté ci-dessus d'autres indices par lesquelles on distingue ces animaux.

Un valet de limier doit d'abord connoître les demeures de la forêt dans laquelle il chasse, pour chercher les sangliers où ils doivent naturellement se trouver suivant les différentes saisons, quoiqu'ils se tiennent presque toujours dans les demeures les plus fourrées & dans les fraîcheurs ; sur la fin de l'hiver, les sangliers restent dans les forts de ronces & d'épines

les plus fourrées ; ils vivent pendant ce tems , ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut , de racines , de vers , de creffon & du gland , qu'ils trouvent encore sous les futaies ; en été , ils quittent les grands forts pour se mettre sur le bord des forêts , à portée des grains & de l'eau , où ils vont prendre fouil plusieurs fois dans la journée ; l'automne , lorsque la terre est découverte & que la récolte est faite , ils se retirent près des hautes futaies , pour y trouver du gland , du faine & des noisettes ; en Décembre , ils n'ont point de demeure , parce qu'ils sont en rut , & courent après les laies ; & quand ils veulent se reposer , ils le font dans le premier endroit fourré qu'ils rencontrent , & où ils ne restent pas long-tems.

On détourne un sanglier de la même maniere qu'un cerf ; cependant on parlera à son limier en termes un peu plus pleins & plus gros , sans néanmoins élever la voix ; car une bête qui auroit connoissance de l'homme ou du chien , s'en iroit à deux ou trois lieues de là. D'ailleurs , il n'y a pas grande chose à dire à un limier bien dressé , & il n'est pas nécessaire qu'ils le soient bien pour cette espece de chasse.

Lorsqu'un valet de limier fait son rapport , il doit non seulement dire le genre & l'âge de la bête qu'il a détournée , mais encore l'âge , le genre & le nombre de celles qui l'accompagnent & qui se trouvent dans son enceinte ; car il est plus ordinaire de les trouver en compagnie que de les trouver seules ; il doit dire aussi , si le sanglier est pigache ou s'il a quelque autre marque distinctive , soit naturelle , soit accidentelle , qui puisse le faire reconnoître & distinguer pendant la chasse.

Le rapport fait & les relais distribués à portée des forts & des endroits fourrés , on va frapper à la brisée avec les chiens de meute , qu'on n'a pas plutôt découplés , qu'on va droit à la bauge. Les piqueurs appuient leurs chiens de près de la trompe & de la voix en ces termes : *hou , hou , valets.... hou , hou , là-dedans ;*

*hou , hou... & les suivent jusqu'à la bauge. Il se trouve souvent des bandes de sangliers ou des solitaires, qui ne veulent point partir , quelque bruit que l'on fit , & qui au contraire chargent hommes , chevaux & chiens ; dans ces occasions , on fusillera pour parer les accidens qui pourroient être très-considérables. Les piqueurs ne doivent pas piquer leurs chiens un seul instant , sonnant & criant sans cesse à haute voix , *hou , hou valets ... perce-là , hou mes beaux... perce-là , hou... ça va hou , ça va hou...**

Il peut arriver qu'un sanglier, en traversant différens forts , s'accompagne d'autres bêtes , mais il est rare que de bons chiens prennent le change , parce que le sanglier , à force d'aller , s'échauffe si fort , qu'il laisse beaucoup plus de sentiment que celui qui ne feroit que partir de la bauge ; d'ailleurs , le sanglier ne ruse guere & ne fait que percer droit devant lui ; cependant , si un pareil accident arrivoit , on rompra sur le change , on requêtera le sanglier de meute , après avoir néanmoins écouté s'il ne se trouve pas une partie des chiens qui s'en aille en avant avec lui , car il est rare que toute la meute prenne change sur le sanglier.

Lorsqu'on voit le sanglier par corps , on sonne la vue sans crier *tayaux* comme pour le cerf , mais *vloo* , & lorsqu'on revoit du pied , on ne crie pas non plus *volcelet* , mais *vey-leci-allais*.

On ne force pas si aisément un sanglier qu'un cerf ; & il est rare , excepté le tems du rut , quelque bon que soit un équipage , qu'il dure moins de quatre ou cinq heures , s'il n'est pas raccourci d'un coup de fusil ou par des dogues & levriers : il faut donc des chiens & des chevaux d'entreprise , & qui aient du fond , pour chasser le sanglier. Lorsqu'un sanglier est couru , il passe dans routes les mares , les ruisseaux & les queues d'étangs marécageux , dont il a connoissance dans le pays , & ne manque pas d'y prendre fouil ; il le prend même souvent au milieu d'un chemin , dans quelque

ornière où il trouve de l'eau , quoique les chiens le chassent & le poursuivent.

On reconnoît qu'un sanglier est sur ses fins , lorsqu'il ne perce plus en avant , & qu'il se fait battre longtemps dans un même canton , quand il écume beaucoup & ne va plus que par sauts , parce qu'il se roidit ; il se met souvent le cul dans une sapée ou touffue de bois , ou se jette dans une mare & charge les chiens avec une fureur incroyable , & en effet il est très-rare de trouver des sangliers si timides & si fuyards , qu'ils n'osent attaquer les chiens : il y en a cependant. Toutes les fois que le sanglier tient aux abois , les piqueurs doivent entrer dans le fort , quoique néanmoins toujours avec précaution , car il arrive souvent qu'il attaque le cheval & le cavalier ; & si c'est sur les fins du sanglier , & qu'il soit forcé , il convient , si le fort est trop fourré , que le piqueur mette pied à terre & s'approche , le couteau de chasse à la main , pour le percer ; on lui donnera le coup au défaut de l'épaule sur le cœur , car si on le portoit sur l'épaule , il a la parois si dure & si épaisse dans cette place , que l'on casseroit sa lame sur cette cuirasse sans lui faire aucun mal , & il pourroit en arriver malheur à celui qui l'auroit manqué ; quand le sanglier est trop méchant , on fera mieux de le tuer d'un coup de carabine ou de pistolet de botte , que d'exposer sa vie. Dès qu'il est mort , on lui coupe les suites , principalement lorsqu'on en veut manger ; car si on négligeoit de les lui couper , elles donneroient à la chair une odeur si forte qu'il seroit impossible de la sentir , & elle deviendroit toute violette : on leur trouve quelquefois du rut jusqu'au mois d'Avril. Après avoir coupé les suites , on leve la trace droite de devant , en dépouillant depuis le genou la peau de la jambe jusqu'à la jointure où sont les gardes ; & après avoir coupé tous les nerfs qui s'y joignent , on déboîte la trace. Lorsqu'elle est ainsi arrachée , la peau de la jambe se trouve

coupée en deux morceaux, & on les fend encore chacun pour les séparer ; mais les deux côtés de la peau se tenant par le haut, l'on passe chacun de ces morceaux l'un dans l'autre deux ou trois fois, pour mettre le pied en état d'être présenté ; après quoi, on coupe la hure, en faisant une incision au col vers le défaut des épaules, ou l'on coupe le joint entre le col & les épaules ; ensuite, on met le sanglier sur le dos, on fait des incisions autour des jambes au-dessous du genou, & on en fend la peau au-dedans des jambes de devant jusqu'à la gorge ; on fait ensuite une incision depuis la gorge jusqu'à l'entre-deux des cuisses, & une autre à chacune des jambes de derrière ; on leve toute la peau & on fend le ventre, pour en tirer la panse & les dedans.

Lorsqu'on fait la curée du sanglier aux chiens, on leur donne simplement les épaules & les dedans.

La façon la plus courte & la plus sûre pour prendre les sangliers, est de les coëffer avec des dogues & des levriers d'Angleterre, connus plus particulièrement sous le nom de levriers d'attache. Voici la méthode avec laquelle on s'y prend : quand on connoît une fois les refuites des sangliers & le pays que ces animaux tiennent ordinairement, on y place les dogues & les levriers, que des valets tiennent en lesse, & quand le sanglier débuche & prend la plaine pour passer d'un bois dans un autre, on les lui lâche au cul ; ils l'ont bientôt joint, & le prennent pour l'ordinaire à l'oreille ou au jarret, ce qui l'arrête tout-à-coup & donne le tems aux chiens & aux piqueurs d'arriver ; car ils ne démordent guere & lâchent rarement l'endroit où ils ont une fois mis la dent, & dès qu'ils sont arrêtés, on peut les tuer à l'aïse & sans danger.

Les piqueurs & les valets de chiens d'un équipage de sangliers doivent toujours porter sur eux des aiguilles & du fil ou de la soie, pour recoudre & panser sur le champ les chiens qui sont blessés ; car comme

les sangliers n'ont pas les défenses aussi longues que les andouillers d'un cerf, ils ne peuvent pas faire des blessures qui entrent si avant dans la capacité, & qui conséquemment sont d'autant moins dangereuses que l'on voit dans la plaie.

Comme cette espèce de chasse fatigue beaucoup plus que celle du cerf, on ne peut chasser avec le même équipage que deux fois par semaine; dans plusieurs pays, on met des grelots au col des chiens qui chassent sanglier & loup; mais une pareille coutume ne doit pas être approuvée, parce que le sanglier & le loup suivant toujours les fourrés les plus épais & les plus garnis de ronces & d'épines, il est tout naturel qu'un chien y soit embarrassé avec son collier, qui doit non seulement le retarder, mais qui peut encore occasionner d'autres accidens; il est cependant vrai d'observer que quand on fusille & qu'on chasse avec des chiens gris ou noirs, cela peut leur parer un coup de fusil de la part de ceux qui tirent avec trop de précipitation & sans être sûrs de leur fait.

Si l'on ne veut pas chasser le sanglier pour le forcer, mais uniquement pour le tirer, il est très-inutile de faire la dépense d'entretenir un équipage, il suffit d'avoir douze ou quinze bons chiens & deux bons limiers, ou seulement des mâtins, avec lesquels les gardes traversent les demeures dans lesquelles on croit que se tiennent les sangliers, ce qui fait une espèce de traque; les tireurs se portent dans les routes vis-à-vis des traqueurs, en cherchant toujours à se donner le bon vent; car un sanglier qui les éventerоit, retournerоit sur ses pas & forceroit les chiens & les traqueurs. Il ne faut tirer que quand on voit bien l'animal, & quand on est sûr de ne pouvoir blesser personne; mais le plus certain est de se placer sur le bord de la partie du bois d'où vient l'animal, & de ne tirer que quand il rentre dans celle qui est derrière soi.

On prend encore les sangliers dans des toiles; celles

dont on se sert à cette fin , sont de grandes pieces de forte toile , entourées de grosses cordes , que l'on tend autour des demeures & des forts , dans lesquels on reconnoît , par le moyen d'un limier ou autrement , qu'il y a des sangliers. On porte autour de ces enceintes les toiles , les fourches & les piquets qui servent pour les tendre , les piquets pour arrêter les toiles par le bas , & les fourches pour les tenir élevées & leur faire former une espece de muraille ; lorsqu'on les a toutes tendues & arrêtées à petit bruit , & qu'on a barré son enceinte en différens endroits avec des toiles qu'on couche à terre , prêtes à tendre , pour raccourcir son enceinte quand les animaux seront passés , on couvre de feuilles mortes ces toiles de l'intérieur de l'enceinte , pour que les animaux passent par-dessus sans les remarquer ; tout étant ainsi préparé , on entre à un des bouts de cette enceinte avec des traqueurs , qu'on range sur la même ligne à peu de distance les uns des autres & qui garnissent depuis un côté des toiles jusqu'à l'autre ; ils avancent ainsi tous sur la même ligne jusqu'à la premiere toile de traverse que l'on dresse comme les autres , dès que les traqueurs l'ont dépassée ; après quoi , on avance dans le même ordre jusqu'à la seconde , qu'on relève de même & ainsi des autres ; & quand on est arrivé à la dernière , qui ne forme plus qu'une très-petite enceinte , on cherche encore à la raccourcir , si l'on peut , pour avoir plus de facilité à prendre ces animaux , que l'on fait par les jambes de derriere & que l'on met dans des charrettes faites en forme de cabane , pour les transporter dans les endroits que l'on veut peupler : on peut mener avec soi des mâtins qui aident à prendre les animaux. S'il se trouve de grands sangliers dans les toiles , il faut y placer des tireurs pour les tuer ; car outre qu'ils arracheroient souvent les toiles , & ouvrieroient un passage à toutes les bêtes de compagnie qui s'y trouveroient , ils

pourroient encore bleffer beaucoup de monde ; les chasses aux toiles qu'on fait en Allemagne aux animaux, sont très-belles, & l'on y en tue une quantité de toute espece.

Les Romains faisoient tant de cas de la chair du sanglier, qu'ils les servoient tout entiers sur leur table; les Princes & les grands Seigneurs de notre tems la prisent beaucoup, la hure de cet animal est sur-tout estimée comme un morceau exquis; on mange plus souvent les autres parties du jeune sanglier, qu'on appelle marcaffin, que celles du sanglier miré.

La Médecine emploie pour son usage différentes parties de cet animal, telles que la graisse, le fiel, la fiente & l'urine. La graisse est excellente pour adoucir les douleurs de côté & pour amollir les concrétions; on assure qu'étant bue avec du vin & du vinaigre, elle arrête le crachement de sang, & que mêlée avec l'huile rosat, elle remédie aux luxations. Le fiel passe pour être bon contre les écrouelles & la gravelle; la fiente seche étant prise en breuvage ou appliquée, arrête, dit-on, le crachement de sang; l'urine a été recommandée pour briser la pierre de la vessie & la faire sortir par la voie des urines: on prend à cet effet la vessie du sanglier, lorsqu'il y a encore quelque quantité d'urine, on mêle parmi cette urine un peu d'huile; on pend cette vessie à la fumée de la cheminée & on l'y laisse jusqu'à ce que l'urine prenne une consistance de miel; cela fait, on la garde dans la vessie même, on en avale un peu pour la pierre; on en frotte le nombril & le nez des petits enfans qui sont tourmentés de vers.

La peau du sanglier a encore ses usages, on en fait des cribles; & avec les foies on fait des vergettes, des broffes & des pinceaux. Les Negres & beaucoup d'Européens prétendent que la rapure des défenses du sanglier, dont on fait commerce en Portugal sous le nom de *dentes di Cavaillos*, étant avalée dans quelque

liqueur, est un antidote infallible ; les Portugais croient encore , mais sans aucun fondement , qu'une pierre frottée contre ces fortes de dents , communique à l'eau une vertu admirable contre la fièvre.

SANGSUE. C'est un insecte aquatique noir , sans pieds , sans nageoires , sans arrêtes , qui a la figure d'un gros ver , long comme le petit doigt , marqueté de points & de lignes , glissant & vivipare comme l'anguille , & qui vit dans les marais & autres lieux aquatiques. Sa peau est composée d'anneaux , par le moyen desquels elle nage dans l'eau , & se contracte tellement hors de l'eau , lorsqu'on la touche , qu'elle n'a guere plus d'un pouce de longueur ; on y apperçoit alors des éminences & des tubercules ; son dos est de couleur brune noirâtre , ayant des deux côtés une ligne d'un blanc jaunâtre , parsemée ordinairement de points noirâtres ; son ventre est aussi marqueté de taches blanches jaunâtres ; on lui trouve à la tête l'ouverture de la bouche , située entre les deux levres & composée , comme elles , de fibres très-souples , au moyen de quoi elle prend toutes les formes convenables au besoin de l'animal ; cette ouverture est triangulaire & armée de trois dents très-aiguës & assez fortes , capables de percer non seulement la peau d'un homme , mais même celle d'un cheval ou d'un bœuf , c'est comme un instrument à trois tranchans qui fait trois plaies à la fois. Feu M. Morand , de l'Académie Royale des Sciences , a découvert dans le fond de la bouche un mamelon très-apparent , d'une chair assez ferme , un peu flottant , auquel il assigne l'office d'une langue qui fait le piton & sert à fucer le sang coulant de la triple plaie , pendant que la partie de la bouche continue aux levres , fait le corps de pompe ; après quoi , se présente le pharinx , dont les fibres circulaires resserrent le canal , & déterminent vers l'estomac le sang qui vient d'être pompé ; ce sang entre pour lors dans une poche membraneuse qui

sert d'estomac & d'intestins à la sang-sue, & qui occupe intérieurement une grande partie du reste de son corps; si l'on introduit de l'air dans cette partie par la bouche de la sang-sue, l'air entre dans un tuyau droit qui est au centre, & qui s'ouvre des deux côtés, dans les sacs ou cellules bien plus larges que le tuyau principal. Tout cet organe est fait d'une membrane bien mince jusques vers la queue de l'animal, où la membrane se trouve fortifiée de quelques fibres circulaires fort distinctes, dont quelques-unes sont spirales; si l'on fait de ces sacs autant d'estomacs, on en pourra compter jusqu'à vingt-quatre dans une sang-sue assez grosse. Il y a apparence que le sang sucé par la sang-sue, séjourne long-tems dans ses réservoirs, comme une provision de nourriture; il y a du moins preuve qu'il y reste plusieurs mois presque entièrement caillé, plus noir que dans l'état naturel & sans aucune mauvaise odeur; & comme le sang d'un animal quelconque est le résultat de la nourriture qu'il a digérée, on pourroit croire que la sang-sue ne vivant que de sang, n'a pas besoin d'une grande dépuracion de la matiere qui lui sert de nourriture: du moins est-il vrai qu'on ne lui connoît point d'anus ou d'ouverture qui en fasse la fonction; & s'il est absolument nécessaire que quelques parties hétérogenes s'en séparent, cela se fait apparemment par une transpiration perpétuelle au travers de sa peau, sur laquelle il s'amasse une matiere gluante, qui s'épaissit par degrés & se sépare par filamens dans l'eau où l'on conserve les sang-sues. Comme cette matiere en se délayant dans l'eau, ne forme que de petits lambeaux déchiquetés, le même M. Morand déjà cité, a mis des sang-sues dans de l'huile & les y a laissées plusieurs jours; elles y ont vécu, & lorsqu'il les a remises dans l'eau, elles ont quitté cette pellicule, qui représentoit alors une dépouille entiere de l'animal, comme seroit la peau d'une anguille; il n'en est donc

pas des sang-sues comme des vers terrestres, elles n'ont pas leurs trachées à la surface extérieure du corps; il est fort vraisemblable qu'elles respirent par la bouche, mais on ne peut pas décider quelle partie leur sert de poumons; tout ce qu'on fait, c'est qu'elles ont certains mouvemens qui répondent à ceux de la respiration; & en effet, ces mouvemens sont isochrones & alternatifs, ils se font toujours à tems égaux, quoiqu'ils puissent dans une atmosphère plus ou moins chaude, devenir plus ou moins vifs.

Quand la sang-sue ouvre la bouche, elle l'applique comme une ventouse à l'endroit qu'elle veut piquer; elle plonge pour lors un instrument tricuspidal ou à trois pointes, avec lequel elle fait trois plaies à la fois; le sang coule, & passe de la bouche dans l'estomac, à l'extrémité duquel il y a un sphincter qui s'ouvre pour le laisser passer dans le canal intestinal, composé de deux parties d'une substance différente; de sorte qu'on peut regarder la première partie comme un intestin grêle, & la seconde comme un gros intestin qui va se terminer à l'anus; il y a en outre entre ces deux portions un autre sphincter qui les sépare l'une de l'autre: de sorte que le tout composé de l'estomac & des deux portions d'intestins, doit être considéré comme un canal continu qui s'étend en droite ligne de la bouche à l'anus, & qui est séparé par deux sphincters. On apperçoit aussi le long du canal intestinal un corps vésiculaire, considéré de chaque côté & composé de douze vésicules de part & d'autres. Ces vésicules paroissent remplies d'eau dans les sang-sues qui sont conservées dans l'eau, ou qu'on vient de pêcher; mais après qu'elles ont tiré le sang de quelqu'un, les mêmes vésicules paroissent remplies de sang, quoiqu'on ne sache pas encore par quels vaisseaux ce sang y entre & par où il en sort.

Selon Lemery, les sang-sues sont hermaphrodites, de même que les autres reptiles qui n'ont point d'os

dans le corps ; outre les sang-sues d'eau douce , qui sont les seules en usage en Médecine , comme nous le dirons ci-après , on en trouve encore d'autres dans la mer. Parmi les sang-sues d'eau douce , il s'en trouve de différentes en figure , en couleur & en grosseur ; on appelle les plus grandes *sang-sues de cheval* , parce qu'on prétend qu'il n'en faut que neuf pour tuer un cheval , en lui suçant tout son sang.

En général , les sang-sues durent plusieurs mois , même sans nourriture , dans de l'eau douce , soit de pluie , soit de riviere ou de marais ; mais on observe que si on ne leur donne que l'eau toute pure , elles sont moins vives ; elles se passent difficilement de terre , soit qu'elles s'en nourrissent en partie , soit que la terre leur procure la commodité de nettoyer leur peau des excréments muqueux qui s'y attachent ; ce qu'il y a de plus surprenant , c'est que ces animaux coupés en travers vivent plusieurs semaines & même plusieurs mois , sans paroître moins vigoureux , ni cesser de mouvoir les parties séparées ; lorsqu'une sang-sue veut percer la peau & la chair d'un animal , ou d'un homme , pour en sucer le sang , elle s'affermit sur sa queue , tenant son ventre libre & dégagé ; elle y applique pour lors l'ouverture triangulaire de sa bouche , où se trouvent renfermées ses trois pointes ou tranchans , qu'elle enfonce si avant , qu'on ne sauroit presque l'en arracher ; aussi quand on l'arrache de force , elle laisse souvent ses pointes dans la chair , ce qui cause une inflammation suivie de suppuration , & fait accuser à tort l'animal d'être vénimeux , tandis que tout le mal dépend des instrumens tranchans qu'il y a laissés.

Les sang-sues font une plaie plus aiguë & plus sensible hors de l'eau que dans l'eau , car dans l'eau leur morsure fait souvent moins de mal que celle d'une puce , & cependant le sang en coule beaucoup plus long-tems , sans que les gros vaisseaux soient ouverts ;

elles n'affectent point d'ouvrir les arteres pour se nourrir du sang le plus pur, comme quelques-uns se l'imaginent, mais elles piquent indistinctement tous les vaisseaux sanguins, affamées ou non; quelquefois le sang coule pendant six heures & même vingt-quatre heures, sur-tout dans une eau tiede d'étang, de fossés ou de marais, où les pieds se trouvent échauffés; aussi est-il arrivé que des personnes étant tombées la nuit dans un étang plein de sang-sues, y ont péri en perdant tout leur sang. Une sang-sue qui auparavant ne pesoit qu'un scrupule ou un demi-gros, pesera plus de trois gros, lorsqu'elle est saoulée de sang.

Dillen observe comme une chose singuliere, qu'une sang-sue coupée par morceaux se remue dans l'eau, & que sa blessure se consolide, avec cette différence que les parties qui regardent la queue, ne survivent pas aussi long-tems que celles du côté où est la tête; car de ces dernieres, il en a gardé pendant plus de cinq mois, au lieu que la partie inférieure plus longue s'est trouvée morte & pourrie au bout de cinq semaines; suivant le même Auteur, la sang-sue devrait plutôt être mise au rang des animaux amphibies que parmi les aquatiques, vu qu'elle peut vivre long-tems hors de l'eau.

Ribeyro dit que l'isle de Ceylan est remplie de sang-sues, que par-tout dans les bois elles montent le long des jambes & des cuisses, d'où on ne peut les détacher que quand elles regorgent de sang; que la nuit elles sucent aussi quelquefois le visage & tirent même le sang des gencives; que les plus petites sont les plus incommodes & celles qui mordent davantage; enfin, que les sang-sues qui viennent dans les eaux & dans les rivieres de cette isle, ne sont nullement incommodes; la plupart des sang-sues des environs de Paris ont le dos de couleur brune noirâtre, sur les côtés une ligne d'un blanc jaunâtre, parsemée de points noirâtres & le ventre marqueté de blanc jaunâtre.

Le fel est un poison pour la sang-sue : il la fait mourir dans moins d'une demi-heure dans les convulsions ; l'esprit de corne de cerf lui est aussi nuisible, de même que la cendre ordinaire, la cendre gravelée, l'esprit & l'huile de vitriol, l'huile de tartre par défaillance, le poivre & les liqueurs acides ; les poissons & les oiseaux lui font aussi la guerre, tels que les anguilles, les lamproies, les lamproyons, les hirondelles de mer & plusieurs autres oiseaux de riviere & de marécage.

Une sang-sue vivante avalée, pourroit, dit-on, causer de fâcheux accidens en suçant les vénales de l'estomac ; le remede qu'on y pourroit apporter seroit de boire de la faumure ou de l'eau salée, & de prendre quelque purgatif, où il entrât du sublimé doux ou quelque autre préparation de mercure ; l'émétique pourroit encore très-bien réussir dans ce cas. M. Maty, dans le Journal Britannique, doute qu'on ait jamais avalé de sang-sues, & qu'elles pussent nuire beaucoup à l'estomac où elles auroient pénétré.

Il n'est pas douteux que les Anciens aient appris des sang-sues la méthode de tirer le sang. Tout le monde fait que lorsque les chevaux sont attirés au printems par l'herbe verte, dans les étangs & les rivieres, de grosses sang-sues s'attachent à leurs jambes & à leurs flancs, leur percent une veine, leur procurent une hémorrhagie abondante, & qu'ils en deviennent plus sains & plus vigoureux. Themison est le premier des Médecins qui en ait fait mention, Hyppocrate n'en a point parlé, & Cœlius-Aurélianus n'en dit rien dans les extraits qu'il a donnés des écrits de ceux qui ont pratiqué la Médecine depuis Hyppocrate jusqu'à Themison. Les disciples de Themison se servoient de sang-sues en plusieurs occasions ; ils appliquoient quelquefois les ventouses à la partie d'où les sang-sues s'étoient détachées, pour en tirer une plus grande quantité de sang, Galien ne fait aucune mention de ce

remède, c'est apparemment aux payfans qu'on doit la découverte de son usage; actuellement tout le monde connoît l'usage des sang-sues dans la Médecine, elles fervent à fucer le sang; mais pour qu'elles le fassent bien, on les laisse dégorger & jeûner quelques jours dans de l'eau claire, avant de s'en servir, parce qu'étant affamées elles s'attachent plus vite aux endroits du corps où l'on a intention de les placer; lorsqu'elles ont fucé le sang & qu'elles en sont gorgées, elles se retirent quelquefois d'elles-mêmes; mais le plus souvent elles restent trop long-tems sur la veine qu'elles ont ouverte, & pour lors on est obligé de répandre dessus un peu de sel commun pulvérisé: cela les irrite, les fait entrer en convulsion & leur fait lâcher prise.

On se sert en Médecine des sang-sues pour diminuer la trop grande quantité de sang qui s'accumule sur une partie ou dans son voisinage, & par là en détourner la fluxion, ou l'empêcher de se former. On les applique avec succès aux hémorrhoides gonflées & douloureuses, pour les dégorger d'un sang épaissi qui surcharge ces vaisseaux; on les applique aussi au front dans les migraines invétérées; aux gencives dans les fluxions violentes, sur les dents & même à l'orifice interne de la matrice, pour y rétablir le cours des regles ou supprimé ou paresseux: l'usage de ces insectes exige cependant quelques précautions.

Comme il s'en trouve de plusieurs especes, dont quelques-unes sont réputées venimeuses, & dont la morsure est suivie de fâcheux accidens, comme d'inflammation & même de fistules & de gangrenes, il faut bien les savoir choisir, & ne les pas prendre indifféremment. Celles dont on se sert en Chirurgie, doivent être petites, avoir la tête menue, le dos rayé de couleur verte & jaune & le ventre rougeâtre, & avoir été prises dans des eaux claires, courantes & bien vives. On les applique ordinairement en les

tenant

tenant entre les doigts ; mais comme elles sont fort glissantes , qu'elles peuvent échapper & s'introduire , soit dans l'anüs , lorsqu'on les applique aux vaisseaux hémorrhoidaux , soit dans l'œsophage , lorsqu'on les applique aux gencives ou à la langue , il seroit plus prudent de les engager dans un petit tuyau de bois ou de roseau , ouvert par les deux bouts , pour les affujettir ; car il est arrivé quelquefois qu'elles se sont glissées dans le *rectum* , où leur séjour a été suivi de symptômes fâcheux ; d'autres , après en avoir avalé , ainsi que nous l'avons déjà observé , ont été travaillés de cruels accidens , jusqu'à ce qu'ils les aient rejetées , parce que ces insectes s'attachent aux veines de l'estomac & les mordent continuellement , irritent ce viscere & occasionnent des cardialgies : on y remédie en faisant boire au malade de l'eau salée , ou en lui faisant prendre des préparations mercurielles.

S'il arrivoit malheureusement qu'en appliquant des sang-sues aux vaisseaux hémorrhoidaux , elles vinssent à se glisser dans l'anüs , il faudroit sur le champ donner abondamment des lavemens salés , jusqu'à leur entière expulsion.

Il est à observer que , comme l'hémorrhagie continue pour l'ordinaire pendant quelque tems après que les sang-sues sont tombées , qu'on ne reçoit point pour lors le sang dans des vaisseaux , & qu'il est entièrement absorbé par le linge , il paroît être en beaucoup plus grande quantité qu'il n'y en a en effet ; cela suffit quelquefois pour allarmer le malade , & jeter dans une vaine consternation les assistans , qui ne manquent pas de supposer que l'hémorrhagie est abondante , & de craindre qu'il ne s'ensuive une foiblesse & même la mort. On préviendra ces terreurs paniques en arrêtant en peu de tems l'effusion du sang , soit par la compression , soit par l'application d'un styptique ; mais ce qui est plus ordinaire , c'est que souvent on est obligé de baigner , avec de l'eau chaude , la

partie piquée , pour en faire sortir le sang plus librement , lorsqu'il n'en vient point une quantité qui réponde à l'intention qu'on avoit en appliquant les sang-sues.

Il y a des personnes qui coupent aux sang-sues le bout de la queue avec des ciseaux , pour voir couler le sang , afin d'en déterminer la quantité qu'il convient de laisser couler , & aussi pour qu'elles sucent mieux ; & pour les faire mieux prendre , elles frottent l'endroit où elles veulent les appliquer , avec du sel de nitre , du sang de volaille , de la terre glaife , du lait ou de l'eau chaude , elles les laissent même encore une demi-journée dans une boîte sans eau , après les avoir auparavant fait dégorger. Les sang-sues étant ôtées , on fera bien de laisser un peu couler le sang , ensuite on lavera les piquûres avec de l'eau salée.

Un remede qu'on dit excellent pour faire sortir une sang-sue du fondement , outre celui que nous avons déjà indiqué , est de prendre de la fiente de bœuf , seche & un peu échauffée , de la mêler avec des punaises , & d'en introduire dans le fondement ; la vapeur seule de l'odeur de ces matieres étourdit , dit-on , les sang-sues , elles sortent ensuite à demi-mortes , si on fait une petite injection de suc d'oignon dans le rectum ; quand on veut conserver pour une autre fois les sang-sues , après qu'elles ont déjà servi , on les saupoudre avec un peu de cendre , au lieu de sel , dont on se fert ordinairement pour les obliger à quitter prise , & on les remet dans la même eau où on les conservoit auparavant.

On fait usage depuis peu , en Angleterre , des sang-sues , contre la goutte ; on les applique sur la partie affectée , & ce remede a très-bien réussi : on assure encore que rien n'est meilleur dans les fluxions sur les dents , que leur application sur les gencives. Le Docteur Langelot rapporte dans les éphémérides d'Allemagne , avoir connu deux personnes attaquées

de si violens maux de tête , qu'elles en perdoient même la raison ; tous les remedes qu'on put prescrire à ces malades , leur furent inutiles : elles ne trouverent leur guérison que dans les sang-sues qu'on leur appliqua aux arteres temporales ; une de ces mêmes personnes ayant eu dans la suite une fluxion sur la langue , qui la lui avoit grossie de moitié , eut recours encore aux sang-sues ; elle en fit appliquer à sa langue , & elle s'en trouva promptement guérie.

SARCELLE. C'est un petit oiseau de riviere assez semblable au canard ; aussi la chasse s'en fait-elle de même.

SARDINE. C'est un petit poisson de mer à nageoires molles , du genre des aloses : il nage de côté & d'autres en grandes troupes ; on le trouve tantôt au milieu de la mer , tantôt vers les rochers qui bordent le rivage ; on en pêche dans l'Océan & dans la Méditerranée , il est même un objet de commerce considérable pour la Bretagne , & les calculateurs en font monter le produit à plus de trois millions. Ce poisson est sans arêtes & d'un goût exquis , il n'a guere plus de huit pouces de long sur un de large ; il ne feroit que se montrer sur nos côtes , si pour le retenir , on ne l'amorçoit avec une composition particuliere , faite d'œufs de morue & d'autres poissons ; on en prépare encore une autre avec des chevrettes , des cancrelats & du menu fretin de sole & de merlan ; mais un pareil appât doit se défendre rigoureusement , parce qu'il corrompt la Sardine en peu de tems , & que le frai , dont il est composé , détruit les especes de poissons.

SAUMON. C'est un poisson couvert de petites écailles , qui a le dos bleuâtre & marqueté de rouge , le ventre luisant & un peu blanc , la tête courte & pointue , double rang de petites dents très-aiguës , avec de petits crocs par intervalles , la queue large , la chair rouge & délicate , quoique fort rassasiante ; ce

poisson a quelquefois plus de deux pieds & demi de longueur ; il naît dans la mer & au commencement du printems, il remonte les rivieres souvent jusqu'à leur source, sa chair s'y perfectionne ; mais s'il y séjourne plus d'un an, il maigrit & perd sa faveur. Le printems est la saison où il est le plus rare & de meilleur goût ; il en vient quantité dans l'Escaut, la Garonne, la Loire, quelquefois la Seine, & dans d'autres rivieres même assez petites qui communiquent avec les grandes.

On assure que quand les faumons mettent bas, ils changent de goût, de figure & de couleur ; ils déposent leurs œufs entre des sables, sur lesquels l'eau coule avec rapidité ; les fossés qu'ils creusent pour ce sujet, sont longs de trois ou quatre pas, & larges d'environ quatre pieds ; pour empêcher que le torrent ne les entraîne, ils ont soin de les environner d'un rempart de pierres. On croit que les faumoneaux ne deviennent vrais faumons qu'au bout de dix ans.

Ce poisson lutte perpétuellement contre le courant des rivieres, il est très-agile à sauter ; il fléchit son corps en forme de cercle, & d'un effort il saute par-dessus l'eau avec impétuosité ; quand il nage contre le fil de l'eau, on le prendroit pour un trait décoché avec vigueur.

Le faumon est gros comme la cuisse & égale le thon pour la grandeur, il s'en trouve qui pesent jusqu'à quarante livres. Sa chair devient rouge dans le sel ou par la cuisson : elle est pleine de suc & de délicatesse ; on en vante sur-tout la hure.

Ce poisson se nourrit de vers de terre, de goujons & de petits poissons : il s'engraisse dans l'eau douce ; on estime sur-tout ceux qui remontent le Rhin, la Moselle, la Loire & la Garonne.

Les faumons ne viennent ordinairement que par grandes troupes, comme les harangs, les thons, les fardines & les maquereaux ; c'est le desir de travailler

à la multiplication de leurs especes qui les engage à se rassembler. Lorsque ces poissons entrent dans une riviere , les femelles vont devant & les mâles les suivent avec différentes vîtesses ; les plus amoureux sont sans doute les plus pressés.

Ce poisson a un instinct particulier , qui lui fait suivre exactement dans sa marche les loix de la Physique ; le moins versé dans cette science, n'ignore pas que le mouvement d'une riviere est bien moins rapide au fond qu'à la surface ; aussi lorsque le saumon remonte un fleuve , il nage vers le fond , & lorsqu'il descend , il s'éleve vers la surface.

La pêche la plus considérable des saumons se fait en basse Bretagne ; à Châteaulin , on en pêche quelquefois plus de quatre mille. Voici la méthode qu'on emploie dans cette Ville pour une pêche aussi lucrative.

On a établi d'une maniere solide une chaussée qui traverse la riviere ; il y a un double rang de pieux placés les uns près des autres , & on y a ajouté de nouvelles traverses assujetties par des boucles de fer , qui les retiennent tant au-dessus qu'au-dessous de l'eau ; à gauche , en montant la riviere , est un coffre fait en forme de grillage , & qui a quinze pieds sur chaque face ; on l'a tellement ménagé , que le courant s'y porte de lui-même. Au milieu de ce coffre & presque à fleur d'eau , se trouve un trou de dix-huit à vingt pouces de diametre , environné de lames de fer-blanc un peu recourbées , qui ont la figure de triangle isocèle , & qui s'ouvrent & se ferment facilement. Le Saumon conduit par le courant vers le coffre , y entre sans peine , en écartant les lames de fer-blanc qui se trouvent sur sa route , & dont les bases bordent le trou. Ces lames en se rapprochant forment un cône , & elles s'ouvrent jusqu'à devenir un cylindre ; au sortir du coffre , le saumon entre dans un réservoir , d'où les pêcheurs le retirent par le moyen

d'un filet, attaché au bout d'une perche ; leur adresse est si grande , qu'ils choisissent de l'œil celui qu'ils veulent retirer , & ne manquent jamais leur coup.

On ne pêche pas toujours quatre mille saumons dans la riviere de Châteaulin , cependant il y a des tems où ces poissons arrivent en si grand nombre & passent avec tant de célérité à travers les pieux de la chauffée , qu'on a peine à les suivre de l'œil ; pour y obvier , les pêcheurs s'embarquent dans des petits bateaux plats , se coulent le long de la chauffée , & y tendent des filets, dont le réseau est extrêmement serré ; à mesure qu'on prend du poisson, on le met dans le réservoir , où il monte à son dernier période de délicatesse.

Cette pêche commence au commencement d'Octobre & dure jusqu'au mois de Mai ; on ne leve néanmoins les écluses qu'au mois de Juillet, tems où le saumon cherche à redescendre vers la mer : il est fort singulier que ceux qu'on a pêchés & qu'on rejette dans l'eau , reviennent ordinairement se faire reprendre dans les mêmes filets ; leur stupidité enrichit la basse Bretagne.

On pêche encore le saumon d'autres manieres : lorsqu'il est petit , on peut le pêcher à l'hameçon ; mais cette pêche n'est pas usitée , car pour l'ordinaire il ne s'y prend point ou il rompt l'hameçon.

L'artifice suivant est plus connu : au mois de Mai, les pêcheurs se promènent dans un bateau le long d'une riviere , & dès qu'ils apperçoivent un saumon , ils l'arrachent avec une fouine à sept pointes & l'enlèvent hors de l'eau ; lorsque ce premier poisson est pris, ils le lient vivant avec une corde , & le tiennent ainsi dans l'eau jusqu'à ce qu'un autre vienne le mordre. Aussi-tôt qu'on s'en apperçoit , on tire doucement à bord le saumon captif , & on enleve le second avec la fouine. (Voyez art. *Fouine*).

On prend encore les saumons avec des filets à

double tramail , hauts de deux pieds & longs au moins de trente ; on choisit pour cette pêche le mois de Mai , où ces poissons entrent en amour.

Les Irlandois ont encore un autre secret pour faire une pêche abondante de faumons. Ils placent dans le fil de l'eau un coffre fait de treillage ferré , qui , sans empêcher le poisson de remonter , l'arrête , lorsqu'il veut descendre. Dans le tems qu'il est le plus gras , on tend dans la riviere des filets ordinaires , qui s'étendent d'un rivage à l'autre , & avec lesquels on va des deux côtés en remontant l'eau & en poussant toujours en avant les faumons , qui , ne pouvant plus reculer , s'élancent à droite & à gauche sur les rivages , où ils sont pris aussi-tôt par les paysans ; avec de l'industrie , les Irlandois en prennent quelquefois jusqu'à deux cens à la fois.

Il est à observer que les endroits où cette pêche réussit le mieux , sont des golphes profonds , où les torrens & les rivieres tombent avec impétuosité du haut des montagnes ; car le faumon se plaît à nager contre les plus fortes cascades , & il s'en élance quelquefois jusqu'à vingt pieds de haut.

MM. Arnaud de Nobleville & Salerne , Médecins d'Orléans , dans la continuation de la matiere médicale de Geoffroy , donnent l'explication de deux phénomènes remarquables dans les faumons. La premiere explication concerne cette couleur rouge qu'affectent les faumons étant cuits en entier , & qu'ils n'ont presque plus quand on les coupe par morceaux & qu'on les fait légèrement griller. Pour découvrir d'où pouvoit venir cette couleur , ils ont ouvert plusieurs faumons sur le lieu même & au sortir de l'eau , & ils ont trouvé qu'ils avoient tous dans l'estomac un petit corps rouge , assez semblable à une grappe de groseille , qui cédoit facilement sous les doigts ; ils ont tâché ensuite de saisir ce petit corps , & ils l'ont jetté dans un verre d'eau tiède , qui a pris sur le champ un œil

rouge. Il y a apparence que lorsque le faumon est cuit en entier, ce petit corps se dissout & communique, par une espee de transfusion insensible, sa couleur à toutes les parties du poisson, tandis que quand ces parties sont coupées & séparées les unes des autres, elles ne peuvent recevoir la même couleur & ne la reçoivent point effectivement. Lorsqu'un faumon est gardé sept ou huit jours (on peut encore le garder plus long-tems sans se corrompre), cette petite grappe se transforme en une espee de boue fine & légère, qui a les mêmes propriétés jointes aux mêmes effets.

Un autre phénomène qu'on remarque dans les faumons, c'est que les faumons reviennent tous les ans dans la même riviere où ils sont nés, & cela jusqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils soient pris. MM. Salerne & de Nobleville ont chargé, pour être sûrs de cette particularité, les pêcheurs de Châteaulin, de retenir une douzaine de faumons parmi ceux qui descendent la riviere, & après leur avoir attaché à chacun un petit cercle de cuivre vers la queue, de les remettre dans l'eau, ce qu'ils ont exécuté avec beaucoup d'adresse & pendant trois années différentes; ils ont ensuite appris des mêmes pêcheurs qu'ils avoient repris quelques-uns de ces faumons, une année cinq, une autre année trois, une autre enfin deux. La disposition du coffre & plus encore du réservoir où le coffre aboutit, rendoit cette observation très-aisée.

Le faumon est un poisson d'un fort bon goût: on le sert sur les meilleures tables; il faut, pour l'avoir bon, le choisir bien nourri, assez gras, d'un âge moyen, d'une chair tendre, friable, rougeâtre, & qui ait été pris dans une eau claire & courante. On mange le faumon ou frais ou salé; le frais est d'un goût beaucoup meilleur que le salé, mais il se corrompt aisément; on le sale pour le garder plus long-tems & pour le transporter en différens lieux. Le meilleur endroit du faumon est la hure, ainsi que nous

l'avons déjà observé ; on fait ensuite beaucoup de cas du ventre ; mais comme cet endroit est fort gras, il n'est pas si sain.

Ce poisson abonde en sels volatils & en principes huileux & balsamiques, ce qui le rend nourrissant, corroboratif & restaurant ; il provoque l'urine & il est excellent pour la poitrine ; mais quand il est gras, si l'on en mange trop, il cause des envies de vomir & des indigestions ; quand il est vieux, sa chair est sèche, dure & pesante sur l'estomac.

Quoique quelques Auteurs regardent le faumon comme un aliment chargeant & trop rassasiant, cependant on peut dire avec raison qu'il convient en tout tems, à toutes sortes d'âges & de tempéramens, pourvu qu'on en use modérément.

Si on applique le fiel de faumon en liniment sur les taches de la cornée, il les emporte & les dissipe ; un peu de coton trempé dans ce fiel & introduit dans l'oreille, remédie au tintement.

SAUTERELLES. Ce sont des petits insectes bien propres à humilier l'orgueil de l'homme ; elles ravagent souvent nos campagnes & nous privent par-là de leur récolte, d'où nous tirons notre vraie subsistance ; elles sont assez semblables au criquet, leurs antennes sont simples, filiformes & beaucoup plus longues que le corps ; il se trouve à la queue des femelles des appendices ; leurs yeux sont au nombre de trois, petits, lisses. Ces insectes sautent comme le criquet, à l'aide de leurs pattes postérieures, qui sont fortes & beaucoup plus longues que les antérieures ; ils marchent lourdement & volent assez bien : leurs femelles déposent leurs œufs dans la terre par le moyen de leurs appendices, qui sont composées de deux lames ; l'œuf, au sortir de l'ovaire, glisse entre ces deux lames & s'enfonce en terre ; elles en pondent un assez grand nombre à la fois, & de ces œufs réunis dans une membrane mince, se forme une

espece de groupe : les petites larves qui en proviennent sont en tout semblables , à la grandeur près , à l'insecte parfait ; la seule différence qu'on y remarque , c'est qu'elles n'ont ni ailes , ni étuis , mais seulement des especes de boutons au nombre de quatre , où sont contenus les uns & les autres sans être développés ; ce développement ne se fait que lorsque l'insecte a pris son accroissement.

Les fauterelles habitent ordinairement les prairies , de même que leurs larves , elles sont très-voraces & se nourrissent d'herbes : elles ont plusieurs estomacs , c'est pour cette raison que différens Auteurs prétendent qu'elles ruminent. M. Geoffroy en rapporte dans son Traité de deux especes , qui se trouvent , selon lui , aux environs de Paris. La premiere est , dit-il , la fauterelle à fabre , *locusta cauda ensifera curva* , Geoff. 397. Cette fauterelle a onze lignes de longueur sur une & demie de largeur ; sa couleur est par-tout d'un verd un peu pâle ; ses antennes , qui sont filiformes , vont en diminuant vers l'extrêmité & sont plus longues que le corps ; son coutelet a au-dessus une surface aplatie , qui va en s'élargissant du côté des étuis ; ceux-ci sont un peu nébuleux & les ailes sont rericulées ; les ailes & les étuis débordent le corps d'un bon tiers. La femelle porte à l'extrêmité du ventre une espece de petite pointe aplatie & large , recourbée en-haut & composée de deux lames qui représentent par leur figure la lame d'un fabre ; c'est avec ces lames qu'elle enfonce ses œufs profondément dans la terre. Les cuisses postérieures de ces insectes sont fort grandes & aussi longues que les étuis , ce qui distingue la fauterelle à fabre de la fauterelle à coutelet , qui est la seconde espece , & qui habite aussi , selon M. Geoffroy , les environs de Paris , *locusta cauda ensifera recta* , Geoff. 398. Cette espece a vingt-deux lignes de longueur sur trois de largeur : elle est d'un beau verd ; les antennes sont déliées , très-longues , surpassent la

longueur du corps & font composées d'un nombre infini d'anneaux; le coutelet applati pardeffus, se coule par un angle aigu vers les côtés & s'avance au milieu un peu plus bas sur les étuis. Ceux-ci font d'un beau verd, & d'un tiers plus long que le corps; la femelle porte à l'extrémité du ventre une espee de coutelet applati, droit, long, formé de deux lames plates, qui lui sert à déposer ses œufs; cette appendice va jusqu'au bout des étuis. Le mâle n'a point cette queue, ainsi que nous l'avons déjà observé; mais on voit à la base de ses étuis, en-deffous, une large ouverture, formée par une pellicule mince, semblable à la peau d'un tambour, & qui produit le bruit que fait entendre cet insecte à la campagne. Les cuisses postérieures, quoique longues, ne vont qu'aux deux tiers des étuis, au lieu que dans la fauterelle à sabre elles sont aussi longues.

Swammerdam fait mention de plusieurs especes de fauterelles étrangères: il y en a dans l'Amérique une espee qui porte un capuchon: elle est d'un rouge très-foncé, mêlé de blanc. Il s'en trouve encore dans le Cap de Bonne-Espérance deux especes très-remarquables. Au Royaume d'Issiny, les fauterelles font un bruit singulier dans les campagnes & même au sommet des maisons; celles de la Baye de Saint-Louis, des Indes Orientales & de l'Isle de Madagascar, sautent au visage & à la poitrine des habitans avec tant de force, qu'à peine a-t-on la liberté de respirer. Les fauterelles des Antilles sont assez semblables aux nôtres; la fauterelle cheval se voit à la Louisiane: elle est de la grosseur d'un pouce, son corps & ses grandes ailes sont noires, les petites ailes de deffous sont du plus beau pourpre que l'on puisse voir; cette fauterelle a, ainsi que toutes les autres, la tête faite comme celle d'un cheval qui auroit les oreilles coupées près la tête.

Le P. Naret, Missionnaire au levant, dans la relation

qu'il fait de son voyage dans la Palestine, dit, en parlant des fauterelles, qu'il ne faut pas s'étonner que le Saint Précurseur, qui n'alloit pas chercher bien loin de quoi subsister, se contentât de fauterelles; car elles sont ici, ajoute-t-il, en grande quantité. Un autre Missionnaire du levant rapporte que dans l'ancienne Lybie les fauterelles sont si nombreuses, qu'elles ne manqueroient pas de ruiner le pays, si la providence ne fournissoit pas une ressource contre ces ennemis si foibles & si invincibles à toutes les forces de l'homme. J'en ai vu, dit ce Missionnaire, quelquefois en l'air, des nuées entières, qui déroboient le soleil aux yeux; elles mangerent cette année, continue-t-il, toutes les herbes & jusqu'aux feuilles des arbres, & même des oliviers; de leurs œufs on en vit renaître, après leur mort, une effroyable quantité, qui acheva de tout gâter; dans cette calamité publique, c'est toujours le Missionnaire qui parle, le remede que Dieu envoie de tems en tems, est une espece de petits oiseaux qui viennent du côté de la Perse, & qui ont un cri à-peu-près semblable à celui de nos martinets, en voltigeant sur les terres couvertes de ces fauterelles, il les mettent en désordre, ils les dévorent, & la digestion est faite en un instant. On va chercher dans le pays d'où viennent ces oiseaux, une certaine eau & on la garde précieusement dans les grandes Villes de l'orient, sur-tout à Damas & à Alep, qui sont plus souvent affectées de ce fléau. On prétend ici (ce qui paroît cependant bien singulier) avoir reconnu, par une expérience constante, que dès qu'on remue cette eau, ces oiseaux viennent en foule, comme s'ils la sentoient & étoient attirés par son odeur; on les nomme *zemarmar*.

Au reste, on ne compte pas tellement sur ce secours, qu'on n'implore en même tems celui du Ciel.

Ce Missionnaire fait la relation d'une cérémonie assez bizarre, assez singulière, qui s'est pratiquée dans

les environs d'Alep, il y a environ cinquante ans, par rapport à la désolation que les sauterelles répandoient dans le pays. Les Turcs obligèrent les Chrétiens & les Juifs à faire avec eux une procession publique & solennelle, pour obtenir du Ciel la délivrance de ces insectes : voici l'ordre de la marche, d'après le narré de ce Missionnaire. Les Mahometans alloient en tête, portant leur Alcoran & demandant à Dieu miséricorde, avec un chant & des cris qui tiennent un peu du hurlement ; les Chrétiens & leurs Papas suivoient avec le Saint Évangile, les Croix, les Reliques, les Images sacrées & les Prêtres en Charpe, chacun d'eux faisant leurs prières en leur langue Grecque, Syriaque & Arménienne ; les Juifs venoient les derniers de tous avec leur Tora ou Pentateuque, chantant à leur mode, qui n'est pas fort harmonieuse ; mais ces différens chœurs étoient séparés & éloignés l'un de l'autre, pour éviter la cacophonie. Malgré ce bel arrangement, une jalousie mal entendue troubla pour lors la cérémonie, & mit quelque confusion ; les Juifs, contre nos idées, en matière de procession, crurent que la queue n'étoit pas la place la plus honorable ; ils cédoient volontiers aux Turcs, qui étoient les dominans, mais ils se crurent méprisés, voyant qu'on leur préféroit les Chrétiens ; ils voulurent prendre le pas sur eux & user de violence ; les Chrétiens se crurent en droit de défendre leurs terrains, & de conserver leur préférence ; il y eut quelque coups de donacs, & les Turcs, qui savent profiter de tout, se les firent payer bien cherement, du reste, toutes choses demeurèrent dans l'arrangement prescrit. On ne devoit pas se flatter que ce mélange de culte, que cet appareil mal entendu de religion pût attirer les bénédictions du Ciel ; aussi la principale confiance étoit-elle dans l'eau en question : on en avoit envoyé chercher, on l'apporta, on la remua, les oiseaux parurent, ils dévorèrent les

infectes & bientôt le fléau cessa. La prétendue vertu de cette eau est si extraordinaire, que peu s'en faut que nous ne la révoquions en doute.

Dans les Mémoires du levant, d'où nous avons extrait ces anecdotes touchant les fauterelles, il s'en trouve encore une qui n'est pas moins curieuse, c'est la description de la façon avec laquelle les fauterelles traversent les rivières : elle est bien surprenante. Les premières fauterelles, rapporte-t-on dans ces Mémoires, qui se présentent sur la rive, se rapprochent & se resserrent les unes contre les autres & forment une chaîne ou un cordon assez large ; elles se jettent dans l'eau, elles font de leur corps une espèce de pont sur lequel celles qui les suivent passent à l'autre bord & y vont porter la désolation ; ce trait mérite néanmoins confirmation, & si nous l'avons rapporté, c'est pour ne laisser rien à désirer sur ces infectes.

Un autre trait plus probable que celui-ci, se trouve encore rapporté dans les Mémoires du levant : il s'est trouvé anciennement sur la pointe d'une montagne des environs de Bascomta, un serpent d'une grosseur extraordinaire, qui attendoit les fauterelles au passage & qui mangeoit toutes celles qui s'approchoient de lui ; il en entra une quantité prodigieuse dans sa gueule béante ; mais dès que ces fauterelles, qu'il avaloit toutes vivantes, eurent pénétré dans ses entrailles, elles le dévorèrent à leur tour, & le rongèrent de façon que bientôt il n'en resta plus que les épines & les arêtes.

Lemery, en parlant des fauterelles, rapporte qu'il paroît en certains tems des fauterelles d'une grandeur extraordinaire, qui, poussées par les vents, vont tomber quelquefois en si grande quantité dans des pays, qu'elles couvrent toute la surface de la terre, & qu'elles la ravagent totalement. Si l'on en croit Scaliger, les fauterelles font toutes les années des dégâts dans quelques contrées. La consternation que

répand souvent parmi le peuple , la multitude innombrable de ces insectes , est si grande , qu'on les regarde comme des animaux extraordinaires & étrangers , tandis qu'ils sont nés pour l'ordinaire dans le pays , & qu'ils n'ont aucune différence essentielle qui les caractérise.

Il n'est cependant que trop vrai que de tous les animaux , il n'y en a point de plus pernicious , ni de plus nuisible au genre humain que les fauterelles. Les anciens Naturalistes les donnent comme les avant-coureurs de la famine , de la peste & de la guerre ; elles peuvent fort bien l'être des deux premiers fléaux , puisqu'elles ravagent tout , & que les maladies épidémiques sont souvent les suites de la disette ; mais il n'est pas facile de concevoir pourquoi elles seroient les avant-coureurs de la guerre ; elles furent la huitième plaie , dont Dieu frappa les Egyptiens sous Pharaon. Aldrovande & beaucoup d'autres Auteurs rapportent plusieurs exemples des dégâts que ces insectes ont occasionnés. Mezeray , dans son Histoire de France , dit qu'au mois de Mai 1613 , il s'engendra une si grande quantité de fauterelles dans la campagne d'Arles en Provence , qu'en moins de sept à huit heures , elles rongerent jusqu'à la racine des herbes & des grains dans l'espace de plus de quinze mille arpens de terre ; elles pénétrèrent même dans les greniers & dans les granges , & consumèrent tous les grains qui y étoient. Quand ces fauterelles s'attroupoient & s'élevoient en l'air , elles formoient une espèce de nuage qui cachoit le soleil ; lorsqu'elles eurent ravagé tout le territoire des environs d'Arles , elles passèrent le Rhône & vinrent à Tarascon & à Beaucaire ; mais comme la récolte étoit pour lors faite , elles mangerent les herbes des jardins & les luzernes : elles prirent ensuite leur route vers Bourbon , Valabregues , Montfrin & Aramon : elles y firent le même dégât ; & sans les étourneaux &

d'autres oiseaux blancs, nommés dans ce pays *gabians*, qui en firent leur proie, ces insectes auroient encore poussé plus loin leur route & leur ravage. Celles qui échapperent à ces oiseaux, déposèrent une si grande quantité d'œufs, que tout le pays en eût été désolé, si on les eût laissés; mais il y eut des ordres de la part des Magistrats de ramasser ces œufs & de les enterrer ou jeter dans le Rhône. On en ramassa trois mille quintaux, & on observa dans ce tems, que si ces œufs avoient réussi, chaque quintal auroit pu fournir un million sept cens cinquante mille fauterelles.

Dans l'histoire de Charles XII, il est fait mention des fauterelles qui incommoderent beaucoup, dit l'Historien, ce Prince infortuné, dans la basse Arabie. Une horrible quantité de ces insectes s'éleva, sur le midi du côté de la mer, d'abord à petits flots, ensuite comme des nuages qui obscurcirent l'air & le rendirent si sombre & si épais, que dans toute cette vaste plaine, le soleil parut entièrement éclipse. Ces insectes ne volèrent point proche de terre, mais à-peu-près à la même hauteur que les hirondelles, jusqu'à ce qu'elles trouverent un champ sur lequel elles purent se jeter: on en rencontroit souvent sur le chemin, continue l'Historien de Charles XII, d'où elles s'élevoient avec un bruit semblable à celui d'une tempête; elles venoient fondre sur l'armée de Charles XII comme un orage, se jettoient sur la même plaine où elle étoit campée, & sans craindre d'être foulées aux pieds des chevaux, elles s'élevoient de terre & couvroient le corps & le visage des soldats à ne pouvoir pas voir devant eux, jusqu'à ce que l'armée eût entièrement passé l'endroit où ces insectes s'arrêtoient. Par-tout où les fauterelles repositoient, elles y faisoient un dégât affreux, en broutant l'herbe jusqu'à la racine; enforte qu'au lieu de cette belle verdure, dont la campagne étoit auparavant couverte, on n'y voyoit qu'une

qu'une terre aride & sablonneuse. On ne sauroit croire, ajoute notre Historien, qu'un si petit animal pût passer la mer, si l'expérience n'en avoit si souvent convaincu ces pauvres peuples; car après avoir passé un petit bras du Pont-Euxin, en venant des isles ou terres voisines, ces insectes traversent encore des grandes Provinces, où ils mangent tout ce qu'ils rencontrent, jusqu'à ronger même les portes des maisons.

Lorsque les fauterelles sont en campagne, elles partagent entr'elles le butin; elles ont toujours, dit-on, à leur tête un chef qui voyage au hasard, & où il s'arrête, les autres restent & ne passent pas outre, pour maintenir l'ordre dans leur marche; dans les endroits où elles périssent, elles infectent l'air & y occasionnent des maladies. Si on en croit Orose, en l'an 3800 du Monde, il y eut en Afrique une quantité considérable de fauterelles: elles y consumèrent toutes les herbes, après quoi elles se noyèrent dans la mer d'Afrique; l'eau de cette mer en fut tellement infectée, que la puanteur qui s'en évaporoit continuellement, occasionna la mort à plus de trois cens mille hommes. Suivant l'extrait de deux lettres écrites en 1690, à M. l'Abbé de Saint-Ussans, il se trouva pendant le courant de la même année des fauterelles en Russie, en une si grande quantité, que pendant leur vie elles faisoient plier jusqu'à terre les branches des arbres sur lesquelles elles se perchoient, & qu'après leur mort, la terre en étoit couverte de plus de quatre pieds.

On n'a point encore pu parvenir à trouver quelques recettes sûres pour éloigner ou faire périr les fauterelles. Aldrovande, ce grand Naturaliste, n'en reconnoît d'autre que la priere; c'est à Dieu, dit-il, qu'il faut recourir pour les exterminer, en tâchant de fléchir sa colere par des prieres publiques.

Dioscoride & Matthiole assurent que la fumée de fauterelles est bonne dans les rétentions d'urine,

spécialement dans celles des femmes; & en effet, les fauterelles provoquent l'urine & chassent la pierre des reins, quand on en mange ou lorsqu'on avale la poudre de ces insectes. M. Linnæus dit qu'en Suede les gens de la campagne font mordre par les fauterelles les verrues de leurs mains; en les mordant, elles vomissent sur la plaie une liqueur qui les fait sécher.

Les histoires tant anciennes que modernes font mention d'une espece de fauterelles qui habitent l'orient: la chair de ces fauterelles est aussi blanche que celle des écrevisses, elle est même d'un goût excellent; les Orientaux en préparent différens mets: les uns les font bouillir, les autres les font rôtir dans une terrine, où les ailes & les jambes se détachent, mais leurs têtes & leurs corps y deviennent rouges comme des écrevisses cuites, & forment pour lors un fort bon manger. Il y en a même qui les font frire avec du beurre ou mariner avec du poivre, du vinaigre ou du sel. Dampierre rapporte dans ses voyages, que cela se pratique encore aujourd'hui parmi ces peuples.

Si on en croit Diodore de Sicile, les Ethiopiens servent des fauterelles sur leurs tables, ce qui leur a fait donner le nom d'aëridophages, qui signifie mangeurs de fauterelles; dans les pays où on en mange encore actuellement, on les porte régulièrement au marché, de même qu'on y porte les cigales. Du tems d'Aristophane on les vendoit à Athènes, comme l'on fait actuellement les oiseaux chez nous. Il n'est pas douteux que les fauterelles n'aient été aussi une nourriture connue dans la Judée & les pays circonvoisins, puisque Moïse avoit permis aux Juifs d'en manger de quatre sortes, qui sont spécifiées dans le Lévitique; d'ailleurs l'Écriture nous apprend, ainsi que nous l'avons déjà observé, que S. Jean-Baptiste vivoit de fauterelles & de miel sauvage: on ne connoît point ce ragoût en Europe, ou plutôt ces mets si frugal; nous

nous contentons d'admirer la frugalité des Orientaux, sans vouloir les imiter. Il y a dans quelques isles de la mer des Indes, des fauterelles de la longueur d'un pouce & demi & de la grosseur d'un petit doigt; elles sont noirâtres, leurs ailes sont larges & minces, & leurs jambes longues & déliées; on prend dans ces isles de ces insectes en quantité. Dans le Royaume de Tonquin, dit Dampiere, il sort de terre, dans les mois de Janvier & de Février, une espece de fauterelles, qui sont une fort bonne nourriture: cet aliment est même pour eux fort sain. En 1693, il se répandit en Allemagne une armée de ces especes de fauterelles, plusieurs personnes essayerent d'en manger. Le célèbre J. Ludolph, qui avoit beaucoup voyagé dans l'orient, ayant remarqué que ces fauterelles étoient les mêmes que celles dont les Orientaux font cas, en fit préparer à leur maniere; un de ses domestiques en ayant mangé sans qu'il lui soit survenu aucun accident, il en mangea lui-même, il en regala même un jour le Magistrat à Francfort.

SCORPION. C'est un insecte terrestre de moyenne grandeur, assez semblable à une petite écrevisse, de couleur blanchâtre, jaunâtre ou noirâtre, composé de quatre parties, de la tête, de la poitrine, du ventre & de la queue. La tête est un peu large & faillante, elle est jointe & continue avec le corcelet & la poitrine; vers la partie antérieure de la tête il y a deux yeux & deux autres vers le milieu de la tête ou de la poitrine, on ne peut qu'à peine appercevoir ces yeux.

La bouche est munie de deux mâchoires, dont l'inférieure est fendue en deux, accompagnées de deux especes de ferres ou pinces dentelées, qui paroissent lui tenir lieu de dents, pour broyer sa nourriture; l'animal peut tellement les retirer en-dedans, qu'elles deviennent entièrement imperceptibles; aux deux côtés de la tête on voit sortir deux bras composés chacun de

quatre articulations, dont la dernière est assez grosse, contenant de forts muscles & faite en forme de tenailles, ou fourchue comme l'extrémité des écrivisses de rivière. Au-dessous de la poitrine se trouvent huit pattes, quatre de chaque côté, divisées chacune en six jointures, dont les dernières sont pareillement fourchues & pourvues de petits ongles crochus ou de petites ferres, le tout parsemé de poils. Le ventre est composé de sept anneaux : du dernier de ces anneaux part la queue, qui est longue, noueuse, composée de six petits boutons arrondis & velus, attachés bout à bout en forme de grains de chapelet, mobiles, creux, dont le dernier est armé d'un aiguillon long, recourbé, fort pointu, dur, creux, percé vers sa base d'un petit trou, par lequel en piquant il pousse une gouttelette de liqueur blanche, virulente, venimeuse, âcre, mordicante, dont le réservoir est dans une vésicule placée au bout de la queue.

Le mâle est longuet & grêle, de couleur rougeâtre, & la femelle plus grande, plus ronde & plus noirâtre. Celle-ci fait ses petits vivans, ainsi que l'ont observé Aristote & Redi.

On trouve les scorpions dans nos Provinces méridionales, en Provence, en Languedoc ; mais on ne les connoît qu'à peine dans les climats froids & même dans toute la Gascogne, si on en croit Scaliger. Ces insectes habitent aux lieux humides & frais, dans les murailles, sous les pierres & dans la terre : ils s'y nourrissent de vers, de mouches, de moucheron & d'herbes ; plus le climat est temperé, moins ils sont venimeux : il y a même des pays où ils n'ont point de venin.

M. de Maupertuis a fait des expériences sur les scorpions, qui méritent d'être rapportées. J'ai vu à Montpellier, dit ce Savant, deux espèces de scorpions ; l'une se trouve assez communément dans les maisons, l'autre habite la campagne ; les premiers

font beaucoup plus petits que les derniers ; leur couleur est celle du café brûlé : je n'ai fait aucune expérience sur les scorpions de cette espece. Les scorpions qui habitent la campagne peuvent avoir & être étendus la longueur de deux pouces & font d'un blanc tirant sur le jaune ; ils se trouvent en si grande quantité vers un Village appelé Sauvignargues , à cinq lieues de Montpellier , que les paysans en font une espece de petit commerce ; ils les cherchent sous les pierres , & les vont vendre aux Apothicaires des Villes voisines , qui les croient utiles pour quelques compositions , contre la piquûre du scorpion. C'est cette espece que j'ai examinée : la premiere de mes expériences fut de faire piquer un chien , qui reçut trois ou quatre coups de l'aiguillon d'un scorpion irrité , à la partie du ventre qui est sans poil ; une heure après il devint très-enflé & chancelant , il rendit tout ce qu'il avoit dans l'estomac & dans les intestins , & continua pendant trois heures de vomir de tems en tems une espece de bave visqueuse ; son ventre , qui étoit fort tendu , diminuoit après chaque vomissement ; cependant il recommençoit bientôt à s'enfler , & quand il l'étoit à un certain point , il revomissoit encore. Ces alternatives d'enflure & de vomissement durerent environ trois heures , ensuite les convulsions le prirent , il mordit la terre , se traîna sur les pattes de devant , enfin il mourut cinq heures après avoir été piqué. Il n'avoit aucune enflure à la partie piquée , l'enflure étoit générale & l'on voyoit seulement à l'endroit de chaque piquûre un petit point rouge , qui n'étoit que le trou qu'avoit fait l'aiguillon , rempli de sang extravasé. J'ai observé la même chose sur tous les animaux que j'ai fait piquer par le scorpion , & je n'ai jamais vu que sa piquûre fit élever la peau.

Quelques jours après , je fis piquer un autre chien cinq ou six fois au même endroit que le premier ;

quatre heures s'étant écoulées, sans qu'il parût malade, je fis réitérer les piquûres ; mais quoique plusieurs scorpions irrités, le piquassent dix ou douze fois & enfonçassent leur aiguillon si avant, qu'ils y demeuroient cachés, le chien jetta seulement quelques cris pendant les piquûres, mais il ne se ressentit en aucune maniere du venin ; il but & mangea de grand appétit, & comme il étoit fort éloigné de donner aucun signe de mort, je le remis en liberté. C'étoit un chien du voisinage ; il fit si peu de cas du péril qu'il avoit couru, que comme il avoit été mieux nourri chez moi qu'il n'avoit coutume de l'être, il y revenoit souvent s'offrir à de nouvelles expériences ; je crus que mes scorpions pouvoient avoir épuisé leur venin ; j'en fis venir de Sauvignargues ; je fis piquer sept autres chiens, & malgré toute la fureur & tous les coups des scorpions, aucun chien ne souffrit le moindre accident ; enfin je répétai l'expérience sur trois poulets que je fis piquer sous l'aîle & sur la poitrine, mais aucun ne donna le moindre signe de maladie.

De toutes ces expériences on doit conclure que, quoique la piquûre du scorpion soit quelquefois mortelle, elle ne l'est cependant que rarement, il faut que certaines circonstances y concourent ; & si quelquefois on a employé contre cette morsure des antidotes, ces antidotes ne doivent sans contredit leur vertu qu'au peu d'efficacité du poison.

Les Naturalistes qui ont examiné les effets sur eux-mêmes, quelquefois à la suite de la piquûre d'un scorpion, disent qu'il faut que le scorpion verse quelque liqueur dans la plaie que fait l'aiguillon. Ils ont donc toujours conjecturé que l'aiguillon devoit être percé d'un petit trou à son extrémité, pour donner issue à la liqueur empoisonnée ; cependant M. Redi, après avoir cherché ce trou avec les meilleurs microscopes, avoue qu'il ne l'a jamais pu voir ; il vit

seulement un jour à l'extrémité de l'aiguillon du scorpion irrité une petite goutte, qui lui donna lieu d'assurer qu'il y avoit quelque ouverture.

M. Leuwenhock plus heureux en cela que M. Redi, au lieu d'un trou unique que les autres Auteurs supposoient, en a vu deux. Voici la description que donne M. de Maupertuis, de ces trous : le dernier nœud de la queue du scorpion est une petite phiole d'une espece de corne qui se termine par un col noir, fort dur, fort pointu, & ce col est l'aiguillon; j'apperçus, dit M. de Maupertuis, avec le microscope, deux petits trous beaucoup plus longs que larges, qui, au lieu d'être placés à l'extrémité de l'aiguillon, sont placés des deux côtés, à quelque distance de la pointe. Dans plusieurs aiguillons, j'ai vu quelquefois, continue M. de Maupertuis, la situation de ces trous varier un peu, quoique pour l'ordinaire ils commencent à la même distance de la pointe; j'ai vu quelquefois l'un un peu plus vers l'extrémité que l'autre; il n'est pas même nécessaire que le microscope grossisse beaucoup les objets, pour appercevoir ces trous; on les voit fort bien avec une loupe de deux ou trois lignes de foyer; on peut même s'assurer de leur situation sans microscope; si l'on presse fortement la phiole décrite, on voit la liqueur qu'elle contient, s'échapper à droite & à gauche par ces deux trous.

Aristote, Plin & Ælien, disent qu'ordinairement la femelle des scorpions porte onze petits. Redi les fait beaucoup plus fécondes, & marque vingt-six & quarante pour les limites de leur fécondité; mais ces scorpions, dont il parle, le cédoient encore de beaucoup à ceux de Sauvignargues, dans plusieurs femelles, M. de Maupertuis a trouvé depuis vingt-sept petits jusqu'à soixante-cinq.

Les scorpions sont aussi cruels à l'égard de leurs petits, que les araignées. Une mere que M. de Mau-

pertuis avoit renfermée dans une bouteille , les devoit à mesure qu'ils naissoient. Pline parle de cette férocité des meres à l'égard de leurs petits , mais il ajoute qu'il n'en réchappe qu'un qui a l'adresse d'éviter la mort , en se tenant sur le dos de sa mere , & qui ensuite devient le vengeur de ses freres , en la tuant ; cela est bien douteux.

Ils n'observent pas mieux les loix de la société entr'eux , que les sentimens de la nature pour leurs petits. M. de Maupertuis dit en avoir mis environ cent ensemble , qui se mangerent presque tous ; c'étoit un massacre continuel , sans aucun égard ni pour l'âge , ni pour le sexe. En peu de jours , il n'en resta de ce grand nombre que quatorze , qui avoient dévoré tous les autres ; on pourroit les excuser de ce qu'ils manquoient pour lors de nourriture , & en effet , M. de Maupertuis fut quelques jours sans connoître les alimens de leur goût ; mais après leur avoir présenté des mouches , ils en mangerent , sans cependant oublier tout-à-fait leur férocité , car de tems en tems on recommençoit à se dévorer. Ils mangerent aussi des cloportes ; mais M. de Maupertuis leur donna un jour une grosse araignée , & ce fut de tous les mets qu'il leur servit , celui qu'ils mangerent de meilleur appétit , trois ou quatre scorpions l'attaquerent à la fois , & chacun y demeura long-tems attaché.

Ils font voir beaucoup de force & de courage contre les araignées. M. de Maupertuis a vu souvent un fort petit scorpion attaquer & tuer une araignée beaucoup plus grosse que lui ; il commence d'abord par la saisir avec l'une ou l'autre de ses grandes serres , quelquefois avec les deux en même tems ; si l'araignée est trop forte pour lui , il la blesse de son aiguillon , qu'il retrouffe par dessus sa tête , & la tue ; après quoi , ses deux grandes serres la transmettent à deux beaucoup plus petites , avec lesquelles il la mâche , & ne la quitte plus qu'il ne l'ait toute mangée. Cet animal

n'a point d'autres dents que les petites ferres , avec lesquelles il mâche ses alimens ; sa bouche est garnie de petits poils ; & quoique sa peau soit une véritable écaille , il ne laisse pas d'être velu en plusieurs endroits aux ferres , aux jambes & au dernier nœud de la queue.

Le scorpion est plus redoutable en été & pendant le tems de la canicule , lorsqu'il est échauffé par l'ardeur du soleil & tourmenté par la soif , sur-tout si on le comprime & si on l'irrite ; pendant l'hiver il n'y a ordinairement rien à craindre de sa piquûre , parce qu'il est pour lors tout-à-fait engourdi par le froid ; lorsqu'il est enfermé , il peut vivre long-tems sans manger , il ne s'apprivoie jamais , de même que la vipere ; enfin , il marche de travers & se dépouille de sa vieille peau , de même que les écrevisses.

On dit que si on renferme le scorpion dans un cercle de charbons , il se pique lui-même & se tue. M. de Maupertuis a fait faire en conséquence une enceinte de charbons , il y a mis un scorpion , qui sentant la chaleur a cherché passage de tous côtés , n'en trouvant point , il prit le parti de traverser les charbons qui le brûlerent à demi ; il le remit dans l'enceinte , & n'ayant plus eu la force de tenter le passage , il mourut bientôt , mais sans avoir envie d'attenter à sa vie. L'expérience fut répétée sur plusieurs autres , qui agirent tous de la même façon.

Voici sans doute ce qui a pu donner lieu à cette histoire ; dès que le scorpion se sent inquieté , son état de défense est de retrousser sa queue sur son dos , prête à piquer ; il cherche encore de tous côtés à enfoncer son aiguillon ; quand il sent la chaleur des charbons , il prend cette posture , & ceux qui n'y regardent pas d'assez près , croient qu'il se pique ; mais quand même il le voudroit , il auroit beaucoup de peine à le faire , & même il n'est pas croyable qu'il en pût venir à bout , tout son corps étant cuirassé comme

celui d'une écreviffe. Le scorpion contient beaucoup de fel volatil & d'huile ; on s'en fert en Médecine pour exciter l'urine , pour chasser le fable des reins & de la vessie , pour procurer la sueur , & pour résister à la malignité des humeurs.

La méthode la plus simple pour le préparer à l'usage des pharmacies , est de le faire sécher au soleil , après en avoir ôté le bout de la queue , & de le réduire ensuite en une poudre qui se donne depuis six grains jusqu'à un scrupule , dans les embarras des reins , pour en déterger les glaires & les graviers. Cette poudre , quoique bonne , est cependant de peu d'usage ; on lui préfère l'huile de scorpion , tant simple que composée , qu'on tient dans les boutiques. La première se fait par la simple infusion de ces insectes dans de l'huile d'amandes ameres ; on prend pour cet effet vingt gros scorpions vivans , qu'on met dans un pot de terre vernissé ; on verse dessus une livre d'amandes ameres ; on couvre le pot exactement , & l'on fait cuire les scorpions au Bain-Marie ; on coule ensuite l'huile avec expression , & on la garde pour l'usage ; la dose en est depuis un demi-gros jusqu'à deux gros , dans un bouillon , ou mêlée avec une potion huileuse , dans les suppressions d'urine & dans la colique néphrétique ; on fait en même tems un liniment avec cette huile sur la région des reins & de la vessie , & on applique sur ces endroits un cataplasme d'oignons.

Pour ce qui concerne l'huile composée connue sous le nom d'huile de scorpions de Matthiolo , dont la composition se trouve dans toutes les pharmacopées , on l'estime beaucoup plus que la précédente ; mais la dose n'en est que de trois à six gouttes , lorsqu'on la donne intérieurement. On l'emploie contre les poisons & les venins , pour faire sortir la petite vérole , dans les fievres malignes , dans la paralyfie , dans l'épilepsie & les autres maladies du cerveau , & dans tous les cas où il faut fortifier les nerfs & atténuer une

pituite froide & grossiere, qui y cause de l'embarras.

On ne prépare l'huile de scorpions que dans le pays où ces insectes sont communs ; on pourroit cependant très-bien les transporter vivans dans d'autres contrées, mais ils perdrieroient en chemin beaucoup de leur vigueur, & l'huile n'en seroit pas si bonne. La coction de l'huile de scorpions au Bain-Marie, dans un pot bien couvert, est préférable aux autres préparations ; & la raison, c'est qu'on conserve par cette méthode le sel volatil de ces insectes, qui en fait la principale vertu.

On dit que le scorpion est vénimeux. Voyez ce que nous dirons à ce sujet, art. *Vénimeux*, en parlant des animaux qui le sont. Quoi qu'il en soit, quelques Auteurs prétendent que sa piquûre peut causer la mort, si on n'y remédie promptement. Cette piquûre est suivie d'une douleur très-violente dans la partie, avec froid, tension, engourdissement, sueur froide autour de la plaie & par tout le corps. Ceux qui en sont piqués aux parties inférieures, sont affectés d'enflure aux aînes ; si la plaie est aux parties supérieures & si elle est légère, il se forme sous les aisselles une tumeur ; mais si la piquûre est considérable, la partie est affectée d'une chaleur pareille à celle que causent les brûlures ; il paroît des meurtrissures accompagnées de démangeaison autour des levres de la plaie, aussi bien que sur tout le corps, de sorte qu'on diroit que le malade a été frappé de la grêle ; son visage est contrefait ; il s'amasse des matieres gluantes autour des yeux, les larmes sont visqueuses, les jointures perdent leur mouvement, & cet accident est accompagné de la chute du fondement & d'un desir continuel d'aller à la selle ; le malade écume de la bouche, vomit beaucoup, est attaqué de hoquet & tombe dans des convulsions qui tiennent de l'*opisthotonos*.

Le meilleur remede que l'on connoisse pour remédier aux mauvais effets de la piquûre du scorpion,

vient du scorpion même, il est le plus sûr antidote contre son propre venin; on l'écrase, quand on peut l'attraper, & on l'applique sur la plaie le plutôt que faire se pourra, ou bien, à son défaut, on met de l'huile sur la piquûre & on avalera aussi en même tems, pour rendre l'effet plus certain, dix ou douze grains de sel volatil de vipere, ou de corne de cerf dans quelque eau cordiale, comme de melisse simple & de chardon béni, & à défaut de tout cela, on avalera de la thériaque, ou de l'orviétan dans du vin.

A l'égard de l'usage extérieur du scorpion, on l'écrase, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, & on l'applique sur la piquûre; quelques Auteurs prétendent aussi qu'en l'écrasant & l'appliquant sur le poignet, il convient dans les fievres malignes pestilentielles; on fait usage de l'huile simple en liniment sur la région des reins & de la vessie, pour chasser les glaires & les graviers & pour remédier à la suppression d'urine. Cette huile est encore excellente dans les douleurs d'oreilles; on en mêle un gros avec un demi-gros d'huile d'amandes douces, & on en distille quelques gouttes chaudes dans l'oreille du malade.

Quand on fait usage de l'huile composée de Matthiolo, dans les fievres malignes, la peste & contre les vers, on en applique sur la région de l'estomac & du cœur, aux poignets, aux tempes, aux narines & aux pieds, en réitérant l'onction de trois heures en trois heures. On en fait encore usage pour mélaxer les emplâtres & les onguens pour les bubons pestilentiels & les morsures des bêtes vénimeuses.

SERIN. Cet oiseau nous vient des isles des Canaries: il s'est naturalisé dans notre climat, ou pour mieux dire, il y est demeuré oiseau domestique: il est gros à-peu-près comme le friquet ou moineau de campagne: il a de longueur, depuis le bout du bec

jusqu'à celui de la queue, cinq pouces trois lignes, & jusqu'à celui des ongles, quatre pouces huit lignes. Son bec est long de quatre lignes & demie, depuis la pointe jusqu'aux coins de sa bouche; sa queue a deux pouces deux lignes de longueur; son pied a sept lignes, & celui du milieu, des trois doigts extérieurs joint avec l'ongle, huit lignes & demie; les doigts latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derrière est de la même longueur que ceux-ci; son envergure est de sept pouces six lignes, & ses aîles étant pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. Tout le corps de cet oiseau est couvert de plumes blanches à leur origine & d'une belle couleur de citron vers le bout; enforte qu'il n'y a néanmoins que cette dernière couleur qui paroît, quand elles se trouvent couchées les unes sur autres; les couvertures du dessus & du dessous des aîles sont de la même couleur, si on excepte cependant le côté intérieur des grandes du dessus les plus éloignées du corps, qui est entièrement blanc. Les plumes des aîles sont au-dessus d'une belle couleur de citron du côté extérieur, & blanches du côté intérieur; elles sont tout-à-fait blanches en-dessous; sa queue est composée de douze plumes, les deux du milieu sont en-dessus d'une couleur de citron; les latérales sont de la même couleur du côté extérieur & blanches du côté intérieur; le dessous de ces douze plumes est blanc; celles du milieu sont beaucoup plus courtes que les latérales, ce qui fait que la queue est fourchue; son bec est blanc, petit, pointu; ses pieds & ses ongles sont d'un blanc tirant sur la couleur de chair.

La femelle diffère du mâle par sa couleur, qui est d'un jaune pâle. La couleur de ces oiseaux varie cependant beaucoup, & on leur donne en conséquence de cette variété, différens noms: nous les allons tous désigner ici.

Le premier est le serin gris commun; le second, le

ferin gris au duvet & aux pattes blanches, auquel on donne le nom de race de panachés; le troisieme, le ferin gris à queue blanche, race de panachés; le quatrieme, le ferin blond commun; le cinquieme, le ferin blond aux yeux rouges; le fixieme, le ferin blond doré; le septieme, le ferin blond aux duvets, race de panachés; le huitieme, le ferin blond à queue blanche, race de panachés; le neuvieme, le ferin jaune commun; le dixieme, le ferin jaune aux duvets, race de panachés; le onzieme, le ferin jaune à queue blanche, race de panachés; le douzieme, le ferin agathe commun; le treizieme, le ferin agathe aux yeux rouges; le quatorzieme, le ferin agathe à queue blanche, race de panachés; la quinzieme, le ferin agathe aux duvets, race de panachés; le seizieme, le ferin isabelle commun; le dix-septieme, le ferin isabelle aux yeux rouges; le dix-huitieme, le ferin isabelle doré; le dix-neuvieme, le ferin isabelle aux duvets, race de panachés; le vingtieme, le ferin blanc aux yeux rouges; le vingt-unieme, le ferin panaché commun; le vingt-deuxieme, le ferin panaché aux yeux rouges; le vingt-troisieme, le ferin panaché de blond; le vingt-quatrieme, le ferin panaché de blond aux yeux rouges; le vingt-cinquieme, le ferin panaché de noir; le vingt-sixieme, le ferin panaché de noir jonquille aux yeux rouges; le vingt-septieme, le ferin panaché de noir jonquille & régulier; le vingt-huitieme, le ferin plein, qui est le plus rare; & le vingt-neuvieme enfin, le ferin à huppe.

Le ferin l'emporte sur tous les oiseaux, par la douceur & la mélodie de son ramage, par la beauté & la richesse de son plumage, par la douceur de son caractère, par la facilité qu'on a de l'appriivoiser & de lui apprendre à parler & à siffler.

La ferine pond cinq à six œufs d'une couvée; c'est la femelle qui est ordinairement chargée de la couvaison, & quand le mâle est bon, il a soin de lui

porter à manger, ce qui n'arrive pas cependant toujours; pour lors la femelle est obligée de quitter son nid de tems à autre, pour fienter & pour prendre de la nourriture.

Dans tous les pays de l'Europe, on se fait un amusement d'élever des serins: on les fait non seulement couvrir ensemble dans des volieres, mais on les accouple encore avec d'autres oiseaux d'un genre approchant, & on en obtient une espece bâtarde, à laquelle on donne le nom de mulet. Les mulets ont pour l'ordinaire la tête & la queue du pere; mais ils sont tous inférieurs, comme provenans de différens genres; les genres avec lesquels on apparie ordinairement le serin, sont le bruant, le pinçon, la linotte, & sur-tout le chardonneret.

Ceux qui font nicher des serins ont toujours observé que la femelle pond son œuf sur les six heures du matin, & qu'elle ne passe jamais sept heures, à moins qu'elle ne soit malade, ou que l'œuf ne puisse sortir à cause de sa grosseur, ou parce qu'il est sans coquille, & dans ce cas, il faut faciliter son espece d'accouchement; ils ont encore observé que les petits éclosent à la même heure que les œufs ont été pondus.

Olina dit que le serin peut vivre depuis dix jusqu'à quinze ans, mais il faut en avoir bien soin; on a vu des serines chanter comme le mâle, mais cela est bien rare. Il est aussi à observer que, quand un serin sort de sa cage, & qu'il s'envole dans un jardin où il y a des arbres, les moineaux & les autres petits oiseaux du voisinage qui l'apperçoivent, courent aussitôt après lui, sans néanmoins lui faire aucun mal.

M. Sprengel a fait plusieurs observations sur les canaries mulets; il a suivi pour cet effet très-exactement la multiplication des oiseaux qui provenoient de l'accouplement des serins avec des chardonnerets, & cet Oiseleur assure que les mulets provenus de ces oiseaux

ont multiplié entr'eux & avec leurs races paternelles & maternelles ; les preuves qu'il en donne , ne laissent même rien à desirer à ce sujet , quoiqu'on ait toujours regardé avant lui les serins mulets comme stériles. Ceux-ci ont la voix beaucoup plus forte que les serins ordinaires ; ils ont cependant tous en général la voix douce & perçante , ils la soutiennent encore long-tems sans perdre haleine : ils peuvent aussi la baisser & l'élever de tems en tems par différentes inflexions , avec lesquelles ils font une mélodie fort agréable ; lorsqu'on les instruit dès leur tendre jeunesse , ils apprennent aisément des airs de flageolets & de serinette , qu'on est charmé de leur entendre répéter ; on nourrit les serins avec du chenevis , du millet , de la navette & de l'alpiste , le mouron les réjouit beaucoup & les maintient en santé.

On élève les serins dans des cages ou dans des chambres préparées & exposées au levant ; ils y couvent trois fois l'année depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Août ; mais quelle doit être la forme de leurs cages & de leurs cabanes ? M. Hervieux va nous l'apprendre : il prétend que pour avoir de bonnes cabanes à serins , il faut qu'elles soient faites de bois de noyer bien sain , & que les fonds & les tiroirs soient d'une seule piece ; il rejette absolument celles de bois de sapin , à cause des mittes & des punaises qui pourroient s'y ramasser. A l'égard de celles de hêtre , on pourroit en faire usage à défaut de celles de noyer. M. Hervieux aime en outre les cabanes toutes à découvert , c'est-à-dire , celles dont les quatre faces soient de fil d'archal , avec deux portes aux deux côtés , aussi grandes que celles du milieu ; il en apporte deux raisons : la première , c'est que dans ces sortes de cabanes on voit toujours les oiseaux à découvert ; la seconde , c'est que par-là on rend les oiseaux familiers , ayant l'habitude de voir continuellement du monde. Quant aux deux portes , elles sont d'une
grande

grande utilité , elles servent à faciliter aux serins le passage d'une cabane dans une autre , sans qu'on soit obligé de les toucher. On ouvre les deux portes , on passe , ou on fait semblant de passer sa main par la porte qui est devant soi ; les oiseaux voyant l'autre porte ouverte , à l'extrémité de la cabane ouverte , courent à l'instant dans l'autre cabane , que l'on présente à côté de la leur , & par ce moyen , on les fait passer & repasser autant qu'on aura besoin , soit pour nettoyer leurs cabanes , soit pour d'autres choses qui surviennent , sans les toucher , ni les effaroucher ; on peut même , en rapprochant ensemble toutes les cabanes les unes auprès des autres , en faire une voliere parfaite ; pour ce qui est des cages les plus commodes , ce sont les longues , les moins larges & les plus élevées ; l'oiseau qui habite une pareille cage , n'est point sujet à s'étourdir , ayant de quoi voler par la hauteur & se promener par la longueur. Il devient même par-là plus fort & plus robuste. La cage que M. Hervieux préfère doit être longue & large à proportion de la hauteur , il ne doit point s'y trouver d'augets aux deux côtés , comme dans les autres cages , en sorte qu'on puisse toujours voir à découvert l'oiseau , quelque éloigné qu'on soit de sa cage ; les deux plombs sont placés par le bas , enchâssés dans le tiroir à l'extrémité de la cage , en sorte qu'en ôtant le tiroir , qui se tire par le derrière de la cage , on ôte en même tems les deux augets où est la nourriture de l'oiseau : par devant , les deux augets sont grillés de place en place en-dedans de la cage , pour que le serin , ne pouvant que passer sa tête , ne renverse pas sa graine , ce qui ne peut se faire aux autres cages.

M. Hervieux observe , au sujet des cabanes , qu'on fera très-bien de fabriquer proprement sur le dessus deux petites coulisses du même bois dont la cabane est construite , posées directement dessus les deux paniers ; en sorte qu'on peut voir plusieurs fois le jour ,

en ouvrant cette coulisse, tout ce qui se passe dans le nid des serins, sans toucher en aucune maniere aux paniers, & par ce moyen, on ne les effarouche jamais, pour voir en quel état sont les œufs ou de quelle force sont les petits.

On ne peut pas déterminer ici le tems propre pour l'accouplement des serins, il faut se diriger sur la saison; il y a des années plus avancées les unes que les autres. Lorsque le soleil commence à faire sentir ses rayons, & lorsque les froids & les gelées commencent à disparoître, on pourra se préparer à accoupler ses serins; on prend à cet effet une cage neuve, ou, en cas qu'elle ait déjà servi, qui soit bien nettoyée; on y met un serin mâle avec la femelle qu'on lui destine; ils se connoissent & s'apparient plus promptement dans une petite cage, qu'ils ne font dans une grande cabane. On prendra garde de ne pas faire comme certaines personnes, en mettant deux mâles ou deux femelles ensemble, pour n'avoir pas séparé de bonne heure les mâles d'avec les femelles; on les confond souvent, lorsque le tems de l'accouplement arrive: quand on aura laissé pendant huit ou dix jours sa paire de serins dans une petite cage, & lorsqu'on connoitra qu'ils sont bien appariés, on les lâchera pour lors dans la cabane qu'on leur destine, & on exposera cette cabane au levant préférablement à tout autre endroit.

Si on apparie un mâle gris avec une femelle grise, on doit s'attendre à avoir des serins gris; il en est de même des mâles blonds, isabelles, agathes, jaunes, accouplés avec des femelles de la même couleur; ils ne peuvent produire des serins que de la même espece; mais si on entremêle ces espees, on réussit à en avoir souvent de très-beaux & de très-rares; il n'est pas toujours nécessaire d'avoir des serins panachés pour en avoir de beaux, il suffit seulement qu'ils sortent de panachés, pour que leurs

descendans soient souvent plus beaux que s'ils provenoient directement de panachés ; pour en avoir de très-beaux, on assortira un mâle panaché de blond avec une femelle jaune queue blanche, ou bien un mâle panaché avec une femelle blonde queue blanche ou autre, excepté seulement la femelle grise queue blanche ; & lorsqu'on veut se procurer un beau jonquille, il faut mettre un mâle panaché de noir avec une femelle jaune queue blanche.

On présente ordinairement aux serins, pour faire leurs nids, de la bourre de cerf, neuve ou commune, du foin, de la mousse, du coton haché, du gros chanvre, ou filasse de chiendent ; mais de toutes ces différentes choses, il n'y a qu'une ou deux, selon M. Hervieux, dont ces oiseaux peuvent valablement se servir pour faire leur nid, par les raisons que cet Auteur déduit dans l'ouvrage qu'il a publié ; rien n'est meilleur, ajoute-t-il, que le petit foin fort délié & menu, pour faire le corps du nid des serins, mais il faut encore avoir attention que ce foin soit cueilli & séché au soleil bien auparavant que de leur présenter ; lorsque le nid est presque fait, on peut leur donner une petite pincée de mousse bien séchée au soleil & autant de bourre de cerf ; il se trouve chez les faiseurs de vergettes, un chiendent qui leur est tout-à-fait propre : on prend le plus délié, on le secoue bien pour en faire sortir la poussière, & lorsqu'on veut encore mieux faire, on le lave & on le fait sécher au soleil, après quoi, on le coupe & on l'éparpille dans la cabane : le chiendent peut suffire seul pour faire le nid, & ce qu'il y a de meilleur dans cette substance, c'est qu'en la lavant dans de l'eau bouillante, on peut encore le leur présenter derechef pour faire un autre lit.

On donne aux serins trois sortes de choses pour poser leurs nids, des petits paniers d'osier, des sabots de bois & des sabots de terre ; on préfère cependant

les premiers , mais il ne faut pas qu'ils soient trop grands ; on ne donnera d'abord qu'un panier à la fois , pour que ces oiseaux ne s'avisent pas de porter tantôt dans un panier , tantôt dans un autre. Douze jours seulement après que les petits sont éclos , on en mettra un de l'autre côté , parce que pour lors ces oiseaux font leur second nid , quoiqu'ils nourrissent leurs petits.

La nourriture des serins est un article auquel les curieux doivent principalement s'attacher ; car ce qui est propre à ces oiseaux dans une saison , devient souvent un poison dans une autre ; quand les serins seront en état de manger seuls , on leur donnera pour nourriture ordinaire de la navette , du millet , de l'alpiste & du chenevis , mais on mêlera ces graines de façon que sur un demi-litron de chenevis , autant d'alpiste & un litron de millet , on y mettra six litrons de navette bien vannée. On conserve ce mélange dans une boîte de chêne bien fermée ; on remplit avec cette graine l'auget des serins , & on leur en donne pour deux jours à la fois.

Lorsque les serins sont accouplés & mis en cabane , on leur donne , outre les graines indiquées ci-dessus , un petit morceau d'échaudé ou de biscuit dur , surtout quand on s'apperçoit que la femelle est prête à pondre. On leur donnera encore , pendant les huit premiers jours qu'ils sont en cabane , beaucoup de laitue ; cela les purge.

Le tems le plus difficile pour gouverner les serins , c'est lorsqu'ils sont petits ; la veille que les petits doivent éclore , qui est le treizieme jour depuis celui que la femelle couve , on change le sable fin & tamisé qu'on a eu la précaution de mettre dans leur cabane , dès le moment même qu'on les y a fait entrer ; on nettoie tous les bâtons ; on remplit l'auget de graine , après avoir ôté celle qui y étoit ; on leur met aussi de l'eau fraîche dans leur plomb bien net , pour ne point les tourmenter les premiers jours que les petits

naissent. On leur donne encore une moitié d'échaudé, après en avoir ôté la croûte de dessus, & un petit biscuit, qui feront l'un & l'autre bien durs, parce que si l'un & l'autre étoient tendres, ces oiseaux en mangeroient beaucoup, & buvant ensuite par-dessus, ils étoufferoient infailliblement. Tant que cet échaudé & ce biscuit dureront, on ne leur en donnera point d'autre; mais quant à la nourriture suivante, on la leur renouvellera deux ou trois fois par jour, sur-tout pendant les grandes chaleurs. Cette nourriture consiste dans un quartier d'œuf dur, blanc & jaune, haché fort menu, & dans un morceau d'échaudé trempé dans de l'eau; on passe le tout dans sa main & on le pose sur une petite faucière; on met dans une autre de la graine ordinaire, qu'on aura trempée environ deux heures auparavant: on en jette l'eau, & pour mieux faire encore, on donnera à cette graine un bouillon; on la rincera ensuite dans une eau fraîche pour lui ôter toute sa force & son âcreté. On leur donnera en outre de la verdure, mais en petite quantité, telle que du mouron, du fenéçon, & à défaut de ces plantes, un cœur de laitue pommée, un peu de chicorée & un peu de plantain bien mûr: on leur présentera de la nouvelle nourriture trois fois par jour, le matin à cinq ou six heures, à midi & vers les cinq heures du soir, & on leur ôtera la vieille, de peur qu'elle ne soit aigrie. M. Hervieux leur donne en outre de la graine d'œillet ou pavot, de laitue & d'argentine, qu'il a soin de mêler ensemble dans un petit pot; en un mot, on leur donnera pour nourriture, ce que le mâle aime, par préférence & même sans rien épargner; il n'y a que la verdure qu'on doit leur donner avec beaucoup de précaution. Un petit morceau de réglisse dans leur boisson y fait très-bien; cela vaut mieux que du sucre. Pendant les grandes chaleurs, il ne faut pas oublier de leur donner de l'eau

fraîche dans une petite cuvette , pour se baigner ; cela leur est très-salutaire.

On est quelquefois obligé de nourrir les petits ferins à la brochette , soit à cause de la maladie de la femelle , soit pour d'autres raisons , sur-tout lorsqu'on veut leur apprendre des airs de ferinettes ou de flagolets ; quand c'est seulement pour ce dernier cas , qu'on veut les élever ainsi , il faut qu'ils soient assez forts pour les ôter de dessous la mere , sans cependant qu'ils le soient trop : on ne les sevrera donc de leurs meres , quand ils sont d'une race délicate , qu'au quatorzieme jour , & au douzieme jour , s'ils sont robustes ; on leur préparera pour nourriture une des deux pâtes suivantes : on mettra dans un grand mortier ou sur une table unie , en deux ou trois fois , un demi-litron de navette bien seche & bien vannée ; on l'écrasera avec un rouleau de bois , en le roulant & déroulant plusieurs fois , en sorte que la navette se trouvant bien broyée , on puisse en faire sortir l'écaille pour qu'elle reste nette ; on y ajoute environ trois échaudés en sus , écrasés & réduits en poudre , après en avoir ôté la premiere croûte ; on y met un biscuit d'un sol ; tout cela étant mêlé & réduit en poudre , on le met dans une boîte neuve de chêne , & on le pose dans un lieu qui ne soit point exposé au soleil ; on prendra de cette poudre une cueillerée & plus selon le besoin ; par ce moyen , on trouve dans le moment la nourriture de ses ferins faite , en y ajoutant un peu de jaune d'œuf & une goutte d'eau pour humecter le tout ensemble. Mais après vingt jours que cette mixtion pulvérisée est faite , il ne faut plus leur en donner , parce que la navette s'aigrit ; quand passé ce tems il en reste , il faut la donner aux pere & mere. La nourriture suivante est un composé de la façon de M. Hervieux ; nous l'allons rapporter ici , elle paroît plus profitable.

Les trois premiers jours qu'on commence à donner

la becquée aux serins , on prend un morceau d'échaudé , dont la croûte est ôtée , à cause de son amertume ; on y ajoute un très-petit morceau de biscuit : ils doivent être l'un & l'autre très-durs ; on les réduit en poudre : on y met ensuite une moitié ou plus , s'il est besoin , de jaune d'œuf , que l'on détrempe avec un peu d'eau , le tout bien délayé , en sorte qu'il ne s'y trouve aucun durillon. On aura soin que la pâte ne soit pas trop liquide ; quand l'œuf dur est frais , le blanc peut aussi bien se délayer que le jaune , les petits n'en sont pas si échauffés. Après que les trois premiers jours sont écoulés , on ajoute à ce composé une pincée de navette bouillie , sans être écrasée ; mais on aura attention de la laver dans de l'eau fraîche , après qu'elle aura fait un bouillon ou deux. On leur donnera aussi de tems en tems une amande douce pelée & bien pilée , qu'on confondra avec leur pâte : quelquefois aussi , lorsqu'on s'apperçoit que les petits sont bien échauffés , on leur mettra une petite pincée de graine de mouron , la plus mûre qu'on puisse trouver. On fera ce composé deux fois par jour dans les grandes chaleurs , de peur qu'il ne s'aigrisse. Si les petits serins deviennent malades , pendant le tems qu'on les élève ainsi , ce qui peut fort bien arriver , on prendra pour lors une poignée de chenevis , on le lavera dans de l'eau de fontaine , & après l'avoir écrasé avec un pilon de bois , dans une seconde eau , on l'exprimera fortement dans un linge blanc , & on se servira de cette eau , qu'on appelle lait de chenevis , pour linifier le composé ci-dessus indiqué. On peut jetter aussi de tems en tems aux serins , de la mie de pain dans leurs volieres , pourvu qu'elle ne soit pas tendre.

Mais ce n'est pas assez de savoir faire la pâte propre aux serins , il faut encore savoir leur refuser & leur donner la nourriture à propos. Voici donc les regles qu'on suivra : on leur donnera pour la première fois , à six heures & demie du matin au plus tard ; la seconde

fois, à huit heures; la troisieme, à neuf heures & demie; la quatrieme, à onze heures; la cinquieme, à midi & demi; la fixieme, à deux heures; la septieme, à trois heures & demie; la huitieme, à cinq heures; la neuvieme, à six heures & demie; la dixieme, à huit heures; la onzieme & derniere fois, à huit heures trois quarts.

Cette derniere becquée n'est pas cependant absolument nécessaire. On a une petite brochette de bois, bien unie & mince par le bout, il faut qu'elle soit de la largeur du petit doigt: les plumes taillées exprès ne font pas à beaucoup près aussi aisées. On donnera aux petits serins à chaque fois, environ quatre ou cinq becquées, en sorte que leur jabot ne se trouve pas trop bouffi; car ils pourroient fort bien étouffer.

A vingt-quatre ou vingt-cinq jours, on cessera de leur donner la becquée, sur-tout lorsqu'on les verra éplucher assez bien; pour les jonquilles & agathes, on continuera de le faire jusqu'à trente jours; on les met, quand ils commencent à manger seuls, dans une cage sans bâton; on aura un peu de petit foin ou mouffe bien seche au bas de la cage, & on leur donnera pour nourriture, pendant le premier mois qu'ils mangent seuls, du chenevis écrasé, du jaune d'œuf dur, de l'échaudé ou biscuit sec ou rapé, un peu de mouron bien mûr, & de l'eau dans laquelle il y ait un peu de réglisse. On placera tout cela au milieu de la cage; on mettra aussi de la navette seche dans leur mangeaille.

Il s'agit actuellement de distinguer les serins mâles d'avec les femelles; la chose n'est pas si facile qu'on se l'imagine: cependant une regle certaine, c'est que le serin mâle a une espece de jaune sous le bec, qui descend plus bas qu'à la femelle, & qu'il a les tempes fort dorées. Le mâle a en outre la tête un peu plus grosse & un peu plus longue; d'ailleurs, il est d'ordinaire plus haut monté que la femelle; il est aussi plus haut & plus vif en couleur. Enfin, le

mâle commence à gazouiller presqu'aussi-tôt qu'il mange seul ; mais après que la première mue l'a quitté , on entend le mâle , qui ne faisoit que gazouiller auparavant , faire connoître par son chant ce qu'il est , sans qu'on puisse en douter.

Si on veut actuellement connoître les vieux serins & les distinguer d'avec les jeunes , on y peut parvenir de trois façons ; la force , la couleur & le chant sont les trois signes auxquels on s'attachera.

Tout serin vieux a la couleur bien plus foncée & plus vive dans son espèce qu'un jeune ; ses pattes sont rudes & tirant sur le noir , sur-tout s'il est gris ; d'ailleurs , il a les ergots plus gros & plus longs que les jeunes. Les serins vieux , après avoir passé deux mues , sont aussi plus forts , plus vigoureux & en meilleure chair que les jeunes ; leur chant est aussi plus fort & dure plus long-tems.

Lorsqu'on veut instruire un serin au flageolet , on le met dans une cage séparée , huit ou quinze jours après qu'il mange seul : si quinze jours après il commence à gazouiller , ce qui prouve qu'il est un mâle , on le sépare aussi-tôt des autres ; on le met dans une cage couverte d'une toile fort claire , pendant les premiers huit jours , & on le place dans une chambre éloignée de tout autre oiseau , de sorte qu'il ne puisse entendre aucun ramage ; après quoi , on joue d'un petit flageolet , dont les tons ne soient pas trop élevés. Ces quinze jours écoulés , on change cette toile claire pour y substituer une serge verte ou rouge , bien épaisse , & on laisse l'oiseau toujours dans cette situation jusqu'à ce qu'il sache parfaitement son air. Lorsqu'on lui donne de la nourriture , qui doit être au moins pour deux jours , il ne faut la lui donner que le soir & non pendant le jour , pour qu'il ne se dissipe , & qu'il apprenne plus vite ce qu'on lui enseigne. A l'égard des airs , on ne leur apprendra qu'un beau prélude avec un air choisi seulement , car ils peuvent oublier facilement trop d'airs ou des airs

trop longs ; à défaut de flageolets , on se sert de serinnettes pour les instruire ; ces oiseaux n'apprennent pas tous aussi aisément : les uns se déclarent au bout de deux mois , & à d'autres , il en faut plus de six ; cela dépend , selon M. Hervieux , des différens tempéramens & inclinations de ces oiseaux. Nous allons actuellement examiner les accidens qui surviennent aux serins , lorsqu'on les fait couver.

Il arrive quelquefois qu'un serin mâle tombe malade lorsque sa femelle a le plus besoin de lui , comme lorsqu'elle va pondre ses œufs , ou quand ses petits ont déjà atteint sept ou huit jours , qui est le tems où un bon serin mâle doit décharger la femelle du soin de nourrir ses petits , pour qu'elle se repose. Si le serin est donc atteint pour lors de maladie , on ne perdra point de tems ; on prendra son serin malade & on le mettra dans une petite cage. On examinera pour lors , autant que faire se pourra , quelle peut être la maladie dont il est attaqué , & après l'avoir reconnue , on y apportera promptement les remedes qui lui conviennent : on commencera d'abord par mettre le serin malade au soleil , on lui soufflera un peu de vin blanc sur le corps , remede qui convient à toutes ses maladies ; on lui donnera ensuite les remedes appropriés au genre du mal ; s'ils n'opèrent point , si au contraire la maladie du serin empire & si la femelle commence à se chagriner de l'absence de son mâle , on songera pour lors à lui procurer un autre mâle pour substituer à la place du malade. Le remede infailible pour la premiere maladie du mâle , est huit ou dix jours de repos , & pour la seconde , de lui faire faire diette pendant plusieurs jours , pour le dégraisser , en ne lui donnant pour toute nourriture que de la navette ; peu de jours après , on remettra le serin avec sa femelle ; il sera comme à son ordinaire gai & réjouï ; mais s'il retombe malade , il faut le retirer & ne plus le remettre , quoiqu'il en guérisse , car c'est

une preuve d'une trop grande délicatesse. On en peut dire autant de la femelle; si elle devient malade, quand elle couve ses œufs, il faut, en la retirant de sa cabane, lui ôter aussi ses œufs & les donner au plutôt à d'autres femelles, qui couvent à-peu-près du même tems; si elle devient malade, après que les petits se trouvent éclos, on examinera s'ils sont assez forts pour les élever à la brochette, & en cas qu'ils ne le soient pas assez, on les donnera à une femelle qui aura des petits de la même force, quoique la malade pût & voulût les nourrir.

Il arrive encore dans la ponte des serins, des accidens faute de précaution, comme de casser des œufs, pour n'avoir pas porté assez d'attention; si une femelle s'avise de pondre son œuf dès le grand matin dans un petit coin de la cabane, celui qui est chargé du soin de ces oiseaux, vient dès le matin nettoyer leur cabane, il ne s'apperçoit pas de l'œuf & il le casse; aussi dès qu'on ne trouvera pas dans le nid l'œuf qu'on attendoit la veille, on cherchera pour lors avec les yeux plutôt qu'avec la main, dans tous les coins & recoins de la cabane, si l'œuf n'y est pas; lorsqu'on le trouve, on le prend délicatement avec deux doigts par ses deux extrémités, il sera moins en risque d'être cassé qu'en le prenant par le milieu, & on le place dans le nid.

Les femelles, dans le tems de la ponte, sont sujettes à une maladie fort grave, dont voici les symptômes: on les voit bouffies en un moment, ne voulant plus manger; quelquefois même elles sont si malades, que ne pouvant se tenir sur leurs pattes, elles se renversent sur le sable; si on ne les secoure promptement, elles meurent bien vite; cela leur arrive pour l'ordinaire le soir ou dès le grand matin; quand on s'en apperçoit, on prend dans sa main la femelle malade, & après s'être bien assuré que sa maladie est la ponte, on lui met avec la tête d'une grosse épingle, de l'huile

d'amandes douces au conduit de l'œuf ; cela dilatera les pores & l'œuf passera aisément : mais si cela ne suffit pas , on lui fera avaler quelques gouttes de cette même huile , cela lui appaisera les tranchées & les douleurs aiguës qu'elle ressent : on la laissera dans une petite cage garnie de même foin ; on la mettra au soleil ou devant le feu , jusqu'à ce qu'elle ait rattrapé sa première vigueur. On lui donnera de la bonne nourriture , telle que de la graine bouillie , de l'échaudé sec & de la graine d'œiller , & lorsque , malgré toutes ces bonnes nourritures , elle a de la peine à revenir , on lui soufflera quelques gouttes de vin blanc & on lui en fera boire un peu de tiède où il y ait du sucre candi ou autre. Les femelles ne sont ordinairement sujettes à cette maladie que pour la ponte du premier & du second œuf ; il y a de certaines femelles qui déplument leurs petits à mesure que la plume commence à leur pousser , & c'est ordinairement sept ou huit jours après qu'ils sont nés , on remédie à ces inconvéniens de deux manières différentes : on ôte les petits , s'ils sont assez forts , pour les élever à la brochette , ou bien , si on est obligé de les laisser , on les met dans une petite cage avec leur nid posé au milieu de la cabane ; mais il faut que les bâtons de cette petite cage soient éloignés les uns des autres à une distance convenable , pour que le pere & la mere puissent nourrir leurs petits à travers les bâtons , sans les déplumer autant qu'ils feroient s'ils n'étoient point renfermés dans cette petite cage.

Il arrive encore quelquefois que des femelles suent sur leurs petits , quand ils n'ont que deux ou trois jours , & quelquefois même aussi-tôt qu'ils sont nés ; on s'en apperçoit fort aisément : la femelle a pour lors les plumes de dessous le ventre & l'estomac mouillés , ce qui empêche le duvet des petits de venir aisément. Lorsque les petits ont atteint six jours avant que la femelle sue , ils sont hors de danger ; mais il en meurt

beaucoup qui ne parviennent pas à cet âge. Le remede le plus sûr & le plus infallible dans ce cas , est d'ôter au plutôt les petits de dessous la mere , & quand on se trouve sans avoir de femelles qui aient des petits éclos à-peu-près du même tems , il faut chercher quelque ami qui en ait , pour les mettre avec les siens sous sa femelle , afin de les élever.

On se trouve encore souvent avoir des femelles qui pondent trois ou quatre œufs à la premiere couvée , & qui ensuite les abandonnent ; quand cela arrive , après les avoir laissés deux ou trois jours dans le nid , pour voir si elles ne s'aviseront point de les couvrir , si on s'apperçoit qu'après ce tems elles n'y vont plus ; si au contraire elles défont les nids où sont les œufs , on les ôtera & on les mettra sous d'autres femelles qui couvent ; cependant on a observé que souvent les œufs que ces femelles ne vouloient pas couvrir , se trouvoient ordinairement clairs. M. Hervieux dit avoir mis de faux œufs clairs à certaines femelles , à la place des leurs : elles les cassoient & les jettoient même hors du nid , presque aussitôt qu'il les leur avoit présentés. Ce curieux se trouvoit pour lors obligé de leur en donner de faux d'ivoire , pour les amuser jusqu'à ce que leur couvée fût entièrement finie ; cependant on ne doit pas se rebuter , lorsqu'on voit une femelle abandonner ses œufs à la premiere couvée ; cela n'arrive pour l'ordinaire qu'à de jeunes femelles qui n'ont jamais couvé : quand elles font de nouvelles pontes , elles les couvent fort assidûment ; elles nourrissent même très-bien leurs petits. Comme il peut cependant se rencontrer des femelles (ce qui est très-rare) qui ne veuillent jamais couvrir , ou du moins qui ne veuillent couvrir que leur derniere ponte , on les laissera toujours pondre , & on donnera leurs œufs à couvrir à d'autres , après les avoir néanmoins laissés dans leurs nids pendant un jour ou deux , pour voir si elles ne voudroient pas s'y attacher.

Un accident qui arrive aussi aux serins dans leurs cabanes , c'est de leur trouver quelquefois la patte cassée , sans savoir d'où cela provient ; pour éviter cet accident , il y a deux moyens : le premier , est de ne point faire de trous aux bâtons de sureau que pour y passer la pointe d'une aiguille , car c'est ordinairement par des trous trop grands qu'on a fait au sureau , que cet accident survient ; le second , c'est de ne jamais mettre les serins en cabane , qu'on n'ait regardé auparavant s'ils n'ont pas les ongles trop grands ; dans ce cas , il faut leur en couper la moitié , mais pas plus ; car si on les coupoit trop courts , ils ne pourroient se soutenir sur leurs bâtons. On aura sur-tout grand soin que les bâtons de la cabane soient bien stables & qu'ils ne puissent pas tomber , cela est de la dernière importance.

Un autre fâcheux accident qui peut encore arriver & auquel souvent on ne s'attend pas , c'est quand une femelle ne nourrit pas ses petits , quoiqu'elle les couve cependant toujours ; lorsqu'on s'apperçoit de cela , on lui ôtera , sans perdre de tems , les petits & on les donnera promptement à une autre femelle : on choisira sur-tout celle qui nourrit bien , & dont les petits soient à-peu-près de la même force que ceux qu'on lui donne. Quand dans une couvée , il s'en trouve de moins forts que les autres , & qu'on en a de pareils dans une autre , on pourra les changer , en mettant les plus forts avec les plus forts & les plus petits ensemble.

S'il arrive qu'on ait des femelles qu'on soupçonne de ne pas vouloir nourrir leurs petits , telles que sont ordinairement les agathes , les blanches aux yeux rouges , quelques blondes & jonquilles , ou même quelques panachées , il faut avoir la précaution , avant que les petits sortent des œufs , de remettre ceux-ci sous des femelles grises , & on ôte les œufs de ces dernières pour les jeter , en cas qu'on n'ait point

D'autres femelles auxquelles on puisse les donner. Les amateurs donnent aux femelles grises le nom de nourrices ; il suffit qu'une femelle couve depuis quatre ou cinq jours pour lui donner des œufs prêts à éclore.

Quand on se trouve à la campagne, on peut mettre les œufs de ses serins dans des nids de chardonnerets ; on peut par-là être assuré d'avoir des petits serins sans la moindre peine, pourvu cependant qu'on ait la précaution de ne point mettre des œufs de serins qui ne soient point couvés dans le nid des chardonnerets, où les œufs seroient bien avancés ; lors donc qu'on a découvert un nid de chardonneret, on commence par casser un œuf, & l'on voit s'il est avancé, afin d'y mettre des œufs de serins couvés à-peu-près dans le même tems ; lorsque les petits qu'on y a mis, ont dix ou douze jours, on les en retire pour les nourrir à la brochette ; mais si on veut continuer de leur faire donner à manger par les chardonnerets, on les met dans une cage basse, avec un petit réseau pardeffus, enforte que quand le pere & la mere viendront nourrir les petits prisonniers, ceux-ci puissent recevoir la becquée ; lorsqu'on aura habitué pendant quelques jours le pere & la mere de leur venir donner à manger, on pourra d'espace en espace les approcher du logis, en mettant toujours la cage dans un lieu bien à découvert, & quand les petits peuvent sortir du nid, on les remet dans une plus grande cage & on les laisse au même endroit jusqu'à ce qu'on ne s'apperçoive plus d'y voir aller le pere & la mere ; on met pendant ce tems quelque chose à manger dans la cage, telle que du jaune d'œuf & du chenevis écrasé, pour que les petits puissent s'accoutumer à manger seuls ; les nids de tous les autres oiseaux ne leur conviennent pas pour cela, même ceux des linottes.

Quand une femelle tombe malade quelques jours après que ses petits sont éclos, ou lorsqu'elle les abandonne, il faut pour lors, n'ayant point d'autres femelles

auxquelles on puisse les donner à nourrir, acheter promptement une nichée de moineaux tout jeunes, & en mettre à proportion qu'il en est besoin dans le nid des petits orphelins, afin que se trouvant les uns avec les autres, ils entretiennent la chaleur naturelle des petits; on donne la becquée pendant toutes les heures à ces petits serins, selon la méthode ci-dessus prescrite; quand le tems est un peu froid, on ajoute encore par-dessus une petite peau d'agneau bien douce: on nourrit les moineaux d'une nourriture plus commune que celle des serins, pour qu'ils ne viennent pas si gros en peu de tems.

Si on remarque une certaine antipathie parmi quelques serins, on se gardera bien de les appareiller; car quoi qu'on fasse, on ne peut les apprivoiser ensemble, dès que cette antipathie regne une fois.

Lorsqu'on a plus de femelles que de mâles, & quand on ne veut pas faire la dépense d'acheter des mâles, on s'y prend de la manière suivante pour appareiller deux femelles avec un mâle; cela peut même très-bien se faire, si ce mâle est fort & vigoureux, s'il chante d'un ton fort élevé, long-tems & souvent pendant le jour, & s'il est si vif qu'il ne puisse rester un seul instant en place dans sa cage ou cabane. On a pour cet effet deux petites cabanes posées à côté l'une de l'autre, & on lâche le mâle dans l'une des deux; ce mâle étant appelé par ces deux femelles, ira tantôt à l'une, tantôt à l'autre, & par ce moyen il les satisfera toutes deux; lorsqu'on n'a qu'une seule cabane, on peut encore s'en servir sans s'en pourvoir d'une autre; mais il faut que cette cabane soit grande, & qu'il y ait une petite séparation au milieu par le moyen d'un petit ais, pour que les deux femelles qui se trouvent dans les paniers posés aux deux extrémités de la cabane, ne soient point distraites en se voyant; la planche qui formera cette séparation, doit être mince & ne doit descendre au plus qu'à un quart de hauteur

hauteur de la cabane, ce qui suffit uniquement pour que les deux femelles ne se voient point, quand elles couvent leurs œufs. Il y a encore une autre méthode pour mettre les femelles avec un petit nombre de mâles. Lorsqu'on a un cabinet bien clair & à l'exposition du levant, on le démeuble totalement pendant les quatre mois qu'on met couver, & on le remplit de serins mâles & femelles; on peut y lâcher quatre femelles sur un mâle, c'est-à-dire, si on y met douze mâles, on pourra leur donner quarante-huit femelles; on place de distance en distance de petits paniers en aussi grand nombre qu'il y a de femelles, & on met dans le milieu du cabinet tout ce qui est nécessaire pour faire les nids; on met aussi une table au milieu de ce cabinet, & on place dessus trois ou quatre grands augets remplis d'eau & de grains ordinaires. On range de longs bâtons de sureau de distance à autre, pour que les serins puissent s'y percher. On fera faire une fenêtre grillée, afin de pouvoir ouvrir le châssis lorsqu'il fera beau, pour donner de l'air aux serins, sans crainte qu'ils s'envolent. Chaque femelle prendra son nid dans ce cabinet, & sans se tromper n'ira jamais dans celui d'une autre. On peut placer autour du cabinet quelques caisses de verdure, tels que des petits orangers, ou d'autres arbrisseaux, cela les réjouira, & même plusieurs femelles y pourront faire leurs nids, en leur mettant un panier au milieu de la caisse.

Parmi les serines, il s'en trouve qui ne pondent jamais, on les appelle femelles *brehaignes*; d'autres font si peu œuvées, qu'elles ne font qu'une ponte ou deux au plus pendant toute l'année, & souvent même il arrive qu'elles ne pondent que de deux jours l'un: il y en a qui font trois pontes bien réglées & qui ont trois œufs à chaque ponte; les plus communes en font quatre de quatre à cinq œufs chacune. Lorsque cette dernière espèce de serins nourrit bien, c'est une espèce ou plutôt une race parfaite.

Pour connoître si les œufs sont bons ; il faut les regarder , quand la femelle aura passé six à sept jours à les couvrir ; on les tire pour cet effet de dessous la mere & on les confidere à la chandelle , ou même au soleil ; si on s'apperçoit que les œufs soient troubles & pesans , c'est une marque qu'ils sont bons , & que les petits se forment dedans. Si au contraire ils sont aussi clairs que le jour que la femelle a commencé à les couvrir , c'est un indice qu'ils sont mauvais , & sans aucun risque on peut les jeter , sans laisser fatiguer inutilement une femelle. Lors donc qu'on aura plusieurs serines qui couvent dans le même tems , on fera bien de retirer les œufs clairs de chaque femelle , & de ne faire que deux couvées de trois ; on donnera par exemple cinq ou six œufs à une femelle robuste , & celle à laquelle on les aura ôtés ne tardera pas à faire un nouveau nid.

Il est encore à observer que lorsqu'une femelle a pondu son premier œuf , il faut aussi-tôt le lui ôter & lui en substituer un d'ivoire pour l'amuser ; on ôte aussi le second & on fait de même que pour le premier , & quand on s'apperçoit que la femelle n'a plus d'œufs à pondre , on lui rend de grand matin ses œufs , en lui ôtant les faux d'ivoire. On empêche par-là que les petits naissent en différens tems , & on a l'avantage de les voir les uns & les autres de la même force.

Le tonnerre est à craindre , souvent il tue les petits dans les œufs ; on fera aussi très-bien de ne les pas toucher trop souvent , rien n'est plus mauvais ; il faut pour l'ordinaire qu'une femelle couve treize jours pour que les petits éclosent : il y en a même qui éclosent au bout de douze jours , & il s'en trouve d'autres qui n'éclosent qu'au quatorzième jour. Quant à la fatigue d'une serine femelle , il est de fait que celle qui nourrit , fatigue beaucoup plus que celle qui pond ou qui couve , parce que celle qui pond n'a qu'une heure au plus à souffrir , & celle qui couve s'accoutume souvent

dans la situation tranquille où elle est, tandis que celle qui nourrit s'épuise après ses petits, & il arrive même souvent que le mâle, qui ne lui porte point de nourriture, lui laisse impitoyablement ce lourd fardeau. Quand on voudra donc ménager une femelle plus que les autres, soit parce qu'elle est délicate, ou qu'elle est plus belle & d'un plus grand prix, on lui présentera d'abord son nid tout fait; on lui donnera cependant quelque chose pour y mettre, pour qu'elle le puisse changer, en cas qu'elle ne le trouve pas bien: lorsque sa première ponte sera faite, on lui donnera ses œufs à couvrir pendant sept jours, après quoi on les examinera; s'ils sont clairs, on les jettera; s'ils sont bons, on les donnera à une autre femelle pour les achever de couvrir: on laissera reposer cette femelle deux jours; après ce tems on lui présentera un second nid fait comme le premier, & lorsqu'elle aura couvé pendant cinq ou six jours sa seconde ponte, on lui ôtera ses œufs & on lui en donnera d'autres prêts à éclore; on lui laissera nourrir pendant douze jours les petits qui sortiront de ces œufs qui ne sont pas à elle, si toutefois elle nourrit comme il faut; car si elle ne nourrissoit pas bien, il faudroit ôter ces œufs la veille qu'ils doivent éclore. Après qu'on lui aura ôté les petits pour les élever à la brochette, on la laissera encore reposer deux jours; on lui donnera son troisième panier, dont le nid sera aussi tout fait, lorsqu'elle aura couvé les œufs de cette nouvelle ponte pendant douze jours; on les lui ôtera, on les donnera à éclore à une autre femelle, & on ôtera la femelle d'avec le mâle; on les laissera ensemble dans une petite cage, jusqu'à ce qu'ils commencent à muer; on peut pour lors, sans aucun risque, les séparer; par le moyen de cet expédient, une femelle ne se trouvera point fatiguée de ses trois couvées, & peut vivre fort long-tems; elle a même la force de supporter

la mue, qui fait ordinairement mourir celles qui se trouvent trop épuisées.

Les maladies des serins sont en grand nombre ; la première est l'avalure : cette maladie leur est d'autant plus dangereuse, que les remèdes qu'on y peut apporter, ne servent qu'à prolonger leur vie de quelques jours ; elle vient ordinairement à ces oiseaux un mois ou six semaines après qu'ils sont nés ; le signe de cette maladie est extérieur. Ceux qui en sont atteints, se trouvent très-maigres, ils ont le ventre clair, très-gros, fort dur & couvert de petites veines rouges ; leurs boyaux se trouvent descendus à l'extrémité de leurs corps ; ces oiseaux ne laissent pas que de souvent bien manger, quoiqu'ils aient cette infirmité ; mais ils n'en meurent pas moins, si on n'emploie pas au plutôt les remèdes propres à cette maladie. Plusieurs causes peuvent y contribuer : la première provient de ce que les serins ont le corps brûlé en-dedans, parce qu'on leur a donné des nourritures trop succulentes pendant qu'on les élevoit à la brochette ; la seconde provient de ce que les jeunes serins trouvent si fort à leur goût tout ce qu'on leur donne, lorsqu'ils commencent à manger seuls, qu'ils en mangent en trop grande quantité. Lors donc qu'on a des jeunes serins qui mangent continuellement, pour obvier à cette maladie, on ôte de leurs cages ce dont on s'apperçoit qu'ils mangent le plus & on ne le leur remet que de tems à autre, sans leur en faire une habitude ; si malgré ces précautions ils tombent dans cette maladie, on aura recours aux différens remèdes ci-dessous détaillés.

La mue est une maladie qui n'est pas moins dangereuse aux serins que l'avalure ; cette maladie fait autant de ravage sur ces oiseaux, que la maladie des dents sur les petits enfans. Dans le tems de la mue, qui commence à leur prendre cinq ou six semaines après qu'ils sont nés, & qui leur dure plus de deux

mois, on les voit tout bouffis, mélancoliques & souvent endormis pendant le jour, mettant la tête dans leurs plumes; on trouve aussi la cage ou cabane où ils sont, remplie de petit duvet; les jeunes ne jettent que le duvet la première année, & à la seconde ils jettent les grosses plumes, telles que celles de leurs ailes & de leurs queues: ils sont pour lors fort dégoûtés; ils mangent peu, ils ne touchent pas même à ce qu'ils aiment le mieux lorsqu'ils se portent bien; c'est là l'état le plus triste où les serins puissent se trouver: ils se voient tout dépouillés de leurs plumes dans le tems où la froidure se fait souvent sentir: on trouvera ci-après les remèdes pour cette maladie.

Le bouton est une autre maladie propre aux serins; c'est une espèce de bouton qui se forme sur leur croupion: il faut laisser agir la nature, c'est-à-dire, laisser percer le bouton de lui-même; cependant, si on s'apperçoit que les serins soient bouffis, sans être dans le tems de la mue, on regardera sur leur croupion, & quand on s'apperçoit que c'est cet abcès, on tâchera de les soulager le plus promptement que faire se pourra, & ce suivant la méthode que nous prescrivons ci-dessous. Il arrive quelquefois que ces oiseaux sont si malades, qu'ils n'ont pas la force de percer eux-mêmes le bouton, & si on ne les seconde, ils en meurent; ce qui leur provient souvent, ou de mélancolie, se trouvant placés dans un lieu sombre, ou de ce qu'on ne les purge point assez souvent.

Il arrive quelquefois que les serins se trouvent avoir quelques galles jaunes à la tête & quelquefois même autour des yeux; quand ces galles se trouvent trop étendues, il n'y a rien à faire; il faut tout attendre du tems & des nourritures rafraîchissantes. Ces oiseaux sont aussi souvent malades & deviennent maigres, par la grande quantité de petits insectes qui se forment dans leurs plumes, ce dont il est facile de s'appercevoir, lorsqu'on les voit s'éplucher à tous les instans

du jour. Nous donnerons ci-deffous le remede pour les soulager dans ce cas.

Rien n'est si commun que de voir des ferins d'une cabane neuve devenir malade, & mourir quelquefois même peu de jours après qu'on les y a mis; on tâche pour lors de leur procurer du secours par les remedes qu'on leur donne, mais ils n'en meurent pas moins. La cause de leurs maladies est interne; c'est la raison pour laquelle la plupart des curieux ne la connoissent pas: elle provient ordinairement de ce que la cabane se trouve construite tout récemment de vieilles douves de tonneaux, où il s'est trouvé renfermés pendant plusieurs années des vins fumeux: ce bois conserve toujours en lui-même une odeur forte & vineuse, qui étourdit & enivre les petits ferins; aussi y meurent-ils la plupart en peu de jours, & quoique quelquefois les peres & meres s'habituent à vivre dans cette cabane, cela n'empêche pas que les petits étant plus délicats, y périssent pour l'ordinaire. Rien n'est plus naturel, pour éviter de pareils accidens, que de ne se point servir, pour construire ces cabanes, d'ouvriers qui emploient de pareils bois; on s'en aperçoit facilement, lorsqu'on remarque que la cabane se trouve construite de vingt ou vingt-quatre pieces rapportées, ce qui ne doit pas être; mais si par hasard on a de ces sortes de cabanes, il faut, avant de s'en servir, les placer dans un lieu bien aéré, pour leur faire perdre peu-à-peu la mauvaise odeur qu'elles ont naturellement; après quoi seulement on y met sûrement les ferins.

Après avoir rapporté les différentes maladies auxquelles les ferins sont sujets, voyons actuellement les remedes qu'on doit employer pour les guérir: il y en a d'abord plusieurs contre l'avalure. Lorsqu'on a un ferin attaqué de cette maladie, ce qu'on reconnoît aux signes caractérisés ci-deffus indiqués, notamment lorsqu'en soufflant les plumes du ventre on voit ses

boyaux fort rouges & tortillés : on peut prendre pour lors gros comme un pois d'alun , & on le met fondre dans son eau ; on lui renouvelle cette eau tous les jours pendant l'espace de trois ou quatre jours ; ce remede , à ce qu'on dit , est très-bon.

Ou bien , on lui met pour remede un morceau de fer dans son eau , & on change cette eau deux fois la semaine , en laissant toujours le clou.

Certaines personnes ôtent le soir la boisson ordinaire de l'oiseau malade , & lui en remettent de la salée le lendemain matin ; l'oiseau ne manque pas d'en boire d'abord quelques gouttes , & lorsqu'il en a bu plusieurs fois , on lui ôte cette eau salée & on lui remet de l'eau ordinaire. On continuera ainsi pendant cinq ou six jours , & en cas qu'on ne trouve point d'amendement , on lui donnera le composé suivant.

Après avoir ôté sa graine ordinaire , on lui présentera du lait bouilli avec de la mie de pain en égale quantité , & on lui mettra aussi de l'alpiste bouilli en pareille quantité dans un petit pot , au milieu de la cage : on réitérera de lui donner cette nourriture pendant quatre ou cinq matinées de suite , & l'après-midi on lui remettra sa graine ordinaire dans son auget ; après les cinq jours , on jettera dans son eau , à six heures du matin , gros comme la moitié d'une lentille de thériaque , & on l'a lui laissera jusqu'à ce qu'on l'ait vu boire une fois ou deux ; on continuera cette boisson au moins trois jours de suite , après quoi , on lui donnera une mangeaille apprêtée de la manière suivante.

On prend une pincée de millet , autant de graine d'alpiste , quelque peu de navette , avec quelques grains de chenevis , le tout mêlé ensemble ; on fait bouillir ces graines dans l'eau un ou deux bouillons , & on change la première eau pour rincer cette graine dans une eau fraîche ; on fait durcir un œuf frais , on en écrase le jaune & le blanc ensemble , n'en mettant

au plus qu'un quartier : on ajoute à tout cela un petit morceau de biscuit dur, plein une coquille de noix de graines de laitue, avec autant de graines d'œillette, & après avoir composé avec le tout une pâte, on en donne à l'oiseau malade, & on y joint quelques feuilles de chicorée bien jaune : il faut réitérer ce remede pendant tout le tems de la maladie.

Ou bien, on donnera à l'animal malade de la noix concassée avec de l'alpiste bouillie, après quoi, une feuille de choux blanc & du céleri. Un curieux de Monteau, proche Grai en Franche-Comté, s'y prenoit de la maniere suivante, pour traiter les serins attaqués de l'avalure : il lui faisoit d'abord tous les remedes indiqués ci-dessus, il prenoit en outre son oiseau malade & il lui mettoit, sans différer davantage, le derriere & tout le ventre, dans du bon lait tiède, pour que cela puisse pénétrer un peu sa peau ; après l'y avoir laissé un demi-quart d'heure au plus, il l'en retiroit, ensuite il le lavoit dans de l'eau claire de fontaine un peu tiède ; après quoi, il se servoit d'un linge fin qu'il chauffoit, pour l'essuyer par tout le corps ; il remettoit pour lors son malade, qui étoit un peu agité, dans une cage qu'il exposoit auprès du feu ou au soleil ; l'oiseau étant revenu dans sa premiere tranquillité & étant bien sec, il le remettoit à sa place ordinaire, en lui donnant force graines de laitue ; après l'avoir laissé reposer le lendemain pendant toute la journée, il recommençoit la même chose le troisieme jour ; il la réitéroit même une troisieme fois, en laissant néanmoins entre chaque fois un jour d'intervalle, tant pour le repos de l'oiseau que pour donner le tems au remede d'opérer : on annonce ce remede comme souverain.

Lorsqu'un serin est dans sa mue, il faut l'exposer au soleil, ou s'il n'en fait point, le mettre dans un lieu chaud où il n'y ait aucun vent ; car le moindre froid peut pour lors lui devenir mortel.

On lui met dans un petit pot à pommade , au milieu de sa cage , pendant tout le tems de sa mue , de la graine de thalictron ou argentine , mêlée avec un peu de graine d'œillette : on lui donne un autre jour un peu de biscuit & d'échaudé à sec , & on lui en met aussi détremper dans du vin blanc ; lorsqu'il en mange , cela lui fait un grand bien : on aura soin aussi de lui souffler trois fois la semaine , en laissant un jour d'intervalle entre chaque fois , du vin blanc sur le corps , & aussi-tôt on le met sécher au soleil ou devant le feu. Si on le voit bien malade , on lui fait avaler tous les jours trois ou quatre gouttes de ce vin blanc , dans lequel on fera fondre un petit morceau de sucre candi ou autre ; on jette dans son abreuvoir un peu de réglisse nouvelle bien ratifiée , elle donne une faveur à l'eau , sans la trop échauffer , & quand malgré cela on ne remarque aucun amendement au serin , on lui donnera toute sorte de nourritures , telles que des œufs durs , blanc & jaune , échaudé , un peu de graine de laitue , du chenevis concassé , de l'alpiste , de la graine bouillie , & autres , &c.

Quand un serin est attaqué d'un abcès qui se forme sur le croupion , & lorsqu'on s'apperçoit qu'il ne chante plus , qu'il est même fort malade , on le prend dans les mains , & avec une pointe de ciseaux , on lui coupe adroitement la moitié du bouton , qui est blanc ; on en fait ensuite sortir le pus , en le pressant un peu avec le doigt , & on met aussi-tôt sur la plaie un petit grain de sel fondu dans la bouche , ce qui fera sécher certainement le mal. Si on s'apperçoit que le serin souffre un peu , parce que le sel lui cuit , on peut , une heure après ou environ , mettre sur son mal un petit morceau de sucre fondu avec la salive ; cela adoucit l'acreté du sel & acheve de sécher la plaie.

On emploie plusieurs petits remèdes pour débarasser les serins des insectes connus sous le nom de *mittes*. D'abord on aura soin de les tenir toujours propre-

ment , c'est-à-dire , de nettoyer la cabane ou la cage où ils font deux ou trois fois la semaine , & de changer souvent leur fable ; on leur laissera aussi pendant toute l'année des bâtons de sureau ou de figuier , qu'on aura soin de percer de distance en distance , avec la pointe d'une aiguille ; on en vuidera toute la moëlle , & on ôtera l'écorce qui est dessus , pour les rendre plus polis ; on ratifiera au moins deux fois la semaine & on fecouera les bâtons pour faire sortir le peu de mittes qui pourroient y séjourner. On pourra encore mettre un linge blanc de lessive le soir dans la cabane ; il est sûr que s'il y a des mittes , on les verra le lendemain attachés à ce linge ; mais comme il y a des serins qui pourroient s'effaroucher de pareils linges sur leurs cabanes , on pourra substituer à ce procédé le remede suivant.

Avant de mettre les serins dans leur cabane , si elle est vieille , on la lavera fortement avec de l'eau nette bouillante ; on en fera de même aux cages , quand elles se trouvent en pareil cas : on empêche par-là que les serins ne soient tourmentés de mittes , car l'eau bouillante fera périr tous les insectes avec leurs œufs. Si on avoit beaucoup de serins , il seroit à propos d'avoir une infirmerie ; on choisira pour cette infirmerie une cage de bonne grandeur , doublée dessus , au fond & des deux côtés , d'une serge épaisse , rouge ou verte , pour qu'elle ne reçoive de jour que par le devant : les barreaux de cette infirmerie seront de petit osier & non de fil de fer ; on placera la cage au soleil , si c'est l'été , & pendant l'hiver , dans un lieu où il y ait du feu ; on évitera de mettre cette cage dans un endroit exposé à la fumée , elle est très-pernicieuse aux serins malades , elle fait même souvent mourir ceux qui sont en parfaite santé. Un serin malade mis dans l'infirmerie , est à moitié guéri , pour peu qu'on lui donne ce qui est approprié à la maladie. Si malgré tous ces soins , le serin malade vient à perdre sa

chaleur naturelle, ce qu'il est facile de reconnoître par son air triste & endormi, ayant toujours le bec dans ses aïles, & par son indifférence pour les alimens; on le prend alors sans perdre de tems, & après lui avoir fait avaler deux ou trois gouttes de bon vin blanc sucré, on le met seul dans une petite cage, qu'on appelle *aigrenoir*, où il y aura au-bas une petite peau fine d'agneau, de même qu'autour de la cage; on le laissera reposer la nuit dans cet état, ayant encore soin de mettre la cage dans un endroit bien chaud; le lendemain on en retirera le malade pour le mettre dans une autre petite cage bien couverte sans bâtons, & on ne le remettra avec les autres que quand il sera une fois en parfaite santé.

Rien n'est si commun que de voir une serine tomber malade au commencement du printems, quand on est sur le point de l'appareiller, ce qui décourage souvent un curieux; car il arrive même quelquefois que malgré tous les soins qu'on puisse apporter à cet oiseau, il en meurt. M. Hervieux, dans le *Traité* qu'il a publié sur ces oiseaux & dont nous donnons ici l'extrait, prétend que cette maladie de la serine est l'amour, & que si on lui donne un mâle, elle recupere bien vite sa santé; on en peut dire autant du mâle qui tombe malade avant d'être appareillé.

On purge les serins comme les autres animaux, c'est-à-dire, qu'on leur change pour un jour ou deux leur nourriture ordinaire, pour leur donner de la navette toute pure, de la laitue en feuilles, du mouron & feneçon; on peut même encore leur donner quelques petites feuilles de raves, de même que de la poirée; & lorsque la saison de toutes ces herbes rafraichissantes est passée, on les remplacera par de la bonne graine de melon mondée & de la laitue.

On connoît qu'il faut purger les serins par les deux signes suivans: 1^o. quand ils ont de la peine à fienter; 2^o. lorsqu'ils renversent continuellement avec le bec

la graine qui est dans leur auget. Pendant les deux jours qu'on purge les serins, on leur mettra un peu de sucre ordinaire ou du sucre candi, dans leur eau; on les purgera ainsi tous les mois.

Une excellente pâte propre à réveiller leur appétit, est celle qu'on nomme *salegre*. On prend pour la faire de la terre grasse telle qu'on en donne aux pigeons; on y met une petite quantité de sel, on y joint une quantité suffisante de bon millet & d'alpiste, avec quelque peu de chenevis; on pétrit le tout avec cette terre rouge, comme si on faisoit du pain; on partage ensuite la pâte en petits pains d'environ un quarteron au plus; après quoi, on la met au four, on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle soit bien sèche; après l'avoir retirée, on la met refroidir, & on en peut donner à ses serins dès le jour même. En la mettant dans un lieu sec de sa chambre, on peut la conserver pendant toute l'année, sans craindre qu'elle se gâte.

Les serins sont souvent malades pour avoir été trop bien nourris, ils deviennent pour lors trop gras. Lorsqu'on s'en appercevra, on leur ôtera toutes les nourritures succulentes qu'on a coutume de leur donner, comme alpiste, millet, sucre, échaudé, biscuit, &c. & on y substituera de la navette toute pure, & quand ils paroissent avoir de la peine d'en manger, on la fait tremper pendant quelques heures avant de la leur donner.

Ces oiseaux sont encore sujets à avoir quelques galles jaunes sur la tête; quand cette galle ne se trouve pas plus grosse qu'un grain de chenevis, on peut, avec une pointe de ciseaux, l'ouvrir; on en fait sortir le pus, ensuite on l'amollit avec de l'huile d'amande douce, du sain-doux, de la graisse de chapon, ou du beurre frais.

Il survient quelquefois aux serins une maladie, pour les avoir voulu prendre brusquement; on les entend pour lors, quand on les tient dans la main,

Faire un tic semblable à ce petit bruit qui se fait ordinairement entendre lorsqu'on tire un doigt en l'allongeant ; ce tic du ferin est souvent suivi de quelques gouttes de sang qu'ils jettent par le bec ; on les voit dans ce moment comme pâmés , ne pouvant remuer leurs ailes ; on les remettra promptement dans leur cage ; on les couvrira d'une toile un peu claire , & on les placera dans un lieu éloigné du monde , pour qu'ils ne se tourmentent point ; on leur mettra leur boisson & leur mangeaille au-bas de leur cage , après en avoir ôté les bâtons ; on aura soin pour lors de leur donner une bonne nourriture : quand ces oiseaux ainsi atteints , passent deux heures , ils sont hors de danger ; mais il ne s'agit pas de remédier à cette maladie , il faut prendre des précautions pour ne pas y exposer ces oiseaux. On préludera , si on peut se servir de ce terme , en approchant de la cage ou cabane , dont on veut tirer les ferins , & on les attirera de la bouche ou de la main , avant de les prendre réellement. On emploie ordinairement une puisette , qui est une espece de petit fil fait exprès pour le prendre dans la voliere. Il y a des amateurs qui font faire un petit trébuchet , ils le posent dans la voliere , ils y mettent de l'échaudé ou biscuit : en peu de tems les ferins s'y jettent les uns après les autres , & quelquefois même plusieurs ensemble. On prend ceux qui sont tombés dans le trébuchet , on les met dans une cage ; on remet ensuite le trébuchet dans la voliere jusqu'à ce qu'on ait attrapé celui qu'on souhaite.

Une maladie très-commune chez les ferins , est la langueur. Quand ils en sont attaqués , ils ont le corps gros , enflé , & tout couvert de petites veines rouges ; leur estomac se dessèche ; ils mangent peu pendant le jour , & ils ne s'occupent qu'à jeter avec leur bec toute leur mangeaille ; cette langueur peut être souvent occasionnée de ce qu'ils sont placés dans un lieu sombre & triste , ou de ce qu'étant plusieurs mâles

dans une même cage , ils ont pris de l'averfion l'un contre l'autre ; lorsque la premiere caufe a lieu , on les égayera en les mettant dans un lieu plus clair & plus favorable à leur fanté. Si c'est la derniere qui paroît , on féparera les mâles dans différentes cages ; on aura foin , en outre , jufqu'à ce que ces oifeaux foient entièrement guéris , de leur donner quelque petite douceur à manger , & de mettre un peu de régliffe dans leur eau.

La pepie chez les ferins n'est autre chofe qu'un chancre qui vient dans leur bec ; ce qui leur provient d'un trop grand feu dans les entrailles. Pour les en guérir , il ne faut que les rafraîchir : on leur donnera à manger de la graine de laitue , & on mettra dans leur boiffon une pincée de graines de melon , pendant trois ou quatre jours ; lorsqu'on s'appercevra qu'ils fe porteront mieux , on aura foin de leur ôter cette eau , & on leur en donnera de l'autre en place , où il y ait un peu de fucré candi : on leur continuera cette boiffon pendant cinq ou fix jours.

Le flux de ventre est auffi une maladie commune aux ferins ; quand ils en font attaqués , ils remuent & ferrent leur queue , & font tout débiffés. Si ce flux leur continue , on leur arrachera les plumes de leurs queues & celles qui font autour de l'anüs ; on graiffera leur anus avec de l'huile d'amandes douces ou du beurre frais ; enfuite on leur donnera de la graine de laitue & de melon mondée , pendant l'efpace de quatre ou cinq jours ; on leur présentera auffi à manger du jaune d'œuf dur , & on ne leur laissera qu'un peu de leur manger ordinaire , fur-tout pendant les trois premiers jours.

Les ferins deviennent fouverit éclamés , c'est-à-dire , qu'ils ont une aile rompue ou une jambe caffée ; quand ils feront dans ce cas , on les gouvernera de la façon fuivante : on les mettra d'abord dans une petite cage de mouffe ou de menu foin ; on leur ôtera les

bâtons sur lesquels ils se perchent, & par conséquent on leur mettra leur boisson & leur manger au bas de la cage dans un petit coin; on ne leur liera point la patte, lors même qu'elle est cassée, de peur qu'il ne survienne quelque inflammation dans la ligature; on placera la cage dans un lieu écarté & on la couvrira; la nature opérera seule la guérison.

Le mal caduc est très-dangereux pour les serins des Canaries, mais ils en sont rarement attaqués; quand ce mal leur arrive, il faut, s'ils en réchappent la première fois, leur rogner les ongles, & les arroser au moins deux fois la semaine avec du gros vin tiède.

Lorsque les serins sont trop échauffés, on leur ôtera l'alpiste, le millet & même le chenevis, & on ne leur donnera, pendant quinze jours, que de la navette, de la graine de laitue, du fenéçon & du mouron, pourvu qu'il soit bien mûr; on peut aussi leur donner quelquefois des feuilles de raves & autres herbes rafraîchissantes. Il est à observer, au sujet du mouron & du fenéçon, qu'il est dangereux d'en donner aux serins des Canaries, pendant l'hiver & aux approches du printems; au lieu de leur faire du bien, il leur est souvent très-funeste. On donne aux serins asthmatiques de la graine de plantain & du biscuit dur, trempé dans de bon vin blanc; on reconnoît que ces oiseaux sont attaqués de ce mal, quand ils font plusieurs fois le jour une espee de petit cri qui sort de l'estomac.

Les curieux donnent le nom de *peau cassée* à l'extinction de voix des serins, ce qui leur arrive pour l'ordinaire après la mue, pour avoir été trois mois sans chanter. On leur donnera pour lors du jaune d'œuf, haché avec de la mie de pain; on mettra dans leur eau de la réglisse nouvelle bien ratifiée, cela donnera une faveur à l'eau & humectera leur gosier.

Lorsqu'une femelle qui a des petits vient à suer, ce dont on s'apperçoit quand elle a toutes les plumes de dessous le ventre & de l'estomac mouillées, les petits

qui sont sous elle, sont en danger d'étouffer, leur duvet ne peut pas même pousser. Pour remédier à cet inconvénient, on jette une petite pincée de sel dans un demi-verre d'eau fraîche, & après que le sel est bien fondu, on tire la femelle incommodée, de son nid, & on lui lave le ventre avec cette eau salée; après l'avoir bien lavé pendant l'espace d'un demi-quart d'heure, on trempe cette même femelle dans de l'eau pure, pour en ôter toute sa salaison; on la met ensuite dans une petite cage au soleil ou devant le feu; elle s'y épluche & se sèche dans un instant; après quoi, on la remet dans sa cabane; on peut encore se servir pour cet effet, de l'os de seiche, on le réduit en poudre, & on en frotte l'estomac de la femelle suante, cela lui enlève la plus grande partie de sa sueur: on réitère ce remède toutes les trois heures jusqu'à ce que les petits aient atteint cinq ou six jours.

SERRES. On appelle ainsi les ongles & les griffes d'un aigle, d'un faucon & de tout autre oiseau de proie.

SERROT. C'est un terme d'oifeleur, qui désigne un bâton d'un pied de long, qui ferre une machine propre à prendre les oiseaux.

SOLE. C'est un poisson de mer plat & à nageoires molles, qui est plus long & plus étroit que la plie; sa chair est saine & d'un si bon goût, qu'on nomme ce poisson *perdrix de mer*.

SOLLE. C'est, en terme de chasse, le milieu du dessous du pied des grandes bêtes.

SONNER. A la chasse on sonne du cor pour rappeler les chiens, les rassembler & les exciter. On dit *sonner* un mot ou deux du gros ton, quand le piqueur fait signe à un de ses compagnons, d'aller à lui; en général, il vaut mieux dire *donner* du cor que de sonner.

SORTIR. Une bête sort de son fort, quand elle quitte le lieu où elle a demeuré le jour.

SOUFFLER.

SOUFFLER. En terme de vénerie, on dit quand un chien est sur le point d'atteindre un lievre, qu'il lui souffle le poil.

SOUIL ou **SOUILLE.** C'est un endroit bourbeux où se vautre le sanglier, & qui sert à faire reconnoître sa taille.

SOURIS. C'est un animal du genre des rats, quoique cependant beaucoup plus petite, plus nombreuse, plus commune & plus généralement répandue; elle a le même instinct, le même tempérament, le même naturel, & n'en diffère guere que par la foiblesse & par les habitudes qui les accompagnent. Timide par nature, familière par nécessité, la peur ou les besoins font tous ses mouvemens: elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre; elle ne s'en écarte guere, y rentre à la première alerte, & ne va pas, comme le rat, de maison en maison, à moins qu'elle n'y soit forcée, elle fait aussi beaucoup moins de dégât, a les mœurs plus douces & s'apprivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher; & en effet, comment aimer, dit M. de Buffon, ceux qui nous cherchent des embûches? Plus foible, elle a plus d'ennemis, auxquels elle ne peut échapper, ou plutôt se soustraire, que par son agilité & sa petitesse même. Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre; on l'attire, on la leurre aisément par des appâts, on en détruit des milliers; cette espèce ne subsiste enfin que par son immense fécondité; les souris produisent dans toutes les saisons & plusieurs fois par an; les portées ordinaires sont de cinq ou six petits; en moins de quinze jours, ils prennent assez de force & de croissance pour se disperser & aller chercher à vivre; ainsi la durée de la vie de ces petits animaux est très-courte, puisque leur accroissement est si prompt, & cela augmente l'idée qu'on doit avoir de leur grande multiplication; ces animaux ne sont pas laids, ils ont l'air vif & même

assez fin, l'ouïe fort subtile; l'espece d'horreur qu'on a pour eux, n'est fondée que sur les petites surprises & sur l'incommodité qu'ils causent; ces sortes d'animaux pissent très-fréquemment & leur urine exhale une très-mauvaise odeur. Toutes les souris sont blanches sous le ventre, & il y en a aussi de plus ou moins brunes & de plus ou moins noires; elles suivent l'homme & fuient les pays inhabités, par l'appétit naturel qu'elles ont pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre & les autres alimens que l'homme prépare pour lui-même; les rates rouffes, qui sont les souris des champs, peuplent aussi en abondance; elles font, ainsi que les rats des champs, un si grand dégât des bleds en divers lieux, qu'elles mangent quelquefois en une nuit tout le bled d'un champ que souvent on est prêt de moissonner. Ces rates font aussi très-souvent dans l'arrière-saison un grand ravage dans les champs ensemencés.

Une souris une fois apprivoisée ne cherche pas à s'échapper, si on en croit les continuateurs de la matière médicale de Geoffroy. Des gens oisifs, qui s'amuse de tout, font faire exprès des petites cages ou des maisonnettes à moulinet & à roue, dans lesquelles ils enferment une ou plusieurs souris; c'est un plaisir de voir avec quelle promptitude ces animaux font tourner la roue; quand ils sont las, ils rentrent dans la maisonnette pour s'y reposer; on peut accoutumer un rat à la même manœuvre: ce qu'il y a de plus désagréable à ces petits animaux mis en cage, c'est qu'ils pissent très-fréquemment, & que leur urine, ainsi que nous l'avons déjà observé, exhale une fort mauvaise odeur. MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, disent avoir vu une souris blanche comme neige, que son maître portoit par-tout avec lui dans une petite boîte; elle mangeoit familièrement du pain, ou d'autre nourriture, dans sa main, & après s'être promené sur le bureau ou sur la table, elle rentroit d'elle-même dans sa boîte. Cette jolie souris

devint à la fin , comme cela n'est que trop ordinaire , la proie d'un chat , qui ne respecta ni sa beauté , ni ses gentilleses.

Le Docteur Christophe Schalhomm rapporte dans les éphémérides d'Allemagne , qu'il a été témoin oculaire d'une souris attaquée de vertiges: entrant un jour le matin dans mon cabinet , j'apperçus , dit-il , sur le plancher dans son milieu , une souris qui s'y tenoit immobile , regardant fixement la terre ; étonné de voir qu'un animal si timide soutînt ma présence , je m'en approchai davantage , mais elle ne remua point ; je restai pour lors pour voir ce qui arriveroit à ce petit animal ; elle commença bientôt à tourner rapidement dans un rond , dont la circonférence n'étoit guere distante du centre que d'un demi-pied , & cela pendant quelque tems ; tantôt elle s'arrêtoit tout-à-coup & ne remuoit que la tête qui étoit agitée de tremblement , tantôt elle recommençoit à retourner sur elle-même sans se reposer. Ce spectacle dura pendant près de deux heures , après quoi , elle se traîna insensiblement vers la muraille , faisant de tems en tems quelque circuit ; la tragédie finit enfin , & l'accès cessant , elle se cacha dans son trou.

Aristote dit que les souris ne boivent point d'eau ; mais il se trompe , car on en a vu souvent boire & manger avec les oiseaux dans les volieres ; elles léchent même le crachat des hommes & l'urine des animaux , quand elles manquent d'eau ; si on en croit au contraire Richelet , la souris ronge tout ce qu'elle trouve , quand elle manque d'eau ; aussi les Libraires ont-ils grand soin d'en mettre aux environs de leurs livres , pour qu'elles ne les rongent point. La génération des souris est admirable , dit aussi Aristote , tant par rapport au grand nombre qui en provient , que pour le peu de tems qu'elles sont à produire. On a trouvé , ajoute le même Auteur , qu'une souris pleine étant mise dans un vaisseau rempli de millet , d'où elle ne pouvoit for-

Dd ij

tir, avoit produit, en l'espace de très-peu de tems, fix-vingts fouriffeaux. Le poil de ces animaux, le plus transparent de ceux qu'on connoisse, vu au microscope, ne paroît être qu'un feul tuyau transparent, qui renferme une moëlle composée de fibres qui forment autant de lignes obscures, situées dans quelques poils en travers, dans d'autres en spirale. Ces parties moëlleuses & obscures ne sont que des petites fibres entortillées & plus serrées qu'elles ne le sont dans les autres parties du poil; elles servent sans doute à procurer une évacuation douce & insensible de quelque humeur du corps.

L'odeur mauvaise & dégoûtante des souris, fait qu'on n'en use point en alimens; il se trouve cependant des pays où on les mange avec plaisir, leur usage n'est même suivi d'aucun mauvais effet. En Europe, on a pour ces animaux une aversion naturelle, il faut être bien pressé par la famine pour en pouvoir manger; quant à ses usages médicaux, voyez art. *Rat*, de même que pour les différentes méthodes de les détruire.

SUIF. Nom qu'on donne en vénerie, à la graisse des bêtes fauves; celle des bêtes noires, s'appelle *suin*; on donne aussi ce nom à la graisse des moutons.

SUITE. S'entend en vénerie du gibier qu'on a fait lever.

SUIVRE. Un limier suit les voies d'une bête qui va d'assurance; mais quand elle fuit, on dit qu'il la chasse.

SUR-ALLER, terme de chasse. C'est quand un limier ou un chien courant passe sur les voies d'une bête, sans en rabattre & en remonter à celui qui les mene.

SUR-ANDOUILLER, autre terme de chasse. C'est un grand andouiller qui se rencontre à quelques têtes de cerfs, & qui excède en longueur les autres de l'empaumure.

SUR-NEIGÉES. Ce sont les voies des bêtes où la neige a tombé; on donne à celles qui sont couvertes d'eau de pluie, l'épithete de *sur-pluies*.

T

T A C. Maladie du mouton ; on en a parlé à l'art. *Mouton*, en donnant l'extrait du chapitre des maladies de ce bétail, par M. l'Abbé Carlier.

TAISE. C'est une espece de chasse qui se fait dans nos Provinces méridionales, sur-tout pour le becfigue ; on forme des haies de fusain & d'autres arbrisseaux, dont le fruit attire les oiseaux ; ensuite on en tapisse de filets tout le côté, & on pratique vers le milieu une pantiere ; après quoi, lorsque les haies sont garnies de ces oiseaux, on les côtoie doucement ; en donnant de petits coups sur un morceau de bois, ils fuient de branches en branches ; enfin, après les avoir conduit près de la pantiere, on fait plus de bruit pour les obliger à sortir de la haie & donner dans le filet qui est très-fin.

TANCHE. La tanche est un poisson du genre des carpes : elle habite les lacs, les étangs, les marais & rarement les rivières ; ses nageoires sont molles ; sa tête & son museau petits à proportion de son corps, qui est large, gros & court ; l'ouverture de sa bouche est médiocre ; ses dents sont au nombre de cinq, sur deux rangées dans le gosier ; la ligne latérale du corps de ce poisson est courbe & plus proche du ventre, comme dans tous les poissons du même genre ; sur sa tête, au-dessus & au-dessous des yeux, on apperçoit quelques petits conduits ou trous ; ses yeux sont petits & ont leur iris rouge ; ses ouies sont au nombre de quatre de chaque côté, peu larges, dont chacune est garnie d'une double rangée de nœuds mollets & faits en forme de peigne, ayant leurs couvercles formés par quatre lames & trois arêtes courbées ; son dos est

un peu élevé au-dessus de la tête, mais épais & nullement tranchant; son ventre est assez large & plat partout; ses écailles sont oblongues, petites, étroitement adhérentes, noires sur le dos, noirâtres sur les côtés & entremêlées d'un peu de dorure ou de verd jaunâtre, mais de couleur blanchâtre au ventre; en sorte cependant que tout le corps de ce poisson paroît être d'une teinture foncée; ses écailles sont enduites à l'extérieur d'une mucosité visqueuse; aussi cet animal est glissant comme l'anguille; toutes ses nageoires & sa queue sont noirâtres & à rayons; cette dernière n'est point fourchue, mais plutôt quarrée; la peau de la tanche est épaisse; son palais charnu comme celui de la carpe, & au fond de ce palais est un osselet triangulaire. On distingue les tanches mâles d'avec les femelles par les nageoires du ventre, qui se trouvent beaucoup plus grandes dans les premières que dans les secondes; la longueur ordinaire de ce poisson est de neuf pouces un quart; à voir une tanche à l'extérieur, on la prendroit pour de la truite faumonée.

Willughby prétend que la tanche étoit inconnue aux anciens, avant Ausonne; le brochet est, dit-on, ami de ce poisson; mais cela paroît douteux: quand il est blessé, ajoute-t-on, il frotte ses plaies auprès de la tanche; la mucosité dont celle-ci est enduite, sert à les consolider. Si on veut amorcer la tanche, il faut se servir de vers de terre & d'escarbots, elle en est très-friande. Schwenckfeldt dit que ce poisson dépose ses œufs au printems & en été dans le tems que les bleds se trouvent en fleurs; il peuple beaucoup & parvient très-vite à sa grandeur naturelle, c'est de tous les poissons celui qui résiste le mieux au charrois; il est si vivant, que souvent, quoiqu'on l'ait coupé par morceaux & fait frire à demi, il saute encore hors de la poêle. La tanche passe pour être très-nuisible dans les étangs, elle en ruine le fonds; il faut plus de terrain

pour nourrir cent tanches , que pour engraisser cinq cens carpes.

On lit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences année 1710 , que M. Geoffroy le jeune trouva dans une tanche fort saine & fort grosse , un tœnia semblable à ceux qui se trouvent dans l'homme ; la seule différence qu'on y remarquoit , c'est qu'il n'étoit pas découpé par anneaux ; il avoit seulement des raies ou plis perpendiculaires à sa longueur , selon laquelle une autre grande raie alloit depuis la tête jusqu'à la queue , en divisant cet animal en deux moitiés égales ; il étoit entier & avoit deux pieds & demi ; c'est le premier tœnia qu'on a trouvé dans les poissons.

Comme la tanche est très-visqueuse , lorsqu'on la prépare pour alimens , il faut l'assaisonner suffisamment. Les Auteurs prétendent qu'elle ne convient pas aux tempéramens pituiteux , d'autant qu'elle produit des suc grossiers ; la plupart même en interdisent l'usage parmi nos alimens : rien n'est cependant si ordinaire que de la voir servir sur nos tables ; on ne remarque pas même qu'elle produise de mauvais effets dans ceux qui en mangent , pourvu cependant qu'on n'en fasse point d'excès ; en tout cas , on peut dire que si ce poisson n'est pas salutaire , au moins n'est-il pas généralement pernicieux.

Pour que la tanche soit bonne , il faut la choisir tendre & bien nourrie ; sa faveur est plus ou moins agréable , suivant qu'elle se rencontre dans une eau plus au moins claire & limpide. Les anciens Auteurs nommoient ce poisson *piscis ignobilis , vilis & pauperum cibus*. Le Poëte Ausonne lui a donné le nom de *vulgi solatium*. Rien ne prouve mieux le peu de cas qu'on en faisoit anciennement.

En disséquant la tête de la tanche , on trouve deux petites pierres qui s'emploient en Médecine , comme absorbantes , détersives & diurétiques : on les prescrit

en poudre, depuis la dose de douze grains jusqu'à deux scrupules, pour arrêter le flux, fortifier l'estomac, pousser par les urines & chasser les glaires & les graviers des reins & de la vessie.

Lemery, dans son *Traité des alimens*, dit qu'on emploie ce poisson à l'extérieur comme remède; on l'applique au poignet ou à la plante des pieds, pour calmer l'ardeur de la fièvre & pour faire fortir le venin au-dehors: on le met aussi sur la tête, suivant le même Auteur, pour adoucir les douleurs de cette partie. Les continuateurs de la matière médicale de Geoffroy disent qu'on l'applique encore sur les articulations dans les douleurs de la goutte. Une des vertus de la tanche la plus célébrée dans les Auteurs, c'est la qualité qu'elle a, dit-on, de guérir la jaunisse: on applique de ces poissons successivement sur la région ombilicale & sur celle du foie, on les y laisse jusqu'à ce qu'ils meurent; ce poisson paroît pour lors jaune & est enflé du côté où il a été appliqué; au reste, quoi qu'en disent quelques Médecins, ce remède paroît fort équivoque, & rarement produit-il l'effet qu'on en espère; mais l'avantage qu'il y a de s'en servir, c'est qu'il paroît ne pouvoir être de sa nature propre à faire aucun mal. Quand les malades desirent de ces sortes de remèdes, il faut les laisser contenter; mais en même tems, un Médecin prudent ne doit pas négliger les remèdes intérieurs. Ce que nous observons au sujet de la vertu de la tanche pour la jaunisse, doit pareillement s'appliquer à tout ce qui concerne sa vertu fébrifuge. Schroder dit que les cendres de la tanche & spécialement de sa peau prises intérieurement, guérissent les fleurs blanches des femmes. Le fiel de la tanche est, dit-on, très-bon pour les maladies des oreilles, si on en met dedans avec un peu de coton.

Outre la tanche d'eau douce, il se trouve encore dans la mer une tanche qui porte le même nom; la tanche

marine a la chair très-molle & ressemble beaucoup à la perche de mer ; son museau est pointu & alongé comme celui de la perche ; la situation , le nombre & la figure des nageoires de ces deux poissons sont les mêmes ; la seule différence qu'on y remarque , c'est que la bouche de la tanche est plus grande ; la mâchoire supérieure de cette dernière est aussi munie de dents plus grandes que celle de la perche de mer , & la tête est plus grosse ; ses nageoires n'ont point de petites taches rousses , & on ne remarque point dans la tanche de mer , comme dans la perche , des lignes transversales noires ; on observe seulement à la tête & aux ouvertures des ouies de celle-là de petites lignes & des points bleus ; les écailles du mâle de cette espèce de poissons sont plus larges & plus noires que celles de la femelle ; c'est au milieu de l'algue marine , que cette tanche dépose ses œufs pour y éclore & les mettre à l'abri des tempêtes. On ne se sert point de ce poisson parmi nos alimens.

TAON. C'est un insecte ailé , qui est semblable à une très-grosse mouche ; ses yeux sont gros , souvent rayés de jaune verd & de brun rougeâtre ; son ventre est gros & large ; ses ailes sont assez fortes , garnies de nervures considérables & quelquefois joliment panachées de taches blanches & de bandes noires. Les couleurs des taons sont en général assez obscures ; les antennes de ces insectes sont composées d'anneaux qui forment un fil court terminé en pointe. Le troisième anneau a souvent une appendice latérale plus ou moins longue ; ce qui fait alors paroître l'antenne comme fourchue ; à la bouche du taon est une espèce de trompe , accompagnée à droite & à gauche d'espèces de grosses dents blanchâtres & pointues , outre les étuis qui enveloppent la trompe ; ces dents se joignent ensemble par leur extrémité , lorsque l'insecte les approche , mais elles peuvent s'écarter à droite & à gauche.

Le taon mange les fruits ; il se nourrit aussi du sang des chevaux , des bœufs & d'autres quadrupedes dont la peau est épaisse ; ses especes de crocs aigus paroissent lui avoir été donnés pour percer le cuir , & pouvoir ensuite sucer le sang avec sa trompe. Il incommode extrêmement les gros animaux pendant l'été , il les pique de tous côtés , suce leur sang & les agite de maniere à les rendre comme furieux & quelquefois leur causer la mort : on trouve pour l'ordinaire les taons en abondance dans les prés bas & les bois humides.

Les jardiniers donnent encore le nom de *taon* , *ton* , *ver blanc turc* au *ver du hanneton*. C'est une grosse larve blanche , qui a six pieds , & qui provient des œufs du hanneton : elle reste sous cette forme pendant l'espace de près de quatre ans , & toutes les années elle change au moins une fois de peau , & quand l'hiver approche , elle s'enfonce profondément en terre pour se garantir du froid ; cette larve ronge les racines des plantes & même celle des arbres , c'est un animal destructeur pour les jardins ; le meilleur remede c'est de chercher cet ennemi au pied des plantes que l'on voit fannées , & de fouir de tems en tems les sentiers des couches & des quarrés bien fermés , parce qu'il s'y arrête. Les maraichés des environs de Paris prétendent que le crotin de tous les chevaux qui mangent du son , produit quantité de ces taons si nuisibles aux jardins , mais je ne fais sur quel fondement , à moins que le hanneton le préfere à toute autre substance pour y déposer ses œufs.

TARIER. C'est un petit oiseau de la Lorraine , de la grandeur du traquet , qui vit dans les buissons & se nourrit de mouches & de vermisseaux. Voyez notre *Aldrovandus Lotharingiæ*. Il faut , pour le prendre , beaucoup d'industrie.

TARIN. C'est un oiseau dont la tête est noire , le dessus du corps verd , & dont néanmoins les tuyaux des plumes noircissent au dos ; son croupion est d'un

verd jaunâtre ; sa gorge & sa poitrine font de la même couleur , mais un peu plus pâle ; son ventre est blanc ; ses plumes font jaunâtres sous la queue , piquées de taches brunes oblongues le long de la tige ; ses ailes font marquées d'une plaque transversale jaune ; les deux plumes du milieu de la queue font noires , les autres font plus de la moitié d'un très-beau jaune , avec des sommités noires.

On distingue le mâle de la femelle , en ce qu'il a la tête plus noire , & le ventre , la poitrine & le croupion plus colorés ; les jeunes ont aussi les couleurs plus vives que les vieux , c'est ce qui les différencie ; aussi ceux qui font pris tout récemment , se distinguent principalement par la beauté & la vivacité de leurs couleurs d'avec ceux qui font en cage depuis long-tems.

On ne fait , dit Olin , Auteur Italien , aucune particularité sur la maniere avec laquelle ces oiseaux font leur nid & leur ponte , puisqu'ils ne les font pas en Italie. Ils viennent , ajoute-t-il , selon quelques Ornithologistes de la Grece , & selon d'autres de la Hongrie & des Cantons Suisses ; & en effet , ce dernier sentiment est probable , puisque tous les Naturalistes de la Suisse en font mention , en disant qu'il s'en trouve dans leurs pays une très-grande quantité , surtout pendant l'été ; on pourroit aussi ajouter qu'il s'en trouve beaucoup dans la Lorraine & l'Alsace ; ils y font même leurs nids dans les bois & les vergers. Le chant de ces oiseaux est tout-à-fait agréable & varié ; aussi les estime-t-on pour les nourrir en cage , ils apprennent même facilement le chant des autres oiseaux , principalement celui du chardonneret. A Rome , plusieurs personnes les apprivoisent , il est même très-aisé de le faire ; on les habitue à revenir sur le poing comme les éperviers , & se tenir hors de leur cage ; pour cet effet , on est long-tems sans leur donner à manger , on les affame pour ainsi dire , & on leur

montre une noix cassée qu'on leur fait manger sur le poing, en tenant dans la même main un grelot, pour les habituer ainsi à retourner sur le poing à toute heure qu'on voudra au son du grelot.

On prend ces oiseaux, pendant l'automne, au filet, lorsqu'ils passent de la montagne dans la plaine : la quantité qu'on en prend est si grande, qu'on ne s'en soucie pas ; ils volent par bandes, & s'il s'en abat un, tous les autres s'abattent aussi-tôt, c'est ce qui est cause qu'on en prend plusieurs.

Ces oiseaux vivent à la campagne de la même manière que le chardonneret, ils se nourrissent de graines de chardons, & ils se tiennent presque toujours sur les épines ; quand ils sont en cage, on leur donne du pain ou du chenevis : la durée de leur vie est d'environ huit à dix ans.

TAUPE. Le dégât que font les taupes dans les prairies & sur-tout dans les jardins, est trop considérable pour ne pas chercher tous les moyens de pouvoir les en éloigner, & même de les détruire ; c'est à quoi nous nous attacherons dans cet article : mais avant que de le faire, nous allons rapporter l'histoire naturelle de cet animal, d'après M. de Buffon.

Cet animal, dit ce Naturaliste François, sans être aveugle, a les yeux si petits, si couverts, qu'il ne peut faire aucun usage du sens de la vue. En dédommagement, la nature lui a donné avec magnificence l'usage du sixième sens, un appareil remarquable de réservoirs & de vaisseaux, une quantité prodigieuse de liqueur féminale, des testicules énormes, le membre génital excessivement long ; tout cela secrètement caché à l'intérieur, & par conséquent plus actif & plus chaud. La taupe, à cet égard, est de tous les animaux le plus avantageusement doué, le mieux pourvu d'organes & par conséquent de sensations qui y sont relatives ; elle a de plus le toucher délicat ; son poil est doux comme de la soie ; elle a l'ouïe très-fine &

de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrémité des pieds des autres animaux, & presque semblables aux mains de l'homme; beaucoup de force pour le volume de son corps, le cuir ferme, un embonpoint constant, un attachement vif & réciproque du mâle & de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre société, les douces habitudes du repos & de la solitude, l'art de se mettre en sûreté, de se faire en un instant un asyle, un domicile, la facilité de l'étendre & d'y trouver, sans en sortir, une abondante subsistance. Voilà sa nature, ses mœurs & ses talens, sans doute préférables à des qualités plus brillantes & plus incompatibles avec le bonheur, que l'obscurité la plus profonde.

Le domicile où les taupes font leurs petits, est fait avec une intelligence singulière; elles commencent par pousser, par élever la terre & former une voûte assez élevée; elles laissent des cloisons, des espèces de piliers de distance en distance; elles pressent & battent la terre, la mêlent avec des racines & des herbes, & la rendent si dure & si solide par-dessous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte, à cause de sa connexité & de sa solidité; elles élevent ensuite un tertre par-dessous, au sommet duquel elles apportent de l'herbe & des feuilles pour faire un lit à leurs petits; dans cette situation, ils se trouvent au-dessus du niveau du terrain, & par conséquent à l'abri des inondations ordinaires, & en même tems à couvert de la pluie, par la voûte qui recouvre le tertre sur lequel ils reposent. Ce tertre est percé tout autour de plusieurs trous en pente, qui descendent plus bas & s'étendent de tous côtés, comme autant de routes souterraines par où la mère taupe peut sortir & aller chercher la subsistance nécessaire à ses petits. Ses sentiers souterrains sont fermes & battus, s'étendent à douze ou quinze pas & partent tous du domicile comme des rayons d'un centre; on y trouve aussi-bien que sous

la voûte, des débris d'oignons de colchique, qui font apparemment la première nourriture qu'elle donne à ses petits. On voit bien par cette disposition qu'elle ne sort jamais qu'à une distance considérable de son domicile, & que la manière la plus sûre & la plus simple de la prendre avec ses petits, est de faire autour une tranchée qui l'environne en entier, & qui coupe toutes les communications; mais comme la taupe fuit au moindre bruit & qu'elle tâche d'emmenner ses petits, il faut trois ou quatre hommes qui travaillent ensemble avec la bêche, enlèvent la motte toute entière ou fassent une tranchée presque dans un moment, & qui ensuite les saisissent & les étendent aux issues.

C'est pour l'ordinaire sur la fin de l'hiver que les taupes s'accouplent; elles ne portent que très-peu, puisqu'on trouve déjà beaucoup de petits au mois de Mai. M. de Buffon croit que les taupes produisent plusieurs fois par an, mais cependant il n'ose pas l'affurer.

La taupe a grand soin de fermer toujours l'entrée de sa retraite; elle en sort rarement, & quand elle le fait, c'est qu'elle s'y trouve forcée par l'abondance des pluies d'été; elle pratique dans la prairie une route en rond, & pour l'ordinaire, dans les jardins, un boyau long: elle ne réside ni dans la fange, ni dans les terrains durs, trop compactes ou trop pierreux; il lui faut une terre douce, abondamment garnie de racines succulentes, & sur-tout bien peuplée d'insectes & de vers, qui font sa principale nourriture.

Les taupes ont très-peu d'ennemis, il leur est facile d'échapper aux animaux carnassiers; le débordement des rivières est ce qu'il y a pour elle de plus dangereux; c'est ce qui empêche que leur trop grande multiplication ne devienne à la suite trop incommode. C'est à tort que quelques Auteurs prétendent que la

taupe dort pendant tout l'hiver ; cela est si faux , qu'on les voit pousser la terre dans cette saison comme en été ; elles cherchent à la vérité , dit M. de Buffon , les endroits les plus chauds. Les jardiniers en prennent souvent autour de leurs couches , aux mois de Décembre , de Janvier & de Février. On a remarqué que la taupe n'habite communément que les pays cultivés ; on n'en voit point dans les déserts arides , ni dans les climats froids , où la terre se trouve gelée pendant la plus grande partie de l'année.

Les continuateurs de la matiere médicale de Geofroy , disent que comme la taupe a une habitation différente de celle des autres animaux à quatre pieds , elle a aussi des organes appropriés d'une maniere curieuse & convenable à tous égards à sa vie souterraine ; elle a le nez mince & pointu , d'une force & d'une dureté particulieres ; son col , son grouin , ses yeux & ses oreilles sont parfaitement conformes à sa maniere de vivre sous terre.

M. Gautier , Auteur des Observations sur l'Histoire Naturelle , a donné la description de toutes les parties intérieures & extérieures de la taupe.

Ce même Auteur soutient que cet animal jouit de l'organe de la vue ; contre le sentiment de plusieurs Naturalistes ; ses yeux ne paroissent petits , que parce qu'ils sont cachés par les poils qui les couvrent , & qui environnent le muscle cutané de leurs globes ; au reste , cet habitant des ténèbres ne se sert que de l'odorat dans les routes obscures & tortueuses qu'il suit pour chercher sa retraite & sa nourriture. M. de la Faille , Secrétaire de l'Académie de la Rochelle , prétend que la plupart des routes usitées pour les taupes sont inefficaces ; il n'y a , suivant lui , qu'un seul moyen pour y parvenir ; il est même très-simple , & quoique négligé , il réunit toutes sortes d'avantages , sans être sujet à aucun inconvénient. Par son moyen , ajoute-t-il , on peut détruire sans peine & sans retour

cet animal malfaisant. Tout le monde connoît les taupieres , ou en peut prendre connoissance. Ce sont de légers tuyaux de bois , ou si l'on veut , des fourreaux cylindriques d'un bois facile à employer , longs de neuf à dix pouces sur dix-huit lignes de diametre intérieur. Cette proportion est essentiellement nécessaire ; l'un des bouts réduit à cette largeur , va se terminer de l'autre à un trou assez étroit , pour ne laisser à l'air extérieur qu'une libre communication ; les bords de l'ouverture doivent être minces , pour s'appliquer facilement sur les concours du boyau & présenter moins d'obstacle au passage de l'animal : on a soin , pour cet effet , de l'écraser ; mais il vaut mieux faire cette échancrure dans les dehors , parce que le diametre de la taupiere ne souffre intérieurement aucune altération ; on arrondit la partie supérieure de cette machine : au lieu de ressort , on adapte simplement à l'embouchure une soupape de bois évidé , dont les deux branches écartées dans l'extrêmité forment une espece de triangle , qui partage l'ouverture de la taupiere en trois portions assez égales. Cette piece principale s'y attache dans le point réuni des branches , par le moyen d'une cheville qui lui donne tout le jeu possible , jeu qui lui permet de s'élever facilement & de donner par là un libre passage à tout ce qui peut le presser du dehors , mais dont le poids & la situation ne manquent point , par une chute nécessaire , d'en fermer l'ouverture après l'entrée de l'animal. Une attention essentielle , suivant M. de la Faille , & qu'on n'a pas communément , est de placer convenablement cette piece & de l'enchâsser dans un petit creux fait au bois du fourreau , de façon qu'elle ne déborde point sur sa largeur. Le bois de frêne ou celui d'obier est le meilleur pour la construction de ce piege ; on peut encore se servir du bois de noyer ou de sycomore. Si les taupieres jusqu'à présent n'ont pas été aussi utiles qu'elles auroient dû l'être pour la destruction des

taupes ,

taupes , c'est qu'on n'a jamais su les bien construire ni en faire usage. Nous allons entrer , à ce sujet , dans quelques détails , toujours cependant d'après M. de la Faille.

Après avoir façonné la taupiere suivant la forme & proportion indiquées , on saisit pour s'en servir les occasions que la taupe ne fournit que trop souvent ; elle forme en fouillant une multitude de taupinieres , nuisibles à toutes sortes de terrain.

Pour appliquer la machine , il ne faut pas attaquer indifféremment , ni au hasard , le premier monticule , mais il faut choisir celui dont la terre est la plus fraîche , & sous lequel l'animal réside encore , ou dont il n'est pas fort éloigné ; deux taupieres au lieu d'une , ne peuvent produire qu'un meilleur effet ; on commence d'abord par écarter toute la motte de terre , jusqu'à ce qu'on soit parvenu à découvrir le conduit de la taupe , & en cas que la terre vienne à s'ébouler , comme cela arrive assez souvent , on la tirera au-dehors , & on pressera avec la main les bords du trou pour les raffermir ; mais cette opération ne suffit pas encore. Avant d'enfoncer le piege , il faut observer d'où vient le vent & incliner la machine du côté où il souffle , pour que l'effet de l'air , qui s'insinue aussi-tôt par le petit trou de l'extrémité supérieure , jusques dans les conduits souterrains de la taupe , s'y fasse sentir avec plus de violence ; par une espece d'antipathie , que ce quadrupede a pour l'air frais & les vents coulis , selon qu'il est plus ou moins éloigné , il accourt sur le champ ou quelques heures après , visiter le désordre qu'il croit être arrivé au toit de sa maison par quelque crevasse ou éboulement de terre ; pour y remédier , il tourne & retourne jusqu'à ce qu'il ait découvert la brèche , & pendant qu'emporté par le feu de sa vivacité , il parcourt sans discrétion les détours de son labyrinthe , il ne manque point de tomber dans la route qui le conduit à sa perte ; irrité

même par le souffle incommode du vent, il enfle avec une espece de fureur l'embouchure du piege, pousse la soupape qui lui résiste peu & s'enfonce dans la taupiere qui devient sa prison.

Il y a encore une autre façon de placer le piege ; on coupe avec une pelle ferrée, ou tout autre instrument tranchant, le boyau qui se trouve entre deux taupinieres nouvellement faites, de façon qu'on enleve quinze à dix-huit pouces de terre. Cette opération présente deux ouvertures, une à droite, l'autre à gauche ; on introduit dans chacune une taupiere posée dans un sens contraire ; on n'a pour lors aucune attention ni au vent, ni à la direction du piege, il suffit uniquement que l'air soit frais & vif pour réussir ; aussi cette chasse a-t-elle une saison propre. On prétend que les mois les plus favorables sont ceux de Février, de Mars & quelquefois d'Avril ; les vents du nord & du nord-est, qui regnent communément pendant ces mois, mettent les taupes en grand mouvement ; on ne prend jamais au piege les petits de la taupe ; quelquefois les taupes, au lieu d'entrer dans le piege, remplissent si exactement de terre la taupiere, qu'on a peine à la vuider ; ce qui n'arrive pour l'ordinaire que lorsque la machine est trop large, trop élevée de terre, placée debout ou mal façonnée. Pour reconnoître ce qui se passe dans le piege, il ne faut jamais le lever de place, à moins qu'on ne s'y trouve forcé par le frottement ou le bruit que fait l'animal lorsqu'il est pris. On se sert en tout autre tems d'une baguette qu'on introduit comme une espece de sonde par le trou d'en-haut ; le plus ou le moins de résistance qu'elle éprouve, sert d'avis ; plusieurs prétendent cependant que le trou d'en-haut n'est pas nécessaire. M. de la Faille avoue effectivement que ce trou n'est pas nécessaire pour le printems, mais que pour l'été on ne peut guere s'en dispenser, parce que les taupes sont pour lors assoupies, & qu'il faut absolument pour

les faire sortir, un vent frais qui les incommode.

Si malgré toutes les précautions qu'on s'est données, l'animal, loin d'entrer dans le piège & de chercher à réparer son ancienne habitation, en forme une nouvelle, il faut transporter, le plutôt qu'on peut, la machine à un des derniers monticules qu'elle aura poussés dehors, ou plutôt au conduit qui s'y rend; par le moyen de cette attention, il est fort rare qu'on ne se rende le maître de cet animal.

Quand la taupe, pour avoir resté trop long-tems dans le piège, vient à y mourir, il ne faut pas se servir de nouveau de ce piège, sans l'avoir fait passer à un feu léger, ou sans l'avoir exposé pendant quelques heures à l'ardeur d'un soleil vif; on feroit même encore mieux de le plonger dans l'eau, de le bien frotter avec un bouchon de paille, de le faire sécher & de ne l'employer que quand l'odeur de l'animal qui y est mort, ou qui peut même y avoir lâché son urine, est totalement dissipé.

Mais il ne suffit pas encore d'avoir des pièges sûrs & commodes pour détruire les taupes, il faut savoir les y attirer; on se sert pour cet effet dans l'Anjou, d'un appât composé de civette, du jus de poireau & de galipot, dont les paysans de cette Province frottent les pièges & le dessous de leurs sabots. Les taupes les suivent à la trace, & ne manquent pas de donner tête-baissée, comme on dit, dans les embûches qu'ils leur dressent. Les taupieres doivent être considérées comme un conduit que l'art a inventé pour y attirer l'animal destructeur des prairies.

Ce n'est qu'en cachant le piège qu'on peut se flatter de quelque succès dans cette chasse; tout consiste à copier la nature & à se modeler sur le boyau de la taupe.

Les chiens sont des animaux qu'on pourroit employer très-utilement à la destruction des taupes; il y a auprès de Portsmouth, dit Childrey, une race de

petits chiens dont on se fert pour la chasse des taupes ; ces chiens imitent parfaitement dans leur manège les ruses que nos jardiniers emploient en pareille occasion. Comme ils sont munis d'un excellent odorat , la terre qui recouvre la taupe assez légèrement pour l'ordinaire , ne les empêche pas de la suivre à la piste ; ils flairent tous les boyaux fraîchement creusés , & ayant reconnu celui dans lequel elle se tient , ils grattent la terre jusqu'au conduit & ils les mettent ainsi à découvert ; ils se placent pour lors en faction pour attendre leur proie ; à l'approche de la taupe ils redoublent d'attention , le sens exquis dont ils sont doués leur apprend ; à peine la taupe paroît sur le bord de son trou pour le boucher , qu'ils se jettent dessus , la blessent ou l'étourdissent. Les chiens chasseurs creusent ensuite avec vivacité le boyau , après quoi , ils déterrent la taupe avec leurs pattes , & la meurtrissent de leurs dents , tant qu'elle montre un reste de vie ; toute cette besogne est l'ouvrage d'un instant.

Quoique nous révoquions en doute la plupart des secrets pour attraper les taupes , il est néanmoins à propos d'en rapporter quelques-uns. Olivier des Serres , Chomel , les Auteurs de la Maison Rustique , du Dictionnaire d'Agriculture , en indiquent plusieurs ; mais la plupart sont difficiles à pratiquer , & en même tems si obscurs & si incertains , qu'on ne peut y ajouter foi , ainsi que nous l'avons déjà observé. On peut les chasser , disent les modernes Rurographes , en fichant dans la terre où elles font leurs traînasses , des petits bâtons de sureau , ou en jettant dans leur trou des branches de saule ou du chanvre verd , de la poirée , de l'oignon , des noix lessivées , ou de la fiente de pourceau , ou en y plantant du ricin. On peut placer encore cinq ou six écrevisses le long des murs & autres endroits où elles viennent , même au bord de leur trou , & cette corruption les écartera

Bientôt ; enfin on peut mettre une taupe vivante dans un pot verni intérieurement & enfoui pour cet effet à fleur de terre , ses cris ne manqueront pas d'en attirer d'autres ; voilà à quoi se réduisent la plupart des secrets qu'on lit dans les Auteurs , qui sont reconnus à présent par l'expérience qu'on en a faite pour insuffisans , faux , & propres tout au plus à éloigner d'un terrain , pour très-peu de tems , les taupes , qui ne manquent pas à la suite d'y revenir.

Nos Anciens dressaient à la taupe des pièges avec un nœud coulant de fil de fer , qu'ils avoient soin d'introduire dans le trou de l'animal , & qui à son passage la faisoit par quelques parties du corps ; les Grecs remplissoient une noix de soufre & de résine , & après avoir exactement bouché toutes les ouvertures du souterrain , à la réserve d'une seule , ils enfermoient dans cette dernière la noix enflammée , en sorte que le vent pût emporter la fumée & l'odeur dans les conduits les plus reculés : ils ne manquoient point par-là , sinon d'étouffer les taupes , du moins de les mettre en fuite. Ceux-ci se servoient encore utilement de la lie d'huile ; ceux-là réduisoient en poudre de l'ellebore blanc & la racine de mercuriale sauvage , & au défaut de l'une & de l'autre , celle d'aconit , qu'ils mêloient avec le lait de brebis & la farine ordinaire. Ils en faisoient une pâte ferme qu'ils offroient en divers endroits aux besoins de la taupe , qui s'empoisonnoit avec cette nourriture.

M. de Bonami , Professeur en Botanique à Nantes , dit que les payfans des environs de sa Ville , emploient à la destruction des taupes une recette bien simple ; elle consiste simplement dans quelques tranches de pommes saupoudrées d'arsenic , que ces gens introduisent dans le trou , mais cette recette est dangereuse. On voit rarement des taupes dans les jardins où on cultive du stramonium : on met du fruit de cette plante dans les trous de taupe ; ce fruit , soit par ses piquans ,

soit par sa puanteur, les éloigne à l'instant ; les taupes n'habitent que très-peu les jardins de botanique peuplés de plantes médicinales.

M. Ducarne de Blangy a publié en 1770 une méthode pour détruire les taupes, qu'il assure être supérieure à toute autre ; cette méthode consiste en une petite machine qui ne coûte pas deux sols, & que chacun peut s'amuser à faire soi-même ; elle est fort en usage dans un canton du Hainaut ; il seroit à souhaiter qu'elle le fût également par toute la France.

Son grand avantage consiste principalement en deux points essentiels : 1°. en ce que sans être obligé, comme avec presque toutes les autres, de déranger la taupiere & de l'ôter de terre, on est informé à point nommé du moment où la taupe est prise, ou de celui où elle ne l'est pas encore ; ce qui fait qu'on la laisse en place jusqu'à ce que l'animal soit pris, ou jusqu'à ce qu'on juge à propos de la retirer pour la mettre ailleurs ; 2°. en ce que, de quelque côté que viennent la taupe, elle peut également s'y prendre.

Pour faire cette taupiere, on prend trois petites planches de cinq pouces & quelques lignes de longueur, sur deux pouces & demi de largeur & sur trois ou quatre lignes d'épaisseur ; on perce sept trous à une de ces planches, un au milieu d'environ trois lignes de diamètre ; deux, à deux de ses coins, d'un même côté en longueur, à quatre ou cinq lignes de ses bords, & quatre aux deux autres coins de la même planche, dont deux pareillement à quatre ou cinq lignes de ses bords, & les deux autres à cinq ou six lignes de distance de ceux-ci. Les trous qui sont aux quatre coins de la planche, sont destinés à recevoir les extrémités de deux petites baguettes de bois pliant, auquel on donne la forme d'un demi-cercle d'environ deux pouces de rayons, enforte que chaque baguette forme une petite arcade ; on a en même tems deux ficelles, on attache à une des extrémités de ces deux baguettes,

On des bouts de chacune de ces ficelles, & on les lie si fortement qu'elles ne puissent s'en détacher; on les passe ensuite par chacun de leurs autres bouts, au travers des deux trous qui sont voisins de ceux où on a inséré les deux baguettes; ces deux ficelles doivent avoir chacune dix à douze pouces de longueur; on aura ensuite une autre longue de cinq à six pouces; on attache les deux premières ficelles après cette dernière vers son milieu, où elles se réunissent; on a en outre une petite perche pliante & fort élastique. Voici actuellement la manière de se servir de cette machine: on fait prendre aux deux ficelles collatérales la même rondeur que les demi-cercles; on passe un bout de la ficelle où se trouvent attachées les deux autres, par le trou du milieu de la planche; on fait un nœud à ce bout, & on l'arrête dans le trou par le moyen d'une cheville d'environ deux pouces de longueur, qui puisse se défaire au moindre choc; on place ensuite la planche de façon que les arcades formées par les baguettes, se trouvent placées en terre, & on soutient cette planche par les deux autres, au moyen de quatre petits crochets de bois qu'on enfonce bien avant en terre; on attache en même tems l'extrémité supérieure de la ficelle au milieu, à l'extrémité de la perche, à laquelle on fait prendre une situation inclinée. Quand la taupe passe par un des demi-cercles, en poursuivant sa route, elle fait tomber la petite cheville du milieu, pour lors la corde s'échappe par le trou, & en s'échappant, elle rend à la perche sa première situation; mais la perche ne peut se rétablir dans son premier état, sans qu'elle ne tire à l'instant les deux ficelles qui sont attachées vers le milieu de l'autre ficelle & en les tirant, elle serre nécessairement la taupe, qui se trouve par-là infailliblement prise; lorsqu'une taupe a fait une motte ou taupinière dans le jardin ou dans un pré, on fait découvrir cette motte pour voir la direction du passage souterrain; on fait ensuite chercher

E e iv

avec une bêche, à une distance de quatre ou cinq pieds de la motte, l'ouverture par où passe la taupe: ce passage n'est pour l'ordinaire qu'à deux ou trois pouces de profondeur; on fait couper avec la bêche le terrain à côté, de la longueur & de la largeur de la taupiere, c'est-à-dire, de cinq pouces & quelques lignes de longueur, sur environ trois pouces de largeur. C'est là précisément où on doit tendre sa machine, ayant principalement attention que ses deux extrémités répondent aux deux extrémités du passage de la taupe. Quand on arrive dans le jardin, si on apperçoit que la perche est détendue, c'est une marque que la taupe est prise. Une observation essentielle qu'on doit encore faire pour placer la machine, c'est qu'il ne faut jamais la mettre dans l'endroit où l'animal a bouté, parce qu'il pousse alors toujours la terre devant lui, en remplit la machine, & ne peut par conséquent s'y prendre. Si la taupe passe à côté de la taupiere, ce qui est rare, il faut déplacer cette machine & la mettre dans un autre endroit; pour peu qu'on ait d'expérience, dit l'Inventeur de cette découverte, on est sûr de détruire presque toutes les taupes d'un jardin ou d'un pré.

La chair de la taupe a l'odeur de celle du lapin, & la substance de sa peau est épaisse comme celle d'un chamois. Agricola dit qu'on fait avec la peau de taupe, des chapeaux qui sont d'une extrême beauté; on fait aussi avec la peau de ces animaux, des habits fourrés qui sont très-chauds pour l'hiver. La taupe en son entier, son cœur, son foie & son sang sont d'usage en Médecine; la cendre de cet animal calcinée est propre, à ce qu'on dit, contre les rhumatismes, la lepre & les écrouelles; on la prescrit pour lors depuis la dose d'un demi-gros jusqu'à deux scrupules, qu'on fait infuser dans un verre de vin; on la mêle aussi avec du miel & de l'huile, & on se sert de ce mélange en liniment contre les mêmes maladies. Une taupe vivante étouffée dans la main, passe pour un fébrifuge

Éprouvé ; & Muller ose même avancer que la main de celui qui a étouffé une taupe , appliquée sur les écrouelles & même sur les cancers , a la vertu de les guérir ; ces fortes de fait méritent confirmation , ils n'ont même aucune vraisemblance. Schroder rapporte que le cœur de la taupe desséché & pulvérisé est très-propre pour la cure des hernies ; on en prend tous les jours un , ce qu'on continue pendant trois ou quatre jours. Le foie desséché & pulvérisé de cet animal , est très-bien indiqué , suivant les Auteurs , dans les vapeurs histériques & dans les tranchées des femmes nouvellement accouchées ; si l'on frotte la tête avec du sang récent des taupes , on fait revenir les cheveux ; mais la graisse de cet animal a une vertu tout-à-fait opposée , elle les fait tomber ; aussi s'en sert-on , quand on en a une trop grande quantité. On recommande encore le sang de taupe , comme un excellent remède dans la gangrene , & spécialement dans celle des mamelles ; on en enduit pour cet effet un papier ou un linge blanc , qu'on laisse sécher ; après quoi , on le trempe dans quelqu'eau appropriée , & on l'applique sur la partie affectée ; quand les enfans sont sujets aux convulsions , on fait , avec la peau des taupes , des calottes ou bonnets , qu'on met sur leurs têtes. Dans les campagnes , on donne intérieurement aux bœufs malades , des bols faits avec la terre des taupinieres ; cette terre est d'un grand usage chez les jardiniers fleuristes ; ils la mêlent avec du terreau , pour y planter les oignons & cayeux de leurs fleurs. Les taupinieres sont très-avantageuses dans les vignes ; elles ne le sont pas tant dans les pâturages , quoique cependant quelques fermiers , qui engraisent du bétail , les regardent comme une augmentation de terrain , & par conséquent d'herbes ; mais dans les prairies qu'on fauche , il faut nécessairement les abattre , pour que la faux puisse y couper l'herbe près de terre.

M. de la Faille a publié la description d'une taupe

singuliere , qu'il appelle la taupe du Canada ; comme cette taupe mérite d'être connue , nous avons joint ici la figure à celle de la taupe ordinaire.

TAUPE-GRILLON ou **COURTILLIERE**. C'est l'animal le plus hideux & le plus singulier de tous ceux de sa classe ; sa tête , proportionnellement à la grandeur de son corps , est petite , alongée , avec quatre antennes grandes & grosses & deux longues antennes minces comme des fils ; derriere ses antennes sont ses yeux , & entre ses deux yeux , on en remarque trois autres lisses & plus petits , ce qui fait cinq en tout , rangés sur une même ligne transversale ; le corcelet de cet insecte forme une espece de cuirasse alongée , presque cylindrique , qui paroît comme veloutée ; les étuis , qui sont courts , ne vont que jusqu'au milieu du ventre , ils sont croisés l'un sur l'autre & ont de grosses nervures noires ou brunes ; ses ailes repliées se terminent en pointes , qui débordent non seulement les étuis , mais même le ventre de l'animal ; celui-ci est mol & se termine par deux pointes ou appendices assez longues ; mais ce qui fait la principale singularité de cet insecte , ce sont ses pattes de devant qui sont très-grosses , applaties , & dont les jambes très-larges se terminent en-dehors , par quatre grosses griffes en scie , & en-dedans par deux seulement ; entre les griffes est situé & souvent caché le tarse ou le pied. Tout l'animal est d'une couleur brune & obscure ; il vit sous terre , principalement dans les couches , où il fait souvent beaucoup de ravages en coupant & rongant les racines ; ses pattes de devant qui sont dentelées en scie , lui servent à cet usage ; tout son corps est un peu velu ; cet insecte a dix-huit lignes de longueur sur quatre de largeur ; il est du genre des grillons. Linnæus dans son *Fauna succicus* le nomme *grillus pedibus anticis palmatis*.

M. Pluche donne la description du nid de la courtilliere : c'est , dit-il , un morceau de terre mastiqué , dans le cœur duquel se trouve une chambrette ca-

able de contenir deux avelines, où sont logés tous les œufs de l'animal. Ce monceau est gros comme un œuf ordinaire de poule, & est environné d'un petit fossé; si on en fend un par le milieu avec le couteau, on s'apercevra que l'entrée de la chambrette a été rebouchée; on y remarquera environ cent cinquante œufs, & on sera surpris de la précaution que l'insecte a eue de les bien couvrir; & en effet, si ces œufs prenoient tant soit peu l'air, la chaleur convenable manqueroit, il n'y auroit plus par conséquent de postérité à espérer; une autre raison qui oblige les courtillières, dit M. Pluche dans son Spectacle de la Nature, à boucher si exactement la loge où elles mettent leurs œufs, & à l'environner d'un fossé, c'est qu'il y a un petit animal noir, ennemi de leur espece, qui est apparemment un scarabée, qui court sous terre & tâche de dévorer leurs œufs ou leurs petits; mais aussi, ajoute ce même Auteur, il y a toujours quelque'un de la famille en sentinelle sur le bord du fossé. Quand la bête noire vient à rouler dedans pour aller chercher sa proie, on lui court sus & on s'en délivre. Si la courtillière se trouve attaquée à la fois par trop d'ennemis, elle fait alors usage de ses retraites & de ses détours qu'elle pratique toujours sous terre, & se délivre par là du danger.

Aux approches de l'hiver, les courtillières emportent le réservoir qui contient les œufs; elles le descendent fort avant en terre & toujours au-dessous de l'endroit où la gelée peut parvenir; à mesure que le tems s'adoucit, on remonte le magasin, & on l'approche enfin assez près de la superficie pour y faire sentir l'impression de l'air & du soleil; revient-il une gelée, on regagne le bas.

Les courtillières font le même bruit que les grillons domestiques, & elles fouillent & élevent de petits monceaux de terre comme les taupes, d'où leur est probablement venu le nom de *taupe grillon*. Quand les payfans entendent crier ces insectes, ils en augu-

rent une année de fécondité ; on les nomme en Normandie *taupettes*, & dans le pays Messin *tait*. Il arrive quelquefois que ces animaux mordent les doigts des personnes qui fouillent la terre ; on dit que cette morsure est vénimeuse, ce qui n'est pas encore bien constaté ; tout ce qui est de sûr, c'est que souvent les porcs avalent de ces insectes tout vivans en fouillant la terre, & ils en périssent presque aussitôt ; mais c'est moins parce que ces insectes sont vénéneux, que parce qu'ils piquent leur estomac & leurs intestins, & leur occasionnent la mort par ces moyens plutôt mécaniques que vénéneux.

L'Auteur du Dictionnaire Économique, rapporte plusieurs méthodes pour détruire ces insectes, qui font tant de dégâts dans les jardins ; comme ils marchent fort vite & qu'ils fouillent la terre en galerie, il faut les guetter, & quand on apperçoit qu'ils fouillent, on enfonce derrière eux une petite palette de bois pour les faire sauter en l'air, après quoi, il est facile de les tuer. On peut aussi les attirer en-dehors, en mouillant légèrement les couches pendant la grande ardeur du soleil : ces insectes, qui aiment beaucoup l'eau & l'humidité, & qui font, pour ainsi dire, des animaux amphibies, puisqu'ils vivent même très-long-tems dans l'eau, accourent pour lors à la superficie, où les jardiniers les attendent pour les détruire. On peut encore suivre leurs galeries souterraines avec le doigt, & quand on est parvenu à celui de leurs trous qui s'enfonce perpendiculairement, on y verse une cuillerée d'huile ; les courtilières ne manquent pas de sortir incontinent, & on peut pour lors les faire aisément périr. On enfouit encore souvent, ce que nous avons pratiqué nous-mêmes plusieurs fois, dans du terreau un peu au-dessous du niveau de la couche, des vases de terre ou de faïance ; les courtilières tombent dedans & ne peuvent plus remonter.

Dans la Gazette d'Agriculture du mois de Mai 1767, il est fait mention d'un certain artisan Lorrain,

nommé *Augustin Pillant*, comme le possesseur d'un secret propre à détruire ces insectes redoutables; il fut présenté, sur la fin de l'année 1764, en cette qualité, à M. le Marquis de Marigny, qui fit faire l'épreuve de ce secret dans les potagers du Roi, à Fontainebleau, & dans ceux de plusieurs Maisons Royales, qui étoient particulièrement infectées de courtilières; l'artisan Lorrain réussit par-tout si heureusement, que M. le Marquis de Marigny crut devoir proposer au Roi d'acheter son secret; & Sa Majesté Louis XV, dont le principal objet étoit toujours le bien de ses peuples, ordonna d'en faire l'acquisition pour le rendre public. Voici en quoi il consiste.

On commence par découvrir les retraites des courtilières, ce que tous les jardiniers savent très-bien faire; à mesure qu'on trouve ces trous, on les remplit d'eau & on y verse trois ou quatre gouttes d'huile de chenevis; si l'eau s'imbibe dans la terre avant que l'insecte paroisse, on remplit une seconde fois les trous d'eau, sans y ajouter de nouvelle huile; bientôt les courtilières fuient de leurs trous, font quelques pas lentement, noircissent & meurent.

Il y a plus de trente ans que nous avons vu pratiquer la même chose dans le Pays Messin; au surplus, personne n'ignore que l'huile même appliquée extérieurement, est un des plus grands poisons qu'on puisse découvrir pour la destruction des insectes; on peut encore dire que ce secret est précisément le même que celui qu'indique l'Auteur du Dictionnaire *Économique*.

Il y a encore une autre manière d'employer l'huile pour la destruction de ces insectes: c'est d'en mêler deux ou trois petites mesures, comme celle d'un verre à boire, dans un arrosoir plein d'eau, & de se servir de cette eau pour arroser une planche & ses environs à la manière ordinaire. Ce moyen proposé par M. Hazon, Intendant des Bâtimens du Roi, eut à Vincennes

tout le succès possible ; on vit bientôt une foule de courtillières , tant grandes que petites , sortir de terre , s'agiter , périr. Il y a dans ce procédé l'avantage de ne laisser échapper aucun de ces insectes ; au lieu qu'en employant le premier , il peut fort bien se faire , quelque soin qu'on prenne , qu'il n'en échappe quelques-uns des trous qui indiquent leur présence. La dépense peut , à la vérité , être quelque peu plus considérable ; mais ce surcroît de dépense mérite peu d'attention & est plus que compensé par l'avantage d'être tout-à-coup délivré de ces insectes nuisibles , sans qu'il en échappe aucun de ceux qui se trouveroient dans l'espace arrosé de cette manière ; on se tromperoit au reste , si l'on se persuadoit que l'huile de che-nevis a cette propriété particulière. M. Hazon a varié l'expérience avec des huiles différentes , telles que celles de lin , de noix , d'olive , & il a réussi à-peu-près de même.

Pour expliquer actuellement comment l'huile mise dans les trous des courtillières , après les avoir remplis d'eau , peut faire périr si vite ces animaux ; rien n'est plus simple : cette huile surnage l'eau qu'on y a d'abord mise , & forme sur sa surface une couche , que l'insecte est obligé de traverser en fuyant l'eau ; mais il ne peut la traverser sans qu'il n'en reste sur son corps , d'où s'ensuit nécessairement une respiration interceptée de cet animal , après quoi la suffocation , qui le fait périr.

Jacques Iselin , du Canton de Berne , Paroisse de Kirchberg , a aussi communiqué au Public une méthode qu'il prétend encore plus sûre que la précédente , ou du moins plus universelle. Elle consiste à enterrer par chaque arpent , à distances à-peu-près égales , à la profondeur d'un fer de bêche , une vingtaine de petits pots , dans chacun desquels on met vingt ou trente gouttes de baume de soufre ; on les couvre d'une petite planche mince , pour empêcher

la terre de les remplir ; l'odeur excessivement fétide de ce baume ne tue pas à la vérité , observe un Agriculteur Bernois , la courtilliere , mais elle la force de se retirer promptement au loin ; elle lui ôte même , à ce qu'il prétend , toute vertu prolifique. Par ce moyen , on peut garantir de ces insectes tout un terrain , tandis que par l'autre méthode , quantité de courtillieres , trop fines pour n'avoir qu'une seule sortie , échappent à l'inondation ; pas un seul nid ne se trouve même par-là détruit , & il n'y a aucun de ces nids qui ne contienne au moins cent cinquante œufs ; la mort de la mere n'empêche pas ces œufs d'éclore ; la simple chaleur de la terre sur la fin de Mai , suffit pour leur donner la vie.

A l'occasion du baume de soufre , pour détruire les courtillieres , voici ce qu'en a écrit un Anonyme. Il y a environ sept ans qu'on a inféré , dit cet Anonyme , dans les papiers publics , que l'art de trouver la courtilliere est de passer les doigts dans les traînées qu'elle fait , ainsi que nous l'avons déjà dit d'après le Rédacteur du Dictionnaire Economique , d'arrêter , lorsqu'on trouve un trou ; d'en pêtrir les bords ; lorsqu'on en a retiré le doigt , d'y couler sept à huit gouttes de baume de soufre , & ensuite autant d'eau qu'en peut contenir le trou ; en peu de tems cet animal sort , pour l'ordinaire , sans force & expire près du trou. Lorsqu'on trouve une trace en rondeur , à-peu-près de la largeur d'une bouteille , le nid se trouve infailiblement au milieu à peu de distance de la surface , c'est ce qu'a observé mon domestique. Le baume de soufre m'ayant manqué , j'ai employé , ajoute l'Anonyme , l'essence de térébenthine , & cette dernière a produit le même effet. J'ai encore remarqué , continue toujours l'Anonyme , qu'en certains terrains légers & sablonneux , la courtilliere ne montoit pas ; je l'ai trouvé morte au fond du trou , en y fouillant avec la bêche ; j'ai pareillement observé que pour

savoir si l'insecte périt ou non, il suffit de laisser le trou ouvert ; s'il le bouche, cela annonce qu'il n'est pas détruit ; mais si au contraire il reste ouvert, on doit être assuré de sa mort.

M. Campmartin, un des souscripteurs de notre Journal intitulé : *Nature considérée sous ses différens aspects*, nous a écrit qu'il étoit parvenu à éloigner les courtillières d'un quarreau d'asperges, en mettant entre chaque rangée du fumier de porc ; mais par ce moyen, il n'en a pas débarrassé entièrement son jardin.

L'eau de savon est reconnue mortelle pour la plupart des insectes ; aussi la substitue-t-on utilement à l'huile dans la chasse des courtillières : le savon ayant l'huile pour base, on peut employer indifféremment l'un & l'autre selon sa commodité particulière ; mais ce qu'il y a d'avantageux dans l'eau de savon, c'est qu'on peut s'en servir pour les chasser d'une plus grande étendue que celle d'un carré de jardin.

Par exemple, on en peut arroser les cantons ensemencés de grains qui paroissent le plus en butte aux incursions des courtillières ou autres insectes. Pour lors cette eau se répand, au moyen d'un tuyau ou canal de cuir, au bout duquel est ajouté une tête d'arrosoir, percée de trous un peu plus larges qu'à l'ordinaire. Une livre de savon noir suffit pour un quart de muid d'eau, & ainsi à proportion ; il faut d'abord le faire fondre dans de l'eau chaude, puis le mêler & le bien battre dans la quantité d'eau froide que l'on juge à propos d'employer selon la grandeur du terrain à arroser ; plus on répandra de cette eau, plus on fera sûr de faire périr tous les insectes.

TAUREAU, c'est le mâle de la vache. Voyez article *Vache*. Pour qu'un taureau soit bon, il faut qu'il soit robuste, éveillé, vigoureux ; on parlera du tems de le donner à la vache dans l'article qui la concerne. On ne vend le taureau qu'après l'avoir châtré & bien engraisé ;

engraissé; encore n'en mange-t-on guere que dans les endroits où l'on manque de bœufs ou de vaches grasses.

TAYAUT. C'est le cri d'un chasseur, quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil.

TEIGNE. C'est un insecte, dont le premier caractère distinctif est une espece de toupet de poils qui s'avance & s'éleve sur le devant de sa tête; un second caractère, qui est même le plus assuré, c'est que sa larve, qui est une espece de chenille à huit, quatorze ou seize pattes, au lieu d'être découverte & à nud, comme celle des papillons, est cachée, soit dans un fourreau qu'elle se compose de différentes manieres & qu'elle transporte avec elle, soit dans des feuilles qu'elle a su rouler pour se former une habitation sûre & commode, soit aussi dans l'intérieur d'une feuille, dont elle rongele le parenchyme & conserve la pellicule, tant extérieure qu'intérieure, pour s'y loger à l'abri; c'est dans ces mêmes retraites que les teignes parviennent à être des chrysalides, sans avoir besoin de se filer des coques; nous ne parlerons dans cet article que des teignes domestiques, c'est-à-dire, de celles qui rongent nos tapisseries, nos draps & nos étoffes de laine, dont elles se nourrissent & s'habillent en même tems. Les fourreaux de cette espece de teignes sont artificiellement tissus & composés de brins de laine, que l'insecte coupe & hache avec ses dents, & qu'il attache & lie ensemble avec un peu de soie qu'il file. Cette soie se voit particulièrement par l'intérieur du fourreau qui est lisse & poli, pour ne pas bleffer le corps délicat de l'insecte, tandis que l'extérieur est garni d'un fin duvet de laine; mais la composition de cet habit n'est pas la seule digne de remarques.

L'insecte fait de plus l'allonger & l'agrandir à mesure qu'il croit & qu'il grossit; c'est ce qu'on apperçoit facilement, si on transporte de petites teignes d'une étoffe sur une autre de différente couleur.

Les fourreaux de ces insectes sont toujours, comme
Dict. Vét. Tome V,

on fait, de la même couleur que la laine qu'ils emploient ; ce sera en changeant ainsi la couleur de l'étoffe, qu'on remarquera les alonges & les pieces de son habit. Supposons donc qu'on prenne quelques petites teignes, dont le fourreau est encore petit, de dessus un drap bleu, & qu'on mette ces teignes avec leurs fourreaux bleus sur un drap rouge ; au bout de quelque tems, la teigne qui y grossit, a besoin d'allonger son fourreau, elle le fait en attachant aux deux extrêmités, c'est-à-dire, aux bords des ouvertures des deux bouts, des brins de laine rouge. Pour exécuter cette manœuvre, elle se tire presque entièrement de son fourreau qui étoit tout bleu, bordé maintenant de rouge aux extrêmités, plus ou moins, suivant que les dernières alonges faites par l'insecte ont été plus ou moins considérables. Cet allongement du fourreau n'est encore qu'une petite partie du travail de l'insecte, il lui reste à faire un ouvrage bien plus difficile ; il faut que non seulement il allonge son fourreau, mais qu'il l'élargisse, sans quoi il seroit trop étroit. Pour cet effet, l'insecte fend, avec ses dents, son fourreau dans sa longueur, d'abord à un bout, puis à l'autre, & entre les bords de cette fente, il ajuste une piece neuve qu'il compose de même ; ainsi, outre les alonges rouges, le fourreau a encore dans sa longueur des pieces pareillement rouges sur un fond bleu. Au bout de quelque tems, lorsque la chenille grossira encore, il lui faudra répéter la même manœuvre, & si on veut que son fourreau soit encore plus bigarré, on peut la mettre sur une étoffe verte ; les nouvelles pieces seront vertes, & le fourreau participera des couleurs différentes sur lesquelles on aura mis la teigne ; mais ce qui est encore plus singulier dans cet insecte, c'est que ses excréments sont aussi de la couleur de l'étoffe ; on diroit, à les voir, que toute la partie colorante du drap ou de la laine passe dans les excréments de cet insecte, tandis que la substance de

cette laine sert à sa nourriture. La teigne , après avoir rongé tous les brins de laine les moins serrés & les plus aisés à dévorer, qui se trouvent autour d'elle, se transporte ensuite plus loin avec son fourreau, & elle porte toujours son habitation de place en place, jusqu'à ce qu'elle se métamorphose; pour lors elle fixe son fourreau contre l'étoffe, à l'aide de quelques fils qu'elle attache; elle bouche aussi avec de pareils fils les deux ouvertures de ce même fourreau, qui lui forme une espece de toque; elle n'a pas besoin de s'en filer d'autres. Dans cet abri, elle se transforme en chrysalide, & lorsqu'elle est parvenue à l'état d'insecte parfait, elle en sort en perçant le tissu dont elle avoit formé une des deux ouvertures: elle vole pour lors dans les appartemens; sa couleur est ordinairement grise, plombée & brillante, & chacune de ses ailes est chargée dans son milieu d'un point noir. On y en voit encore souvent voltiger d'une autre espece, dont la couleur est brune par-tout; les ailes supérieures ont beaucoup de taches noirâtres plus foncées que le reste, & deux petites taches jaunes, l'une vers le milieu, l'autre vers le bord intérieur, ce qui rend ces ailes nébuleuses; la tête de cette espece est d'un blanc jaunâtre en-dessus, avec les yeux noirs. Outre ces deux especes de teignes domestiques, il y en a encore d'autres especes, dont les chenilles rongent les pelleteries, les peaux d'oiseaux, & se forment des fourreaux avec les poils & les plumes qu'elles en enlèvent; tous ces insectes font un dommage considerable dans les étoffes de laine, soit employées en meubles & habits, soit gardées en piece.

Le remede le plus assuré pour en garantir les meubles de laine, est de les nettoyer soigneusement & de les exposer au grand air; on sera encore sûr de conserver ses belles fourrures & ses manchons, sans le moindre dommage, si on a la précaution de les faire battre, peigner, & envelopper ensuite dans des ser-

viettes, qu'on renfermera encore dans un sac de toile bien ferré; mais il faut avoir l'attention de faire cette opération avant le tems que les papillons commencent à voler. On prétend, sans cependant oser l'affirmer, qu'un bout de chandelle de suif, mis dans une étoffe de laine ou dans une pelleterie, ou encore dans un manchon, les préserve inmanquablement des teignes; on attribue une pareille vertu aux feuilles d'aurone, connues plus communément pour cette raison, sous le nom de *garde-robe*. Le botrys, autrement l'ambrosie vulgaire, a aussi, dit-on, la vertu de garantir les étoffes de laine contre les teignes. L'Auteur du Spectacle de la Nature rapporte comme un excellent remède, de faire frotter de tems en tems les tapisseries & meubles de laine avec destoisons de brebis qui aient encore leur graisse naturelle; ce qui prouve la bonté de ce remède, c'est que les teignes ne s'attachent jamais qu'aux peaux & aux laines qui ont passé par les mains de l'ouvrier.

Ceux qui sont dans l'usage de faire battre leurs étoffes & tapisseries vers le milieu de l'été, avant que les papillons déposent leurs œufs, ne doivent les remettre en place qu'après avoir fait périr les papillons ou teignes, avec de l'huile de térébenthine, ou avec la fumée d'un réchaud où on aura fait brûler du tabac; c'est encore ce que conseille M. Pluche.

Dans le Journal Economique du mois de Juin 1751, on y propose la recette suivante, comme très-bonne contre les teignes: pendant le courant du mois d'Avril, prenez huile de térébenthine une partie sur deux parties d'esprit-de-vin, mêlez bien ces deux liqueurs; humectez de ce mélange une brosse ou une vergette, que vous passerez légèrement sur les meubles, tapisseries, fauteuils, houffes & bois de lit, observant sur-tout d'en faire entrer dans les jointures des bois; fermez exactement les portes & les fenêtres, & bouchez la cheminée, afin que l'odeur ne s'évapore pas

trop tôt. Le lendemain matin, vous ouvrirez pour donner de l'air à l'appartement ; vous réitérerez cette opération dans le courant du mois d'Août. Quant aux habits & étoffes en pieces ferrées dans des armoires, imbinez de cette liqueur une feuille de papier, ou frottez-en avec la brosse un vieux morceau d'étoffe de laine, que vous placerez entre quelques-uns des plis, sans qu'il soit nécessaire d'en mettre à tous ; vous ne vous en tiendrez pas néanmoins à une seule feuille de papier, ou à un seul morceau d'étoffe ; vous enveloppez aussi d'un semblable papier vos pelleteries, & vous en mettez pareillement dans vos manchons : ne craignez rien de ce mélange pour gâter vos étoffes ; on s'en sert même constamment avec succès pour enlever les taches.

Mlle. de Métivier de Bordeaux, a fait une découverte pour préserver les laines de la piquûre des teignes & autres insectes ; elle consiste dans une préparation de ces mêmes laines, qui n'altère ni leurs couleurs, ni leurs qualités. Voici comment s'exprime cette Demoiselle sur cet objet.

Je pensai, dit-elle, que l'huile de térébenthine faisant périr les teignes & enlevant même les taches, si je faisois imbiber les laines dans cette huile, je dégouterois ces insectes de mes ouvrages de laine, qui devenoient leur pâture ; je voulus donc faire carder de la laine avec de l'huile de térébenthine, au lieu d'huile d'olive dont on se sert communément dans ce pays ; mais les ouvriers ne purent soutenir cette opération : il me fallut donc renoncer à cet essai ; je fus obligée de me retourner d'une autre manière.

Je fis faire, avec de la laine préparée à l'ordinaire, une piece de serge, que je fis imbiber d'huile de térébenthine pendant vingt-quatre heures ; je la divisai ensuite en cinq parts, dont quatre furent dégraissées ; je les fis teindre séparément en noir, en bleu, en rouge & en verd ; quant à celle qui n'étoit point

dégraissée , je le fis encore teindre en bleu , la couleur n'y put prendre , quoiqu'elle prît au mieux sur les autres.

Charmée de ce que les couleurs avoient si bien pris sur les quatre pieces , malgré l'huile de térébenthine , je fus , par cet essai , encouragée à en faire une autre. Je partageai ces quatre pieces en deux morceaux chacune , & j'imbibai d'huile de térébenthine quatre de ces morceaux qui avoient déjà souffert la teinte ; après cette opération , je les fis teindre de nouveau , ils prirent très-bien la teinture , & les couleurs en furent & plus vives & plus fortes que celles des quatre morceaux que je m'étois réservés , je plaçai ensuite mes morceaux bien numérotés dans des endroits très-commodes pour les teignes , & où leur dégât ne pouvoit être troublé par personne. Un an après , j'eus la satisfaction , en visitant mes épreuves , de voir que les pieces n'avoient souffert aucune piquûre ; ce ne fut pas avec moins de plaisir , que je remarquai que les couleurs n'avoient presque point changé , quoique dans un galetas & en grand air. Peu contente toutefois encore de ce premier essai , je ramassai une grande quantité de teignes , que je renfermai soigneusement dans chacune de ces pieces ; mes tentatives eurent un succès complet. Six mois après je les trouvai toutes mortes , à l'exception de quelques-unes sans doute qui s'étoient échappées ; mais ce qui étoit plus important , c'est que ces insectes n'avoient rongé absolument aucun poil de ces étoffes ; je fus alors bien-aise de confirmer mon expérience par quelque nouvelle épreuve ; je fis donc imbiber d'huile de térébenthine un tapis de point d'Hongrie , dont le tissu étoit extrêmement lâche , & que les teignes avoient déjà attaqué ; l'odeur y demeura quelque tems , mais elle s'évapora enfin , & les teignes n'y reviennent plus. Depuis ce tems je fais donc passer toutes les laines dont je me sers , à l'huile de téré-

Benthine, & je suis par ce moyen à l'abri des insultes que ces insectes peuvent causer à mes ouvrages.

Il suit des expériences que j'ai faites : 1^o. que les laines doivent être bien dégraissées pour pouvoir prendre la teinture plus facilement ; 2^o. qu'après qu'elles sont bien dégraissées, on les doit bien imbiber d'huile ou d'esprit de térébenthine, pour les préparer à prendre la teinture, ce qui la perfectionne ; que plus les laines sont dégraissées, mieux les couleurs prennent un beau coloris, & ce à proportion de ce qu'elles ont été plus ou moins imbibées d'huile de térébenthine.

Cette Demoiselle poussa ses découvertes encore plus loin ; elle fit délayer de l'arsenic pulvérisé dans l'eau, elle y fit imbiber quelques pieces d'étoffes de laine, pendant vingt-quatre heures ; elle fit sécher ses étoffes & se servit de la même eau pour faire les couleurs ; les étoffes teintes de cette façon étant seches, elle y enferma des teignes qui y périrent toutes. Mais comme il auroit pu arriver de fâcheux accidens de cette méthode, elle y renonça pour s'attacher à d'autres moyens.

Je pris, continue-t-elle dans son Mémoire, une piece d'étoffe de laine, que j'imbibai d'huile de térébenthine, & que je regardai toujours comme le fondement de mes succès ; je la fis, après cela, bien laver dans de l'eau commune ; pendant ce tems, je fis bouillir du tabac, pour mon opération, dans une chaudiere, pendant un tems suffisant, pour que l'eau se pénétrât bien de la substance de cette plante ; j'attendis que cette eau tiédît un peu ; quand elle cessa d'être bouillante, j'y plongeai mon étoffe, & lorsque j'apperçus qu'elle se trouvoit fortement impregnée de cette eau, je l'en retirai pour la faire sécher. J'employai ensuite cette eau pour la teinture, j'y fis mettre les couleurs que je voulus donner à mes étoffes, &

sans autre préparation je leur fis donner la teinte ; elles prirent fort bien toutes les teintes, excepté la couleur de rose qui en fut un peu altérée.

Cette Demoiselle mit dans les étoffes ainsi préparées, des teignes ; elles prirent la fuite dès qu'elles y furent enveloppées, & celles qui s'y trouverent embarrassées périrent toutes, à sa plus grande satisfaction.

Une découverte, ajoute Mlle. de Métivier, me conduisoit à une autre ; j'imaginai que l'infusion de tabac seule, pouvoit produire le même effet que la térébenthine seule ou mêlée avec le tabac même. Je fis donc bouillir des feuilles de tabac en quantité suffisante & proportionnée à l'eau nécessaire ; mon eau bouillie, je la laissai tiédir, & j'agis comme dans mes autres épreuves. Cette dernière méthode ne fut pas moins heureuse que les précédentes, il n'y eut toujours dans cette épreuve que la couleur de rose qui fut un peu altérée ; si au lieu de tabac en infusion, on employoit de son huile, peut-être que cela n'arriveroit pas, puisque la térébenthine seule ne produit pas ce mauvais effet. Ce qu'il y a de certain, & c'est par où finit cette Demoiselle, c'est que de quelque manière que j'aie imbibé mes étoffes & mes laines, soit avec la térébenthine seule, comme dans mes premiers essais, soit en la mêlant avec le tabac, comme dans mes secondes épreuves, soit dans l'infusion du tabac seule ; il n'en est résulté aucun inconvénient pour les couleurs, qui acquièrent au contraire un plus grand éclat, & que les teignes ou quelque autre insecte que ce soit, n'osent approcher de mes laines, ou périssent, s'ils s'y trouvent malheureusement enveloppés.

TENDERIE. Maniere de chasser en tendant des lacs & des filets pour prendre le gibier.

TENDEURS. On appelle ainsi les braconniers qui tendent des lacs, des tirasses, des traîneaux, des collets, &c. pour prendre le gibier.

TENTE. Se dit, en terme de vénerie, en parlant des filets qu'on tend pour prendre des becasses & autres oiseaux de passage. Les chasseurs disent pour lors, *faisons des tentes.*

TERRIER. C'est le trou où les lapins, les renards, & autres animaux semblables se retirent pendant le jour, ou lorsqu'ils sont poursuivis; on a soin de faire boucher les terriers pendant la nuit, lorsqu'on veut chasser le renard.

TÊTE. C'est, en terme de vénerie, le bois du cerf; on dit qu'un cerf quitte sa tête, & qu'il est à sa première, à sa seconde ou à sa troisième, ce qui désigne son âge.

THON. C'est un poisson de mer, massif & ventru, couvert de grandes écailles & d'une peau déliée; il a le museau pointu & épais, les dents aiguës & petites, les ouies doubles, deux nageoires auprès des ouies & le dos noirâtre; sa queue est large & formée en croissant, c'est en elle que consiste sa force & sa délicatesse. Quoique la pêche du thon soit dispendieuse, elle est fort cultivée sur les côtes de Marseille, à cause des profits qu'elle procure; c'est dans les mois d'Août & de Septembre que cette pêche est la plus abondante, il n'est pas rare d'en prendre deux mille dans un jour. L'histoire nous apprend que cette pêche fut au nombre des fêtes que Marseille donna en 1702, aux petits-fils de Louis XIV.

La pêcherie des côtes de Provence où l'on prend le thon, se nomme *madrague*, & les filets qu'on y emploie, *thonnaire*; on y prend quelquefois des thons qui pèsent jusqu'à cent vingt livres; quand il est dans le thonnaire, il n'ose sortir du filet, sur-tout lorsqu'on a trouvé le moyen de le faire coucher sur son dos; il meurt en peu de tems, quand il est pris, & comme ce poisson est fort craintif, il suffit pour le prendre, de faire beaucoup de bruit, ou qu'il tonne, pour le faire sauter & jeter dans les fossés où les filets sont tendus.

Outre la pêche du thon qui se fait en Provence, il s'en fait encore une très-abondante sur les côtes des Basques & de Labour, dans le ressort de l'Amirauté de Bayonne; cette pêche commence à la mi-Avril & se continue jusqu'au commencement d'Octobre; là, elle se fait à la ligne, le bateau toujours à la voile; l'hameçon est recouvert d'un vieux linge ou d'un petit sac taillé en forme de sardine, dont les thons sont fort friands; comme ce poisson est vorace, il gobe aussitôt l'hameçon; chaque bateau ramene quelquefois cent cinquante thons.

Ce poisson habite les lieux limonneux de la mer; il mange de l'algue & plusieurs autres plantes maritimes; il va toujours en troupe; on connoît qu'il approche, par le bruit qu'il fait en agitant violemment l'eau de la mer par où il passe.

La chair du thon ressemble assez à celle du veau; l'endroit le plus délicat est la poitrine; lorsqu'il est nouvellement pêché, si on le coupe aussitôt, sa chair est rouge, elle est ferme, excellente à manger & nourrissante; on la mange rôtie; on la sale aussi pour la conserver, ou on la marine, lorsqu'elle est cuite, avec l'huile de Provence & le sel; on transporte par-tout de ce poisson mariné & dépecé par tronçons, sous le nom de *thonnine*; il sert d'entremets sur les tables de nos *Apicius*.

La vitesse avec laquelle nagent les thons & plusieurs autres poissons, & la durée constante de cette vitesse, ne paroîtroient pas vraisemblables, si elles n'étoient pas bien connues. M. le Chevalier de Chimbaud, étant parti de la Martinique pour la France par la voie de Marseille, dit que dans cette traversée, qui fut de plus de cent jours, il rencontra une quantité prodigieuse de thons, qui l'accompagnèrent pendant quarante sept jours; ils disparurent tous au moment que l'on quitta l'océan pour entrer dans le détroit de Gibraltar.

TIERAN, terme de chasse. C'est la troisieme année d'un sanglier; on dit qu'un *sanglier est dans son tieran*, lorsqu'il a atteint l'âge de trois ans.

TIGRE. C'est le nom qu'on donne à un petit insecte gris, fait à-peu-près comme une punaise, qui suce la substance des feuilles des arbres en espalier, sur-tout des poiriers de bon-chrétien, ce qui fatigue beaucoup ces arbres: pour y remédier, il faut choisir, vers le mois de Mars, le tems où le soleil commence à échauffer les œufs de cet insecte, & séringuer de l'eau bouillante dans le treillage, sur les grosses branches, & principalement dans les trous & crevasses des murs; on détruit ainsi tous les œufs & même encore les pucerons; mais il est à observer, que, chaque fois qu'on pompe l'eau bouillante, il faut tremper la seringue dans un seau d'eau froide, autrement elle ne prendroit pas d'eau, parce que l'air se trouve trop raréfié par la chaleur.

On pourra jeter encore, pour détruire ces animaux, une décoction de tabac ou d'absynthe, sur les endroits attaqués de tigre, ou bien on met le feu à un monceau de genêt ou de fougere, humides, à trois pieds de l'arbre, enforte que le vent y pousse la fumée qui sera abondante.

TIQUE. C'est un genre d'insectes assez nombreux, dont le caractère est d'avoir huit pattes, la tête très-petite, deux yeux, les antennes simples & plus courtes que la trompe pointue qui forme la bouche de ce petit animal, & le corcelet confondu avec le ventre. On prétend que cet insecte réduit en cendre par le feu & répandu sur la tête, a la propriété de faire tomber les cheveux; il guérit aussi, à ce qu'on prétend, l'érési-pele & la gale.

TIRASSE. C'est un grand filet que l'on traîne dans la campagne, pour prendre le menu gibier, tel que les perdrix & les cailles; il peut se faire de mailles quarrées, quoiqu'ordinairement on la fasse en lozan-

ges ; quand ce filet est fait , on le borde d'un côté avec une corde assez forte ; on la laisse pendre cinq ou six pieds de chaque bout plus que de la longueur de la tirasse , afin de s'en servir pour traîner le filet dont les mailles seront larges d'un pouce. Voyez *Filets*.

TIRER-DE-LONGUE. C'est un terme de chasse , qui se dit d'une bête qui s'en va sans s'arrêter ; on se sert encore des mots , *tirez chiens , tirez* , pour faire suivre les chiens lorsqu'on les appelle.

TOILES. Ce sont des filets dont se servent les chasseurs pour enfermer les bêtes noires ; cette chasse est fort dispendieuse.

TONNELLE. C'est une espèce de filet qui sert à prendre les perdrix. Voyez *Perdrix*. On donne aussi ce nom à une figure de bœuf ou de cheval , peinte sur la toile ou à une peau de ces animaux étendue sur une claie que le chasseur porte devant lui , & dont il se couvre pour suivre le gibier sans l'effrayer , & le faire entrer dans les filets.

TONS. C'est un terme de chasse ; les tons pour les chiens sont *don , don , don , don , doon* : cela se sonne du gros ton , quand on veut chasser. Pour faire tourner & requêter les chiens , il faut sonner ainsi , *donhon , donhon* , & du gros ton. Quand la bête est à vue , on sonne du grêle les mêmes tons que pour les chiens ; pour sonner la mort , on sonne ainsi trois mots longs , *don , on , on* , & du gros ton ; enfin , pour la retraite , on sonne encore du gros ton , *donhon , donhon , donhon , don , on , on*.

TORTUE. Il y a différentes espèces de tortues ; nous ne parlerons ici que de celles d'eau douce , comme étant propres à la France. Selon Schwenckfeld , cette espèce de tortue a deux écailles noires osseuses , dont la supérieure est convexe , & l'inférieure large & aplatie , composées chacune de plusieurs tablettes ; quatre pattes , deux devant & deux derrière , celles-ci armées de quatre ongles crochus noirs , & celles-là

de cinq, que l'animal peut à son gré faire fortir ou rentrer, de même que la tête & la queue; le cuir ou la peau rude, ridée, noire, qui, lorsque le col est retiré en dedans, couvre la tête en maniere de casque; les jambes comme cuirassées d'écaillés noires luisantes, parsemées de points jaunâtres; la tête petite & le museau pointu; les mâchoires sans dents, mais tranchantes sur leurs bords & formées exactement pour diviser la nourriture; la mâchoire inférieure ornée de cinq ou six raies oblongues, jaunes; deux petits trous, qui représentent les narines, à la mâchoire supérieure; les prunelles des yeux noires, luisantes, entourées d'un iris brun rougeâtre, tachetées de deux à trois petits points jaunâtres; la langue imparfaite, non libre, mais attachée à la mâchoire inférieure & un peu saillante; deux grands poumons, très-légers, fongueux, transparens, parsemés de tuyaux fibreux à-peu-près comme ces especes de congélations, qui dans un tems de gelée se forment sur les vitres; le ventricule simple, un peu long; le cœur un peu large, mouffe; le foie jaunâtre, partagé en deux lobes; la vésicule du fiel bleuâtre, adhérente au lobe droit du foie; la rate fort petite, de couleur rougeâtre; la queue longue d'une palme & demie, ronde, finissant insensiblement en pointe; la graisse jaune, fluide comme celle des poissons. Cette espece de tortue pousse un sifflement entrecoupé & fort petit; elle mange de tout, principalement de la chair & de l'herbe.

Les tortues s'accouplent comme les vivipares; le mâle monte sans peine sur la femelle, celle-ci pond des œufs dont la coque est un peu dure, & qui sont de deux couleurs comme ceux des oiseaux, elle creuse une fosse en terre pour les y déposer, puis elle les recouvre. Ces animaux vivent long-tems privés de toute nourriture, & même ayant la tête coupée. Olina rapporte à ce sujet, que lorsqu'on a coupé la

tête à une tortue , elle voit encore les objets , clignotte & ferme les paupieres , roulant encore les yeux dans la tête , & que si l'on approche la main de trop près , elle la saisit & la mord bien ferrée.

On fait , par expérience , que la tortue a la vie extrêmement dure & de longue durée. Nous avons , dit le Docteur Tyson , des témoins dignes de foi , que des tortues ont vécu plus de quatre-vingts ans , ou du moins jusques-là ; cet animal vit très-long-tems sans respirer. M. Mery , Membre de l'Académie Royale des Sciences , a fortement lié avec du fil les mâchoires de deux tortues , & il leur a scellé le nez & la gueule avec de la cire d'Espagne , pour voir combien de tems elles pourroient vivre sans respirer ; l'une de ces tortues a vécu encore trente & un jours en cet état , & l'autre trente-deux. Une autre tortue , à laquelle il avoit ôté le plastron qui lui tient lieu de sternon , de sorte qu'elle ne pouvoit plus du tout respirer , n'a pas laissé de vivre encore sept jours après.

La tortue d'eau douce est vraiment amphibie , quoiqu'elle soit plus volontiers dans l'eau que sur la terre. Comme elle détruit les insectes , on la met dans les jardins , & on lui donne assez d'eau pour pouvoir nager. S'il y a un vivier ou simplement un bassin , on y met sur le bord une planche , à l'aide de laquelle la tortue monte & descend ; en hiver , elle se cache en terre , & y reste sans manger dans un état d'engourdissement ; en été même elle peut demeurer plusieurs jours sans prendre aucune nourriture ; on pourroit la nourrir dans la maison avec du son & de la farine , ou avec des escargots , comme l'on fait lorsqu'on veut la transporter au loin.

La tortue est fort nourrissante , sa chair approche par le goût de celle du bœuf ; mais comme cette chair est massive , visqueuse & de difficile digestion , elle demande un estomac robuste ; on a même observé que les personnes qui en usent fréquemment , sont lâches ,

pesantes & engourdies ; pour les avoir bonnes, il faut les choisir assez grosses, bien nourries & d'une chair tendre & succulente ; elles peuvent convenir pour alimens aux jeunes gens d'un tempérament chaud & bilieux, à ceux qui s'exercent beaucoup & qui ont un bon estomac ; il n'y a de bon à manger dans la tortue que le corps ; la tête, les pieds & la queue n'en valent rien. Ce mets s'apprête de plusieurs façons différentes, mais il est plus sain bouilli avec du sel & quelques assaisonnemens, que de toute autre maniere.

La tortue a beaucoup de graisse, elle a un bon goût ; on peut la substituer au beurre, elle se conserve très-long-tems ; ses œufs sont bons à manger, quelques Médecins les conseillent aux fébricitans : ils procurent le sommeil & ils rafraîchissent ; quand on les a un peu gardés, ils sont plus sains que lorsqu'ils sont tout récents.

On emploie en Médecine la tortue intérieurement & extérieurement ; on en fait des bouillons qui sont propres pour les maladies de la poitrine, pour la fièvre hectique & pour la consommation ; ces bouillons sont en même tems restaurans, on les donne avec succès aux personnes maigres & exténuées par de longues maladies. La chair de tortue fournit encore un syrop excellent, & très-vanté dans l'enrouement, la phthisie imminente & la toux invétérée. Le suc huileux, balsamique & incrassant que contient la tortue, convient pour adoucir les âcretés de poitrine, & pour corriger la salure du sang ; c'est le meilleur remede qu'on peut prescrire aux hétiques & aux phthifiques, on le leur donne depuis la dose d'une demi-once jusqu'à une once & demie. On recommande le sang de tortue desséchée, depuis douze grains jusqu'à deux scrupules, dans de l'eau de fleurs de tilleul, pour l'épilepsie & la suffocation de matrice ; le même sang, récemment tiré, est encore bon pour la gale, les dartres & la lepre, si on l'applique sur les endroits affectés ; le fiel de la

tortue est ophthalmique, & sa graisse & huile est émolliente & résolutive; il y a des pays où on se sert de cette huile pour brûler.

Les bouillons de tortue dans la phthisie se préparent de la façon suivante: on prend une demi-livre de maigre de veau & le foie, le cœur, le sang & la chair d'une tortue de grosseur ordinaire; on fait bouillir le tout dans trois chopines d'eau, qu'on réduit à deux bouillons; on y ajoute le dernier quart-d'heure des sommités seches & fleuries de millepertuis, des fleurs de guimauve & de tussilage de chacune une pincée; on passe ensuite la liqueur par un linge avec expression, & on la partage en deux bouillons, à réitérer pendant vingt jours matin & soir, dans la phthisie pulmonaire.

TOUCHER. Les chasseurs disent qu'une bête fauve touche à son bois, quand elle veut ôter la peau velue qui le couvre.

TOURNER. C'est un terme de vénerie; quand la bête poursuivie fait un retour, on dit qu'elle *tourne*; on fait aussi *tourner* les chiens, pour trouver le retour & le bout de la ruse.

TOURTERELLE. La longueur de cet oiseau, depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue, est de douze pouces, & sa largeur, depuis une extrémité des ailes jusqu'à l'autre, de vingt & un pouces; son bec est grêle, long d'environ un pouce depuis la pointe jusqu'aux coins de la bouche, d'un bleu brun en dehors, rougeâtre en dedans; sa langue est petite, entière; l'iris de ses yeux est d'un rouge jaune; l'œil est entouré d'un cercle nud, rouge, comme dans plusieurs oiseaux de ce genre; les pieds sont rouges, les ongles noirs, les doigts fendus jusqu'au fond; le côté intérieur de l'ongle du doigt du milieu, affilé en pointe; la tête & le milieu du dos bleus ou cendrés, de la couleur du pigeon ordinaire; l'entre-deux des épaules & le croupion d'un roux sale; la poitrine & le ventre blancs; la gorge teinte d'une belle couleur vineuse;
les

les côtés du col joliment ornés de belles plumes blanches par le bout, du reste noires, qui font une espece de collier; les grandes pennes extérieures des ailes sont brunes, les moyennes cendrées, & les intérieures rouffes aux bords; les pennes du second ordre cendrées; celles des moindres rangs noires; la queue est composée de douze pennes, dont l'extérieur de part & d'autre a l'extrêmité blanche, ainsi que les barbes extérieures près du tuyau, car les barbes intérieures sont d'un cendré noirâtre; aux suivantes le blanc diminue peu-à-peu, jusqu'à manquer tout-à-fait aux deux du milieu; la queue entiere est longue de quatre pouces trois quarts; les testicules grands, longs d'un pouce; les intestins longs de vingt-six pouces; les appendices cæcales très-courtes; le jabot grand; le ventricule musculueux; l'œsophage dilaté au-dessus du ventricule en un follicule glanduleux.

La tourterelle est un oiseau de passage. Selon Aristote, elle vit huit ans; elle approche, par le naturel, des pigeons, tant pour se nourrir que pour boire; elle pond une fois pendant l'été dans ces climats, & elle peut pondre encore une autre fois pendant l'hiver dans les climats tempérés où elle se retire; elle fait son nid à la sommité des arbres, le fait plat & de bois sec menu; sa ponte est de deux œufs oblongs, tout blancs; elle vole plus roide que les ramiers & les bizets; elle est de moindre taille & moins souvent prise par les oiseaux de proie; sa voix est haute, elle ne chante que lorsqu'elle est en amour; elle gémit comme les pigeons, mais son gémissement est plus importun. Les tourterelles qu'on nourrit en cage sont de couleur blanche; elles font plusieurs fois des petits par an, & par conséquent ne suivent pas la loi des sauvages.

Ces oiseaux volent en troupes, quand ils viennent & lorsqu'ils s'en vont; ils annoncent le printems par leur arrivée; la tourterelle vit de toutes sortes de grains, elle aime sur-tout le millet; elle descend

souvent dans les jardins & les vergers, pour chercher sa vie ou de quoi nourrir ses tourtereaux : sa chasteté a passé en proverbe ; on a prétendu que si l'un d'eux venoit à mourir, l'autre ne convole point à des secondes noces ; qu'elle vole seule le reste de ses jours, ne faisant plus que gémir ; qu'elle ne se perche plus sur des branches vertes, & qu'elle ne veut plus boire d'eau claire, de peur d'y voir son image, qui, lui rappelant le souvenir de sa compagne, renouvelleroit sa douleur ; qu'enfin dans tout ce qu'elle fait, elle donne des signes qui tendent à exprimer le deuil, la viduité & la solitude où elle est réduite ; tout cela est beau dans la spéculation, mais l'expérience le dément.

On prend les tourterelles de plusieurs façons ; on emploie des filets ou des lacets : on peut aussi se servir contr'elles du trébuchet, cependant le fusil est le moyen le plus sûr & le plus simple.

Selon Scaliger, les tourterelles s'engraissent si étonnement, que la graisse les étouffe ; si on en croit Aristote, le mâle ne peut que difficilement se distinguer de la femelle, si ce n'est par l'inspection des parties intérieures. Turner nous apprend que les tourterelles sont beaucoup plus fréquentes en Allemagne qu'en Angleterre ; tout ce qui est de sûr, c'est qu'elles sont fort communes en Angleterre.

La chair de cet oiseau est plus délicate que celle d'aucun pigeon, moins sèche que celle d'un ramier & d'un meilleur goût ; elle produit un bon suc ; c'est un manger délicieux, quand elle est grasse, tendre & jeune ; on la rôtit comme le ramier ; elle fortifie les parties relâchées ; sa graisse est émolliente & adoucissante.

On recommande la cendre ou l'extrait de tourterelle dans la dysenterie, & pour arrêter les pertes de sang des femmes ; la dose qu'on en doit donner, est depuis quatre jusqu'à cinq grains, pour l'ordinaire. En voici la préparation selon Schroder :

Après avoir plumé & vuïdé la tourterelle , on enferme dans son ventre un gros de mastic , puis on met l'oïseau à la broche ; quand il est rôti , on le met dans un pot de terre bien bouché , ou on le fait desfêcher au feu , jusqu'à ce qu'il puisse être réduit en poudre ; la dose de cette poudre doit être , suivant Etmuller , depuis un demi-gros jusqu'à un gros , & même plus dans un état urgent.

La graisse qui tombe pendant que la tourterelle rôtit , imprégnée du mastic enfermé dans l'oïseau , sert à oindre les reins , le ventre , la poitrine & les aïnes , suivant Forestus. Ce même Auteur rapporte une opinion populaire de son tems , qu'il se trouvoit des gouteux qui se persuadoient que la goutte ne leur revient point , tandis qu'ils nourrissent des tourterelles dans leur chambre.

TOURTOIRE. C'est une houffine avec laquelle les chasseurs font la battue dans les buissons.

TRACE. C'est la marque que les bêtes laissent de leurs pieds sur la terre , ce qui les fait reconnoître des chasseurs.

TRAINÉE. C'est une espece de chasse au loup , que l'on attire dans un piege , par le moyen d'un cadavre qu'on traîne dans une campagne , ou sur un chemin.

TRAINER , rester derriere ; en vénérie , on dit des chiens qui ne suivent pas le gros , qu'ils traînent , qu'ils sont traîneurs.

TRAIT. On nomme trait la leffe qui sert à conduire les chiens à la chasse.

TRAMAIL. C'est un filet qui se fait ordinairement de mailles à lozanges , tant pour les aumés ou grandes mailles , que pour la toile ou les petites mailles , quoiqu'on puisse faire les aumés à mailles quarrées. La longueur d'un tramail ne se spécifie point , on peut le faire aussi long qu'on veut ; quant à la hauteur , elle est pour l'ordinaire de quatre pieds , mais on le peut

faire plus ou moins haut , selon la profondeur de l'eau où l'on veut pêcher.

On commencera par les aumés , qui doivent être de ficelle ou de bon fil retors en trois ou quatre brins. Soit qu'on fasse les aumés en mailles à lozanges , soit en mailles quarrées , il faut toujours que la toile soit à lozanges & deux fois aussi longue & aussi large que l'aumé , afin qu'elle ait de la poche. Le fil qu'on emploiera pour ce filet doit être retors en trois brins ; on donnera un pouce de largeur à la maille de la toile , & neuf pouces à celle de l'aumé ; lorsque la toile est achevée , on passe une ficelle bien forte dans toutes les mailles du dernier rang d'en-haut & d'en-bas ; après quoi , on prépare plusieurs morceaux de liege de trois pouces de largeur & d'un pouce d'épaisseur , percés tous au milieu , pour les passer sur une corde cablée , grosse comme le petit doigt , laquelle il faudra lier des deux bouts à deux arbres , à quatre pieds au-dessus de terre , & ajuster les morceaux de liege tout au long , de neuf en neuf pouces ; après cela , il faut étendre à terre , par-dessus la corde du liege , les aumés & la toile entre deux , pour les attacher avec de la ficelle au commencement de la corde , près le premier morceau de liege ; puis conduisant le bord de la toile , toujours entre les deux aumés , on liera le tout , de trois pouces en trois pouces , à la corde , sans approcher , ni reculer les lieges , ayant la précaution de faire fonder la toile autant qu'il sera besoin ; on aura en outre une autre corde de même grosseur que celle où a été enfilé le liege , à laquelle se coud l'autre bord de la toile & l'aumé , de la même façon qu'au bout du filet , & lorsqu'elle est ajustée , on met le plomb.

Les pêcheurs se servent de deux sortes de plomb pour leurs filets ; ils donnent à la première sorte le nom de *gouffes de plomb* ; elles sont longues de deux ou trois pouces & grosses comme le doigt ; ces gouffes ont deux branches ou crochets à chaque bout , pour les faire tenir à la corde qu'on fait entrer les cro-

chets ; puis , avec un marteau , on les rabat autour de la corde ; on mettra ces gouffes de trois pouces en trois pouces , selon qu'il y a plus ou moins de liege dans le haut du filet.

L'autre sorte de plomb se met aussi de trois pouces en trois pouces ; ce n'est qu'un morceau de plomb applati , épais comme un écu , long de deux ou trois pouces ; on pose la corde sur le plomb , puis , avec un marteau , on rabat le bord dessus la corde , le faisant tourner jusqu'à ce que le plomb soit tout-à-fait roulé.

L'on se sert encore avec avantage d'une autre sorte de plomb ; l'on fait un moule de plâtre , dans lequel il y a un creux long de trois pouces , gros comme le doigt , & dans le milieu de ce creux , on met tout au long une broche de fer de la grosseur de la corde qui doit y entrer ; puis , ayant formé le moule , on jette le plomb fondu dans le soupirail ; lorsqu'il est froid , on fait sortir la broche hors du plomb , & cette broche fait le trou dans lequel doit passer la corde.

Si on emploie du plomb fait de cette façon , il le faut enfiler avant de coudre les aumés & la toile à la corde ; on espacera de trois en trois pouces ; c'est la meilleure invention pour plomber les filets , parce qu'il ne s'en perd point , & cette maniere est plus propre & plus facile que les deux autres.

TRANCER. C'est une expression dont on se sert , quand on n'a point détourné le cerf , & qu'on est obligé de le quêter au hasard.

TRAPE. C'est le piege que l'on tend à des animaux nuisibles par quelques ais mobiles posés sur des pivots , qui les font tomber dans des fossés où on les assomme.

TRAQUENARD. C'est pareillement un piege que l'on tend aux animaux nuisibles , & qu'on trouve chez tous les clinquailleurs , il vaut mieux l'acheter tout fait , que de le faire faire ; il y a un traquenard double , qui est assez rare , il mérite d'être décrit par rapport à son uti-

lité. Ce piège est fait de trois planches longues de quatre pieds ; il se trouve dans le milieu, pour tenir les planches des côtés en état, un morceau de bois épais de deux pouces, large d'un demi-pied, avec une fouillure à chaque bout, qui entre à moitié de l'épaisseur de chaque ais, & est cloué par le dessus. Le traquenard simple n'a qu'une planche mobile, au lieu que celui-ci en a deux ; au surplus, la composition des deux, quant au reste, est la même, excepté que la marchette du second est au milieu, aussi bien que le trou où elle doit passer, pour que le traquenard soit tendu ; & qu'il y a deux bâtons de chaque côté cloués aux deux tiers des ais, tandis qu'à l'autre ils sont au milieu. Il est encore à remarquer que dans le traquenard double, il y a deux pivots sur chaque planche mobile ; deux effieux avec leur trape, & deux gardes attachées au bout des deux trapes, & nouées ensemble au bout d'une autre, qui sert à faire détendre le piège ; les deux trapes se levent ensemble & se détendent de même.

TRAQUER. C'est entourer un bois, & y enfermer des bêtes de façon qu'elles ne puissent se sauver sans être apperçues de quelque chasseur.

TRAQUET. On donne ce nom à un petit oiseau qui a beaucoup de rapport avec le tarin, cet oiseau habite les bruyeres & ne vit que d'insectes ; il remue sans cesse les ailes comme le traquet d'un moulin ; il multiplie beaucoup & le peuple ne dédaigne pas même de le manger.

TRÉBÜCHET. On appelle ainsi un piège qu'on emploie pour surprendre les oiseaux, & qui est aussi ingénieux que simple : pour le faire, on a quatre bâtons, longs chacun de deux pieds & demi, & percés chacun, à un pouce de leur extrémité, d'un trou de la grosseur du doigt ; on les place à terre à maniere de quarré ; on fait à chaque bâton une entaille au côté droit des trous, de la profondeur de la moitié de l'épaisseur du bois, afin qu'ils tiennent deux ensemble par l'extrémité.

Dans un des coins du quarré, où il y a un trou, on

met un morceau de bois gros comme le doigt & long de quatre à cinq pieds, qui entre dedans comme une cheville, & qui passe d'un bout à l'autre ou d'angle en angle ; après quoi, on met encore un autre bâton, qui ait en tout les mêmes proportions, & qui en traversant d'un autre angle à celui qui lui est opposé, forme une croix avec le premier ; après cet arrangement, on prend plusieurs bâtons assez droits, gros comme le doigt & un peu plus courts les uns que les autres, il y en aura quatre de chaque façon ; on les enfile dans les bâtons dont on a parlé, en sorte qu'ils croisent du bout les uns sur les autres, jusqu'au sommet du trébuchet, où il y a une ouverture par où l'on peut tirer les oiseaux, quand ils sont pris ; la figure de la cage donne assez à connoître que, devant toujours aller en rétrécissant par le haut, les plus longs bâtons doivent être mis par le bas & continuer par degrés ; on arrête ces bâtons avec de l'osier ou des ficelles : lorsque le trébuchet est ainsi ajusté, on prend un bâton gros comme le petit doigt, aplati par les deux côtés & long de trois pieds ; on l'attache avec une petite ficelle à un angle du piège, auquel il tiendra par le moyen d'une petite coche, en observant qu'il soit mouvant & non arrêté.

Lorsqu'on veut tenir cette machine, on prend un piquet long d'un pied & demi, à l'extrémité supérieure duquel il y a une ficelle pour y attacher un petit bâton long d'un demi-pied, dont le bout inférieur est taillé en forme de coin à fendre le bois ; on fiche ce piquet en terre, en sorte que la machine étant élevée, elle le froisse en tombant ; lorsqu'il est planté, on leve un côté de la cage & on met le gros bout du petit bâton dessous, pour le soutenir, & l'autre dans la coche qui est au bout du bâton gros comme le petit doigt, aplati des deux côtés & long de trois pieds ; il faut que le trébuchet pose légèrement dessus & qu'il demeure tendu & élevé en l'air d'un côté, environ à la hauteur d'un pied ; ce piège se place sur un monceau de grains,

& on le couvre de feuillages ; c'est principalement contre les perdrix que le chasseur industrieux fait usage du trébuchet , & en effet , ces oiseaux se précipitent deffous la machine , se posent sur la marchette , font détendre tous les ressorts & se trouvent enfermés.

TROCHES. Ce sont les fumées des bêtes fauves qui sont à demi-formées.

TROLLE. C'est un terme de chasse ; quand on n'a pas été au bois pour y détourner les bêtes , on découple des chiens courans dans un grand pays de bois , pour quêter & lancer celle qu'on veut courir ; c'est ce qu'on nomme *aller à la trolle*.

TROT. C'est l'alure naturelle d'un cheval , celle qui tient le milieu pour la vitesse entre le pas & le galop. On distingue le trot en trois sortes de vitesse : la moindre s'appelle le *petit trot* ; celle qui est plus prompte , est proprement le *trot* ou le *bon trot* ; le troisieme degré se nomme *grand trot* , *trot alongé*.

TROT DE CHASSE. Lorsqu'un cheval va de lui-même le *trot* , sans y être excité , on dit qu'il *prend le trot* ; si on lui fait prendre cette alure , on dit qu'on le *met au trot* ; on appelle *trot réglé* l'alure d'un cheval qui trote également & sans augmenter ni diminuer sa vitesse.

TROTTER. C'est aller le trot ; ce qui se dit d'un cheval : il se dit aussi de l'alure des oiseaux marécageux.

TROUPEAU. C'est une troupe d'animaux d'une même espece , qui sont dans un même lieu , ou pour mieux dire , c'est du bétail qu'on assemble pour le nourrir & mener paître ; dans les métairies , il faut avoir des troupeaux de brebis , de moutons ou bêtes à laine , pour les faire valoir. Voyez ce que nous en avons dit article *Moutons*.

Les troupeaux des bêtes aumailles sont les bœufs & les vaches. Voyez les articles qui les concernent. Les anciens Patriarches étoient riches en troupeaux ; quoique absolument on ne doive entendre par troupeaux

que celui de moutons , de brebis , cette dénomination peut encore s'étendre à d'autres animaux , tels qu'à un troupeau d'oies , de dindons. M. Surcey de Sutieres a fait quelques observations sur l'utilité des troupeaux , dans la Gazette d'Agriculture de l'année 1766.

Les troupeaux , dit M. de Sutieres , qui paissent par un tems sec dans les terres chaudes nouvellement ensemencées de bleds , bien loin de ravager les bleds , comme quelques Auteurs l'ont prétendu , détruisent au contraire les mauvaises herbes & les racines que la charrue & la herse ont ramenées sur le sol ; ces herbes repoufferoient bientôt avec vigueur à la premiere pluie , si les bestiaux ne les détruisoient totalement en passant & repassant sur la terre & en y séjournant ; les troupeaux , loin de nuire à la terre , l'engraissent par leur séjour , consolident celles qui sont meubles & légères , & le grain en fructifie plus abondamment & plus vite que dans les autres terres privées de troupeaux.

M. de Sutieres dit qu'il est obligé de faire paître toutes les années les bestiaux dans les bleds devenus trop forts en herbes , & quelquefois même d'y faire paître les vaches à la fin de l'automne & au printems , lorsque les bleds poussent trop abondamment ; ni les moutons , ni les vaches ne peuvent nuire aux bleds que lorsqu'il est épié , & c'est toujours par l'inattention des bergers ou des vachers que le bétail y cause du dommage.

Il est d'une utilité reconnue pour toutes les nations , que plus les bestiaux séjournent sur les terres , plus elles s'engraissent , se bonifient , & qu'en même tems les bestiaux se fortifient & peuplent. En Angleterre , les moutons & les vaches séjournent près de dix mois de l'année dans les champs ; or , personne n'osera révoquer en doute que tous les bestiaux de cette fertile contrée ne soient très-supérieurs à tous ceux de nos plus fertiles Provinces , excepté seulement & peut-être à ceux de certains cantons de la Normandie ,

où l'on gouverne les bestiaux & les troupeaux comme en Angleterre , & où d'ailleurs le sol , le climat & les pâturages sont presque analogues ; les bestiaux , au contraire , renfermés trop long-tems dans les étables , où ils respirent toujours un air épais & empesté , où ils mangent de mauvais fourages & où ils ont une litiere humide , deviennent tous *malingres* & périssent peu-à-peu.

Ils communiquent leurs maladies aux autres bestiaux , dès qu'ils se rencontrent dans le champ ; la viande de ces animaux malades , qui se débite promptement , à cause du bas prix , fait périr beaucoup de pauvres gens. M. de Sutieres ajoute cependant qu'il n'ignore pas que dans les climats où les exhalaisons de la terre & les brouillards déposent une rouille venimeuse , on ne doit point laisser les bestiaux pendant la nuit dans les champs ; mais on peut les y mettre sans aucun risque , dans toutes saisons par un tems sec , ou bien lorsque le soleil a pompé toutes les mauvaises influences déposées sur les pâturages naturels ; on doit donc , conclut M. de Sutieres , attribuer , avec raison , la cause de toutes les maladies des bestiaux , à la négligence des laboureurs , & à leur mauvaise méthode de les gouverner.

TROUVEUR. On donne cette épithete aux chiens qui ont le nez si fin , qu'ils vont réquerir un renard vingt-quatre heures après qu'il est passé.

TRUBLE. C'est un filet qui a la forme d'une longue poche ; il est attaché sur un demi-cerceau qui tient par les bouts dans les extrémités d'une tringle de trois ou quatre pieds , & couché exactement par le milieu sous le bout d'une longue perche. Voyez , pour cette pêche , article *Poisson*.

TRUITE. C'est sans contredit un des plus excellens poissons que nous connoissons : elle fait les délices de nos tables & devient pour nous un manger très-sain ; le bon suc qu'elle fournit , la rend facile à digérer ; il faut , pour l'avoir bonne , la choisir grasse ,

bien nourrie, d'une chair rougeâtre & ferme; la meilleure est celle qui a été prise dans une eau claire & courante; elle demande d'être mangée presqu'au sortir de l'eau; comme elle a la chair tendre, grasse & délicate, elle est très-sujette à se gâter & à se corrompre; le tems de l'année où elle est la plus délicate, est l'été; elle perd presque toute sa faveur en hiver: on a la méthode dans plusieurs pays de la faler de la même façon que les harangs, mais elle perd pour lors beaucoup de sa qualité; elle n'est bonne qu'autant qu'on la mange fraîche. Aucun poisson d'eau douce ne peut lui disputer pour la faveur & le goût; ce poisson convient indistinctement à tous les tempéramens, on peut même en donner pour alimens aux infirmes & aux convalescens; il est pour eux peu inférieur en bonté à la viande même.

La truite a encore ses usages en Médecine; on attribue à ses dents & à ses mâchoires une vertu absorbante & diurétique; on les pulvérise & on les prescrit depuis la dose d'un gros jusqu'à deux dans l'eau d'alkekenge, pour pousser les sables & graviers; cette poudre ainsi délayée, est un bon préservatif contre la colique néphrétique; on vante beaucoup, en forme de liniment, la graisse de truite; elle passe pour adoucissante, résolutive; elle est souveraine pour les hémorroïdes, les maladies de l'anüs, les ulcères du sein & les fistules des mammelons.

On ne fait pas trop si les anciens ont connu la truite; ses noms latins sont *trutta*, *tario*, *aurala* & *variolus*; l'étimologie latine de *trutta* vient probablement du verbe *trudere*, *trudo*, repousser, parce que ce poisson nage presque toujours contre le courant de l'eau, & qu'il repousse les vagues avec une force incroyable; ses autres dénominations latines lui ont sans doute été données par rapport aux belles couleurs & principalement aux taches ou étoiles rouges dont cet animal est marqueté.

Ce poisson est mis au nombre de ceux de proie: il

appartient au genre des faumons ; il a aussi à-peu-près les mêmes marques caractéristiques que le faumon , telles que les nageoires molles, le corps uni & les taches rouges. Artedi décrit ainsi cet animal : on lui compte soixante vertebres en tout , & environ trente côtes de chaque côté ; on remarque à son palais trois rangées de dents , toutes longitudinales & presque parallèles , dont la rangée du milieu est la plus grande , mais elle ne suit pas tout-à-fait la direction de la ligne droite ; les mâchoires des deux côtés n'ont qu'une seule rangée de dents ; sa mâchoire inférieure est un peu plus longue que la supérieure ; la queue de ce poisson n'est pas fourchue , mais elle est taillée en forme de segment de cercle à son extrémité , les taches rouges dont la truite est marquée , se trouvent au-dessous de la ligne latérale de son corps , & elle a des taches noires aux lames qui se trouvent au-dessous de ses yeux ; la peau de ses ouies , que Linnæus nomme *branchiostega* , renferme dix ou douze osselets.

La truite se distingue par la queue du faumon & du tacon ; ces derniers ont une queue grêle , tandis que la truite l'a fort large ; elle est longue & fourchue dans le faumon , dans la truite elle est courte & peu divisée. Les truites aiment une eau claire & qui tire sa source d'un terrain sablonneux , elles se plaisent surtout dans les petites rivières glaciales ou extrêmement froides , pierreuses , dont le lit est de sable & de gravier , & qui sont formées par des espèces de cascades , qui découlent des montagnes les plus escarpées ; il s'en trouve même d'assez grandes & de très-belles dans les petits ruisseaux , qui se précipitent du haut des rochers ; ces poissons remontent avec une rapidité étonnante contre le courant des eaux ; ils égalent par leur vitesse le vol des oiseaux , & sautent quelquefois jusqu'à trois ou quatre coudées de haut. Il faut donc , pour qu'un ruisseau ou une rivière puisse servir d'élément aux truites , que l'eau y coule rapidement & qu'elle ait une pente suffisante , pour avoir par-là plus de facilité

de se nettoyer de ses impuretés, c'est-à-dire, qu'il faut que ce ruisseau ou cette riviere ne coule pas sur un terrain marécageux & couvert de vase, mais plutôt sur un fond de sable & de rocher.

On trouve cependant quelquefois des truites dans ces eaux troubles & croupissantes, qui sont même d'une bonne grosseur, & qui paroissent y avoir bien profité; il ne faut pas pour lors s'imaginer qu'elles sont nées dans ces endroits, elles y ont certainement été amenées d'ailleurs par quelque accident extraordinaire; elles peuvent, par exemple, avoir été entraînées par les débordemens des ruisseaux gonflés, par de grosses pluies ou par les fontes des neiges; en ce cas, si les truites ne remontent pas contre le courant de l'eau, elles seront inmanquablement portées dans les eaux qui leur seront contraires, où elles traîneront une vie languissante, à moins que par une pareille occasion elles ne remontent dans leur eau natale. Une truite prise dans les eaux croupissantes est beaucoup plus pâle, & étant cuite, elle n'est pas si ferme, ni d'un si bon goût que celle qu'on tire immédiatement des eaux vives d'un ruisseau ou d'une riviere bien rapide. Il en est de même pour celles qu'on élève & nourrit dans les étangs, les lacs, fontaines & autres eaux dormantes ou d'un cours insensible; si cependant on veut élever des truites dans un étang, on parviendra à en avoir de fort bonnes, pourvu que l'étang ait un fond de sable pur, de gravier ou de rocher; il ne faut pas non plus qu'il soit trop éloigné de la source qui lui fournit l'eau, afin que le soleil n'ait pas le tems d'échauffer l'eau avant qu'elle se rende dans l'étang.

Une précaution à prendre pour faire un étang propre aux truites, c'est de ne le pas faire trop grand, pour que le poisson puisse jouir continuellement d'une eau fraîche; on garnit même encore les bords de ces sortes d'étangs avec des haies, qu'on élève un peu haut & avec des arbres, afin de donner par-là de la fraîcheur & de l'ombrage à ces sortes de poissons; & si on est

obligé d'amener de loin l'eau de l'étang par des conduits ou par des fossés, il faut les creuser profondément, ou bien les couvrir de planches ou de terre; au moyen de toutes ces précautions, on pourra avoir un étang excellent pour des truites. Pour ce qui concerne la nourriture de ces poissons & le tems qu'ils la prennent, on peut dire qu'ils vont à la chasse nuit & jour, mais sur-tout le matin, quand le soleil levant darde ses rayons sur l'eau, & le soir, lorsqu'il est prêt de se coucher.

Les truites se contentent de toute sorte de nourritures, telle que la saison la leur présente. Chaque mois du printems & de l'été leur fournit une nourriture particuliere; l'élément dans lequel elles vivent, leur en charrie au-delà de leur nécessaire, & leur position naturelle contre le courant de l'eau, jointe à une vue perçante & à l'agilité de leurs corps, fait qu'elles ne manquent jamais leur proie.

Au commencement du printems, lorsque l'eau se trouble par les fontes des neiges, elles se nourrissent de toutes sortes d'insectes qui se tiennent sur le bord de l'eau, & que son courant entraîne. En Avril, elles vivent des cousins d'eau & des escarbots; ranimées alors par la chaleur du soleil, ces animaux s'accrochent les soirs aux broussailles qui sont sur le bord de l'eau; au lever du soleil, ils y tombent à moitié endormis & sont entraînés par le courant jusqu'à ce que les poissons s'en saisissent.

Dans le mois de Mai, les truites font leurs délices des sang-sues qu'elles trouvent attachées aux pierres & aux racines; elles les avalent vivantes, & les sang-sues se vengent souvent sur elles en s'attachant à leurs intestins; elles en sont pour lors malades & ne se débarrassent de ces ennemis rongeurs, à ce qu'on dit, que par le moyen de beaucoup de fleurs d'arbres qui tombent dans ce mois, & que le vent leur amene pour manger; le mois de Juin est le tems où les truites sont dans toute leur graisse & de meilleur goût, ainsi que nous l'avons déjà observé; leur nourriture, pour

lors , font des escarbots , des vers & des cousins. En Juillet , elles trouvent des fauterelles , & elles préfèrent les jaunes aux vertes , le vent leur amene ces insectes avec des papillons & d'autres animaux de la même famille , aussi-tôt que les prés sont fauchés ; elles se nourrissent des mêmes alimens pendant les mois d'Août & de Septembre ; mais leur nourriture favorite sont , sur-tout , les cousins & les escarbots ; elles prennent très-peu de nourriture dans le mois d'Octobre , & encore moins en Novembre & Décembre ; elles se tiennent alors cachées & ne sortent que très-peu de leur retraite.

Les truites se nourrissent encore de petits poissons , elles n'épargnent pas même les petits de leurs especes ; elles prennent pour lors leur proie par la tête , & elles l'avalent dans ce sens ; si le poisson qu'elles prennent est trop gros pour qu'elles le puissent avaler sur le champ , il reste dans leur gueule jusqu'à ce qu'il se consume peu-à-peu.

La multiplication des truites dépend de deux points essentiels ; d'un heureux accouplement & d'un frai non interrompu : l'accouplement précède le frai de quelques jours , & les poissons des deux sexes courent ensemble pour chercher un endroit propre à jeter le frai & à le mettre à l'abri de tout accident.

La troupe des truites , qui se joignent quelquefois au nombre de vingt , trente ou quarante , selon que la riviere ou ruisseau en est plus ou moins peuplé , fait souvent un chemin de plusieurs heures , sur-tout lorsque les eaux sont fortes ; d'autres troupes ne marchent que pendant un quart-d'heure ou une demi-heure , quelques-unes ne font que passer d'un côté du ruisseau à l'autre ; l'accouplement fait , la femelle lâche ses œufs & les enterre dans un creux fait exprès sous le sable ou sous une pierre.

Le tems du frai commence ordinairement vers la fin d'Octobre , pour finir vers le milieu de Novembre ;

ce tems varie cependant, selon les années; il est quelquefois retardé de huit jours. Les grosses truites qui habitent les forts ruisseaux, sont celles qui frayent les premières & ensuite les plus petites, & enfin les dernières sont celles qui sont près de la source de l'eau. Il y a mille proverbes usités chez les pêcheurs, à l'occasion des truites: lorsque, disent-ils, il y a beaucoup de truites, les fruits de la terre ne réussissent pas bien; c'est signe de pluie ou d'orage, aussi ont-ils souvent coutume de dire, lorsque ces poissons s'élancent hors de l'eau, qu'ils ne mordent pas à l'hameçon; ils tirent encore des présages du frai des truites pour l'hiver suivant, & ils croient que quand ces poissons, au lieu de frayer sur le bord de l'eau, cachent leur frai dans des creux profonds, il y aura beaucoup de neige & un rude hiver; qu'au contraire, lorsque la truite fraie lentement & à plat, sans chercher de profondeur, l'hiver sera doux & pluvieux.

Les propriétaires des rivières & des ruisseaux devroient interdire la pêche des truites, pendant le tems de leur frai, s'ils veulent en favoriser la multiplication; il est cependant vrai qu'on les prend plus facilement pendant ce tems qu'en aucun autre; mais en prenant le plus vieux, on détruit pour lors l'alevain & on se cause par-là une perte que plusieurs années ont de la peine de réparer.

Pour agir sagement, un bon économiste, ne sachant pas précisément & au juste la durée du frai, qui varie suivant les années, feroit bien de s'abstenir de cette pêche, depuis le commencement d'Octobre jusques vers la Saint-Martin, il ne risqueroit pas par-là de détruire des milliers de truites pour un petit nombre qu'il pourroit alors prendre. Il est encore de la prudence d'un vrai économiste, d'empêcher, dans le tems du frai de la truite, le flottement des bois qu'on a coutume de pratiquer sur les petits ruisseaux & rivières; un seul morceau de bois, qui traverse un creux où la

truite

truite a frayé , est capable de détruire tout d'un coup des milliers de petits poissons ; le frai de la truite est extrêmement délicat ; souvent les herons , les canards sauvages & d'autres oiseaux aquatiques , transportent bien loin le frai des brochets dans des étangs , qui se trouvent par-là souvent peuplés de ces dangereux poissons , à l'insçu & au grand préjudice de leurs propriétaires ; il n'en est pas de même du frai de la truite , il résiste au moindre choc & la moindre chose est capable de le détruire. Les propriétaires des eaux poissonneuses agiront sagement en laissant , dans les vases ou paniers à poissons , des ouvertures assez grandes , & en donnant à leurs filets des mailles assez larges , pour que les petits poissons puissent y passer librement ; rien ne conserve mieux le poisson , on ménage par-là continuellement des jettées de deux à trois années.

La truite est exposée , aussi-bien que les autres poissons , à la gourmandise de la loutre. Cet animal vorace se couche en peloton contre le creux , la pierre , ou autre endroit fréquenté par le poisson , & y attend avec patience sa proie , sans faire aucun mouvement ; s'il ne s'y présente aucun poisson ; après avoir attendu long-tems , il fonde le creux avec sa longue queue , & s'il y sent quelque poisson , il ne cesse de le chercher jusqu'à ce qu'il l'ait fait sortir , & pour lors il l'attrape en passant. On ne doit donc rien négliger , si on veut conserver son poisson , pour congédier ce dangereux ennemi , avec d'autant plus de raison qu'il choisit toujours les plus gros & les meilleurs poissons.

Les truites se plaisent à se laisser gratter & chatouiller le ventre , il est pour lors fort facile aux pêcheurs de les saisir par les ouies. Comme ces poissons se nourrissent d'insectes & même de mouches , dont ils sont fort friands , on se sert , pour les amorcer , de mouches artificielles. La pêche des truites est plus abondante au lever du soleil & par un tems couvert , qu'en plein jour & quand il fait beau tems ; on se sert

aussi, pour les amorcer, de petits poissons; on a vu des truites poursuivre des loches, goujons & vairons, avec tant de force & d'avidité, du fond de l'eau jusqu'à la surface, qu'elles se sont jettées quelquefois en des petits bateaux qu'elles ont rencontrés dans leur passage. La truite est fort craintive, le bruit du tonnerre la rend immobile; outre la truite ordinaire, qui atteint rarement un pied de longueur, il y a encore la truite faumonée, qui est communément longue de deux pieds: l'ombre est encore une espèce de truite qui a une odeur de thyon.

Pour améliorer les eaux poissonneuses & sur-tout les étangs de truites, on fera bien de planter sur leurs bords des aunes ou des saules, on donnera par-là de l'ombre & de la fraîcheur aux poissons & on lui fournira une retraite; ces arbres garantiront encore les terres contre les ravages de l'eau, & on jouira en outre du triple avantage de faire tous les six, huit ou dix ans une coupe réglée de bois de ces arbres.

TURBOT. C'est un poisson de mer à nageoires molles, qui a la figure d'un losange, sa chair est blanche, ferme & de bon goût; c'est à cause de la délicatesse de cette chair, qu'on le nomme aussi faisan d'eau; les Anciens en faisoient autant de cas que nous, & leurs Apicius ne sont pas démentis par nos gourmets.

Le turbot est vorace, il se nourrit de cancre & d'écrevisses, & se tient ordinairement à l'embouchure des rivières, pour prendre les poissons qui veulent les remonter; il joue de ruse pour les attraper, il se couvre de sable & remue ses barbillons pour attirer les petits poissons, qui les prennent pour des insectes & qui en sont aussi-tôt dévorés.

On pêche de grands turbots dans l'océan, & sur-tout à l'embouchure du Rhône. Un Naturaliste dit en avoir vu de cinq coudées de long, de quatre de large & d'un pied d'épaisseur.

V

VACHE. C'est la femelle du taureau, & quand cette femelle n'a point encore porté, elle se nomme *génisse*. Comme aux articles *Bœuf* & *Taureau* nous n'avons pas donné la description anatomique de ces animaux, nous la joindrons ici à celle de la vache, & nous renfermerons dans cet article tout ce qui concerne ces animaux, à l'exception seulement de ce que nous en avons dit à l'article *Bœuf*, cité ci-dessus.

La couleur du poil la plus ordinaire & par conséquent la plus naturelle au bœuf, comme au taureau, est le fauve; néanmoins elle se trouve souvent mêlée avec le noir & le blanc. Il y a des bœufs tout noirs & d'autres tout blancs; on en voit plus communément de rouges ou de roux, de bais, de bruns, de gris, de mouchetés ou pommelés, qu'on nomme dans certaines Provinces de France *garreaux*, c'est-à-dire, *bigarrés*. On a cru pouvoir juger des bonnes & des mauvaises qualités de l'animal par la couleur de son poil, & l'on attribue la diversité des couleurs aux différentes humeurs qui dominant dans son tempérament; en général, le poil du bœuf est plus doux & plus souple que celui du cheval. Le bœuf, mesuré en ligne droite, dit M. d'Aubenton, depuis le bout du muffle, ou de la partie inférieure de la tête jusqu'à l'anus, a environ sept pieds & demi de longueur, quatre pieds un pouce & demi de hauteur, prise à l'endroit des jambes de devant, & quatre pieds trois pouces à l'endroit des jambes de derrière; la tête est longue d'un pied neuf pouces, depuis le bout des lèvres jusques derrière les cornes; le fanon est la peau qui pend sous la mâchoire inférieure & le long du gosier, & qui descend au-

Hh ij

deffous du poitrail entre les jambes de devant jusqu'aux genoux ; le contour de l'ouverture de la bouche est d'un pied , mesuré sur les levres depuis l'une des commissures jusqu'à l'autre.

Le bœuf, comme tous les autres animaux ruminans, n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais à leur place une espee de bourrelet, formé de la peau intérieure de la bouche, qui est fort épaisse en cet endroit ; le devant de la mâchoire inférieure est garni de huit dents incisives, qui sont de différente longueur, & disposées de maniere que celles du milieu sont les plus longues & les plus larges, & que les autres vont toujours en diminuant. Il n'a point de dents canines ni en-haut, ni en-bas ; entre les incisives & les molaires, il y a un grand espace vuide qui n'est point garni de dents. On trouve à chaque mâchoire douze dents molaires, six de chaque côté, dont les racines ont pour l'ordinaire trois crocs. La base de ces dents, qui est à l'endroit par où elles se touchent en mâchant, est rendue inégale par plusieurs éminences pointues, entre lesquelles il y a de petits enfoncements ; de sorte que les dents d'en-haut & celles d'en-bas venant à se rencontrer, les pointes des unes glissent dans les cavités des autres & permettent le mouvement de la mâchoire de droite à gauche ; ces deux dents étant coupées obliquement, leur surface en devient plus grande & par conséquent plus propre à broyer : la mâchoire inférieure est presque de la moitié moins large que la supérieure, ce qui la rend plus légère & beaucoup plus propre au mouvement ; elle ne laisse pas d'être aussi propre à broyer que si elle étoit plus large, parce que pouvant se mouvoir, elle peut s'appliquer successivement à tous les endroits de la mâchoire supérieure, dont les dents sont plus larges, peut-être afin de suppléer en quelque façon par la largeur, au mouvement qu'elle n'a pas : on connoît l'âge du bœuf par les dents & par les cornes ; les

premieres dents de devant lui tombent à dix mois, & sont remplacées par d'autres qui ne sont pas si blanches & qui sont plus larges; à seize mois, les dents de lait voisines de celles du milieu tombent, & sont aussi remplacées par d'autres; à trois ans, toutes les dents incisives sont renouvelées & pour lors elles sont égales, longues & assez blanches; à mesure que l'animal avance en âge, elles s'usent & deviennent inégales & noires; c'est la même chose pour le taureau & pour la vache: ainsi, la castration ni le sexe ne changent rien à la crue & à la chute des dents; cela ne change rien non plus à la chute des cornes, car elles tombent également à trois ans au taureau & à la vache, & elles sont remplacées par d'autres cornes, qui, comme les secondes dents, ne tombent plus: celles du bœuf & de la vache deviennent seulement plus grosses & plus longues que celles du taureau. L'accroissement de ces secondes cornes ne se fait pas d'une manière uniforme & par un développement égal; la quatrième année de l'âge du bœuf, il lui pousse deux petites cornes pointues, nettes, unies & terminées vers la tête par une espèce de bourrelet; l'année suivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête, poussé par un cylindre de corne, qui se forme & se termine aussi par un autre bourrelet, & ainsi de suite; car tant que l'animal vit, les cornes croissent: les bourrelets deviennent des nœuds annulaires, & qu'il est aisé de distinguer dans la corne, & par lesquels l'âge se peut aisément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, & pour un an de plus, chacun des intervalles entre les autres nœuds. Les cornes sont d'une couleur blonde plus ou moins claire; chaque corne est creuse, & la cavité se trouve remplie par un os de figure conique qui est creux, dont la cavité s'étend loin dans l'os frontal, & communique par conséquent avec les sinus frontaux; la tête du bœuf n'est pas si alongée que celle du cheval,

parce que ses mâchoires ne sont pas si longues. L'os occipital se trouve dans la face postérieure, & les pariétaux, qui sont très-petits, semblent être cachés au-dessous des cornes; c'est l'os frontal qui termine la face du bœuf, par un bord transversal qui s'étend d'une corne à l'autre, qui se prolonge de chaque côté & entre dans les cornes; l'os frontal forme la moitié supérieure de la face, & c'est dans cet os que réside la principale différence qui se trouve entre la tête du bœuf & celle du cheval; les orbites des yeux sont placés à côté de l'os frontal & au-dessous de ses apophyses. L'articulation de la tête avec la première des vertèbres se trouve un peu au-dessus de la moitié de la hauteur de sa face supérieure: on distingue à l'os hyoïde neuf os séparés par des cartilages; il y a sept vertèbres au col, dont la première est fort ressemblante à celle du cheval; les cinq dernières sont beaucoup moins longues que la première & la seconde; il paroît par la grandeur des apophyses des vertèbres du col, qu'il doit être beaucoup plus fort que celui du cheval. La portion de la colonne vertébrale, qui est composée de vertèbres dorsales, a deux pieds un pouce de longueur; il y a treize vertèbres & treize côtes: on compte huit vraies côtes & cinq fausses; les plus longues sont la huitième, la neuvième & la dixième; toutes les côtes sont minces; le sternum est composé de sept os; le cartilage xiphoïde est ossifié & terminé en avant par deux branches qui tiennent au dernier os du sternum. Les vertèbres lombaires sont en nombre de six; elles ressemblent à la dernière des dorsales pour le corps & pour les apophyses épineuses qui sont toutes fort larges. L'os *sacrum* ne paroît que comme une continuation de la colonne vertébrale; il y a quatre trous de chaque côté, & semble composé de cinq fausses vertèbres, qui ont chacune leur apophyse épineuse; mais les quatre premières sont presque entièrement soudées les unes

avec les autres ; toutes les apophyses sont inclinées en arriere ; il n'y a que treize fausses vertebres dans la queue , qui diminuent peu-à-peu de grosseur.

La croupe du bœuf est bien différente de celle du cheval ; aussi les parties postérieures du bassin different-elles pour la figure & pour la position , dans ces deux animaux ; cependant les os des hanches sont à-peu-près semblables dans l'un & dans l'autre ; chacun de ces os forme dans le bœuf une espece de triangle dont la base est en-haut ; elle est convexe en avant & échancrée dans le milieu ; l'angle externe présente une grosse tubérosité, qui est fort apparente dans les vaches maigres.

Le corps de l'os de la hanche est affilé, il s'élargit en-dessus & en-dessous ; la cavité cotyloïde a près de deux pouces de diametre. Les os ischions sont encore plus gros dans le bœuf que dans le cheval ; les os pubis sont à-peu-près comme dans le cheval , parce que les côtés sont moins concaves , & que l'apophyse coracoïde est moins saillante. L'*humerus* a dix pouces & demi de longueur & cinq pouces de circonférence , à l'endroit le plus petit : sa tête est environnée de trois apophyses , dont deux sont placées en-dedans & la troisième en-dehors. L'os du coude est soudé derriere l'os du rayon , & ne le touche qu'aux deux extrémités. L'os du rayon est plus large qu'épais ; son extrémité inférieure est terminée de chaque côté par une apophyse styloïde. Le femur a treize pouces de longueur , y compris le grand *trochanter*. Les rotules sont terminées en pointe par le bas ; elles ont deux pouces & demi de longueur , la face antérieure est fort inégale ; le côté intérieur ne forme point d'angle comme l'extérieur. Le tibia est assez ressemblant à celui du cheval , il a treize pouces de longueur ; le corps de l'os est triangulaire , il n'y a point de *péroné*. La carpe n'est composée que de six os , disposés en deux rangs ; il y en a quatre dans le premier , & seulement deux dans

le second ; il a pareillement fix os dans le tarse comme dans celui du cheval ; mais ils ne sont pas disposés de la même façon dans l'un & dans l'autre de ces animaux ; les os des canons sont sillonnés sur leur longueur, dans la face de devant, par une gouttière, qui est plus profonde sur les canons des jambes de derrière que sur ceux des jambes de devant. Les os des premières phalanges de tous les pieds ont un pouce onze lignes de longueur ; il se trouve derrière l'articulation de chacun des os des premières phalanges, avec l'os du canon, deux os sesamoïdes de figure fort irrégulière ; ainsi, il y a quatre os sesamoïdes dans chaque pied, deux à chaque doigt ; derrière chaque paire d'os sesamoïdes sont placés deux autres osselets, dont l'un est très-petit.

On trouve dans le cœur du bœuf au-dessous de la valvule sigmoïde, qui est derrière l'oreillette droite, un os oblong, qui suit la courbure de l'entrée du ventricule gauche, & un autre os plus petit, mais à-peu-près de même figure que le premier, & à l'entrée du même ventricule au-dessous de la valvule sigmoïde, qui est derrière l'oreillette gauche.

Quant aux parties intérieures du bœuf, on aperçoit, à l'ouverture de l'abdomen, l'épiploon, qui s'étend sur tous les intestins jusqu'à la vessie. On distingue quatre estomacs dans cet animal ; le premier, c'est-à-dire, celui auquel l'œsophage aboutit, est le plus grand de tous ; on l'appelle la *panse*, l'*herbier*, ou la *double*. On a donné au second, qui n'est, à dire vrai, qu'une continuation du premier, le nom de *réseau*, *bonnet* ou *chaperon* : le troisième, bien distingué des deux premiers, & qui n'y communique que par un orifice assez étroit, est nommé le *feuillet* ou *myre-feuillet*, *millet*, *peseaulin*, *mellier* ou *meulier* ; il est plus grand que le *bonnet* & plus petit que la *caillette*, qui est le quatrième estomac, auquel on a aussi donné le nom de *franche-mulle*. Le duodenum s'étend en arrière

jusques dans le flanc droit; le jejunum & l'ileum font leurs circonvolutions derriere & au côté droit de la panse sous le *cæcum*, qui s'étend transversalement de droit à gauche, dans les régions iliaques & hypogastriques; le colon occupe le côté droit & forme plusieurs circonvolutions presque ovales, qui sont pelotonées ensemble. Les intestins grêles ont cent quatorze pieds de longueur, depuis le pylore jusqu'au *cæcum*; la longueur du colon & celle du *rectum*, prises ensemble, sont de trente-quatre pieds, auxquels il faut ajouter celle des intestins grêles, qui est de cent quatorze pieds, pour avoir la longueur du canal intestinal en entier, qui sera de cent quarante-huit pieds, non compris le *cæcum*, qui a deux pieds & demi de longueur. Le foie, placé du côté droit, est divisé en trois lobes, deux grands & un petit; la couleur de ce viscere est noirâtre. La vésicule du fiel, qui s'étend souvent de cinq pouces au-delà des bords du foie, forme une poche qui a environ sept pouces de longueur. La rate est située sur la partie gauche de la panse; elle a un pied huit pouces de longueur; elle est d'une couleur grise au-dehors & d'un rouge noirâtre au-dedans. Le pancreas aboutit, par une de ses branches, au *duodenum*. Les reins sont composés de plusieurs tubercules, & paroissent divisés en plusieurs parties. Le centre nerveux du diaphragme a un pied sept pouces de largeur dans le milieu, & sa plus grande longueur du haut en bas & de devant en arriere, est d'un pied & demi; la partie charnue a cinq pouces de largeur entre la pointe du centre nerveux & le *sternum*. Le poumon droit est distingué en quatre lobes, dont trois sont rangés de file; le quatrieme lobé est le plus petit de tous: il n'y a dans le poumon gauche que deux lobes, dont l'antérieur est presque séparé en deux parties par une échancrure profonde, comme celle du lobe antérieur du côté droit. Le cœur est situé dans le milieu de la poitrine, la base en-haut &

la pointe en-bas : la langue a environ un pied trois pouces de longueur ; il y a sur la surface supérieure de la partie antérieure de la langue , des filets pointus , fort durs & dirigés en arriere ; ces filets font l'effet d'une rape , lorsqu'on y passe la main à rebours ; l'épiglotte est recourbée & recoquillée en arriere ; le cerveau a quatre pouces & demi de longueur.

Telle est la description du bœuf , que donne M. d'Aubenton. Passons actuellement à l'histoire naturelle de cet animal , par M. de Buffon ; écoutons ce sublime Écrivain. Le bœuf , dit-il , est le plus estimé d'entre les bêtes à corne ; il est aisé à nourrir (Voyez article *Bœuf.*) , & rend beaucoup de service. Tout le monde doit convenir que le bœuf , le mouton & les autres animaux qui paissent l'herbe , non seulement font les meilleurs , les plus utiles , les plus précieux pour l'homme , puisqu'ils le nourrissent , mais encore ceux qui consomment & qui dépensent le moins ; le bœuf est sur-tout , à cet égard , l'animal par excellence , car il rend à la terre tout autant qu'il en tire , & même il améliore le fonds sur lequel il vit ; il engraisse son pâturage , au lieu que le cheval & la plupart des autres animaux amaigrissent en peu d'années les meilleures prairies. Les animaux qui ont des dents incisives aux deux mâchoires , comme le cheval & l'âne , broutent plus aisément l'herbe courte que ceux qui manquent de dents incisives à la mâchoire supérieure ; & si le mouton & la chevre la coupent de très-près , c'est parce qu'ils font petits & que leurs levres sont minces ; mais le bœuf , dont les levres sont épaisses , ne peut brouter que l'herbe longue , & c'est par cette raison qu'il ne fait aucun tort au pâturage sur lequel il vit : comme il ne peut pincer que l'extrémité des jeunes herbes , il n'en ébranle point la racine & n'en retarde que très-peu l'accroissement ; au lieu que le mouton & la chevre les coupent de si près , qu'ils détruisent la tige & gâtent la racine ; d'ailleurs , le

cheval choisit l'herbe la plus fine & laisse grener & se multiplier la grande herbe, dont les tiges sont dures; au lieu que le bœuf coupe ces grosses tiges & détruit peu-à-peu l'herbe la plus grossiere; ce qui fait qu'au bout de quelques années, la prairie sur laquelle le cheval a vécu, n'est plus qu'un mauvais pré, tandis que celle que le bœuf a brouté devient un pâturage fin. Mais ce ne sont pas là les seuls avantages que le bétail procure à l'homme: sans le bœuf, les pauvres & les riches auroient beaucoup de peine à vivre, la terre demeureroit inculte, les champs & même les jardins seroient secs & stériles; c'est sur lui que roulent tous les travaux de la campagne; il est le domestique le plus utile de la ferme, le soutien du ménage champêtre, il fait toute la force de l'Agriculture: autrefois il faisoit toute la richesse des hommes, & aujourd'hui il est encore la base de l'opulence des États, qui ne peuvent se soutenir & fleurir que par la culture des terres & par l'abondance du bétail, puisque ce sont les seuls biens réels, tous les autres & même l'or & l'argent, n'étant que des biens arbitraires, des représentations, des monnoies de crédit, qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne. Le bœuf ne convient pas autant que le cheval, l'âne, le mulet & le chameau, pour porter les fardeaux; la forme de son dos & de ses reins le démontre, mais la grosseur de son cou & la largeur de ses épaules indiquent assez qu'il est propre à tirer & à porter le joug; c'est aussi de cette manière qu'il tire le plus avantageusement, & il est singulier que cet usage ne soit pas général, & que dans des Provinces entières on l'oblige à tirer par les cornes. La seule raison qu'on en puisse donner, c'est que quand il est attelé par les cornes, on le conduit plus aisément: il a la tête très-forte, & il ne laisse pas de tirer assez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage que quand il tire par les épaules; il semble avoir été

fait exprès pour la charrue : la masse de son corps , la lenteur de ses mouvemens , le peu de hauteur de ses jambes , tout , jusqu'à sa tranquillité & à sa patience dans le travail , semble concourir à le rendre propre à la culture des champs , & plus capable qu'aucun autre , de vaincre la résistance constante & toujours nouvelle , que la terre oppose à ses efforts. Le cheval , quoique peut-être aussi fort que le bœuf , est moins propre à cet ouvrage : il est trop élevé sur ses jambes , ses mouvemens sont trop grands , trop brusques , & d'ailleurs il s'impatiente & se rébute trop aisément : on lui ôte même toute la légèreté , toute la souplesse de ses mouvemens , toute la grace de son attitude & de sa démarche , lorsqu'on le réduit à ce travail pesant , pour lequel il faut plus de constance que d'ardeur , plus de masse que de vitesse & plus de poids que de ressort.

Les animaux les plus pesans & les plus paresseux , ne sont pas ceux qui dorment le plus profondément ni le plus long-tems : le bœuf dort , mais d'un sommeil court & léger ; il se réveille au moindre bruit ; il se couche ordinairement sur le côté gauche , & le rein ou rognon de ce côté gauche est toujours plus gros & plus chargé de graisse que le rognon du côté droit. Cet animal est assez sujet à avoir une bouteille d'eau dans un des rognons ; quelquefois on a trouvé un rein gros comme la tête d'un enfant , tandis que l'autre n'étoit pas plus gros que le rognon d'un mouton ; il y a même des bœufs qui n'ont qu'un rognon , tandis que de l'autre côté on ne trouve qu'un peloton de graisse.

Le cheval mange nuit & jour lentement , mais presque continuellement ; le bœuf , au contraire , mange vite & prend en assez peu de tems , dans une heure , toute la nourriture qu'il lui faut ; après quoi , il cesse de manger , & se couche pour ruminer. Cette différence vient de la différente conformation dans

l'estomac de ces animaux; le bœuf, dont les deux premiers estomacs ne forment qu'un même sac d'une très-grande capacité, peut, sans inconvénient, prendre à la fois beaucoup d'herbe, & le remplir en peu de tems, pour ruminer ensuite & digérer à loisir.

Le cheval, qui n'a qu'un petit estomac, ne peut y recevoir qu'une petite quantité d'herbe & le remplir successivement à mesure qu'elle s'affaïsse & qu'elle passe dans les intestins, où se fait principalement la décomposition de la nourriture; car M. de Buffon ayant observé, à ce qu'il dit, dans le bœuf & dans le cheval, le produit successif de la digestion & surtout la décomposition du foin, il a remarqué dans le bœuf, qu'au sortir de la partie de la panse, qui forme le second estomac, il est réduit en une espece de pâte verte, semblable à des épinars hachés & bouillis; que c'est sous cette forme qu'il est retenu dans les plis ou livrets du troisieme estomac; que la décomposition en est entiere dans le quatrieme estomac, & que ce n'est, pour ainsi dire, que le marc qui passe dans les intestins; au lieu que dans le cheval le foin ne se décompose guere, ni dans l'estomac, ni dans les premiers boyaux, où il devient seulement plus souple & plus flexible, comme ayant été macéré & pénétré de la liqueur active dont il est environné; qu'il arrive au *cæcum* & au *colon*, sans grande altération; que c'est principalement dans ces deux intestins, dont l'énorme capacité répond à celle des animaux ruminans, que se fait dans le cheval la décomposition de la nourriture, & que cette décomposition n'est jamais aussi entiere que celle qui se fait dans le quatrieme estomac du bœuf.

Par ces mêmes considérations & par la seule inspection des parties, il est facile, selon M. de Buffon, de concevoir comment se fait la rumination, & pourquoi le cheval ne rumine ni ne vomit; au lieu que le bœuf & les autres animaux, qui ont plusieurs estomacs,

semblent ne digérer l'herbe qu'à mesure qu'ils ruminent (Voyez article *Médecine Vétérinaire* , dans l'*extract de l'ouvrage de M. Lafosse.*). La rumination n'est qu'un vomissement sans effort , occasionné par la réaction du premier estomac sur les alimens qu'il contient ; le bœuf remplit ses deux premiers estomacs tout autant qu'ils peuvent l'être. La membrane tendue réagit donc pour lors avec force sur l'herbe qu'elle contient, qui n'est que très-peu mâchée, à peine hachée, & dont le volume augmente beaucoup par la fermentation.

Si l'aliment étoit liquide , cette force de contraction le feroit passer dans le troisieme estomac , qui ne communique à l'autre que par un conduit étroit , dont même l'orifice est situé à la partie supérieure du premier, & presque'aussi haut que celui de l'œsophage ; ainsi , ce conduit ne peut pas admettre cet aliment sec, ou du moins il n'en admet que la partie la plus coulante ; il est donc nécessaire que les parties les plus seches remontent dans l'œsophage , dont l'orifice est plus large que celui du conduit ; elles y remontent en effet , l'animal les remâche , les macere , les imbibe de nouveau de sa salive & rend ainsi peu-à-peu l'aliment plus coulant ; il le réduit en pâte assez liquide , pour qu'elle puisse couler dans le conduit qui communique au troisieme estomac , où elle se macere encore avant que de passer dans le quatrieme , & c'est dans ce dernier estomac que s'acheve la décomposition du foin , qui y est réduit en parfait mucilage. Ce qui confirme la vérité de cette explication , c'est que tant que ces animaux tettent , ou sont nourris de lait & d'autres alimens liquides & coulans , ils ne ruminent pas , & qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver & lorsqu'on les nourrit d'alimens secs , qu'en été , pendant lequel ils paissent l'herbe tendre ; au contraire , dans le cheval , l'estomac est très-petit , l'orifice de l'œsophage est fort étroit , & celui du pylore est fort large ; or ,

cela seul suffiroit, dit M. de Buffon, pour rendre impossible la rumination ; car l'aliment contenu dans ce petit estomac, quoique peut-être plus fortement comprimé que dans le grand estomac du bœuf, ne doit pas remonter, puisqu'il peut aisément descendre par le pylore qui est fort large ; il n'est pas même nécessaire que le foin soit réduit en pâte molle & coulante, pour y entrer ; la force de contraction de l'estomac y pousse l'aliment encore presque sec, & il ne peut remonter par l'œsophage, parce que ce conduit est fort petit en comparaison de celui du pylore : c'est donc par cette différence générale de conformation que le bœuf rumine, & que le cheval ne peut ruminer ; mais il y a encore une différence particulière dans le cheval, qui fait que non seulement il ne peut ruminer, c'est-à-dire, vomir sans effort, mais qu'il ne peut même absolument vomir, quelque effort qu'il puisse faire ; c'est que le conduit de l'œsophage arrivant très-obliquement dans l'estomac du cheval, dont les membranes forment une épaisseur considérable, fait dans cette épaisseur une espèce de gouttière si oblique, qu'il ne peut que se fermer davantage, au lieu de s'ouvrir par les convulsions de l'estomac (Voyez article *Médecine Vétérinaire*, déjà cité.).

On prétend que les bœufs qui mangent lentement, résistent plus long-tems au travail que ceux qui mangent vite ; que les bœufs des pays élevés & secs sont plus vifs, plus vigoureux & plus sains que ceux des pays bas & humides ; que tous deviennent plus forts, lorsqu'on les nourrit de foin sec, que quand on ne leur donne que de l'herbe molle ; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat, & que par cette raison on ne doit jamais acheter que dans le voisinage les bœufs pour le travail.

En hiver, comme les bœufs ne font rien, il suffira de les nourrir de paille & d'un peu de foin ; mais dans le tems des ouvrages, on leur donnera beaucoup plus

de foin que de paille, & même un peu de son & d'avoine avant de les faire travailler. Voyez articles *Bœuf & Fourrage*.

Le bœuf n'est pas si pesant ni si mal-adroit qu'il paroît au premier aspect; il fait se tirer d'un mauvais pas aussi-bien & même mieux que le cheval : un de ces hommes qu'on appelle vulgairement *toucheurs de bœufs*, trouvant un pré en son chemin, au rapport de MM. Salerne & Arnould de Nobleville, y fait entrer ses bœufs pour pâturer; mais excédé de fatigue, il se couche en travers sur la breche faite à la haie, & s'endort; quelques momens après, un des bœufs s'approche tout doucement, &, sentant cet homme endormi, passe adroitement par-dessus lui sans le toucher; un second en fait autant, ensuite un troisieme, un quatrieme, & ainsi tout le troupeau défile. Enfin, l'homme se réveille, regarde tout autour de lui, & est bien étonné de voir que ses bœufs ne sont plus dans le pré, où il les croyoit en sûreté. Ce n'est pas pour cette seule fois que ce fait est arrivé, principalement quand il n'y a point de chien pour veiller à la place du maître.

Les bœufs du Bas-Poitou ont pour l'ordinaire une graisse jaune; on les engraisse fort jeunes, & même sans les avoir fait travailler; ils sont assez doux, mais extrêmement peureux; & comme ils s'effarouchent aisément, on les fait plus marcher de nuit que de jour; quelquefois ils s'épouvantent si fort dans une foire ou un marché, qu'on court risque d'être blessé ou tué par ces animaux, qui n'écoutent plus rien, & ne cessent de courir à perte d'haleine que quand ils se trouvent épuisés de lassitude.

Presque tous les bœufs qu'on tue se laissent assommer sans rien dire; un seul coup ou deux au plus suffisent pour les abattre; quelques-uns poussent cependant d'horribles mugissemens sous les coups; on est pour lors quelquefois obligé de leur en donner plus de cent avant de pouvoir les faire tomber.

On lit dans les mémoires de l'académie , que M. Duverney a fait voir à cette favante compagnie le cerveau d'un bœuf pétrifié presqu'en toutes ses parties , & pétrifié jusqu'à égaler même la dureté d'un caillou ; il restoit seulement en quelques endroits un peu de substance molle & spongieuse ; la moëlle de l'épine s'étoit conservée dans son état naturel , de même que les nerfs qui étoient à la base du crâne ; le corcelet étoit aussi pétrifié que le cerveau ; la pie-mere étoit aussi comprise dans ce changement général ; & toute la masse ensemble en étoit si défigurée que l'on avoit peine d'abord à reconnoître les parties & à nommer chacune par son nom ; le bœuf étoit fort gras & si vigoureux que lorsque le boucher avoit voulu le tuer il s'étoit échappé jusqu'à quatre fois , circonstance très-remarquable.

Un bœuf qui a une côte ou une jambe cassée se la remet facilement , quand bien même on n'y appliqueroit point d'éclisse : dans cent bœufs on en trouve souvent dix qui ont eu quelque côte cassée : cette côte s'est reprise , & le calus en est aussi dur que du frais.

Quant à la maniere d'engraisser les bœufs , aux usages qu'on en peut tirer & à leurs maladies , voyez article *Bœufs* ; nous reviendrons cependant à l'examen de ces dernieres à la fin de cet article.

Le taureau est le mâle , ou , à proprement parler , l'étalon de la vache : nous allons examiner ici tout au long cet animal , nous étant réservé d'en traiter dans cet article : il sert principalement à la propagation de l'espece ; & quoiqu'on puisse aussi le soumettre au travail , on est moins sûr de son obéissance , & on doit se tenir en garde contre l'usage qu'il peut faire de sa force ; la nature a fait cet animal indocile & fier ; dans le tems du rut , il devient indomptable , & souvent furieux , mais par la castration on détruit la source de ces mouvemens impétueux , & l'animal ne perd rien de sa force ; il n'en est même que plus gros ,

plus massif, plus pesant, & plus propre à l'ouvrage auquel on le destine ; il devient aussi plus traitable, plus patient, plus docile & moins incommode aux autres. Un troupeau de taureaux ne seroit qu'une troupe effrénée, que l'homme ne pourroit ni dompter ni conduire.

Voyons actuellement quelles sont les parties de la génération de cet animal, tant intérieures qu'extérieures ; il y a environ deux pieds de distance entre l'anus & le scrotum, qui s'étend au-dessus du ventre, de la longueur d'un demi-pied. Le taureau a quatre mamellons bien apparens, & situés au-devant du scrotum, deux de chaque côté de la verge, & à un pouce de distance l'un de l'autre ; cette position des mamellons du taureau correspond à celle des mamelles de la vache. La verge a deux pieds quatre pouces de longueur, depuis la bifurcation du canal caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce ; elle est aplatie sur sa longueur comme le gland, & elle a la même largeur & la même épaisseur que la base du gland. Les testicules sont ovoïdes ; ils ont 4 pouces & demi de longueur ; sa substance intérieure est de couleur jaunâtre, & il y a au-dedans une espèce de noyau longitudinal de couleur blanche. L'épididyme descend de deux pouces sur le bord inférieur du testicule, son extrémité postérieure déborde de 9 lignes au-delà du bout du testicule, & forme un tubercule, qui a environ 9 lignes de diamètre ; les canaux différens ont environ deux lignes aussi de diamètre ; il y a deux cordons qui tiennent par une de leurs extrémités aux premières vertèbres de la queue, & qui se joignent au-dessous de l'anus après l'avoir entouré ; ils sont plats, ils s'étendent le long de la verge jusqu'à l'endroit auquel ils adherent, & où la verge forme une double courbure en façon d'S romaine ; il s'épanouissent sur les côtés de la verge jusqu'au prépuce, qui a aussi deux muscles : ces muscles s'étendent sous l'abdomen, & se

prolongent par des parties tendineuses jusqu'aux environs de l'anús ; ils paroissent servir à tirer le prépuce en arriere. La vessie est ovale, l'urethre est reverue au-dehors d'un muscle fort & épais, & la longueur de ce canal est de six pouces, depuis la vessie jusqu'à la bifurcation des corps caverneux ; les vésicules terminales sont composées de plusieurs cellules comme dans l'homme ; chacune des vésicules a quatre pouces de longueur, les prostates sont longues de quinze lignes : il se trouve auprès des muscles accélérateurs deux glandes qui s'ouvrent dans l'urethre, & qui contiennent une liqueur jaunâtre, de même que les prostates ; il n'y a que la castration seule qui met de la différence entre le bœuf & le taureau, & qui fait que celui-là est pesant, lâche & timide, tandis que celui-ci est plein de feu, vif, hardi & vigoureux ; la castration se fait de la maniere suivante : pour opérer, les uns choisissent le mois de mai ou le printemps, & d'autres l'automne, & toujours le matin avant que le taureau soit sorti de l'étable ; on prend les muscles des testicules avec de petites tenailles, on incise les bourses, & on enleve les testicules en ne laissant que la portion qui tient aux muscles ; après quoi, on frotte la blessure avec quelque huile ou baume ; on y applique ensuite une emplâtre. Le jour de l'opération on lui ménage la nourriture ; on ne lui donne point de boisson, & peu les jours suivans ; à mesure que l'appétit revient à l'animal, on lui présente de l'herbe fraîche, & on lui augmente sa boisson.

L'âge le plus convenable à la castration (voyez article *Bœuf*) est celui qui précède immédiatement la puberté, c'est-à-dire, dix-huit mois ou deux ans ; la plupart de ceux qu'on y soumet auparavant périssent ; cependant on observe que les jeunes veaux, auxquels on ôte les testicules quelque tems après leur naissance & qui survivent à cette opération si dangereuse à cet âge, deviennent des bœufs plus grands, plus gros,

plus gras que ceux auxquels on ne fait la castration qu'à deux, trois ou quatre ans ; mais en revanche ces derniers conservent plus de courage & d'activité ; & même ceux qui ne subissent la castration qu'à six, sept ou huit ans, ne perdent presque rien des autres qualités du sexe masculin ; ils sont plus impétueux, plus indociles que les autres bœufs, & ce qui plus est, dans le temps de la chaleur des femelles, ils cherchent encore à s'en approcher ; il faut avoir grande attention de les écarter ; l'accouplement & même le seul attouchement du bœuf fait naître à la vulve de la vache des especes de carnosités ou de verrues, qu'il faut détruire & guérir en y appliquant un fer rouge (voyez article *R medes pastoraux*) ; & la cause de cet accident peut provenir de ce que les bœufs qu'on n'a que *bistournés*, c'est-à-dire, auxquels on a seulement comprimé les testicules & ferré & tordu les vaisseaux qui y aboutissent, ne laissent pas de répandre une liqueur apparemment à demi purulente, & qui peut causer des ulceres à la vulve de la vache, & ces ulceres dégènerent en carnosités.

Pour qu'un taureau soit propre à servir un troupeau de vaches, il faut qu'il soit gros, bien fait & en bonne chair ; il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte, les cornes grosses, courtes & noires, les oreilles longues & velues, le muffle grand, le nez court & droit, le col charnu & gros, les épaules & la poitrine larges, les reins fermes, le dos droit, les jambes grosses & charnues, la queue longue & bien couverte de poils, l'allure ferme & sûre, & le poil rouge. Il faut en outre qu'il soit de moyen âge, entre trois ans & neuf au plus, passé ce tems, il n'est plus bon qu'à engraisser ; on fera très-bien de ne lui laisser servir que quinze vaches, quoique pour l'ordinaire on lui en laisse jusqu'à soixante. Les vaches retiennent souvent dès la première, seconde ou troisième fois, & dès qu'elles sont une fois pleines, le taureau

refuse de les couvrir, quoiqu'il y ait encore apparence de chaleur; mais plus communément cette chaleur cesse presqu'aussi-tôt qu'elles ont conçu, & elles refusent aussi elles-mêmes les approches du taureau; la vache est à dix-huit mois en pleine liberté, & le taureau à deux ans; mais on fera très-bien de ne les laisser accoupler qu'à l'âge de trois ans; la durée de leur vie est ordinairement de quatorze ou quinze ans.

Quoique les anciens aient prétendu que la vache, le bœuf & même le veau avoient la voix plus grave que le taureau, il n'est pas moins vrai de dire que le taureau a la voix beaucoup plus forte, puisqu'il se fait entendre de plus loin; ce qui leur a sans doute fait faire cette observation, c'est que le mugissement du taureau n'est pas un son simple, mais un son composé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille; mais si l'on y prête attention, on entend en même tems un son grave, & plus grave que celui de la voix de la vache, du bœuf & du veau, dont les mugiffemens sont aussi beaucoup plus courts; d'ailleurs, le taureau ne mugit que d'amour, mais la vache mugit plus souvent d'horreur & de peur que d'amour, & le veau mugit de douleur, de besoin de nourriture & du desir de sa mere.

Le taureau entre en fureur à la vue de la couleur rouge; il combat généreusement pour le troupeau, & marche le premier à la tête; s'il y a deux troupeaux de vaches dans un champ, les deux taureaux s'en détachent & s'avancent l'un vers l'autre en mugissant: lorsqu'ils sont en présence, ils s'entre-regardent de travers, ne respirent que la vengeance; ils grattent la terre avec leurs pieds & font voler la poussiere par-dessus leur dos; ils se joignent bien tôt avec impétuosité, se battent avec acharnement, & ne cessent le combat que lorsqu'on les sépare, ou que le plus foible est contraint de céder au plus fort; pour lors le vaincu se retire tout triste & tout honteux, tandis

que le vainqueur s'en retourne tête levée , triomphant & tout fier de sa victoire. Cet animal va hardiment au-devant de l'ennemi ; il ne craint ni le chien ni le loup , pas même l'ours , ni le lion ; enfin , dans les combats , tant publics que particuliers qu'il a à soutenir , soit contre les hommes , soit contre les animaux auxquels il est sacrifié , il fait face aux assailans avec tant de courage qu'il ne succombe qu'à la dernière extrémité , percé de mille coups , ou déchiré de belles dents.

La chair de taureau n'est pas à beaucoup près si salutaire ni si agréable que celle du bœuf , aussi n'en fait-on guère usage en aliment ; mais en médecine on se sert de son sang , de sa graisse , de sa moëlle , de son fiel , de ses cornes , de ses ongles & de son priape.

Le sang du taureau pris intérieurement a anciennement passé pour un poison ; cependant les expériences qu'on a faites tout récemment démentent cette assertion ; on l'ordonne même actuellement dans la dyssenterie , dans les regles trop abondantes , dans le crachement de sang & dans toutes les hémorrhagies internes ; on le mêle avec le vinaigre de vin , & on le donne à la dose d'un gros dans les potions vulnérables astringentes ; pour ce qui concerne ses propriétés à l'extérieur , elles sont les mêmes que celles du sang des autres animaux ; il est donc dissolvant & apéritif ; on s'en sert en liniment dès qu'il s'agit d'amollir & de discuter les tumeurs , d'effacer les taches de la peau & de dissiper les verrues ; mais on l'emploie plus particulièrement lorsque quelque membre est foible ou acrophie ; on fait pour lors plonger la partie dans la gorge d'un taureau ou d'un bœuf nouvellement tué ; ce qui la ranime , la rend plus souple & plus propre au mouvement ; quelques auteurs conseillent l'eau distillée du sang pour calmer les douleurs de la goutte , mais on ne fait plus usage pour le présent de ce remède.

La graisse, la moëlle, le fiel & les ongles du taureau ont les mêmes propriétés que ces parties dans le bœuf. Voyez article *Bœuf*. Le priape du taureau pris en poudre, à la quantité d'un demi gros, ou la décoction de sa vapeur, à la dose d'un gros, sont des remèdes approuvés dans la cure de la dyffenterie & de la pleurésie.

La vache, qui est le principal animal dont il s'agit dans cet article, mérite par conséquent ici plus particulièrement notre attention; si on la considère anatomiquement, on trouve qu'il y a environ deux pouces de distance entre l'anus & la vulve, dont la longueur n'est que de trois pouces; les quatre mamelons forment un quarré par leur position; ils ont tous les quatre deux pouces de hauteur, & environ trois pouces de circonférence à la base; l'extrémité en est arrondie & percée d'un orifice, qui est la bouche d'un canal, dont le diametre n'a qu'environ une ligne, mais le canal s'élargit à mesure qu'il approche de la mamelle, dont la partie inférieure est creuse & ne forme qu'une cavité au-dessus de chaque mamelon: ces cavités n'ont qu'environ un pouce de profondeur, depuis la base du mamelon jusqu'à la substance glanduleuse qui est dans leur fond; elle forme une masse qui a dix pouces de longueur; elle est distinguée en deux parties égales, une à droite & l'autre à gauche, qui sont réunies par un tissu cellulaire; chacune de ces portions forme donc une mamelle qui a deux cavités; il y a un mamelon pour chaque cavité, & par conséquent deux mamelons dans chaque mamelle. Le gland du clitoris est peu saillant; le vagin a un pied de longueur, & il y a dans le vagin plusieurs rides longitudinales; la vessie est presque ronde, beaucoup plus ample que celle du mâle, & l'urethre a quatre pouces de longueur: l'orifice de la matrice est rond, environné de tubercules assez gros; son corps est naturellement fort petit; les cornes qui sont adossées l'une contre l'autre

ont un pied huit pouces de longueur depuis le corps de la matrice jusqu'à leur extrémité ; le testicule est de figure ovoïde , la trompe aboutit à un pavillon.

Parmi les différentes especes d'animaux que l'homme a rassemblés par troupeaux , & dont l'objet principal est la multiplication , la femelle est sans contredit beaucoup plus nécessaire & plus utile que le mâle ; le produit de la vache est un bien qui croît & qui se renouvelle à chaque instant : que de pauvres familles sont aujourd'hui réduites à vivre de leur vache ! on fait encore servir la vache à la charrue ; & quoiqu'elle ne soit pas aussi forte que le bœuf , elle ne laisse pas de le remplacer souvent : mais quand on veut l'employer à cet usage , il faut avoir la précaution de l'assortir , autant que faire se peut , avec un bœuf de sa taille ou de sa force , ou avec une autre vache pour conserver l'égalité du trait & maintenir le soc en équilibre entre ces deux puissances ; on employe pour l'ordinaire six & jusqu'à huit bœufs dans les terrains fermes , & principalement dans les friches , qui se levent par grosses mottes & par quartiers ; mais pour les terrains meubles & sablonneux deux vaches suffisent.

C'est communément au printemps que les vaches entrent en chaleur ; la plupart reçoivent le taureau & deviennent pleines depuis le 15 d'avril jusqu'au 15 de juillet ; il ne laisse pas néanmoins de s'en trouver beaucoup dont la chaleur est plus tardive , & d'autres dont la chaleur est plus précoce ; elles portent neuf mois & mettent bas au commencement du dixieme ; on a conséquemment des veaux en abondance depuis le quinzieme de janvier jusqu'au quinzieme d'avril ; on en a aussi pendant tout l'été assez abondamment , & l'automne est le tems où ils sont le plus rares. Les signes de la chaleur de la vache ne sont point équivoques ; elle mugit pour lors très-fréquemment & plus violemment que dans les autres tems ; elle saute sur les autres vaches , sur les bœufs & même sur les taureaux ;

la vulve est gonflée & saillante au-dehors ; on profitera du tems de cette chaleur pour lui donner le taureau ; on a observé que si on laissoit diminuer cette ardeur , la vache ne retiendroît pas aussi sûrement.

Les vaches sont très - sujettes à avorter , sur tout quand on ne les ménage pas , & si on les met à la charrue ou au charroi ; on les soignera même davantage , & on les suivra de plus près quand elles sont pleines que dans tout autre tems ; on les empêchera pour lors de sauter des haies & des fosses ; on les menera dans des pâturages plus gras & dans un terrain qui , sans être trop humide & marécageux , soit néanmoins abondant en herbes ; six semaines ou deux mois avant que les vaches mettent bas , on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire ; on leur donnera à l'étable de l'herbe pendant l'été , & pendant l'hiver , du son le matin ou de la luzerne , du fain-foin , &c. on cessera aussi de les traire pendant ce tems ; le lait leur est alors plus nécessaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus ; il se trouve même des vaches dont le lait tarit absolument un mois ou six semaines avant qu'elles mettent bas ; celles qui ont du lait jusqu'au dernier moment sont tout-à-la-fois les meilleures meres & les meilleures nourrices ; mais le lait des derniers tems est généralement mauvais & peu abondant.

On aura les mêmes attentions pour l'accouchement de la vache que pour celui de la jument , il en faut même davantage ; car la vache qui met bas paroît plus épuisée , plus fatiguée que la jument ; on la mettra donc dans une étable séparée , on l'y tiendra chaudement & commodément sur de la bonne litiere ; on la nourrira bien en lui donnant pendant dix ou douze jours de la farine de fèves , de bled ou d'avoine délayées avec de l'eau salée , & de la luzerne en abondance , du fain-foin , ou d'autre bonne herbe bien mûre ; elle se rétablit très - bien pendant ce court espace de tems ; on la remet ensuite insensiblement à

la vie commune & aux pâturages ; on aura seulement l'attention de lui laisser tout son lait pendant les deux premiers mois , le veau profitera davantage ; au surplus, le lait que donne la vache pendant les premiers tems n'est pas de bonne qualité.

Les vaches noires passent pour celles qui donnent le meilleur lait , & les blanches , à ce qu'on prétend , en donnent le plus ; mais de quelque poil que soit la vache à lait , pour l'avoir bonne il faut la choisir en bonne chair ; il faut qu'elle ait l'œil vif, la démarche légère , qu'elle soit jeune , & que son lait soit , s'il se peut , abondant & de bonne qualité ; on la traitra deux fois par jour en été , & une fois seulement en hiver ; si on veut avoir du lait en abondance , on la nourrira avec des alimens plus succulens que n'est l'herbe.

Les Hoïlandois tirent annuellement du Danemarck une grande quantité de vaches grandes & maigres ; ces vaches donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les vaches de France ; on transporte sans doute & on multiplie cette même race de vaches à lait en Poitou , en Aunis & dans les marais de Charente ; on donne à ces vaches le nom de *flandrines* ; elles sont en effet beaucoup plus grandes & plus maigres que les vaches communes , & elles donnent une fois autant de lait & de beurre ; elles donnent aussi des veaux beaucoup plus grands & plus forts ; elles ont du lait en tout tems ; on peut les traire toute l'année , excepté 4 ou 5 jours avant qu'elles mettent bas : ces fortes de vaches demandent des pâturages excellens , quoiqu'elles ne mangent guère plus que les vaches communes ; comme elles sont toujours maigres , toute la surabondance de la nourriture se tourne en lait , tandis que les vaches ordinaires deviennent grasses , & cessent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque tems dans des pâturages trop gras. Avec un taureau de cette race & des vaches communes , on obtient une autre race à laquelle on donne le nom de

batarde ; elle est beaucoup plus féconde & plus abondante en lait que la race commune : ces vaches batardes donnent souvent deux veaux à la fois , & fournissent aussi du lait pendant toute l'année ; ce sont les bonnes vaches à lait qui font une partie des richesses de la Hollande , d'où il sort tous les ans pour des sommes considérables de beurre & de fromage : ces vaches qui fournissent une ou deux fois autant de lait que les vaches de France , en donnent six fois autant que celles de Barbarie.

Dans les bons cantons d'Angleterre , dit le rédacteur du dictionnaire économique , un fermier gagne tour les ans , prix moyen , cinq livres sterling par chaque vache : on compte qu'elle donne pendant son année quatre cent gallons de lait (le gallon pese environ huit à neuf livres) : si l'on convertit en beurre tout le lait d'une vache commune , on en a environ deux cens liv. pesant par année ; on fait en outre du fromage avec du lait crémé , & le petit lait sert pour les cochons : la vue de ce profit doit engager à bien nourrir une vache , & à l'entretenir en chair ; ensorte que quand on veut la vendre aux bouchers , elle s'engraisse aisément : le calcul du *complete Body of husbandry* , quoique modéré , continue le rédacteur du dictionnaire cité , est plus spécieux que juste. Il en est de même de celui que M. Pluche a fait sur le produit d'un vache dans son *spectacle de la nature*. De semblables supputations établissent comme réels & ordinaires des produits rares , & on n'y tient presque aucun compte des frais , non plus que de la diminution du beurre pour la quantité en hiver , ni des quatre ou cinq mois qu'un grand nombre de fort bonnes vaches sont sans lait , tandis qu'elles se disposent à vèler , ni de la consommation d'une partie de crème dans le ménage. D'ailleurs M. Pluche croit mettre le beurre au-dessous de son prix moyen en l'évaluant à six sols par livre , presque généralement par-tout. Tel est cependant son

taux ordinaire & moyen dans la plupart des bonnes Provinces , depuis vingt - cinq ou trente lieues en-deçà de Paris. Au lieu de cinquante livres qu'il établit comme un bénéfice annuel fort réduit , une bonne vache à lait n'y rend souvent de produit net en argent que tout au plus 18 à 24 livres. M. Pluche défalque lui-même , comme indépendans des cinquante livres , la vente du veau , les commodités journalières qu'on tire du lait , & le fumier de la vache ; ainsi on ne doit pas les faire entrer ici en compte : d'ailleurs , on ne voit guère de beurre tandis qu'on allaite un veau pour la boucherie ; quoi qu'il en soit de calculs trop outrés ou trop réduits , personne ne peut se refuser à la vérité qu'une vache est d'un très-grand profit pour les habitans de la campagne. Il ne faut pas toujours s'arrêter à la grosseur du pis pour juger de la bonté d'une vache : il y a des vaches qui l'ont petit & qui donnent néanmoins beaucoup de lait ; & en effet , il arrive quelquefois que le pis n'est gros que parce qu'il est trop charnû : les vaches de la Suisse en fournissent une quantité immense ; on a vu des traites qu'on auroit pu évaluer à plus de trente pintes : il s'est formé depuis peu à Paris un établissement de ces vaches de Suisse , mais elles n'y donnent pas tant de lait que dans la Suisse , & il n'est pas même à beaucoup près aussi bon , la différence du climat & de la nourriture y contribue plus que tout le reste ; les vaches qui ne sont pas douces ne font jamais grand profit.

En été on traite ordinairement deux fois les vaches le matin & le soir ; mais en hiver , on peut se contenter de les traire une fois.

La bonne façon de traire les vaches est de conduire la main depuis le haut du pis jusqu'en bas sans interruption , ce qui produit une mousse haute dans le vaisseau ; si on presse autrement le pis , & comme par secousse , le beurre se sépare du lait.

Le rédacteur du dictionnaire économique donne

différens moyens pour procurer aux vaches beaucoup de lait : 1^o. on peut leur donner, dit-il, tous les jours une poignée de mélisse ; 2^o. Virgile, dans son églogue IX^e, dit que le citife produit cet effet ; 3^o. en hiver, lorsqu'on voit qu'une vache donne trop peu de lait, il suffit de l'affourer avec moitié foin, moitié paille ; si elle ne change pas en mieux, on ne lui donnera que de la paille seule, & pour lors ce sera de la paille d'avoine, car celle d'orge a la propriété de faire tarir le lait, & au bout de quelques jours la vache seroit à fec : 4^o. quand on n'a pas beaucoup de foin pour l'hiver, on donne aux vaches du fon de dreche dans l'eau bouillante, il y renfle considérablement ; on ne le leur présente que quand l'eau est presque froide : quand on les entretient de cette buverie, on peut indistinctement leur donner toute sorte de paille, parce que rien n'est capable pour lors de les tarir ; une mesure pesant environ cinquante à soixante livres, poids de marc, peut très-bien suffire pour une vache, par semaine ; si on donne du grain aux vaches, il produit beaucoup de lait ; mais ce lait a souvent mauvais goût, il est maigre, & les vaches même qui en mangent, deviennent sujettes à nombre de maladies ; le fon de dreche n'a aucun de ces inconvéniens, il a tout l'avantage du grain & ne coûte que fort peu : 5^o. toute sorte de prairie artificielle fait avoir beaucoup de lait ; mais celle qui vient dans un fond bas est sujette à donner au lait une odeur désagréable qui se communique à tous les usages auxquels il est employé ; aussi les connoisseurs baissent-ils le prix de ce lait : cependant, comme les veaux n'y témoignent aucune répugnance, on peut très-bien s'en servir pour les vaches auxquelles on donne plusieurs veaux à nourrir, outre le leur ; il convient même de se jeter sur cette branche de commerce, lorsqu'on a des pâturages dont l'herbe donne mauvais goût au lait, telle qu'une herbe large & du jonc, ou celle qui vient par touffes serrées &

qui est si commune dans les endroits marécageux. Cette herbe donne beaucoup de lait aux vaches, aussi font-elles bien en état pour lors de nourrir, & la chair de leurs veaux ne reçoit aucun mauvais goût, ni mauvaise couleur, de la part du lait.

Plusieurs Anglois modernes attaquent les avantages du trefle; mais la France, la Flandre & la Hollande persistent constamment à reconnoître que cette plante est une excellente nourriture pour le bétail, de même que le fainfoin & la luzerne. Ces pâturages artificiels ne donnent aucun mauvais goût au lait, à moins qu'ils ne soient dans de bas fonds; pour lors ils participent de la mauvaise qualité des herbes de marais & des prés fort bas; en général, de l'herbe douce & de la bonne eau produisent d'excellent lait, le contraire lui donne le mauvais goût.

On ne saignera jamais les vaches à lait que dans un besoin pressant; on ne leur tirera pas plus de seize onces de sang, & on ne les mettra à la charrue que dans la dernière nécessité; quoiqu'on soit d'un usage assez universel de fatiguer peu les vaches, cependant on assure que dans le Duché de Plaisance on les attelle à des voitures, afin qu'elles rendent davantage de ce lait exquis, dont on fait le fromage du Parmesan.

Il est à observer, au sujet du coquelicot & même du trefle, que ces plantes, quoique bonnes, deviennent une pâture dangereuse pour les vaches, à cause de l'avidité avec laquelle elles dévorent; lorsqu'elles en ont bien mangé, elles enflent & périssent en peu de tems, si l'on ne les secoure à propos; mais ces plantes, ainsi que nous l'avons déjà observé, de même que la luzerne, leur font beaucoup de bien, quand on ne leur en donne qu'avec discrétion & mêlées avec des nourritures moins succulentes.

Pendant tout le tems que les vaches vont dehors, même après l'été, il faut toujours les abreuver à midi; à moins de cela elles ont moins d'activité pour pâturer

Le reste du jour ; tant & si long-tems qu'elles pâtureront , on fera bien de les traire trois fois par jour ; on en retirera plus de lait que quand on ne les trait que le matin & le soir.

On aura soin de nettoyer souvent leur étable ; on aura encore l'attention de leur bouchonner & frotter le dos, le cou & la tête, avec un bouchon de paille durement entortillé & bien rude , au retour des champs ; le matin , après les avoir trait , on remplira soigneusement les trous qui seront dans l'aire de l'étable , où leur urine croupiroit , & on semera sur l'aire un peu de fable ou de gravier.

Il y a des vaches qui ont le pis abondant ; si on ne les trait souvent , quand elles ont vêlé , le lait s'y engorge & cause une inflammation qui peut faire monter le lait dans son corps & l'étouffer. La nourriture d'une vache qui a nouvellement vêlé , doit être modérée en quantité , mais toujours succulente , telle que de la bifaille , de la vesce , du fourrage d'avoine , un peu d'avoine même , de bon foin , de la graine de lin dans de l'eau chaude , des raves bouillies ; il ne faut les traire , pour faire du fromage , que deux mois après qu'elles ont vêlé , & quand elles l'ont nouvellement fait , pour leur faire jeter promptement l'arrière-faix , on mettra dans un chauderon de fer un bon picotin d'avoine , avec une poignée de sel , un verre d'huile commune à brûler , & une poignée de sabine coupée fort menu ; on placera le chauderon sur le feu , & on le remuera pour faire griller l'avoine ; après quoi , on versera le tout dans un seau de bois , & on le présentera à la vache ; elle mangera de bon appétit & n'aura plus d'accidens à craindre ; à l'égard du veau , dès qu'il est hors du ventre de la mere , on prend une poignée de sel , avec autant de miettes de pain , qu'on répand sur le corps de ce veau , pour obliger sa mere de le lécher ; plus elle lui rend cet office , plus l'animal se fortifie.

Comme tous les veaux épuisent leur mere, il y a un âge où la vache ne devient plus en chaleur, & peu-à-peu elle se refroidit entièrement; on l'engraisse, pour lors, pour les bouchers, dans les bons prés, selon la méthode que nous avons indiquée à l'article *Bœuf*. Voyez cet article.

Il y a pour l'ordinaire près d'une pistole de gain à vendre une vache, lorsqu'elle est prête à vêler, plus que si on la vend dans un autre tems; toute vache pleine de presque neuf mois, qui laisse paroître au-dehors une partie du vagin, (ce qu'on nomme en quelques endroits *montrer sa rose*), est dans le cas d'être rendue au vendeur, quoiqu'on l'ait achetée plusieurs mois auparavant; il y a à ce sujet des sentences de préjugés: à l'égard des vaches qu'on donne à bail, il faut les refuser constamment, quand c'est pour mettre à la charrue; car à moins que ceux à qui on les donne, n'en aient un soin particulier, ce qu'il est rare de rencontrer, il arrive souvent ou que les vaches meurent, pour ne pas être nourries proportionnellement à leur travail, ou qu'elles donnent très-peu de profit.

Les gens de la campagne, du moins dans certaines Provinces, prétendent que leurs vaches font quelquefois des petits hérissons à demi-formés, qu'ils appellent pour cela *hérissons de vache*; ils supposent que l'origine de ces animaux vient de ce qu'une vache aura bu à une marre, ou à un étang immédiatement après qu'un hérisson y a déposé sa semence; mais une pareille proposition est si absurde, qu'elle ne mérite pas même qu'on s'amuse à la réfuter. Ces prétendus hérissons ne font autre chose que des cotyledons attachés au délivre; & ce qui le prouve, c'est que les gens de la campagne observent eux-mêmes, que les vaches n'en sont incommodées que lorsqu'elles vêlent.

On voit, quoique rarement, des vaches qui ont la mauvaise habitude de se teter elles-mêmes, & comme il est presque impossible de les corriger de ces défauts,

on

On est obligé de les engraisser pour s'en défaire ; on en a vu d'autres qui se laissent tetter par des serpens ou des couleuvres.

Le Docteur François Paullini observe dans les éphémérides d'Allemagne, que son pere vit un jour à Francfort-sur-Mein, une vache, qui, quoique bien conformée, d'une belle couleur rousse, avoit une queue de cheval, blanche, bien crepue ; elle avoit aussi six mamelles toutes bigarrées de noir & de blanc ; le front blanc avec une croix jaunâtre & les cornes presque semblables à celles d'une chevre.

La chair de vache n'est pas si salutaire ni si agréable que celle de bœuf, il n'y a que le petit peuple qui en fasse usage en aliment. La Médecine tire plusieurs remèdes des différentes parties de cet animal ; sa fiente, son urine & son lait sont entr'autres d'un usage très-familier.

La fiente de vache est résolutive, rafraîchissante & anodine ; elle est propre contre les tumeurs enflammées, contre les douleurs de gorge, les érépèles & la brûlure ; on s'en sert pour lors en cataplasme : elle apaise parfaitement l'inflammation & en prévient les suites fâcheuses ; on l'étend encore sur le bas-ventre, lorsqu'on craint des obstructions, elle le ramollit ; elle guérit aussi la colique & dissipe les vents.

On fait distiller la fiente de vache, au bain-marie, dans le mois de Mai, où les herbes sont dans toute leur force, pour en tirer une eau appelée *eau de mille-fleurs* : cette eau passe pour un fard excellent ; on l'emploie pour adoucir la peau & pour effacer les taches du visage. Poppius assure que cette eau appliquée sur les tumeurs aqueuses des hydropiques, les résoud infailliblement ; mais ce n'est pas uniquement à l'extérieur que ses usages sont bornés, elle se donne aussi intérieurement à la dose de deux onces, pour pousser les urines, nettoyer les reins & en chasser les graviers ; on la recommande pour prévenir la néphrétique, &

contre les glaires des reins & de la vessie. Cette fiente desséchée au soleil & dépouillée de toute mauvaise odeur, s'imbibe d'eau de rose à plusieurs reprises ou de quelqu'autre eau odorante; on s'en sert ensuite en guise de poudre de Chypre, qui par ce moyen devient à fort bon marché.

L'usage de l'urine de vache n'est pas nouveau en Médecine; on l'appelle aussi *eau de millefleurs*, pour ôter aux malades l'idée d'urine; on en fait usage dans le printems vers la fin du mois de Mai, quand les plantes des prairies font en fleur, & que les herbes se trouvent dans toute leur force; cette urine est purgative, elle évacue les sérosités sans tranchées; elle est très-bien indiquée dans l'asthme, l'hydropisie, les rhumatismes, la goutte sciatique & les vapeurs.

Le choix de l'urine de vache n'est pas indifférent, comme on pourroit se l'imaginer; on préfère sans contredit celle qui vient d'une vache qu'on fait paître, à celle d'une vache qu'on nourrit dans l'étable, quoiqu'on apporte de l'herbe à cette dernière. Le bon air du pâturage joint au discernement que l'animal fait faire des herbes, est du dernier essentiel; on a même remarqué une différence notoire entre l'urine d'une vache qui pâit dans un seul clos où on l'a renfermée, & celle d'une autre vache à laquelle on a laissé la liberté de la campagne; l'urine de celle du clos est pour l'ordinaire un peu plus âcre; mais l'urine de celle qu'on nourrit à l'étable a encore beaucoup plus d'âcreté & de force que toutes les autres, elle chauffe sans contredit davantage ceux qui en boivent.

On choisira donc avec raison l'urine récemment rendue d'une vache qui pâit à la campagne, pourvu qu'elle n'ait pas habité pendant ce tems avec le taureau; on sent bien que pour lors l'urine seroit de mauvaise qualité; la vache qu'on destine à en recevoir de l'urine, doit être plutôt jeune & grasse que vieille & maigre; à l'égard de la couleur de son poil, rien n'est

absolument plus indifférent ; la vraie saison pour boire de l'urine de vache , est le printems , qui est précisément la saison dans laquelle les bestiaux mangent la pointe des herbes ; on en peut aussi prendre en automne : on boira deux verres de cette urine , tous les matins à jeun à un quart-d'heure l'un de l'autre , après l'avoir antérieurement passée par un linge ; on se promenera ensuite & on avalera un bouillon deux heures après le dernier verre ; on aura sur-tout l'attention de faire prendre cette urine toute chaude , car lorsqu'elle est refroidie , elle a un goût beaucoup plus mauvais ; on se lavera la bouche , avant de l'avalier , avec de l'eau-de vie , ou on mâchera un clou de girofle ; si le premier jour , le remede ne purgeoit point le malade , il prendra le soir un lavement. Il ne faut pas s'étonner si le premier & le second jour l'eau de millefleurs porte un peu à la tête ; elle purge sans douleur très-abondamment & le plus souvent jusqu'à quinze ou vingt fois. Tant qu'elle purgera , on en usera journellement jusqu'à ce qu'elle ne purge plus que trois ou quatre fois par jour , on cessera pour lors d'en prendre & deux ou trois jours après on se purgera avec une médecine ordinaire ; on continuera cet usage pendant dix ou douze jours consécutifs , à moins qu'on ne se sentît suffisamment évacué & trop affoibli ; en ce cas , il est de la prudence de s'arrêter au huitieme ou neuvieme jour.

Le lait de vache est de tous les laits celui qui est le plus en usage parmi les alimens , il abonde en matiere butyreuse. Voyez article *Lait*. D'ailleurs , il est plus agréable au goût que plusieurs autres laits de différens animaux ; c'est , en outre , un aliment médicamenteux très-excellent dans différentes maladies , dans les pertes de sang de différente espece , dans les douleurs & flux des hémorrhoides , les dévoiemens , les démangeaisons de la peau , les dartres , gales opiniâtres , les maladies du poumon , & dans toutes celles où il s'agit

d'adoucir le sang. Il est en outre très-efficace dans la goutte & les rhumatismes gouteux, dans les langueurs & les épuisemens qui proviennent à la suite des maladies scorbutiques; on l'emploie souvent pour toute nourriture, & pour lors la nécessité fait qu'on n'a point d'égard à la saison; mais si le besoin n'est pas absolument urgent, on attendra les saisons propres pour le prendre; on choisira par préférence le printemps & l'automne, c'est-à-dire, le mois de Mai ou de Septembre.

On fera choix, pour cet effet, d'une vache de deux ou trois ans seulement, & dont le lait ne soit que de trois mois; on la changera, si on s'apperçoit qu'elle entre en chaleur. A l'article *Lait*, voyez ce que nous disons sur les qualités qu'il doit avoir: on le prendra tout chaud & au sortir du pis de la vache, ou aussi-tôt qu'il a été tiré, parce que l'air le corrompt facilement. On s'abstiendra, pendant son usage, de tout ce qui est acide, de peur qu'il ne s'aigrisse & ne se coagule dans l'estomac, c'est la raison pour laquelle on y ajoute un peu de sucre, ou bien qu'on le fait précéder d'un petit bol d'un scrupule de poudre d'yeux d'écrevisse, quand on a lieu de craindre qu'il ne s'aigrisse: car la plus dangereuse de toutes les corruptions du lait est sa coagulation dans l'estomac; il donne pour lors la colique, cause le *cholera morbus*, des obstructions dans le mésentère, la cachexie & plusieurs autres incommodités.

La méthode de bien prendre le lait de vache, est d'en avaler, le matin à jeun, environ une chopine, de prendre un bouillon à la viande deux ou trois heures après, de se lever ensuite pour faire un exercice modéré, & pour que le lait se distribue mieux: l'après-dîner, trois heures avant le souper, on en peut prendre autant & cela pendant un mois, se faisant saigner & purger avant de commencer le lait; on réitérera la purgation en le finissant; pendant tout le tems qu'on en fait usage, non seulement on ne boira ni on

ne mangera rien d'acide, mais on se privera encore de viandes salées ou fumées, de salade, de fruits crus, de ragoûts & de pâtisseries, d'autant que toutes ces choses, se trouvant indigestes par elles-mêmes, ne pourroient que trop contribuer à corrompre le lait dans l'estomac.

Si on veut encore rendre l'usage du lait plus certain & remédier aux inconvéniens dont il est souvent suivi, on fera bien de se laisser diriger par un Médecin, qui saura varier, suivant le tempérament du malade ou le différent caractère de la maladie, le régime qu'il faudra observer; & en effet, le lait ne convient pas à tous les tempéramens, ni dans toutes les circonstances; il n'est pas propre, par exemple, à ceux qui ont des fièvres continues intermittentes ou quelque autre maladie aiguë, parce qu'il fermente & se corrompt facilement; il est encore contraire aux douleurs de tête, aux migraines, aux vertiges & à l'épilepsie, parce qu'il est moins séreux & qu'il contient plus de particules grossières que les autres laits; enfin, il n'est pas propre dans le vomissement, le *cholera morbus* & la diarrhée, à moins que l'irritation de l'estomac, par la présence de quelque matière âcre & corrosive, ne soit la cause de ces maladies. Il en est de même au sujet des obstructions du foie, de la rate & du mésentère, parce que le lait, à raison des particules grossières qu'il contient, les augmente, bien loin de les diminuer; c'est la raison pour laquelle il est nécessaire de les laver avant d'en venir à son usage.

Le lait s'emploie encore extérieurement: c'est un puissant anodin qui calme les douleurs & résoud les tumeurs enflammées qui menacent de suppuration. On l'emploie avec succès dans la goutte, dans la rétraction des membres, & dans tous les cas où il faut ramollir, humecter & favoriser la transpiration de quelque partie; on le fait cuire avec de la mie de pain & on l'applique en cataplasme sur l'endroit affecté. La

fomentation des fleurs de sureau bouillies avec du lait, est très-recommandée contre l'éréfipele, principalement dans les premiers jours où la chaleur de la peau est la plus brûlante. On donne comme un remede éprouvé contre les vers, le cataplasme de feuilles d'absynthe, & de quelques têtes d'ails cuites dans le lait; on applique ce cataplasme sur le nombril, après avoir fait prendre, la veille au malade, un lavement au lait, pour attirer les vers dans les gros intestins, d'où ils sont jettés dehors par l'amertume du cataplasme.

Quand on laisse le lait en repos pendant quelque tems dans une chambre chaude, ou quand il tonne & fait des éclairs, il s'aigrit en assez peu de tems par le moyen d'une fermentation occulte, qui sépare la partie caséuse & butyreuse d'avec la séreuse. Voyez article *Lait*. On sépare encore artificiellement cette partie séreuse par l'addition de quelqu'acide, tel que le suc de limon, le vin du Rhin, la crème de tartre, le vinaigre ou la présure; par le moyen de ces acides le lait se coagule, la sérosité s'en exprime, & les autres parties qui le composent se précipitent au fond. C'est cette sérosité qui sous le nom de petit lait est d'un usage si utile dans différentes maladies, telles que dans les ardeurs d'entrailles, la sécheresse de poitrine, les effervescences du sang, la toux, les coliques de toute espece, la constipation, les fievres ardentes & spécialement les malignes; on le donne, soit pur, soit aigret, avec le suc de citron ou de groseilles. Ce petit lait est imprégné d'un sel volatil nitreux, approchant par sa nature du sel ammoniac: aussi a-t-il la propriété de lâcher doucement le ventre, de déterger les premières voies, & de servir d'aiguillon à l'eau qui lui sert de véhicule; on en peut donner en toute sûreté aux femmes grosses, pour leur tenir le ventre libre quand elles l'ont resserré; il convient même dans presque tous les cas médicaux, il peut même s'employer dans l'hypocondriacé & dans les obstructions des

visceres ; il tempère , il ramollit la rigidité des fibres , & par son sel nitreux , il ouvre peu-à-peu les obstructions.

Lorsqu'il ne s'agit que de rafraîchir & de calmer l'effervescence du sang , on donne le petit lait pur à la quantité de trois ou quatre grands gobelets par jour ; on y ajoute un peu de sucre , ou quelque syrop approprié ; on en continue l'usage pendant un mois , à moins qu'il ne relâche trop l'estomac : on fera bien de se purger à la fin de son usage.

Quand il se trouve joint à l'effervescence du sang quelque maladie à combattre , on joindra au petit lait le suc des plantes qui peuvent remplir les indications qu'exigent les maladies. Si c'est le scorbut , on ajoutera le suc de creffon , de *beccabunga* , de *cochléaria* ; s'il y a galle , démangeaison , acrimonie des humeurs , on y associera l'infusion de fumeterre , & ainsi des autres cas.

Le petit lait ne convient pas si bien aux vieillards qu'aux jeunes gens , ceux-ci étant pour l'ordinaire sanguins , bilieux & pleins de feu , ont plus besoin d'être tempérés , tandis qu'au contraire ceux-là sont plus phlegmatiques , plus relâchés , & péchant presque tous par mauvaises digestions , n'en tirent pas les mêmes avantages ; cependant si on y fait infuser quelques plantes stomachiques , telles que la racine d'*enula campana* , celle de chicorée sauvage , les feuilles de fumeterre ou de creffon , la squine , la falsepareille , on empêche par-là qu'il ne refroidisse trop l'estomac.

On prépare avec le petit lait ce qu'on appelle *eau de lait alexitere* ; on mêle pour cet effet avec le petit lait plusieurs plantes cordiales , telles que la reine des prés , le chardon béni , la menthe , l'absynthe , l'angélique & autres ; on fait distiller le tout au bain-marie , & l'on obtient une eau alexitere qu'on prescrit depuis une once jusqu'à six , dans tous les cas où il s'agit de fortifier & ranimer les esprits , ou chasser

par une douce transpiration les mauvaises humeurs : on la mêle aussi avec les potions cordiales, & pour lors elle devient d'un usage familier.

On prépare encore avec le petit lait une autre eau connue sous le nom d'eau pectorale de limaçons : elle est simple ou composée ; la simple se fait en prenant trois livres de limaçons des jardins, qu'on fait dégorger dans plusieurs eaux chaudes pour en ôter la bave ; on les pile ensuite légèrement ; on les met dans une cucurbite de verre, en versant dessus deux pintes de petit lait ; on distille ensuite au bain-marie la moitié de la liqueur qu'on garde pour l'usage dans des bouteilles bouchées, si on veut l'employer tout-de-suite ; ou bien on l'expose au soleil pendant sept ou huit jours dans des bouteilles débouchées, lorsqu'on veut la garder.

L'eau de limaçons composée se prépare à-peu-près de la même manière, à l'exception seulement qu'on ajoute aux limaçons des plantes pectorales propres à remplir les indications qu'on se propose, tels que les capillaires, le lierre terrestre, la scolopendre, les fleurs de mauve & de tussilage, les jujubes & les sebestes : ces eaux sont très-bonnes pour adoucir les âcretés de la poitrine, pour la toux & pour les différens degrés de phthysie, on les emploie principalement dans les maladies de consommation ; lorsque le lait de vache ou celui d'ânesse ne peuvent passer à cause des acides de l'estomac, ces préparations en tiennent lieu en quelque sorte ; la dose est de quatre onces, quatre fois par jour, ce qu'on réitère pendant long-tems.

C'est encore avec le lait qu'on prépare ce qu'on appelle *sucré* ou *sel de lait* ; on fait bouillir quatre ou cinq pintes de lait ; quand il bout, on y mêle une once de crème de tartre bien pulvérisé ; à l'instant même le lait se coagule ; on en prend le séreux, on le filtre & on le clarifie avec le blanc d'œuf ; on filtre de nouveau ; on fait ensuite évaporer jusqu'à pelli-

eule ; on laisse le vaisseau en repos dans un lieu froid pendant un ou deux jours ; on trouvera des cristaux de sel blanc attachés au fond & aux parois du vaisseau : ces cristaux sont le sel de lait qu'on appelle improprement *sucre*, à cause de leur douceur : on les emploie dans tous les cas où le lait convient ; & quelques médecins même prétendent que le sel a beaucoup plus d'efficacité que le lait, & qu'on en doit préférer l'usage. On le mêle ordinairement dans les infusions ou décoctions pectorales depuis un gros jusqu'à trois par chaque livre de liqueur, on préfère celui de Suisse à cause de la bonté des pâturages de ce pays, qui lui donnent infiniment plus de vertu.

Nous ne parlerons pas ici de la crème & du beurre : voyez ce que nous en avons dit dans les articles qui les concernent, non plus que du fromage, dont nous avons fait un article particulier ; nous rapporterons seulement ici la méthode de faire le fromage du mont d'or, que nous avons omise dans l'article *Fromage*. Ce fromage n'est cependant fait qu'avec du lait de chevre ; & si nous en faisons mention ici, c'est que cet article est le seul qui nous reste où on puisse placer cette méthode : voici donc comment il se fait.

Commencez à traire les chevres dès le matin ; laissez reposer le lait deux ou trois heures ; jetez de la présure dans le lait pour le faire prendre à froid ; remuez avec une cuiller pour que la présure agisse sur la masse totale ; laissez reposer le lait pendant neuf à dix heures, & il se caillera ; vous préparerez des écuelles semblables à des boîtes à dragées, que vous mettrez sur de la paille ; vous les garnirez avec un linge bien blanc & bien fin ; placez dans les vaisseaux le lait caillé jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau ni de petit lait ; après quoi, salez le fromage sur toute la superficie ; vingt-quatre heures après, retournez-le sur un autre petit paillasson, & vous salerez également

le côté qui ne l'a pas été ; ensuite vous enlèverez la toile fine qui a servi à égoutter le lait. Laissez le sel fondre sur le fromage , & ayez soin de le retourner tous les jours sur des paillassons bien secs & bien propres , que vous rangerez sur des claies : si le sel est noir & tache le dessus des fromages , il suffira de les laver avec de l'eau fraîche pour enlever les maculatures.

Un point essentiel est de tenir les fromages dans un endroit tempéré , où ils ne sechent ni trop tôt ni trop lentement : quand les fromages seront presque secs , si vous voulez les manger gras , vous les mettrez dans des assiettes rondes que vous aboucherez l'une sur l'autre , & vous aurez soin chaque jour de renverser les assiettes , c'est-à-dire , que celle qui aura servi de couvercle pendant un jour deviendra le lendemain le vaisseau qui supporte le fromage , & ainsi tour à tour.

Si vous voulez raffiner le fromage , trempez-le quand il bien sec dans du vin blanc , & mettez-le de nouveau entre deux assiettes : vous pouvez le couvrir avec du persil , mais en petite quantité ; vous êtes par ce moyen le maître de l'avoir au point de raffinement que vous le desirez : il suffit pour cet effet de le tremper de tems en tems dans du vin blanc.

La présure que vous employerez sera faite avec du vin blanc , dont vous prendrez une pinte : vous ajouterez deux verres de bon vinaigre blanc , environ une once de sel de cuisine & un morceau de vessie de cochon séchée ; vous pourrez recroître une seconde fois cette dose , quand le pot sera à moitié.

Telle est la vraie méthode pour faire les fromages si vantés de chevre du mont d'or ; leur délicatesse les fait rechercher par tout le royaume : on les fait communément voyager dans des boîtes de sapin ; mais ils y contractent pour l'ordinaire un goût de bois.

Les maladies des vaches sont les mêmes que celles

des bœufs. Voyez ce que nous avons dit article *Bœuf*, voyez aussi pour les maladies de ces bestiaux les articles, *Bétail*, *Médecine vétérinaire*, *Épizootie*, *Contagion*, *Remèdes*, &c. Nous allons encore donner ici l'extrait de trois petites brochures qui ont paru tout récemment sur les maladies de ces sortes de bestiaux : la première est de M. Dufot, médecin de Soissons : la seconde de M. Raulin, médecin de Valenciennes, & la troisième est de M. Vicq d'Azir, médecin de Paris : nous allons commencer par celui de M. Dufot, qui a paru en 1771 à l'occasion de la maladie épizootique qui a régné dans le courant de cette année dans le pays Laonnois. Cette maladie étoit contagieuse, dit M. Dufot, dans toute la rigueur du terme : une vache venue de Flandres l'a communiquée aux autres vaches. Les pâtres qui dans ces cantons ont eu l'imprudence d'aller dans les villages où elle exerçoit déjà sa fureur l'ont apportée dans le leur. Les miasmes pestilentiels s'attachent sur tous les corps solides & palpables, & l'attouchement de ces corpuscules donne & perpétue la maladie ; les principaux symptômes sont d'abord la diminution du lait, le dégoût, le défaut de rumination, & une tristesse marquée dans l'animal ; il porte les oreilles & la tête basse ; sa vue est troublée, son air triste devient stupeur, les yeux sont presque larmoyans ; il découle des naseaux une mucosité gluante & jaunâtre. Les cornes & les oreilles ne tardent pas à devenir froides ; bien-tôt après surviennent des frissons irréguliers ; la chaleur succède ensuite & dure peu de tems ; les poils sont hérissés, ils tombent facilement quand on les tire ; les urines d'abord troubles deviennent claires & limpides, la langue est humide & blanchâtre ; les matières fécales sont dès le commencement de la maladie dures & en petite quantité, mais vers le troisième jour le dévoiement se déclare : cette diarrhée est couverte d'une espèce d'huile fétide, on voit paroître sur plusieurs de ces

animaux des tumeurs qui augmentent insensiblement ; elles ont leur siège sous les tégumens. . . . Enfin , l'abattement , ce symptôme certain de la division des forces musculaires & de la malignité de la maladie , annonce tout le danger : l'animal gémit , il bat les flancs , l'oppression & la difficulté de respirer s'accroissent ; les yeux troubles & effacés prennent une couleur jaunâtre , & répandent des larmes ; le battement des flancs augmente , il est accompagné de soupirs répétés ; les convulsions sont bien-tôt suivies de la mort.

L'ouverture de quelques vaches mortes de la contagion a offert à M. Dufot les phénomènes suivans. . . Le premier estomac , nommé la *panse* ou l'herbier , contenoit beaucoup de fourrage qui étoit englué d'une lymphe tenace & fétide. Le ventricule occupe naturellement plus d'espace que les trois autres , il étoit distendu , & sa tunique tapissée de mamelons , aglutinée d'une humeur noirâtre , qui a paru à M. Dufot être le suc gastrique vicié & corrompu : dans le bonnet , ou second estomac , ce suc digestif étoit moins épais , mais plus noir : dans le psautier , ou troisième ventricule , M. Dufot a vu deux *egagropiles* de la grosseur d'un œuf ; tous les estomacs & principalement le dernier , l'*abomofus* , ou *franche-mule* , étoient parsemés de taches gangreneuses ; leurs tuniques , celle qui vient du péritoine & la musculaire , avoient une couleur livide & se détachent aussi aisément que de la chair pourrie. Les taches violettes répandues çà & là sur la tunique qui revêt la membrane pituitaire , l'œsophage & le tube intestinal , annonçoient un état de dissolution gangreneuse. Dans le foie , M. Dufot a aperçu des endroits supurés ; la vésicule du fiel étoit très-détendue ; les poumons flasques & marqués de taches blafardes. Une humeur noirâtre & des plus infectes abreuvoit le cœur , ses cavités en étoient remplies.

Les autres viscères n'ont rien offert d'intéressant à

M. Dufot. D'après les symptômes de cette maladie & les phénomènes que l'ouverture des cadavres a offerts à ce médecin, il a pensé qu'elle étoit putride & maligne, semblable à-peu-près à celle qui attaque l'espèce humaine. L'anatomie comparée montre dans l'homme & l'animal les mêmes viscères, les mêmes fonctions & les mêmes sécrétions.

Le plus sûr préservatif de la maladie dont il s'agit est la fuite du danger; c'étoit déjà le sentiment de Virgile :

*Continuo culpam ferro compesce priusquam,
Dira per incautum serpent contagia vulgus.*

Il faudroit, dit M. Dufot, dévouer à la mort les premières bêtes qui seroient attaquées de la contagion. Nous ne pouvons cependant être de son avis; il faudroit, selon le sentiment de M. Dufot, par la même raison dévouer à la mort les premiers hommes qui se trouveroient infectés d'une maladie épidémique: d'ailleurs si la cause de l'épidémie est dans l'air, à quoi serviroit de détruire une bête malade, puisque les autres animaux n'en seroient pas plus exempts. Lancisi, ce célèbre médecin de Clément XI, donna le conseil de M. Dufot, lorsqu'en 1713 la peste sur les animaux continuoit à dévaster l'Italie: ce conseil est très-facile pour un homme qui veut parler des maladies des animaux sans jamais avoir connu des animaux: quoi qu'il en soit, on rejetta, dit M. Dufot, ce sage avis, & trente mille bœufs, ou vaches, ou buffles périrent de l'épidémie. Un seul bœuf pestiféré venu de Hongrie avoit apporté dans le Padouan cette peste qui deux ans après pénétra dans la Campagne de Rome, où elle fit les plus grands ravages: en sacrifiant, continue M. Dufot dans les mêmes principes, on fera le bien de toute la contrée, & on lui conservera sa plus grande richesse. M. Dufot est parvenu à faire, par son conseil contradictoire, son bien propre.

Mais si on n'est pas assez généreux, ajoute-t-il, pour faire des sacrifices si utiles à soi & aux autres, il faut séparer les vaches dont la santé devient chancelante ou douteuse. Les pâtres qui soigneront les malades changeront d'habit avant de sortir de l'étable (*MM. Bouillet & Paulet recommandoient la même précaution pour la petite vérole, & ils ont remarqué que le venin s'insinuoit aisément dans toutes les étoffes, & se transmettoit par cette voie.*); ils laveront en outre leurs mains & leur visage avec de l'eau & du vinaigre; on feroit même très-bien de destiner certains bouviers pour être auprès de celles-ci, & d'autres prendroient soin du reste du troupeau; on observera encore que le fumier des bêtes malades, loin d'être de quelque utilité, infecte l'étable & perpétue la contagion; il faut donc soigneusement l'enlever & même l'enterrer profondément, de même que les animaux morts de l'épidémie, & les couvrir suffisamment de terre qu'il faudra entasser. L'oubli & la négligence de cette sage précaution a infecté, dit-on, de la maladie le troupeau d'*Arenceau*; ces vaches alloient paître vers le lieu infecté par les cadavres mal enfouis, les miasmes pestilentiels qui s'en exhaloient, les mirent en fuite; des mugiffemens affreux furent l'effet de la terreur subite dont elles furent saisies; elles furent comme poursuivies par les exhalaisons qui s'élevoient de ce cloaque de contagion.

Il ne faut pas traîner l'animal mort, mais le porter sur des civières, qu'on lavera ensuite avec de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir, pendant un instant, des feuilles d'*absynthe* & de *rhue*; on enterrera avec la même précaution la peau, en cas qu'on l'eût dépouillé, & tout ce qui a été à leur usage; si on en croit Sennert, la peste de 1553, fut portée à Breslau uniquement par des linges qui avoient servi onze ans auparavant à des pestiférés.

On ne sortira point hors d'un village infecté, des

vaches même saines en apparence , pour les conduire dans les marchés voisins ; on ne les vendra pas non plus à des bouchers , de peur de s'exposer à être homicide volontaire de ses semblables ; on laissera toutes les vaches dans le lieu où regne l'épidémie ; on ne les laissera pas même s'en éloigner : nous avons fait voir dans d'autres articles que la fardide avarice des Marchands , qui conduisirent en Italie des bœufs pestiférés d'Allemagne , dévasta , en 1711 , le Milanois , les États de la République de Vénise & le Royaume de Naples.

On ne menera pas non plus paître avec des bêtes saines quelques-unes dont la santé seroit douteuse ; elles corromproient de leur salive les herbages , où d'autres trouveroient la mort en venant y chercher leur nourriture ; il faut aussi que les vaches malades , ou soupçonnées de l'être , abandonnent les abreuvoirs communs , pour être abreuvées seules & dans leurs étables.

On empêchera les chiens de manger de la chair de ces animaux ; en Moscovie , ils périrent tous pour s'être nourris des bœufs morts de la contagion de 1655 ; de même que pendant la peste d'Athènes , ceux qui touchèrent aux cadavres des hommes pestiférés , en furent attaqués & la communiquèrent aux autres.

La propreté des étables est de la première nécessité ; il faut les aérer & tenir les fenêtres & les portes ouvertes , pendant le jour. L'air intérieur , ordinairement si infect dans ces lieux , répandra l'élasticité qu'il a perdu en y croupissant. Les animaux transpirent dans l'état sain autant de matière qu'ils en rendent par les voies urinaires & les felles. Quelle exhalaison , s'écrie M. Dufot , d'humeurs superflues & altérées ! Les vapeurs concentrées deviennent encore plus funestes par le défaut d'un courant d'air : on nettoiera & on lavera avec soin les rateliers , de même que le pavé , on blanchira même l'étable avec de l'eau de chaux vive.

Pour purifier l'air , on fait dissoudre une demi-once de camphre dans une livre d'eau-de-vie , on y mêle une chopine de vinaigre ; on verse quelques gouttes de cette liqueur antiseptique sur des charbons ardens , qu'on tiendra avec précaution dans les vieux , où sont rassemblées les vaches saines ou malades ; ce parfum est très-propre à corriger les mauvaises qualités de l'air & à lui rendre sa pureté.

Rien n'est plus propre pour faciliter l'éruption des tumeurs malignes , que d'exposer à la fumée de ce parfum des morceaux de linge ou de drap , dont on se servira pour bouchonner deux fois le jour toutes les bêtes , celles qui sont saines & les malades ; on aura la précaution de ne pas se servir des mêmes bouchons pour les animaux attaqués ou soupçonnés de la maladie , & ceux qui ne le sont pas encore. Le venin pestilentiel s'attache principalement sur les poils ; on doit donc enfouir dans le fumier tous ceux que l'étrille ou les torchons de paille enlèvent : on éloignera les bêtes les unes des autres , parce qu'elles se léchent & forment par-là ces *égagropiles* , qui servent de véhicule au poison , dont la virulence agit bientôt sur les ferments digestifs & les principaux visceres.

M. Dufot , après avoir donné les moyens les plus capables de borner la contagion , passe aux remèdes dont l'expérience a prouvé l'utilité ; ce ne sont point des spécifiques , mais ce sont des remèdes propres aux indications à remplir , selon les différens symptômes ; les indications générales se réduisent à arrêter l'inflammation , quoiqu'elle n'ait jamais paru être bien vive à combattre les progrès de la putridité , en un mot , à s'opposer à la gangrene ; pour remplir la première , on mettra l'animal à l'eau blanche , qu'on prépare ainsi : on délaye , dans douze livres d'eau de fontaine , une jointée de son de froment ou de méteil ; on y ajoute six onces de la liqueur antiseptique faite avec partie égale d'eau-de-vie camphrée & de vinaigre ; on lui
fera

fera boire de tems en tems dans la journée, une pinte de cette boisson ; c'est un puissant antiputride qui calme, qui tempere la vélocité du sang & empêche l'inflammation de faire des progrès ; dans le second tems de la maladie, quand les symptômes augmentent en intensité & en nombre, pour prévenir la dissolution totale des humeurs, on fera prendre à l'animal malade la potion suivante.

Prenez quinquina, racine de gentiane en poudre ; quatre onces de chaque, miel commun quatre livres ; versez peu-à-peu sur le tout quatre livres d'eau blanche antiseptique, dont nous venons de donner la composition, & délayez les poudres & le miel ; on fera prendre cette potion en quatre doses, l'une le matin, l'autre à midi, la troisième à quatre heures & la dernière le soir à neuf heures ; on donnera, pendant deux jours, le même remède, & une heure après chaque prise, on fera boire à l'animal une livre d'eau blanche, sans addition de la liqueur *antiseptique* ; elle doit même tenir lieu de nourriture pour les bêtes qui sont les plus malades ; la quatrième partie du fourrage est suffisante pour les autres ; on peut substituer à la place du quinquina de l'écorce de saule réduite en poudre & à la même dose ; elle a à-peu-près les mêmes vertus.

Lorsque le troisième période de la maladie est arrivé, les secours humains sont presque insuffisans ; cependant le quinquina & l'élixir de vitriol pourroient éloigner la mort qui approche ; pour prévenir les progrès de la maladie & même son invasion, il faut pratiquer, le plutôt possible, un seton ; on perce les portions des tégumens qui forment le fanon, jusqu'à leur tissu cellulaire ; on en dégage les bords & l'on place dans la plaie un morceau de racine d'*ellébore blanc*, égal à la grosseur d'une noix. Il faut fermer la plaie avec une épingle, ou un onguent agglutinatif, & la laisser ainsi jusqu'à ce que le pus s'y soit accumulé, ce qui arrivera après trente-six à quarante heures ; on

panse la plaie avec l'onguent de *scarabée*, pour y entretenir une abondante suppuration; ensuite on se sert d'un digestif simple, tel que celui-ci: prenez de la térébenthine quatre onces, faites dissoudre dans douze jaunes d'œufs, ajoutez une once d'huile de millepertuis; melez bien exactement le tout. (*au surplus, ce remède n'est pas nouveau; il en est fait mention dans plusieurs articles de ce Dictionnaire.*)

L'onguent de *scarabée*, dit M. Dufot, empêche la cicatrice de se former & entretient l'écoulement des humeurs. Il est préférable aux mouches cantarides, dont les molécules insensibles passent aisément dans les vaisseaux sanguins, se portent vers les voies urinaires & les parties environnantes de la vessie, les irritent & les enflamment.

Le seton est le préservatif le plus assuré contre cette épidémie; par ce seul remède plusieurs villages préserverent leurs bestiaux de la peste de 1740. Le Docteur Lancisi rapporte dans sa Dissertation sur la peste des bœufs de 1713, que les femelles des buffles attaquées de la contagion, & qui nourrissoient leurs nouveaux-nés, ne périrent point; leurs mamelons étoient couverts d'ulcères, d'où découloit le poison contagieux, qui donnoit la mort à tous les petits nourrissons qui venoient y chercher la vie.

Quant aux tumeurs qui paroissent sous les tégumens, le traitement le plus sage est de les enlever avec le rasoir, lorsque la fluctuation s'y fait sentir; on doit en accélérer la maturité par l'application des cataplasmes ordinaires; l'ouverture qu'on y pratique, doit être grande, afin de donner une large issue à l'humeur. On laissera saigner la plaie, qu'on panse ensuite avec parties égales d'onguent égyptien & de celui de la mer; quant à l'application des caustiques, elle a été très-funeste dans le Soissonnois.

Un autre remède préservatif & curatif, dont on a fait usage avec succès, est un nouet composé ainsi

prenez du camphre deux gros, faites-les dissoudre dans un jaune d'œuf; du nitre demi-once, de la racine de gentiane concassée une once, feuilles de sauge, de rhue & de thin en poudre, de chaque une demi-once, suffisante quantité de miel pour incorporer le tout, que vous mettrez dans un linge; formez-en un nouet: vous le tiendrez deux ou trois fois le jour dans la bouche de l'animal pendant un quart-d'heure.

Ce masticatoire a été très-utile aux animaux qui commençoient à perdre l'appétit, & dont la tristesse annonçoit la maladie; plusieurs ont échappé à la contagion par le secours de ce puissant restaurant; il rétablit les forces digestives, qui sont les premières lésées; il hâte la digestion des alimens contenus dans les ventricules; il purifie l'air intérieur du corps de l'animal, corrige les humeurs qui tendent à la putréfaction & les rétablit dans leur état naturel; il a été salutaire vers la fin de la maladie, lorsque les plus graves symptômes commençoient à se dissiper.

M. Dufot examine ensuite si les purgatifs conviennent dans cette maladie; car pour ce qui concerne les vomitifs, on fait que les animaux ruminans ne vomissent point, leurs ventricules ne se prêtent nullement à l'effet de ces vomitifs, quoique indiqués, on n'a pas pu en faire usage; les purgatifs n'ont produit même aucun bon effet dans les deux derniers états de la maladie. M. Dufot ne les a employés que dans le premier terme, ils ont eu pour lors quelques succès; mais ils ont été bien plus salutaires vers la fin de la maladie, lorsque la nature presque victorieuse de son ennemi, n'avoit besoin que d'être aidée pour chasser hors d'elle-même les matières hétérogènes, dont elle avoit fait la coction; le purgatif n'étoit que de trois onces de sené & de quatre onces de miel; on versoit sur le tout une livre d'eau bouillante, & après deux heures d'infusion, on passoit la liqueur, qu'on donnoit à l'animal, avec la corne, d'heure en heure. Il falloit lui

faire boire une livre d'eau blanche, pour faciliter l'effet du remede & prévenir toute irritation. Il procuroit, ajoute M. Dufot, l'expulsion des matieres putrides, plus abondamment que ces purgatifs incendiaires, dont on a fait trop d'usage dans cette épidémie. L'aloës, le jalap & les préparations antimoniales, bien plus funestes encore, ont été donnés *non avarâ manu*, mais leur effet constant a été d'augmenter les battemens des flancs, de causer des agitations beaucoup plus vives dans tout le corps de l'animal, sans procurer plus d'évacuations.

Les lavemens purgatifs n'ont pas non plus réuffi, il n'en a fallu que de simples, la décoction de feuilles de mauve ou de l'eau blanche étoit suffisante; vers le second état de la maladie, on ajoute à l'eau blanche cinq ou six onces de la liqueur antiseptique. Il ne faut pas purger les intestins, parce que les humeurs putrides n'y séjournent point; l'ouverture des cadavres a prouvé qu'elles existoient dans l'estomac. Les lavemens simples modereront le battement des flancs, en portant le calme; ils prépareront l'expulsion des matieres, en facilitant le mouvement musculaire.

La quantité d'un lavement doit être d'environ cinq livres de liquide, plutôt tiède que chaud; on l'injecte jusqu'au *cæcum*, s'il est possible, en se servant d'une longue canule; après avoir bien nettoyé l'intestin *rectum*, avec la main frottée de beurre, on bouchera l'anus avec une pelotte de vieux linge, qu'on maintient avec la queue de l'animal, pendant une demi-heure.

M. Dufot donne ensuite quelques détails sur le pouls des animaux; les connoissances qu'on en a, dit-il, sont très-bornées; on distingue cependant le degré de fievres qu'ils souffrent. La dilatation de l'artere est la pulsation reconnue par le tact; plusieurs pulsations se nomment pouls; il est vite, rapide, fréquent, &c. Il s'éloigne plus ou moins de l'état naturel, c'est par le

rapport du pouls de l'animal avec celui de l'homme, qu'on en peut juger. Les pulsations des arteres de la machine humaine sont en raison double de celles du bœuf. Les loix de l'économie animale veulent que plus l'individu est grand, plus aussi les battemens des arteres soient distans les uns des autres : le sang éprouve plus de résistance dans les vaisseaux d'une grande étendue, ainsi le pouls bat quarante fois par minute dans un bœuf, & chez l'homme jusqu'à quatre-vingts dans le même espace de tems ; les pulsations sont plus fréquentes chez les femelles des animaux, on en compte cinq de plus sur les arteres de la vache. Cette même accélération a lieu pour la femme, les loix & les opérations de la nature sont par-tout les mêmes.

Dans la contagion des animaux dont il s'agit ici, le pouls n'est jamais trop plein, les yeux ne sont ni rouges, ni enflammés ; les cornes sont pour l'ordinaire plus froides que chaudes. La respiration est, à la vérité, gênée ; mais c'est plutôt par la malignité du virus contagieux, que par la plethore sanguine. La dilatation des veines est plus grande que de nature, mais c'est l'effet, continue M. Dufot, des humeurs contenues dans les vaisseaux & qui sont raréfiées.

La saignée n'est point indiquée, toutes les bêtes qu'on a saignées pour les préserver de la contagion, en ont été attaquées ; celles qui étoient déjà malades & à qui on avoit ouvert la veine, mourroient presque toutes.

M. Dufot a donc dissuadé la saignée, parce que dans cette maladie plus froide qu'inflammatoire, il vaut mieux ranimer les forces vitales que de les affoiblir.

De prétendus guérisseurs ont prescrit pour spécifique la suie de cheminée délayée dans du vin ; ils faisoient avaler soir & matin ce remede aux vaches malades ; d'autres ont donné pour antidote universel une poignée de fourmis bien écrasées & mêlées avec autant de sel de cuisine ; ces puissans sudorifiques

augmentent la tension des fibres. Comme l'effet est brusque & insolite, le relâchement suivra de près cet effort contre nature; avant d'exciter la sueur, il eût fallu attendre que la nature indiquât cette évacuation, mais elle ne s'est jamais déclarée par cette voie. Les remèdes incendiaires n'obtiendront pas la douce transpiration qu'il est si utile d'entretenir.

L'étrille & les bouchons parfumés sont des moyens plus sages pour déterminer une plus grande quantité de fluide vers les tégumens.

Les remèdes ne doivent être qu'auxiliauteurs; les mouvemens trop actifs & trop pétulens, qu'ils impriment, ne peuvent être salutaires.

Les préjugés des gens de la campagne opposent souvent autant de difficulté que la maladie elle-même en offre. Plusieurs croient fermement que de telles épidémies ont pour cause quelque chose de surnaturel; qu'elles sont l'effet d'un sort jetté sur les animaux, qu'il n'y faut pour tout remède qu'un *contre-sort* & quelques prières; c'est ainsi que Virgile nous représente des bergers de son tems, tranquilles sur la maladie de leur troupeau, en négliger la guérison, & se contenter d'implorer pieusement le secours des Dieux:

*Dum medicas adhibere manus ad vulnera pastor
Abnegat, & meliora Deos sedet omnia poscens.*

L. 3. Georg.

Ceux qui, moins superstitieux, se décident enfin à donner des secours que les personnes instruites leur indiquent, sont bientôt rebutés, dès qu'un ou deux remèdes n'ont pas prouvé une prompte guérison; cependant la réussite du traitement dépend nécessairement du courage & de la persévérance.

Dans quelques villages, on a cru que cette corruption y avoit été apportée par l'air; que lui-même étoit gâté & corrompu; qu'ainsi il étoit impossible d'en préserver les animaux, & inutile de leur donner des

secours. La corruption de l'air dans sa nature, ce sont les termes de M. Dufot, est une erreur qui n'est que trop universellement répandue parmi le peuple; les Anciens admettoient l'air & ses variations pour cause première des maladies contagieuses des bestiaux; ce n'étoit pas l'air lui-même, mais seulement les parties pestilentielles qu'il contenoit. Écoutons ce que dit Virgile à ce sujet, dans le troisième Livre des Géorgiques :

*Morborum quoque te causas & signa docebo....
Hic quonam morbo Cæli miseranda coorta est
Tempestas, totoque autumnu incanduit æstu;
Et genus omne neci pavidum dedit, omne ferarum;
Corruptique locus, infecit pabula tabo.*

L'air, il est vrai, peut se charger de venins pestilentiels, il en est souvent le réservoir & le véhicule, mais il ne peut en être attaqué; par ses intempéries, sur-tout en France, où le climat est sujet à de si grandes variations, il entraîne avec lui des particules hétérogènes & acrimonieuses, qui infectent les fourrages, les rendent nuisibles. Des rosées nielleuses, qui sont la gangrene des herbes, attaquent dans l'animal le principe de la vie. La rouille que l'air sème après les orages, irrite les intestins des frugivores, corrode leurs viscères & dissout leurs humeurs; elle cause souvent des épidémies pestilentielles. Par son excessive chaleur, l'air procure aux animaux une si abondante transpiration, que l'air fixé, ce lien essentiel des corps, s'échappe par cette excrétion, & la putridité des humeurs en est l'effet; l'humidité trop grande répandue dans l'air, affoiblit le ressort & l'action des solides qui doit chasser au-dehors les matières hétérogènes, mais qui, retenues dans le sang, le corrompt.

L'air dans les étables, sur-tout si elles sont remplies, peu vastes & mal-propres, s'y corrompt, c'est-à-dire, qu'il contient pour lors beaucoup de molécules putrides, & qui lui sont étrangères. Elles se mêlent avec

les liqueurs des êtres vivans, elles les vicent : le croupissement, l'incarcération de l'air augmente sa virulence & l'acrimonie des matieres, qui, dans les lieux infectés, sont le produit de la transpiration des animaux & des autres sécrétions.

L'eau stagnante des marres & des eaux bâtardes se corrompt souvent, *ne putrescant, nec moveantur aquæ*. Par la stagnation, les parties intégrantes de l'eau tombent en dissolution; de-là, leur putréfaction : si les animaux boivent de ces eaux impures, elles leur sont sans contredit pernicieuses ; il se forme sur la surface des marres & des eaux bâtardes depuis long-tems stagnantes une pellicule qui y retient des miasmes dont le virus septique corrode & détruit les fibres, & augmente la putridité des humeurs.

Les maladies épizootiques, qui depuis quarante ans attaquent successivement les bestiaux de l'Europe, & en enlèvent une grande partie, sont tantôt des *ulceres* qui rongent leur langue & détruisent la substance des principaux visceres, tantôt c'est une toux opiniâtre qui masque une péripneumonie mortelle. La petite vérole & la morve ne quittent presque jamais certaines contrées, elles emportent rapidement les animaux les plus utiles.

*Non tam creber agens hyemem ruit æquore turbo
Quam multæ pavidum pestes.*

Quels sont les venins ? sont-ils semblables, dit M. Dufot, & c'est par où il finit son mémoire ? leur nature est-elle un alkali, un acide ? Dans ce siècle de lumieres, on ne peut guère répondre à ces questions que par les qualités occultes des anciens ; ce sont des connoissances à acquérir : mais pourquoi telle maladie n'est-elle contagieuse que pour telle espèce d'animaux ? pourquoi la contagion humaine ne se transmet-elle point aux animaux ? Nous en ignorons la raison ; parmi les animaux plusieurs trouvent même la mort

en broûtant & en ruminant des herbes qui sont salutaires à d'autres herborifores & ruminans.

Le plus sûr préservatif des maladies épizootiques fera donc toujours, conclut M. Dufot, la fuite de la contagion : on ne peut assez répéter qu'il est de toute nécessité de dévouer à la mort le premier animal qu'on soupçonnera être attaqué de la maladie, soit dans un village où l'épidémie a pénétré, soit dans un village voisin où elle n'est pas encore.

Tel est presque en substance le premier mémoire de M. Dufot : nous allons actuellement examiner le second ; il a été publié en 1773 ; il est intitulé *Mémoire pour préserver les bêtes à cornes de la maladie épizootique qui regne dans la généralité de Soissons*. Les symptômes de cette maladie, dit M. Dufot dans son second mémoire, sont pour l'ordinaire obscurs & cachés, même pour des yeux observateurs. La maladie fait des progrès avant qu'on la soupçonne, & parvient malheureusement à ce période qui ne laisse plus d'espérance. Les principaux symptômes sont d'abord la tristesse de l'animal, la diminution du lait pour les vaches : les yeux sont larmoyans, une humeur épaisse & souvent puriforme sort des points lacrymaux, les cornes & les oreilles sont froides, les excréments sont en petite quantité ; quand ils sont abondans, ce qui est rare, l'animal ne meurt pas. Plusieurs jettent une bave qui est une espece de série qu'on suit dans la dissection de la trachée-artere, dont la membrane interne tombe en dissolution : tous les symptômes sont précédés d'un dégoût général pour le fourrage, ce dégoût annonce la maladie ; il est essentiel de l'observer. Enfin les animaux refusent toute espece d'aliment solide & liquide, le ventre s'affaïsse, se tend, l'animal gémit & meurt.

L'ouverture des cadavres des vaches malades & mortes a jetté une grande lumière sur le siège de cette maladie : les glandes maxillaires étoient flatques,

petites; elles paroissent comme desséchées: le premier estomac nommé la *panse* n'avoit rien de particulier. Selon les loix de l'économie animale pour les animaux ruminans, les alimens forcés par l'action des muscles à revenir de l'estomac ou *panse* dans la bouche, y sont atténués, passent ensuite dans le *bonnet* pour y éprouver l'action du ferment, vont dans le *feuillet* & la *caillette* pour être entièrement digérés. Le siége de la maladie est dans le second estomac, le *bonnet* ou *réseau*: il étoit dans toutes les vaches qu'on a ouvertes tellement distendu & volumineux, qu'il n'auroit pu contenir une plus grande quantité de fourrage. Le bol alimentaire produit de la rumination, & qui remplissoit cette capacité, étoit si compact qu'il paroissoit être une masse dure & comme pressée par une force supérieure à celle d'un tordoir: le gâteau, c'est ainsi que M. Dufot a nommé le bol alimentaire, qu'il n'a pas trouvé dans des animaux sains, le gâteau, dis-je, étoit sec & sans aucune humidité; les fibres des herbes qui le composoient étoient entassées les unes sur les autres, & paroissoient n'avoir subi aucune digestion. Les membranes de ce second estomac étoient noirâtres; elles se déchiroient & s'enlevoient facilement.

Les alveoles du bonnet, qui dans l'état naturel doivent contenir une grande quantité d'humeur gastrique, étoient seches & flétries. On n'y voyoit aucune trace de ce suc qui sert à la macération & à la digestion des matieres contenues dans le bonnet: la quatrième tunique qui loge les alveoles ou réservoir de cette liqueur essentielle à la nutrition doit être dure & colleuse; on l'a trouvé molle, mais seche & se déchirant avec la plus grande facilité.

Le premier canal qui communique du *bonnet* à la *panse* & au *feuillet* ou troisième estomac, est infiniment trop étroit pour laisser passer le *gâteau* dans le quatrième estomac ou *caillette* qui devoit le transf-

mettre aux intestins. D'ailleurs, le second estomac ainsi rempli est tellement pressé qu'il doit absolument perdre sa faculté expulsive : ses fibres transverses & droites ne peuvent plus se contracter, ni par conséquent chasser les matieres qui doivent naturellement passer dans le quatrieme estomac, de - là dans le canal intestinal ; il n'y avoit rien de spécialement remarquable ni d'insolite dans tous les autres visceres ; la vésicule du fiel étoit distendue par une bile très-fluide & d'un verd moins foncé que dans l'état naturel.

Il seroit aussi difficile que peu profitable de vouloir deviner quelle est la premiere cause de l'épidémie, dit M. Dufot ; aussi passe-t-il d'abord aux moyens les plus propres & les plus efficaces pour arrêter la maladie & borner la contagion. Selon lui, il n'y a point de spécifique dès que l'animal est véritablement attaqué : le gâteau contenu dans le deuxieme estomac est un obstacle insurmontable au passage de tout aliment ; il produit une digestion sèche & cause une mort inévitable ; toute l'espérance est donc dans les préservatifs : MM. Deberge & Dufour de Noyon ont donné de sages conseils pour préserver les bêtes saines.

On les séparera de celles qui sont malades, ou qu'on soupçonnera l'être ; on évitera qu'elles aient ensemble de la communication, soit pour l'habitation, soit pour le boire & le manger ; on renouvellera souvent l'air des étables ; on enterrera le fumier des vaches malades ou mortes ; on donnera souvent de la litiere fraîche ; on brûlera une ou deux fois le jour un peu de *fleurs de soufre* dans les écuries ; on bouchonnera les animaux sains & malades, mais avec des bouchons différens ; on les étrillera une fois chaque jour : on enterrera profondément au moins de cinq ou six pieds les bêtes mortes ; on entassera la terre qui les couvre ; on découpera auparavant leur peau pour empêcher l'homicide avarice des fripons

de les en dépouiller à leur profit : on empêchera que les chiens mangent de la chair des animaux morts de la contagion, & ceux qui soigneront les bêtes malades n'approcheront point de celles qui sont saines. On employera les moyens que nous avons déjà répétés cent fois d'après les auteurs pour sauver de la mort les animaux sains.

A l'égard des remèdes qu'on peut employer, ils ne sont aussi que préserveurs. Les secrets humains les mieux indiqués sont insuffisants dès que le gâteau est formé, mais l'on peut espérer de sauver les bêtes malades au premier degré, c'est-à-dire, lorsque leur appétit diminue, & d'en préserver celles qui ne sont pas encore atteintes; la saignée est nuisible, souvent même mortelle : ces animaux ont besoin de toutes leurs forces; ce ne sont point des engorgemens sanguins qui causent la maladie. La véritable indication est de délayer & de détremper les matières contenues dans les estomacs, de rendre liquide le bol alimentaire, d'empêcher que le gâteau ne se forme : en un mot, le préserveur & la cure est l'eau, & l'eau rendue purgative.

Dès qu'on soupçonne l'animal de maladie, il faut le mettre à la diète, ne lui donner pendant pendant ou trois jours que de l'eau blanche faite ainsi : Délayez dans douze livres d'eau de fontaine ou de rivière une jointée de son de froment ou de méteil : vous en donnerez plusieurs fois le jour une pinte à la bête malade. Le lait aigri est pernicieux aux animaux en santé comme en maladie ; quand il est doux, on peut en mêler avec cette eau blanche.

On choisira le fourrage pour les vaches saines ; on ne les enverra pas paître dans les prairies basses & humides ; on les fera boire souvent & beaucoup, même avec la corne, si elles s'y refusoient autrement : on les sauvera de l'épidémie en veillant sur la quantité & la qualité de leur nourriture.

Les vomitifs n'ont aucun effet sur les animaux ruminans ; leurs ventricules ne se prêtent nullement à leur effet. Les autres purgatifs n'auroient aucune action sur le gâteau , soit à cause de sa compacité , soit par rapport à la tension des tuniques du second estomac ; ils seroient inutiles & même nuisibles , lorsque le gâteau est formé ; ce qu'on reconnoît si l'animal refuse toute espece d'alimens ; l'irritation qu'ils produiroient hâteroit la mort.

Les lavemens sont de toute nécessité , mais il faut qu'ils soient simples. Avant d'en donner à l'animal malade ou en santé, on nettoiera avec la main frottée de beurre l'intestin *rectum* , puis on injectera quatre à cinq onces de cette décoction. On fera bouillir pendant quatre ou cinq minutes une jointée de mauve ou fromageon ; on laissera refroidir & on passera au travers d'un linge ou un tamis ; on bouchera l'anus avec une pelotte de vieux linge qu'on maintiendra pendant une demi-heure.

Tel est le traitement simple & méthodique qui a paru à M. Dufot le plus propre pour arrêter les progrès de la maladie, différente de celle de 1771, qui a régné au midi de la province de Soissons, & sur laquelle M. Dufot avoit publié le premier mémoire dont nous avons donné l'extrait. M. Dufot finit ce dernier mémoire par une récapitulation, & en annonçant un préservatif pour les *bêtes à cornes* qui sont saines, & qu'il faut cependant garantir de l'épidémie : le voici dans les propres termes de l'Auteur.

Pendant tout le tems que la maladie existera dans ces contrées ou aux environs, mettez toutes les bêtes saines à la diete pendant trois ou quatre jours de chaque semaine, c'est-à-dire, ne leur donnez ce jour-là que de l'eau blanche : ceux qui en auront la faculté y ajouteront une livre de miel & un demi-septier de vinaigre : faites-les boire souvent & très-souvent ; servez-vous de la corne, si cela est nécessaire ; si elles

ne fientent point selon leur coutume , donnez - leur des lavemens chaque jour ; la moindre diminution dans cette évacuation exige absolument ce secours ; il préviendra la maladie ; bouchonnez les soir & matin avec des bouchons de paille trempés dans l'eau mêlée d'un tiers de vinaigre ; mais ne vous servez jamais deux fois du même bouchon ; pensez - les comme les chevaux ; tenez les étables & les crèches nettoyyées de toute mal-propreté ; changez chaque jour leur litiere ; que l'air des écuries soit souvent renouvelé ; parfumez - les avec des fleurs de soufre ; dès que l'animal cesse de manger tout son fourrage , donnez - lui dès - lors le matin à jeûn une pinte d'eau *blanche* , que vous aurez fait tiédir & dans laquelle vous aurez fait fondre dix grains d'émétique ; faites - lui prendre la même potion le lendemain , & tenez - le ces deux jours-là à la diete. Le troisieme & le quatrieme jour vous lui donnerez un peu de thériaque dans deux verres d'eau ; c'est le remede de M. Bourgeois , Curé de Morgni.

Le troisieme mémoire que nous nous sommes proposé d'analyser , est celui de M. Raulin , Médecin à Valenciennes ; ce mémoire a paru en 1774. La maladie contagieuse qui regne depuis quelques années sur les bestiaux des provinces voisines du Hainaut s'est introduite , dit M. Raulin , dans celle - ci malgré les sages précautions que l'on a prises pour l'en garantir ; elle s'est manifestée dans le mois d'Août 1773 à la Groisse , village voisin de Landrecy , & dans la châtellenie de Bouchain. M. Raulin dit avoir fait beaucoup de recherches sur cette maladie , mais il se contente de rapporter un seul exemple bien propre à faire connoître la cause du progrès de la maladie dans une contrée plutôt que dans une autre. Le village de Sommain a été fort mal-traité , tandis que les autres villages du même canton été l'ont beaucoup moins ; en voici la vraie raison , selon ce Médecin. Les puits &

les fontaines de ce village ont manqué d'eau dès le commencement de l'été par la sécheresse du tems, qui a continué pendant toute cette saison & une partie de l'automne ; on étoit obligé pour abreuver les bestiaux de puiser les eaux bourbeuses & croupissantes ; on ne pouvoit pas même s'en procurer en assez grande quantité pour s'en désaltérer. Ce défaut de liquide a donné lieu nécessairement à la masse énorme d'alimens desséchés, dont les estomacs étoient surchargés ; le sang s'est trouvé dépourvu de la sérosité qui lui est nécessaire, l'ordre des sécrétions s'est dérangé, les humeurs ont acquis de l'acrimonie, les solides de la roideur. Doit-on être surpris, conclut M. Raulin, que dans un tel désordre de la masse des liquides & du système des solides, la contagion y ait fait plus de ravage qu'ailleurs ?

Le payfan ne s'apperçoit ordinairement de la maladie de ses bestiaux, & ne demande de secours que lorsqu'ils refusent les alimens & les boissons ; cependant elle a déjà fait des progrès ; il est même souvent trop tard pour y remédier. Si l'on observe ces animaux avec plus d'exactitude, l'on verra que la maladie est annoncée de loin ; c'est d'abord une toux assez rare, mais qui devient insensiblement plus fréquente, l'appétit diminue, il cesse totalement : à ce période l'animal refuse les alimens ; il devient triste, morne, tient la tête baissée, ses yeux sont rouges & larmoyans, ses oreilles & ses cornes froides ; les vaches ne donnent que très-peu de lait, & bien-tôt elles n'en donnent plus.

La respiration devient de plus en plus laborieuse à mesure que la maladie augmente : la fièvre s'établit, s'allume, fait des progrès violens, & l'on y distingue des redoublemens considérables, toujours précédés de frisson. Dans l'ardeur de l'accès, les oreilles & les cornes s'échauffent, l'animal se plaint souvent ; il pousse même quelquefois des gémissemens ; que l'on peut entendre de loin ; il rend par la bouche

& par les naseaux une espece de bave ou matiere écumeuse, avec des marques de purulence & de putridité ; les yeux se flétrissent, se dépriment & s'enfoncent dans leurs orbites ; les déjections stercorales sont constamment fétides, pendant le cours de la maladie, & quelquefois très-sanguinolentes ; l'haleine est pour lors infectée.

Par l'ouverture d'un grand nombre de cadavres, M. Raulin a observé que le cerveau se trouve presque toujours dans un état inflammatoire ; les naseaux, la bouche & la trachée-artere remplis d'une humeur purulente & infectée ; l'intérieur de la bouche, la langue & l'arriere-bouche souvent parsemées de taches gangreneuses ; les poumons, pour l'ordinaire, engorgés, enflammés & toujours abscedés ; le premier estomac prodigieusement distendu, rempli d'une énorme quantité d'alimens, qui forment une masse seche & compacte ; le second estomac, divisé par cellules ouloges, contenant dans chacune de ces loges, une masse alimentaire, aussi seche & aussi dure que si elle eût été exposée à un feu ardent. C'est vraisemblablement la totalité de ces masses alimentaires deséchées, que l'on a désignées sous le nom de *gareau*. Voyez ci dessus l'exposé du second Mémoire de M. Dufot ; on pourroit dire en ce cas, dit M. Raulin, qu'il y a dans cet estomac autant de gateaux que de loges particulieres ; les cloisons membraneuses qui les séparent, le plus souvent couvertes de taches gangreneuses & même quelquefois en partie sphacelées ; le foie engorgé, & presque toujours la vésicule du fiel au moins du double plus grosse que son volume ordinaire, remplie d'une bile dissoute, semblable à une lessive claire.

En rapprochant les principaux symptômes de cette maladie & les phénomènes que présente l'ouverture des cadavres, M. Raulin prétend que l'état pénible & douloureux de la respiration, la constante fétidité
des

des déjections, enfin l'état inflammatoire de presque tous les visceres ne laisse aucun doute sur sa nature, & qu'on ne peut la considérer que comme une fièvre putride inflammatoire; c'est par conséquent la même maladie que celle dont parle M. Dufot, dans son second Mémoire; délayer, diviser l'énorme quantité d'alimens, dont les estomacs sont surchargés, s'opposer à la putridité, prévenir l'inflammation ou arrêter ses progrès, ce sont les principales indications qu'on doit adopter, & les seules par lesquelles on puisse obtenir le succès que l'on se propose.

On ne peut point faire de pronostic certain dans cette maladie. Tel animal que M. Raulin avoit vu n'avoir que les symptômes les plus légers, mourroit plutôt qu'un autre qui paroïssoit être menacé d'une mort prochaine. Les bœufs, les génisses & les veaux guérissent plus facilement que les vaches qui sont pleines; cet état rend toujours la maladie très-grave & le plus souvent mortelle; si une vache, quoique guérie, avorte avant d'avoir pu recouvrer des forces suffisantes, elle périra des efforts ou des suites du vêlement; les bêtes les plus grasses résistent moins que les maigres.

Le terme le plus ordinaire de cette maladie est de huit à dix jours, au bout de ce tems elle est terminée par quelques crises; la plus avantageuse est celle des déjections stercorales. M. Raulin l'a vu cependant quelquefois se porter à la peau & se terminer par une éruption de boutons phlegmoneux, que l'on apperçoit du cinquieme au septieme jour, & qui se manifestoit particulièrement aux oreilles, au col, aux pis & à la partie interne des cuisses.

L'usage des décoctions laxatives acidules, des tisanes faites avec les plantes savonneuses, aigrelettes, de l'eau blanche rendue acidule par l'addition du vinaigre, des lavemens émolliens, sont les seuls moyens généraux qui aient paru propres à remplir les indications.

Voici le traitement que prescrit M. Raulin dans ces cas : dès qu'on apperçoit , dit-il , qu'un animal touffe , quelque légère & peu fréquente que paroisse cette toux , il suffit que ce soit dans un lieu infecté ou voisin de la contagion , pour qu'elle mérite l'attention la plus sérieuse ; sans attendre que l'animal refuse les alimens , on le mettra à une diete convenable , c'est-à-dire , qu'on lui ôtera toute espece de nourriture sèche , paille , foin , & on lui donnera , dans l'espace de vingt-quatre heures , environ dix pots de potage alimentaire & de l'eau de son , à laquelle on ajoutera à-peu-près deux onces de miel par pot , & que l'on rendra acidule par l'addition du vinaigre (Voyez ci-dessus le Mémoire de M. Dufot.). Si l'animal ne fiente pas à l'ordinaire , on lui donnera deux ou trois lavemens dans le même jour , faits avec une simple décoction de son , en observant de faire fondre une petite poignée de sel commun dans chaque lavement ; on en répétera l'usage les jours suivans pour peu qu'il soit nécessaire. Si malgré ces précautions la maladie s'établit , & que l'on s'apperçoive des symptômes qui la caractérisent , on supprimera le potage alimentaire , toute espece de nourriture doit être interdite dès ce moment jusqu'à ce qu'il ne reste plus de traces de la maladie ; on mettra l'animal à l'usage de la tisane ordinaire , & on lui administrera trois ou quatre lavemens émolliens ; l'animal ayant été ainsi préparé le premier jour , on lui donnera le lendemain de la décoction laxative. Les doses de tous les remèdes se trouvent à la fin de chaque formule que nous allons rapporter ici.

On continuera l'usage de la tisane ordinaire , des lavemens émolliens & de la décoction laxative , jusqu'à ce que les symptômes soient dissipés , que l'animal commence à boire seul & paroisse desirer de manger ; on diminuera pour lors insensiblement la dose de la décoction laxative , on la supprimera enfin de même que la tisane ordinaire , & l'on commencera à donner

pour toute nourriture & pour toute boisson, jusqu'à ce que la convalescence soit confirmée par un bien-être de plusieurs jours, du potage alimentaire & de l'eau blanche acidulée ; on ne sauroit être trop réservé sur la quantité du potage, dans le commencement de la convalescence ; on le continuera pendant quelque tems, même avec la nourriture sèche, afin d'être dans le cas de donner moins de celle-ci.

On aura l'attention la plus exacte d'écarter la litiere, de façon que les animaux ne puissent pas l'atteindre pour en manger, dès le moment qu'on les met au régime, pendant tout le cours de la maladie & la convalescence ; sans cette précaution, ces animaux, quoique très-malades, pourroient dans la remission de la fièvre dévorer leur litiere.

Il survient quelquefois, pendant le cours de la maladie, un emphyseme le long de l'épine du dos, qui s'étend jusques sur les flancs ; il est aisé de reconnoître cet accident, en passant la main le long de l'épine, la peau paroît détachée dans cet endroit, & fait une espece de crépitation ou bruit semblable à celui d'un parchemin qu'on frotte. Pour y remédier, on fera deux ou trois fois par jour des frictions sur la partie affectée, avec de l'eau-de-vie camphrée, & l'on établira deux setons, en laissant une distance convenable de l'un à l'autre ; c'est le plus sûr moyen d'en borner les progrès.

La bouche des animaux malades est presque toujours échauffée ; il ne faut pas négliger de la laver plusieurs fois par jour avec un mélange de parties égales d'eau & de vinaigre, dans lequel on fera fondre une poignée de sel commun par bouteille, tenant à-peu-près un demi-pot ou deux livres ; on séparera les animaux sains de ceux qui sont malades ; on bouchonnera ces derniers au moins deux fois par jour ; on les frotera même avec des étrilles ; on renouvellera l'air des étables avec des ventilateurs, ou

en tenant les portes & les fenêtres ouvertes ; on les nettoyera , on les parfumera avec de l'encens , des baies de genievre , du vinaigre jetté sur une pelle rougie au feu ; on enfouira le fumier dans des lieux écartés. Toutes ces attentions sont essentielles ; nous les avons spécialement recommandées dans différens articles de ce Dictionnaire.

Tisane ordinaire. Prenez des racines de patience ou parelles de pissenlit , écrasées ou coupées par tranches , de chaque une demi-livre ; faites bouillir dans environ six pots d'eau jusqu'à réduction d'un quart ; jetez-y ensuite des feuilles d'oseille sauvage ou de celles des jardins , de cresson de fontaine & de pas-d'âne , de chaque une poignée , du miel une demi-livre ; laissez bouillir pendant quelques minutes ; passez par un tamis ; faites-y fondre deux onces de nitre ; purifiez & ajoutez-y une livre de bon vinaigre. L'on donnera , pendant tout le cours de la maladie , un demi-pot de cette tisane , toutes les deux heures ; si l'animal ne veut pas boire , comme il arrive le plus souvent , on le lui fera avaler avec une corne ; on en usera de même pour toutes les boiffons , on observera de les lui donner toujours tièdes & de ne jamais lui tourner la tête pour le faire boire.

Eau de son. Prenez deux jointées de son de froment ; faites-les bouillir pendant un demi-quart d'heure dans six pots d'eau ; délayez-y une demi-livre de miel ; passez & ajoutez-y suffisante quantité de vinaigre , pour rendre cette eau légèrement acidule ; on en donnera pour toute boiffon , dès qu'on mettra l'animal au régime , avant que la maladie ne soit déclarée , & pendant toute la convalescence ; cette eau de son pourroit aussi suppléer au défaut de la tisane ordinaire dans le cours de la maladie.

Lavemens émolliens. Prenez une poignée de mauve & autant de mercuriale , deux onces de graine de lin , dans un nouet fort lâche ; faites bouillir dans trois

pintes d'eau ; pendant un quart-d'heure ; passez & faites-y fondre une demi-poignée de sel commun. L'on donnera trois ou quatre de ces lavemens par jour , pendant la durée de la maladie , & ils feront toujours tiedes ; leur usage est indispensable ; il seroit cependant dangereux de trop les multiplier.

Décoction laxative. Prenez des tamarins deux onces , faites bouillir dans cinq livres d'eau , que vous laisserez réduire à quatre ; ajoutez-y, sur la fin, du sené une once , du sel d'epsom trois onces ; délayez-y quatre onces de miel ; ôtez le pot du feu ; couvrez-le exactement & laissez infuser pendant une heure sur des cendres chaudes ; passez ensuite pour l'usage. Cette dose est celle d'une vache ordinaire pour un jour ; on en donnera un demi-pot le matin & le reste le soir ; pour un veau ou pour une génisse , on divisera le pot en trois ou quatre doses égales , selon l'âge & la force de l'animal. On continuera l'usage de ce laxatif , sans interruption , jusqu'à ce que les évacuations soient bien établies , & si elles deviennent trop abondantes , on en diminuera ou on en éloignera les doses. Si à la fin de la maladie , lorsque la fièvre sera totalement dissipée , il survient un cours de ventre dyssentérique ou lientérique , on pourra donner la potion restaurante qui suit.

Potion restaurante. Prenez quatre jaunes d'œufs & deux onces d'extrait de genievre ; délayez l'un & l'autre dans une bouteille de lait , ou égale quantité d'eau de ris , & faites avaler ce mélange tiede.

On pourra répéter cette potion une ou deux fois , selon l'exigence du cas ; mais on ne peut y avoir recours avant que la fièvre soit entièrement dissipée.

Potage alimentaire. Prenez deux jointées de navets coupés par tranches , autant de carottes & de pommes aigres , si l'on peut s'en procurer , une poignée de poireaux ; faites bouillir le tout dans sept à huit pots d'eau , jusqu'à ce que les légumes soient

bien cuites ; on y ajoutera , sur la fin , deux jointées de son ; passez ensuite par un gros tamis.

Ce potage convient dans tous les cas où l'on voudra mettre un animal à la diete , il lui tiendra lieu de toute autre nourriture ; mais comme on ne doit en permettre d'aucune espece pendant la maladie , il faut en interdire l'usage tant qu'elle aura lieu.

M. Raulin passe ensuite à la méthode préservative. Les intempéries de l'air , les variations de l'atmosphère , l'inconstance des saisons , les fourrages mal conditionnés & de mauvaise qualité , les eaux altérées & croupissantes , font , dit-il , les causes générales les plus ordinaires des maladies épiéotiques , & sur-tout de celles qui regnent depuis quelques années dans les Pays-Bas François , Autrichiens & même dans une partie de la Hollande ; les maladies font alternativement plus de progrès dans les lieux où quelque-une de ces causes générales se manifeste plus sensiblement. M. Raulin a observé , ainsi que nous l'avons déjà dit dans cet extrait , que la pénurie de l'eau & les vices qu'elle a contractés en croupissant , étoient une des principales causes des progrès de la maladie & de la mortalité des bestiaux de la Châtellenie de Bouchain & des lieux circonvoisins. Rien n'est plus propre à altérer la constitution de l'air que les émanations des plantes pourries & celles des poissons & des insectes qui périssent dans des eaux croupissantes & bourbeuses ; rarement les animaux résistent à de pareilles atteintes.

On n'est pas parvenu , continue M. Raulin , au point d'avoir acquis des connoissances assez étendues pour développer toutes les causes physiques qui dérangent l'ordre des élémens , qui troublent l'état naturel de l'atmosphère & qui communiquent à l'air des vices généraux qui souvent deviennent pernicioeux. Un météore invisible à nos yeux , une crevasse dans la terre , des vents qui portent de loin des exhalaisons

septiques, sont des causes suffisantes pour produire des épidémies dans nos Provinces.

De tels vices dans l'air, à quelque degré qu'on les suppose, sont propres à causer des maladies par eux-mêmes, en se mêlant avec l'atmosphère particulière à chaque animal, en s'insinuant dans ses pores, en s'introduisant dans la masse de ses liquides, où elles produisent un désordre dangereux, qui devient souvent général.

Quelquefois les vices que l'air a contractés par des causes particulières ne font qu'influer sur la végétation des plantes & n'affectent pas d'abord les animaux. Comme cet élément favorise leur développement & leur croissance, & sert à leur nourriture par l'union intime de ses molécules avec leurs substances, il leur donne, lorsqu'il est vicié, des qualités propres à nuire aux animaux qui s'en nourrissent.

Ce ne sont pas les seules causes des mauvaises qualités que les fourrages contractent dans leur végétation. Il n'existoit pas de plantes sur la terre avant qu'elle fût humectée par la rosée & les pluies; si les conditions nécessaires aux végétaux ne sont pas proportionnées aux besoins de leur végétation, ils en acquièrent souvent un caractère nuisible. Les sucs de telles plantes sont pour les animaux une nourriture mal conditionnée, & bien loin d'être propres à réparer les substances animales, leur donnent un mauvais caractère & deviennent autant de causes de maladies.

Les bestiaux qui se nourrissent ordinairement de plantes seches ont besoin de la boisson pour les digérer; si ce liquide aqueux a contracté des vices tels que ceux des eaux croupissantes pleines d'exhalaisons méphitiques de plantes & d'insectes corrompus, ils ne peuvent que donner une mauvaise qualité aux sucs gastriques, troubler l'ordre des digestions, produire un chyle mal conditionné, déranger insensiblement

& pervertir la masse des liquides, & enfin produire des maladies.

Si les animaux manquent du secours d'une boisson assez abondante pour favoriser leurs digestions, des alimens naturellement desséchés conservent leur sécheresse & la chaleur fébrile, & celle des entrailles les durcit de plus en plus; combien ne doivent-ils pas devenir secs & arides, lorsqu'il survient une fièvre inflammatoire qui dessèche les entrailles & produit un désordre général dans tout le système des solides?

De tels accidens prennent souvent leurs principes dans le dérangement des saisons & dans les variations de l'atmosphère. L'air doit former un concours réciproque dans l'ordre physique avec les substances animales & avec les végétales; cet ordre fléchit & se dérrange, lorsque l'atmosphère est agité par des variations fréquentes ou continuelles; l'élasticité des liquides & des solides des animaux en est surprise, les oscillations de leurs fibres en sont dérangées; il se forme des embarras, des engorgemens dans les capillaires membraneux des viscères & des entrailles, qui deviennent autant de causes de maladies, si l'on n'a pas l'attention ou le bonheur de les prévenir par des secours nécessaires placés à propos.

Il n'est rien d'aussi redoutable, ajoute M. Raulin, que les vices que contractent les élémens; ils n'entrent point dans la sphère de l'art de guérir, on peut employer des moyens pour prévenir leurs effets ou pour les modérer; mais ces moyens sont souvent insuffisans; il est bien plus difficile de rétablir la qualité des fourrages, lorsqu'elle a été pervertie dans la végétation; quelques moyens que l'on prenne pour leur donner une meilleure qualité, ils ne rentrent jamais dans l'ordre de leur nature; les eaux corrompues restent toujours les mêmes jusqu'à ce que leurs mauvaises qualités aient été changées par l'abondance de nou-

velles eaux , ou qu'elles aient été entraînées par des courans propres à les purifier ; c'est d'après ces considérations qu'on peut établir des moyens préservatifs des maladies épidémiques.

Les moyens de purifier un air altéré par des vices méphitiques , consistent principalement à allumer de grands feux dans les pays où la contagion n'a pas encore pénétré ; on peut avoir recours aux mêmes moyens , pour préserver les étables & les lieux où la cause de la maladie ne s'est pas encore manifestée ; il est essentiel de renouveler l'air des étables , au moins deux fois le jour , par le moyen d'un ventilateur ; on tiendra exactement fermées les portes & les fenêtres qui sont exposées au vent du sud , ou à quelque autre vent , que l'on soupçonneroit porter la contagion des pays infectés ; les exhalaisons des aromates , tels que l'encens, la myrrhe, la cannelle, les vapeurs des plantes de la même qualité , telles que la lavande , la fauge , le thim , le romarin , le serpolet , l'origan , le pouliot , l'aurone , les feuilles de laurier , les bayes de genievre , que l'on fait bouillir dans des chaudières placées de distance en distance , ou que l'on fait brûler ; la vapeur du vinaigre jetté sur des charbons ardens ou sur des plaques de fer rougies au feu , la détonnation du nitre , l'explosion de la poudre à canon , sont des préservatifs toujours utiles , toujours nécessaires dans ces circonstances alarmantes. On donnera en même tems l'attention la plus exacte aux animaux que l'on cherche à préserver de maladie , en remédiant aux vices de l'air. Les premiers soins qu'ils exigent , sont de diminuer leur nourriture , de la rendre aussi aqueuse & aussi humectante qu'il est possible , pour prévenir les dispositions inflammatoires , par où commencent de telles maladies. Une eau de son légèrement nitrée , des décoctions de plantes émollientes , dans lesquelles on en fait infuser d'aciteuses , doivent entrer dans l'ordre

général & de la boisson qu'on doit toujours donner avec abondance.

Si c'est l'été, on préférera les fourrages verts & fauchés dans le jour; mais si l'épidémie regne pendant l'hiver, on choisira les especes de fourrages qui auront été les mieux conditionnés dans leur récolte; on les hachera & on leur fera éprouver une légère décoction, dans laquelle on mêlera ensuite du son de froment en très-petite quantité: on observera, dans tous les tems de l'épidémie, de ne faire boire que dans des eaux courantes les bestiaux qu'on ne nourrira pas suivant le régime précédent.

Lorsqu'on n'est pas à portée des rivieres ou des ruisseaux abondans, on ne peut pas se dispenser sans danger de faire bouillir l'eau de la boisson pour faire périr les insectes dont les eaux croupissantes sont toujours chargées, & pour dissiper les émanations des insectes corrompus & des plantes pourries, qui dans tous les tems ne peuvent être que nuisibles aux bestiaux même les plus sains.

On séparera les animaux sains des malades, & on les éloignera de façon que l'atmosphère des uns ne puisse point communiquer avec celle des autres; on les bouchonnera souvent; on tiendra leurs étables nettes, ainsi que nous l'avons déjà répété plusieurs fois: on les balayera différentes fois par jour; on y fera brûler des plantes ou des substances aromatiques: on les fera promener le matin & l'après-midi; on fera même très-bien de les employer à leurs travaux ordinaires, principalement à la charrue, pourvu qu'on ne les fatigue point: d'ailleurs, les émanations de la terre qu'ils ouvreroient leur deviendroient un préservatif de la contagion de l'air.

Si pendant l'épidémie il faisoit chaud, on feroit très-bien de les faire baigner le matin au point du jour dans de l'eau courante, & de les bouchonner ensuite

exactement. On doit espérer, dit M. Raulin, & c'est par où il finit, qu'avec toutes les attentions ménagées selon les lieux & les circonstances, on garantira les bestiaux de la contagion, ou du moins qu'on en diminuera les effets, & que par ce moyen on rendra leurs maladies moins fréquentes, moins dangereuses, & leur guérison plus aisée & moins difficile.

Le quatrième mémoire qui nous reste à rapporter dans cet ouvrage est celui de M. Vicq d'Azir, qui a été nommé pour aller examiner la nature de la maladie qui regne dans nos provinces méridionales : il consiste uniquement dans les moyens qu'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion, & pour en arrêter les progrès ; ce n'est qu'une répétition de ce que nous avons déjà dit plusieurs fois dans ce Dictionnaire ; mais comme nous nous sommes imposé la loi de faire mention dans ce recueil de tous les ouvrages qui ont paru sur l'Art Vétérinaire, nous avons pensé ne pouvoir nous dispenser d'en faire mention ici.

Dans une épidémie, dit M. Vicq d'Azir, on a deux choses à faire, préserver & guérir : on peut réduire à trois cas ceux dans lesquels les moyens préservatifs doivent être administrés. Dans le premier, on craint pour les bestiaux d'un pays encore sain, mais qui est très-voisin d'un autre canton infecté : dans le second, les premiers signes de la contagion se déclarent parmi des bestiaux dont aucun jusqu'alors n'avoit été malade ; & dans le troisième enfin, la contagion regne depuis quelque tems, & a déjà fait des progrès.

Dans le premier cas, il y a quatre indications : 1^o. il faut empêcher toute communication avec les bestiaux sains, & tout ce qui les approche : 2^o. purifier l'air qui peut être imprégné de molécules virulentes apportées des lieux infectés : 3^o. prévenir l'endurcissement des alimens dans un des estomacs : 4^o. prévenir la putridité qui existe toujours dans ces maladies.

Les observations suivantes répondent, selon M. Vicq, à ces quatre indications : 1^o. on ne laissera boire les bestiaux dans l'abreuvoir ordinaire que quand on sera sûr de l'avoir en propre , & qu'il ne servira point aux usages d'une communauté. 2^o. Tous les matins on fera boire à chaque animal une certaine quantité d'eau blanche nitrée. 3^o. De deux jours l'un alternativement, on donnera un lavement composé de suffisante quantité d'eau blanche, d'une once de cristal minéral & de deux onces de miel commun, & on fera prendre une potion composée d'une once d'huile d'olive ou de lin, d'une once de miel commun, & d'un verre de vinaigre dans une chopine d'eau. 4^o. On ne conduira les bestiaux aux champs qu'après le lever du soleil, & on les ramenera de bonne heure à l'étable le soir, sur-tout si leurs pâturages sont situés dans des lieux bas & humides. 5^o. On diminuera d'un tiers à-peu-près la quantité de leurs alimens. 6^o. On ne leur donnera point de fourrage sec, sans l'avoir auparavant mêlé avec des herbes fraîches, telles que les différentes especes de gramens, l'oseille, la poirée, la laitue, le laitron, la mauve, la scorfonere. 7^o. On pourra aussi leur offrir de l'eau, dans laquelle on aura jetté des herbes hachées, ou du foin sec également haché. 8^o. On frottera plusieurs fois par jour avec des bouchons de paille imbus de vinaigre, dans lequel on aura fait infuser de l'ail ou des plantes aromatiques; on frottera sur-tout les bestiaux à leur retour des champs. 9^o. On lavera les naseaux, la langue & le palais avec le vinaigre dans lequel on aura fait infuser quelques gouffes d'ail. 10^o. On leur assujettira dans la bouche des morceaux de bois sur lesquels seront attachés des nouets faits avec l'assa-fœtida & la gomme ammoniacque; on les fera saliver matin & soir à l'arrivée des champs. 11^o. Il faut que les bœufs sains travaillent, mais on doit avoir soin de ne les point fatiguer. 12^o. On ne commencera point leur travail trop matin,

& on finira de bonne heure le soir. 13^o. On enchaînera les chiens ; on tuera ceux qui font vagabonds ; on tuera également les chats ; on renfermera les poules , & on séquestrera les chevaux. 14^o. Chaque métayer aura une ou plusieurs personnes de confiance , qui prendront soin de ses bestiaux ; ces personnes n'auront jamais approché , & n'approcheront jamais des bêtes malades : il sera défendu , sous des peines réglées par le magistrat , à toute autre personne de toucher aux bestiaux , soit dans les routes , soit aux champs , sous quelque prétexte que ce puisse être. Les hommes de confiance qui conduiront les bestiaux auront droit de former plainte contre les contrevenans : en conséquence , on éloignera tous les coureurs de métairie , & autres gens sans aveu qui se mêlent de donner des recettes pour les maladies des bestiaux. 15^o. Les bouchers & les corroyeurs des lieux circonvoisins seront tenus de déclarer à un bureau , dans quel lieu , & de quelle personne ils ont acheté. 16^o. Le métayer renfermera dans l'étable ses bestiaux sous la clef : lui seul & les personnes de confiance en auront une , & personne n'y entrera qu'eux. 17^o. Ceux qui seront chargés du soin de panser , conduire & préserver les bestiaux de tout attouchement dangereux , les ramèneront , autant qu'il leur sera possible , par des chemins non frayés ; & ils ne passeront par les grands chemins , que quand ils ne pourront absolument s'en dispenser ; on a remarqué que la contagion suit très-souvent leur trajet. 18^o. Si les bestiaux sont nourris dans l'étable , on les fera sortir une fois par jour dans une cour bien fermée , dans laquelle les personnes susdites auront seules entrée. 19^o. Si un boucher , ou toute autre personne suspecte , a touché un des bœufs , vaches ou veaux , il ne faut point qu'il rentre avec le reste du troupeau ; il en fera de même de ceux que l'on aura conduits à une foire ou marché ; ils ne doivent plus communi-

quer avec ceux qui sont restés à la maison. 20°. Les étables seront grandes & bien aérées ; on aura soin de les tenir propres , & on n'y renfermera qu'un petit nombre de bestiaux. A cet égard , on ne peut donner aucune regle précise ; mais on peut assurer que moins il y aura d'animaux dans une étable , moins le danger de la contagion sera grand. 21°. On brûlera du soufre dans l'étable pendant l'absence des bestiaux , & pendant qu'ils y seront , on y fera évaporer sur un réchaud un mélange de vinaigre & d'eau-de-vie ; on pourra approcher cette liqueur en évaporation des naseaux des bœufs renfermés dans l'étable. 22°. On allumera des feux devant les étables ; dans les étables , on brûlera des bois de romarin , de genievre , genêt , &c. 23°. On logera , s'il est possible , les fourrages ailleurs que dessus ou à côté des étables ; ou si l'on ne peut faire autrement , on fermera les portes de communication , & les fourrages ne serviront plus alors aux bestiaux de la même espèce que ceux qui ont été attaqués de la contagion. 24°. On pratiquera à tous les bestiaux un seton au fanon , il sera bon de le faire avec la racine d'ellébore. 25°. Si le danger est urgent , on passera deux setons ; on pourra même appliquer un vésicatoire ; mais tous les Auteurs conviennent que ces moyens sont tout-à-fait inutiles , quand on n'a pas soin de rendre la suppuration abondante. 26°. L'exécution de l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , la sage Ordonnance de M. l'Intendant & les cordons établis par M. le Comte de Fumel , suffisent pour la police intérieure & communicative. 27°. Tout ce qu'il convient d'éviter se réduit à deux chefs , ce qui est dangereux & ce qui est inutile ; dans la première classe , il faut ranger les saignées de précaution , les remèdes échauffans , les doses forcées de thériaque & d'eau-de-vie , les absorbans & les fort purgatifs ; dans le second cas , on doit ranger les amulettes & les eaux dans lesquelles on fait infuser des sub-

stances qui ne leur donnent aucune prise , comme les infusions d'antimoine , de mercure & de soufre. M. Vicq d'Azir indique ensuite les moyens préventifs dans un pays où les premiers signes de la contagion commencent à se manifester ; les indications de ce second cas sont d'étouffer la contagion dès sa naissance , & de ne lui permettre aucun progrès ; préserver en outre les animaux sains , tant ceux qui vivoient avec les bestiaux sur lesquels les premiers signes de la contagion se sont manifestés , que ceux qui en étoient séparés ; les observations suivantes répondent à ces indications , & sont suite aux précédentes.

28°. Aussi-tôt qu'on s'apercevra , par les premiers signes de la maladie , que l'animal est infecté , il faut même au plus léger doute le faire sortir sur le champ , l'assommer , & s'il est nécessaire , le brûler. Si on manque de bois , on l'enterrera à dix pieds de profondeur ; on ne répandra point de chaux sur le cadavre ; on aura soin de faire la fosse dans un lieu très-éloigné de celui dans lequel on conserve le fourrage ; on battra avec force la terre qui le recouvrira , & l'on détruira toutes les traces du massacre que l'on vient de faire.

29°. On changera sur le champ l'étable des bestiaux qui vivoient avec l'animal infecté ; on les renfermera dans un autre étable , où ils seront tenus séparés de tous ceux du canton. 30°. On leur passera deux setons , on leur appliquera un large vésicatoire , & si l'on a déjà pratiqué des égoûrs artificiels , on excitera une abondante suppuration par le moyen des emplâtres épispastiques.

31°. On ne menera point ces bestiaux à l'abreuvoir , dans un canton où il y en a eu quelques-uns d'infectés , mais on les fera boire séparément dans un vase , & on jettera soigneusement les restes de chacun ; leur boisson sera de l'eau puisée ailleurs que dans l'abreuvoir ordinaire , que l'on aura fortement agitée & dans laquelle on aura répandu suffisante quantité de vinaigre ou d'acide vitriolique jusqu'à agréable

acidité; le petit lait leur convient aussi beaucoup.

32°. On les traitera d'ailleurs comme il est exposé nos 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10; les soins intérieurs seront les mêmes, voyez nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19; on parfamera les étables comme il est dit nos 20, 21 & 22; 33°. Dans un canton où quelques bœufs ont été infectés, les gens aisés nourriront leurs bestiaux dans l'étable, & ils redoubleront d'attention sur tous les moyens énoncés ci-dessus. 34°. On traitera l'étable dans laquelle étoit le bœuf malade, comme il sera dit plus bas, n° 38.

Le troisième cas pour lequel M. Vicq d'Azir indique des moyens préservatifs, c'est celui d'un pays où la contagion a déjà fait des progrès; les indications à remplir dans ce cas, c'est 1°. de préserver les animaux sains qui habitent le pays infecté; 2°. de préserver les animaux sains qui vivent dans les cantons circonvoisins. Cette seconde indication est la même que celle du premier cas; voyez depuis le n° 1 jusqu'au n° 25; les observations suivantes répondent à la première.

35°. On empêchera, par des cordons de troupes intérieurs & très-ferrés, toute communication entre les lieux sains & les lieux dans lesquels la maladie regne. On circonscrira ainsi la contagion, & on empêchera avec le plus de soin possible, ses progrès dans le lieu infecté, en employant les moyens énoncés nos 13, 14, 15, 16, 17, 18 & 19.

36°. On tiendra les bêtes saines renfermées autant que faire se pourra; on leur administrera sur-tout des alimens liquides; on leur fera plusieurs setons, on pourra même employer les ventouses & les scarifications en différentes parties du corps. 37°. On enfouira les bêtes mortes comme il est dit n° 28; il seroit à propos de choisir pour cela des lieux isolés & de recouvrir leur sépulture avec quelques pavés, avec des pierres amoncelées les unes sur les autres, ou au moins avec des épines; les gens aisés pourroient même

Y faire bâtir une espece de mur. 38°. On régrattera les murs & les pavés des étables; on y allumera du feu, on les blanchira par-tout; on brûlera ou on enfouira le fumier & les ustensiles qui y ont été renfermés; on verrouillera les auges & on les lavera soigneusement avec le vinaigre, dans lequel on aura fait infuser de l'ail; enfin on n'y fera rentrer les bestiaux que le plus tard qu'il sera possible.

Par la lecture de ce Mémoire, il paroît que M. Vicq d'Azir a plus cherché les moyens de garantir les animaux sains de la contagion (ce qui se trouve dans tous les livres), que ceux de les guérir, lorsqu'ils en sont atteints, puisqu'il dit qu'il faut les assommer; en conséquence de son rapport est intervenu un Arrêt du Conseil, qui ordonne d'assommer tous les animaux malades de la contagion. Il est inutile de s'appliquer à la médecine humaine & vétérinaire, si on n'en fait pas usage dans les circonstances; dans les cas de contagion des bestiaux, il seroit à propos d'établir des hôpitaux vétérinaires & d'y examiner, dès le commencement de la maladie, si c'est le traitement échauffant ou rafraîchissant qui doit convenir, ou si la nature n'opere pas autant que l'un ou l'autre.

La Faculté de Médecine de Montpellier, consultée sur la maladie des bestiaux qui regnent dans les Provinces méridionales, en donne ainsi la description. Cette maladie commence par un état d'abattement mêlé d'agitation, & par une sensibilité extrême sur les vertebres du dos & des lombes, ainsi que sur les côtés de la poitrine; l'animal porte la tête basse, a les yeux enfoncés & larmoyans ou enflammés; la fièvre se déclare avec froid & tremblement, elle continue avec des redoublemens; l'animal rend le plus souvent, des mucosités & des glaires, par la bouche & par les nafeaux; l'intérieur de la bouche exhale une odeur très-fétide, est enflammé ou recouvert, ainsi que la langue, d'un limon blanchâtre; la respiration devient

courte, laborieuse & sonore; aux derniers jours de cette maladie funeste, l'animal souffre une diarrhée de matieres très-fétides & quelquefois sanguinolentes; il se forme sur la peau des tumeurs emphysemateuses applaties; les urines se suppriment, la mâchoire inférieure est agitée de mouvemens convulsifs; la mort arrive vers le septieme ou neuvieme jour, à compter de celui où la fièvre a commencé; elle survient dès le quatrieme jour dans les vaches pleines, & lorsque le cours de ventre se déclare en même tems que la fièvre.

L'ouverture des cadavres des bêtes qui ont péri de cette maladie, a manifesté les désordres suivans: les vaisseaux de la pie mere étoient tendus & gorgés; on a trouvé sous le corcelet, entre la dure & la pie mere, des épanchemens de sang & de sérosité, qu'on voyoit aussi, en penchant la tête, découler le long de la moëlle épiniere; les poulmons étoient gangrenés, affaîlés, rapetissés & d'un rouge très-vif, à leur partie postérieure; ils avoient à leur surface des vésicules remplies d'air & d'eau, qui, étant ouvertes, ont répandu une odeur des plus infectes; leurs lobes divisés profondément, ont présenté des mucosités purulentes éparfés en divers endroits; l'œsophage, l'épiploon, les quatre estomacs & tout le canal intestinal étoient attaqués d'inflammation. La pâte alimentaire qui avoit resté dans le feuillet, étoit extrêmement durcie, & les cloisons membraneuses de cet estomac étoient sphacelées, se déchiroient facilement en lambeaux; la vésicule du fiel a paru distendue par une grande quantité de bile séreuse & peu jaune. On a fait poignarder un bœuf qui n'étoit encore qu'au troisieme jour de la maladie, & qui n'avoit point de cours de ventre; on a trouvé la pie mere recouverte par un corps gelatineux, transparent, de l'épaisseur de trois lignes; on soupçonne qu'il se seroit résout par le progrès de la maladie; les vaisseaux de la pie mere étoient engorgés,

les poulmons atteints de phlogose & le canal intestinal enflammé.

On ne peut rapporter la cause primitive de l'épizootie à aucune intempérie extraordinaire des saisons, ni à aucune corruption des pâturages, ce qui a fait présumer qu'elle a été introduite dans le Royaume par des cuirs infectés, ou par des bœufs venus de pays étrangers, où elle regne depuis long-tems; mais, ajoute-t-on sagement dans l'exposé de la consultation des Médecins de Montpellier, elle a pu naître encore d'un concours de circonstances, qui ont développé une maladie plus ordinaire des bêtes à cornes; sa production peut y avoir été dépendante d'affections inconnues de l'air, ou d'émanations pernicieuses de la terre. On lit encore dans cet exposé, qu'il seroit beaucoup plus important de déterminer si l'air ou le vent peuvent charrier l'infection de cette maladie, ou si elle ne peut être transmise que par le contact d'un animal ou d'un autre corps infecté; de cette question on passe aux moyens de couper toute communication, & d'empêcher que la contagion ne se communique par cette voie. Nous ne nous y arrêterons pas ici; voyez les Mémoires de MM. Dufot, Raulin & Vicq d'Azir, de même que différens articles de ce Dictionnaire, où cela a été répété une infinité de fois.

La propreté des étables, la vapeur des plantes aromatiques & du soufre, le régime humectant & rafraîchissant des bestiaux, l'entretien de la liberté de leur ventre, le soin de les faire sortir dans le jour, & de les garantir du ferein & de la rosée, sont les principales précautions indiquées par les Médecins de Montpellier, qui conseillent encore le seton fait au fanon avec des filets de racines d'ellébore noir, ou avec l'écorce de la rige de garou, ou sain-bois, dit *trentanelle* en Languedoc; la térébration ou le trépanement des cornes, a réussi, comme préservatif, dans cette épidémie; deux observations l'ont appris, & c'est un essai facile qu'il

Nn ij

importe de répéter ; mais un essai plus sûr , c'est l'inoculation de la maladie ; on assure , ajoutent les savans Auteurs de cette consultation , que ce moyen a bien réussi dans d'autres épidémies semblables , comme nous le dirons ci-après. Voici la méthode qu'ils proposent de suivre , pour pratiquer cette opération.

Si on veut essayer le succès de cette pratique , on fera saigner , purger l'animal qui doit être inoculé , & on le tiendra pendant plusieurs jours à l'usage de son délayé & à l'abstinence du foin & de toute nourriture sèche ; on fera ensuite à une jambe de devant & à une cuisse des incisions légères , dans lesquelles on introduira des mèches de coton , imbibées de l'humeur qui aura découlé des naseaux d'une bête malade ; on tiendra ces mèches assujetties , au moyen d'un emplâtre de poix , pendant deux fois vingt-quatre heures ; au bout duquel tems , on retirera ces mèches & on laissera les plaies sans pansement. Pendant le cours de la maladie inoculée , on fera paître la bête aux champs , & on aura soin d'entretenir la liberté du ventre par l'usage des sels purgatifs. On devrait faire les premiers essais de cette inoculation dans un endroit sain , pour n'être point trompé dans le jugement du succès de cette épreuve , par les effets de la contagion naturelle qui pourroit survenir. Il faudroit aussi prendre toutes les précautions convenables pour ne pas communiquer la contagion à d'autres animaux ; lorsque les animaux sur lesquels on auroit fait les premiers essais , seroient parfaitement guéris de la maladie inoculée , on les conduiroit dans le pays le plus infecté par l'épidémie , où on les exposeroit continuellement à une communication intime avec les bêtes malades. On pourroit même leur faire subir une seconde inoculation , pour s'assurer de l'efficacité de cette méthode. Voyons actuellement le traitement que conseillent les Médecins de Montpellier ; quoiqu'il paroisse par l'ouverture des cadavres que les viscères des différentes

cavités ont été atteints d'inflammation & de gangrene, les savans Médecins de Montpellier remarquent très-judicieusement que ces inflammations sont plutôt l'effet que la cause de la maladie épiéootique, pour laquelle ils ont été consultés, & nonobstant l'observation faite sur un bœuf malade, égorgé le troisieme jour de la maladie, & dans l'intestin duquel l'inflammation étoit formée, ils ne regardent cependant pas cette preuve comme décisive. On fait, ajoutent-ils, que les maladies épidémiques ou pestilentiennes, lorsqu'elles sont d'un caractère malin & putride, produisent des inflammations internes, généralement & souvent avec une marche très-rapide. Sur ce principe, les sages Consultans conseillent d'avoir égard à l'inflammation, sans négliger la malignité & la putridité qui accompagnent les signes inflammatoires de cette épiéootie. Pour combattre l'état inflammatoire qui affecte les visceres dès le commencement de la maladie, ils regardent comme extrêmement avantageux de faire la revulsion la plus puissante, en excitant, par des incisions ou par des caustiques, des inflammations vives dans une très-grande étendue de la surface du corps; c'est pourquoi aussi-tôt après avoir saigné l'animal, on fera appliquer sur son corps vingt à trente boutons de feu, qu'on distribuera sur deux lignes paralleles de côté & d'autre de l'épine, dont elles seront éloignées d'environ quatre travers de doigt; on appliquera aussi des boutons de feu à la partie postérieure & à la partie antérieure des oreilles, & on terminera l'opération au voisinage des naseaux, où l'on a vu une éruption galeuse, spontanée, procurer la guérison de cette maladie dans un veau; on pourroit aussi appliquer utilement sur le dos, à l'opposé du cœur, quelques boutons de feu, assez près l'un de l'autre, pour que leurs escarres fussent embrasées par l'ouverture d'une ventouse, qui pourroit être renouvelée trois ou quatre fois consé-

cutives. On a lieu d'espérer les mêmes effets salutaires de la pratique suivante.

On fera de chaque côté de l'épine, depuis l'épaule jusqu'à la queue, cinq ou six taillades dans le cuir, qu'on détachera du tissu adipeux, & on y introduira des brins de racines d'ellébore noir, ou de l'ail mêlé avec du sel & du vinaigre, afin d'attirer des fluxions d'humeurs abondantes sur ces plaies (M. Malfac, habile Médecin de Castres, a vu guérir par ce remède plus de quatre cens bœufs attaqués d'une maladie épidémique qui avoit beaucoup de rapports avec celle-ci). On entretiendra ouvertes pendant long-tems ces plaies qu'on aura formées par le caustère actuel, ou par des incisions, & on les pansera avec des suppuratifs qui soient animés convenablement.

On doit peu compter dans cette maladie sur le secours des vésicatoires; l'observation a prouvé qu'ils avoient peu d'effets dans les maladies pestilentielles des bêtes à cornes, ce qu'on croit venir de ce qu'ils attiroient trop peu les humeurs à l'extérieur du corps, & ce qui indique que l'irritation qu'ils causent, n'est ni profonde, ni durable. Les Médecins de Montpellier conseillent la saignée au commencement de la maladie, & veulent qu'on la répète sur les bêtes jeunes & vigoureuses, suivant le degré de force de la fièvre; ils conseillent encore d'ouvrir la veine aux flancs ou au cou, si la poitrine ou la tête sont affectées; mais ce qu'il importe le plus d'observer à l'égard de la saignée, c'est, disent-ils, qu'elle ne doit être pratiquée que dans les deux ou les trois premiers jours de la maladie, & peut-être seulement dans le premier jour.

Les Médecins de Montpellier conseillent ensuite l'usage des lavemens composés avec une décoction émoulliente, le miel, le nitre, l'huile de lin & le vinaigre. Ils condamnent l'usage des vomitifs & des

purgatifs violens ; mais on peut donner souvent & avec succès un ou deux laxatifs , & les remèdes d'une utilité analogue à celle des lavemens auront un égal succès. On prépare ces laxatifs avec le tamarin , la casse , le féné , le sel d'epsom , &c. les acides végétaux & le camphre conviennent encore : on peut en faire usage les premiers jours de la maladie , en faisant prendre de quatre en quatre heures un bol composé de dix grains de camphre , un gros de nitre purifié , & suffisante quantité d'oxymel. Dans le même tems on donnera encore pour boisson ordinaire de l'eau vinaigrée , dans la proportion de seize onces de ce liquide sur un seau d'eau.

Les consultants excluent ensuite du régime le foin & les autres alimens secs , & conseillent les herbes vertes , le son , la farine d'orge ou de seigle mêlée avec de l'eau : mais cette nourriture doit être modique , & il n'est pas permis de l'augmenter que quand la maladie diminue : au quatrième jour , lorsqu'elle est le plus avancée , on doit substituer à la boisson d'eau vinaigrée l'eau acidulée avec l'huile de vitriol , à la dose de quarante ou soixante gouttes par seau d'eau. Les acides âpres & astringens conviennent le plus à cet état , sur-tout les fruits aigres & acerbés , comme les pommes sauvages. Dans ce même période on continuera toujours l'usage du camphre & du nitre de quatre en quatre heures , & l'on fera prendre en même temps une demi-once de quinquina dans de l'eau , ou le double d'écorce de saule blanc , de celle de frêne , de thin , ou enfin de celle de chêne.

L'excrétion de l'humeur muqueuse qui découle de la bouche & des naseaux de la bête malade peut être augmentée pour faire une révulsion salutaire : on l'excitera par divers moyens en soufflant dans les naseaux avec un chalumeau de la poudre de tabac , d'asarum , d'ellebore blanc : on tiendra pendant une heure , deux ou trois fois le jour , assujetti sous la lan-

gue & fixe par une espece de mord de bride un nouet renfermant parties égales de nitre, de graines de moutarde & de racines de pyrethre pilées grossierement. S'il paroît utile de purger, soit pour remédier au flux dyssenterique, soit pour augmenter l'excrétion imparfaite par les selles, on n'employera que des purgatifs médiocres; & pendant leur action, on fera boire copieusement des décoctions mucilagineuses de graines de lin, de racines de guimauve, &c.

Si l'on juge dans les tems avancés de la maladie, qu'il soit à propos d'exciter la sueur ou l'expectoration, on couvrira la tête malade avec des couvertures de laine : on ajoutera du soufre ou du safran des métaux au camphre & au nitre, & on fera prendre le quinquina ou autre astringent qu'on doit donner sur ces remedes, dans une décoction chaude de racines de falsepareille. On pourra ajouter à chaque prise de cette décoction diaphorétique de l'esprit de mindererus ou de la suie; mais on ne conseille point de faire prendre des alkalis volatils dans l'intention de procurer la sueur. En terminant cette consultation, les Médecins de Montpellier proscrivent l'usage des alkalis volatils, ou ne les conseillent qu'en forme d'essai.

A l'égard de l'inoculation que conseillent les Médecins de Montpellier, elle nous a déjà été annoncée il y a plus de vingt ans par les nouvelles publiques : voici comme elles s'énonçoient alors.

De tous les remedes qu'on a employés jusqu'à présent contre la maladie des bestiaux qui afflige aujourd'hui presque toute l'Europe, il n'y en a aucun qui ait été trouvé efficace, soit pour prévenir, soit pour guérir le mal des bêtes infectées; on a même découragé ceux qui auroient été en état de faire des expériences sur les bestiaux malades, par la publication de la loi qui a ordonné de les détruire au moment que la maladie se déclaroit, & cela sous peine d'une

grosse amende , comme il est encore ordonné à présent. Voici cependant un remede qu'un gentilhomme de la province d'Yorck en Angleterre a tenté avec succès pour préserver ses bestiaux des suites de la contagion , au moyen d'une inoculation qui se fait de la maniere suivante :

Pour préparer la bête à cornes à cette inoculation , il faut la faire saigner , & lui donner deux ou trois purgations rafraîchissantes , faire ensuite une incision dans le fanon , mettre dans cette plaie des étoupes trempées dans l'humeur qui coule des yeux ou des narines des bêtes malades , & les y laisser deux ou trois jours ; c'est tout le tems qu'il faut à la maladie pour se manifester ; on mettra pour lors la bête dans un pré , & on l'y laissera jusqu'à ce que la crise du mal soit passée : il ne faut point lui donner de nourriture seche , mais de tems en tems du son détrempe ou du tripotage un peu chaud.

M. Dobson , qui a éprouvé ce remede sur ses propres bestiaux , dans le tems que le mal étoit au plus haut période dans sa province , déclare qu'il en a sauvé plusieurs au moyen de cette inoculation ; on prétend qu'elle a aussi été mise en usage dans le Danemarck , mais elle n'y a pas toujours également réussi.

M. de Montigny , de l'Académie des Sciences , & Commissaire député par le Gouvernement pour reconnoître la maladie épizootique des provinces méridionales , a publié dans la présente année un mémoire sous format *in-4^o* de l'Imprimerie Royale , qui a pour titre : *Instructions & avis aux habitans des provinces méridionales de la France , sur la maladie putride & pestilentielle qui détruit le bétail , publié par ordre du Roi.* Cet Académicien indique tout ce qu'il y a de plus essentiel à connoître sur les précautions & les mesures qu'on doit prendre pour mettre les animaux à l'abri de la contagion : nous n'en ferons pas l'ex-

trait ; ce ne seroit que répéter ce que nous avons même déjà réitéré dans plusieurs articles de ce Dictionnaire ; cependant nous rapporterons ici avec M. de Montigny que la maladie pestilentielle des bestiaux ayant régné en Angleterre en 1713 , le Gouvernement ne vit d'autre moyen d'en arrêter le cours & de garantir le grand nombre de bêtes saines qui en étoient menacées , que d'immoler toutes celles qui étoient infectées , en suivant l'avis que Lancisi avoit donné à sa patrie : Batz fut envoyé sur les lieux pour faire exécuter cet ordre , & le sacrifice fut d'environ six mille dans les provinces de Midlessex , d'Essex & de Sury. La contagion y fut éteinte en moins de trois mois ; tandis que la Hollande , qui s'obstina à chercher inutilement des remèdes contre elle , eut le malheur de ne voir la fin de ses ravages qu'au bout de trois ans. Quelle triste nécessité ! assommer ou inoculer ; voilà cependant à quoi se réduit tout le traitement des maladies des bestiaux. Quand en fera-t-on une vraie étude ? Ne vaudroit-il pas mieux s'appliquer à l'Art Vétérinaire pratique qu'à la théorique ? Mais tel est le malheur des choses humaines ; on aime les choses d'éclat ; on aime les théories brillantes , & on consume le tems le plus précieux de la vie , qui est si courte , en systêmes & en mots ; on étudie tout dans les Ecoles de Médecine & d'Art Vétérinaire , excepté l'art de guérir ; on y apprend l'Anatomie la plus fine , & , le plus souvent , la simple splanalogie suffit.

La maladie épizootique des provinces méridionales de la France a cependant donné lieu à un nouvel ouvrage intitulé , *Recherches historiques & physiques sur les maladies épizootiques , avec les moyens d'y remédier dans tous les cas , par M. Paulet , Docteur en Médecine de Paris & de Montpellier.* Cet ouvrage peut être bon , mais c'est dommage que l'Auteur qui le publie n'a jamais traité de bestiaux ; il n'en paroît que le pre-

mier volume : ce qui nous a paru le plus curieux de cet ouvrage , mais le moins instructif pour la pratique , ce sont les recherches que l'auteur a faites dans les anciens livres sur les épifooties des maladies ; mais comme les anciens ne se sont pas beaucoup étendus sur ces maladies , nous n'en pouvons pas tirer grand avantage : il n'en est pas de même des observations qui ont été faites sur la fin du siècle dernier , & pendant le courant de celui-ci , elles sont plus savantes & plus raisonnées , mais en sont-elles plus pratiques ? c'est ce que nous ignorons de nos jours , puisqu'affommer les animaux c'est le seul remède qu'on employe : n'avons-nous pas à appréhender le même sort , si par malheur quelque maladie pestilentielle venoit à se manifester parmi nous , plutôt que de s'appliquer à en chercher le remède. D'ailleurs , l'auteur auroit pu se dispenser de rassembler toutes les différentes pièces concernant les épifooties & leurs extraits dans un ouvrage fait pour cet objet , puisque cela se trouvoit déjà fait dans plusieurs articles de ce Dictionnaire : cependant on ne doit pas moins lui savoir obligation de son zèle ; il a divisé ses recherches en trois époques : la première commence depuis les plus anciens tems jusqu'à Jesus-Christ ; la seconde s'étend depuis l'Ere chrétienne jusqu'au commencement du dix-huitième siècle , & la troisième , depuis ce tems jusqu'à nos jours ; nous allons donner ici l'analyse des deux premières parties , car pour la troisième il seroit inutile d'en faire mention , puisque ce ne seroit que répéter ce que nous avons dit même d'une façon plus étendue.

Les maladies épifootiques , dit M. Paulet , sont vraisemblablement aussi anciennes que le monde , leur origine se perd dans les siècles les plus reculés. Moïse en fait mention dans ses écrits ; parmi les sept plaies qui affligèrent l'Égypte à la sortie des Juifs , on en trouve deux concernant les animaux , la cinquième & la sixième ; cette dernière consistoit

en des tumeurs ou vessies qui dégénéroient en ulcères. M. Paulet dit que ces ulcères étant les suites des tumeurs inflammatoires, ne pouvoient être autre chose apparemment que des charbons ou des bubons pestilentiels, couverts de cloches ou de vessies qui s'abscedoient & constituoient une peste, mais cependant moins meurtrière que la cinquième plaie qui fut mortelle pour presque tous les animaux. Moïse recommande encore dans son Lévitique, de séparer les animaux immondes de ceux qui sont purs; défend à son peuple de toucher aux premiers, en cas de mort ou de maladie, & prescrit dans ce cas la purification de la peau & des vêtements.

Ovide dit qu'il y eut en l'isle d'Égine une si grande mortalité, que l'isle en fut entièrement dévastée; la maladie qui y regna, s'attacha d'abord aux chiens, aux oiseaux, aux bœufs, aux bêtes sauvages, enfin à tout le bétail & aux habitans de la campagne, d'où elle parvint par communication jusques dans la ville; les principaux symptômes de la maladie étoient, suivant ce Poëte, une ardeur interne que rien n'étoit capable d'appaîser, un feu dévorant; l'inflammation & la rougeur de la peau, la sécheresse, l'aridité & l'enflure de la langue, la difficulté de respirer, la chute de la laine dans les brebis; si le tableau n'est pas trop chargé, dit M. Paulet, tout dénote une fièvre aiguë, accompagnée d'une inflammation très-vive, sur-tout aux muscles de larynx, enfin une vraie squinancie maligne & gangreneuse, dont une érésipele de même nature doit être le principe, ce qui est assez indiqué par l'ardeur, la soif inextinguible, la rougeur de la peau, la chute de la laine dans les brebis & la difficulté de modérer ce feu par les plus grands rafraîchissans; rien ne pouvoit la calmer, ni la terre sur laquelle les malades se couchoient & se rouloient, ni l'eau la plus fraîche des fontaines, ni celle des puits où les hommes & les animaux, dit-il, se précipitoient.

pèle-mêle , mais où la vie étoit plutôt éteinte que la soif. Ce qui a donné lieu à une aussi grande calamité, fut la circonstance des chaleurs étouffantes qu'on observa pendant plusieurs mois de suite dans cette isle ; ces chaleurs corrompirent les eaux , disposèrent tous les corps à la putréfaction , & donnerent lieu à la naissance d'une infinité d'insectes , de serpens , &c. qui infectèrent les eaux , les pâturages , &c.

Homere , dans son premier Livre de l'Illiade , fait aussi mention d'une épifootie qui se répandit dans le tems des Grecs , pendant le siege de Troie , environ l'an 1218 avant l'Ere chrétienne ; cette maladie attaqua d'abord les chiens , les chevaux , les mulets de l'armée , ensuite les hommes dont elle fit périr un grand nombre ; elle fut occasionnée par des chaleurs excessives , si on en peut juger par la peinture qu'en fait le Poëte ; à l'égard de ses effets contagieux , ils sont clairement indiqués par les précautions qu'il prescrivit & les moyens dont on se servit pour s'en préserver ; ils consistoient à se laver , se purifier , à jeter à la mer tout ce qu'il y avoit d'impur dans le camp.

Hypocrate ne parle presque point des maladies des bestiaux : il dit seulement que les chevres & les brebis sont très-sujettes à l'épilepsie , que les bœufs le sont aux luxations de la cuisse , & il se sert de l'exemple des bœufs , des brebis & des cochons , pour prouver que l'hydropisie chez les hommes dépend souvent des hydatides qui se forment dans la poitrine ; ces sortes d'hydatides s'observent fréquemment dans les maladies des bestiaux , sur-tout après de longues pluies ; la surface de leurs visceres , principalement celle du foie & de la ratte en est entièrement couverte ; on a donné à cette espece d'hydropisie par épanchement qui survient aux bestiaux , le nom impropre de pourriture.

Si on en croit Plutarque , il y eut à Rome , de même qu'à Laurento , du tems de Romulus , une mortalité

générale parmi les hommes & les animaux : tout se ressentit, dit Plutarque, de l'influence générale, jusqu'aux productions de la terre; cette calamité dut sa naissance à une sécheresse, qui fit périr les fruits, les grains, les herbages; la maladie n'étoit pas de longue durée, on mouroit presque aussitôt qu'on étoit frappé.

Denis d'Halicarnasse & Tite-Live parlent dans leurs écrits d'une maladie contagieuse, qui après avoir occasionné les plus grands ravages parmi le bétail, se mit ensuite parmi les hommes, immédiatement après la guerre des Volsques, l'an de Rome 291. Tite-Live remarque à ce sujet, que ce qui contribua le plus à répandre la maladie dans Rome, fut le grand nombre d'habitans qui se refugioient pêle-mêle avec les bestiaux, dans la ville; jamais on n'avoit vu, disent ces deux Auteurs, une si grande mortalité sur les uns & sur les autres. On trouve beaucoup d'exemples, dit M. Paulet, de la même maladie, qui devenoit en même tems épidémique & épizootique. Tite-Live fait mention de deux semblables, qu'il rapporte aux années 301 & 322 de la fondation de Rome.

Une des plus mémorables dont parle Tite-Live est celle qui se fit sentir l'an de Rome 328 : elle survint à la suite d'une sécheresse générale, qui fit périr presque tout le bétail; une partie mourut faute d'eau, & l'autre de la gale, qui a été souvent meurtrière, épidémique & épizootique en Italie. Tite-Live fait encore mention d'une autre maladie qui fut tout-à-la-fois épidémique & épizootique & qui survint l'an de Rome 355. Aristote n'entre presque dans aucun détail sur les maladies épizootiques, quoiqu'il ait donné l'histoire des animaux; il fait seulement mention de la gale, de la rage des chiens & de la goutte, maladie de tout tems endémique & enzootique à la Grece, la seule à laquelle les chevaux, qui ne sont pas domptés & qui vivent en troupes à la campagne, soient sujets, suivant

lui ; il fait encore l'énumération de quelques-unes de leurs maladies, telles que le tetanos, la passion iliaque, la phthisie pulmonaire : mais il oublie les épifooties ; il parle seulement de celle à laquelle il a donné le nom de *malos*, qu'il n'attribue qu'aux ânes & qui se manifestoit particulièrement par un flux de mucosité épaisse, qui sortoit des naseaux. Les Grecs pensoient que le siege de cette maladie étoit dans la tête ; si la maladie tombe dans la poitrine, dit Aristote, l'animal meurt ; si elle se borne à la tête, il guérit. Cette maladie ne pourroit-elle pas être la morve ?

Il n'y a rien eu de remarquable sur les maladies des bestiaux jusqu'au siege de Syracuse, par Marcellus, l'an 212, avant Jesus-Christ. Tite-Live rapporte dans son XXV^e Livre, qu'immédiatement après la prise d'Agrigente, par ce Général, il s'éleva dans la Sicile une maladie pestilentielle qui fit périr les bestiaux & attaqua indistinctement les hommes & les animaux ; les chiens en furent les premiers attaqués & ensuite les oiseaux, &c. & si on en juge par les symptômes qu'en donne le Poëte *Silius Italicus*, cette maladie n'étoit autre chose qu'une péripneumonie maligne, qui dégénéroit quelquefois en phthisie pulmonaire, qui attaque également les hommes & les animaux, surtout dans les armées Romaines & Carthaginoises, qui étoient pour lors en Sicile ; presque tous les symptômes qui accompagnent cette affection, y sont désignés. On y reconnoît les frissons, qui annoncent une suppuration interne, à la suite de l'inflammation aux poumons, la difficulté de respirer, la toux, la sécheresse de gosier, l'haleine brûlante, la nature des crachats d'un très-mauvais caractère, & enfin le marasme qui conduit à la mort. Cette maladie survint, suivant Tacite, après des chaleurs excessives, qu'on ressentit en Sicile, & qui corrompirent les eaux qui servoient de boisson aux hommes & aux animaux.

Tite-Live rapporte encore un autre exemple

d'épifootie, qui devint épidémique l'année d'après, sous le consulat de Petilius, l'an de Rome 574; quand on en étoit atteint, dit-il, on passoit difficilement le septieme jour: ceux qui étoient assez heureux pour aller au-delà, étoient pris ensuite de fievres quartes très-rebelles. Tous les Prêtres, les Décemvirs moururent cette année de la maladie regnante; il y a apparence que le contact des victimes, auquel les Prêtres étoient exposés, fut la seule cause de cette communication.

Caton le Censeur, Varron & le Poëte Lucrece, ne nous laissent que très-peu de détails sur les maladies des bestiaux; le premier ne parle que de la gale des brebis, & recommande de les frotter avec le marc d'huile d'olive, d'en répandre même dans les pâturages, pour les en préserver. Varron renvoie aux Auteurs Grecs, lorsqu'il s'agit des maladies du bétail; il réduit toutes leurs causes à quatre principales, à l'excès du travail & à l'oïfiveté, au travail forcé dans les grandes chaleurs ou les grands froids, & à l'imprudence de ceux qui leur donnent à boire ou à manger immédiatement après leurs travaux; les maladies épifootiques n'étoient cependant pas rares du tems de Lucrece, puisqu'il le dit lui-même; il est même le premier de tous les Auteurs Latins, qui ait parlé avec quelque clarté du feu sacré des animaux, une des maladies les plus meurtrieres qu'on connoisse:

*Existit sacer ignis, & urit corpore serpens
 Quamcumque arripuit partem, rapique per artus...
 ... Simul ulceribus quasi inustis omni verbere
 Corpus, ut est per membra sacer cum diditur ignis.*

Virgile s'étend davantage sur les maladies des bestiaux; il fait d'abord mention de la gale, maladie endémique & enfootique à l'Italie; cette maladie y exerce quelquefois parmi les animaux les mêmes ravages que la peste la plus meurtriere, lorsque la
 fievre

fièvre l'accompagne. Les causes de la gale des brebis, suivant Virgile, sont les pluies froides qui ont pénétré leurs chairs, la gelée blanche, les épines des buissons, qui les piquent jusqu'au vif, ou bien une sueur sale qu'on laisse sur leurs corps après la tonte des laines; il conseille de les baigner dans le courant de quelque rivière, ou bien, après la tonte, de les froter avec un onguent fait d'un mélange de marc d'huile d'olive, de litharge, de soufre, de racine de scille, d'ellébore, de cire grasse & de bitume; mais il n'y a point de meilleur remède, selon lui, que d'emporter le mal avec le fer, en pénétrant jusqu'au vif. Si le mal s'irrite, pénètre les viscères & donne la fièvre, pour lors une saignée du pied à la manière des bisaltes, est le meilleur secours; on connoît qu'elles ont la fièvre, si, contre l'ordinaire, elles cherchent l'ombre & le frais; si, au lieu de brouter, elles ne font qu'effleurer l'herbe & d'une façon nonchalante; si elles se soutiennent à peine, & suivent de loin le reste du troupeau; alors, de peur qu'elles ne l'infectent, on les tue, sans hésiter, & on les enterre.

Virgile donne ensuite le tableau de cette maladie épizootique, qui fit périr tant de bestiaux sur les Alpes Juliennes, sur les bords du Timeve, dans la Bavière, &c. elle fut générale dans ces lieux; on conçoit, dit M. Paulet, avec quelle facilité ces maladies peuvent le devenir, si on fait attention à celle que les bêtes malades ont d'infecter les pâturages de leur haleine, de leur bave, ou de quelque humeur semblable sortie de leur corps; rien n'échappa au fléau régnant, suivant le Poète, pas même les poissons. On ne sauroit fixer l'époque de cette mortalité par les termes de Virgile, on ne peut pas même en découvrir la vraie cause; la plus naturelle cependant est celle que Virgile fait dépendre des chaleurs étouffantes d'automne; l'infection des eaux, celle des pâturages & la communication la rendirent générale.

Dict. Vétér. Tome V.

O •

En parcourant ses effets sur ces bestiaux , il est clair que Virgile a voulu désigner les différentes maladies de chaque espece ; quoique l'*ignis sacer* en fût la principale , en lisant ce qu'il en dit , on distingue très-aisément la péripneumonie des bœufs , la fièvre ardente & pestilentielle , accompagnée d'un vertige fougueux dans les chevaux , la rage dans les chiens , la toux & l'angine qui suffoquent les pourceaux , &c. Cet Auteur décrit donc d'abord les effets de la maladie en général , qui après avoir produit une ardeur extrême dans l'intérieur , & absorbé la plus grande partie des liquides , consumoit peu-à-peu toutes les parties , suite inévitable d'une violente inflammation interne ; après quoi , il parcourt celles qui sont les plus analogues à chaque espece : celle du cheval s'annonce par l'abattement des forces & du courage , un dégoût universel ; il porte les oreilles basses , frappe la terre ; avant de mourir , sa peau est sèche , dure , il a les sueurs froides & inégales ; quand la maladie fait des progrès , ses yeux s'enflamment , il se plaint , il gémit , pousse comme des soupirs , le hocquet survient , le sang lui sort par les naseaux , sa langue est sèche , aride , ainsi que sa bouche , il touche au dernier période ; le vin fit du bien à quelques-uns , d'autres entrèrent en fureur , après en avoir pris , & se déchiroient les membres avec leurs dents.

L'Auteur décrit ensuite la maladie des bœufs , qui parut sous la forme d'une hémophthisie , ou plutôt d'une péripneumonie maligne ; ces animaux ne périssent pas subitement , mais ils étoient consumés par une fièvre lente qui les conduisoit à la mort. Virgile nous représente plusieurs especes d'animaux , toutes frappées du fléau régnant ; il nomme le loup , le cerf , le daim , la vipere , les oiseaux , les poissons même ; il dit que rien ne réussissoit , ni le changement d'air ou de pâturage , ni les remèdes les plus vantés.

Quand Virgile en vient aux bêtes à laine , il fait

bien entendre qu'elles furent détruites par l'*ignis sacer*. La maladie s'annonçoit chez elles par des cris plaintifs, des bêlemens continuels, & elles ne tarديوient pas à mourir; on les voyoit périr à tas, leur foiblesse naturelle ne pouvoit résister long-tems à la violence d'une semblable maladie; il faut les enterrer avec leur peau: ni l'eau, ni le feu, rien n'est capable de purifier leur laine; que si quelqu'un a l'imprudence de l'employer à des vêtemens, il ne tarde pas à en ressentir les effets contagieux, & la partie qui en est couverte, après des fueurs fétides, se couvre de pustules ardentes, qui dévorent les chairs & les consomment. Tel est l'effet de cette maladie, qu'on a appelé le feu sacré des hommes & des animaux, sur-tout des brebis, auxquelles elle s'attache le plus souvent.

M. Paulet passe ensuite à la seconde époque; en parcourant les écrits des Auteurs des premiers tems de l'Ere chrétienne, principalement ceux de Columelle; après la description de l'*ignis sacer* des brebis, on trouve celle d'une maladie non moins funeste, qui est la phthisie pulmonaire des bœufs; il dit qu'on prévient la mort de ces animaux, si on leur met un seton à l'oreille, en la traversant d'un morceau de racine de coudrier, & si on leur donne en même tems à boire, pendant plusieurs jours, une chopine de suc de poireau, mêlé avec la même quantité d'huile d'olive & une livre de vin.

Cet Auteur parle ensuite d'une tumeur qui vient au palais des bœufs, les empêche de respirer & leur fait pousser comme des soupirs; il met cette maladie au rang des plus dangereuses & des pestilentielles. Il recommande d'ouvrir cette tumeur avec le fer, d'y appliquer le suc de quelque plante, tel que celui d'*ers* pilé avec du sel, & de leur mettre un seton aux oreilles, ainsi que de les faire changer d'air.

Columelle reconnoît encore une espece de peste aux chevaux ou plutôt aux jumens. Cette peste, dit-il,

après avoir causé une migraine subite, les fait mourir en très-peu de tems. Il est utile pour lors de leur injecter, tous les jours, dans les naseaux, de la saumure de poisson, qui, selon lui, leur purge la pituite & les guérit.

Le même Auteur fait encore mention d'une affection qui appartient aux maux épifootiques, c'est le *mentigo* ou *ostigo* des bergers; il consiste dans des ulceres d'un très-mauvais caractère, qu'on apperçoit aux levres & dans l'intérieur de la bouche des agneaux & des chevreaux.

Cette maladie qui ressemble beaucoup à ce qu'on appelle parmi nous *bouquet* ou *noir museau*, n'attaque, selon Columelle, les levres des jeunes agneaux, que lorsqu'on leur a laissé brouter l'herbe encore couverte de rosée; elle est mortelle pour ceux qui tentent encore: il conseille, pour y remédier, de piler ensemble de l'hyssope & du sel, à parties égales, & d'en frotter les parties affectées, de les laver ensuite avec du vinaigre, & d'y mettre un onguent fait de poix liquide & de saindoux.

On lit encore dans les écrits de cet Auteur la description de plusieurs maladies, qui deviennent générales dans les troupeaux, telle que la peste des chevres, celle que les habitans de la campagne appelloient de son tems *coriago*, &c. Il indique aussi la pulmonie des brebis, qu'il faut traiter, selon lui, comme celle des porcs.

La peste des chevres est une maladie meurtrière & formidable, qui détruit les troupeaux en très-peu de tems. Ces animaux pleins de pétulance, ne maigrissent pas, ne traînent pas en langueur comme les autres, quand ils en sont attaqués; ils tombent tout-à-coup, comme s'ils étoient frappés de la foudre, & ne tardent pas à mourir; dès l'instant qu'on s'en apperçoit sur une, on les saigne toutes & on leur fait boire des sucres des racines de rose au & d'aubepine, avec l'eau

de pluie ; si cela ne réussit point , on a recours au fer , on tue les malades.

Le *coriago* consiste dans une adhérence si forte de la peau sur les côtes , qu'il n'est pas possible de l'en détacher. Columelle en attribue la cause aux eaux de pluie , à laquelle les bêtes ont été exposées à la sortie du travail ; il conseille , pour y remédier , de les laver plusieurs fois au soleil avec du vin.

Notre Auteur indique ensuite pour les maladies des bestiaux , un remède général , qu'il ne faut jamais oublier , selon lui , & dont par l'expérience on est sûr de l'efficacité ; il consiste à mettre un seton à l'oreille , au milieu d'un rond qu'il figure par la lettre O , & qu'on forme avec un instrument pointu , tel qu'une alêne ; on pique avec cet instrument jusqu'à ce que le sang vienne , en formant le rond , au milieu duquel on insère au travers un morceau de racine d'ellébore ; au moyen de cette ouverture , qu'on entretient quelquefois jusqu'à ce que le rond soit tombé , on donne issue aux mauvais levains des maladies , c'est le plus puissant secours qu'on connoisse dans les maladies pestilentielles.

Tacite , Suetone , Hérodien font mention de deux maladies épizootiques , qui se font communiquées aux hommes ; l'une dans le territoire de Rome , à la suite d'un ouragan affreux qui fit beaucoup de dégât dans la campagne , sous le regne de Néron , & l'autre sous l'Empereur Commode.

En 330 , Absyothus ou Apsyrthus , soldat de Nicomédie , qui servoit dans les troupes de l'Empereur Constantin , s'acquît une grande réputation pour les maladies des chevaux ; il nous reste même de cet Auteur deux livres sur la matière vétérinaire , il s'en trouve quelques exemplaires imprimés à Basle en 1537 ; l'Auteur y fait connoître les maladies qui régnoient le plus fréquemment parmi les animaux. On y trouve une courte description du *malis* ou *maleos* des Grecs ,

dont les Auteurs distinguoient deux especes, le sec & l'humide, qui formoient les deux maladies les plus redoutables des chevaux; l'humide toujours accompagné d'un écoulement de morve; l'autre, où il n'y en avoit point: on y voit encore la description de l'*elephantiasis* des chevaux, leur fièvre pestilentielle, proprement dite.

L'année 376 de l'Ere chrétienne fut remarquable en Europe, par une maladie épizootique qui ravagea presque tous les troupeaux de bœufs dans cette contrée. Le Cardinal Barronius en fait mention dans ses Annales. On ne trouva d'autre ressource contre ce fléau, disent les Ecrivains du tems, qu'un fer représentant le signe de la croix, qu'on appliqua tout rouge sur le front de ces animaux; par ce moyen seul, dit-on, on vint à bout d'en guérir une partie & d'en préserver l'autre.

Il nous reste sur cette maladie un Poëme en forme d'églogue, d'un Poëte Chrétien *Cæcilius Severe*, qui introduit trois bergers, Egon, Bubule & Tytire, déplorant tour-à-tour leur malheur.

Cette maladie parut d'abord du côté de la Hongrie, suivant ce Poëte, elle se répandit par communication dans l'Esclavonie, la Flandre, la Picardie, & de là dans les autres Provinces de France; il n'y avoit aucun signe avant-coureur qui l'annonçât, elle faisoit périr les animaux presque aussi-tôt qu'elle les attaquoit; elle étoit néanmoins accompagnée des symptômes les plus graves, de ceux qui caractérisent les maladies pestilentielles les plus fortes; un dégoût universel, l'abattement subit, le vertige, des tensions spasmodiques dans les muscles, un gonflement douloureux dans le bas-ventre, les nerfs violemment affectés à leur origine, & à leurs distributions, enfin une mort prompte.

Ce qu'il y a eu de particulier dans cette peste, c'est que les vaches qui donnoient du lait, ne mouroient

pas si-tôt que leurs veaux ; quant au moyen qu'on mit en usage pour garantir les bestiaux, on doit l'entendre par ces mots : *inustiones & satava plerisque profuerunt.*

Vegece a composé en 380 un Traité sur l'Art Vétérinaire ; nous allons donner le précis de sa division des maladies pestilentiellees, qui sont, à proprement parler, ce que nous appellons actuellement épizootique ; d'abord il comprend, sous le nom générique d'*achanum, malis* ou *malleus*, qui, selon lui, signifie mal grave, toutes les maladies qui portent un caractère d'épidémie, de peste ou de contagion, & qu'on pourroit appeller avec lui *maladies mallentiques*, c'est-à-dire maladies pestilentiellees des animaux ; cette maladie a lieu, selon lui, toutes les fois que l'animal est triste, abattu, que le poil change de couleur, surtout si c'est un bœuf, qu'il bat des flancs, a la respiration gênée ou précipitée, les oreilles froides, la tête basse, les yeux fixes & étonnés, & qu'il cesse de manger ou de ruminer, avec un amaigrissement sensible ; il est très-difficile, dit-il, de la distinguer dans les commencemens de la fièvre simple ; mais c'est agir prudemment, que séquestrer l'animal, de peur qu'il ne communique sa maladie à d'autres ; & si au bout de quelques jours on s'apperçoit que ce n'est qu'une fièvre ordinaire, on la traite en conséquence. Le même nom de *malleus* a été employé par Vegece, pour sept ou huit especes de maladies mallentiques, ou pestes toutes contagieuses ; l'*humide*, la *seche*, la *sous-cutanée*, l'*articulaire*, l'*éléphantiatique*, la *surrenale*, la *farcineuse* & la *manie*.

La premiere, qui est le *malis* par excellence, *malleus humidus*, *profluvium atticum*, se manifeste principalement, selon lui, par un écoulement morveux, ou flux de mucosité épaisse, gluante, de mauvaise odeur, de couleur pâle, qui sort des naseaux : pour lors l'animal a la tête prise, les yeux larmoyans, la poitrine siffle, il maigrit, son poil est affreux ; il a l'aspect horrible ;

Q o iv.

quelquefois il coule un peu de sang mêlé avec cette mucosité, d'autres fois elle prend une couleur de soufre, & dans ce cas l'animal ne tarde pas à mourir.

La seconde espece ou la seche, *aridus morbus*, *suspirium*, le soupir, se manifeste par les signes suivans: l'animal pouffe des soupirs comme avec peine, il ne coule aucune humeur de ses naseaux, il les a secs & ouverts; ses flancs se retirent, l'épine du dos se contracte & se roidit; les testicules repliés sur eux-mêmes, sont à peine apparens; l'appétit cesse, il a une soif inextinguible; les yeux fixes, il regarde obliquement; il a de la peine à se mouvoir, à se coucher; cette maladie est regardée comme incurable, si dès le commencement on n'apporte un prompt secours.

La troisieme espece, *morbus subter cutaneus*, *scabies subter cutanea*, consiste en des ulceres ou excoriations répandus en diverses parties du corps, semblables à une gale écorchée; il en suinte une humeur âcre, de couleur verte, qui cause une forte démangeaison; l'animal se frotte continuellement contre les arbres, les murs, &c. elle est très-contagieuse; quelques Auteurs l'appellent la *gale sous-cutanée*.

La quatrieme espece est la maladie articulaire, *morbus articularis*; elle s'attache sur-tout aux pieds; la peau se colle sur les os, elle est dure au toucher; l'épine du dos se roidit; le poil est hérissé; le corps se contracte, se recourbe & s'extenué de maigreur; elle augmente de jour en jour & est très-difficile à combattre.

La cinquieme espece est la farcineuse, *morbus seu malleus farciminosus*; dans celle-ci, plusieurs parties du corps, sur-tout les postérieures, se couvrent de grains ou tubercules, ramassés ensemble; il s'en forme sur-tout aux coxis, aux parties de la génération, aux côtés, aux articulations; ces tubercules disparaissent dans certaines parties pour renaître dans d'autres; l'animal maigrit sensiblement, quoiqu'il boive &

mange comme à l'ordinaire ; il paroît d'ailleurs content comme les autres : les saignées ne font aucun bien dans cette espece.

La fixieme espece est la maladie sourenale, *morbus subrenalis* ; dans celle-ci, l'animal, comme s'il étoit pris des reins, a toute la partie postérieure affectée au point de ne pouvoir la mouvoir, ce qui est toujours un symptôme mortel ; il touffe avec peine, il a l'aspect horrible, la peau dure, l'épine du dos roide ; il perd le goût pour tout ; il maigrit à vue d'œil, & si on n'apporte un prompt secours, l'animal succombe : le mal commence toujours par les lombes.

La septieme espece est la maladie éléphantiaque, *morbus elephantiasis*, autrement la lepre des animaux : dans celle-ci, la peau est dure & rude au toucher ; il y a une ardeur brûlante par tout le corps, sur-tout sur le dos ; il se forme de larges écailles, semblables à des écorces d'arbres ; les naseaux, les pieds, la tête, sont couverts de grains ou petites pustules ; des ozenes fréquentes accompagnent cette maladie.

Outre les sept especes de maladies, dont les unes sont aiguës, les autres sont chroniques, Vegece place encore dans la même classe la peste maniaque ; dans celle-ci, la tête est prise principalement & semble se troubler ; les animaux ne voient plus alors, ni n'entendent plus comme à l'ordinaire, c'est une maladie des plus formidables ; ceux qui en sont atteints, meurent avant de maigrir.

En examinant bien les symptômes de ces différentes especes, on y reconnoît la fièvre pestilentielle des animaux, une gale maligne, le sôupir, la goutte, le farcin, la morve, la lepre des animaux, une paraplégie, une maladie comateuse, ou la subeth des Arabes. Les causes qui les occasionnent sont, suivant Vegece, les courses dans les grandes chaleurs, la cohabitation des bœufs avec les cochons, les poules, la chaleur des étables ; si un bœuf, dit Vegece, a mangé mal-

heureusement de la fiente de porc , il est bientôt attaqué d'une maladie qui se communique aux autres bestiaux ; on doit le traiter comme un animal pestiféré , lui interdire toute communication avec les autres , traiter comme suspects ou menacés de la même maladie , tous ceux qu'on soupçonne l'avoir touché ou approché ; abandonner leur réservoir , leur pâturage , pour un tems , & en cas de mort , les enterrer dans des fosses profondes.

Quant aux secours & aux précautions à prendre dans toutes les maladies qui sont contagieuses , Vegece recommande la même chose que Columelle , les ferons , les cauterés actuels ; il insiste plus que lui sur le danger de la cohabitation , dans tous ces maux , dans les mêmes écuries ; il recommande sur-tout de les faire changer d'air , de pâturage ; il recommande , pour le traitement , la racine de l'épine jaune (*scotymus chrysanthemos. J. B.*) , soit au breuvage , soit en bols ; les parfums faits avec le soufre , l'origan , le coriandre , &c.

Dans les écrits du moyen âge , on trouve beaucoup d'exemples de mortalité parmi les bestiaux ; il y en a un dans la chronique de Morius , Evêque d'Avranches , rapporté à l'an 570 , qui fit périr presque toutes les bêtes à cornes en France & en Italie.

Parmi le grand nombre de miracles , que Gregoire de Tours attribue aux cendres de S. Martin , il y en a un arrivé l'an 581 , qui prouve qu'il y eut cette année , en Touraine , une maladie épizootique sur les bestiaux ; elle fut chassée , dit cet Auteur , au moyen d'une cérémonie qu'on fit sur eux , qui fut de les frotter avec l'huile & l'encens des lampes de l'Eglise Saint Martin , & de leur en faire avaler avec une corne.

Suivant le même Auteur , il y eut , à-peu-près dans le même tems , une maladie épizootique parmi les chevaux , dans le pays Bourdelois , & la mortalité ne cessa à Mareime , que lorsqu'on eut fait des vœux à

S. Martin , & qu'on eut appliqué sur le front des chevaux , une clef rougie au feu. S'il faut ajouter foi à son rapport, tous les malades furent guéris , les sains préservés de la contagion.

Gregoire de Tours parle encore d'une autre maladie épifootique , qui régna dans les Gaules en 592 , & qui n'épargna aucune créature. Tous les troupeaux en étoient frappés , les bêtes fauves mêmes mouraient dans les bois ; les hommes dans les villes & les campagnes ; la maladie ne consistoit dans ces derniers qu'en un mal de tête , bientôt suivi de la mort ; cette maladie fut observée à la suite d'une grande sécheresse , surtout dans la Touraine.

En 801 , après des guerres meurtrières & un tremblement de terre , il régna sur les hommes & les animaux des maladies pestilentiennes , qui en firent périr un très-grand nombre , sur-tout dans les terres de Charlemagne , immédiatement après le couronnement de cet Empereur à Rome. Le bruit se répandit alors , que Grimoald , Duc de Benevent , envoyoit des hommes avec des poudres , dit-on , enchantées , qu'ils répandoient dans les pâturages & sur le bétail.

Il y a beaucoup d'exemples qui prouvent qu'on peut semer ainsi des maladies pestilentiennes ; l'histoire en offre malheureusement une infinité de semblables. On a puni en Allemagne , en France , à Toulouse sur-tout , des scélerats pour ce crime.

Les annales de Fuldes , celles de Metz & d'Eginard ; une chronique Saxonne , qui contient les faits les plus remarquables arrivés en Europe , principalement en Angleterre , depuis le commencement de l'Ere chrétienne jusqu'au milieu du douzième siècle. Les annales de Baronius , celles de France , de Verdun ; les chroniques de S. Denis , celles de S. Florent , de S. Maxence , de Michel Saxo , les Bollendistes , tous ces monumens sont remplis d'exemples de maladies épifootiques , observées en France , en Alle-

magne, en Angleterre ; mais ils n'offrent aucun détail, rien d'intéressant ou de remarquable, si ce n'est les circonstances dans lesquelles elles ont paru dans l'Espagne, &c. tems compris depuis 810 jusqu'à 1316. L'histoire fait mention clairement de vingt maladies épifootiques, plus ou moins meurtrières, toutes mémorables, qui ont exercé leurs ravages en France, en Allemagne, en Italie & en Angleterre.

Sur ces vingt, il y en a quatre qui ont dû visiblement leur naissance, suivant les Auteurs, aux intempéries trop humides de l'air, à des pluies fréquentes, ou à des débordemens d'eau considérables ; une qui fut la suite d'une sécheresse générale & de chaleurs brûlantes ; une autre attribuée à une éclipse de soleil ; une à un hiver des plus rudes ; une autre à une comète, qui parut vingt & un jours sur l'horizon, & enfin douze autres dont on n'a point indiqué de causes ; tout le monde fait actuellement qu'une comète & même une éclipse de soleil ne sont pas capables d'occasionner de pareilles maladies.

Des quatre qui ont dû naissance à un excès d'humidité & à ses suites, la première fut observée en France l'an 820, à la suite de longues pluies, sur les hommes & sur les bestiaux en même tems ; la seconde, qui fut également meurtrière & commune aux hommes & aux animaux, parut du côté de la Lorraine, en 889 ; la troisième, sur les chevaux de l'armée d'Arnould, en 896, à son retour d'Italie, au passage des Alpes ; & la quatrième, qui fut générale sur les hommes & le bétail, en Angleterre, en 1125.

Celle qui fut la suite d'une sécheresse & de chaleurs brûlantes, dont on n'avoit pas eu d'exemple précédemment, fut générale en Europe, sur-tout en Allemagne, où elle détruisit les troupeaux de bœufs, de brebis, de cochons, &c. les chaleurs durèrent six mois & la maladie parut en Novembre l'an 994.

Celle qui fut attribuée à une comète, attaqua prin-

principalement les troupeaux de bœufs, en France, l'an 943, & les fit presque tous périr; celle qu'on attribue à une éclipse de soleil, fut générale en Allemagne, sur les hommes & les animaux, en 989.

Celle qui parut à la suite d'un hiver très-rude, se fit sentir en France l'an 887, & ravagea presque tous les troupeaux de bœufs & de brebis; des douze restantes, & dont les Auteurs n'ont pas indiqué la cause, la première fut observée en France parmi les bœufs & les bêtes aumailles l'an 810; la deuxième, parmi les bœufs, l'an 850: elle dépeupla presque la France de ce bétail; la troisième, en 868, sur tous les animaux généralement en France; la quatrième, en 870, dans le même pays, où elle causa un dommage presque irréparable, par la perte des troupeaux de bœufs; la cinquième, en 878, parmi les bœufs du côté du Rhin & dans toute l'Allemagne, où elle fit périr un nombre prodigieux de troupeaux; la sixième, parmi les chevaux de l'armée d'Arnoul, en Lorraine, l'an 888; la septième, parmi les bestiaux, en France, en Italie & en Allemagne, l'an 940; la huitième & la neuvième, en France, où elle fit périr tous les bœufs, l'an 941 & 942; la dixième, en Angleterre, où il y eut une mortalité affreuse parmi le bétail, l'an 1041; la onzième, sur les mêmes animaux, en Angleterre, l'an 1103; & enfin la douzième, en Allemagne, sur-tout du côté de la Gueldre, où elle ravagea tous les troupeaux, en 1149.

Sur ces vingt mentionnées, renfermées dans un espace de cinq à six ans, il y en a cinq ou six sur les bœufs, deux sur les chevaux & douze sur le bétail en général, dont quatre ont été communes aux hommes & aux animaux; de ces vingt, huit ont ravagé la France, autant l'Allemagne, quatre l'Angleterre & l'Italie.

André du Chesne, dans son histoire d'Angleterre, rapporte l'exemple d'une épidémie générale, qui dut

son origine à une constitution trop humide de l'air , ou plutôt à de longues pluies , qui inonderent les campagnes , pourrirent les grains , les fruits , les herbagés , &c.

Sous Edouard II , l'an 1316 , le tout fut suivi d'une dyffenterie cruelle parmi les hommes & les animaux.

Michel Saxo ou Saxon , dans sa chronique des Césars , rapporte à l'année 1441 , sous Frédéric III , un événement de cette nature , arrivé en Allemagne sur tous les bestiaux , & dans les mêmes circonstances , c'est-à-dire , après de longues pluies , des débordemens d'eaux , &c. il attribue la maladie à la corruption des eaux & à celle des fruits , mais il n'entre dans aucun détail.

L'histoire de ces siècles est remplie d'exemples de semblables maladies ; on en trouve dans la vie de S. Goslin , dans la chronique de Mechonius , &c. mais sans la moindre description.

Le seizième siècle offre des traces de maladies épizootiques , mais vues avec sagacité & décrites avec exactitude. Fracastor , Médecin d'Italie , nous a laissé l'histoire d'une maladie qui n'attaqua que les bœufs , en 1514 ; elle fut d'abord observée dans le Frioul , d'où elle parvint par communication dans le territoire de Venise , & delà dans celui de Vérone ; dès qu'un bœuf en étoit atteint , il ne mangeoit plus , sans qu'on s'aperçût d'aucune cause manifeste de ce dégoût ; en examinant l'intérieur de sa bouche , on s'aperçoit d'une inégalité rude , formée par de petits boutons qui couvroient le palais & toute la surface interne de la bouche ; il falloit le séparer promptement des autres , sans quoi la contagion ne tarroit pas à gagner tout le troupeau ; peu-à-peu le mal se jettoit à l'extérieur , sur les épaules & les pieds , & lorsque cela arrivoit , ils guérissoient presque tous ; ceux en qui cette éruption à l'extérieur n'avoit pas lieu , mourroient pour l'ordinaire. De cette courte description , M. Paulet

conclut que cette maladie n'étoit autre chose qu'une fièvre pestilentielle ex-anthematique, qui se terminoit par une éruption critique aux parties antérieures du corps.

Au commencement du seizieme siecle, on parloit beaucoup en France d'une maladie des brebis, qui ressemble, à beaucoup d'égards, à celle des bœufs, dont on vient de parler, connue sous le nom de *tac*, maladie extrêmement contagieuse & formidable pour les bêtes à laine, qu'on distinguoit très-bien de la clavelée (Voyez articles *Moutons* & *Tac*). Un des premiers Auteurs, après Gumot, qui ait parlé du *tac*, c'est Belon; cet Auteur, au sujet de l'*huile de tac*, ainsi nommé, parce qu'on l'employoit dans la maladie de ce nom, ajoute que c'est un mal pestilentiel qui s'attache aux brebis & les tue; les paysans de la Gaule Celtique emploient, pour les guérir, du *tac*, qui est une huile empireumatique, tirée du bois de genievre, qu'on appelle dans la partie méridionale de la France du *cade serbin*. Le *tac* est précisément la gale des brebis ou rogne; on a aussi donné ce nom à la pourriture des bestiaux.

Le premier Auteur, selon M. Paulet, qui ait désigné clairement le *claveau* ou *clavelée*, la *picotte* ou petite vérole des moutons, c'est Laurent Joubert, Médecin du seizieme siecle. Il la considère comme une maladie ordinaire au bétail; c'est au tems de ce Médecin qu'il faut rapporter l'époque de deux maladies épifootiques, dont l'une n'attaqua que les chats dans Paris, & l'autre les poules.

Thomas Wierus rapporte que sur la fin de Mai de l'an 1552, on observa dans le territoire de Lucques en Italie, tout près d'un village appelé *Messabin*, une peste si dangereuse parmi le bétail, que si-tôt qu'une bête en étoit atteinte, elle mouroit toute gonflée en très-peu de tems. Les paysans de ce canton effrayés d'un pareil accident, s'empresserent de tuer promp-

tement toutes celles qui avoient le moindre soupçon de la maladie. Ce fut alors qu'on observa, dit Wierus, que lorsque le sang de ces animaux jaillissoit sur quelque partie du corps à nud, il survenoit de véritables charbons. Cet Auteur ajoute que les charbons qui n'étoient point ouverts, n'étoient pas dangereux, & qu'au contraire, ceux qui l'étoient sans former promptement une escarre, se répandoient bientôt aux parties voisines, & donnoient quelquefois la mort; il ajoute que la chair de ces animaux, fraîche & bien cuite, ne causoit aucun mal, & que cependant le bouillon qui en résulroit étoit mortel. Le même Auteur fait encore mention d'une peste qui se mit parmi les bœufs, de son tems, en Allemagne, en 1562.

Si le contact du sang des animaux est toujours à craindre dans tous les cas, il y a d'un autre côté beaucoup d'exemples qui prouvent que l'usage de leurs chairs ou des autres alimens qu'ils fournissent à l'homme, est également dangereux; c'est pour en prévenir les suites & les dangers qui en résultent, que dans une peste des bœufs, observée dans les États de Venise, en 1599, le Sénat de cette Ville rendit un Edit, par lequel il étoit défendu à tout particulier, sous peine de mort, de vendre ou distribuer de la chair de bœuf, du beurre, du lait ou du fromage d'aucune espece, sous quelque prétexte que ce fût.

Le P. Kircher rapporte qu'en 1617, de grandes pluies ayant fait déborder les rivieres, elles avoient couvert de limon toutes les prairies; que les herbes ainsi enduites de vase, avoient causé aux bœufs, qui s'en étoient nourris, des tumeurs à la gorge, qui s'étoient abscedées & les avoient suffoqués; il ajoute que cette maladie s'étoit communiquée aux gens de la campagne qui s'étoient nourris de leurs chairs.

On lit dans la chronique de Godefroy qu'en 1655, des hommes ayant fait usage de poissons qu'on avoit trouvé morts dans des lacs, furent attaqués d'une
maladie

maladie pestilentielle, qui en fit périr un très-grand nombre, & que tous les chiens qui s'étoient nourris des chairs des cadavres qu'on n'avoit pu enterrer, furent attaqués de la rage.

Thomas Bartholin, Médecin du dix-septieme siecle, rapporte dans ses Lettres, qu'après un été fort chaud & très-sec, observé en Danemarck, sur-tout à Coppenhague, en 1661, il survint une espece de phrénésie parmi les bestiaux, qui les rendoit comme enragés. Cette maladie fut observée principalement sur les chevaux, les bœufs & les brebis; l'ouverture des cadavres apprit qu'elle n'étoit produite que par un ou plusieurs vers, qu'on leur trouva dans la substance du cerveau.

Les années 1663, 64 & 65, furent funestes au bétail dans toute la Franconie. Une maladie épifootique fit les plus grands ravages parmi les bêtes à laine de tout âge; elle n'attaqua que les veaux & les génisses au-dessous de deux ans, sans toucher aux vaches ni aux bœufs: elle épargna de même les chevaux, les chevres & les cochons; mais les brebis en furent si maltraitées, que les fœtus même qu'elles portoient, en furent atteints. M. Fromann, Médecin de Cobourg, qui nous a transmis ce fait, n'entre dans aucun détail sur les symptômes de la maladie; il se contente de nous rappeler ce que l'ouverture de ces animaux offrit à l'inspection. On remarqua dans tous ceux qui en étoient morts, des vers cucurbitains, logés principalement dans le foie & les conduits de ce viscere. Ces vers qu'on appelle douves, *fasciola ovata* de Linnæus, & qu'on trouve très-fréquemment dans le canal cholédoque des bêtes à laine, furent regardés comme la seule cause de cette mortalité. On en trouva dans le foie, les conduits cystiques, hépatiques, dans les intestins, dans les poumons même, sur-tout dans ceux des lievres & des cerfs qu'on trouvoit morts dans les bois; on en trouva jusques dans le foie des fœtus que

les brebis portoient , & la plupart de ces visceres pourris ou consumés , comme s'ils en avoient été rongés.

On lit dans les actes de Coppenhague, la description de la maladie dans laquelle ces vers se rencontrent le plus fréquemment ; elle devint générale en 1674 à Abramstrop & en divers autres endroits de la Zélande ; il n'y eut presque aucun bœuf qui n'en ressentît les atteintes ; ces animaux tomboient dans une langueur universelle , leur respiration étoit prompte & gênée ; ils avoient une petite toux peu fréquente ; ils ne laissoient pas cependant de manger , d'engendrer & d'engraïsser. Dans l'ouverture de leurs corps , on leur trouvoit beaucoup de graisse , les chairs flasques , & les poumons sur-tout , tout couverts d'hydatides ; ces hydatides n'étoient point formés de pellicules minces , mais de membranes épaisses ; la plupart rendoient une liqueur limpide , quelques-unes une eau jaunâtre ; toute la capacité de la poitrine étoit inondée d'une fèrosité sanguinolente ; les fibres du cœur étoient flasques ; tous ces animaux avoient le foie vicié & rempli d'hydatides de diverses grosseurs , dont la membrane qui les couvroit avoit l'épaisseur , la fermeté & la couleur de la cornée ; l'humeur aqueuse qu'elles contenoient étoit salée , dans les uns un peu amere ; dans d'autres , la couleur du foie étoit d'un noir rougeâtre ; lorsqu'il n'y avoit point d'hydatides , il étoit tout squirreux ; la vésicule du fiel étoit beaucoup plus grosse que dans l'état naturel ; les vers curbitains se trouvoient sur-tout dans les ramifications de la veine porte & dans les conduits biliaires ; la rate , les reins , les organes de la génération étoient comme dans l'état naturel.

On trouvoit dans les champs des lievres morts de cette maladie. Jean Valentin Willius , Auteur de cette observation , en disséqua un dont le foie étoit plus noir que dans l'état naturel , & rempli d'hydatides ,

qui ressembloient à des grappes de raisins, & qui tenoient à la membrane du foie par une maniere de pédicule ; le mesentere en avoit aussi, l'humeur contenue étoit semblable à celle du corps vicié de l'œil, le cœur étoit flasque.

On lit dans le Journal des Savans du mois de Novembre 1682, que le gros bétail fut ravagé cette année en France, par une maladie épifootique, qui commença en été dans le Lyonnais & le Dauphiné, d'où elle se répandit avec fureur dans plusieurs Provinces de ce Royaume ; les animaux qui en étoient atteints, mangeoient, travailloient comme à l'ordinaire, jusqu'au moment où on les voyoit tomber morts tout-à-coup ; il se formoit sur la langue une vessie noire ou violette, qui formoit escarre en quatre ou cinq heures de tems ; après la chute de l'escarre, l'animal mouroit.

On en ouvrit plusieurs, dont on trouva les intestins comme pourris ou plutôt gangrenés ; la langue de la plupart étoit dans le même état & tomboit quelquefois par pieces ; le meilleur remede qu'on trouva contre ce mal, fut de ratifier la partie jusqu'au sang, avec une piece d'argent, & de laver la plaie avec du vinaigre assaisonné de poivre & de sel ; quelques-uns ajouterent de l'ail & du poireau avec le même succès.

Cette maladie s'étendit avec une rapidité étonnante des frontieres d'Italie, par la Suisse & l'Allemagne, jusqu'en Pologne, en 1683. Le Docteur Wincler dit dans une de ses lettres, qu'elle ne se déclaroit point au même moment dans des lieux fort éloignés, mais qu'elle avoit une marche réglée & qu'elle faisoit environ deux milles d'Allemagne en vingt-quatre heures, sans épargner une seule Paroisse sur son chemin & aux environs. En ouvrant les cadavres des animaux qui en étoient morts, on leur trouvoit la langue sphacelée & corrodée ; dans quelques-uns on trouvoit comme des traces d'une squinancie maligne, dans d'autres la rate pourrie. On observa en Allemagne, ainsi qu'en France,

que ceux qui soignoient les bestiaux ainsi malades , sans se précautionner contre la contagion , en étoient bientôt frappés eux-mêmes & périssoient , ainsi que leurs bêtes , de la même maladie. On employa sur plusieurs le même traitement qu'on avoit suivi en France , & toujours avec le même succès (Voyez épifootie.) ; c'est cette même maladie observée plusieurs fois depuis , qu'on appelle *charbon* , à la langue , ou chancre volant , pour laquelle il n'y a qu'un traitement à suivre & qui réussit toujours.

Les Editeurs des Œuvres de Sydenham , ont réuni à la fin l'histoire des maladies qui ont régné principalement en Allemagne , depuis 1690 jusqu'en 1729 ; on y trouve quelques traces de maladies épifootiques : une des plus intéressantes est celle que Ramazzini , Professeur à Padoue , observa dans le territoire de cette Ville , en 1690 & 1691 ; on remarqua , selon cet Auteur , que les quatre ou cinq années qui précéderent cette époque , furent accompagnées de fortes chaleurs ; mais que les années 1689 & 1690 furent très-pluvieuses , les campagnes inondées , les herbes , les fruits , les légumes tachés de rouille , ce qui occasionna diverses maladies sur les hommes & les bestiaux , surtout sur ces derniers ; la mortalité s'étendit jusques sur les vers-à-soie , les abeilles ; la maladie du bétail consistoit principalement en une éruption de boutons qui se manifestoient au cou , à la tête & aux jambes , après quelques jours d'indisposition ; la plupart en restoit aveugles ; ceux qui échappoient à la violence du mal , mouroient ensuite d'épuisement ; ces boutons ressembloient parfaitement à ceux de la petite vérole des enfans , soit par la figure , la couleur , la grosseur , l'humeur qu'ils contenoient ; soit par la manière dont ils se terminoient ; après la suppuration , ils se couvroient d'une croûte noire ; les porcs mouroient par troupe comme suffoqués ; les autres animaux ne furent pas épargnés ; on vit mourir les bœufs à la charrue ;

Les troupeaux entiers détruits subitement, ou attaqués de la maladie regnante. Ramazzini ne balance pas sur la cause, il l'attribue principalement à la rouille des herbes; nous nous garderons bien d'examiner ici avec M. Paulet, si c'est là la vraie cause.

L'an 1691, ne fut pas moins funeste au bétail que l'avoit été la précédente, quoique la constitution de l'air n'eût pas été la même, car celle-ci au contraire fut très-seche & très-ardente; les bêtes à laine furent presque toutes détruites; la rage fut observée parmi les animaux, sur-tout parmi les chiens.

En 1693, la Bresse eut le malheur de voir périr la plus grande partie de ses troupeaux de bœufs par une péripneumonie maligne; l'hiver précédent avoit été très-pluvieux, le printems aussi chaud que l'été, les bœufs & les vaches mouroient à tas. On en attribue la cause à une rosée âcre & corrosive, qui teignoit le linge en couleur jaune, & à la grande quantité d'eau froide, dont se gorgeoient les bœufs dans le fort de la chaleur; par l'ouverture que les bouchers firent du corps de ces animaux, leurs poumons se trouvoient ulcérés.

L'an 1695 fut encore malheureux pour la Bresse; on observa vers l'équinoxe d'automne, après un été pluvieux & nébuleux, suivi de quelques chaleurs subites & passageres, des tumeurs inflammatoires aux pieds de plusieurs animaux, dont la cure fut abandonnée au soin des Médecins vétérinaires.

Tel est l'extrait de ce qui concerne les deux premières époques, dans lesquelles M. Paulet a divisé son examen des maladies épizootiques; à l'égard de la troisième, voyez articles *Epizootie*, *Bétail*, *Remedes*, *Moutons*, *Brebis*, *Cheval*, &c. On trouvera dans ces différens articles plus de détails à ce sujet que dans l'ouvrage même de M. Paulet.

L'affreuse épizootie qui désole, depuis le mois de Juin de l'année 1774, les Provinces méridionales, & pour laquelle la Faculté de Médecine de Montpellier

consultée, a donné la consultation dont nous avons rapporté ci-dessus l'extrait, a aussi procuré un autre mémoire très-instructif, où l'on assure qu'il faut employer contre cette funeste maladie les remèdes rafraîchissans & non les cordiaux; dès qu'on a connoissance du mal, dit l'Auteur, on doit mettre les bestiaux à la diète & ne les nourrir qu'avec de l'eau blanche, dans laquelle on a dissous une certaine quantité de sel de nitre; ce sel est un excellent diurétique, tient le ventre libre & rafraîchit: on peut aussi donner à ces animaux des lavemens rafraîchissans, parce que le grand feu épaisit & dessèche les alimens dans l'estomac. L'Anonyme fait donner aux bêtes malades deux onces de fleurs de soufre & une once de sel de nitre en breuvage, pendant trois jours; on continue l'usage de l'eau blanche, du sel de nitre & des lavemens rafraîchissans; s'il s'est formé des dépôts, on les ouvre avec un rasoir; on applique sur la plaie un onguent suppuratif, composé de térébenthine une once, céruse en poudre, cire en morceaux, huile de lin, ou mieux d'olive, de chacune de ces substances deux onces, résine en poudre une once, que l'on tient sur un feu doux & que l'on ne cesse de remuer pendant six heures; on met cet onguent en rouleau, lorsqu'il est presque froid, & l'on peut aussi en faire usage pour les plaies du corps humain.

Dans un autre écrit sur le traitement, publié par les Maire & Consuls de Condom, au sujet de l'épizootie qui désole la Guienne & les Provinces voisines, M. Vicq d'Azir, dont nous avons donné ci-dessus l'extrait d'un de ses Mémoires, fait voir, ainsi que nous le dirons à l'article *Veau*, que les frictions avec des bouchons imbus de vapeurs aromatiques, les scarifications le long de l'épine & les couvertures de laine sur le dos de l'animal, doivent être préférées au mélange de sang, de farine, &c. que les saignées trop multipliées sont dangereuses, & que

trois suffisent pour l'animal le plus vigoureux ; qu'il faut bien se garder de tenir ensemble les bestiaux sains & ceux qui sont malades , &c. le reste est détaillé dans le Mémoire de M. Vicq d'Azir , analysé ci-dessus.

Nous ne pouvons mieux finir cet article , que de rapporter la lettre de M. l'Archevêque de Toulouse , qu'il a adressée , le 24 Décembre 1774 , aux Curés de son Diocèse , à l'occasion des maladies épizootiques , dont les Provinces voisines étoient affligées.

Dans cette lettre , datée de Montpellier , où ce digne Prélat assistoit aux Etats de la Province , la religion , l'humanité , la bienfaisance & le patriotisme offrent un grand exemple & une grande leçon à tous les citoyens , aux puissans , aux riches , & sur-tout au Clergé , pere & débiteur particulier des pauvres ; on y voit une raison supérieure réunir tous les devoirs & les soins , la science & la tendresse Pastorale prévenir les maux & les abus , & la vertu pure voler au secours des malheureux ; cette lettre mérite à tous égards d'être consignée en son entier dans un ouvrage destiné à rassembler tout ce qui peut concerner les animaux domestiques & leurs maladies épizootiques ; avant que de la rapporter , nous observerons qu'en 1744 & 1745 , il régna dans les Trois-Evêchés une maladie épizootique qui enlevoit presque toutes les bêtes à cornes : mon pere en avoit vingt dans sa maison de campagne de Marly , près Metz , par le bon traitement qu'il fit lui-même de ces animaux , & auquel j'assistois , tout jeune que j'étois pour lors , il n'en périt que deux , les dix-huit autres échappèrent ; il n'étoit pas moins heureux pour le traitement des autres maladies de ses bestiaux , dont il avoit de toutes especes ; c'est de ses expériences que j'ai profité , pour en faire usage quelquefois dans cet Ouvrage. Plusieurs Auteurs publient des Traités sur les maladies des bestiaux , sans même les connoître , & sans avoir vu aucun animal malade ; il n'est pas

surprenant pour lors que si peu de personnes en connoissent le traitement ; c'est l'ignorance dans la plupart de ceux qui sont chargés de cette besogne , qui oblige malheureusement , mais très-sagement , le Ministère d'en venir à des moyens extrêmes , qui sont cependant très-préférables aux suites qui pourroient résulter d'une opération contraire. Quoi qu'il en soit , voici en substance la lettre de M. l'Archevêque de Toulouse :

La funeste contagion qui commence à menacer ce Diocèse , & peut-être votre Paroisse , a excité, Monsieur , comme vous le savez , l'attention du Gouvernement & de tous ceux qui ont quelque part à l'administration de la Province.

Comme une fâcheuse expérience a fait voir que les remèdes n'avoient, jusqu'à ce moyen, produit aucun effet , & que la maladie a parcouru avec rapidité un espace immense , que les secours de l'art n'ont pu préserver ; Sa Majesté a jugé qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre , que celui de tuer les bêtes infectées & de garantir , par ce sacrifice apparent , les parties saines , & où la contagion n'a pas encore pénétré.

Ce parti rigoureux en apparence , mais juste au fond & nécessaire , a été employé avec succès , dans ces derniers tems , pour la Flandre Autrichienne , & en particulier dans la Châtellenie de Courtray , où la perte de 128 bêtes en a sauvé plus de 26000. Ce même parti a été employé au commencement de ce siècle en Italie ; une maladie semblable fit périr un nombre infini de bestiaux , & elle ne put être arrêtée que par l'ordre de tuer , sans exception & indistinctement , toutes les bêtes qui se trouverent attaquées.

Quelque juste que soit la rigueur d'un pareil ordre , la bienfaisance de notre Monarque a cru qu'elle devoit être adoucie par une indemnité en faveur des propriétaires des bêtes infectées. Si la lueur d'espérance , qui reste toujours , malgré l'excès de la maladie ,

ne peut être prolongée sans danger, elle ne doit pas non plus leur être ravie sans quelque compensation, & cette compensation fera pour eux un secours dans le malheur qui les accable, & une raison de faire à l'intérêt public le sacrifice qu'il commande. Les Etats de la Province se sont empressés, par leur délibération du 22 de ce mois, de seconder les vues du Gouvernement, en offrant cette indemnité sans délai & sans restriction à tous ceux qui se trouveront avoir le malheureux droit d'y prétendre.

M. le Comte de Périgord a donné les ordres les plus précis, pour qu'un cordon de troupes formé sur les frontières de la Province, la préserve, s'il est possible, de la communication de ce fléau; car il n'est que trop certain, que cette maladie, semblable à la peste, est comme elle portée non seulement par les animaux qui y sont sujets, mais par tout autre animal, par l'homme même & par les objets inanimés.

M. de Saint-Priest s'est en même tems transporté à Toulouse & dans les parties de la Province les plus menacées, pour être à portée de donner sur les lieux les ordres nécessaires, & en assurer l'exécution.

Le Parlement, guidé par les mêmes vues, a aussi ordonné des précautions qui tendent également à empêcher toute communication, & si les mesures autorisées par le Gouvernement & secondées par l'Administration, rendent inutiles quelques-unes de ces précautions, vous devez remarquer que tous ceux qui, sous quelque rapport, sont chargés de veiller à l'intérêt public, sont convaincus que les tentatives de la Médecine n'ont rien produit, & que le seul remède est la séparation des parties saines d'avec les parties infectées, tant par la destruction des bêtes malades, que par l'éloignement de tout ce qui peut amener la contagion.

Ce n'est pas que l'espoir des remèdes & des guérisons, doive être entièrement abandonné: les Etats

ont ordonné des recherches , auxquelles la Faculté de Montpellier se livre avec zele ; mais vous sentez que des expériences de cette nature ne doivent être tentées qu'avec réserve & par des personnes avouées du Gouvernement. Si chacun vouloit faire des essais , un espoir chimérique alimenteroit la contagion , & la vaine tentative d'un particulier rendant toutes les mesures inutiles , causeroit peut-être la ruine de la Province & celle du Royaume.

Les Charlarans & tous les distributeurs de remedes non avoués , doivent donc être évités avec soin ; ils porteroient avec eux un double danger , celui de traîner la contagion , en visitant les bêtes malades , & celui de la perpétuer , sous le prétexte de la guérir. Mais si les remedes curatifs doivent être laissés à la prudence de l'Administration , qui ne négligera rien pour parvenir à des découvertes utiles , & pour les faire connoître aux peuples , il n'en est pas de même des remedes préservatifs , que chacun peut employer avec succès ; le plus certain est la séparation des bêtes saines & l'éloignement de tout ce qui peut apporter ou communiquer la contagion.

La meilleure précaution que chaque particulier puisse prendre , c'est de tenir ses bêtes renfermées dans des étables propres , où l'air soit souvent renouvelé & purifié par des fumigations , & de les tenir tellement renfermées , qu'elles n'aient aucune communication , ni avec d'autres bêtes quelles qu'elles soient , ni même avec d'autres hommes que ceux qui sont préposés pour en avoir soin. Les pâtures publiques , les abreuvoirs communs , tout ce qui réunit les bestiaux , doit être évité ; c'est presque toujours par quelque negligence sur ces précautions , que la maladie a été apportée dans les lieux où l'on a éprouvé les ravages , & l'animal est comme à l'abri de ces atteintes , s'il est séquestré de ce qui peut la répandre.

J'ai jugé à propos , Monsieur , d'entrer avec vous

dans tous ces détails. Malheur à celui qui regarderoit comme étranger à notre ministère, un soin quelconque utile aux peuples ! Ah ! qui peut mieux que vous, à l'aide de la confiance que vous avez dû inspirer aux habitans de votre Paroisse, les faire entrer dans les vues sages & bienfaisantes du Gouvernement ? Qui peut mieux que vous les convaincre qu'une rigueur apparente est un bienfait réel ; que loin d'être alarmés de la perte de quelques bêtes, que la maladie ne leur permettoit pas de conserver, l'ordre de les tuer est le seul moyen de garantir ce qui leur reste ; qu'ils doivent non seulement y souscrire & se porter avec zèle à l'exécution des ordres qui leur sont donnés, mais que chacun d'eux doit entretenir, autant qu'il est en lui, la séparation totale, sans laquelle il n'est point d'espérance à concevoir ; & qu'enfin, si par la dissimulation du mal, par l'ouverture imprudente d'une communication qui doit être interrompue, ou par toute autre négligence qu'ils auroient pu éviter, la contagion alloit franchir les barrières qu'on cherche à lui opposer, ils seroient coupables devant Dieu & devant leurs freres, & responsables de tous les maux qu'il auroit été en leur pouvoir de prévenir (*Quelle circonstance d'être obligé de recourir au ministère sacré pour faire tuer les animaux ! Voyez ce que nous avons dit ci-dessus*).

Mais, Monsieur, si j'ai dû vous instruire pour la consolation des habitans de votre Paroisse, des secours proposés contre le malheur qui les menace, & de la manière dont ils doivent eux-mêmes se conduire pour s'en préserver, il est d'autres soulagemens qui tiennent particulièrement à mon ministère, & qui en font la douceur au milieu des cruelles circonstances qui les exigent.

Le Gouvernement & la Province ont assuré aux propriétaires des bêtes infectées, une indemnité proportionnée à la perte qu'ils font, en les dévouant à la

mort ; mais il est une classe de malheureux, pour qui cette indemnité même seroit une foible ressource. Le pauvre, qui n'avoit pour subsister que l'animal qui lui est ravi, a besoin de secours plus particuliers, & ce sont ces secours que je lui dois, & que vous me mettez à portée de lui procurer, en me rendant compte de ses besoins, des pertes qu'il aura faites & du soulagement qui lui sera nécessaire.

Si votre Paroisse est située dans la Guienne, elle auroit peut-être, en cas qu'elle n'eût pas été épargnée par la maladie, à réclamer des secours encore plus pressans & plus déterminés ; j'ignore comment la police y est suivie, & si l'ordre de tuer les bêtes y est accompagné d'une indemnité telle que la peuvent espérer les peuples du Languedoc ; je me ferai un devoir d'en solliciter pour les habitans aisés de votre Paroisse, mais c'est de moi que les pauvres en doivent attendre directement ; je vous prie donc de me mander, sans délai, s'il y a dans la Guienne ordre de tuer les bêtes infectées, & si cet ordre est accompagné d'une indemnité ; si ces indemnités sont accordées sans réserve, & en cas qu'elles n'existent pas, ou qu'elles soient trop restreintes, quel seroit le moyen de les étendre aux pauvres de votre Paroisse.

Il me seroit pénible de ne pas voir tous les pauvres de ce Diocèse espérer la même consolation, notre bien leur est consacré ; & quel meilleur usage puissé-je faire de celui que je possède, que de le répandre dans leur sein pour adoucir leur malheur ?

Si j'ai sous ce rapport quelques considérations, ou quelques ménagemens à vous demander, c'est de rendre ces secours utiles par votre zèle & par votre prévoyance. La charité soulage le malheur, la vigilance le prévient ; elle est le premier des actes de la charité & le plus utile, puisqu'elle rend les autres superflus ; en éclairant les habitans de votre Paroisse sur leurs propres intérêts, en excitant leur attention sur

tout ce qui peut en éloigner la contagion, en les préservant d'une confiance dangereuse pour des remèdes inutiles, en engageant chaque particulier à ne rien négliger de ce qui est en son pouvoir, vous parviendrez à garantir votre Paroisse, ou du moins à diminuer l'effet du mal, s'il y a pénétré; & c'est là la partie de l'administration qui vous est confiée, celle à laquelle vous donne droit le ministère que nous exerçons, puisque sous tous les rapports d'instructions, d'exhortations & de conseils, il nous dévoue au salut & au bonheur des peuples.

Je ne vous ai parlé jusqu'ici, Monsieur, que des moyens que la sagesse humaine peut proposer, & des secours que la charité peut répandre; il en est d'un ordre supérieur, qui peuvent seuls donner de la valeur à nos foibles tentatives, & rendre nos mesures efficaces. Ah! que peuvent les conseils des hommes, si la main du Très-Haut ne les seconde pas! Prosternons-nous aux pieds de ses Autels, & demandons-lui par des prières réitérées, que si nous l'avons offensé par nos péchés, il soit fléchi par notre repentir & par nos malheurs; qu'il n'étende pas sur nous le fléau destructeur, dont les Provinces voisines ont été affligées; que si quelques parties de ce Diocèse en ont été atteintes, il daigne épargner au moins & les restes de la Province & le Royaume entier, qui peuvent en être les victimes; mais en excitant les habitans de votre Paroisse à obtenir du Ciel les salutaires effets de sa miséricorde, je ne doute pas que vous ne soyez attentif à les éloigner de ces pratiques superstitieuses, auxquelles le peuple, dans de semblables occasions, n'est que trop porté à avoir recours. Quelques-uns, pour obtenir une bénédiction, qu'ils ne craignent pas souvent de confondre avec des remèdes humains, exposeroient par des sorties indiscrettes, ou par la seule réunion, leurs bestiaux à la contagion; d'autres, contents de l'avoir obtenue, négligeroient tous les

préservatifs qui leur sont offerts , & manqueroient ainsi à la Providence , qui n'aide l'homme qu'autant qu'il s'aide lui-même par son travail & par son industrie ; il faudroit à d'autres des processions & des pèlerinages , qui les détournant du soin de leurs menages & de leurs occupations habituelles , ajouteroient encore à leur misere , & les exposeroient à rapporter la contagion des lieux qu'ils auroient fréquentés pour s'en garantir.

C'est à vous , Monsieur , à éclairer la dévotion du peuple & à la diriger de maniere , que sans rien perdre de sa ferveur , elle n'aille pas par des pratiques superstitieuses contrarier les vrais principes du Christianisme , ou par un éclat indiscret , ajouter encore aux alarmes publiques. Je vous annonce en conséquence , que je ne me déterminerai qu'avec la plus grande réserve , à permettre les processions qui me seront demandées.

C'est dans nos Eglises , c'est aux pieds des Autels que Dieu veut être fléchi ; c'est au milieu de nos saints Mysteres , & dans les jours particulièrement consacrés au Seigneur , qu'il veut être prié.....

Que ne m'a-t-il été possible dans les premiers momens , d'aller à votre secours , & seconder votre zele ! Dieu a permis que les premieres nouvelles de la contagion nous soient parvenues pendant l'Assemblée des Etats ; les secours en feront plus prompts & plus assurés , & par là la cause de mon absence en diminuera le regret ; mais cette absence ne durera pas long-tems : à peine aurez-vous reçu cette lettre que je serai rendu à Toulouse & prêt à recevoir les éclaircissimens que je vous demande ; ou si l'état de votre Paroisse vous permet de vous absenter , vous me trouverez toujours empressé de conférer avec vous sur les secours de tout genre qui lui sont nécessaires ; si même il pouvoit être utile que je m'y transportasse , je vous prie de me le marquer ; notre devoir est de nous sacri-

fier au bien des peuples qui nous sont confiés, & en me mettant à portée d'y contribuer, vous acquerrez des droits sur ma reconnoissance. J'ai l'honneur, &c. signé, ET. CH. Archevêque de Toulouse.

VACHER. C'est celui qui conduit les vaches aux champs & qui en a soin; il faut qu'il soit robuste, toujours matinal; qu'il fasse traire les vaches & les mene ensuite aux champs avec les cochons, poulains & ânes, s'il y en a; qu'il prenne garde que ces animaux ne se fassent pas du mal les uns aux autres, & qu'ils n'aillent point dans les bleds, ni autres héritages défendus; il doit les ramener le soir dans l'écurie ou l'étable, leur donner à manger, lorsqu'ils ont besoin; leur faire de bonne litiere; prendre bien garde aux vaches qui sont pleines & prêtes à vêler, ne leur point donner de coups qui puissent leur faire mal; les ramener à la maison, lorsqu'il les voit prêtes à mettre bas; avoir bien soin des veaux, les faire tetter à leurs heures, sur-tout avant de ramener les vaches aux champs.

VAINES ou **FUMÉES.** Ce sont, en terme de chasse, des excréments de bêtes fauves, qui sont légers & mal pressés.

VANNEAU. Cet oiseau est très-connu. Voyez sa description dans le *Fauna Gallicus*, & la maniere d'en faire la chasse à l'article *Pluvier*. Cet oiseau pond quatre à cinq œufs à chaque couvée, d'un jaune sale, picotés par-tout de taches assez grandes, noires & fréquentes; il fait son nid par terre au milieu des champs & à découvert, caché néanmoins au moyen de quelques brins de paille qu'il met sous ses œufs; si tôt que les petits sont éclos, ils sont couverts d'un duvet épais, ils abandonnent le nid & suivent leur mere çà & là; on prétend que le vanneau crie d'autant plus fort qu'il est éloigné de son nid, & qu'il voltige tout autour en poussant une voix plaintive, pour persuader que son nid est dans cet endroit, & éloigner la per-

sonne de son véritable lieu ; il se nourrit de mouches, qu'il prend quelquefois en été, en volant à la façon des hirondelles ; d'autres fois, il souffle en terre à la manière des pluviers & en fait sortir les vers pour les manger.

Il vole seul pendant l'été, & cependant pendant l'hiver il se rassemble en si grand nombre, qu'on les prendroit ainsi rassemblés pour une grande nuée ; s'ils descendent pour lors en-bas sur une prairie, il faut qu'elle soit large & spacieuse ; on a donné à cet oiseau le nom de *dixhuit*, parce qu'il semble crier *dixhuit*, & celui de *papechieu*. Il vole légèrement, & quelquefois il fait grand bruit avec ses ailes en volant.

Cet oiseau crie la nuit, comme la plupart des oiseaux aquatiques, ou qui se plaisent à habiter le long des étangs & dans les lieux marécageux ; il court assez vite & avec beaucoup de grace ; il a une contenance hardie, il s'apprivoise aisément ; si on en croit Turner, les Anglois en nourrissent dans leurs jardins, pour dépeupler les vers de terre & les chenilles ; les François en font de même : il ne craint point les chats, ou du moins dès qu'il en apperçoit un, il jette des cris aigus & perçans qui les font fuir ; les œufs du vanneau sont marbrés, plus gros que les œufs de pigeons ; le vanneau est en usage parmi les alimens, il est même assez estimé ; il excite l'appétit & se digere facilement, cependant la nourriture qu'on en tire est fort peu solide : aussi son usage ne convient-il pas aux personnes accoutumées aux grands exercices du corps ; pour l'avoir bon, il faut le choisir jeune, tendre, gras & bien nourri ; il convient en tout tems & à toute sorte d'âges & de tempéramens ; en Sologne, les gens de la campagne font des omelettes avec les œufs, ils les trouvent excellentes ; en Hollande, où ces oiseaux se trouvent abondamment, on estime aussi beaucoup les œufs de vanneau à cause de leur délicatesse, de
forte

forte que dans la primeur une couple de ces œufs s'y vend quelquefois une pistole.

Pour ce qui concerne les usages de cet oiseau dans la matiere médicale , on fait qu'il est propre pour purifier le sang , pour pousser par les urines , pour fortifier le cerveau & contre l'épilepsie ; on le mange , soit rôti , soit bouilli , autrement on le fait dessécher , après l'avoir plumé & vuïdé ; & après l'avoir réduit en poudre , on en donne depuis la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros , dans quelque liqueur céphalique , ce qu'on continue pendant quelque tems.

VAOUTRE. C'est un terme dont se sert le valet de limier , lorsqu'il est au bois , qu'il alonge le trait à son limier & qu'il le met devant lui pour le faire quêter.

VEAU. C'est le petit de la vache ; il est enveloppé dans le ventre de sa mere d'un amnios & d'un chorion ; il a aussi un allantoïde , l'ouraque sort de l'ombilic , avec les vaisseaux sanguins & se prolonge dans le cordon ombilical jusqu'au-delà de l'endroit où l'amnios s'épanouit & s'étend de toutes parts pour envelopper le fœtus ; à ce même endroit le prolongement de l'ouraque forme l'allantoïde , qui s'étend à droite & à gauche entre l'amnios & le chorion , & qui forme deux cornes , ou , pour ainsi dire , deux poches alongées , dont le fond termine les deux bouts de l'allantoïde ; ces poches se réunissent à l'endroit de l'ouraque , & reçoivent la liqueur qui en découle ; quand le fœtus est près du terme , son allantoïde est fort étendue ; on ne peut pas pour lors l'enfler en entier sans la déchirer ; mais quand le sujet est moins avancé , ou y parvient plus facilement ; elle est transparente au point qu'on peut voir au travers du sédiment de la liqueur qu'elle contient. Le chorion & l'amnios forment , comme l'allantoïde , deux prolongemens qui s'étendent dans les cornes de la matrice ; mais ils n'y adhèrent pas , comme dans la jument , par

des rugosités , c'est au contraire par de petits placenta qui sont séparés les uns des autres & distribués en différentes distances ; on en a distingué près de cent pour un seul embryon , on les a appellés cotyledons. Voyez ce que nous en avons dit article *Vache*. Ces cotyledons sont applatis , de figure ovale & formés en partie par la matrice , & en partie par le chorion ; il s'éleve sur les parois intérieures de la matrice , des tubercules ovales , correspondans à d'autres tubercules de la même figure , qui se forment sur la face extérieure du chorion ; ces tubercules sont appliqués l'un autour de l'autre , & le composé d'un tubercule de la matrice , environné par un tubercule du chorion , est ce qu'on appelle un *cotyledon* ; chaque cotyledon attache le chorion à la matrice ; quand le fœtus a pris un certain accroissement , si l'on sépare pour lors le chorion de la matrice , les cotyledons se partagent en deux parties ; dans le moment de cette disjonction , l'on apperçoit que les tubercules du chorion sont hérissés de petits prolongemens & que ces prolongemens sortent de plusieurs cavités qui pénètrent dans les tubercules de la matrice ; ces tubercules se détachent naturellement l'un de l'autre , lorsque la vache met bas , & ceux qui restent dans la matrice , s'oblitérent dans la suite & s'effacent en entier ; on a observé dans les embryons que les endroits où les cornes devoient paroître , sont marqués par une tache rougeâtre , & par une sorte d'empreinte sur la peau ; la vessie a une forme cylindrique ; les quatre estomacs sont fort amples , à proportion de la grosseur du fœtus ; le *thymus* , qu'on nomme vulgairement *ris de veau* , est aussi étendu que dans le poulain. Dans le veau , la caillette ou le quatrieme estomac se nomme autrement la *mulette*.

Quand le veau est né , on le laisse auprès de sa mere pendant les cinq ou six premiers jours , pour qu'il soit toujours chaudement & qu'il puisse tetter aussi sou-

vent qu'il en a besoin ; mais il croît & se fortifie assez dans ces cinq ou six jours , pour qu'on soit dès-lors obligé de l'en séparer , si l'on veut la ménager ; car elle s'épuiferoit s'il étoit toujours auprès d'elle ; il suffira de le laisser tetter deux ou trois fois par jour ; & si on veut lui faire une bonne chair , on lui donnera tous les jours des œufs cruds , du lait bouilli , de la mie de pain ; au bout de quatre ou cinq semaines ce veau fera excellent à manger ; on pourra donc ne laisser tetter que trente ou quarante jours les veaux qu'on voudra livrer au boucher. Mon pere ne vouloit pas qu'on laissât jamais tetter les veaux qu'on destinoit à la boucherie ; il leur faisoit donner le lait de deux ou trois vaches par jour , au moyen d'une machine faite exprès , & pendant le jour on leur donnoit à avaler des bols préparés avec des œufs & de la farine d'orge. M. Ferrand nous a appris , dans son mémoire sur le trefle , la méthode d'élever les veaux à la Flamande ; on retire , dit-il , le veau d'auprès de la vache , dès qu'il est bien léché & bien sec ; on le met dans une petite niche de planches , disposée en quarré long , de deux pieds & demi de largeur sur cinq pieds de longueur , close des deux côtés : on ménage à cette niche une porte par derriere & une par devant , & on place un crampon de chaque côté ; à un demi-pied de la porte de devant , on y attache le veau à deux longes , enforte qu'il puisse se coucher , sans cependant qu'il puisse avoir la liberté de se tourner de la tête à la queue : cette niche est garnie par-dessous d'un plancher qu'on fabrique un peu en pente pour faciliter l'écoulement des urines ; dès que le veau a huit jours , on ne lui laisse aucune litieré ; on la balaye même souvent très-proprement ; on lui met la bouche , jusqu'aux naseaux , dans un petit panier d'osier , qui s'attache par dessus la tête avec une liasse , afin qu'il ne puisse pas manger , ni même lécher la poussiere ; dès qu'il est dans cette niche , on lui présente du lait frais

tiré dans un vase ; on lui met la bouche tremper sur le bord & avec le doigt, en réitérant, on lui en introduit dedans. Peu de jours après, il tette le doigt dont un petit bout sort du lait ; par ce moyen, dans quinze jours, au plus tard, on l'habitue à boire le lait parfaitement bien. On peut le nourrir ainsi tant qu'on veut ; il coûte peu de soin : au bout de trois mois, s'il est né d'une grosse vache, & si on lui a donné du lait autant qu'il a pu en boire, il peut peser même jusqu'à quarante-cinq livres le quartier tout dépouillé.

A l'égard des veaux qu'on veut nourrir, il faut les laisser au lait au moins pendant deux mois ; plus on les laissera tetter, plus ils deviendront gros & forts ; on préférera pour les élever ceux qui sont nés aux mois d'Avril, Mai & Juin ; les veaux qui naissent plus tard ne peuvent acquérir assez de force pour résister aux injures de l'hiver suivant ; ils languissent par le froid, & périssent presque tous. A deux, trois ou quatre mois, on sévrera donc les veaux qu'on veut nourrir ; avant de leur ôter absolument le lait, on leur donnera un peu de bonne herbe ou de fain-foin, pour qu'ils commencent à s'accoutumer à cette nouvelle nourriture ; après quoi, on les séparera tout-à-fait de leur mere, & on ne les en laissera point approcher ni à l'étable, ni au pâturage, où cependant on les menera tous les jours, & où on les laissera du matin au soir pendant l'été ; mais dès que le froid commencera à se faire sentir en automne, il ne faudra point les laisser sortir que tard dans la matinée, & les ramener de bonne heure sur le soir ; & pendant l'hiver, comme le grand froid leur est absolument contraire, on les tiendra chaudement dans une étable bien fermée & bien garnie de litiere ; on leur donnera avec l'herbe ordinaire du fain-foin, de la luzerne, & on ne les laissera sortir que par des tems doux ; il leur faut beaucoup de soin pour passer le premier hiver ; c'est

le tems le plus dangereux de leur vie ; car ils se fortifieront assez pendant l'été suivant , pour ne plus craindre le froid du second hiver.

On trouve dans le troisieme & le quatrieme estomac du veau qui tette des grumeaux de lait caillé ; les grumeaux de lait séchés à l'air sont la présure avec laquelle on fait les caillons , & dont on se sert pour faire cailler le lait ; plus on garde cette présure , meilleure elle est , & il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

Les bœufs , les taureaux , les vaches aiment beaucoup le vin , le vinaigre , le sel ; ils dévorent avec avidité une salade assaisonnée. En Espagne , & dans quelques autres pays , on met auprès du jeune veau , à l'étable , une de ces pierres qu'on appelle *salegres* , & qu'on trouve dans les mines de sel gemme ; il leche cette pierre salée pendant tout le tems que sa mere est au pâturage ; ce qui excite si fort l'appétit ou la soif , qu'à l'instant que la vache arrive , le jeune veau se jette à la mamelle , en tire avec avidité beaucoup de lait , s'engraisse & croît bien plus vite que ceux auxquels on ne donne point de sel. C'est par la même raison que lorsque les bœufs ou les vaches sont dégoûtés , on leur donne de l'herbe trempée dans du vinaigre , ou saupoudrée d'un peu de sel ; on peut leur en donner aussi lorsqu'ils se portent bien , & qu'on veut réveiller leur appétit pour les engraisser en peu de tems.

Dans le journal économique du mois de Mai de l'année 1754 , est inférée une lettre adressée à l'auteur de ce journal , de Reyn , près Breda , dans le Brabant , sur la maniere artificielle de faire blanchir la chair des veaux , & sur quelques détails qui concernent le gouvernement de ces animaux ; nous allons rapporter ici l'extrait de cette lettre.

Les veaux , dit l'auteur de cette lettre , qu'on envoie au marché ne sont estimés qu'autant que leur

chair promet d'être blanche & délicate ; mais ils n'apportent pas tous en naissant ces avantages , ou ne les conservent pas ; on a trouvé le moyen de rectifier la nature , ou d'empêcher qu'elle ne se corrompe.

Les veaux portent des marques extérieures qui décelent leurs qualités ; ceux qui sont d'un fauve pâle , qui ont le muffle brun ou blanc , les reins forts , les gencives blanches , une queue de rat , les yeux bordés d'un cercle blanc , dont les paupières sont comme autant de petits piquans ; ceux-là , dis-je , ont communément la chair blanche ; l'on présume en leur faveur , selon qu'ils réunissent plus ou moins de ces signes , ou que ces signes sont plus ou moins évidens ; au contraire , un veau de couleur noire , dont la gencive est rouge , dont les barbes pendent , qui est foible & maigre , un pareil veau a toujours la chair rouge , malgré tous les soins que l'on en peut prendre. Les veaux femelles ont aussi plus de disposition que les mâles à avoir la chair blanche , & même parmi ceux de la première espèce , il est avantageux de choisir les plus petits ; ainsi , quand on a des raisons particulières pour ne pas laisser multiplier un troupeau de bêtes à cornes au-delà d'un certain nombre , si l'on veut se défaire avantageusement des veaux qu'on ne veut point élever , il faut choisir ceux qui portent les indices que nous venons de spécifier , ou à leur défaut , ceux qui en approchent le plus.

Les premiers , dont les dispositions sont favorables , ne demandent qu'un gouvernement attentif , pour empêcher leur chair de rougir ; il faut pour cela leur ménager le lait avec précaution , & leur fournir au défaut de cette liqueur , qui est leur aliment naturel , des breuvages doux & nourrissans ; on ne leur livre pas d'abord en entier le pis de leur mère ; un seul trayon leur suffit pour la première semaine , on leur en donne deux la seconde , & dans la troisième ou la quatrième , on leur abandonne le reste. Si le lait com-

commence à tarir vers ce tems-là, on y substitue un breuvage, dont on fait prendre d'abord au jeune animal deux gorgées une seule fois par jour, dans la suite on lui en donne trois ou quatre gorgées & deux fois par jour; on mêle dans cette potion un peu d'eau d'anis, dont on augmente la quantité à mesure que le veau grandit. Cette potion doit se donner une heure avant que de lui laisser la liberté de tetter.

A l'égard des derniers, c'est-à-dire, de ceux dont les signes équivoques font appréhender que la chair ne soit rouge, on use de quelques artifices pour corriger ce défaut; plusieurs voisins de l'Anonyme de cette lettre font saigner fréquemment les jeunes animaux; mais cette méthode, qui n'est que trop généralement suivie, a de grands inconvéniens; les saignées répétées privent le veau du suc nourricier qu'il tire des alimens, il maigrit & sa chair devient coriace. Quelques-uns se contentent de faire saigner deux fois leurs veaux; savoir, au bout de six semaines & à deux mois & demi; il est vrai que ce moyen donne à l'animal une apparence favorable, très-propre pour le débit, mais c'est tout; car la chair ne répond pas aux promesses des signes extérieurs.

Il y a une pratique plus sûre que celle de la saignée; continue notre Auteur, mais elle demande plus de soin; on dispose dans l'étable les vaches à la queue l'une de l'autre, & on laisse entr'elles un intervalle d'environ quatre pieds pour pouvoir passer librement; on dresse à la tête de chaque vache un poteau, où elle est attachée par un anneau; parallèlement à cette rangée de vaches, on dispose sur des planchers une rangée de veaux, sous lesquels on répand une litiere épaisse de paille; les planches doivent être percées en différens endroits pour faciliter l'écoulement des urines qui tombent dans une cavité assez large, pratiquée au-dessous; cette rangée est bordée par un ratelier rempli de craie, que les veaux peuvent lécher & manger à leur

aïse ; on place aussi à portée d'eux un auge rempli d'orge, mêlé d'un peu de sel, & quelques-uns y ajoutent de la craie pulvérisée, de la farine de froment & de la farine d'avoine.

Quand la mere manque de lait, on a recours à une espece de pâtée, que l'on peut composer de plusieurs manieres ; on prend de la dresche & de la craie réduite en poudre très-fine, par égale quantité ; on mêle le tout ensemble avec un peu de sel, de farine & d'eau-de-vie ou d'eau d'anis ; on bat ces différens ingrédiens jusqu'à ce que le mélange acquierre la consistence d'une pâte molle, & on en forme des pilules ou bols, dont on donne trois à la fois, après les avoir trempées dans du lait ; cette nourriture est fort du goût des veaux ; on n'est pas long-tems obligé de la leur faire avaler de force, ils la prennent bientôt d'eux-mêmes ; & il n'est question que de la leur donner au bout d'un bâton. Cette pâtée est excellente pour l'hiver, mais en été on ne doit y mettre ni eau-de-vie, ni eau d'anis, ou du moins il en faut très-peu ; il y a d'autres pâtées qui sont plus simples : par exemple, on fait une pâte de farine d'avoine & de lait, & on en forme des bols que l'on trempe dans du lait, & dont on donne aux veaux quatre à la fois, une heure avant que de les mettre sous la mere ; comme cette nourriture est moins forte que la précédente, on leur en donne encore quatre autres, en les retirant du pis, avec une cuillerée de lait entre chaque bol.

Une troisieme pâte qui a plus de vertu que la dernière, & qui approche plus de la première, est la suivante : on prend de la farine & de la craie pulvérisée, & on délaye ces deux poudres dans du lait avec de l'eau d'anis, qui est beaucoup meilleure pour cet effet que de l'eau-de-vie pure.

Il y a en Angleterre, dans la province de Bedford, une terre fort commune, dont les fermiers remplissent les râteliers de leurs étables ; ils prétendent que les

veaux sucent cette terre avec plaisir, & qu'ils y trouvent un suc fortifiant, qui fait blanchir leur chair beaucoup plus sûrement que la pierre de craie.

Il faut avouer que ce n'est qu'à force de soins qu'on peut s'assurer du succès de ces artifices ; il faut d'abord choisir des veaux dont la constitution ne soit pas totalement opposée à l'amélioration qu'on se propose ; car tout l'art imaginable ne sauroit dompter la nature, quand il l'attaque de front ; il faut ensuite prendre garde que les veaux ne lechent point la terre, ni les planches sur lesquelles ils sont posés ; on croit aussi que le foin contribue à rougir leur chair, & qu'ainsi on doit les empêcher d'en manger : à l'égard de cette dernière attention, quelques personnes expérimentées ne la jugent pas nécessaire.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les alimens recherchés, dont on nourrit ces jeunes animaux, pour faire blanchir leur chair, lui font perdre de son goût & de sa délicatesse : cependant, quand on fait bien les gouverner, on réussit à leur donner une chair dont la blancheur & l'air appétissant ne le cèdent en rien à celle des veaux, qui sont nés avec les plus heureuses qualités. Comme la chair de ces derniers est infiniment plus exquise, avant d'avoir recours à l'art, il vaut mieux mettre en usage les précautions, qui en peuvent procurer par des voies naturelles.

Le choix du taureau y contribue beaucoup ; il y a des gens qui savent choisir avec tant de discernement l'étalon dont ils font couvrir leurs vaches, que rarement leur attente est trompée : voyez, pour son choix, ce que nous en avons dit à l'article *Vache* ; mais ce n'est pas encore assez d'avoir choisi le taureau ; si la vache que l'on mène à l'étalon fait sa nourriture ordinaire de vesse sèche ou verte, ses veaux auront toujours la chair rouge ; ce n'est donc qu'à force de précautions qu'on peut se flatter de la réussite ; encore

faut-il savoir, avant de s'embarquer dans tous ces soins, si la nature du pays ne les rendra pas inutiles ; le sol influe beaucoup sur la qualité des veaux, & leur chair sera blanche ou rouge, selon la terre où ils feront nés.

On peut connoître même dans l'obscurité si le veau aura la chair blanche ; il suffit pour cela de le toucher ; un veau qui se porte bien a toujours sur les reins, auprès de la queue, deux lobes de graisse ; s'ils sont fermes, le veau sera rouge ; au contraire, s'ils sont mollets, c'est une marque certaine que la chair en sera blanche.

Les jeunes veaux sont exposés à différentes maladies ; les mâles sont sujets à se fucer le bout de leur nerf, ce qui les fait promptement maigrir & dépérir tout-à-fait ; c'est pourquoi dès qu'on s'apercevra, en passant la main tous les jours sous le ventre, que cette partie est plus mouillée qu'elle ne doit l'être par l'écoulement de l'urine seule, on lui mettra une museliere, ou bien on lui mettra un collier d'étoupe, dans lequel seront passés deux cordes, qu'on attachera à deux endroits opposés, comme l'on fait pour un cheval qu'on met entre les piliers pour le dresser au manège ; dans ce dernier cas, on l'attachera assez court pour qu'il ne puisse se fucer, de façon cependant qu'il ait l'aisance de se lever & de se coucher.

Quelquefois le veau ne peut pas tetter ; si on s'aperçoit qu'il ne le peut pas, lorsqu'on le met sous la mere, c'est un indice qu'il a les barbillons, qui lui viennent sous la langue ; on les coupera pour lors avec des ciseaux, & on lavera la place avec du vinaigre, de l'ail & du sel, ou avec de la salive seulement.

La gale est une autre maladie à laquelle sont sujets les veaux ; on connoît qu'ils en sont atteints, lorsque passant légèrement la main sur le dos, on sent leur peau mal unie, & qu'on leur voit le poil hérissé ; pour les guérir, on prend du beurre frais avec l'huile de

chenevis, dont on les frotte dans tous les endroits où la gale paroît ; cette maladie provient quelquefois de la négligence des servantes à donner de la litiere au veau, ou de ce qu'on laisse croupir sous lui son urine ; ce qu'on pourra prévenir, en y apportant tous les soins nécessaires.

Le flux de ventre est aussi une maladie propre au veau ; un remede efficace dans ce cas, même quand le flux seroit invétéré, est un gros de *diascordium* préparé sans feu, mêlé avec du vin rouge & de l'eau chaude ; on lui en fait prendre avec la corne, trois quarts-d'heure auparavant, & une heure après ; on ne leur donne point de lait, mais on lui laisse lécher de la craie tant qu'il veut ; si la premiere dose ne guérit pas, on en donne une seconde au bout de deux heures ; la chair n'en est pas moins blanche, & ne contracte aucun goût par l'usage de ce remede.

La constipation est la maladie toute opposée ; pour y remédier on fait fondre une once de manne commune dans un poisson d'eau ; on y ajoute une cuillerée d'eau-de-vie ; on épaisit le tout avec de la farine de froment, pour en faire des pilules, dont on donnera au veau trois ou quatre tous les matins, après qu'il aura été allaité ; il faut les tremper dans le lait, pour que l'animal les avale mieux ; on continue ainsi jusqu'à ce que le veau ait le ventre libre.

M. Vicq d'Azir, que nous avons déjà cité dans l'article *Vache*, vient de publier à l'Imprimerie Royale, un Recueil de différens Mémoires sur les maladies épistomiques des bêtes à cornes des Provinces méridionales. Nous avons profité de l'article *Veau*, que nous traitons ici, pour y inférer l'extrait de quelques-uns de ces Mémoires.

Le premier de ces Mémoires renferme des observations sur les différentes méthodes proposées pour guérir ces maladies. Ces méthodes, dit M. Vicq d'Azir, peuvent se réduire à trois principales. Dans la premiere,

qui est celle du Maréchal du *mas-Firmacon*, on propose cinq saignées ; la première & la seconde doivent être faites le premier jour à très-peu de distance l'une de l'autre ; la troisième & la quatrième doivent être pratiquées le second jour en deux heures de tems à-peu-près, & on doit placer un purgatif entre ces deux saignées ; la cinquième doit être faite sous la queue. On recommande de mettre sur le dos un mélange de sang, d'eau-de-vie & de farine ; on permet six livres d'alimens solides, dans tous les tems de la maladie, & on conseille l'eau blanche avec le soufre ; les signes sur lesquels ce Maréchal se fonde pour déclarer les bestiaux malades, ne sont point d'abord, selon M. Vicq d'Azir, suffisans ; ces signes se trouvent rapportés dans une feuille imprimée, qui avoit pour titre : *Traitement à faire aux bestiaux attaqués de la maladie épizootique*, & sont réfutés par une autre feuille, *Avis important*, par M. Vicq d'Azir ; l'une & l'autre de ces feuilles ont été distribuées par MM. les Maire & Consuls de Condom ; on reconnoît, dit ce Maréchal, qu'une bête est déjà attaquée de la maladie, lorsqu'on la fait ployer sous la main, en serrant l'animal avec un peu de force & de dextérité le long de la colonne épinière en plusieurs endroits ; lorsque la bête est naturellement inquiète & qu'elle secoue la tête ; mais, dit M. Vicq d'Azir, presque toutes les bêtes à cornes, sur-tout celles qui sont jeunes, ont l'épine très-sensible en tout sens ; il n'y en a même aucune, quelque vigoureuse qu'elle puisse être, qu'on ne fasse ployer sous la main ; d'ailleurs, ces animaux sont naturellement inquiets & secouent la tête sans être pour cela malades ; mais si aux signes énoncés on ajoute les suivans, on doit être sûr de l'existence de la maladie ; ceux-ci ont une grande tristesse, un pouls quelquefois plein & fréquent, quelquefois misérable & accéléré, la dureté de la région lombaire gauche, la vaxillation des extrémités postérieures, les convul-

sions des muscles du cou & des épaules, la chaleur de la bouche, l'abaissement de la tête, la saillie ou l'inflammation des yeux, un changement dans la chaleur des cornes & des oreilles, quelquefois la toux & la perte absolue ou partielle de l'appétit; sans le concours de la plus grande partie de ces signes, il n'y a point de Médecin instruit, selon M. Vicq, qui ose assurer qu'une bête est attaquée de la contagion actuellement regnante; à l'égard de l'application d'un mélange de sang & de farine soit pas mauvais, on fera mieux de le frotter avec des bouchons imbus de vapeurs aromatiques promenés en tout sens, de lui faire des scarifications le long de l'épine, & de mettre sur le dos une ou deux couvertures de laine. Pour ce qui concerne les saignées prescrites par le Maréchal ci-dessus cité, on ose assurer, dit M. Vicq d'Azir, que toutes les fois qu'on rapprochera ainsi les saignées & les purgatifs, il en résultera beaucoup de mal pour l'individu qu'on soumettra à un pareil traitement, sur-tout s'il est véritablement attaqué de la contagion; d'ailleurs la saignée sous la queue n'est ni utile, ni dangereuse.

Il est vrai que les saignées sont très-bien indiquées; on les a même toujours conseillées dans l'épifootie actuelle; mais trois saignées copieuses suffisent pour les animaux les plus robustes, & il faut les modifier selon le besoin; les deux premières seront de six livres, & la dernière seulement de quatre; on en fera deux le premier jour, l'une le matin & l'autre le soir; la troisième sera pratiquée le lendemain matin; on ne réitérera point la saignée, si l'on s'apperçoit que la respiration devienne difficile & que l'animal soit très-abattu. A l'égard des purgatifs forts & drastiques, ils ne conviennent point; l'ouverture des cadavres a déjà montré à M. Vicq, qu'ils exercent tous leur action sur la partie droite de la panse, la gauche étant absolument remplie d'alimens; les purgatifs minoratifs ne sont pas à beaucoup près aussi dangereux.

On purge doucement avec la décoction d'une livre ou une livre & demie de tamarins, faite dans trois chopines d'eau; on diffout dans la colature une demi-livre de fel d'epsom; on fait prendre ce purgatif le second jour, vers le soir, ou le troisieme de grand matin; après avoir donné plusieurs lavemens, on fait beaucoup boire l'animal malade; il vaudroit encore mieux substituer le plus souvent aux purgatifs une potion faite avec un grand verre d'huile de lin, à laquelle on ajouteroit un tiers de bon vinaigre; on feroit prendre cette potion matin & soir, depuis le premier jour jusqu'au quatrieme & cinquieme jour, & on auroit soin d'en seconder l'effet par l'administration de quatre lavemens émolliens dans la journée; les bestiaux malades se trouvent aussi très-bien des fumigations faites sous le nez, avec un mélange de soufre & de nitre en poudre, jettés sur les charbons: on peut répéter cette fumigation trois ou quatre fois par jour.

¶ Vers le quatrieme jour, si les excréments commencent à devenir liquides, on doit cesser l'administration des potions huileuses, pour faire usage aux mêmes heures des infusions ameres, telles que celle d'absynthe, en boissons & lavemens; on peut délayer dans ces infusions une demi-once de quinquina en poudre, le matin & autant le soir; on s'en abstiendra, si l'animal paroît très-échauffé: lorsque la diarrhée a lieu, on peut mêler au quinquina, dans l'infusion d'absynthe, une demi-once de diascordium; ce traitement est simple & méthodique; c'est principalement sur celui des quatre ou cinq premiers jours qu'il faut insister, si le malade a paru en être soulagé.

La dose de six livres de fourrages, que prescrit le Maréchal ci-dessus cité, est trop forte pour les animaux vraiment attaqués de la contagion; ils ne mangent pour lors que quelques poignées de foin, encore est-ce avec beaucoup de lenteur; & quand on les a privés de fourrage pendant quelque tems, ils ne le

recherchent point avec avidité ; ce dernier signe mérite sur-tout la plus grande attention. En un mot, dit M. Vicq, il est évident, pour tous ceux qui ont observé la marche d'une fièvre quelconque, qu'un bœuf qui conserve son appétit, qui rumine & qui mange tous les jours cinq, six ou huit livres de fourrage, n'est point attaqué de la peste ; au surplus, si l'animal est réellement malade, il ne doit point absolument prendre d'alimens solides ; les estomacs ne sont déjà que trop remplis, sans les surcharger encore de nouveau.

La boisson faite avec le son est bonne ; au lieu de soufre, comme on l'avoit prescrit, on y dissoudra du nitre : une once de sel suffit pour dix ou douze pintes d'eau ; on fera boire le malade deux fois par heure ; avec cette précaution, nous sommes venus à bout, dit M. Vicq, de ramollir les alimens contenus dans le troisième estomac ; lorsque quelques tumeurs ou foyers se manifestent, la guérison est presque assurée ; en les ouvrant, on fait ce qu'il faut faire, & ce qu'on a toujours fait.

L'auteur de la seconde méthode, continue M. Vicq d'Azir, dans *ses observations sur les différentes méthodes*, a raison de regarder comme atteints de la maladie les bestiaux qui ont la tête basse, les oreilles abattues, les yeux & le nez baignés d'une humeur purulente, les flancs en convulsion, l'appétit perdu, & le ventre déjà libre ; il est même probable que ceux dont il a entrepris la guérison n'étoient point affligés de ces symptômes, dont la plus grande partie appartient au second tems de la maladie.

Les moyens qu'il propose sont un breuvage, en partie cordial, en partie diurétique, fait avec le vin, la chicorée sauvage & la racine de persil, des bouillons de viande de mouton, des illinitions & frictions avec l'huile d'olive & le savon le long de l'épine, & l'application d'une peau de mouton nouvellement

écorché. On ne fauroit, dit M. Vicq, dans le commencement d'une maladie inflammatoire approuver l'usage intérieur d'un vin quelconque; l'eau blanche, quand on appréhende la putridité, est de beaucoup préférable aux bouillons faits avec les suc des animaux. L'application de la peau de mouton ne peut être qu'avantageuse; elle remplit les mêmes indications que les frictions, les fumigations, les scarifications, les cauterés & les couvertures de laine; elle tend à ramollir la peau & à faciliter l'éruption; mais l'auteur de cette méthode ne conseille point les saignées, qui sont presque toujours nécessaires; il n'insiste point non plus sur les délayans, dont l'administration, très-souvent répétée, est de la plus grande importance: le moyen le plus vanté dans cette méthode est la peau de mouton; mais il est bien difficile de s'imaginer qu'une seule peau de mouton suffise pour opérer l'effet qu'on en attend; on peut y suppléer facilement & plus avantageusement en exposant les bestiaux, recouverts d'un grand drap, à la vapeur d'un mélange d'eau-de-vie & de vinaigre, en y joignant les fumigations faites sous le nez avec le soufre & le nitre, & les scarifications pratiquées de bonne heure. La seconde méthode que nous venons d'examiner s'est pratiquée à Auvillars.

Le troisième traitement est dû au Maréchal de Langeac; il faut, selon lui, examiner les bestiaux plusieurs fois dans le jour, leur passer la main, à plusieurs reprises, sur tout le corps; s'ils fléchissent lorsqu'on les presse au garot, si la peau est séparée des chairs, si elle se souleve aisément, & si froissée elle rend le bruit du parchemin sec, si l'on trouve quelques tumeurs, il faut opérer tout de suite: cette opération consiste à faire une incision à trois ou quatre travers de doigt au-dessous de la tumeur, ou de l'endroit où la peau est séparée des chairs; on décolle ensuite le cuir par le moyen d'un fuseau ou d'une spatule; s'il

Y a un amas d'humeurs, on recommande de les faire sortir en preffant : l'auteur propose ensuite différentes drogues, comme potions & mélanges, pour obtenir la suppuration, la déterfion & la cicatrice de la plaie : il conseille, 1^o. un vinaigre aiguifé par la fuie de cheminée & par le fel ; 2^o. un électuaire fait avec fept onguens, deux especes de baume, la térébenthine, les jaunes d'œufs, l'huile d'olive & l'eau-de-vie ; 3^o. un vin aromatique très-composé ; 4^o. enfin, plusieurs especes de mondificatifs & d'emplâtres. Si l'appétit diminue, il veut que l'on fortifie l'animal par le moyen d'une potion, dans laquelle on doit employer la thériaque, deux especes de confectons, un opium & du vin le plus spiritueux. Si par malheur la fièvre se déclare, il faut pour lors avoir recours à un lavement purgatif, dont la formule est très-complicquée ; ce lavement doit être suivi d'une potion purgative, dont les ingrediens font encore très-nombreux : si la constipation est opiniâtre, on doit administrer une seconde fois le lavement. L'auteur ne répond point du succès, si l'on manque à remplir quelques formules ; il permet d'ailleurs les alimens solides & liquides, comme à l'ordinaire.

Mais, dit M. Vicq d'Azir, 1^o. les signes sur lesquels on se détermine dans cette consultation ne font ni suffisans, ni exacts. M. Vicq n'a jamais observé, comme il est dit dans cette consultation, que les yeux soient de couleur de feuille morte ; quoique l'animal paroisse abattu, les yeux sont toujours légèrement enflammés & plus faillans qu'à l'ordinaire ; ils ne se ternissent que vers la fin de la maladie. M. Vicq n'a point non plus observé que les levres fussent pendantes & jaunâtres : très-souvent une jeune bête fléchit quand on la pince au garot, sans être néanmoins malade. Pour que l'on puisse en tirer quelque induction, il faut qu'elle fléchisse beaucoup plus qu'à l'ordinaire ; qu'elle se plaigne en fléchissant, & qu'elle paroisse souffrir :

enfin, M. Vicq d'Azir démontre que la plupart des symptômes énoncés par le Maréchal ne se rapportent pas avec ceux qu'il a remarqués dans les bêtes malades.

Les moyens proposés pour le traitement sont la purgation, les potions cordiales & les scarifications : les drogues dont est composée la potion purgative ne forment pas un ensemble bien dangereux, dit M. Vicq, mais le mieux seroit de s'en abstenir. Il n'en est pas de même de la potion cordiale ; donnée de bonne heure, elle doit nécessairement augmenter la chaleur & la fièvre : d'ailleurs, cette recette paroît impraticable par le nombre des drogues accumulées sans nombre & sans connoissance ; on y trouve les onguens & les baumes de toutes couleurs & de toutes vertus, confondus les uns avec les autres ; on s'est efforcé de mettre toute la Pharmacie à contribution ; tout, jusqu'au lavement, y est, on ne sauroit plus, compliqué.

Les scarifications sont un bon moyen ; M. Vicq d'Azir les a conseillés ; mais dès qu'une bête à cornes est vraiment attaquée de l'épistotie, on a bien de la peine à obtenir une suppuration louable & abondante, le seul beurre frais suffit pour le pansement ; on peut se servir d'un mélange d'huile d'olive avec le vin ou avec l'eau-de-vie ; on peut aussi, sur-tout vers la fin, employer la térébenthine de Venise, dissoute dans un ou plusieurs jaunes d'œuf ; on aura soin de recouvrir la plaie ; elle se dessèche à l'air, & prend un mauvais caractère ; on se servira pour cela d'un emplâtre agglutinatif que l'on appliquera un peu loin des bords de la solution de continuité, après avoir coupé les poils.

Tel est le tableau des méthodes les plus accréditées, & tel est le jugement qu'en a porté M. Vicq d'Azir : il passe ensuite au journal de ses observations & expériences, qui doit être, à mon avis, le plus intéressant

de ce recueil de mémoires. 1^o. La maladie épifootique dont il s'agit ne se communique point aux chevaux, mulets, ânes, chiens, cochons, moutons & chevres : trois moutons sont cependant morts à la suite de l'inoculation ; mais il a paru à M. Vicq que cet accident devoit être attribué à l'action du virus sur la plaie, qui en moins de trente - six heures a gangrené une extrémité toute entière.

2^o. L'expérience a prouvé que les fosses sont contagieuses ; il faut donc redoubler de soins & de précautions à cet égard. Des morceaux de peau & de chair pris dans les fosses, où depuis plus de trois mois on avoit enseveli des animaux morts de la contagion, & introduits dans plusieurs plaies à des animaux sains, les ont infectés. On a perdu deux vaches après une pareille inoculation.

3^o. Les forts purgatifs exercent toute leur action sur la partie droite de la panse ; ils y excitent l'inflammation & la gangrene ; la grande quantité d'alimens, dont la partie gauche de la panse est remplie, les empêche d'y pénétrer ; ces purgatifs sont donc dangereux.

4^o. Les purgatifs minoratifs n'ont presque aucun effet marqué ; ils échauffent seulement quelquefois l'animal : ces purgatifs sont donc inutiles.

5^o. La mort des bestiaux qui n'ont point été saignés, a été souvent plus prompte qu'elle n'auroit dû l'être ; la dissection a fait voir leurs entrailles extraordinairement enflammées : les saignées sont donc très-utiles.

6^o. Les boiffons émoullientes & nitrées, répétées de demi - heure en demi - heure ; & les lavemens émoulliens administrés avec soin quatre fois par jour, ont détrempe & ramolli les alimens du feuillet dans douze bœufs : on ne sauroit donc trop insister sur cette pratique.

7^o. Les fumigations sous le nez avec un mélange

de fleurs de soufre & de nitre en poudre, ont sollicité l'excrétion abondante d'une humeur puriforme; on s'est aussi très-bien trouvé des vapeurs de l'eau-de-vie, ou de l'esprit-de-vin avec le vinaigre, que l'on a fait recevoir aux bestiaux, sous un grand drap dont ils étoient recouverts.

8°. Les scarifications faites de bonne heure le long de l'épine & au fanon, & pansées ainsi qu'il convient, ont quelquefois suppuré au grand soulagement du malade.

9°. Les vésicatoires, les cauterés & les litres n'ont presque jamais produit aucun effet du côté de la peau: les cantharides ont seulement rendu les urines très-copieuses sans aucun soulagement marqué.

10°. Les sels alkalis, les sels mercuriels & antimoniaux, les différens foies de soufre, tant vantés par les auteurs, les différens sels neutres, & l'eau de chaux, ont prodigieusement augmenté la chaleur, quoique donnés à une dose très-modique; l'ouverture des cadavres a fait voir à M. Vicq des entrailles absolument gangrenées.

11°. Le mercure coulant, soit en frictions, soit intérieurement avec la crème de tartre & le miel, n'a produit aucun effet.

12°. La thériaque dans le vin a donné beaucoup de chaleur; l'extrait de genièvre a paru moins échauffant; tous ces remèdes sont en général très-nuisibles. Tous les bestiaux qui en ont pris une trop grande quantité sont morts au milieu des convulsions les plus affreuses.

13°. Les bois sudorifiques & les racines échauffantes nous ont donné les mêmes résultats.

14°. Il en faut dire autant des résines & des esprits aromatiques.

15°. Les lavemens purgatifs ont quelquefois beaucoup fatigué les malades; les lavemens avec l'air fixe ont beaucoup gonflé l'abdomen sans aucun bien réel.

16°. Le vinaigre simple, le vinaigre scillitique, le vinaigre donné avec l'alkali fixe dans le tems de l'effervescence, a paru soulager. 17°. Le vinaigre avec l'huile, donné matin & soir, a fait beaucoup de bien; au lieu de vinaigre, on peut se servir d'une eau vulnérable quelconque. 18°. M. Vicq n'a pas été aussi satisfait du camphre qu'il se l'étoit imaginé; après plusieurs essais, il a cru devoir s'en abstenir & employer le nitre seul. 19°. Il a inutilement tenté de communiquer la maladie une seconde fois à des bestiaux, qui, après l'avoir effuyée, avoient eu le bonheur d'en guérir, ce qui doit rassurer le petit nombre de personnes qui ont des bestiaux guéris de l'épifootie actuelle; enfin, M. Vicq d'Azir, après bien des expériences, avoue qu'il n'a pas été assez heureux pour trouver un remede capable de combattre la maladie avec avantage.

Cependant M. Vicq d'Azir indique dans un autre Mémoire, un traitement qui, selon lui, a eu plus de succès; ce traitement se réduit à deux méthodes, dont l'une est difficile, compliquée, & n'est point à la portée de tout le monde; l'autre est plus simple & d'une plus facile exécution.

1°. Les signes d'après lesquels on doit se déterminer, sont, dit-il, les suivans: dans le commencement de la maladie, l'animal est triste; quoiqu'il soit abattu, les yeux sont enflammés & faillans; la région lombaire gauche est dure, les extrémités postérieures sont chancellantes & peu assurées; les oreilles & les cornes sont ou plus chaudes, ou plus froides; les muscles de la tête, du cou & des épaules sont agités par de légères convulsions; la bouche est plus chaude, l'animal touffe quelquefois; le pouls est plein & accéléré, quelquefois il est fréquent & concentré; l'appétit diminue ou disparoît; on ne voit point ces animaux courir avec empressement vers le fourrage, lorsqu'on les a privés pendant quelque tems; on observe qu'ils se couent très-

souvent la tête , sur-tout lorsqu'ils ont rendu leur urine ou leurs excréments , & lorsqu'ils viennent de boire , ou de faire quelque mouvement plus considérable ; l'épine du dos est plus sensible qu'à l'ordinaire , & lorsqu'on la pince vers le garot , l'animal fléchit brusquement les extrémités antérieures , en témoignant de la douleur & quelquefois en se plaignant ; si on le pince au-dessous , vers le cartilage xiphoïde , il se relève avec force. Ce dernier signe mérite la plus grande confiance ; M. Vicq en a observé les progrès dans un grand nombre d'animaux inoculés , & qui ne se relevoient point avant cette opération ; si on appuie sur les reins , on voit quelquefois les bestiaux attaqués , s'affaïsser de derriere ; si enfin on passe avec le bout du doigt le long de la colonne épiniere , on voit quelquefois les chairs frémir , & on les sent palpiter sous la main. 2°. Lorsque par le concours de la plus grande partie de ces signes , on s'est assuré de l'existence de la maladie , il faut sur le champ ôter tout fourrage , & ne permettre absolument aucun aliment solide à l'animal attaqué. 3°. On lui fera boire nuit & jour de l'eau blanche nitrée , de demi-heure en demi-heure. 4°. On lui donnera chaque jour quatre lavemens émolliens ; on peut y mêler une demi-livre d'huile de lin. 5°. On lui fera boire matin & soir une potion faite avec un grand verre d'huile de lin & un tiers de bon vinaigre , que l'on éteindra dans une quantité suffisante d'eau blanche. 6°. Dès l'instant de l'invasion , on fera plusieurs scarifications le long de l'épine ; on les recouvrira d'un emplâtre aglutinatif , & on les pansera , comme il est dit plus haut , avec le beurre frais , &c. 7°. On exposera au moins six fois par jour , les naseaux de l'animal à la vapeur du soufre & du nitre jettés sur les charbons. 8°. On le recouvrira d'un grand drap , sous lequel on mettra en évaporation un mélange de vinaigre & d'eau-de-vie ; on répétera cette opération deux fois par jour ; on frotera ensuite en toutes sortes

de sens, avec des bouchons de paille trempés dans cette liqueur. 9°. Si l'on en excepte le tems pendant lequel on exécutera les préceptes donnés dans l'article précédent, l'animal sera toujours couvert avec deux morceaux d'étoffe de laine. 10°. Aussi-tôt qu'on le soupçonnera malade, on lui tirera, par une saignée à la jugulaire, environ six livres de sang; dix ou douze heures après, on en tirera, par le moyen d'une seconde saignée, à-peu-près la même quantité; douze heures après, on fera une troisieme saignée de quatre livres seulement. Il faut observer soigneusement que ces doses ne sont indiquées que pour un animal très-robuste & très-vigoureux; on les diminuera d'une moitié ou d'un tiers, suivant l'âge & la foiblesse du tempérament: pour que les saignées aient quelque succès, il faut qu'elles soient pratiquées de bonne heure. On s'en abstiendra sur-tout, & on ne les réitérera point, si la respiration devient très-difficile & que l'animal paroisse abattu. 11°. Lorsque les excréments commenceront à devenir liquides, on interrompra les potions huileuses, pour faire usage des infusions ameres aux mêmes heures. 12°. On donnera alors matin & soir un breuvage fait avec l'infusion d'absynthe, dans laquelle on délayera une demi-once de quinquina en poudre; on s'en abstiendra, si l'animal paroît très-échauffé; l'eau blanche nitrée sera d'ailleurs la boisson ordinaire. 13°. Lorsque la diarrhée a lieu, on peut mêler au quinquina dans l'infusion d'absynthe, une demi-once de diascordium; on insistera principalement sur le traitement des quatre ou cinq premiers jours, si le malade a paru en être soulagé. 14°. Dans tous les tems de la maladie, s'il se forme des tumeurs, on aura soin de les ouvrir. Si la peau est sensiblement élevée dans quelque endroit de la surface du corps, on l'ouvrira de même & on traitera ces plaies comme il est dit à l'égard des scarifications recommandées. Tel est le traitement qui a le mieux

réussi à M. Vicq dans la maladie contagieuse de la Guienne & des Provinces environnantes ; mais malgré cela, dit M. Vicq, ce cruel fléau s'est souvent montré au-dessus des secours de l'art ; c'est là toujours le résultat des observations de ce Mémoire.

Dans un autre Mémoire, M. Vicq, en parlant des préservatifs contre cette maladie & de la fosse qu'on doit faire pour enterrer les cadavres, fait à ce sujet une observation très-sensée, laquelle si elle avoit été faite en Picardie, il n'en seroit pas résulté l'accident qui est survenu par l'affaissement d'une fosse, dans laquelle ont péri plusieurs hommes. M. Vicq observe donc, que dès que les terres qui remplissent la fosse commenceront à s'affaisser, on y en substituera de nouvelles & on les foulera avec force ; pour donner plus de consistance aux différentes couches, il sera bon de les humecter, en les foulant ; il suffira pour cela, de répandre de l'eau en différens endroits ; on empêchera, par ce moyen, qu'il ne se fasse par la suite des crevasses qui pourroient être dangereuses.

Un moyen pour constater, dit M. Vicq d'Azir, l'existence de la contagion, c'est de faire avec de la filasse deux tampons, que l'on trempera dans la bile, dans la morve ou dans la chassie de l'animal malade ; on introduira ces tampons dans deux plaies faites à la peau d'un animal sain, il n'importe quelle partie du corps ; si la maladie se déclare en six ou huit jours, accompagnée des mêmes symptômes, on peut conclure avec certitude qu'elle est contagieuse & qu'elle emporte par cela même un grand danger.

L'ouverture des cadavres offre un moyen moins équivoque pour s'en assurer ; les détails suivans, selon M. Vicq, suffiront pour ceux qui voudront y avoir recours. 1°. Les naseaux sont très-fétides, les sinus sont pleins d'une matière ichoreuse, & la membrane qui les tapisse est épaissie. 2°. Le cerveau est quelquefois plus mou qu'à son ordinaire, très-souvent la

consistance & la couleur sont les mêmes que dans l'état naturel. 3°. Le poumon est gorgé d'air, & sain d'ailleurs; il est quelquefois noir & gangrené, mais cela est rare. 4°. Le cœur est dans son état naturel, il paroît seulement un peu plus flasque qu'à l'ordinaire; on a trouvé une fois le péricarde gonflé d'air. 5°. Le premier & le second estomac sont remplis d'une très-grande quantité de fourrage grossièrement hâché; quelquefois la membrane interne est très-noire & gangrenée. 6°. Le troisieme estomac ressemble à une grosse boule; il est pour l'ordinaire très-dur, & il contient des alimens desséchés & dispersés comme autant de plaques entre les feuillettes qui le composent; la membrane interne reste souvent adhérente aux alimens, lorsque l'on en fait la dissection; elle est pour lors d'un noir brillant & comme bronzée; au reste, la dureté très-grande du troisieme estomac & le détachement de la membrane interne ne sont pas essentiels à cette maladie; mais dans tous les sujets qui en sont attaqués, les feuillettes de ce viscere sont beaucoup plus mous qu'à l'ordinaire, & très-faciles à déchirer; les alimens sont aussi plus secs & sur-tout plus chauds que dans l'état naturel. 7°. Le quatrieme estomac contient une liqueur verdâtre qui y passe par expression; la membrane interne est enflammée & teinte d'une couleur de rose assez claire; lorsque la maladie est très-avancée, elle se détache pour l'ordinaire très-aisément; l'odeur qu'exhale le quatrieme estomac est très-fétide, ce que l'on n'éprouve point à l'ouverture des trois premiers.

8°. Entre les différens estomacs & les circonvolutions des intestins, on trouve très-souvent des concrétions muqueuses & rougeâtres, qui contiennent une eau sanguinolente. 9°. Il n'est pas rare de trouver les boyaux dans leur état naturel, quelquefois aussi ils sont enflammés intérieurement & sphacelés; souvent on trouve dans les gros intestins les débris d'une espece

de membrane muqueuse, qui dans les premiers tems de la maladie, enveloppe les excréments, & que l'animal rend seule, lorsque la dyssenterie est déclarée.

10°. La vésicule du fiel est pour l'ordinaire plus volumineuse que dans l'état naturel; la bile n'a point de consistance, elle est très-fluide & sa couleur varie dans presque tous les sujets; quelquefois un *coagulum* noirâtre nage dans le fluide que renferme la vésicule.

11°. Le foie est le plus souvent dans son état naturel; quelquefois cependant, il est plus volumineux & plus mou. 12°. La rate n'est jamais malade non plus que les reins. 13°.

Le fœtus est presque toujours mort dans les vaches pleines; M. Vicq ne l'a trouvé que deux fois vivant; la chaleur de ses entrailles est très-grande.

14°. Le sang est quelquefois si dissous, que l'on ne trouve aucun caillot dans le système vasculaire. 15°. Enfin, on a trouvé quelquefois des vers dans les yeux & les sinus pituitaires.

On doit être prévenu que ces dérangemens sont beaucoup plus marqués dans les bestiaux qui meurent naturellement de la maladie, que dans ceux que l'on fait tuer dans le premier ou le second de ses périodes; l'inspection du bas-ventre suffit seule pour donner les connoissances nécessaires; l'engouement des deux premiers estomacs, la dureté des alimens & le peu de consistance des feuilletts du troisieme; l'inflammation & la couleur de la membrane interne du quatrieme; le gonflement de la vésicule du fiel & le changement de la bile fournissent des caractères suffisans, pour constater l'existence de l'épifootie. Quand on voudra donc s'assurer, si la maladie, qui dans un village quelconque a déjà enlevé quelques bestiaux, a quelques rapports avec celle qui s'est manifestée dans les Provinces méridionales, il suffira d'appeller, dit M. Vicq d'Azir, un Chirurgien ou un Eleve de l'Ecole Vétérinaire, qui, d'après la lecture de ces observations, prononcera d'une manière sûre & facile sur sa nature.

Tels sont presque en substance la plupart des Mémoires de M. Vicq; nous avons cru devoir les rapporter ici, d'autant que le cinquième volume de ce Dictionnaire paroît précisément dans le tems où ce Médecin revenoit des Provinces méridionales, où il avoit été envoyé par ordre du Ministère.

La chair du veau est assez connue; pour qu'elle soit bonne, il faut qu'elle soit blanche, succulente, glutineuse & de bon goût; on appelle *veau de riviere* celui qui vient de Normandie, & qui est d'un blanc & d'un goût merveilleux; cette chair est nourrissante, humectante & rafraîchissante; elle amollit & excite la liberté du ventre; on la fait entrer dans tous les bouillons rafraîchissans; on est dans l'usage de faire précéder la purgation qu'on prescrit aux gens échauffés, par une eau de veau, qu'on leur fait prendre pendant quelques jours entre les repas; on fait bouillir à cet effet une livre de veau dans trois pintes d'eau, qu'on réduit à deux, & qu'on partage en quatre bouillons, pour prendre en deux jours, l'un le matin à jeun, & l'autre dans l'après-dîner; cette eau, en relâchant les intestins, dispose à la purgation & empêche en même tems que la médecine ne trouble les entrailles de ceux qui sont susceptibles de tranchées & d'irritation.

Quoique la chair de veau passe pour excellente, elle ne convient pas néanmoins à ceux qui sont sujets à des cours de ventre causés par un relâchement de fibres intestinales; elle ne feroit qu'entretenir cette incommodité; mais elle est utile principalement aux personnes faibles, délicates & qui font peu d'exercice; car à l'égard de ceux qui sont forts & robustes, & accoutumés à beaucoup de travail, il leur faut un aliment plus solide & qui se dissipe moins que celui que le veau leur fournit.

Pour ce qui concerne les usages du veau en Médecine, tout le monde fait que ses poumons sont pectoraux,

humectans , propres pour adoucir les âcretés de la poitrine , pour calmer la toux & pour la phthisie ; on leur donne communément le nom de mous de veau ; on les fait cuire avec des navets , le chou rouge & les autres plantes pectorales propres pour les maladies ci-dessus ; les pieds de veau sont aussi pectoraux , leur substance est glutineuse , humectante & adoucissante ; on les emploie avec le jarret de veau dans les gelées & bouillons propres pour modérer les pertes de sang , le flux excessif des hémorrhoides , ou des regles , & pour le crachement de sang.

A l'égard des usages externes des parties de veau , on se sert dans les pommades , de sa graisse & principalement de celle qui se trouve près du rognon ; cette graisse , de même que la moëlle de veau , est résolutive , adoucissante & émolliente ; on s'en sert pour ramollir les schirres , & les duretés des muscles & des tendons , & pour faire mûrir les abscess : la présure qu'on emploie pour faire cailler le lait & qu'on nomme en latin *coagululum* , n'est autre chose qu'une matiere caséuse , qu'on trouve au fond de l'estomac des jeunes veaux ; cette matiere est un lait caillé qui contient beaucoup de sel volatil acide , & qui sert de levain pour la digestion des alimens que le veau prend.

VENAISON. On donne ce nom à la chair du gibier ; on en distingue de deux sortes , la haute & la basse ; on comprend dans la haute venaison le cerf , le sanglier & les autres grosses bêtes qu'on chasse ; & dans la basse , les lievres , les lapins , &c. On appelle encore venaison , la haute graisse du cerf , du sanglier , & des autres grosses bêtes ; on dit qu'elles sont en venaison , quand elles sont bien grasses ; c'est pour lors qu'elles sont excellentes à manger , & qu'on les force plus aisément ; ce sont les cerfs de dix cors & les vieux cerfs qui ont le plus de venaison.

Fin du Tome cinquieme.

VACHE DE CORENTIN



Chas. Perrard Sculp. 1767.



Desmoulins, del.

M. Fossard, Sculp.

TAURINAI

VACHE.



TAUPE DU CANADA.



TAUPE COMMUNE.



TAUREAU DE COTENTIN



Muzeum
BIBLIOTEKA.

St.

Inst. Zool. PAN
Biblioteka

K. 4918.